











HISTOIRE
DE
LA DERNIERE GUERRE,

ENTRE

LA GRANDE-BRETAGNE,

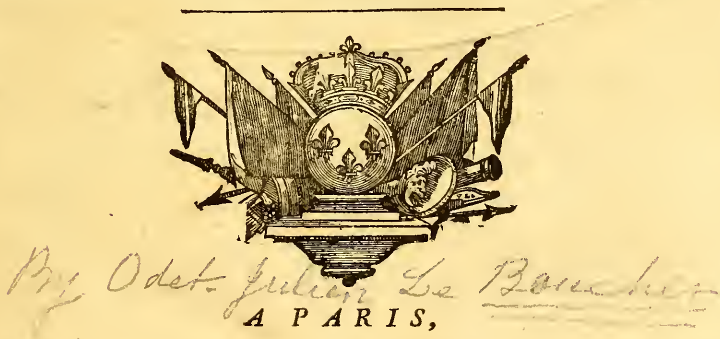
ET

LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE, LA FRANCE, L'ESPAGNE ET LA HOLLANDE,

DEPUIS SON COMMENCEMENT EN 1775, JUSQU'A SA FIN EN 1783.

Ornée de Cartes géographiques & marines.

PRIX 12 liv. en feuilles.



By Odet-Julien Le Boucher

A PARIS,

Chez BROCAS, Libraire, rue Saint-Jacques, au Chef Saint-Jean.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



AVERTISSEMENT.

On avoit d'abord formé le projet de donner à la ſuite de chaque combat naval, une liſte des hommes tués & bleſſés, de chaque côté. On y a renoncé, lorſqu'on a été à portée de comparer l'état des Anglois tués & bleſſés au combat d'Oueſſant, que l'Amirauté de la Grande-Bretagne, en publiant la lettre de l'amiral Keppel du 30 Juillet 1778, fixa, l'un à cent trente-trois hommes tués, l'autre à trois cents ſoixante-treize bleſſés, avec celui qu'on s'eſt procuré d'Angleterre, vaiſſeau par vaiſſeau, lequel porte le nombre des premiers à quatre cents quatre, & celui des derniers à ſept cents quatre-vingt-douze. On peut ajouter foi aux états des François tués & bleſſés, que l'on a donnés à la ſuite de chaque combat, parce qu'on les a vérifiés avec le plus grand ſoin.

Pour répandre plus de clarté ſur le récit des événemens de la dernière guerre, on a jugé convenable de joindre à cette Hiſtoire les plans de l'iſle de Saint-Chriſtophe & de la baie de Trinquemalay, une petite Carte du golfe du Mexique, & quatre grandes Cartes géographiques & marines. La première & la

ſeconde renferment toutes les côtes & une partie de l'intérieur du pays, ſitué entre la ville de Quebec dans le Canada, & la rivière de Savannah dans la Géorgie. On voit ſur la troiſième la poſition des iſles du vent. La quatrième repréſente l'iſle de Ceylan & toute la côte de Coromandel & d'Orixa, juſqu'à la pointe d'Achem.

On trouvera encore à la fin de cette Hiſtoire deux liſtes, l'une des vaiſſeaux de guerre de chaque puiſſance belligérante, pris, brûlés ou naufragés, l'autre des officiers de la marine françoiſe, tués, bleſſés, & morts de leurs bleſſures, durant la dernière guerre. On a penſé que ceux qui avoient verſé leur ſang pour leur patrie, avoient des droits égaux à ſa reconnoiſſance & au ſouvenir de la poſtérité.

On a daté les événemens avec la plus grande exactitude; & lorſque leur récit l'a exigé, & que la vérité des faits a différé de l'opinion que le vulgaire s'en étoit formée, on les a éclaircis par des notes, qu'on peut regarder, pour la plupart, comme des pièces juſtificatives de cette Hiſtoire.

PRÉFACE.

Il ne ſera peut-être pas hors de propos de prévenir le reproche que quelques perſonnes pourroient nous faire, d'avoir paſſé ſous ſilence pluſieurs actions particulières, qui honorent également les marins anglois & françois. Nous affirmons avec ſincérité qu'aucun motif de haine ou de jalouſie nationale ne nous a porté à commettre cet oubli. Nous eſpérons même que les perſonnes qui liront cette Hiſtoire, conviendront qu'également éloignés, & de cette baſſe adulation qui encenſe tout, & de cette cenſure amère qui n'admet aucun éloge, nous avons rapporté les actions d'éclat ſans enthouſiaſme, & indiqué les fautes des Gouvernemens & des Généraux, ſans aigreur, ſans prévention, ſans haine. Si nous n'avons pas décrit une multitude de petits événemens particuliers, c'eſt qu'ils nous ont paru trop iſolés & trop dépourvus d'intérêt, pour faire partie de l'hiſtoire générale d'une guerre. Nous déſirons ardemment qu'une plume plus éloquente que la nôtre raſſemble tous ces faits, & les préſente ſous un point de vue, hiſtorique & inſtructif tout à la fois. Un tel ouvrage, mis entre les mains

des élèves de la marine françoiſe, ne pourroit qu'exciter parmi eux cette noble émulation, qui eſt le préſage, preſque toujours certain, d'actions éclatantes. C'eſt autant dans cette vue, que pour mettre nos lecteurs à portée de juger ſainement, que nous avons donné, lorſque nous avons pu nous le procurer, le détail des évolutions navales, qui ont précédé, accompagné & ſuivi les combats, qui ſe ſont livrés ſur mer, durant la dernière guerre. Le même motif nous a auſſi déterminés à donner les lignes de bataille, ſans leſquelles on ne peut ſe former une juſte idée des évolutions que les Généraux ont ordonnées. Quelques perſonnes déſapprouveront peut-être les détails dans leſquels nous ſommes entrés à ce ſujet. Nous leur répondrons que nous les aurions entièrement ſupprimés, ſi nous n'euſſions eu pour objet que de préſenter des réſultats de combats; mais que nous étant propoſés de décrire exactement les événemens d'une guerre, la première uniquement maritime, que la France ait eue à ſoutenir, ceux de nos lecteurs qui déſirent de connoître les cauſes des ſuccès & des revers, nous ſauroient mauvais gré de les avoir omis. L'expoſé fidèle que nous

avons tâché d'en faire, nous a obligé de nous ſervir d'un grand nombre de termes de navigation & de tactique navale. Perſonne n'ignore que tous les arts, dans toutes les langues, ont leurs termes propres, dont on ne peut rejeter l'uſage, ſans s'expoſer à encourir le reproche d'ignorance. Pour nous rendre plus intelligibles, nous avons donc jugé à propos de donner une explication de ceux dont l'uſage eſt moins familier. On la trouvera à la ſuite d'un diſcours préliminaire, dans lequel nous avons expoſé les moyens & les reſſources, que la France & la Grande-Bretagne ont déployées l'une contre l'autre, durant la dernière guerre.

Toujours occupés de ne préſenter à nos lecteurs que les événemens dont le récit peut intéreſſer, nous avons cru ne devoir faire aucune mention, ni de l'entrepriſe flibuſtière d'un parti françois contre l'iſle de Jerſey, dans lequel il échoua complettement le 6 Janvier 1781, ni de l'expédition que le gouverneur de la Jamaïque forma, le 3 Août 1782, contre le fort, ſitué ſur la rivière Black dans le golfe du Mexique, ni des différentes incurſions des Sauvages ſur les derrières des Etats-Unis. Toutes ces expéditions, qui n'eurent pour objet que le

pillage & la ruine des paiſibles cultivateurs, ne contribuèrent en rien à accélérer le retour de la paix.

Il ſeroit ſuperflu de chercher dans cette Hiſtoire ces événemens militaires, qui en impoſent toujours aux hommes, plus par les grandes maſſes que les nations en guerre ont miſes en action, que par le mouvement d'impulſion qu'elles leur ont communiqué. Qu'il nous ſoit permis ſeulement de faire remarquer, que de toutes les guerres qui ont diviſé l'Europe, depuis un ſiècle & demi, la dernière a produit la révolution la plus grande & la plus rapide.

DISCOURS

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

UN nouvel empire fondé dans l'Amérique ſeptentrionale & reconnu ſouverain par toutes les puiſſances de l'Europe; la révolution qui ſépara de la métropole les treize États qui le compoſent, opérée dans le court intervalle de huit années; la nation, qui depuis la paix d'Utrecht avoit la prépondérance la plus grande dans l'Europe, & qui réclamoit avec hauteur le domaine excluſif des mers, forcée non-ſeulement de renoncer à cette prétention, auſſi contraire au droit des gens qu'humiliante pour les autres puiſſances, mais de reconnoître elle-même la ſouveraineté & l'indépendance de ſes colonies, pour la réduction deſquelles elle avoit dépenſé inutilement plus de deux milliards, tels ſont les événemens que préſente l'hiſtoire de la dernière guerre. La France, qui contribua le plus à cette étonnante révolution, dont l'effet fut de faire perdre à la Grande-Bretagne un tiers de ſes poſſeſſions, de diminuer ſon revenu en diminuant l'étendue de ſon commerce, & de doubler ſa dette nationale, auroit peut-être manqué le but qu'elle s'étoit propoſé, ſi elle eût ſuivi le ſyſtême qu'elle avoit conſtamment adopté dans toutes ſes guerres précédentes. Jetter un coup d'œil rapide ſur les moyens & les reſſources que ces puiſſances mirent en uſage l'une contre l'autre, indiquer même les fautes principales qu'elles

commirent, c'eſt mettre nos lecteurs en état de porter un jugement d'autant plus impartial, qu'il ſera plus éclairé.

De toutes les guerres qui ſe ſont allumées entre la France & l'Angleterre, aucune ne reſſemble à celle qui vient de ſe terminer. Juſqu'à l'époque de la dernière, ces deux puiſſances avoient toujours dirigé leurs efforts principaux du côté de la terre; & la Grande-Bretagne, ſoit qu'elle agît comme partie principale ſur terre, ſoit qu'elle n'y figurât que comme auxiliaire, avoit été rarement contrariée dans ſon projet de rendre ſa marine ſi formidable, qu'elle pût lutter ſeule avec avantage contre les forces navales réunies des autres puiſſances maritimes de l'Europe. Louis XIV, à la vérité, créa une marine qui diſputa l'empire des mers aux Anglois réunis aux Hollandois, durant la guerre de 1689. Mais la multitude d'ennemis auxquels il lui fallut faire face durant celle de la ſucceſſion, fut ſi conſidérable, l'entretien de ſes nombreuſes armées de terre devint ſi diſpendieux, les revers multipliés que ſes armes éprouvèrent, appauvrirent tellement ſes finances, qu'il ſe vit forcé de négliger ſa marine. L'état d'épuiſement dans lequel ſe trouva la France à ſa mort, acheva ce qu'avoit commencé la guerre de la ſucceſſion. Loin de pourvoir à l'entretien de ce qui reſtoit de vaiſſeaux, on les laiſſa pourrir dans les ports.

Les guerres que Louis XV porta ſucceſſivement en Italie, en Flandres & en Allemagne, ne permirent pas de

ſaire, pour l'entier rétabliſſement de la marine, les efforts qu'elle exigeoit. Les dépenſes des armées de terre abſorbant tous les revenus & toutes les reſſources de l'Etat, la France n'arma de vaiſſeaux que ce qui lui parut néceſſaire, plutôt pour protéger ſon commerce maritime, que pour troubler celui de ſes ennemis. C'étoit préciſément jouer avec le haſard de perdre, ſans avoir jamais celui de gagner. Auſſi ſes eſcadres, toujours inférieures en force, furent-elles, ou miſes en déroute, ou battues & priſes en grande partie.

La prévention nationale militoit en quelque ſorte contre le rétabliſſement de la marine. Eblouis des productions riches & ſans ceſſe renaiſſantes de leur ſol, & de la multitude de leurs manufactures, les François ont été lents à reconnoître que ſans une marine active & redoutable, le commerce d'un empire, quel qu'il ſoit, ne peut être floriſſant; & que ſans commerce extérieur, une nation ne peut attirer chez elle ces ſignes qui repréſentent les richeſſes, & qui donnent aujourd'hui la prépondérance. Il ne fallut pas moins que l'accroiſſement rapide des productions de leurs colonies durant la paix dernière, & la grande conſommation de ces productions chez l'étranger, pour tourner l'attention de leur gouvernement vers leur commerce maritime. Il s'occupa de lui donner de l'extenſion par les encouragemens qu'il lui accorda. La protection qu'il lui continua durant la guerre dernière, n'empêcha pas ſeulement ſa décadence; il en réſulta encore que les Antilles françoiſes furent

plus abondamment approviſionnées, qu'elles ne l'avoient été dans aucune guerre précédente, & que les nombreux convois qui y arrivèrent d'Europe, revinrent chargés de leurs productions, & entretinrent un commerce ſuivi entre-elles & la métropole.

Jamais la France ne pouvoit deſirer une circonſtance plus favorable, pour ſoutenir cette guerre contre la Grande-Bretagne. Au moment où elle prit les armes, les autres Etats de l'Europe jouiſſoient d'un calme profond. Elle eut l'adreſſe de l'entretenir, & même de contribuer à éteindre (1) un feu, qui pouvoit embrâſer durant pluſieurs années le Nord de l'Europe. Libre alors d'appliquer tous ſes moyens à l'augmentation de ſa marine, elle développa les plus grands efforts. Les conſtructions qu'elle ordonna dans les ports de Breſt, Toulon & Rochefort, ſurpaſsèrent en grandeur & en activité (2) toute idée qu'on pourroit s'en former. L'Europe en apprit avec étonnement le nombre & la rapidité. Elle vit ſortir de ſes chantiers, dans l'eſpace de trois ans, vingt (3) vaiſſeaux de ligne, qui remplacèrent avantageu-

---

(1) La guerre qui éclata entre l'Empereur & le Roi de Pruſſe, à la mort de l'Electeur de Bavière, en 1778.

(2) En 1780, *le Sceptre* de 74 canons, fut conſtruit & mis en état d'aller à la mer, en cent cinq jours.

(3) Depuis le commencement de l'année 1778 juſqu'à la fin de celle de 1780, on mit à la mer, dans ces trois ports, *le Terrible*, *l'Invincible*, *le Royal-Louis*, *le Majeſtueux* de 110 canons, *l'Au-*

ſement ceux que détruiſoient le temps, le long ſéjour à la mer, les combats & les tempêtes.

L'entretien de la marine de cette puiſſance ſur ce pied formidable, exigeoit une activité conſtante dans les conſtructions. On les (1) interrompit en 1780, & on ne les reprit que vers le milieu de l'année ſuivante, ſans doute après avoir reconnu les effets de cette interruption, qui devint avantageuſe à l'Angleterre; car cette puiſſance ayant redoublé, dans cet intervalle de temps, ſes travaux de conſtruction, vint à bout de couvrir la mer d'un plus grand (2) nombre de vaiſſeaux, & de reprendre aux Antilles cette ſupériorité, qui fut une des cauſes principales du ſuccès de ſes armes, le 12 avril 1782.

---

guſte & *le Triomphant* de 80, *l'Annibal*, *le Neptune*, *le Deſtin*, *le Héros*, *le Pluton*, *le Scipion*, *l'Hercule*, *le Magnanime*, *le Northumberland*, *le Sceptre*, *l'Illuſtre*, *le Brave* & *l'Argonaute* de 74 canons, & *le Jaſon* de 64. On refondit auſſi *la Ville de Paris* de 104 canons, *le Duc de Bourgogne* de 80, *le Citoyen*, *la Bourgogne*, *le Souverain* de 74, & *le Biſarre* de 64.

(1) En 1781, on ne mit à l'eau, dans les ports françois, que *la Couronne* de 80 & *le Pégaſe* de 74; & on refondit *le Guerrier* & *le Protecteur*. Les vaiſſeaux *l'Alcide*, *le Cenſeur*, *le Dictateur*, *le Puiſſant* & *le Suffiſant*, furent mis à l'eau l'année ſuivante.

(2) En 1780 & 1781, les Anglois mirent à la mer les vaiſſeaux, *la Fortitude*, *le Goliath* & *le Warrior* de 74, *l'Anſon*, *l'Agamemnon*, *le Belliqueux*, *l'Africa*, *l'Inflexible*, *le Magnanime*, *la Répulſe*, *le Sampſon* & *le Scepter* de 64, *le Léander*, *l'Adamant* & *l'Aſſiſtance*

Ce revers n'auroit point affligé la France, si son gouvernement eût été bien persuadé que les armées navales sont faites pour être offensives, & qu'elles ne peuvent le devenir, qu'autant qu'elles sont supérieures en forces. C'est encore plus à l'oubli de ce principe, qu'à la grande sécurité que lui avoient inspiré ses succès dans la guerre précédente, que la Grande-Bretagne doit imputer les pertes qu'elle a faites de plusieurs de ses possessions. La défensive sur mer sera presque toujours funeste à la puissance qui la mettra en usage. Sur terre, un Général habile, par la position avantageuse qu'il fait prendre, par les retranchemens dont il l'environne, peut couvrir plusieurs postes à la fois, arrêter dans leur marche des forces supérieures aux siennes, & leur faire consumer en pure perte les frais de toute une campagne. Sur mer au contraire, une armée navale ne peut observer des forces supérieures, sans courir les dangers d'un combat inégal. Elle pourra, à la vérité, lorsqu'elle sera stationnée aux Antilles, préserver de l'invasion l'isle dont elle aura choisi les ports pour retraite; mais forcera-t-elle l'ennemi de discontinuer l'attaque de celle qu'il aura formée avec des forces navales supérieures? Les armées navales angloises

---

de 50. Ils refondirent *le Namur* de 90, *l'Hercule* & *le Fame* de 74. *Le Namur, le Fame, le Warrior, l'Agamemnon, l'Anson, le Belliqueux* & *la Répulse*, faisoient partie de l'armée de l'amiral Rodney, le 12 Avril 1782. *Le Sceptre, le Magnanime, l'Africa* & *l'Inflexible*, allèrent en 1781 & 1782 renforcer dans l'Inde l'escadre de l'amiral Hughes.

ont-elles empêché la reddition de la Grenade, de Tabago, de Saint-Chriſtophe, d'York-Town & de Trinquemalay? Dès que ces iſles & ces places ne purent plus être défendues par les eſcadres britanniques, dès quelles furent abandonnées à elles-mêmes, elles durent faire une réſiſtance d'autant moins longue, qu'elles étoient plus dépourvues de fortifications.

La France ſembloit ſe défier tellement des moyens qu'elle avoit, pour entretenir ſa marine ſur l'offenſive, qu'elle profita du retour de la dernière paix, pour faire fortifier la Martinique & la Guadeloupe. Il eſt permis de croire que la Grande-Bretagne auroit ſuivi cet exemple, ſi elle eût pu prévoir l'inſuffiſance de ſes eſcadres pour la conſervation de ſes colonies. Mais trop fière de la prépondérance maritime que lui avoient donné ſes ſuccès, lors de la guerre de 1756, cette puiſſance dut dédaigner ce moyen de défenſe, parce qu'elle ne dut jamais s'attendre que les dépenſes de la guerre de terre, qu'elle avoit entrepris de ſoutenir ſur le continent de l'Amérique, égaleroient (1) preſque celles, qu'exigeroit l'armement de ſes eſcadres.

(1) Les dépenſes du département de la marine de la Grande-Bretagne, depuis 1776 juſqu'en 1782, montèrent à 48,963,523 liv. ſterling, & celles du département de la guerre, non compris l'artillerie, à 47,075,270 livres ſterling. *Voyez le rapport du comité, nommé par la chambre des Communes pour faire des recherches ſur l'état des finances, publié en 1782.*

Nous avons fait remarquer qu'elle n'avoit pas déployé moins d'activité que la France, dans ses constructions. Mais de quelle utilité pouvoit-être un aussi grand nombre de vaisseaux pour ces deux puissances, tant qu'elles manqueroient de bras pour les armer? Privée du secours des Américains par l'insurrection des colonies, & du service des étrangers par les armemens qu'ordonnèrent les trois puissances maritimes du Nord pour la protection de leur pavillon, la Grande-Bretagne fut forcée de chercher dans ses trois royaumes les équipages de ses vaisseaux. La France, dont le commerce maritime n'avoit jamais été assez étendu pour lui fournir un nombre de matelots, proportionné à celui de ses vaisseaux, completta les siens avec ses troupes de terre. L'Angleterre l'imita, mais sans pouvoir tirer le même avantage de cette ressource, parce qu'elle avoit transporté la majeure partie de son infanterie sur le continent de l'Amérique, pour combattre les forces des États-Unis.

Ce ne fut pas là le seul obstacle que la France eut à surmonter durant la dernière guerre. Le gouvernement britannique, en faisant saisir les bâtimens neutres, dont le chargement consistoit en matériaux propres à la construction & à l'armement des vaisseaux, ne troubloit pas seulement le commerce maritime des puissances du Nord; il interrompoit encore l'approvisionnement des ports françois en munitions navales, & sur-tout en mâtures. L'exécu-

tion

tion complette de ce projet tendoit à anéantir indirectement les forces navales françoises, puisqu'il seroit devenu impossible de les armer. On doit au ministre de la marine, alors en place, d'avoir rendu infructueuses les tentatives de l'Angleterre, en faisant servir les canaux (1) de Flandres & de Picardie au transport des mâtures & des autres munitions navales. Quand ces canaux, dont l'utilité est reconnue depuis très-long-temps, n'auroient produit que ce seul avantage, ne seroit-il pas assez grand pour en hâter la confection au retour de la paix, pour déterminer à en ouvrir de nouveaux dans d'autres provinces, & enfin à redresser le cours des rivières, susceptibles (2) d'être navigables? Mais si par la nouvelle route qu'il adopta pour approvisioner les arsenaux, le ministre françois fut assez heureux pour pré-

(1) Les trains de mâtures arrivés à Cambray, les uns venant d'Ostende par le canal de Dort & par l'Escaut, les autres d'Ostende à Gand par le canal de Bruges & de-là à Cambray, en étoient transportés par terre l'espace de quatorze lieues, jusqu'à Saint-Quentin. Là on les remettoit en trains, pour les faire flotter sur le canal de Crozat, depuis Saint-Quentin jusqu'à Chauni. Ensuite ils entroient dans l'Oise qu'ils descendoient jusqu'à Conflans-Saint-Honorine, d'où ils remontoient la Seine jusqu'au canal de Briare, le traversoient pour tomber dans la Loire, qu'ils descendoient jusqu'à l'isle d'Aindret au-dessous de Nantes. C'étoit-là qu'on les embarquoit sur des gabarres, qui les portoient à Brest & à Rochefort.

(2) Par exemple, l'Indre & le Cher, rendus navigables, ne vivifieroient-ils pas le Berri? ne quadrupleroient-ils pas la valeur des forêts de cette province?

venir la disette absolue de munitions navales dont ils furent menacés, il ne put également se procurer, aussi promptement que les Anglois, les moyens de doubler les vaisseaux de guerre en cuivre, ni même armer leurs ponts de caronades.

Cette arme, inventée en Ecosse durant la dernière guerre, est une espèce d'obus très-court, dont la plus forte charge a été jusqu'à présent de 48 livres de balles. L'amirauté de la Grande-Bretagne en fit placer d'abord sur les ponts de quelques frégates, pour en faire l'essai. Lorsqu'elle eut bien reconnu son effet destructeur, par les grands dommages qu'elle causa aux manœuvres, aux agrêts & aux voiles des vaisseaux de guerre françois, contre lesquels son feu fut dirigé dans des combats particuliers, elle en fit garnir les gaillards d'arrière & d'avant de tous ses vaisseaux de ligne. On a remarqué qu'elle cause un ravage beaucoup moins grand dans les actions générales que dans les combats particuliers, parce que deux armées ne peuvent presque jamais combattre d'aussi près que deux vaisseaux, & qu'alors la charge de cette arme, beaucoup plus courte que les canons, diverge d'autant plus que son point de mire est plus éloigné, & par conséquent frappe plus rarement à son but. La France pouvoit-elle en faire fondre, lorsque les deux fonderies, établies à Ruelle & à Aindret pour le service de sa marine, avoient peine à suffire à la fourniture de l'artillerie des vaisseaux & des frégates qu'elle faisoit construire?

Diſputer l'empire de l'Océan avec des armes inégales, étoit donc pour elle un déſavantage évident. Celui de ne pouvoir doubler tous ſes vaiſſeaux en cuivre, auſſi promptement que la Grande-Bretagne, fut bien plus grand.

L'Angleterre fait exploiter depuis pluſieurs ſiècles des mines de cuivre auſſi excellent qu'abondant, & connoît l'art de le laminer, & de le convertir en feuilles. Non-ſeument la France ignoroit cette manière de le préparer, avant de pouvoir s'en ſervir; mais il fallut encore que cette puiſſance, dont les mines n'ont juſqu'à préſent fourni ce minéral qu'en petite quantité, s'en approviſionnât chez l'étranger. Les retards qu'elle eſſuya dans les premiers envois, qui ne furent pas tous de bonne qualité, en apportèrent néceſſairement d'autres dans le doublage de ſes vaiſſeaux. A peine en avoit-elle pu faire doubler la moitié, à la fin de l'année 1781. Delà, l'inégalité de marche trop diſproportionnée de ſes vaiſſeaux doublés & non-doublés, qui arrêta ſouvent l'exécution des mouvemens, & qui ne permit pas de profiter des occaſions que les Anglois donnèrent pluſieurs fois, de les attaquer avec avantage. Une eſcadre doublée (1) en cuivre, acquiert alors une ſi grande ſupériorité

(1) Le doublage en cuivre étoit connu dès le ſiècle dernier. « Les vaiſſeaux dit Aubin, à l'article *Doublage* dans ſon Dictionnaire de marine, imprimé en 1702 à Amſterdam, » qu'on deſtine » pour l'Oueſt, ſur-tout pour les lieux éloignés, ont beſoin d'un » bon doublage, qui ſoit garni d'une infinité de clous & de ploc

de marche ſur celle qui ne l'eſt pas, qu'elle devient libre de la combattre ou non, de loin ou de près.

En éprouvant la première les avantages du doublage en cuivre, la Grande-Bretagne fut auſſi la première à gémir de ſes funeſtes effets. On ſait par expérience qu'un vaiſſeau doublé en cuivre, conſerve en mer la même marche qu'il a en ſortant du port, & qu'il n'a plus beſoin d'être carené tous les ans. Durant les guerres précédentes, les eſcadres ſtationnées aux Antilles, y avoient rarement ſéjourné deux campagnes conſécutives. La ſaiſon de l'hivernage, funeſte tout à la fois aux équipages & aux vaiſſeaux que les vers auroient criblé de leurs piqûres, avoit néceſſité leur retour en Europe. Lorſqu'on eut reconnu que le doublage en cuivre les préſervoit de l'attaque des vers, alors, au lieu de les faire revenir, on ne s'occupa plus que de completter leurs équipages avec des recrues qu'on leur envoya d'Europe. Mais comme on ne fit pas aſſez attention que, plus un vaiſſeau de guerre tient long-temps la mer, plus il s'arque, plus ſes coutures s'ouvrent, plus enfin les dangers auxquels il eſt expoſé dans ſon retour augmentent; on ne vit plus rentrer dans les ports d'Angleterre que les vaiſſeaux que leur vétuſté, ou les dommages qu'ils avoient reçus dans les combats, avoient mis hors de ſervice.

» entre le doublage & le franc bord. *On y met même quelquefois* » *du cuivre, afin de garantir le bois de la criblure des vers.* »

Le doublage en cuivre couvroit leur mauvais état; les coups de vent & les tempêtes ne le firent que trop connoître. Des voies d'eau ſubites, d'autant plus dangereuſes, qu'il fut impoſſible de les ſonder extérieurement, ne laiſsèrent aucun eſpoir de ſalut. La Grande-Bretage eut alors à regretter les équipages en entier des vaiſſeaux, *le Thunderer, le Stirling-Caſtle, le Centaure, la Ville de Paris, & le Glorieux*, naufragés corps & biens, & la perte du *Ramillies*. De tels malheurs, eſſuyés en pleine mer, & dont l'hiſtoire ne fournit point d'exemple, ne ſervent que trop à prouver combien le doublage en cuivre, ſi propre à remplir les vues du moment, devient dangereux pour les vaiſſeaux qui, hors d'état de tenir la mer dans des parages éloignés, ſont renvoyés dans les ports d'Europe pour y être radoubés.

Nous n'entreprendrons point d'examiner les inconvéniens, qui peuvent réſulter de laiſſer les vaiſſeaux déſarmés avec leur doublage. La grande quantité de bois qu'on a fait ſervir aux conſtructions durant la dernière guerre, n'a pas toujours permis de n'employer que ceux qui avoient acquis le degré de ſéchereſſe néceſſaire. C'eſt au temps ſeul à nous inſtruire de l'effet du cuivre, appliqué ſur des bois verds. Mais nous croyons qu'il eſt indiſpenſable pour la conſervation des vaiſſeaux, & encore plus de leurs équipages, d'avoir la précaution de dédoubler ceux qu'on deſtinera pour des ſtations éloignées, afin de viſiter exactement leurs

francs-bords & de rebattre leurs coutures, ſur-tout s'ils ſont reſtés déſarmés durant pluſieurs années conſécutives.

Autant les deux puiſſances montrèrent d'activité à conſtruire & à doubler leurs vaiſſeaux en cuivre, autant leurs marins déployèrent de zèle & d'ardeur. On ne peut diſconvenir que la dernière guerre n'ait contribué à perfectionner la tactique navale, & même à reculer les limites des connoiſſances humaines ſur cette partie. Auparavant qu'elle éclatât, les François n'avoient jamais autant évolué ſous le feu de leurs ennemis, ſoit dans les affaires générales, ſoit dans les combats particuliers. Cette célérité & cette préciſion dans les mouvemens, qu'ils développèrent aſſez généralement, ils les devoient aux trois eſcadres d'évolution, que leur gouvernement fit ſortir en 1772, 1775 & 1776, ſous le commandement des comtes d'Orvilliers, de Guichen & du Chaffault. On ne peut trop le répéter, les eſcadres d'évolution ſont aux marins, ce que les camps ſont aux troupes de terre. Ce n'eſt qu'en exécutant des manœuvres en grand, qu'ils peuvent apprendre les uns & les autres, à conſerver cet ordre, cette préciſion, cet enſemble, qui font la force d'une armée, & qui déterminent la victoire. Quand l'utilité des eſcadres d'évolution ne ſeroit pas auſſi évidemment démontrée qu'elle l'eſt par l'inſtruction qu'en retira le corps de la marine, dans les trois campagnes dont nous venons de parler, le Gouvernement françois a trop d'intérêt d'entretenir ſes

anciens marins en activité, & d'en former de nouveaux, pour n'en pas armer une tous les ans.

Si les escadres d'évolution avoient servi durant la paix à l'instruction de la marine royale, on doit dire aussi que la dernière guerre contribua beaucoup à celle des officiers marchands, qui furent employés sur les vaisseaux du roi. Comme depuis long-temps la France n'avoit entretenu qu'un certain nombre de vaisseaux, parce qu'elle ne regardoit sa marine que comme un accessoire de forces, le nombre de ses marins cessa bientôt d'être en proportion avec les grands armemens qu'elle ordonna, dès le commencement de la dernière guerre. Elle y suppléa par des officiers (1) qu'elle tira de sa marine marchande. En les appellant à la défense des vaisseaux de guerre, elle leur ouvrit tout à la fois la carrière des honneurs & des récompenses militaires. A portée d'observer l'ordre & la discipline établis parmi de nombreux équipages, & de s'instruire par la pratique des manœuvres en grand, des évolutions navales & des marches en convoi, ils purent aisément saisir la différence de la science des marins de celle des navigateurs. Les uns, destinés à tenir la mer en escadre ou en corps d'armée, doivent tantôt se resserrer dans un petit espace, tantôt s'étendre infiniment. Toujours attentifs aux signaux de leurs com-

(1) On les a désignés dans le cours de cette Histoire sous la dénomination d'*officiers auxiliaires*.

mandans, dans quelqu'ordre de marche ou de bataille qu'ils ſoient, ils doivent manœuvrer de manière à ſerrer de près, lorſque les circonſtances l'exigent, le vaiſſeau dans les eaux duquel ils ſont, de façon toutefois qu'ils ne l'abordent point, & qu'ils ne craignent pas auſſi de l'approcher. L'exécution de ces manœuvres ſuppoſe dans chaque commandant une connoiſſance parfaite des qualités de ſon vaiſſeau, & ce coup d'œil que l'art peut perfectionner, mais que la nature ſeule donne. Les autres, qui n'ont pour objet que d'arriver à leur deſtination, promptement & aux moindres frais poſſibles, ne doivent faire en temps de paix que les manœuvres qui les mènent à leur but. En temps de guerre, s'ils ſont ſous la protection de vaiſſeaux de ligne, ils naviguent, pour ainſi dire, en maſſe, parce qu'il n'eſt pas poſſible de les faire mettre en ligne, ſoit à cauſe de leur nombre, ſoit à cauſe de la peſanteur de leur marche. Loin de chercher à s'approcher, ils s'iſolent en quelque ſorte, pour éviter des abordages, qui non-ſeulement tomberoient aux frais de leurs armateurs, mais qui pourroient même leur faire manquer leur voyage. Cette diſtinction que nous venons d'établir entre les manœuvres de navigation & celles d'évolution, n'a pas échappé à un écrivain, qu'on ne peut accuſer de flatterie envers le corps de la marine françoiſe. *La marine des Indes hollandoiſes*, dit l'auteur de l'Hiſtoire politique & philoſophique des établiſſemens européens dans les deux Indes, *eſt commandée par*

Tome premier, page 495, dernière édition in-8°.

des officiers, qui ont tous commencé par être matelots ou mousses. Ils sont pilotes, ils sont manœuvriers, mais ils n'ont pas la première idée des évolutions navales. Si durant une navigation d'un aussi long cours que celle de l'Inde, l'officier marchand ne peut parvenir à connoître les manœuvres d'évolution, dont il seroit à désirer qu'il eût au moins quelques notions, est-on fondé à prétendre que ses traversées d'Europe en Amérique, & ses retours d'Amérique en Europe, contribueront à les lui apprendre?

Il nous reste maintenant à examiner si la France & l'Espagne tirèrent le meilleur parti possible de la supériorité de leurs forces. Il semble d'abord que le gouvernement françois, au lieu d'envoyer l'escadre de Toulon sur les parages de l'Amérique septentrionale, auroit porté un coup plus sensible à la Grande-Bretagne, en l'envoyant attaquer ses isles du vent. L'invasion de la plus grande partie de ses possessions aux Antilles auroit été d'autant plus rapide, qu'elles étoient entièrement dégarnies de forces de terre & de mer. Une si puissante diversion auroit donc opéré plus promptement la reconnoissance de l'indépendance des Américains. Mais ayons le courage de le dire, le gouvernement françois n'avoit pas encore assez calculé combien le dommage, causé à la Grande-Bretagne dans son commerce, en auroit apporté dans ses moyens de résistance. On doit attribuer à la même cause l'inaction des forces navales espagnoles aux Antilles. L'es-

cadre, envoyée à l'isle de Cube 1780, & qui ne rentra dans le port de Cadix qu'en 1783, n'établit aucune croisière, ni contre les convois anglois qui descendirent tous des isles du vent à la Jamaïque sous la foible escorte de deux à trois vaisseaux de guerre, ni contre ceux qui débouquèrent par le canal de la Floride, ou par la pointe de Maysi, pour revenir en Europe. Quand même la plupart de ces croisières auroient été infructueuses, toujours auroient-elles produit le bon effet de forcer l'Angleterre de donner de plus nombreuses escortes à ses convois, de diminuer ses forces actives, soit en Europe, soit en Amérique, & par conséquent de les rendre moins redoutables à ses ennemis. *Prenez à l'Anglois une colonie*, a judicieusement dit un écrivain, *il menacera. Ruinez son commerce, il se révoltera. Sa marine n'existe que par sa finance, & sa finance n'a d'autres fonds que son commerce..... C'est donc à son commerce seul qu'il faut faire la guerre.*

Voyez l'Encyclopédie, article Marine.

Mais ce fut principalement le siége de Gibraltar par les Espagnols, & leur persévérance à vouloir s'emparer de cette place, qui privèrent en quelque sorte la France & l'Espagne des avantages que devoit leur procurer la supériorité de forces navales, qu'elles avoient sur la Grande-Bretagne. Si ces deux puissances avoient dirigé contre les Antilles angloises les forces de terre & de mer qu'elles employèrent si inutilement à l'attaque de ce rocher, & à s'opposer à son ravitaillement, il est hors de doute

qu'elles n'eussent obtenu le succès le plus complet, parce que, comme on l'a démontré ci-dessus, la puissance qui conserve l'offensive sur mer, peut toujours choisir le point qu'elle veut attaquer, sur-tout si son ennemi en a plusieurs à défendre.

Voyez les pages XIV & XV.

EXPLICATION

Par ordre alphabétique des principaux termes de navigation & de tactique navale, dont on a fait uſage dans le cours de cette hiſtoire.

AFFALÉ, ſe dit d'un vaiſſeau entraîné vers la côte par les vents ou les courans, & alors en danger de ſe perdre.

AIR DE VENT, c'eſt l'une des trente-deux pointes de la bouſſole qui diviſent l'horiſon en parties égales, dont chacune eſt de onze degrés quinze minutes.

AMARINÉ, ſe dit d'un vaiſſeau quand il a été pris, & qu'en place de ſon équipage on y en a mis un du vaiſſeau preneur.

AMURER SA GRANDE VOILE, c'eſt haller ſes amures du côté du vent.

ARQUÉ. Un vaiſſeau eſt arqué, quand il a ſes extrémités plus baſſes que ſon milieu.

ARRIVER, c'eſt obéir au vent; c'eſt éloigner ſa proue de la direction du vent.

ARRIVER A LA BORDÉE, c'eſt ſe rendre directement dans un point, ou dans un mouillage, ſans être obligé de courir des bords, ou de louvoyer pour l'atteindre.

ARRIVER DE DEUX QUARTS, c'eſt éloigner la proue du vaiſſeau de la direction du vent de deux airs de vent, ou de vingt-deux degrés trente minutes.

ARRIVER DE FRONT. Cette manœuvre a lieu, lorſque pluſieurs vaiſſeaux, en arrivant tous à la fois ſe conſervent ſur la ligne ſur laquelle ils étoient rangés auparavant.

ARRIVER EN DÉPENDANT, ſe dit d'un vaiſſeau ou d'une eſcadre

au vent d'une autre, qui arrive pour l'approcher, mais toujours de manière à conſerver l'avantage du vent.

Atterrer, c'eſt arriver à la vue de terre.

Bouées, ce ſont des corps flottans qui tiennent par un cordage à une ancre, pour indiquer l'endroit où elle eſt.

Brise, vent qui s'élève régulièrement chaque jour, à certaines heures, dans quelques parages.

Chapelle. Un vaiſſeau fait ou prend chapelle, quand il prend vent devant par défaut de bien gouverner, ou par ſaute du vent de l'avant; de manière que ſes voiles venant à coëffer, il vire malgré le manœuvrier, s'il n'eſt pas vif à contrebraſſer devant.

Carguer une voile, c'eſt retrancher une voile par le moyen des cargues, & la mettre en état d'être facilement ſerrée contre la vergue.

Chasser sur ses ancres. Un vaiſſeau chaſſe ſur ſes ancres, lorſqu'elles labourent le fond de la mer.

Coeffé. Un vaiſſeau eſt coëffé, lorſque le vent enfle ſes voiles dans le ſens oppoſé à celui où il doit les enfler ordinairement pour faire route, ce qui met le vaiſſeau dans le cas d'aller de l'arrière, au lieu d'aller de l'avant.

Combattre a bord opposé, c'eſt courir une ligne oppoſée à celle que l'ennemi tient en combattant.

Corps mort. On entend par cette expreſſion de groſſes ancres, mouillées dans les rades des grands ports avec leurs cables, dont un bout eſt ſoutenu à fleur d'eau par des coffres ou d'autres corps flottans; de manière que les plus gros vaiſſeaux puiſſent s'y amarrer dans les temps de tempête, ſans craindre de chaſſer, ou s'y touer, en cas de beſoin.

Couper un vaisseau, c'eſt, ou le croiſer de manière qu'on puiſſe être à portée de le combattre au point de ſection des deux routes, ou le ſéparer de ſon eſcadre pour le combattre.

Courir en échiquier. Une armée ou une escadre courent en échiquier, lorsque les vaisseaux se tiennent les uns par rapport aux autres sur la ligne du plus près babord, les amures à tribord, ou sur celle du plus près tribord, les amures à babord; de manière que, s'ils viennent tous à virer en même-temps, ils se trouvent, après leur virement, formés en ligne de bataille.

Courir largue. Un vaisseau coure largue, lorsque la direction du vent avec la route qu'il fait, est de plus de six airs de vent.

Courir grand largue. Un vaisseau coure grand largue, lorsque la direction du vent avec la route qu'il fait, est de plus de huit airs de vent, & moins de quatorze.

Culer, se dit d'un vaisseau qui va en arrière.

Débouquer, c'est sortir d'entre les terres, pour entrer en pleine mer.

Décaper, c'est sortir d'entre les caps d'un golfe, pour prendre la grande mer.

Dérive, est le transport du vaisseau sous le vent de la route qu'il tient.

Désaffourcher. On désaffourche, lorsqu'étant mouillé sur deux ancres, on en lève une pour être plutôt prêt à appareiller.

Donner chasse, c'est poursuivre.

Doubler une pointe, un cap, c'est les dépasser.

Faire arriver une armée, c'est ordonner à une armée d'obéir au vent, d'éloigner sa proue de la direction du vent.

Faire arriver une armée par un mouvement successif. Une armée exécute cette évolution, lorsque chaque vaisseau en suivant la même route que le vaisseau de tête, éloigne sa proue de la direction du vent, dans le point où ce vaisseau a commencé le premier cette manœuvre.

Faire former la ligne de bataille tribord ou babord amure, c'est faire ranger ses vaisseaux dans la direction de la ligne

du plus près du vent, le vent ſoufflant du côté droit ou du côté gauche du vaiſſeau.

Faire former la ligne de bataille par rang de vitesse, c'eſt ordonner aux vaiſſeaux de former la ligne de bataille, ſans s'aſſujettir aux poſtes qui leur ſont preſcrits, de manière que la ligne ſoit formée le plus promptement poſſible.

Grain, c'eſt une augmentation ſubite & conſidérable de la force & ſouvent de la direction du vent, qui eſt de peu de durée, & fréquemment accompagnée de pluie.

Haubans d'un vaisseau. Ce ſont les cordages qui ſoutiennent les mâts du vaiſſeau, tribord & babord, contre les mouvemens du roulis.

Lever chasse, c'eſt ceſſer de pourſuivre.

Lof pour lof, ſignifie vent arrière.

Manœuvres courantes. On appelle ainſi celles qui ne ſont pas fixées par les deux bouts, & qu'on peut faire aller & venir au moyen des poulies.

Mettre a la cape, c'eſt orienter au plus près poſſible l'une des baſſes voiles, ou une, ou pluſieurs des voiles baſſes d'étai, & mettre en même-temps la barre du gouvernail à venir au vent ; le vaiſſeau diſpoſé de cette manière, ne fait preſque pas de chemin. On n'a recours à cette manœuvre, que lorſqu'une trop grande agitation de la mer ne permet pas de mettre en panne.

Mettre en panne, c'eſt orienter les voiles d'un vaiſſeau, de manière qu'une partie tendant à le faire aller en avant, & l'autre à le faire aller en arrière, il reſte par cette contrariété comme en repos.

Mouiller, c'eſt jeter l'ancre.

Moussons, ce ſont des vents de ſaiſon réglés, qui ſoufflent conſtamment entre les Tropiques, dans les mers des Indes, durant ſix mois dans la même direction à peu près, & durant les ſix mois

ſuivans dans la direction oppoſée. Leur changement eſt preſque toujours accompagné de variations de vent continuelles, de grains, d'orages, & ſouvent de coups de vent.

Ordre de bataille naturel, c'eſt celui qu'obſerve une armée, quand la ſeconde eſcadre ſert d'avant-garde.

Ordre de bataille renversé, c'eſt celui qu'obſerve une armée, quand la troiſième eſcadre fait l'avant-garde.

Porte-Haubans, c'eſt un aſſemblage de pièces de bois, placées de chaque côté du vaiſſeau, vis-à-vis de chaque mât, ſur leſquelles ſont attachés les haubans.

Porter, c'eſt gouverner ſur un objet, & quelquefois arriver.

Porter a quatre quarts, c'eſt courir à quatre airs de vent.

Porter au large, c'eſt s'éloigner de la côte.

Prendre chasse, c'eſt s'éloigner du vaiſſeau qui pourſuit.

Prolonger une armée, c'eſt parcourir une ligne parallèle à l'armée qu'on veut combattre au vent ou ſous le vent à elle, ſoit en faiſant la même route, ſoit en faiſant une route directement oppoſée.

Ras de marée, c'eſt un courant qui ſe fait quelquefois ſentir aux approches des côtes, qui clapote & écume ſouvent avec un certain bruit.

Refuser. Le vent refuſe, lorſqu'il ſe rapproche de la direction de la route.

Remonter au vent, c'eſt courir des bords, pour s'élever au vent d'un point quelconque.

Remorquer. Un vaiſſeau en remorque un autre, lorſqu'il le traîne.

Revenir au plus près du vent, c'eſt reprendre la route qui approche le plus près de la direction du vent.

Revirer, c'eſt virer une ſeconde fois.

Risée, c'eſt une augmentation de vent qui dure peu.

Saute

SAUTE DE VENT. On dit que le vent a ſauté, lorſque ſa direction a changé tout-à-coup, de pluſieurs airs de vent.

S'EMBOSSER. Un vaiſſeau s'eſt emboſſé, lorſque, préſentant le côté autrement qu'il n'eſt arrêté par ſes ancres, il donne le travers à l'objet qu'il veut canonner.

SE FORMER DANS LES EAUX DU VAISSEAU DE TÊTE OU DE QUEUE D'UNE ARMÉE, c'eſt aller prendre & ſuivre exactement la route du vaiſſeau de tête ou de queue.

TENIR LE VENT, c'eſt rapprocher la direction de la route de celle du vent.

TOUER, c'eſt haler un vaiſſeau par le moyen des grelins & ancres à jet, en virant le grelin ſur le cabeſtan.

TRIBORD ET BABORD. Tribord eſt le côté droit, & babord le côté gauche du vaiſſeau.

VAISSEAU DÉGRÉÉ. Un vaiſſeau eſt dégréé, quand ſes gréémens ſont coupés de manière qu'il ne puiſſe plus gouverner.

VAISSEAU DÉSEMPARÉ. Un vaiſſeau eſt déſemparé, lorſqu'il a perdu quelques voiles ou vergues, ou qu'il a reçu dans ſa mâture quelque dommage aſſez conſidérable, pour ne pouvoir ni faire de la voile, ni manœuvrer.

VAISSEAUX DE TÊTE QUI ONT BEAUCOUP LARGUÉ, c'eſt-à-dire, qui ont beaucoup obéi au vent.

VIRER VENT ARRIÈRE, ſe dit d'un vaiſſeau qui, en virant de bord, préſente ſa poupe au vent.

VIRER VENT DEVANT, ſe dit d'un vaiſſeau qui, en virant de bord, préſente ſa proue au vent.

VIRER VENT ARRIÈRE, OU LOF POUR LOF TOUS A LA FOIS, eſt un mouvement par lequel tous les vaiſſeaux d'une armée, ou d'une eſcadre, virent en même-temps, en préſentant leur poupe au vent.

VIRER VENT ARRIÈRE PAR LA CONTRE-MARCHE, eſt un mouvement par lequel chaque vaiſſeau d'une armée, ou d'une eſcadre, vire à ſon tour, l'un après l'autre, en commençant par celui de la tête, & vient former une nouvelle ligne ſous le vent de la première.

OBSERVATION.

Nous n'ignorons pas combien il eſt difficile de donner des définitions, qui réuniſſent l'exactitude & la clarté à la préciſion. C'eſt pourquoi nous aurions bien déſiré que le Dictionnaire des termes de la marine, annoncé depuis pluſieurs années par l'Académie de Breſt, eût été publié. Au lieu de chercher à y ſuppléer par les définitions que nous venons de donner, nous nous ſerions impoſé la loi de tranſcrire mot à mot celles dont nous avons eu beſoin pour expliquer un grand nombre de termes techniques, que le récit des événemens de la dernière guerre nous a obligé d'employer.

AVIS AU RELIEUR.

1°. *La Carte du golfe du Mexique*, à la page 70.

2°. *La Carte de l'isle de Saint-Cristophe*, à la page 238.

3°. *La Carte de la baie de Trinquemalay*, à la page 316; de manière que ces trois Cartes se déployent de droite à gauche, & qu'au moyen d'onglets elles sortent entièrement du volume.

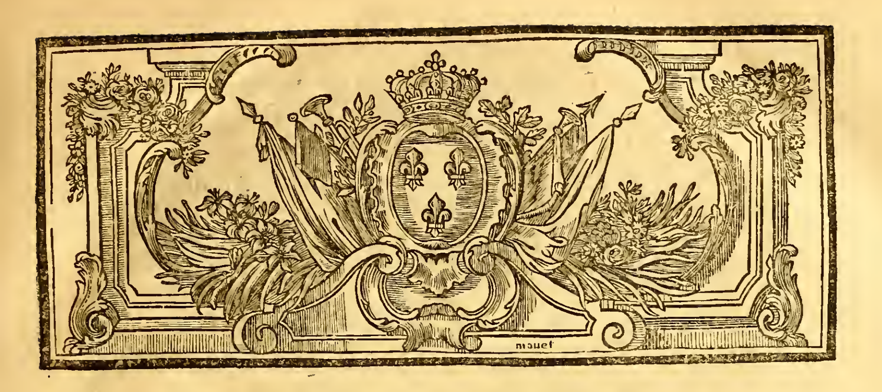
Il placera à la fin du volume *les Cartes des Etats-Unis*, *des Isles du vent*, *& du golfe de Bengale*, par ordre de numéro; de manière qu'elles se déployent de gauche à droite, & qu'au moyen d'onglets elles sortent, comme les premières, entièrement du volume.

SOMMAIRE
DE
LA PREMIERE PARTIE.

I. *Conditions principales du Traité de Paix de 1763.* II. *Cessions faites par l'Espagne.* III. *État de l'Angleterre, à la fin de la Guerre de 1756.* IV. *Le Canada prend une nouvelle forme.* V. *Conquêtes de la Compagnie des Indes Angloise.* VI. *Accroissement de son Commerce.* VII. *Administration intérieure de la Grande Bretagne.* VIII. *Elle secoure sa Compagnie des Indes.* IX. *Station de ses forces navales durant la dernière Paix.* X. *Son influence dans l'Europe.* XI. *Acte du Timbre.* XII. *Effet qu'il produit.* XIII. *Il est revoqué.* XIV. *Impôt sur le Thé exporté en Amérique.* XV. *Il est suspendu.* XVI. *La perception du droit sur le Thé ordonnée.* XVII. *Raisons qui devoient l'empêcher.* XVIII. *Mécontentement général en Amérique.* XIX. *Acte du Parlement pour fermer le Port de Boston.* XX. *Effet qu'il produit.* XXI. *Conduite du Peuple de Boston.* XXII. *Proclamation du Général Gage, inutile.* XXIII. *Résolutions du Congrès assemblé à Philadelphie.* XXIV. *Acte du Parlement, pour restreindre la pêche de la Nouvelle Angleterre.* XXV. *Affaire de Lexington.* XXVI. *Fermentation générale en Amérique.* XXVII. *Défense vigoureuse des Bostoniens.* XXVIII. *Expédition de Montgommeri dans le Canada.* XXIX. *Incendie*

de Norfolk & de Falmouth. XXX. *Acte du Parlement pour interdire tout commerce avec les Colonies.* XXXI. *Les Anglois évacuent Boston.* XXXII. *La Grande-Bretagne prend 2000 Allemands à sa solde.* XXXIII. *Le Congrès prononce l'indépendance de l'Amérique.* XXXIV. *Séparation de l'Amérique prévue depuis long-temps.* XXXV. *Conduite impolitique de la Grande-Bretagne.* XXXVI. *Enthousiasme des Américains.* XXXVII. *Le Général Howe attaque New-York.* XXXVIII. *Il réduit une grande partie du New-Jersey.* XXXIX. *Belle Manœuvre du Général Washington.* XL. *Ouverture tardive de la Campagne de 1777.* XLI. *Combat de German-Town.* XLII. *Marches du Général Burgoyne.* XLIII. *Obstacles qu'il a à surmonter.* XLIV. *Il essuye un échec à Bennington.* XLV. *Combat de Still-Water.* XLVI. *Capitulation & prise de son armée.* XLVII. *Tristesse en Angleterre, à la nouvelle de cet événement.* XLVIII. *Pertes du commerce maritime Anglois.* XLIX. *Démarches du Congrès auprès des Puissances maritimes de l'Europe.* L. *Vexations des Anglois envers le Pavillon François.* LI. *Plaintes de la France, inutiles.* LII. *Prétentions de la Grande-Bretagne.* LIII. *Nouveau plan de conduite du Ministère Anglois.* LIV. *Traité de la France avec les États-Unis de l'Amérique.* LV. *Déclaration de la France à l'Angleterre.* LVI. *Conduite du Gouvernement Britannique.* LVII. *Il cherche à se réconcilier avec les Américains.* LVIII. *Propositions des Commissaires pacificateurs rejettées.* LIX. *Nouvelle tentative des mêmes Commissaires, infructueuse.* LX. *Le Gouvernement Britannique agissoit-il de bonne foi ?* LXI. *Arrivée du Comte d'Estaing en Amérique.* LXII. *Son apparition devant*

XCVII. *Départ du Comte d'Eſtaing pour Saint-Domingue.* XCVIII. *Priſe de Savannah par les Anglois.* XCIX. *Arrivée du Comte d'Eſtaing en Géorgie.* C. *Il aſſiége Savannah.* CI. *Il eſt repouſſé dans un aſſaut.* CII. *Il ſe rembarque.* CIII. *Alarmes des Anglois à New-York.* CIV. *Conduite du Général Waſhington.* CV. *Ravages des Anglois en Amérique.* CVI. *Fermeté inébranlable des Américains.* CVII. *La levée du ſiége de Savannah, annoncée en Angleterre au bruit du Canon.* CVIII. *Les Anglois perdent leurs principaux établiſſemens à la côte d'Afrique.*



HISTOIRE
DE
LA DERNIERE GUERRE.

PREMIERE PARTIE.

I.

Conditions principales du Traité de paix de 1763.

Voyez le Traité de Paris du 10 février 1763.

LA France avoit cédé par le dernier Traité de paix, & garanti à la Grande-Bretagne, en toute propriété, le Canada avec toutes ses dépendances, l'isle du Cap-Breton, toutes les autres isles & côtes dans le Golfe & Fleuve S. Laurent, les isles de la Grenade & des Grenadins, la rivière de Sénégal avec tous les droits & dépendances de ladite rivière, les forts & comptoirs de St. Louis, de Podor & de Galam, la rivière & le port de la Mobile, & tout ce qu'elle possédoit

ou devoit posséder du côté gauche du fleuve Missisipi, à l'exception de la ville de la nouvelle Orléans, & de l'isle dans laquelle elle est située, dont elle se réservoit la possession. Les limites entr'elle & l'empire Britannique, dans cette partie du monde, étoient irrévocablement déterminées par une ligne, tirée au milieu du fleuve Missisipi, depuis sa naissance jusqu'à la rivière d'Yberville, & de là par une autre qui partoit du milieu du même fleuve & des lacs Maurepas & Pontchartrain jusqu'à la mer. Elle renonçoit encore à toute prétention aux acquisitions qu'elle avoit faites sur la Côte de Coromandel & d'Orixa, depuis le commencement de l'année 1749, & elle s'obligeoit de mettre la ville & le port de Dunkerque dans l'état qui avoit été fixé par le Traité d'Aix-la-Chapelle, & par les Traités antérieurs. Pour dédommagement de toutes ces cessions, tant sur le Continent de l'Amérique & aux Antilles, que sur les côtes d'Afrique, de Coromandel & d'Orixa, cette Puissance avoit conservé la liberté de la pêche & de la sécherie sur une partie des côtes de l'isle de Terre-Neuve, conformément à l'Art. XIII du Traité d'Utrecht, mais à condition de n'exercer ladite pêche dans le Golfe Saint-Laurent, qu'à la distance de trois lieues des isles situées dans ce Golfe ou du continent, & qu'à celle de quinze de l'isle du Cap-Breton. La Grande-Bretagne lui cédoit seulement, en toute propriété, les isles de St. Pierre & de Miquelon pour servir d'abri à ses pêcheurs, sous la condition expresse de ne les point fortifier, de n'y établir que des bâtimens civils pour la commodité de la pêche, & de n'y entretenir qu'une garde de cinquante hommes pour la police. Les mêmes Puissances contractantes s'étoient

partagé les isles du vent, réputées neutres, de la manière suivante : Saint-Vincent, la Dominique & Tabago restoient en toute propriété à la Grande-Bretagne. La France prenoit possession de celle de Sainte-Lucie, pour en jouir pareillement en toute propriété.

II.

Cessions faites par l'Espagne.

Aux cessions faites par la France, l'Espagne avoit été forcée, par le même Traité, d'ajouter la Floride avec le fort Saint-Augustin, le baye de Pensacola, en un mot, tout ce qu'elle possédoit sur le continent de l'Amérique Septentrionale, à l'Est, ou au Sud-Est du fleuve Mississipi. Le même Traité autorisoit les sujets de l'empire Britannique à couper, charger, & transporter le bois de Campêche, sans pouvoir être inquiétés ou molestés, sous quelque prétexte que ce fût, à bâtir à cet effet, sans empêchement, sur les côtes & territoires Espagnols, & à occuper sans interruption les maisons & magasins qui leur seroient nécessaires pour eux, pour leurs familles & pour leurs effets, avec la renonciation la plus générale de la part de l'Espagne à la prétention au droit de pêcher aux environs de l'isle de Terre-Neuve. Telles étoient les conditions auxquelles la France & l'Espagne recouvrèrent les autres possessions qu'elles avoient perdues. Elles rendoient le Roi de la Grande-Bretagne Souverain de tout le continent de l'Amérique Septentrionale, depuis la baie d'Hudson jusqu'à l'embouchure du Mississipi.

III.

Etat de l'Angleterre à la fin de la guerre de 1756.

Si une suite non interrompue de revers avoit fait desirer à la Maison de Bourbon le retour de la paix, l'Angleterre n'en avoit pas moins fait l'objet de ses vœux. La guerre avoit épuisé infructueusement les finances de la France. Les succès extraordinaires de la Grande-Bretagne

avoient doublé ſa dette nationale. Elle ne montoit au commencement des hoſtilités, en 1755, qu'à un milliard ſix cent dix-ſept millions quatre-vingt ſept mille ſoixante livres tournois. Elle s'élevoit, lors de la concluſion (1) de la paix, à trois milliards trois cent trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-ſeize mille quatre cent cinq liv. tournois. De toutes les guerres que la Grande-Bretagne avoit ſoutenues, celle-ci avoit le plus obéré ſes Finances. Mais elle étoit la plus glorieuſe, par les grands avantages que procuroit à ſon commerce l'acquiſition d'immenſes poſſeſſions en Amérique. La paix vint lui rendre toute l'activité dont il étoit ſuſceptible, & que la guerre n'avoit fait que rallentir. Dès quelle fut rétablie, le Parlement porta ſes regards ſur les nouvelles poſſeſſions que la nation venoit d'acquérir, & donna de grands encouragemens. Les immenſes capitaux, que les négocians d'Angleterre verſèrent ſur-le-champ dans les iſles conquiſes, animèrent promptement l'induſtrie de leurs habitans. En peu d'années ces iſles s'élevèrent à leur plus haut degré de culture, & la nation ne tarda pas à être rembourſée de ſes avances.

IV.
Le Canada prend une nouvelle forme.

Devenus, par la ceſſion du Canada & de l'iſle du Cap-Breton, ſeuls poſſeſſeurs du commerce du continent de l'Amérique, les Anglois s'appliquèrent à le rendre auſſi floriſſant qu'il pouvoit l'être. En retour des envois de toutes les marchandiſes & denrées que la rigueur de ce climat rend néceſſaires à la conſommation de ſes habitans, les navires de la Grande-Bretagne apportoient une grande

(1) Suivant un Miniſtre d'Etat, M. Grenville, la dette nationale en 1763, montoit à 143,377,618 liv. ſterlings. pour l'intérêt de laquelle l'Angleterre payoit 4,993,144 liv. ſterl. *Voyez le tableau de l'Angleterre & de ſes Finances*, *pag.* 45.

quantité

quantité de pelleteries qui formèrent une branche considérable de commerce. Le Canada prit une nouvelle forme ſous ces nouveaux maîtres; & cette colonie qui avoit été languiſſante ſous la domination françoiſe, parvint, par ſon commerce, à un état de ſplendeur que la France n'avoit peut-être jamais ſoupçonné.

La réunion du Canada au domaine de la Grande-Bretagne fit ceſſer pour toujours tous les ſujets de rivalité & de haine qu'avoit fait naître ſon voiſinage des colonies angloiſes. C'eſt principalement à cette époque que les Colonies de l'Amérique ſeptentrionale, & ſur-tout la Nouvelle-Yorck, débarraſſées d'un voiſin qui, depuis leur fondation, leur avoit donné les plus grandes inquiétudes, purent ſe livrer ſans intervalle, ſans embarras & ſans crainte, à l'extenſion de leur commerce avec les Sauvages, & au défrichement de leurs plantations. Les ſuccès en furent ſi rapides, que durant les trois années qui précédèrent leur rupture avec la Métropole, la valeur des exportations de l'Angleterre au continent de l'Amérique monta à la ſomme de cinq millions trois cents vingt-trois mille cinquante-ſix liv. ſterlings, & celle des importations des colonies dans la Grande-Bretagne, durant la même époque, à trois millions vingt-neuf mille cent vingt-ſept liv. ſterlings. Ses droits d'entrée & de ſortie, qui avant 1764 ne produiſoient guères que quinze cent mille livres ſterlings, s'élevèrent rapidement au-deſſus des deux millions. Quel vaſte débouché les colonies n'auroient-elles pas continué d'ouvrir aux manufactures angloiſes, ſi la Grande-Bretagne eût pris ſoin de leur faire chérir ſa ſuprématie !

L'Angleterre ne borna pas ſes ſoins à augmenter la

fertilité de ses possessions anciennes & nouvelles. Elle les étendit durant la paix, par les établissemens qu'elle forma sur la côte des Mosquites, afin de faciliter son commerce interlope avec le continent espagnol.

V.

Conquêtes de la Compagnie des Indes angloises.

Voyez l'Histoire philosoph. tome premier, pag. 85. 137. 139. tome second p. 263 & suivantes : 227 & 225, dernière édition in-8o.

Autant la Grande-Bretagne avoit accru sa domination, au moyen des conquêtes qu'elle avoit faites durant la dernière guerre, autant sa Compagnie des Indes augmenta la sienne durant la paix. Le premier fruit de ses expéditions militaires, fut la cession qu'elle obtint en 1766 du Souba du Décan, de quatre provinces au nord de Masulipatnam. Elles s'étendent six cents milles sur la côte de Coromandel, & s'enfoncent depuis trente jusqu'à quatre-vingt-dix milles dans les terres. Les exportations de cette étendue de pays, qui donne neuf millions de revenu, & dont le prince Indien dépouillé ne reçoit que deux millions vingt-cinq mille livres, sont devenues de plus en plus considérables. Enfin la conquête du Bengale, province la plus riche, la plus fertile & la plus peuplée de l'Empire Mogol, a rendu la Compagnie une puissance territoriale, de sorte que son commerce, qui faisoit autrefois toute son existence, n'est plus aujourd'hui qu'accessoire dans les combinaisons de sa grandeur actuelle.

Portant le même esprit de conquête de l'autre côté de la presqu'isle de l'Inde, ses troupes prirent (*) d'assaut, la ville de Barokia, située à trente-cinq milles de la rivière de Nerbedals, qui se jette dans le golfe de Cambaie. Trois ans après, elles conquirent (*) sur les Marattes l'isle de Salcette, sur la côte de Malabar. Le traité, qui termina la guerre entr'elle & les Marattes en 1776, lui assura la propriété de ces deux conquêtes.

(*) En 1771.

(*) Le 28 Décembre 1774.

Une si vaste étendue de possessions lui seroit devenue onéreuse, si elle n'eût pu se procurer des débouchés pour la consommation des marchandises qui se fabriquent dans les pays qu'elle avoit assujettis. Les négocians anglois, établis dans les Indes, réussirent complettement dans cette recherche. Il fut signé (*) avec le principal Bey de l'Egypte, un traité par lequel les Anglois, établis aux Indes, furent autorisés à introduire & à faire circuler dans l'intérieur de l'Egypte toutes les marchandises qu'il leur plairoit, à la charge de payer six & demi pour cent d'entrée pour celles qui viendroient du Gange & de Madrass, & huit pour cent pour celles qui auroient été chargées à Bombay & à Surate. Cette convention avoit déja reçu son exécution avant la dernière guerre; & les bénéfices considérables que firent les Anglois sur les marchandises qu'ils envoyèrent à Suez, par la Mer Rouge, surpassèrent de beaucoup leurs espérances.

VI. Accroissement de son commerce.

(*) Le 7 Mars 1775.

Tandis que la Compagnie portoit dans l'Inde au plus haut degré de gloire le réputation des armes angloises, le Parlement mettoit en usage tout les moyens propres à vivifier la Grande-Bretagne. Dès l'année 1767, il avoit réduit à trois schellings par livre sterling la taxe sur les terres. Il donnoit des encouragemens à toutes les manufactures du royaume, en provoquoit la perfection par des gratifications, accordoit annuellement des sommes considérables pour l'amélioration de la culture dans la Géorgie & dans la Floride; en un mot, il employoit tous les ressorts qu'un gouvernement bien constitué peut seul faire mouvoir. Pendant qu'en France on suspendoit des remboursemens à terme fixe, qu'on y augmentoit les impôts, & que même on n'y respectoit pas des privilèges pour la conservation

VII. Administration intérieure de la Grande-Bretagne.

Voyez les Arrêts du Conseil & les édits publiés en 1770 & 1771.

desquels on avoit exigé, quelque-temps auparavant, une forte taxe en argent, le Sénat britannique ne se contentoit pas de diminuer par la réduction de l'intérêt de l'argent & par ses rembourfemens, les intérêts & le capital de la dette nationale; il approprioit encore à son extinction les sommes que la France lui avoit payées pour les frais de nourriture & d'entretien de ses matelots prisonniers durant la guerre. De plus, il faisoit tourner au profit de la nation les conquêtes de la Compagnie des Indes, à laquelle il en garantissoit la possession pour cinq ans, à compter de l'année 1770, sous la condition d'un subside annuel de quatre cents mille livres sterlings, payable tous les six mois, & sous l'obligation d'exporter, chaque année, à ses établissemens, des marchandises fabriquées dans la Grande-Bretagne, pour la valeur de 388,837 livres sterlings, exclusivement des munitions & des pacotilles particulières: à la charge d'en produire chaque année à la trésorerie une spécification vérifiée par serment avec deux états, l'un de ses dettes, l'autre du comptant qui lui resteroit en caisse, tant au-dedans qu'au dehors. Enfin, pour conserver aux manufactures nationales ce nouveau débouché qu'il leur avoit procuré, le Parlement autorisoit (*) le gouvernement à avancer quatorze cents mille livres sterlings à cette même Compagnie, prête à succomber sous des engagemens extraordinaires & urgens; & il renonçoit à participer à ses revenus & à ses acquisitions durant six ans, à compter de l'expiration de son octroi en 1780.

VIII. Elle secoure sa Compagnie des Indes.

(*) Le premier juillet 1773.

IX. Station de ses forces navales durant la dernière paix.

Si la Grande-Bretagne faisoit chérir de ses sujets son administration intérieure, la distribution suivante de ses forces navales la faisoit respecter au dehors de toutes les

puiſſances de l'Univers. Une eſcadre aſſuroit dans l'Inde les opérations de ſa Compagnie, & entretenoit les peuples de ces contrées dans l'idée que l'Angleterre étoit la ſeule puiſſance maritime de l'Europe. Quatre autres eſcadres, la première en ſtation aux iſles du vent, la ſeconde aux iſles ſous le vent, la troiſième à Halifax & à Terre-Neuve, & la quatrième dans la Méditerranée, étoient occupées à protéger ſon commerce. La nation en entretenant ſans ceſſe des forces auſſi reſpectables dans ces différens parages, ſembloit toujours prête à tirer vengeance des inſultes qu'elle pourroit recevoir. La terreur que ſes armes avoient inſpirée, le nombre & la force de ſes eſcadres, la rendoient en quelque ſorte l'arbitre de l'Europe. Son crédit & ſon pouvoir lui donnoient la plus grande influence ſur les autres puiſſances de cette partie du Monde. Cet aſcendant marqué pouvoit, devoit même exciter leur jalouſie. Mais comment auroient-elles oſé entreprendre de le lui faire perdre? Elles gémiſſoient preſque toutes ſous le poids des dettes qu'elles avoient contractées pour ſubvenir aux dépenſes de la dernière guerre. La Grande-Bretagne, intéreſſée elle-même à la durée de la paix, trouvoit dans le produit de ſon commerce les moyens d'alléger le fardeau de ſa dette. Les ſuccès d'une nouvelle guerre ne pouvoient donc dans aucun temps compenſer un auſſi grand avantage.

X.
Son influence dans l'Europe.

Tout ſembloit conſpirer à augmenter de plus en plus la prépondérance qu'elle avoit acquiſe par le dernier traité de paix, lorſqu'une querelle, ſurvenue entr'elle & ſes Colonies du continent de l'Amérique au ſujet de quelques taxes que le Parlement avoit miſes ſur elles ſans leur conſentement,

alluma un feu dont la flamme, après avoir embrâſé toute l'Amérique ſeptentrionale, ſe communiqua ſucceſſivement à la France, à l'Eſpagne, à la Hollande, & ne s'éteignit que par la reconnoiſſance de la ſouveraineté & de l'indépendance de treize Colonies du continent de l'Amérique; par la ceſſion à la France de l'iſle de Tabago, de la rivière du Sénégal & de ſes dépendances, de pluſieurs forts ſur les côtes d'Afrique, de deux diſtricts dans l'Inde pour ſervir d'arrondiſſement à Pondichéri, & des quatre Magans qui avoiſinent Karical; enfin par la ceſſion à l'Eſpagne de l'iſle de Minorque & des deux Florides. Il ne ſera pas hors de propos d'expoſer ſommairement l'origine & les cauſes de cette grande révolution, juſqu'au moment où la France jugea que ſa ſûreté ne lui permettoit plus de différer d'y prendre part.

Voyez la page 8 de cette Hiſtoire.

La dernière guerre avoit beaucoup endetté la Grande-Bretagne. Pour pouvoir faire face aux dépenſes qu'elle avoit occaſionnées, cette puiſſance avoit été obligée de taxer les maiſons, les fenêtres, le vin, l'argenterie, les cartes, les dez à jouer, la drêche, le cidre, la bierre, en un mot toutes les boiſſons à l'uſage du peuple. Ces taxes ne ſuffiſant point au paiement de ſa dette, elle imagina d'impoſer ſes Colonies du continent de l'Amérique.

XI.
Acte du Timbre.
(*) Le 7 Février 1765.

Pour cet effet, le Parlement paſſa (*) un bill (1) qui défendoit d'admettre en juſtice tout titre qui ne feroit pas écrit ſur du papier timbré (2) & vendu au profit du fiſc.

---

(1) Le Roi y donna ſon conſentement le 25 Mai 1765.

(2) On verra peut-être avec plaiſir ſur quels objets portoient les taxes du papier timbré dans les Colonies du continent de l'Amérique. Le Parlement impoſoit 1°. trois deniers de timbre ſur chaque feuille de vélin ou de papier, manuſcrite ou imprimée, contenant quelque déclaration; 2°. deux ſchel. ſur caution ſpéciale,

Mais comme il prévit que cet impôt pourroit exciter le mécontentement des Colonies, il crut sans doute qu'il le leur rendroit moins odieux, s'il assignoit une partie de

---

ou de comparution pardevant les tribunaux du pays; 3°. un schelling & six den. sur requêtes, réclamations & autres recours aux tribunaux de chancellerie & de justice; 4°. trois deniers sur chaque copie de ces pièces; 5°. un schelling sur actes concernant les bénéfices ecclésiastiques du ressort de la jurisdiction en Amérique; 6°. six deniers sur copie d'un testament en matière ecclésiastique; 7°. deux livres sterlings sur donations, présentations, nominations ou institutions par rapport aux bénéfices, ou sur lettres & actes expédiés à cet effet, ou sur enregistrement, admission, ou certificat d'un grade octroyé dans les universités, académies, colléges ou séminaires d'étude; 8°. un schelling sur les procédures dans les tribunaux de l'amirauté; 9°. six deniers sur copie de ces procédures; 10°. dix schellings sur appels dans les différentes Cours de justice; 11°. cinq schellings sur ajournemens pour lever les amendes; 12°. quatre schellings sur jugemens & décrets; 13°. un schelling sur interrogatoires, dépositions & décrets de prise de corps, à l'exception des cas criminels; 14°. dix livres sterlings sur licences, permissions ou réceptions de conseillers, notaires, procureurs & autres suppôts de justice; 15°. quatre deniers sur connoissemens, lettres de mer, &c. 16°. une livre sterling sur lettres de marque & de commission, données à des bâtimens particuliers armés en course; 17°. dix schel. sur nomination aux emplois civils, d'un produit annuel au-delà de 20 livres sterlings, à la réserve des officiers de l'armée, de la marine, de l'artillerie, de la milice, & des juges de paix; 18°. six livres sterlings sur prérogatives & franchises accordées à des particuliers; 19°. une liv. sterl. sur licences de vendre des boissons fortes; 20°. quatre liv. sterl. sur celles de vendre des vins; 21°. trois liv. sterl. sur celles de vendre à la fois des vins & des boissons fortes; 22°. cinq schel. sur testament, lettres d'administration de biens excédant la somme de 20 liv. sterlings, sauf les effets des matelots & soldats morts dans le service sur le continent de l'Amérique; 23°. dix schellings sur le même article, dans les autres parties de la contrée; 24°. six deniers sur obligations portant paiement de dix liv. sterl. & au-dessous; 25°. un schelling sur obligation, pour somme au-dessus de 10 jusqu'à 20 liv. sterlings; 26°. un schel. & six deniers sur d'autres obligations pour paiement des sommes jusqu'à 40 liv. sterlings; 27°. six deniers sur ordres ou décrets de faire l'arpentage & le partage de cent acres de terrein du continent de l'Amérique; 28°. un schelling pour les mêmes ordres jusqu'à 200 acres; 29°. un schel. & six deniers jusqu'à

de son produit à l'entretien des troupes employées dans l'Amérique septentrionale, & s'il donnoit en même-temps des sommes pour encourager dans la même contrée la culture de l'indigo, de la cochenille & du chanvre, que l'Angleterre étoit alors obligée de tirer de l'étranger. Les événemens qui suivirent, ne répondirent pas à son attente.

XII. Effet qu'il produit.

L'acte du timbre ne fut pas plutôt rendu public dans le continent de l'Amérique, qu'il produisit la plus grande fermentation,

300 acres, & à proportion pour tous les autres de cette quantité; 30°. un schel. & six deniers sur acte de concession originaire de cent acres de terre, excepté les baux de 31 ans; 31°. deux schel. sur octrois jusqu'à 200 acres; 32°. deux schel. & six deniers sur ceux de 300; 33°. trois schel. sur octrois jusqu'à cent acres dans telle autre partie que ce fût de l'Amérique; 34°. quatre schel. pour 200; 35°. cinq schel. pour 300; 36°. quatre liv. sterl. sur emplois au-dessus de 20 liv. sterl. d'appointement annuel, à l'exception des officiers de l'armée, de la marine, de l'artillerie, de la milice, & des juges de paix; 37°. six liv. sterl. sur tous autres emplois & offices; 38°. deux schel. & six deniers sur engagemens, baux, contrats, charte-parties, protestations, &c.; 39°. cinq schel. sur ordres, certificats, virement de parties, assurances, passe-ports, visas, &c. passés au sceau des provinces; 40°. deux schel. & trois den. sur obligations, procurations & autres actes notariaux; 41°. trois deniers sur enregistrement de concessions ou autres actes susmentionnés; 42°. deux schellings sur enregistrement de tous actes quelconques; 43°. un schel. sur chaque jeu de carte; 44°. dix schel. sur chaque jeu de dez; 45°. un demi den. sur chaque demi-feuille de papier imprimé, contenant des nouvelles; 46°. un denier sur une feuille entière; 47°. deux schel. sur chaque feuille de brochure ou papier de six feuilles *in*-8°., de douze *in*-4°., ou de vingt feuilles *in-folio*; 48°. deux schellings sur chaque avertissement dans toute gazette ou feuille de nouvelles dans les Colonies; 49°. deux deniers sur tout almanach ou calendrier de l'année, consistant en une seule page; 50°. quatre deniers sur toute autre sorte d'almanach d'une année seulement; 51°. un droit à proportion sur ceux qui s'étendroient au-delà de ce temps; 52°. six den. par liv. sterl. sur les sommes données en apprentissage jusqu'à 50 liv.; 53°. un schel. par livre sur toutes autres sommes données pour le même sujet; 54°. doubles droits sur les actes ci-dessus, qui ne seroient point conçus en langue angloise.

fermentation. Toutes les Colonies le regardèrent comme une atteinte ouvertement portée à leurs droits les plus essentiels en qualité de sujets de la Grande-Bretagne. Dans un excès de fureur, le peuple de Boston courut chez le Contrôleur, le Juge d'Amirauté, le Distributeur des timbres du Gouverneur, détruisit tous leurs papiers & leurs effets, accabla d'outrages les personnes qui avoient montré du zèle pour le service & pour les intérêts de la Couronne, & menaça de mort quiconque prêteroit son ministère à l'établissement des nouveaux droits. Les principales villes de l'Amérique, New-York, Philadelphie, Boston, firent cause commune, & s'obligèrent par serment à renoncer à la consommation des productions & manufactures de la métropole, jusqu'à ce qu'elle eût retiré cet acte, qu'elles regardoient comme illégal & oppresseur. Une telle résolution, suivie de l'exécution, frappoit trop sur la consommation des marchandises de la Grande-Bretagne, pour que les réclamations de ses manufacturiers ne devinssent pas générales. Des adresses, présentées de toutes parts, au Roi & au Parlement, leur ouvrirent les yeux. L'acte du timbre fut révoqué (*), & le Roi sortit du Parlement au milieu des acclamations d'une multitude innombrable d'artisans & de négocians.

Voyez les résolutions de l'assemblée de la Pensylvanie, du mois de Septembre 1765.

XIII.

Il est révoqué.

(*) 18 Mars 1766.

La joie que cette révocation excita en Amérique, fut de courte durée. Le Parlement, qui n'avoit cédé qu'avec regret aux desirs de la nation & des Colonies, remplaça l'impôt qu'il venoit d'abolir, par un autre qu'il établit (*) l'année suivante sur le verre, le plomb, le carton, les couleurs, le papier peint & le thé, importés d'Angleterre aux Colonies. L'Amérique vit aussi-tôt renouveller les

XIV.

Impôt sur le thé exporté en Amérique.

(*) En 1767.

ſcènes de 1765. L'inſurrection fit les progrès les plus rapides, & l'eſprit qui l'avoit fait naître, ſe propagea dans toutes les Colonies. Les femmes de la Nouvelle-York donnèrent elles-mêmes l'exemple de la réforme. Elles s'interdirent l'uſage de toutes les étoffes & autres marchandiſes apportées d'Europe pour leur parure. Les rubans & les autres objets de luxe y furent généralement ſupprimés. Les aſſemblées de cette province refusèrent de reconnoître la ligitimité de tout acte du Parlement Britannique, qui auroit pour objet les taxes & les impôts des Colonies. Elles inſiſtèrent ſur le droit qu'elles prétendoient avoir ſeules de le lever. Enfin, toutes les Colonies arrêtèrent de ne vendre, de n'acheter aucune des marchandiſes de la Grande-Bretagne, de contre-demander même celles qu'elles avoient demandées, auſſi long-temps que ſubſiſteroit l'acte du thé. Dès ce moment elles s'occupèrent d'établir de nouvelles manufactures, de perfectionner celles qui étoient déja établies, & de rendre leur commerce aux Antilles de plus en plus floriſſant.

XV.
Il eſt ſuſpendu.
(*) En 1770.

La fermeté de ces réſolutions effraya tous les manufacturiers de l'Angleterrre. Sur leurs repréſentations, l'acte de 1767 fut encore révoqué (*). Le thé ſeul fut excepté. Il n'en faut pas conclure, que le droit auquel il étoit aſſujetti, fut plus exigé, durant les trois années qui ſuivirent, que les autres ne l'avoient été. Le Parlement voulut ſeulement paroître, par cette exception, conſerver une apparence de ſuprématie ſur les Colonies.

XVI.
Perception du droit ſur le thé ordonnée.
Voyez pag. 12 de de cette hiſtoire.
(*) En 1773.

La tranquillité ſembloit rétablie en Amérique, lorſque la perception du droit ſur le thé fut (*) ordonnée. Nous avons dit que le Gouvernement avoit prêté quatorze cent

mille livres ſterlings à la Compagnie des Indes. Dans le moment auquel ce prêt lui fut fait, elle étoit ſurchargée d'une quantité ſi énorme de thé, que ſes magaſins en étoient ſuffiſamment approviſionnés pour la conſommation de l'Europe durant trois ans. Cette denrée lui abſorboit donc, ſans bénéfice, un capital conſidérable. Le Parlement, en lui permettant de l'exporter à l'Amérique, voulut ſans doute, lui faciliter les moyens de rembourſer la ſomme qu'il avoit autoriſé le Gouvernement à lui prêter, & trouver dans le droit de trois ſols, argent d'Amérique (*), par chaque livre peſant de thé, un produit qui diminuât le vide que lui occaſionnoit la diſcontinuation du ſubſide de quatre cent mille livres ſterlings auquel il avoit aſſujetti en 1770 la Compagnie durant cinq ans. Mais devoit-il ſe faire illuſion, juſqu'à ſe perſuader que les Américains, aux repréſentations deſquels il avoit été obligé deux fois de déférer, montreroient moins de fermeté dans cette nouvelle circonſtance ? N'avoit-il pas à craindre, au contraire, que cet impôt ſur les Colonies ſans leur conſentement, ne rallumât le feu de la diſcorde, qui avoit déja embraſé cette partie des poſſeſſions de la Grande-Bretagne, & qui, quoique rallenti, n'étoit rien moins qu'étouffé ? Pouvoit-il ignorer que l'eſprit d'indépendance, qui s'y étoit manifeſté, ne dût éclater un jour avec une véhémence deſtructive de l'union & de l'harmonie qui devoient ſubſiſter entre la Grande-Bretagne & les habitans du continent ? D'après la conduite de quelques Gouvernemens, on ſeroit tenté de croire qu'il cherchoit à ſe prévaloir du ſilence des Américains ſur la perception modique de ce droit, pour établir ſa ſuprématie ſur eux, & pour s'arroger le pouvoir de

Voyez le Bill du 6 Mai 1773.

(*) Ou quatre ſols quatre deniers, argent de France.

XVII.

Raiſons qui devoient l'empêcher.

les taxer dans la ſuite, autant & auſſi ſouvent qu'il le jugeroit à propos.

XVIII.

Mécontentement général en Amérique.

Quoi qu'il en ſoit des motifs qui déterminèrent le Parlement, l'exploſion du mécontentement général de l'Amérique fut plus violente que jamais. Les habitans de Boſton jettèrent (*) à la mer trois cent quarante-deux caiſſes de thé, apportées ſur trois navires venant de Londres. Les Philadelphiens refusèrent l'entrée du port à un autre navire, chargé de la même denrée. Ce qui s'en trouva dans Boſton, fut brûlé dans la place publique aux acclamations du peuple. On proſcrivit quiconque oſeroit en vendre, quiconque en conſerveroit chez ſoi. Le thé qui avoit été expédié pour les Colonies, étoit évalué cinq à ſix millions. Il n'en fut pas débarqué une ſeule caiſſe.

(*) En Décembre 1773.

ANN. 1777.

XIX.

Acte du Parlement pour fermer le port de Boſton.

Comme la province de Maſſachuſett-Bay, avoit montré l'oppoſition la plus grande, ce fut auſſi contr'elle que le Parlement ſévit de la manière la plus exemplaire en paſſant un acte (*) pour, à compter du premier Juin ſuivant, fermer le port de Boſton, défendre d'y rien débarquer, d'y rien charger, & transférer à Salem le commerce & les douanes de cette ville. Dans un Gouvernement où les loix ſemblent autant veiller à la liberté de la nation qu'à celle des particuliers, une information parlementaire contre les auteurs, fauteurs, ou complices de la deſtruction du thé de la Compagnie des Indes, avant d'ordonner la ſuppreſſion du port de Boſton, paroiſſoit un préliminaire indiſpenſable. Par cette manière légale de procéder à la recherche des ſéditieux, tous les habitans de cette ville auroient été convaincus que l'intention du Gouvernement Britannique n'étoit pas de les condamner, avant de les

(*) Le 31 Mars.

avoir entendus en leur défenſe, ni de les rendre victimes de la ſédition de quelques-uns. Le Parlement, trop irrité pour être modéré, ſe perſuada ſans doute qu'il effraieroit, par cet exemple de ſévérité, toutes les autres Colonies, & que la jalouſie que leur donnoit l'état de ſplendeur de la capitale de la Nouvelle-Angleterre, les exciteroit à profiter de ſon abaiſſement pour s'élever ſur ſes ruines. Il fut entièrement déçu dans cet eſpoir. Son acte ne fit que les affermir toutes dans la réſolution de ſoutenir leurs droits avec plus d'unanimité & de conſtance. Le peuple de Boſton brûla (*) publiquement l'acte qui fermoit le port de cette ville. La cauſe de la Nouvelle-Angleterre devint celle de toutes les Colonies. Dès ce moment, elles mirent un embargo général ſur tous les bâtimens deſtinés pour la Grande-Bretagne. Ainſi, tandis que le Parlement s'obſtinoit à vouloir taxer les Colonies ſans leur conſentement, pour procurer une modique ſomme à la tréſorerie, la nation perdoit annuellement plus de deux millions ſterlings, par la décadence de ſon commerce avec l'Amérique.

XX.
Effet qu'il produiſit.

(*) Le 19 Mai.

XXI.
Conduite du peuple de Boſton.

Cependant, la ſédition augmentant de jour en jour à Boſton, le peuple s'emparoit d'un magaſin de quatre cent tonneaux de poudre, & le mettoit ſous la protection d'onze mille hommes. Les troupes Britanniques, les équipages des vaiſſeaux ne pouvoient plus obtenir de vivres, à quelque prix que ce fût. Les actes du Parlement reſtoient ſans vigueur, parce que les officiers publics refuſoient de prêter leur miniſtère à leur exécution. Pour rendre l'autorité du Monarque Anglois plus reſpectable, le Général Gage donna ordre à un régiment, en garniſon à New-York, de ſe rendre à Boſton. Non ſeulement cette ville refuſa des bâtimens

ANN. 1774.

pour le transſporter; mais même ce Général fut obligé de prendre à bord de ſes vaiſſeaux les bois & les matériaux dont il avoit beſoin pour conſtruire des logemens pour ſes troupes. Au reſte, cette conſtruction ne fut point achevée. Une nombreuſe populace détruiſit en une nuit l'ouvrage de quinze jours, à la vue même des troupes qui n'avoient pas ordre de faire feu ſur elle, & remit en liberté les perſonnes qui avoient été arrêtées. Vainement ce Général publia une proclamation pour déclarer coupables de trahiſon ceux qui s'aſſembleroient, tant pour examiner leurs griefs que pour former des aſſociations relativement à la conduite unanime à tenir dans la circonſtance. Les habitans des Colonies, perſuadés que la meilleure manière de connoître l'unanimité de leurs ſentimens ſur la conduite de la mère patrie envers la province de Maſſachuſett-Bay, étoit d'aſſembler un Congrès général compoſé de leurs différens députés, en arrêtèrent la convocation à Philadelphie pour le premier jour de Septembre 1774. Tous les députés s'y rendirent au jour indiqué.

XXII. Proclamation du Général Gage inutile.

XXIII. Réſolutions du Congrès aſſemblée à Philadelphie.

Cette aſſemblée, que nous déſignerons toujours dans la ſuite ſous le nom de *Congrès*, ne tarda pas à faire connoître ſes intentions, & à rendre publiques ſes premières réſolutions (*). Elles portoient approbation des démarches des habitans de Maſſachuſett-Bay, & en recommandoient l'exemple aux autres Colonies. Dans le cas où le Parlement de la Grande-Bretagne auroit recours à la force pour ſoutenir ſes actes, le Congrès invitoit toute l'Amérique à défendre l'oppoſition de Maſſachuſett-Bay. Cette aſſemblée ordonna en même-temps la vente, au profit des pauvres, de toutes les marchandiſes qui ſeroient apportées en Amérique

(*) Le 8, 10 & 11 Octobre.

ANN. 1774.

avant le premier du mois de Février 1775, & le renvoi en Angleterre, ſans être déballées, de toutes celles qu'on y recevroit après le premier du même mois. Enfin, elle défendit l'exportation, à la Grande-Bretagne, de toutes les marchandiſes & productions de l'Amérique, à l'exception du riz, après le 15 Septembre de l'année ſuivante.

XXIV.

Acte du Parlement pour reſtreindre la pêche de la Nouvelle Angleterre.

Malgré ces réſolutions, pleines de vigueur & de fermeté, la nation Britannique n'enviſageoit pas encore comme prochaine la rupture de ſes Colonies avec elle. Elle eſpéroit de la ſageſſe de ſon Gouvernement, qu'un examen ſérieux de leurs griefs & de leurs réclamations contre la prétention de la Métropole à leur impoſer des taxes ſans leur conſentement, préviendroit les horreurs d'une guerre civile. Son illuſion dut bientôt ceſſer, lorſqu'elle vit le Parlement reſtreindre (*) la pêche & le commerce de la Nouvelle-Angleterre. Cet acte, qui fut dans la ſuite étendu à tout le continent, déclaroit de bonne priſe tout bâtiment appartenant aux Colonies ſoulevées & deſtiné à la pêche, s'il n'étoit muni d'un paſſe-port du Gouverneur, ou du Commandant pour le Roi dans les différentes provinces & Colonies.

ANN. 1775.

(*) Le 30 Mars.

XXV.

Affaire de Lexington.

Si le Gouvernement Britannique chercha à provoquer les Américains à des voies de fait, pour ſe ménager le plaiſir de procéder contr'eux à force ouverte, il n'eut peut-être que trop tôt cette cruelle ſatisfaction. Depuis l'enlèvement du magaſin à poudre, les habitans de Boſton s'exerçoient ſans ceſſe aux évolutions militaires & au maniement des armes. Ils ſe tenoient, ainſi que les troupes Angloiſes, continuellement ſur leurs gardes. Les deux partis ſembloient en quelque ſorte attendre à qui enſanglanteroit

ANN. 1775. le premier la scène. Ce tragique événement eut bientôt lieu de la manière suivante : dans la nuit du 17 au 18 Avril 1775, un détachement des troupes Angloises de huit à neuf cent hommes, aux ordres du Colonel Smith, allant pour s'emparer de l'artillerie & des munitions de guerre que les Bostoniens avoient déposées à Concord, rencontra à Lexington une compagnie de cent hommes de milice Américaine, qu'on passoit en revue. Sur son refus de se retirer, les troupes Britanniques firent feu dessus, tuèrent huit hommes & en blessèrent neuf. Pénétrant plus avant, elles rencontrèrent un autre corps de cent cinquante hommes, pareillement disposé à ne point se retirer, sur lequel elles firent également feu, & le reçurent de même. Mais le nombre des Américains n'ayant pas tardé à devenir considérable, les Anglois se déterminèrent à la retraite, & emportèrent leurs morts & leurs blessés, sans cesse poursuivis par la milice qui tiroit sur eux sans relâche. Telle fut la première étincelle du feu qui embrasa la Grande-Bretagne & ses Colonies de l'Amérique Septentrionale.

XXVI. Fermentation générale en Amérique.

L'Evénement de Lexington ne fut pas plutôt devenu public dans les Colonies, que les résolutions les plus violentes y trouvèrent une approbation générale. L'esprit d'indépendance prit une telle vigueur, & le sentiment de la défense devint si universel, que les vieillards, comme les jeunes gens, s'empressèrent de se ranger sous les étendards de la liberté, avec la plus ferme résolution de n'en point abandonner la cause. On courut aux armes de tous côtés. A New-York, à Philadelphie, à Charles-Town, on transporta l'artillerie de la ville dans l'intérieur des terres. Par-tout les chefs & les agents du Gouvernement Britannique

Britannique furent expulsés. Par-tout on maltraita les partisans de la Grande-Bretagne. Le continent de l'Amérique ressembloit alors à un arsenal où l'enthousiasme de la liberté, éloignant la crainte de tout danger, excitoit les uns à forger des fusils, des canons, des boulets, des armes de toute espèce, & les autres à préparer le salpêtre.

ANN. 1775.

XXVII.

Défense vigoureuse des Bostoniens.

Cependant le Général Gage ne restoit pas dans l'inaction, il enlevoit (*) de vive force une batterie que les Bostoniens avoient elevée sur la presqu'isle de Charles-Town, vis-à-vis de leur ville. Il ne put, à la vérité, obtenir cet avantage sans une grande effusion de sang. Deux cent vingt Anglois tués, & plus de huit cent blessés, attestèrent toute la résistance des Américains. Réduit alors à la cruelle nécessité de défendre les priviléges & la liberté des Colonies au prix de leur fortune & de leur sang, le Congrès prit la résolution de mettre une armée sur pied. Son choix pour la commander tomba sur George Washington, Colonel de la Virginie. A l'instant, ce Général se transporta (*) au camp devant Boston, fit fortifier ses lignes, construire des redoutes & placer du canon dans les lieux convenables, tant pour couvrir la ville de Cambridge & ses environs, que pour empêcher les Anglois de pénétrer dans le pays.

(*) Le 17 Juin 1775. *Voyez la lettre du Général Gage au Comte de Darmouth, datée de Boston le 25 Juin 1775.*

(*) Le 2 Juillet.

XXVIII.

Expédition de Montgommeri dans le Canada.

A-peu-près dans le même temps, le Général Montgommeri, qui étoit entré par les lacs dans le Canada, avec un corps d'Américains, & s'étoit emparé du fort Saint-Jean, dont il avoit fait la garnison prisonnière (*) de guerre au nombre de cinq cent hommes de troupes réglées, avoit pris possession (*) de Montréal que les Anglois avoient évacué & étoit venu mettre le siége devant Quebec. Cette place n'auroit pu éviter de succomber sous les efforts des

(*) Le 28 Octobre.

(*) Le 12 Novembre.

ANN. 1775.

Américains, s'ils avoient été pourvus d'une artillerie suffisante pour la battre. Le manque de canons & de mortiers ayant déterminé Montgommeri à tenter de s'en rendre maître par un assaut, ce Général y périt (*) avec un grand nombre des siens. Les Américains, sans se laisser abattre par ce revers, convertirent le siége en blocus. Mais ils furent obligés de le lever cinq mois après, à l'arrivée des renforts, envoyés d'Angleterre, & de reprendre la route de New-York, après avoir évacué tous les postes dont ils s'étoient emparés.

(*) Le 31 Décembre.

Voyez la lettre du Général Carleton au Lord Germaine, du 24 Mai 1776.

XXIX.

Incendie de Falmouth & de Norfolk.

Les Anglois ne s'étoient point attendus à tant d'audace & de résistance. Leur orgueil en fut blessé; & le carnage & la destruction prenant la place de la générosité, ils commencèrent à exécuter le projet qu'ils avoient formé depuis long-temps, de bombarder toutes les villes maritimes du continent de l'Amérique, depuis Hallifax jusqu'à Savannah en Géorgie. Falmouth & Norfolk, petites villes situées dans le New-Hampshire & dans la Virginie, écrasées (*) par les bombes, n'offrirent encore, long-temps après, que des monceaux de ruines & de cendres. Cette manière de réduire les Colonies, qui ne fut que trop mise en usage durant le cours de cette guerre, a peut-être plus contribué que tous les actes du Parlement, à exalter leur haine contre la Métropole.

(*) Le 18 Octobre.

XXX.

Acte du Parlement pour interdire tout commerce avec les Colonies.

Non content de ces actes de destruction, le ministère Britannique fit porter un nouveau bill (*) par le Parlement, pour, à compter du premier Janvier 1776, interdire tout commerce avec les Colonies, autoriser le Roi & les Commissaires en son nom, à accorder des pardons à ceux qui rentreroient dans l'obéissance, & adjuger au profit des

(*) Le 20 Décembre.

Officiers & des équipages des vaisseaux les prises qu'ils seroient sur les Américains. Le Congrès usa de représailles. Il fit déclarer de bonne prise par sa cour d'Amirauté tous les bâtimens qui seroient pris sur les Anglois, & appropria aux frais de la guerre actuelle une partie de leur valeur, les biens des propriétaires fugitifs, & les sommes dont les Colonies étoient débitrices à la Grande-Bretagne. Elles montoient à plus de deux millions sterlings.

ANN. 1776.

XXXI.

Les Anglois évacuent Boston.

Dans ces entrefaites, les troupes Angloises, forcées de se replier de poste en poste, étoient étroitement resserrées dans Boston. Perdant tout espoir de se maintenir dans cette place, le Général Howe, successeur de Gage, l'évacua (*) précipitamment, & alla par mer chercher un asyle à Hallifax, capitale de la Nouvelle Ecosse, restée fidèle à la Grande-Bretagne. Ce fut en cette ville qu'il attendit les grands renforts qui lui étoient annoncés d'Angleterre pour l'ouverture de la campagne prochaine.

(*) Le 17 Mars.

XXXII.

La Grande-Bretagne prend 20,000 Allemands à sa solde.

Jusqu'alors le ministère Britannique s'étoit flatté que les actes du Parlement contre Massachusett-Bay, ramèneroient cette province à l'obéissance & retiendroient les autres dans le devoir. L'adhésion de toutes les Colonies aux résolutions du Congrès, la réunion de toutes les milices Américaines en différens corps d'armée, lui démontrèrent enfin la nécessité des plus grands efforts pour la réduction de l'Amérique. Vingt mille Allemands, que la Grande-Bretagne prit alors à sa solde, à des conditions très-onéreuses, portèrent le nombre des troupes qu'elle employa durant cette année, sur le continent de l'Amérique, à 45,865 hommes effectifs, d'après l'examen (1) que le Duc de

(1) Le 3 Décembre 1777, Le Lord Barrington, Secrétaire d'Etat de la guerre,

ANN. 1776.

XXXIII.

Le Congrès prononce l'indépendance de l'Amérique.

Richemond fit de l'état de la nation, au mois d'Avril 1778. Des préparatifs d'attaque aussi formidables ne déconcertèrent point le Congrès. Tirant, du sein même du danger, une nouvelle vigueur & un nouveau courage, il déchira le contrat social qui l'unissoit à la Grande-Bretagne, abjura la souveraineté de cette Puissance, & prononça l'indépendance de l'Amérique Septentrionale. La déclaration qu'il en fit publier dans toutes les Colonies, étoit conçue en ces termes :

Du 4 Juillet 1776.

« Lorsque, dans le cours des événemens humains, il devient » nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques » qui l'ont attaché jusqu'alors à un autre, & de prendre, » parmi les Puissances de la terre, l'état séparé & égal, » auquel la loi de la nature & le maître suprême qui la » gouverne lui donnent droit, alors un respect convenable » pour l'opinion des hommes, exige qu'il expose les raisons » qui le portent à cette séparation. Nous regardons comme » des vérités, évidentes par elles-mêmes, que tous les » hommes ont été créés égaux, qu'ils ont reçu de leur » créateur certains droits inaliénables; qu'au nombre de » ces droits sont la vie, la liberté & la recherche du bon- » heur; que c'est pour assurer ces droits que les Gouver- » nemens ont été institués parmi les hommes, & qu'ils ne » tirent leur juste pouvoir que du consentement de ceux

---

dit dans la chambre des Communes, qu'au mois de Juillet de la même année, la Grande-Bretagne avoit 55,095 hommes effectifs en Amérique. Au mois d'Avril 1778, le Duc de Richemond, ayant examiné les papiers remis par les Ministres sous les yeux des Pairs, n'en trouva que 48,616 effectifs.

» qui ſont gouvernés ; que toutes les fois qu'une forme de
» Gouvernement devient deſtructive de ces fins, le peuple
» eſt en droit de l'altérer ou de l'abolir, & d'inſtituer un
» nouveau Gouvernement, en établiſſant ſes fondemens ſur
» les principes, & en organiſant ſes pouvoirs dans la forme
» qui lui paroîtra la plus propre à effectuer ſa ſûreté & ſon
» bonheur. La prudence veut, il eſt vrai, que des Gouver-
» nemens, établis depuis un long-temps, ne ſoient point
» changés pour des cauſes légères & paſſagères ; & par
» cette raiſon l'expérience de tous les ſiècles a auſſi prouvé
» que le genre humain eſt plus diſpoſé à ſouffrir, auſſi
» long-temps que les maux ſont ſupportables, qu'à ſe faire
» droit à lui-même en aboliſſant des formes auxquelles il
» eſt accoutumé. Mais lorſqu'une longue ſuite d'abus &
» d'uſurpations, ayant invariablement le même objet pour
» but, prouve évidemment un deſſein de ſoumettre le
» peuple à un deſpotiſme abſolu, il eſt en droit, c'eſt
» même ſon devoir, de ſecouer le joug d'un pareil Gou-
» vernement, & de ſe pourvoir de nouveaux gardiens pour
» ſa ſûreté future. Telle a été la patiente longanimité de
» ces Colonies, & telle eſt à préſent la néceſſité qui les
» force à altérer le ſyſtême de leurs précédents Gouver-
» nemens. L'hiſtoire du Gouvernement de la Grande-Bre-
» tagne, eſt une hiſtoire d'injuſtices & d'uſurpations réité-
» rées, toutes ayant directement pour objet l'établiſſement
» d'une tyrannie abſolue ſur ce pays. Pour le prouver,
» ſoumettons les faits au jugement du monde impartial.

» Il a refuſé de donner ſon conſentement à des loix les
» plus ſalutaires & les plus néceſſaires pour le bien public.

» Il a défendu à ſes Gouverneurs de paſſer des loix d'une

AN N. 1776. » importance immédiate & preſſante, à moins qu'elles ne » fûſſent ſuſpendues dans leur effet, juſqu'à ce qu'on eût » obtenu ſon conſentement; & lorſqu'elles ont été ainſi » ſuſpendues, il a finalement négligé de les confirmer.

» Il a refuſé de paſſer d'autres loix pour aſſigner de grandes » étendues de terrein à des habitans, à moins qu'ils ne » renonçâſſent à leur droit de repréſentation dans le corps » légiſlatif, droit ineſtimable pour eux & uniquement à » craindre pour des tyrans.

» Il a convoqué nos corps légiſlatifs en des lieux inu- » ſités, incommodes & éloignés du dépôt des Archives » publiques, uniquement dans le deſſein de les fatiguer au » point de les ſoumettre à ſes volontés.

» Il a pluſieurs fois diſſous les chambres des repréſentans, » pour s'être oppoſées, avec une fermeté mâle, aux atteintes » qu'il portoit aux droits du peuple.

» Il a refuſé pendant un long-temps, après les avoir » ainſi diſſoutes, d'en convoquer d'autres; au moyen de » quoi le pouvoir légiſlatif ne pouvant être abſolument » anéanti, eſt retombé au peuple en corps qui a dû l'exercer, » l'état reſtant, en attendant, expoſé à tous les dangers » d'une invaſion au dehors & des convulſions au dedans.

» Il s'eſt efforcé de prévenir la population de ces États » en faiſant naître des embarras dans l'exécution des loix » pour naturaliſer des étrangers, en refuſant d'en paſſer » d'autres pour les encourager à ſe tranſplanter ici, & en » hauſſant les conditions des nouvelles diſtributions de » terrein.

» Il a mis des entraves à l'adminiſtration de la juſtice,

» en refusant son consentement aux loix qui établissoient les
» pouvoirs judiciaires.

» Il a rendu les juges dépendans de sa volonté, tant à
» l'égard de la conservation de leurs places que du montant
» & paiement de leurs salaires.

» Il a créé une multitude d'officiers nouveaux, & il a
» envoyé ici des essaims d'employés pour harasser le peu-
» ple, pour ronger & dévorer sa substance.

» Il a entretenu, en temps de paix, au milieu de nous,
» des armées permanentes sans le consentement de nos
» assemblées législatrices.

» Il a tâché de rendre l'État militaire indépendant du
» pouvoir civil & même supérieur.

» Il s'est concerté avec d'autres, pour nous assujettir à une
» jurisdiction étrangère à notre constitution & inconnue à
» nos loix, en donnant son consentement à leurs prétendus
» actes de législation; pour mettre de gros corps de gens
» armés en quartier parmi nous; pour les garantir, au
» moyen d'un fantôme de jugement, de toute punition
» pour les meurtres qu'ils pourroient commettre contre
» les habitans de ces Etats; pour détruire notre commerce
» dans toutes les parties du monde; pour nous imposer des
» taxes sans notre consentement; pour nous priver en plu-
» sieurs cas de l'avantage d'être jugés par nos Jurés; pour
» nous transporter au-delà des mers, afin d'y être jugés sur
» de prétendus délits; pour abolir le systême libre des loix
» Angloises dans une Province voisine, en y établissant un
» Gouvernement militaire, & en reculant ses limites afin
» d'en faire à la fois un exemple & un instrument propre
» à introduire la même forme absolue dans ces Colonies;

ANN. 1776. » pour nous ravir nos chartes, abroger nos loix les plus
» précieuſes & altérer fondamentalement la forme de nos
» Gouvernemens; pour interdire nos propres corps légiſ-
» latifs, & ſe déclarer eux-mêmes revêtus du pouvoir de
» faire des loix obligatoires pour nous, dans tous les cas
» quelconques.

» Il a abdiqué le Gouvernement de ce pays, en nous
» déclarant déchus de ſa protection, & en nous faiſant la
» guerre.

» Il a fait exercer la piraterie ſur nos mers, ravager nos
» côtes, brûler nos villes, & ôter la vie à leurs habitans.

» A cette heure même il s'occupe à faire tranſporter ici
» de groſſes armées de mercenaires étrangers, pour com-
» pletter les œuvres de la mort, de la déſolation & de la
» tyrannie, déja commencées avec des circonſtances de
» cruauté & de perfidie, dont à peine l'on trouveroit des
» exemples dans les ſiècles les plus barbares, & qui ſont
» entiérement indignes du chef d'une nation civiliſée.

» Il a forcé nos concitoyens, faits priſonniers en pleine
» mer, à porter les armes contre leur patrie, à devenir
» les bourreaux de leurs amis & de leurs frères, ou à
» tomber eux-mêmes entre leurs mains.

» Il a excité parmi nous des ſéditions inteſtines.

» Il s'eſt efforcé de ſoulever contre les habitans de nos
» frontieres les impitoyables Indiens ſauvages, dont la
» manière connue de guerroyer eſt une deſtruction générale,
» ſans diſtinction d'âge, de ſexe, de condition.

» A chacun de ces degrés d'oppreſſion, nous avons, dans les
» termes les plus humbles, ſollicité du redreſſement. Nos re-
» quêtes itératives n'ont eu pour réponſes que des injuſtices

réitérées,

» réitérées. Un Prince dont le caractère est ainsi marqué
» par toutes les actions qui peuvent entrer dans celui d'un
» tyran, est incapable d'être Gouverneur d'un peuple
» libre.

» Eh, ce n'est point que nous ayions manqué d'attention
» à l'égard de nos freres britanniques ! Nous les avons
» avertis de temps en temps des tentatives faites par leur
» Puissance législative, pour étendre sur nous une juris-
» diction illégitime. Nous leur avons rappellé les circons-
» tances de notre émigration & de notre établissement en
» ce pays. Nous en avons appellé à leur justice, à leur
» magnanimité naturelles ; & nous les avons conjurés par
» les liens de notre tendresse mutuelle de désavouer ces
» usurpations, qui interromproient inévitablement notre
» liaison & notre correspondance réciproques. Mais, eux
» aussi, ils ont été sourds à la voix de la justice & de la
» parenté ! Il ne nous reste donc qu'à nous soumettre
» tranquillement à la nécessité qui ordonne notre sépara-
» tion, & à les regarder de même que regardons le genre
» humain, comme nos ennemis en temps de guerre,
» comme nos amis durant la paix.

» A CES CAUSES, Nous, les représentans des Etats-Unis
» de l'Amérique, assemblés en Congrès général, attestant
» le Juge suprême de l'Univers de la droiture de nos
» intentions, au nom & de l'autorité du bon peuple de
» ces Colonies, publions solemnellement & déclarons
» que ces Colonies-Unies sont & doivent être de droit
» DES ETATS LIBRES ET INDÉPENDANS, qu'elles sont franches
» & exemptes de toute obéissance à la Couronne britan-
» nique ; que toute liaison politique entr'elles & l'Etat de

ANN. 1776.

» la Grande-Bretagne eſt, & doit être entièrement diſſoute;
» & qu'à titre D'ETATS LIBRES ET INDÉPENDANS, elles ſont
» pleinement autoriſées à faire la guerre, conclure la paix,
» former des alliances, établir des réglemens de commerce,
» faire tous autres actes & régler tous autres objets qu'il
» appartient à DES ETATS INDÉPENDANS. Et nous repoſant
» fermement ſur la protection de la providence divine,
» nous engageons mutuellement, l'un envers l'autre, pour
» le maintien de la préſente déclaration, nos vies, nos
» biens, & notre honneur ſacré.

» Signé par ordre & au nom du Congrès : Jean HANCOCK,
» préſident.

Sans diſcuter ici ſi le continent de l'Amérique étant originairement peuplé par des Anglois, l'eſprit de la conſtitution britannique les protégeoit au-delà de mers; ſi les émigrés, ſous le nom d'Américains, étoient, dans le fait, des Anglois qui avoient tranſporté en Amérique leurs droits inaliénables & impreſcriptibles; ſi la conſtitution qui porte qu'aucun Anglois ne peut-être taxé que de ſon conſentement, donné par lui-même ou par ſon repréſentant, étoit violée à l'égard des Américains, lorſque le Sénat britannique les taxoit ſans leur conſentement; ſi, d'après la violation de ce principe conſtitutionnel pour la conſervation duquel l'Angleterre avoit été inondée de flots de ſang, elle devoit témoigner du reſſentiment, lorſque les Américains ſuivoient l'exemple qu'elle leur avoit tant de fois donné, & ſur-tout en 1689; nos lecteurs verront par l'expoſé des faits ſuivans, que le monopole intolérable qu'exerçoit la mère patrie ſur le commerce & l'induſtrie de ſes Colonies du continent de l'Amérique, n'auroit pas

tardé à amener leur ſéparation, quand même la ſuprématie qu'elle revendiquoit ſi impérieuſement ſur elles, ne l'eût pas provoquée.

XXXIV.

Séparation de l'Amérique, prévue depuis long-temps.

Le Parlement de la Grande-Bretagne avoit jadis accordé aux premiers Colons de l'Amérique la permiſſion de manufacturer eux-mêmes leurs habillemens. Mais il avoit en même-temps défendu toute communication à cet égard entre les provinces, & prohibé, ſous les peines les plus graves, la circulation, de Colonie à Colonie, de toute eſpèce de laine, ſoit en nature, ſoit manufacturée. L'établiſſement qui s'y forma de quelques manufactures de chapeaux, ne put faire que des progrès très-lents, par ce qu'il n'accorda la permiſſion de travailler qu'après ſept ans d'apprentiſſage; que chaque maître ne put avoir que deux apprentifs à la fois; & qu'aucun eſclave ne put être reçu dans les atteliers. L'exportation des mines de fer éprouva auſſi les plus grandes gênes. Leur produit ne put être tranſporté dans la Métropole qu'en barres ou en gueuſes. La converſion du fer en acier fut ſévèrement défendue dans l'Amérique. C'étoit ainſi que la Grande-Bretagne, en ſe réſervant la culture des arts, ſans en communiquer la pratique & les procédés, continuoit à s'aſſurer, par ſes loix prohibitives, une ſupériorité ſur ſes Colonies, auxquelles elle en vendoit les productions.

Voyez l'hiſt. phil. tom. 9, page 212 & ſuivantes, dernière Edit. *in*-8°.

Les importations furent aſſujetties à des prohibitions encore plus accablantes. Aucun bâtiment étranger ne pouvoit être admis dans les ports de l'Amérique, s'il n'étoit chargé d'or ou d'argent, ou en danger évident de faire naufrage. Les vaiſſeaux Anglois mêmes n'y étoient reçus que lorſqu'ils venoient d'un port de la nation. Enfin les navires des

ANN. 1776. Colonies qui alloient en Europe, ne pouvoient rapporter dans le continent que des marchandises de la Métropole. Il n'y eut d'exception qu'en faveur des vins de Madère, des Açores ou des Canaries, & des sels nécessaires pour la pêche. Les exportations des Colonies devoient donc, dans le commencement, toutes aboutir en Angleterre. Dans la suite, les Colons obtinrent la permission de porter au sud du Cap Finistère des grains, des farines, du riz, des légumes, des fruits, du poisson salé, des planches & des bois de charpente. La Grande-Bretagne se réserva les autres productions.

XXXV.

Conduite impolitique de la Grande-Bretagne.

Ces loix, trop rigides pour ne pas donner naissance à la contrebande, forcèrent les Colonies de contracter une dette considérable envers la Métropole. Le vice de cette administration étoit si grand, que cette dette s'accrut presque toujours en raison directe de l'accroissement de leur population. Tant qu'elles furent foibles & peu peuplées, la mere patrie les retint aisément dans sa dépendance. Mais dès que leur population fut augmentée au-delà de la proportion de ses propres forces intérieures, elle dut prévoir que tôt ou tard elles en feroient usage pour s'affranchir des entraves qu'elle avoit mises à leur commerce & à leur industrie. Elle n'auroit pourtant pas dû cesser d'observer soigneusement cette proportion, afin que la Puissance originaire ne sortît pas de son centre & ne fût pas transférée ailleurs. Le Parlement, s'appercevant de cette faute contre la politique, voulut y rémédier par les gênes qu'il apporta aux émigrations de l'Ecosse & de l'Irlande durant les inimitiés sourdes entre la Métropole & ses Colonies, & par le nouvel acte qu'il passa pour commuer

Voyez le bill en date du prem. Avril 1776.

la peine de banniſſement en celle d'un travail pénible. Le remède fut appliqué trop tard. L'eſſai qu'elles avoient fait de leurs forces, lors de la guerre de 1756; leur trop grand éloignement de la mere patrie; leur immenſe étendue; l'accroiſſement rapide de leur population, que la douceur de leur Gouvernement favoriſoit autant que la beauté & la bonté de leur climat; leur proximité des poſſeſſions du vent & de ſous le vent des autres Puiſſances Européennes, qui leur préſentoient ſans ceſſe l'appas d'un commerce interlope conſidérable; tout pronoſtiquoit leur ſéparation future. A force de les gêner & de les étendre, la Grande-Bretagne devoit s'attendre à les perdre un jour. Si, à ces raiſons politiques, on réunit les obſervations faites ſur le climat de l'Amérique Septentrionale, dont la nature ne laiſſe à ſes cultivateurs rien à envier des productions de l'Angleterre, on verra qu'il ne ſubſiſtoit pas entre la Métropole & ſes Colonies, un aſſez grand nombre de ces objets d'échange qui ſont la bâſe du Commerce maritime & de l'union de deux Nations, pour que les Américains ne cherchâſſent pas à ſecouer le joug prohibitif qui avoit retardé les progrès de leur aiſance & de leur induſtrie.

Ann. 1776.

XXXVI. Enthouſiaſme des Américains.

Quoi qu'il en ſoit des cauſes qui annonçoient depuis long-temps la ſéparation de l'Amérique, l'acte de ſon indépendance, lu à la tête de chaque brigade Américaine, auprès de New-York, fut reçu de toutes les troupes avec les plus grandes acclamations. Dans l'effervefcence de l'enthouſiaſme, le peuple courut à la place publique, renverſa la Statue équeſtre du Roi d'Angleterre, qu'on y avoit

ANN. 1776. érigée en 1770, la brisa en morceaux, & les convertit en balles de mousquet.

XXXVII.
Le Général Howe attaque New-York.

Cependant le Général Howe avoit mis à la voile d'Hallifax avec la plus grande partie des renforts qu'il avoit reçus d'Europe, pour aller s'emparer de New-York. Afin d'assurer le succès de cette entreprise, il avoit chargé l'Amiral Peter Parker & le Général Clinton de faire une diversion du côté de la Caroline Méridionale, & de tenter de réduire Charles-Town, capitale de cette province. Mais ces deux Généraux, ayant été vivement repoussés (*) à l'attaque de l'isle de Sullivan, furent forcés de renoncer à cette entreprise, & de remettre à la voile, après avoir eu la douleur de voir leurs vaisseaux, *le Bristol* & *l'Expériment*, extrêmement maltraités dans leurs mâtures, leurs agrêts & leurs équipages. (1)

(*) Le 28 Juin. *Voyez la lettre de l'Amiral Peter Parker, à l'Amirauté, du 28 Juin 1776.*

Le Général Howe fut plus heureux dans son expédition. Il se rendit maître de Staten-Island (*), de Long-Island (*), & de New-York (*), mais ce ne fut pas sans avoir éprouvé beaucoup de résistance dans l'attaque des retranchemens qui défendoient Long-Island. Peu s'en fallut même qu'il ne pût tirer aucun parti de New-York, les Américains y ayant mis le feu (*), que les troupes britanniques ne parvinrent à éteindre, qu'après qu'il eut consumé huit cent, tant maisons qu'édifices publics. Poursuivant l'avantage que lui donnoit la supériorité d'une armée disciplinée sur des milices, le Général Anglois attaqua (*) Kings-Bridge & les

(*) Le 29 Juin.
(*) Le 30 Août.
(*) Le 15 Septembre.
Voyez les lettres du Général Howe au Lord Germain, datées de Long-Island & de New-York, le 3 & le 21 Septembre.
(*) Le 18 Septembre.
(*) Le 12 Novembre.

(1) *Le Bristol* eut 41 hommes tués, & 71 blessés, & l'*Expériment*, 23 tués, & 56 blessés. *Voyez la lettre de l'Amiral Peter Parker, à l'Amirauté d'Angleterre, du 28 Juin 1778.*

Forts Washington & Indépendance, qui défendoient l'entrée de la province. Leur réduction fut bien-tôt ſuivie de celle de Prince-Town, d'Eliſabeth-Town, de Trenton, d'Amboy & de Brunſwick, villes principales de cette province & de celle du New-Jerſey. Pendant qu'il y faiſoit prendre des quartiers d'hyver à une partie de ſon armée, l'Amiral Peter Parker & le Général Clinton arboroient par ſon ordre le pavillon (*) de la Grande-Bretagne ſur Rhode-Iſland. C'étoit tout à la fois ôter une retraite aux corſaires du Connecticut qui troubloient l'arrivée des convois Anglois, & aſſurer aux eſcadres britanniques un abri, d'autant meilleur durant l'hiver, que les glaces ferment très-rarement l'entrée de New-Port.

XXXVIII.

Il réduit une grande partie du New-Jerſey.

(*) Le 8 Décembre. *Voyez les lettres du Général Howe & de l'Amiral Parker, au Lord Germain & à l'Amirauté, datées de Rhode-Iſland, les 9 & 11 Décembre 1776.*

Le Général Washington n'avoit pu s'oppoſer aux progrès de l'armée Angloiſe dans l'intérieur du New-Jerſey. Abandonné de la majeure partie de ſes troupes, dont l'engagement ne devoit durer que ſix & même trois mois, à peine lui reſtoit-il deux mille cinq cent hommes. Ce fut pourtant avec cette poignée de monde qu'il en impoſa au Général Howe de l'autre côté de la Delaware. Déterminé à éviter toute action générale qui pût compromettre les deſtinées de ſa patrie, à n'attaquer les troupes Angloiſes que lorſque leur éloignement de leur flotte les priveroit des ſecours qu'elles en tiroient, & à réduire la guerre en eſcarmouches pour mieux aguerrir ſes Soldats, il réſolut de ſe ſervir de la connoiſſance qu'il avoit du pays pour inquiéter les ennemis, auſſi ſouvent qu'il le pourroit faire avec avantage. Il ne tarda pas à en trouver l'occaſion. Le Général Anglois avoit établi la majeure partie de ſes quartiers d'hiver à une trop grande diſtance les uns des autres, ſoit qu'il fût perſuadé

XXXIX.

Belles manœuvres du général Washington.

ANN. 1776.

que les Américains n'oseroient les inquiéter, soit que la position des lieux ne lui eût pas permis de faire autrement. Le Général Américain, profitant de cette sécurité, rassemble promptement un corps des milices de Pensylvanie, du Maryland & de la Virginie, passe la Delaware, attaque Trenton (*), y fait neuf cent dix-huit prisonniers de guerre, & se porte avec la même rapidité (*) sur Prince-Town, que la garnison, composée de deux régimens Anglois, évacua précipitamment, avec perte de deux à trois cent hommes, tant tués que blessés & égarés. Il étoit prêt à repasser la Delaware, lorsque les Anglois accoururent au secours de leurs garnisons. Cet échec, qui rendit dans la suite le Général Howe très-circonspect dans ses mouvemens, l'obligea de rappeller une brigade de Rhode-Island, parce qu'il craignoit que le Général Washington ne s'approchât en force de New-York. Tel fut le premier avantage des Américains. Il dut augmenter leur courage & fortifier leur esprit d'indépendance, en leur démontrant qu'ils pouvoient prendre quelque confiance dans leurs propres forces. La rigueur du froid, qui fut extraordinaire, suspendit de part & d'autre le cours des opérations militaires jusqu'au retour de la belle saison.

(*) Le 26 Décembre.

ANN. 1777.

(*) Le 3 Janvier. *Voyez les lettres du Général Howe au Lord Germain du mois de janv. 1777, & du Général Washington au Congrès, de New-Town le 27 Décem. 1776.*

XL.

Ouverture tardive de la campagne de 1777.

Soit que l'embargo que le gouvernement françois avoit mis sur ses navires de commerce, eût donné de l'inquiétude à la Cour de Londres, & lui eût fait différer le départ des renforts qu'elle envoyoit à l'Amérique Septentrionale, soit qu'elle n'eût pu les faire partir plutôt, ils n'arivèrent tous à New-York que vers la fin du mois de Mai. La campagne ne put donc s'ouvrir que très-tard. Dès qu'ils eurent été mis à terre, le Général Howe chercha plusieurs fois à engager une

une action générale avec l'armée américaine, & à pénétrer dans la Penſylvanie par le New-Jerſey. Forcé d'abandonner ce plan d'attaque, que le Général Washington rendit ſans effet, en ne quittant pas la défenſive, il mit à la voile (*) de Staten-Iſland, & porta au ſud. Mais les vents, qui le contrarièrent, ne lui ayant permis de jetter l'ancre (*) à l'embouchure de l'Elk, dans la baie de Cheſapeack, qu'un mois après ſon départ, il prit terre à Elk-Ferry (*). Dirigeant auſſi-tôt ſa marche ſur Philadelphie, il attaqua (*) l'armée du Général Washington dans ſes retranchemens à Brandy-Wine, la délogea de ce poſte, après qu'elle eut fait quelque réſiſtance, & lui enleva huit pièces de canon. Ce fut là le ſeul avantage qu'il obtint. Content de s'être rendu maître du champ de bataille, ce Général n'oſa ſe livrer long-temps à la pourſuite des Américains, qui ſe retirèrent au-delà du Schuylkill. Par cette retraite, Philadelphie ſe trouvoit entiérement à découvert ; & comme cette ville étoit ouverte de tous côtés, les Américains, craignant avec raiſon de ne pouvoir la défendre en s'y renfermant, ſe déterminèrent à l'évacuer, & ne cherchèrent point à empêcher les Anglois d'en prendre poſſeſſion (*).

Voyez la lettre du Général Washington au Congrès, du 28 Juin 1777.

(*) Le 23 Juillet.

(*) Le 22 Août.

(*) Le 25.

(*) Le 11 Septembre.

Voyez les lettres du Général Howe au Lord Germain, du 30 Août, & du Gén. Washington au Congrès des 12 Septemb., 10, 11 & 25 Octobre 1777.

(*) Le 26 Septembre.

XLI.

Combat de German-Town.

Juſqu'alors l'armée des Etats-Unis avoit plutôt cédé le terrein, qu'elle ne l'avoit abandonné. Quoiqu'elle fût compoſée, pour la plus grande partie, de milices qu'on avoit raſſemblées à la hâte, ſes poſtes avancés n'avoient pas moins été preſque toujours en vue de ceux des Anglois. Un renfort de deux mille quatre cent hommes qu'elle reçut, inſpira à ſon Général l'audace d'attaquer (*) le corps de troupes britanniques qui avoit occupé German-Town. L'action fut très-vive ; les Américains déployèrent une

(*) Le 4 Octobre.

Voyez la lettre du Génér. Washington

ANN. 1777.

au Congrès, datée du mois d'Octobre 1777.

grande bravoure. Déja même ils s'étoient emparés de l'artillerie ennemie, & avoient rompu la colonne qui la soutenoit, lorsqu'un brouillard épais ayant fait égarer une de leurs divisions, le Général Howe qui s'apperçut de cette méprise, ramena ses troupes au combat, reprit son artillerie, & força les Américains à la retraite. Ils la firent en bon ordre.

L'attaque que le Général Washington venoit de former & dont il ne pouvoit imputer le mauvais succès qu'à la méprise d'une de ses divisions, rendant le poste de German-Town d'autant plus difficile à garder, qu'il étoit éloigné de la capitale de Pensylvanie, & que sa défense exigeoit une forte garnison, le Général Howe l'évacua, & se replia sur Philadelphie. D'ailleurs, son principal but devoit être de seconder efficacement l'attaque que l'Amiral son frère avoit formée contre Mud-Island & Fort-Island dans la Delaware. La prise (1) de ces deux postes servit aux Anglois à assurer une libre communication par mer, entre leur armée & leur flotte, entre Philadelphie & New-York.

XLII.

Marches du Général Burgoyne.

Tandis que le Général Howe étoit en marche pour faire rentrer sous l'obéissance de la Grande-Bretagne la capitale de la Pensylvanie, le Général Burgoyne tentoit de réduire les Colonies du Nord. Depuis son départ du Canada, au mois de Juin, ce Général avoit traversé les lacs avec environ dix mille hommes, pris possession de Ticonderago (*) que les Américains, d'après la tenue d'un conseil, avoient évacué avec précipitation, & s'étoit emparé de leur ar-

(*) Le 6 Juillet. *Voyez le Journal des opérations de ce*

(1) Elle coûta aux Anglois le vaisseau de ligne l'*Augusta*, de 64 canons, qui toucha le 23 Octobre en remontant la Delaware, & qu'ils brûlèrent après l'avoir déchargé.

tillerie & de leurs munitions de guerre & de bouche. Il avoit encore détruit tous les bâtimens qu'ils avoient sur les lacs, & poursuivi jusqu'au fort Edward la garnison de Ticonderago, composée d'environ quatre mille hommes, tant troupes réglées, que milices. Mais ce n'étoit pas sans avoir essuyé des fatigues presqu'incroyables qu'il étoit arrivé près de ce fort, situé dans le voisinage du lac George. Sa marche avoit été continuellement retardée par de grands abbatis d'arbres qu'il avoit trouvés sur son passage, & par des partis en embuscade, qui l'avoient sans cesse harcelé, & qui lui avoient fait perdre beaucoup de monde en détail. A mesure qu'il avançoit, les Américains, repliant leurs postes les uns sur les autres, se rassembloient en force auprès de Saratoga, sous les ordres du Général Gates. Il est à présumer qu'ils ne se crurent pas en sûreté dans ce dernier poste, puisqu'ils l'abandonnèrent à l'approche de l'armée angloise.

ANN. 1777.

Général, jusqu'au 11 Juillet 1777, & la lettre du Général St. Clair au Congrès, du 14 Juillet 1777.

Voyez la lettre du Général Burgoyne, du 30 Juillet 1777.

XLIII.

Obstacles qu'il a à surmonter.

Voyez la lettre du Général Burgoyne au Lord Germain, en date du 20 Août 1777.

Plus le Général Burgoyne approchoit des frontières de l'Etat de New-York, plus il rencontroit d'obstacles. Il lui avoit fallu transporter l'espace de dix-huit milles, depuis le fort George jusqu'à l'endroit ou l'Hudson commence à être navigable, ses bateaux, ses navires & ses munitions de guerre. Ces transports avoient été d'autant plus longs, qu'il ne lui restoit que cinquante attelages de bœufs, qu'il n'avoit fait subsister qu'avec l'herbe qui s'étoit trouvée sur sa route. Ce n'étoit qu'à force de bras & de travaux continuels qu'il étoit parvenu à s'ouvrir des routes, que des pluies excessives rendoient presqu'impraticables. Enfin, il ne tiroit ses subsistances que de ses bateaux & avec une peine infinie, les Américains ayant la précaution de dévaster

ANN. 1777.

XLIV.

Il essuie un échec à Bennington.

le pays, à mesure qu'ils l'abandonnoient. Tant d'obstacles retardèrent donc sa marche sur Albani. Dans le dessein de s'en approcher plus promptement, il tenta d'enlever les magasins que les Américains avoient établis à Bennington.

Voyez la lettre du Général Burgoyne, du 20 Août 1777.

Malheureusement pour lui, les cinq cent hommes qu'il chargea de cette expédition, égarés ou trompés par les habitans du pays, donnèrent dans une embuscade, & y furent totalement taillés en pièces (*) ou faits prisonniers de guerre. Habile à profiter de ce premier avantage & de la supériorité de forces que lui procuroient la réunion à son armée, des troupes des Généraux Lincoln & Arnold, le Général Gates parvint à se rendre maître de tous les postes qui environnoient Saratoga.

(*) Le 16 Août.

La saison, déja très-avancée, ne permettoit plus au Général Anglois de rétrograder. Quand même il l'auroit entrepris, il lui auroit été impossible de faire subsister son armée, les Américains lui ayant coupé toute communication avec le Canada par la prise de la plus grande partie de ses bâtimens sur le Lac Champlain. Dans cette position presque désespérée, le Général Burgoine diminua (*) la ration de son armée, & chercha avec un corps d'élite de quinze cents hommes à la tête duquel il se mit, à s'ouvrir un passage par la force, pour se procurer des vivres dont il ressentoit le plus extrême besoin. Cette seconde tentative ne fut pas plus heureuse que la premiere. Les Américains fondirent (*) avec impétuosité sur son aîle gauche, la poursuivirent jusques dans son camp, se précipitèrent sur ses lignes au travers du feu continuel de son artillerie & de sa mousqueterie, & emportèrent les retranchemens

Voyez la lettre du Colonel Brown au Général Gates, du 18 Septembre 1777, publiée par ordre du Congrès le 27 du même mois.

(*) Le 3 Octobre.

XLV.

Combat de Still-Water.

(*) Le 7 Octobre.

ANN. 1777.

de la réſerve Allemande. La nuit mit fin à cette ſanglante action. Il en profita pour changer de poſition & marcher vers Saratoga; mais les Américains ne ceſſèrent de le pourſuivre à la portée du mouſquet. Enfin, environné de tous côtés par l'armée des Etats-unis qui s'étoit retranchée ſur les hauteurs, ſans aucun eſpoir de retraite & de ſecours d'hommes & de vivres dont il manquoit entièrement, & pour préſerver les reſtes de ſon armée d'une deſtruction totale, il fut réduit à ſe rendre priſonnier de guerre (*) avec toutes ſes troupes. Elles ne conſiſtoient plus alors qu'en 2442 Anglois, 2198 Brunſwickeois & quatorze cent, tant Canadiens que Loyaliſtes, en tout 6040 hommes. Ce Général infortuné s'étoit toujours flatté que l'armée de Sir William Howe coopéreroit (1) avec la ſienne. Il ignoroit ſans doute qu'un gros corps de troupes américaines, aux ordres du Général Sullivan, avoit pris poſte près de New-York, & tenu ſans ceſſe en alarmes cette ville, dont il auroit été imprudent d'affoiblir la garniſon. Le Général Clinton, qui y commandoit, avoit, à la vérité, fait remonter l'Hudſon à un détachement de troupes, ſous les ordres du major général Waughan, afin de tenter une diverſion. Mais ce Commandant, trop inférieur en forces pour oſer attaquer le Général Gates, au lieu de s'avancer juſqu'à Albani, étoit revenu précipitamment ſur ſes pas; & n'avoit laiſſé que des traces ſanglantes de ſon paſſage, en réduiſant en cendres la petite ville d'Eſopus & le beau village de

Voyez la lettre du Général Burgoyne au Lord Germain, datée d'Albani le 20 Octobre 1777.

XLVI.

Capitulation & priſe de ſon armée.

(*) Le 17 Octobre.

Voyez la lettre du Général Gates au major général Waughan, datée d'Albani, le 29 Oct. 1777.

---

(1) « J'eſpère, écrivoit-il au Lord Germain le 20 Août preſque vis-à-vis » Saratoga, que les circonſtances permettront que mes efforts puiſſent être ſecon- » dés juſqu'à un certain point, par la coopération de l'armée que commande Sir » William Howe. »

ANN. 1777. Kingſtown, comme s'il eût cherché par cette ſcène de dévaſtation & d'horreur à établir l'indépendance Américaine ſur la baſe du reſſentiment univerſel des Colonies.

XLVII.
Triſteſſe en Angleterre à la nouvelle de cet événement.

La nouvelle de la priſe de Philadelphie auroit produit la ſenſation la plus agréable dans toute l'Angleterre, ſi celle de la capitulation de Saratoga, qui y fut apportée en même-temps, n'eût pas été de nature a y répandre une triſteſſe univerſelle. La nation eut beaucoup de peine d'abord à concilier un revers auſſi accablant avec l'opinion qu'elle s'étoit formée des Américains, qu'on ne ceſſoit de lui repréſenter comme un eſſaim de lâches, qui prenoient la fuite au premier coup de mouſquet. La douleur faiſant place à l'indignation, elle imputa ce déſaſtre, & au Général Burgoyne, & au Miniſtre chargé du département des Colonies. Les débats furent très-vifs dans les deux chambres du Parlement. Le parti de l'oppoſition ſe permit les invectives les plus dures contre le Lord Germain, & cenſura amèrement le plan de cette dernière campagne. La vérité de l'hiſtoire nous oblige de dire que cette cenſure ne parut pas deſtituée de fondement aux perſonnes de l'art. En effet, les avantages qui réſultoient de la priſe de Philadelphie, pouvoient-ils, dans aucun temps, égaler ceux que promettoit la réunion par terre de l'armée du Canada à celle de New-York? La jonction des Généraux Howe & Burgoyne ſur les rives de l'Hudſon auprès d'Albani, n'auroit-elle pas rendu les Anglois maîtres de tous les derrières du New-Hampshire & de la Nouvelle-Angleterre? N'étoit-il pas de la plus grande importance de commencer par réduire cette dernière province, qui s'étoit la plus ſignalée dans la révolution? Auroit-elle pu oppoſer une réſiſtance efficace aux

ANN. 1777.

efforts réunis de deux armées? Le Général Washington lui-même n'auroit-il pas craint d'être coupé de ſa retraite, ſi, pour venir à leur ſecours, il s'étoit haſardé à paſſer l'Hudſon ſous le canon des petits vaiſſeaux de guerre anglois qu'il étoit aiſé de ſtationner ſur cette rivière depuis New-York juſqu'à Albani? Enfin, la réduction de ces deux provinces, limitrophes de la Nouvelle-Ecoſſe & du Canada qui n'avoient pas abandonné la cauſe de la Grande-Bretagne, n'auroit-elle pas découragé toutes celles du Sud. Tels étoient les reproches que les patriotes anglois laiſſoient échapper dans l'excès de leur douleur.

XLVIII.
Perte du commerce maritime Anglois.

Les négocians de Londres ajoutèrent encore dans cette circonſtance à l'affliction générale par le tableau qu'ils rendirent public des pertes qu'avoit faites le commerce maritime anglois, & qui annonçoient ſa décadence. Admis (*) à la barre de la chambre des Pairs, alors formée en comité, ils mirent ſous les yeux de cette illuſtre aſſemblée un état de ſituation du commerce des iſles occidentales. Ils lui préſentèrent en même-temps une liſte de ſept cent trente-trois bâtimens anglois, tombés au pouvoir des Américains depuis le commencement de la guerre, & dont cent ſoixante quatorze ſeulement avoient été repris. Enfin, ils évaluoient à environ deux millions ſterlings la perte des cinq cent cinquante-neuf navires reſtés au pouvoir des capteurs. A ces détails affligeants, ils avoient joint un mémoire dans lequel ils expoſoient les funeſtes effets de cette guerre dénaturée. Ils ne lui attribuoient pas ſeulement la hauſſe conſidérable, ſurvenue tout-à-coup dans le prix des aſſurances & des gages des matelots; ils la regardoient encore comme la cauſe du grand nombre des faillites qui

ANN. 1778.

(*) Le 6 Février.

ſe manifeſtoient chaque jour, parce que les Américains, débiteurs à la métropole de deux millions ſterlings, lorſqu'elle éclata, ne lui avoient remis en marchandiſes qu'environ le quart de cette ſomme, & que le reſte de cette créance n'étoit plus évalué que le tiers de ſa valeur.

XLIX.
Démarches du Congrès auprès des puiſſances maritimes de l'Europe.
Voyez le manifeſte du Congrès en 1775, & ſa réſolution du 30 décembre 1776.

Plus la convention de Saratoga humilia l'orgueil anglois, plus le Congrès la jugea propre à affermir l'indépendance des Etats-Unis. Depuis dix-huit mois il cherchoit à intéreſſer à ſa cauſe les puiſſances maritimes de l'Europe en les invitant à commercer en toute liberté dans les ports de l'Amérique, excluſivement aux Anglois. Il avoit même déja envoyé auprès de quelqu'unes d'elles des députés, munis de ſes pleins-pouvoirs, pour ſigner des Traités de commerce avec les Etats-Unis. La plupart ſoupiroient ſans doute après le moment où le pavillon britannique, accoutumé depuis long-temps à dominer ſur les mers, ceſſeroit de jouir de cet avantage, qui étoit plus fondé ſur leur impuiſſance, que ſur des droits effectifs & légitimes. Elles ſentoient bien que ce ne ſeroit qu'alors ſeulement quelles pourroient prétendre à la jouiſſance d'une navigation libre (1) & indépendante, & à l'exercice du commerce dans les deux Hémiſphères en concurrence avec l'Angleterre. Mais les efforts que cette Puiſſance ne ceſſoit de déployer pour la réduction de ſes Colonies, leur en impoſoient trop, pour qu'elles déféraſſent à l'invitation du Congrès. La France ſeule regarda l'événement ineſpéré de Saratoga comme la circonſtance la plus favorable qu'elle pût ſaiſir, pour tirer vengeance des inſultes réitérées, faites à ſon territoire & à ſon pavillon,

(1) A l'époque de la mort de Louis XV, l'Angleterre ſeule pouvoit braver la confédération générale des puiſſances maritimes de l'Europe.

La

L.

Vexation des Anglois envers le pavillon François.

Voyez les observations de la Cour de France sur le mémoire justificatif de celle de Londres, p. 10 & suivantes.

La conduite violente & arbitraire des commandans anglois envers les bâtimens françois annonçoit de plus en plus une rupture prochaine entre ces deux Nations. Au lieu de suivre à leur égard les formes prescrites par les traités, les Anglois les forçoient à coups de canon chargés à boulet, d'amener, & faisoient enlever les capitaines à main armée. Non contens de la régularité des papiers de mer, ainsi que le prescrivent les traités, ils visitoient, bouleversoient & pilloient les cargaisons. Tous les bâtimens qu'ils rencontroient, au sortir des isles françoises, ils les soumettoient à cette inquisition despotique. Cet abus du pouvoir sembloit même être encouragé par les jugemens des Vice-Amirautés des isles angloises. Elles n'avoient pas seulement adjugé aux capteurs anglois des prises dont l'illégalité étoit évidente; elles avoient encore porté le mépris du droit des gens jusqu'à déclarer de bonne prise des bâtimens dont les uns étoient chargés de denrées qui avoient été achetées dans les isles françoises, parce que ces mêmes denrées étoient présumées du crû de l'Amérique Septentrionale, & dont les autres (arrêtés en pleine mer) portoient des marchandises innocentes, mais qui pouvoient convenir aux Américains. Il n'existoit aucune voie d'appel pour faire redresser ces jugemens iniques, quoique la Cour de Londres promît sans cesse, mais toujours sans effet, l'établissement d'une commission. Enfin le territoire françois étoit violé (1) à chaque instant dans les quatre parties du monde.

(1) Aux Indes Orientales, les Anglois avoient détruit, à main armée & sans requisition préalable, un fossé établi autour du comptoir françois de Chandernagor, pour l'écoulement des eaux & la salubrité de l'air. Vexant le commerce françois dans toutes les parties de l'Inde, ils avoient osé exiger des droits de

ANN. 1778.

Cette prétention de la Grande-Bretagne à la ſuprématie des mers, détruiſoit viſiblement l'ordre & l'équilibre que les puiſſances maritimes de l'Europe ont toujours deſiré d'établir entr'elles, comme le gage de leur ſûreté, comme le remède à l'inégalité que la nature de leur ſol a miſe entre leurs forces. Par la conduite que l'Anglettere ſe permettoit, il ſembloit que ſa querelle avec ſes Colonies dût interrompre le commerce de toute l'Europe.

LI.

Plaintes de la France inutiles.

Voyez les obſervations de la Cour de France, pag. 17, 20 & 21.

La Cour de Verſailles lui avoit porté en différentes fois des plaintes très-ſerieuſes ſur les griefs que nous venons d'expoſer. Mais au lieu de donner une ſatisfaction convenable, tantôt elle ſe permettoit de nier les faits les mieux prouvés, & d'avancer des principes contraires au droit des gens, aux traités & aux loix de la mer; tantôt elle gardoit un ſilence offenſant, & dans le même temps elle faiſoit demander, par ſon Miniſtre auprès de cette Cour, la reſtitution d'autorité & ſans examen des priſes que les Américains amenoient dans les ports de France. Elle pouſſoit ſes prétentions juſqu'à exiger qu'il fût indéfiniment défendu aux François d'exporter des armes, juſqu'à demander la punition de ceux qui donneroient de fauſſes déſignations; comme ſi les munitions de guerre ne faiſoient pas partie du commerce permis, lorſ-

LII.

Prétentions de la Grande-Bretagne.

---

douane, faire violence à quiconque avoit voulu s'y ſouſtraire, défendre aux tiſſerands Indiens de travailler pour les François & de leur fournir aucunes marchandiſes, ſous la peine du fouet. Le ſieur Barwell avoit pouſſé l'audace & l'abus de la ſupériorité juſqu'à faire fouetter en 1774 un facteur de la loge françoiſe de Daca. En Afrique, le Vice-Gouverneur du Sénégal avoit fait enlever, au mois de Juillet 1776, Joal & Portudal dépendans de Gorée, tous les bâtimens françois qui s'y trouvoient, & avoit confiſqué leurs marchandiſes & leurs Nègres. *Voyez les obſervations de la Cour de France, ſur le mémoire juſtificatif de celle de Londres, page 30 & ſuivantes.*

qu'elles n'ont pas une destination vers un pays en guerre avec un autre; comme s'il étoit possible d'empêcher les fausses destinations; comme si les contrebandiers anglois qui vont courir les côtes des Espagnols en Amérique pour y verser de la contrebande, ne faisoient pas insérer dans leurs lettres de mer, la véritable destination de leurs cargaisons, déclaration de la fausseté de laquelle ces contrebandiers n'ont jamais été punis par les Amirautés Angloises. LOUIS XVI défendit à ses sujets le commerce des armes & des munitions de guerre avec les Américains. Mais ces actes, d'une complaisance aussi marquée, ne mettant aucun frein, ni aux dénis de justice, ni aux procédés arbitraires, ni aux prétentions arrogantes de la Grande-Bretagne, & les armemens immenses & précipités de cette Puissance ne pouvant avoir que la France pour objet, ce Monarque jugea que le moment d'une rupture inévitable approchoit. Il s'y préparoit depuis deux ans, par le rétablissement de sa marine. L'Ordonnateur de ce département avoit garni les chantiers d'ouvriers, les arsenaux d'artillerie & les magasins de munitions navales de toute espèce. Les hostilités de 1755, dont la France ne se rappelloit le souvenir qu'avec douleur, imposoient à cette Puissance l'obligation indispensable de pourvoir à sa sûreté présente, à sa sûreté future. Ses préparatifs de guerre étoient donc fondés en raison, soit pour couvrir ses possessions lointaines, soit pour les mettre à l'abri des insultes qui pouvoient résulter des opérations militaires des Anglois contre leurs Colonies.

LIII.
Nouveau plan de conduite du ministère anglois.

Les choses étoient en cet état, lorsque la défaite totale de l'armée aux ordres du Général Burgoyne fit prendre une nouvelle face aux affaires. Étonné de ce

ANN. 1778.

revers inattendu, le miniſtère britannique chercha, tout-à-la fois, à reconcilier la métropole avec les colonies & à les réunir avec elle contre la France. Leurs émiſſaires ſe ſuccédoient & épioient par-tout les commiſſaires américains, en réſidence à Paris. « Ceſſez, leur diſoient-ils, d'être » la dupe de la France: réuniſſez-vons à la Grande-Bretagne » pour tomber ſur cette puiſſance, &c ». La Cour de Verſailles, informée de ces vues hoſtiles, comprit ſur-le-champ, qu'elle n'avoit plus de temps à perdre, ſi elle vouloit prévénir les effets dangereux de ces négociations ténébreuſes. Elle prit donc en conſidération les ouvertures du Congrès. Ses députés lui propoſoient un traité d'amitié & de commerce & une alliance offenſive & défenſive. Elle ſe borna à accepter (*) un traité d'amitié & de commerce. Mais comme il étoit probable que la Grande-Bretagne avoit formé le projet d'attaquer la France, elle crut que ſa ſûreté exigeoit qu'elle ſignât en même-temps avec les Etats-Unis un traité d'alliance éventuelle & purement défenſive. Par ce traité, les deux puiſſances ſe promettoient de faire cauſe commune & de s'aider réciproquement de leurs bons offices, de leurs conſeils & de leurs forces, comme il convient à de bons & fidèles alliés, dans le cas où la Grande-Bretagne attaqueroit la France avant la ceſſation des hoſtilités entr'elle & ſes Colonies. Elles s'engageoient encore mutuellement à ne mettre bas les armes, qu'après que l'indépendance des treize Colonies auroit été formellement ou tacitement aſſurée par le traité ou les traités qui termineroient la guerre. Enfin le Roi de France garantiſſoit aux Etats-Unis, leur liberté, ſouveraineté & indépendance abſolue, tant en matière de gouvernement que de commerce. Ce

Voyez les obſervations de la Cour de France, pag. 41.

LIV.

Traité de la France avec les Etats Unis de l'Amérique.

(*) Le 6 Février.

Voyez les art. I, VIII & XI du traité d'alliance.

ſecond traité, comme il eſt aiſé de le voir, ne devoit avoir d'effet que dans le cas où la Grande-Brétagne romproit la paix avec la France. La ſignature de ces deux traités ne tarda pas à être ſuivie d'une déclaration que la Cour de Verſailles fit remettre (*) à celle de Londres. Elle étoit conçue en ces termes:

(*) Le 13 Mars.

LV.
Déclaration de la France à l'Angleterre.

« Les États-Unis de l'Amérique-Septentrionale, qui » ſont en pleine poſſeſſion de l'indépendance, prononcée » par leur acte du 4 juillet 1776, ayant fait propoſer au » Roi de conſolider par une convention formelle les liai- » ſons qui ont commencé à s'établir entre les deux nations, » les plénipotentiaires reſpectifs ont ſigné un traité d'ami- » tié & de commerce, deſtiné à ſervir de baſe à la bonne » correſpondance mutuelle.

» Sa Majeſté étant reſolue de cultiver la bonne intelli- » gence, ſubſiſtante entre la France & la Grande-Bretagne, » par tous les moyens compatibles avec ſa dignité & avec » le bien de ſes ſujets, croit devoir faire part de cette dé- » marche à la cour de Londres, & lui déclarer en même » temps que les parties contractantes ont eu l'attention de » ne ſtipuler aucun avantage excluſif en faveur de la nation » françoiſe, & que les États-Unis ont conſervé la liberté » de traiter avec toutes les nations quelconques, ſur le » même pied d'égalité & de reciprocité. En faiſant cette » communication à la Cour de Londres, le Roi eſt dans » ferme perſuaſion qu'elle y trouvera de nouvelles preuves » des diſpoſitions conſtantes & ſincères de Sa Majeſté pour » la paix; & que Sa Majeſté Britannique, animée des » mêmes ſentimens, évitera de ſon côté tout ce qui pour- » roit altérer la bonne harmonie & qu'elle prendra parti-

ANN. 1778.

» culièrement des mesures efficaces pour empêcher que
» le commerce des sujets de Sa Majesté avec les États-
» Unis de l'Amérique-Septentrionale ne soit troublé, &
» pour faire observer à cet égard les usages reçus entre
» nations commerçantes, & les règles qui peuvent être cen-
» sées subsistantes entre les Couronnes de France & de
» la Grande-Bretagne.

» Dans cette juste confiance l'Ambassadeur soussigné pour-
» roit croire superflu de prévenir le ministère britannique
» que le Roi, son maître, étant déterminé à protéger effi-
» cacement la liberté légitime du commerce de ses sujets
» & de soutenir l'honneur de son pavillon, Sa Majesté a
» pris en conséquence des mesures éventuelles avec les
» États-Unis de l'Amérique-Septentrionale. A Londres, ce
» 13 mars 1778 ». *Signé*, LE MARQUIS DE NOAILLES.

LVI.

Conduite du gouvernement britannique

Tandis que le principal député du Congrès, le Docteur Franklin, plus célèbre encore par les découvertes physiques dont il a enrichi l'univers, que par la grande part qu'il eut à la révolution de sa patrie, paroissoit devant le Monarque François en qualité de Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, le Roi de la Grande-Bretagne dénonçoit (*) aux deux chambres de son Parlement la déclaration de la France comme une agression formelle & préméditée, en un mot comme une déclaration de guerre; & il ordonnoit à son Ambassadeur auprès de la Cour de Versailles de la quitter sans prendre congé. Le ton sur lequel étoit conçue cette dénonciation, & les discours que les Ministres Anglois prononcèrent à son sujet dans les deux chambres du Parlement décelèrent bientôt tout-à-la-fois, & la haute idée que le cabinet de Saint-James s'étoit formée de la

(*) Le 17 Mars.

puiſſance britannique, & l'opinion peu avantageuſe qu'il avoit de la vigueur & des reſſources de la France. *Les forces navales angloiſes*, avoit déja dit le Lord Sandwick, premier Commiſſaire de l'Amirauté, *actuellement prêtes à agir, ſurpaſſent de beaucoup tout ce que la France & l'Eſpagne pourroient raſſembler dans l'Europe, où ces Puiſſances ne ſont pas en état de faire face à l'Angleterre. Souffrir*, ajoutoit-il, *qu'en aucun temps les forces maritimes de la Maiſon de Bourbon fûſſent ſupérieures à celles de la Grande-Bretagne, ſeroit en vérité manquer étrangement à ſa place de premier Lord de l'Amirauté.* Quelques années auparavant, le Lord North, premier Commiſſaire du Tréſor, ne s'étoit pas exprimé avec moins de fierté, lorſque, pour raſſurer pluſieurs membres du Parlement qui paroiſſoient craindre que la querelle de la Grande-Bretagne avec ſes Colonies ne fît éclater une rupture avec la Maiſon de Bourbon, il avoit dit dans la chambre des communes: *la ſageſſe & la prudence du Miniſtère de Verſailles, attaché aux intérêts de ſa patrie, l'empêcheront de tenter un pareil expédient.*

Voyez les débats de la chambre des Pairs, du 20 Novemb. 1777.

Voyez les débats de la chambres des Communes, du 3 Mai 1775.

LVII.

Il cherche à ſe réconcilier avec les Américains.

Pendant que ces deux puiſſances ſe préparoient à venger, par la voie des armes, les outrages qu'elles s'imputoient reſpectivement, la Cour de Londres s'occupoit ſérieuſement d'une réconciliation avec ſes Colonies. Afin de parvenir plus promptement à ce but, les Miniſtres firent paſſer (1) trois bills au Parlement. Le premier, autoriſoit le Roi à nommer des Commiſſaires pour négocier une réconciliation avec l'Amérique. Par le ſecond, le Parlement renonçoit au

(1) Le Roi n'y donna ſon conſentement que l'onze Mars. Mais les Miniſtres en envoyèrent des copies en Amérique vers la fin de Février, par la frégate l'*Andromède*.

ANN. 1778. droit de taxer les Colonies. Le troisième, portoit révocation de l'acte qui avoit suspendu la charte de Massachusett-Bay. Cette demarche du gouvernement britannique n'obtint pas une approbation générale. La partie la plus éclairée du Parlement & de la nation la regarda comme l'ouvrage de la politique, réduite aux dernieres extrémités. Non contente de reprocher aux Ministres de ne s'y être déterminés que d'après la connoissance qu'ils avoient eu de la signature des deux traités entre la France & les Etats-Unis, elle observoit que, si ces propositions de la mere patrie eûssent été portées aux Américains dans les premiers instans qu'on fut instruit du sort de l'armée du Général Burgoyne, elles auroient pu être accueillies favorablement, quand même la clause de l'indépendance n'en eût pas fait partie, parce que les Colonies n'auroient pas encore eu le temps alors d'envisager, dans toute leur étendue, les avantages importans qui résultoient pour eux d'un événement aussi extraordinaire. Elle ne se dissimuloit pas que le changement des circonstances mettant les Américains dans le cas de regarder leur indépendance comme assurée, il étoit à craindre qu'ils n'entendissent assez leurs intérêts pour ne jamais consentir à rentrer sous la domination d'une puissance qui ne cesseroit de chercher les moyens de leur faire sentir les effets de sa vengeance & de les assujettir de manière à ne pouvoir par la suite secouer le joug de son autorité. Ces observations recevoient encore une nouvelle force de la crainte qu'on témoignoit généralement que les trois bills ne fûssent présentés au Congrès, qu'après qu'il auroit ratifié les traités que ses députés avoient signé entre la France & les Etats-Unis.

Cette

ANN. 1778.

LVIII.
Propositions des Commissaires pacificateurs rejettées.

(*) Le 6 Mai.
(*) Le 5 Juin.

Cette inquiétude étoit fondée. La ratification des traités étoit consommée (*), lorsque les commissaires pacificateurs anglois débarquèrent sur les côtes de l'Amérique. Leur première démarche, après leur arrivée, (*) fut de proposer au sénat des Etats-Unis, pour servir de base à un accommodement, les conditions suivantes: de consentir à une cessation d'hostilités sur terre & sur mer; de rétablir une communication libre; de rendre au commerce toute la liberté que l'intérêt de la Grande-Bretagne & des Colonies pouvoient demander; de convenir qu'il ne seroit point entretenu de forces militaires dans les divers Etats de l'Amérique Septentrionale sans le consentement du Congrès ou des assemblées particulières; de concourir dans les mesures qui auroient pour objet la liquidation des dettes de l'Amérique; de hausser la valeur & le crédit du papier mis en circulation; de perpétuer l'union par la députation réciproque d'un agent ou de plusieurs agents des divers Etats, lequel ou lesquels auroient le privilége de siéger & de voter au Parlement de la Grande-Bretagne, ou, s'ils étoient députés par cette puissance, siégeroient également & voteroient dans les assemblées des divers Etats auprès desquels ils seroient respectivement députés; enfin d'établir l'autorité respective des corps législatifs dans chaque Etat particulier, de fonder son revenu, son établissement civil & militaire, & de le mettre en état d'exercer, avec une liberté parfaite, toutes les fonctions faisant partie de l'administration intérieure.

Fidèle à la résolution qu'il avoit prise (*) de rejetter toute proposition pour un traité entre le Roi de la Grande-Bretagne ou ses commissaires & les Etats-Unis de

(*) Le 22 Novembre 1777.

ANN. 1778.

l'Amérique, incompatible avec l'indépendance desdits Etats & avec les traités ou alliances qui seroient formées sous son autorité, le Congrès répondit (*), qu'il étoit prêt à entrer en négociation pour un traité de paix & de commerce qui seroit conciliable avec les traités déja subsistans, pourvu que le monarque britannique prouvât la sincérité de ses dispositions à ce sujet, en reconnoissant explicitement l'indépendance des Etats-Unis, ou en rappellant ses armées de terre & de mer. Les commissaires pacificateurs ne trouvèrent point cette réponse claire. Ils en demandèrent l'explication. Le Congrès se référa à la lettre qu'il leur avoit écrite le 17 Juin; & comme ils n'avoient accepté aucune des deux propositions alternatives qu'elle contenoit, il arrêta (*) de n'en point donner, & rendit publique cette résolution.

(*) Le 17 Juin. *Voyez la réponse du Président du Congrès, du 17 Juin 1778.*

Voyez la lettre des commissair. anglois du 11 Juillet 1778.

(*) Le 18 Juillet.

LIX.

Nouvelle tentative des mêmes commissaires infructueuse.

Cette réponse détruisoit tout espoir de réconciliation avec les Colonies. Elle sembloit même rompre la négociation. Les commissaires pacificateurs essayèrent de la continuer en insistant (*) sur l'exécution de la convention de Saratoga. Le Général Clinton lui-même donna les assurances les plus positives du renvoi des troupes dans la Grande-Bretagne aussi-tôt après leur embarquement, & de l'exécution fidèle de toutes les conditions convenues entre les Généraux Burgoyne & Gates, au sujet desdites troupes. Toutes ces démarches furent infructueuses. Le Congrès persistant dans l'arrêté qu'il avoit pris (*) de suspendre l'embarquement de l'armée aux ordres du Général Burgoyne, jusqu'à ce que la Grande-Bretagne lui eût fait notifier en forme une ratification claire & expresse de la convention de Saratoga, rejetta (*) hautement toute ratification qui pourroit

(*) Le 7 Août. *Voyez leur requisition au Congrès, du 7 Août 1778.*

(*) Le 8 Janvier.

(*) Le 4 Septemb. *Voyez l'arrêté du Congrès.*

en être offerte d'une manière implicite, ou qui ſoumettroit tout ce qui auroit été fait à cet égard à l'approbation ou au déſaveu futur du parlement britannique. Cette dernière réponſe acheva de déconcerter les commiſſaires anglois. Leur préſence devenant déſormais inutile en Amérique, ils ſe rembarquèrent (*) ſans avoir pu entamer aucune conférence (1) avec le Congrès. En vain ils cherchèrent à l'intimider avant leur départ, en publiant (*) un manifeſte pour annoncer que d'après ſon refus de concourir au rétabliſſement de la paix, il ſeroit reſponſable envers Dieu, ſes commettans & l'univers, de la continuation de la guerre & de tous les malheurs dont elle ſeroit accompagnée. Le Congrès, loin d'en être effrayé, y répondit (*) par un contre-manifeſte, dans lequel il déclaroit que, ſi les ennemis des Etats-Unis oſoient exécuter leurs menaces, il en prendroit une vengeance ſi exemplaire, qu'il inſpireroit à qui que ce ſeroit une terreur propre à lui ôter l'envie de les imiter.

(*) Dans le mois d'Octobre.

(*) Le 3 Octobre.

(*) Le 30 Octobre.

LX.

Le gouvernement britannique agiſſoit-il de bonne foi ?

Le gouvernement britannique étoit trop clairvoyant pour n'avoir pas prévu le mauvais ſuccès de cette négociation. Sans doute, en faiſant approuver par le parlement les propoſitions que les commiſſaires pacificateurs avoient portées aux Américains, il n'avoit voulu que ſe juſtifier auprès de

(1) Sur la conviction que le commiſſaire Jonſthone avoit tenté de ſéduire M. Joſeph Red, écuyer, l'un des principaux Américains, par une offre de dix-huit mille livres ſterlings, & par l'expectative de la charge qu'il deſireroit dans les Colonies, le Congrès déclara publiquement, le 11 Août 1778, qu'il étoit incompatible avec ſon honneur d'avoir aucune ſorte de correſpondance ou de communication avec ledit George Jonſthone, & en particulier de traiter avec lui d'affaires qui intéreſſeroient la cauſe de la liberté & de la vertu. Dès ce moment ce commiſſaire s'abſtint de ſigner les propoſitions ultérieures qui furent faites au Congrès.

ANN. 1778. la nation du reproche de perpétuer la guerre avec les Colonies. Peut-être auſſi cherchoit-il à la diſtraire des grands préparatifs de guerre que faiſoit la France, & qui commençoient à lui donner quelque inquiétude. Si l'on ſuppoſe qu'il avoit lieu d'attendre une iſſue favorable de ſa démarche auprès du Congrès, avoit-il alors adopté le meilleur moyen pour la faire réuſſir, en offrant d'une main l'olive de la paix, en tenant de l'autre le glaive ſuſpendu ſur la tête de ſes Colonies, & en ordonnant en même temps à ſes Généraux d'évacuer (1) Philadelphie & de ſe retirer à New-York? Cette retraite, qui faiſoit perdre à la Grande-Bretagne tout le fruit de ſa campagne précédente, & dans laquelle les troupes britanniques furent vivement attaquées (*) à diverſes repriſes par le général Washington, n'étoit-elle pas un aveu tacite de l'inſuffiſance de ſes moyens pour conſerver tous les poſtes dont ſes troupes s'étoient emparé? La préſence des commiſſaires pacificateurs ne devoit-elle pas beaucoup ajouter à l'humiliation de cet aveu? Le Congrès, ainſi que nous l'avons rapporté, ſut apprécier la politique de la Cour de Londres, & ne chercha pas à traîner la négociation en longueur, pour gagner du temps. Il commençoit à ne plus tant redouter les calamités de la guerre; il étoit informé qu'une eſcadre françoiſe avoit fait voiles de Toulon pour le continent de l'Amérique, & il prévoyoit que la préſence de cette force navale ne pou-

(*) Le 28 Juin.

Voyez la page précédente.

(1) La lettre du Général Clinton au Lord Germain, en date de New-York, le cinq Juillet 1778, commence ainſi : » Mylord, j'ai l'honneur de vous informer » qu'en vertu des inſtructions de Sa Majeſté, j'évacuai Philadelphie le 18 Juin » à trois heures du matin, & que je m'avançai vers la pointe de Glouceſter, &c. »

voit qu'affermir de plus en plus l'indépendance des États-Unis. Cette escadre ne tarda pas à paroître.

ANN. 1778.

LXI.

Arrivée du Comte d'Estaing en Amérique.

Le comte d'Estaing, parti de (*) Toulon avec douze vaisseaux de ligne & quatre frégates, n'arriva (*) à l'embouchure de la Delaware qu'après le départ (*) de l'escadre angloise. Elle s'étoit retirée à Sandy-Hook près de New-York. L'amiral françois l'y suivit. Mais n'ayant osé entreprendre de la forcer à son mouillage, parce que *le Languedoc* & *le Tonnant* tiroient trop d'eau pour pouvoir franchir les passes, il leva l'ancre (*), & alla de concert avec les Américains, se présenter (*) devant Rhode-Island. Dès que le corps de troupes américaines qui avoit pris poste auprès de Providence, eut effectué son débarquement dans cette isle, le comte d'Estaing força (*) le passage de New-Port, & entra dans la baie de Conanicut. A cette approche subite, les Anglois furent saisis d'une si grande frayeur, que, sans examiner s'ils pourroient prolonger leur résistance, ils brûlèrent cinq frégates, la *Juno*, la *Flora*, la *Lark*, l'*Orpheus* & le *Cerberus*, deux corvettes & plusieurs magasins.

(*) Le 13 Avril.
(*) Le 8 Juillet.
(*) Le 28 Juin.

Voyez les lettres de l'amiral Howe à l'Amirauté d'Angleterre, des 6 & 11 Juillet 1778.

LXII.

Son apparition devant New-Port.

(*) Le 22 Juillet.
(*) Le 29.

Voyez les lettres du Général Pigot au Général Clinton, des 1, 2 & 3 Août 1778.

(*) Le 8 Août.

Cependant l'amiral Howe, qui connoissoit l'importance du poste de Rhode-Island, faisoit les préparatifs nécessaires pour y porter du secours. Quoique les forces navales qu'il avoit rassemblées, fussent inférieures à celles des François, il ne désespéroit pas de réussir dans cette entreprise. Il étoit informé de la station que le comte d'Estaing avoit assignée à ses vaisseaux pour l'attaque de Rhode-Island, & il n'ignoroit pas que ce vice-amiral ne pouvoit appareiller du mouillage qu'il avoit pris, que par un vent de nord qui, durant le mois d'août, souffle rarement dans ces parages. Déja

LXIII.

Il se retire à Boston.

Voyez la lettre de l'amiral Howe, du 17 Août 1778.

ANN. 1778.

(*) Le 9.

(*) Le 10.

(*) La nuit du 11 au 12.

même il avoit jetté (*) l'ancre à la hauteur de la pointe de Judith. Mais le vent ayant fauté au nord, l'amiral françois en profita pour couper fes cables, mettre à la voile (*) & aller le combattre. Les deux efcadres étoient en préfence & manœuvroient, l'une pour engager, l'autre pour éviter (1) le combat, lorfqu'un des plus terribles coups de vent qu'on eût effuyé dans ces parages, s'élevant (*) tout-à-coup, les difperfa, après les avoir maltraitées. L'amiral anglois, qui avoit porté fon pavillon fur une frégate, afin de mieux diriger les opérations de fon efcadre, en fut féparé. *Le Languedoc*, que montoit le comte d'Eftaing, perdit fon gouvernail & tous fes mâts. Quelques autres vaiffeaux français furent confidérablement endommagés dans leurs mâtures & leurs agrêts. Hors d'état de coopérer plus long-temps à la réduction de Rhode-Ifland, en revenant reprendre fon ancienne pofition devant cette ifle, l'efcadre françoife fe retira à Bofton. Dès-lors il ne refta plus aux Américains d'autre parti à prendre, que celui de s'occuper

(1) Comme je jugeai la fupériorité de l'ennemi (*des François*) trop grande pour entrer en action avec lui, afin de l'éviter, tandis qu'il avoit l'avantage du vent, je fis route au fud avec l'efcadre, formée en ligne de bataille, dans l'efpoir d'avoir le vent du côté de la mer, comme l'on pouvoit s'y attendre, d'après l'apparence du temps, dans la fuite de la journée. *Extrait de la lettre du vice-amiral Howe, du 17 Août 1778, à bord de l'Éagle, à la hauteur de Sandy-Hook. Dans la même lettre, l'Amiral Howe ajoute plus bas :* peu de temps avant quatre heures du foir (le 11), je m'étois tranfporté de l'*Éagle* à bord de l'*Apollon*, afin d'être dans une meilleure pofition pour diriger les opérations fubféquentes de l'efcadre. Le vent, qui s'étoit beaucoup rafraîchi depuis le matin, avec une pluie continuelle, ayant beaucoup augmenté durant la nuit, & continuant de fouffler violemment avec une groffe mer jufqu'au 13 au foir, je fus féparé du refte de l'efcadre à bord de l'*Apollon* (ou j'avois été forcé de refter à caufe du temps), avec *le Centurion*, *l'Ardent*, *le Roebuek*, *le Phenix*, *le Richemond & le Vigilant*, *&c.*

ſérieuſement de leur retraite. Le Général Sullivan l'a fit exécuter (*) en ſi bon ordre, que les Anglois ne purent l'entamer, ni dans ſes bagages, ni dans ſes munitions, ni dans ſon artillerie, quoique la majeure partie de ſes troupes n'eût point encore vu le feu.

ANN. 1778.

(*) La nuit du 28 au 29.

Voyez la lettre du Général Sullivan au Congrès, des 29 & 31 Août 1778.

LXIV.

Pourquoi ſa campagne fut ſtérile en événemens.

Tels furent les événemens de la campagne du comte d'Eſtaing ſur les parages de l'Amérique-Septentrionale. La préſence d'une eſcadre françoiſe y contint les Anglois ſur la déſenſive, rendit inutiles les efforts que la Grande-Bretagne avoit faits cette année pour ſoumettre ſes Colonies, & donna un nouveau degré de conſiſtance à leur indépendance. Si la traverſée de l'amiral françois eût été moins longue, il eſt très-probable qu'il auroit ſurpris l'eſcadre angloiſe dans la Delaware, & qu'il l'auroit peut-être obligée de ſe rendre ou de ſe brûler.

LXV.

Priſe des iſles Saint Pierre & Miquelon.

Libre d'agir, ſans avoir à ſurmonter les obſtacles qui avoient arrêté l'amiral Howe, le commodore Evans ne ſe contenta pas de s'emparer (*) des iſles Saint-Pierre & Miquelon. Il détruiſit encore les magaſins & les échafauds qu'il trouva établis pour la pêche de la morue, renvoya tous leurs habitans en Europe & raſa tous les édifices. Ce traitement cruel autoriſe à croire que le gouvernement britannique vouloit s'aſſurer la propriété certaine de ces deux iſles, en effaçant toutes les traces qui pouvoient rappeller à la France le ſouvenir de ſes anciennes poſſeſſions dans ces parages.

(*) Le 14 Septembre.

Voyez la lettre du commodore Evans au vice-amiral Montagu, datée de la rade de Saint-Pierre, le 17 Septemb. 1778.

LXVI.

Hoſtilités en Europe.

Le comte d'Eſtaing approchoit du continent de l'Amérique au moment où les hoſtilités commencèrent en Europe. Trois mois environ s'étoient écoulés depuis la déclaration de l'ambaſſadeur de France à la Cour de Londres, ſans que les deux puiſſances puſſent ſe reprocher aucune

ANN. 1778.

voie de fait, aucune agreſſion hoſtile. Leurs ſujets reſpectifs ſe flattoient encore aſſez généralement de la continuation de la paix, parce qu'ils la deſiroient. Le combat de *la Belle-Poule* vint diſſiper cette illuſion, & la remplacer par les calamités de la guerre.

LXVII.

Les Anglois prennent les frégates françoiſes, *la Pallas* & *la Licorne*.

La Grande-Bretagne informée par ſes découvertes de la route que tenoit l'eſcadre de Toulon, avoit détaché à ſa pourſuite treize vaiſſeaux de ligne dont elle avoit fait protéger la ſortie par les forces navales qu'elle deſtinoit à la ſtation d'Europe. Devenu trop foible, après cette ſéparation, pour oſer tenir la mer devant l'armée navale françoiſe qu'on armoit dans le port de Breſt, & qui étoit preſqu'entiérement prête à mettre à la voile, l'amiral Keppel faiſoit route vers Portsmouth, lorſqu'il découvrit pluſieurs voiles au vent & ſous le vent à lui. A l'inſtant il leur fit donner chaſſe, & ne tarda pas à les joindre. C'étoient trois frégates françoiſes. Sur leur refus de ſe rendre ſous la poupe du vaiſſeau amiral, deux y furent conduites de force (*), & enſuite envoyées à Plymouth, *la Licornè*, pour avoir tiré une bordée ſur des vaiſſeaux de ligne anglois, & *la Pallas*, en punition de la réſiſtance de *la Licorne*. Le ſort de *la Belle Poule* fut plus glorieux. Elle combattit (1) vaillamment durant trois heures, bord à bord, la frégate angloiſe *l'Arethuſa*, qu'elle força de s'éloigner, après l'avoir démâtée de ſon grand mât, & l'avoir conſidérablement endommagée dans ſon bord, ſes voiles, ſes agrêts & ſes autres mâts. Elle l'auroit même pourſuivie, ſi elle n'avoit

(*) Les 16 & 17 Juin.
Voyez les lettres de l'amiral Keppel à l'Amirauté, des 18 & 20 Juin 1778.

LXVIII.

Combat de *la Belle Poule*.
Voyez la lettre de l'amiral Knppel du 30 Juin 1778.

(1) Parmi les tués au nombre de 45, on remarqua le ſieur Green de Saint-Marſault, & parmi les bleſſés au nombre de 57, les ſieurs de la Roche de Kerandraon enſeigne, & Bonvet, officier auxiliaire.

pas

pas été en vue de deux vaiſſeaux de ligne anglois, *le Vaillant* & *le Monarch* de 74 canons, que le calme, ſurvenu durant ſon combat, avoit empêché d'approcher, mais qui ne lui en avoient pas moins donné un déſavantage de poſition qui avoit du néceſſairement beaucoup ajouter à la force de *l'Arethuſa*.

LXIX.

Sortie des armées navales de France & d'Angleterre.

La ſortie de toutes les forces navales de France & d'Angleterre ſuivit de près le combat de ces deux frégates. L'Europe entiére fixa ſes regards ſur leurs mouvemens reſpectifs. Son intérêt demandoit que la puiſſance britannique fût reſtrainte, & ſon importance nationale anéantie. Elle n'attendit donc pas ſans impatience la nouvelle de leur premier choc.

(*) Le 23 Juillet.

(*) La nuit du 23 au 24.

(*) Le 27.

Voyez les répliques de l'amiral Keppel aux chefs d'accuſation de l'amiral Palliſer, le mois de Janvier ſuivant.

Dès qu'elles furent en vue (*) l'une de l'autre, elles manœuvrèrent durant quatre jours conſécutifs, le comte d'Orvilliers, pour conſerver l'avantage du vent qu'il avoit enlevé (*) aux Anglois, l'amiral Keppel pour le recouvrer. Enfin le temps paroiſſant favorable pour le combat (*) l'amiral françois s'apperçut à neuf heures du matin que l'amiral anglois élevoit ſon arrière-garde au vent. Alors, pour mieux pénétrer ſon projet & s'approcher en même temps de l'armée angloiſe, il fit revirer la ſienne vent arrière par la contremarche. Ce ſignal étoit à peine exécuté que l'armée angloiſe & principalement ſon arrière-garde, força de voiles pour s'élever dans le vent, & pouvoir en revirant de bord ſe trouver au vent de l'arrière-garde françoiſe, qu'elle eſpéroit de couper. Mais prompt à rompre cette manœuvre par un mouvement hardi & rapide, le comte d'Orvilliers fit revirer de bord toute ſon armée, & préſenta le combat au bord oppoſé à celui ſur

LXX.

Leurs manœuvres.

ANN. 1778. lequel l'armée angloiſe venoit à ſa rencontre. Les François marchoient dans l'ordre de bataille inverſe ſuivant :

Eſcadre bleue ou *Arrière-garde.*

Tués	Bleſſés.			
		Le Diadême	74	De la Cardonie.
		Le Conquérant . . .	74	Le Chevalier de Monteil.
		Le Solitaire	64	De Briqueville.
		L'Intrépide	74	Beauſſier de Chateauvert.
1	4	LE SAINT-ESPRIT . .	80	Le Duc de Chartres, *Commandant.* De la Motte Piquet, *Capitaine de pavillon.*
		Le Zodiaque	74	De la Porte Vezins.
	7	Le Roland	64	De Larchantel.
4	9	Le Robuſte	74	Le comte de Graſſe.
2	14	Le Sphinx	64	De Soulanges.

Eſcadre blanche ou *Corps de bataille.*

Tués	Bleſſés			
5	8	L'Artéſien	64	Deſtouches.
7	11	L'Orient	74	Hector.
1		L'Actionnaire . . .	64	De Proiſſy.
5	27	Le Fendant	74	Le marquis de Vaudreuil.
6	21	LA BRETAGNE. . .	110	Le comte d'Orvilliers, *Général.* Dupleſſis Parſcau. *Cap. de pavillon.* Le Chevalier du Pavillon, *Major.*
9	38	Le Magnifique . . .	74	Le Chevalier de Brach.
14	51	L'Actif	74	Thomas d'Orves.
26	68	La Ville-de-Paris . .	90	Le comte de Guichen.
9	46	Le Réfléchi	64	De Cillart de Suville.

Eſcadre blanche & bleue ou *Avant-garde.*

Tués	Bleſſés			
6	25	Le Vengeur	64	D'Amblimont.
7	13	Le Glorieux	74	De Beauſſer.
6	14	L'Indien	64	De la Grandière.
13	27	Le Palmier	74	Le Chevalier de Réals.
13	27	LA COURONNE . .	80	Le comte Duchaffault, *Command.* Huon de Kermadec, *Cap. de pavil.*
10	39	Le Bien-Aimé . . .	74	Daubenton.
8	37	L'Amphion	50	De Trobriand.
1	5	L'Eveillé	64	Du Botderu.
10	21	Le Dauphin-Royal . .	70	De Nieuil.

Quant aux trois autres vaiſſeaux, *le Triton* de 64, *le Saint-Michel* de 60 & *le Fier* de 50, comme ils n'avoient ni aſſez de batteries, ni aſſez d'échantillon pour combattre au vent & en ligne, ils avoient été placés aux poſtes des frégates.

ANN. 1778.

LXXI.

Combat d'Oueſſant.

L'évolution que l'amiral françois avoit ordonnée, fut exécutée avec la plus grande préciſion, ce qui obligea l'armée angloiſe de le prolonger ſous le vent: elle étoit compoſée des vaiſſeaux :

Avant-Garde.

Tués.	Bleſſés.			
9	23	Le Monarch	74	Rowley.
		Le Centaure	74	Cosby.
12	27	L'Exéter	64	Moore.
		Le Duke	90	Brereton.
7	16	LA QUÉEN	90	Harland, *Vice-Amiral.* Preſcott, *Capitaine de pavillon.*
10	24	Le Shewsbury . . .	74	Lockart Roſſ.
31	52	Le Berwick	74	Stewart.
6	19	Le Stirling-Caſtle . .	64	Charles Douglas.
		L'Hector	74	Hamilton.
		Le Cumberland . .	74	Peyton.

Corps de Bataille.

Tués.	Bleſſés.			
11	18	Le Thunderer . . .	74	Walſingham.
6	15	Le Vigilant	64	Kings-Mill
14	31	Le Sandwick . . .	90	Edwards.
19	37	Le Vaillant	74	Leweſon Gover.
27	49	LE VITTORY. . .	100	Keppel, *Amiral.* Campbell, *Capitaine de pavillon.*
28	45	Le Foudroyant . . .	80	Jervis.
41	67	Le Prince George . .	90	John Lindſey.
		Le Bienfaiſant . . .	64	Mac-Bride.
23	34	Le Courageux . . .	74	Le Lord Mulgrave.
7	23	La Vengeance . . .	74	Cléments.

Arrière-Garde.

Tués.	Bleſſés.				
5	13	Le Worceſter . . .	64	Robinſon.
5	19	L'Eliſabeth	74	Maitland.
9	21	La Défiance	64	Goodall.
14	22	Le Robuſt	74	Alexandre Hood.
25	42	LE FORMIDABLE . .	90	Paliſſer, *Contre-Amiral.* Bazely, *Capitaine de pavillon.*
19	32	L'Océan	90	La Forey.
8	19	L'Amérića	64	Lord Longford.
23	51	Le Terrible	74	Bickerton.
22	25	L'Egmont	74	Allen.
23	49	Le Ramillies . . .	74	Digby.

Voyez la relation de ce combat publiée en France le 3 Août 1778.

En combattant ſous le vent, l'armée angloiſe avoit l'avantage de ſe ſervir de toutes ſes batteries. Pour le lui ôter, le comte d'Orvilliers fit ſignal à ſon eſcadre bleue d'arriver par un mouvement ſucceſſif, & à toute ſon armée, de ſe former à l'ordre de bataille l'amure à tribord, afin de pouvoir ſuivre le ſerrefile, & de prolonger ſous le vent, de queue à tête, l'armée angloiſe. Mais ce ſignal, qui ne fut pas parfaitement ſaiſi d'abord, n'ayant pu être exécuté aſſez promptement pour produire l'effet qu'il en attendoit, l'amiral françois continua ſon ordre de bataille renverſé, en paſſant ſous le vent de la ligne ennemie. Les Anglois ne firent aucun mouvement pour empêcher cette évolution, quoiqu'ils euſſent déja reviré par la contremarche pour charger ſon arrière garde; & à la vue de la ligne françoiſe, régulièrement formée, ils profitèrent de leur poſition au vent, pour ſe rallier à l'ordre de bataille, tribord amure, ſans chercher à recommencer le combat, que les François ne pouvoient qu'accepter. *L'état dans lequel ſe trouvoient mes vaiſſeaux à l'égard de leurs mâts, de leurs vergues & de leurs voiles,* écrivoit l'amiral

Keppel (*) aux Lords de l'Amirauté de la Grande-Bretagne, (1) *ne me laissoit pas le choix de ce qu'il étoit convenable de faire.* Les deux armées ayant cessé durant la nuit de se conserver en vue, firent respectivement route vers leurs ports pour y réparer leurs dommages. Les vaisseaux anglois, *le Vittory, le Formidable, le Prince-George, le Foudroyant, le Terrible, le Robuste, l'Egmont,* & *le Shewsbury*, furent extrêmement endommagés dans leurs corps, leurs mâts, leurs voiles & leurs agrêts. L'armée françoise, mieux formée en bataille que celle des Anglois & dont le feu avoit été plus réuni, fut beaucoup moins désemparée. *La Ville de Paris, la Couronne, l'Actif, le Bien-Aimé, le Refléchi* & *l'Amphion*, furent les vaisseaux les plus maltraités. Les François perdirent, les sieurs Bessey de la Vouste, capitaine de vaisseau; de Vincelles, enseigne; Damart, lieutenant de frégate; de Molore & de Fortmanoir, officiers d'infanterie. Ils comptèrent parmi leurs blessés, le comte Duchaffault, lieutenant général; les sieurs Daymar & de Sillans, capitaines de vaisseau; de la Croix, de Coeffier de Breuil, le Chevalier Duchaffault, de Fayard, de Vigny, de Beaumanoir, lieutenants; Desnos de la Hautiere, de Melfort, chevalier du Bouexic & d'Abbadie Saint-Germain, enseignes; de Monthuchon & de Boisguehenneuc, gardes de la marine; Jambon & Rouillard, officiers auxiliaires;

ANN. 1778.

(*) *Voyez sa lettre à l'Amirauté, du 30 Juillet 1778.*

LXXII.
Retraite respective des deux armées.

LXXIII.
Pertes des François en officiers.

---

(1) Lors de son procès, cet amiral déclara qu'il avoit présenté la poupe de ses vaisseaux aux François, manœuvre, *ajoutoit-il*, qui lui avoit donné l'apparence d'une fuite. Mais après y avoir réfléchi, il demanda que ces dernières expressions ne fussent point insérées dans les minutes de son procès, ce qui lui fut accordé. *Voyez le supplément à la défense de Sir Hughes Pallifer, & son interrogatoire, en date du 13 Avril 1779.*

AN N. 1778.

de Chateaugiron, de Riviere & de Bucheran, officiers d'infanterie. Telle fut l'iſſue du combat d'Oueſſant. Les manœuvres ſavantes de l'amiral françois rendirent ſans effet la ſupériorité que donnoient aux Anglois le nombre, la force, le rang de leurs vaiſſeaux, & le calibre de leur artillerie. Les détails authentiques que procurèrent les interrogatoires de pluſieurs témoins ſur l'état déſemparé de l'armée angloiſe, lors de leur comparution devant les juges de l'amiral Keppel, ne firent que renouveller en France les regrets qu'on y avoit déja témoigné, de ce que le ſignal qu'avoit fait le comte d'Orvilliers, d'arriver par un mouvement ſucceſſif, n'eût pas été parfaitement ſaiſi à temps, pour être exécuté de même.

LXXIV.

Les deux armées reprennent la mer.

Les deux armées reprirent la mer le mois ſuivant. Mais l'amiral anglois n'entra pas dans l'Océan; & le comte d'Orvilliers, après l'avoir cherché inutilement, durant pluſieurs jours à l'entrée de la Manche, alla établir ſa croiſière au large, ſoit dans l'eſpérance de l'y rencontrer, ſoit dans le deſſein de protéger les bâtimens marchands de ſa nation, qui revenoient des Antilles.

LXXV.

Le commerce maritime françois eſſuie de grandes pertes.

Leur retour donnoit à leurs armateurs & à leurs propriétaires des inquiétudes d'autant mieux fondées, que de ſoixante bâtimens, laiſſés au débouquement de Saint-Domingue par deux vaiſſeaux de guerre qui avoient reçu l'ordre de forcer de voiles pour ſe rendre à Breſt, plus de cinquante avoient été pris. Des pertes ſi conſidérables excitoient avec raiſon les plaintes des villes de Bordeaux, de Nantes, de Saint-Malo & du Havre-de-Grace. La multitude de corſaires anglois qui, depuis un an, croiſoient contre les Américains, auroit pourtant dû avertir le miniſtre

:77⁸.

[.

)omi-
Fran-

A N'

L

Les
reprer

I

Le c
time
de gra

ANN. 1778.

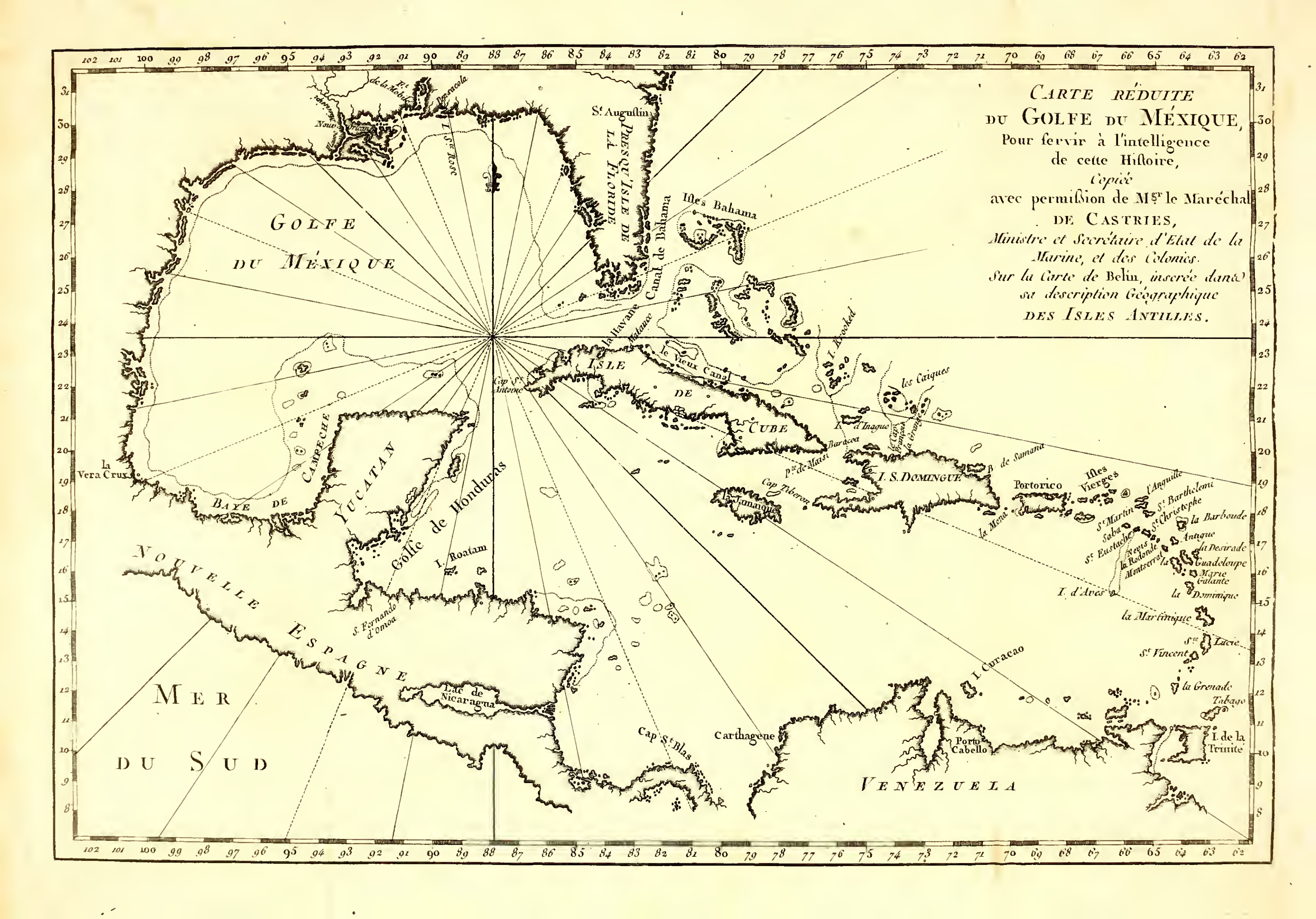
de la marine des dangers auxquels étoient exposés les bâtimens marchands sans protection. S'il ignoroit que les vaisseaux de guerre sont la défense naturelle du commerce maritime, le plan de conduite de l'amirauté angloise n'étoit-il pas un modèle excellent à suivre? Depuis que la Grande-Bretagne étoit en guerre avec ses Colonies, aucun de ses navires de commerce ne sortoit ni ne rentroit sans escorte. L'amirauté britannique indiquoit donc au ministre françois les mesures qu'il avoit à prendre. Au lieu de suivre l'exemple qu'elle lui donnoit, il abandonna dabord le commerce maritime à lui-même. Il s'empressa, à la vérité, de réparer cette faute, en donnant des escortes aux navires marchands, à leur départ & à leur retour. Mais, comme si les orages, les tempêtes, & les ennemis eussent été réunis contr'eux, les deux ou trois premiers convois furent, ou dispersés par des ouragans épouvantables, ou rencontrés par des forces angloises supérieures & pris en partie. (1)

LXXVI.

Prise de la Dominique par les François.

Ces malheurs qui ne faisoient qu'ajouter à la perte des bâtimens qui avoient été laissés sans escorte, après avoir été débouqués à leur départ de Saint-Domingue, rendirent les François presqu'insensibles aux avantages qui résultoient pour eux de la prise de la Dominique. Cette isle, située à égale distance de la Martinique & de la Guadeloupe, les ménace également en temps de guerre. Il devenoit donc très-important pour la France d'en faire la conquête. Aussi dès que le marquis de Bouillé, Gouverneur-Général des

(1) Le convoi sous l'escorte des frégates l'*Engageante* & *la Tourterelle*, fut rencontré par deux vaisseaux de ligne anglois qui en prirent 12 à 13 bâtimens. Celui sous l'escorte de la frégate *la Concorde*, fut dispersé par un ouragan & tomba en partie au pouvoir des Anglois.


Carte réduite
du Golfe du Méxique,
Pour servir à l'intelligence
de cette Histoire,
Copiée
avec permission de Mgr. le Maréchal
de Castries,
Ministre et Secrétaire d'Etat de la
Marine, et des Colonies.
Sur la Carte de Belin, insérée dans
sa description Géographique
des Isles Antilles.
Golfe du Méxique
Presqu'Isle de la Floride
St. Augustin
Canal de Bahama
Isles Bahama
Isle de Cube
la Havane
Matance
le Vieux Canal
Cap St. Antoine
Baye de Campeche
Yucatan
Golfe de Honduras
I. Roatam
la Vera Cruz
Nouvelle Espagne
Mer du Sud
Lac de Nicaragua
S. Fernando d'Omoa
Cap St. Blas
Carthagene
Venezuela
Porto Cabello
I. Curaçao
I. de la Trinité
Jamaique
Cap Tiburon
I. S. Domingue
Baracoa
I. d'Inague
les Caïques
I. Krooked
B. de Samana
Portorico
Isles Vierges
la Mona
l'Anguille
St. Barthelemi
St. Christophe
St. Martin
Saba
St. Eustache
la Barboude
Antigue
la Desirade
Guadeloupe
Marie Galante
la Dominique
la Martinique
Ste. Lucie
St. Vincent
la Grenade
Tabago
I. d'Aves
Montserrat
la Rodonde
Nevis
Pensacola
Nouv. Orléans
I. Ste. Rose
Baye de Campeche

de la marine des dangers auxquels étoient exposés les bâtimens marchands sans protection. S'il ignoroit que les vaisseaux de guerre sont la défense naturelle du commerce maritime, le plan de conduite de l'amirauté angloise n'étoit-il pas un modèle excellent à suivre? Depuis que la Grande-Bretagne étoit en guerre avec ses Colonies, aucun de ses navires de commerce ne sortoit ni ne rentroit sans escorte. L'amirauté britannique indiquoit donc au ministre françois les mesures qu'il avoit à prendre. Au lieu de suivre l'exemple qu'elle lui donnoit, il abandonna dabord le commerce maritime à lui-même. Il s'empressa, à la vérité, de réparer cette faute, en donnant des escortes aux navires marchands, à leur départ & à leur retour. Mais, comme si les orages, les tempêtes, & les ennemis eussent été réunis contr'eux, les deux ou trois premiers convois furent, ou dispersés par des ouragans épouvantables, ou rencontrés par des forces angloises supérieures & pris en partie. (1)

LXXVI.

Prise de la Dominique par les François.

Ces malheurs qui ne faisoient qu'ajouter à la perte des bâtimens qui avoient été laissés sans escorte, après avoir été débouqués à leur départ de Saint-Domingue, rendirent les François presqu'insensibles aux avantages qui résultoient pour eux de la prise de la Dominique. Cette isle, située à égale distance de la Martinique & de la Guadeloupe, les ménace également en temps de guerre. Il devenoit donc très-important pour la France d'en faire la conquête. Aussi dès que le marquis de Bouillé, Gouverneur-Général des

(1) Le convoi sous l'escorte des frégates l'*Engageante* & *la Tourterelle*, fut rencontré par deux vaisseaux de ligne anglois qui en prirent 12 à 13 bâtimens. Celui sous l'escorte de la frégate *la Concorde*, fut dispersé par un ouragan & tomba en partie au pouvoir des Anglois.

ANN. 1778.

isles du vent, fut informé que les hostilités avoient commencé en Europe, prit-il sur-le-champ la résolution de s'en emparer. Sans se laisser effrayer par la supériorité des forces navales angloises dans ces parages, qui consistoient en deux vaisseaux de ligne & deux frégates, ce Général rassemble dix-huit cent hommes avec autant de promptitude que de secret, s'embarque avec eux sous la protection de trois frégates & d'une corvette, met pied à terre auprès des deux principaux forts de la Dominique dont il se rend sur-le-champ maître, l'épée à la main, sans perdre un seul homme, & par le succès de cette attaque, aussi imprévue que subite, force (*) le gouverneur à demander à capituler. Il lui accorda jusqu'à la paix la conservation des loix & des coutumes qui régissoient cette isle.

(*) Le 7 Septembre.

LXXVII.

Les François perdent toutes leurs possessions dans les Indes orientales.

Le sort des armes étoit entiérement contraire aux François dans les Indes orientales. Ils y perdoient, les unes après les autres, le petit nombre de possessions que leur avoit assuré le dernier traité de paix. A en juger par la célérité avec laquelle le président du Conseil du Bengale & le gouverneur de Madrass attaquèrent leurs établissemens, il est très-vraisemblable qu'instruits des probabilités d'une rupture prochaine entre les deux Couronnes, ils n'attendoient que les ordres d'agir. Et en effet, dès qu'ils les eurent reçus (*), le Général Munro se mit en marche pour investir Pondicheri, pendant que le commodore Vernon fit voiles (*) de Madrass avec les vaisseaux de guerre,

(*) A la fin du mois de Juillet.

(*) Le 29 Juillet.

Le Rippon . .	60	Vernon, *Commodore.* Young, *Capitaine de pavillon.*
Le Coventry .	28	Marlow.
Le Seahorse .	24	
Le Cormorant .	24	
Le Valentin .	24	

pour

pour le bloquer par mer. Mais à peine parut-il devant cette place, que le ſieur de Tronjolli, qui commandoit les vaiſſeaux françois,

ANN. 1778.

Tués.	Bleſſés.				
37	75	Le Brillant . . .	64		De Tronjolli, *Commandant.*
18	51	La Pourvoyeuſe .	40		Saint-Orens.
9	30	Le Sartine . . .	26		Du Chayla.
5	25	Le Briſſon . . t	24	*bâtimens armés.*	Du Chezeaux.
2	8	Le Lawriſton . .	24		Le Fer de Beauvais.

ſortit à ſa rencontre ſur une ligne de front. Ces deux petites eſcadres s'étant jointes, engagèrent (*) un combat en ſe prolongeant reſpectivement à bord oppoſé; elles le recommencèrent dans le même ordre, lorſqu'elles eurent reviré vent arrière. Après une vive canonade, durant deux heures, que les forces à peu près égales des deux côtés rendirent indéciſe, qui coûta la vie aux ſieurs le Chat Deſlandes & le Noir-pas-de-loup, enſeignes, & qui ne ſervit qu'à endommager de part & d'autre les mâts, les voiles & les agrêts des vaiſſeaux, *Le Brillant*, dont le gouvernail avoit été fracaſſé, revint avec le reſte de l'eſcadre françoiſe devant Pondicheri, ſans que le commodore Vernon oſât le pourſuivre, quoiqu'il eût l'avantage du vent.

(*) Le 10 Août, à 2 heures trois quarts après midi.

Voyez la lettre de Vernon aux Lords de l'Amirauté, du 26 Août 1778.

Le commandant françois, malgré ſa bleſſure, ne tarda pas à remettre en mer; (*) mais ce fut pour retourner à l'iſle de France. Cette retraite qui livroit Pondicheri à ſes ſeules forces, ne découragea pas le ſieur de Bellecombe. Ce Général prit la ferme réſolution de défendre cette place avec toute la vigueur que lui ſuggeroient ſon intrépidité & ſon expérience. L'armée angloiſe, s'étant emparée (*) dabord de la haye d'enclos (*Bound-hedge*), qui n'eſt éloignée de la ville que de la portée du canon, commença par lui couper

(*) Le 20.

(*) Le 21.

Voyez la lettre du Général Munro au Lord Weimouth, en date du 27 Oct. 1778.

ANN. 1778. toute communication avec le pays. Bientôt après, elle put battre la place (*) avec vingt-huit pièces de grosse artillerie & vingt-sept mortiers. Animée par la présence & l'activité de son commandant, la garnison de Pondicheri opposa aux assiégeans la plus vigoureuse résistance, mais ne put les empêcher de conduire leur galerie jusques dans le fossé du sud, de faire brêche au bastion de l'hopital & de détruire les faces des bastions voisins. Ils se préparoient à livrer un assaut général, lorsque le sieur de Bellecombe, considérant qu'une plus longue résistance ne serviroit qu'à sacrifier en pure perte les braves gens qu'il commandoit, demanda (*) à capituler, après quarante jours de tranchée ouverte. Il obtint, avec tous les honneurs de la guerre, d'être transporté en France, aux frais du gouvernement britannique, lui, ses officiers, sa garnison, & généralement tous ceux qui étoient ou avoient été employés au service de la France, en quelque qualité que ce fût.

(*) Les 6 & 7 Septembre.

(*) Le 17 Octobre. *Voyez la lettre du général Munro, du 27 Octobre 1778.*

La prise des autres possessions françoises dans l'Inde suivit de près celle de Pondicheri. (1) Chandernagor & les autres

(1) On a attribué à la retraite du sieur de Tronjolli la perte de Pondicheri. Qu'il nous soit permis de soumettre, au jugement des lecteurs, les faits & les réflexions suivantes : Pondicheri étoit entièrement investi le 21 Août (*voyez la lettre du général anglois Munro, datée du 27 Octobre 1778*). Rien ne pouvoit donc y entrer du côté de la terre. Alors comment l'escadre françoise se seroit-elle procuré les munitions de guerre & de bouche qui lui seroient devenues nécessaires durant son séjour dans la rade de cette ville ? Du côté de la mer, le commodore anglois fut, durant le cours du siége, renforcé de cinq vaisseaux de la compagnie angloise, armés en guerre, dont deux portoient quarante canons chacun. (*Voyez la lettre du commodore Vernon aux Lords de l'Amirauté d'Angleterre, en date du 31 Octobre 1778*). Le sieur de Tronjolli, qui ne pouvoit attendre aucuns renforts, ni de l'Isle de France, ni d'Europe, n'auroit-il pas été bloqué lui-même par des forces navales aussi supérieures ? Auroit-il pu soustraire ses vaisseaux au

petits comptoirs dans le Bengale & fur la côte de Coromandel fe rendirent fans coup férir, & Mahé fur la côte de Malabar capitula l'année fuivante. (*) Alors on ne vit plus le pavillon françois arboré dans aucun endroit de l'Inde.

ANN. 1779.

(*) Le 20 Mars.

LXXVIII.

Négociations de l'Efpagne avec l'Angleterre, rompues.

La dernière campagne n'avoit été remarquable en Europe par aucun événement décifif. Les puiffances belligérantes redoublèrent d'activité durant l'hiver pour être en état d'agir, au retour de la belle faifon. Elles envoyèrent refpectivement des renforts aux Antilles, & leurs armées navales en Europe reprirent la mer au mois de Juin. Leurs forces, dans cette partie du monde, étoient à-peu-près égales. Mais le Roi d'Efpagne, en ordonnant à fon armée navale de fe réunir a celle de la France, rendit cette dernière puiffance fi fupérieure en forces, que les Anglois furent obligés de fe tenir fur la défenfive. Jufqu'à ce moment, le monarque efpagnol avoit cherché à réconcilier les deux puiffances belligérantes. Il leur avoit propofé de confentir à une trève illimitée pour l'Europe & l'Amérique, durant laquelle les Etats-Unis auroient été regardés comme indépendants de fait, & chacune des deux puiffances feroit demeurée en poffeffion de ce qu'elles fe feroient trouvé

Voyez les obfervations de la Cour de France fur le mémoire juftificatif de celle de Londres, p. 79 & fuivantes.

---

fort que Pondicheri fut obligé de fubir ? Ou s'il les avoit brûlés, cette deftruction, qui auroit fait clairement connoître aux affiégeans le défefpoir des François, n'auroit-elle pas pu les irriter au point d'exiger que Pondicheri fe rendît à difcrétion, & de la détruire de fond en comble, comme ils avoient fait en 1761 ? La perte de cette place provenoit principalement de ce qu'on avoit interrompu, plufieurs années auparavant, la conftruction des fortifications qu'un habile ingénieur avoit commencées pour fa défenfe, pour en adopter d'autres, qui non feulement n'étoient pas finies, lorfque le fiége commença, mais qui rendoient même les premières prefqu'inutiles.

ANN. 1779.

occuper au moment de sa ratification. Cette trève n'auroit pu être rompue qu'après un avertissement préalable d'une année ; & tant qu'elle auroit subsisté, le Roi de la Grande-Bretagne seroit resté le maître de traiter directement avec les Américains de la trève ou de la paix. Sur le refus de la Cour de Londres d'accepter ces propositions, le Roi d'Espagne fit sortir l'escadre qu'il tenoit rassemblée depuis un an dans la rade de Cadix. Ce monarque ordonna en même temps a son ambassadeur auprès du Roi d'Angleterre de remettre (*) au ministère britannique une déclaration dans laquelle il développoit les motifs qui le forçoient de recourir aux armes. Elle étoit conçue en ces termes :

(*) Le 16 Juin.

LXXIX.
Manifeste de l'Espagne.

» Le monde entier a été témoin de la noble impartialité » du Roi dans la conduite qu'il a tenue au milieu des » disputes élevées entre la Cour de Londres, ses Colonies » Américaines & la France. Indépendamment de cela, Sa » Majesté ayant appris que l'on desiroit sa puissante média- » tion, en a généreusement fait l'offre volontaire, & les » puissances belligérantes l'ont acceptée. C'est même dans » cette vue seule que sa Majesté Britannique a envoyé un » vaisseau de guerre dans l'un des ports d'Espagne.

» Le Roi a pris les mesures les plus efficaces pour amener » les puissances désunies à un accommodement également » honorable pour toutes les parties. Il a proposé des moyens » sages, propres à écarter toutes les difficultés, & à » prévenir les calamités de la guerre. Mais, quoique les » propositions de Sa Majesté, particulierement celles con- » tenues dans son *ultimatum*, fussent conformes à celles » que la Cour de Londres elle même avoit paru, dans » d'autres temps, regarder comme propres à produire un

» accommodement ; quoique dans toute leur étendue elles
» fussent aussi modérées, elles ont été rejettées d'une ma-
» nière qui indique le peu d'inclination que sent le cabinet
» britannique à rendre la paix à l'Europe, & à conserver
» l'amitié de Sa Majesté. Et en vérité, la conduite que
» ce cabinet a tenue à l'égard de Sa Majesté dans le cours
» de la négociation, n'a eu pour objet que de la traîner en
» longueur, pendant plus de huit mois, quelquefois sous
» de vains prétextes, d'autres fois en donnant des réponses
» qui ne concluoient rien, tandisque, pendant cet intervalle
» de temps, le conseil britannique faisoit au pavillon
» espagnol des insultes portées à un point incroyable,
» commettoit des excès sur les territoires du Roi, saisissoit
» la proprieté de ses sujets, fouilloit & pilloit leurs vais-
» seaux, & faisoit feu sur plusieurs, qui ont été obligés de
» se défendre. On a porté l'insulte jusqu'à ouvrir & mettre
» en pièces des registres & des lettres appartenant à la Cour,
» & trouvées à bord des paquebots de Sa Majesté. Les
» Etats de Sa Majesté en Amérique ont été menacés ; &
» la Cour britannique a eu recours à l'extrémité effrayante
» de susciter les nations indiennes, appellées Chatcas,
» Chérokèes & Chicackas, contre les habitans innocents de
» la Louisiane, qui eussent été victimes de la barbarie de
» ces Sauvages, si les Chatcas eux-mêmes n'eussent été
» sensibles aux remords, & n'eussent révelé toutes les
» atteintes de la séduction britannique.

» Les Anglois ont usurpé la souveraineté de Sa Majesté
» sur la province de Darien, & sur la côte de Saint-Blas ;
» & le gouverneur de la Jamaïque a donné à un Indien
» rebelle une commission de capitaine général de ces pro-

ANN. 1779.

ANN. 1779. » vinces. Les droits de Sa Majesté ont été récemment » violés dans la baie d'Honduras, où les Anglois ont commis » des actes d'hostilité contre les Espagnols dont on a » emprisonné les personnes, & saisi les propriétés. Il y a » plus, la Cour de Londres a négligé de remplir la sti- » pulation, faite relativement à cette côte par l'article » XVI du dernier traité de Paris.

» Ces griefs, si nombreux, si récents, & d'une nature » si sérieuse, ont été, en différens temps, des sujets de » plaintes portées au nom du Roi, & détaillées dans des » mémoires délivrés à Londres aux ministres de Sa Majesté » Britannique, ou communiqués à eux par l'ambassadeur » d'Angleterre à Madrid. Mais quoique dans les réponses » données à ces plaintes, on ait jusqu'à présent employé « les expressions de l'amitié, Sa Majesté, loin d'obtenir » aucune satisfaction, n'a vu que réitérer les insultes dont » on s'étoit plaint en son nom, & dont on pourroit citer cent exemples.

» Le Roi, avec la sincérité & la candeur qui caractérisent » Sa Majesté, a formellement déclaré à la Cour de Londres, » dès le commencement de sa contestation avec la France, » que la conduite de l'Angleterre seroit la règle qui dirigeroit » les conseils d'Espagne.

» Sa Majesté a déclaré aussi à la Cour Britannique qu'aussi- » tôt que ses disputes avec celle de Versailles seroient » arrangées, il seroit absolument nécessaire de terminer » celles qui s'étoient déja élevées, ou qui pourroient » s'élever dans la suite entr'elle & l'Espagne. Dans le plan » transmis à l'ambassadeur soussigné, le 28 septembre der- » nier, & que ledit ambassadeur présenta au ministère

» britannique vers le commencement d'octobre, plan dont » il fut immédiatement fourni copie au Lord Grantham, » Sa Majesté déclaroit en termes exprès aux puissances » belligérantes que, vu les insultes faites à ses sujets, » & les atteintes portées à ses droits, elle se verroit dans » la nécessité indispensable de prendre un parti décidé, » dans le cas où la négociation, au lieu d'être conduite » avec sincérité, seroit rompue, & ne produiroit pas son » effet.

ANN. 1779.

» Les outrages, faits à Sa Majesté par la Cour de Londres, » n'ayant pas cessé, & cette Cour ne marquant aucune » intention de les réparer, le Roi a resolu & ordonné à ses » ambassadeurs de déclarer que l'honneur de sa couronne, » la protection qu'il doit à ses sujets, & sa dignité personnelle, » ne permettent plus qu'il souffre la continuation de ces in- » sultes, ou qu'il néglige plus long-temps de se procurer la » la réparation de celles qu'il a déja reçues, & que dans cette » vue, malgré les dispositions pacifiques de Sa Majesté, » malgré même l'inclination particulière qu'elle a toujours » eue de cultiver l'amitié de Sa Majesté Britannique, elle se » trouve dans la nécessité désagréable de faire usage de tous » les autres moyens que le Tout-puissant lui a donnés, » pour se faire elle-même la justice qu'elle a sollicitée en » vain.

» Se reposant sur l'équité de sa cause, Sa Majesté espère » qu'elle ne sera responsable, ni à Dieu, ni aux hommes, des » suites de cette résolution, & que les nations étrangères » s'en formeront une idée convenable, en comparant le » traitement que Sa Majesté a reçu du ministère britannique, » avec celui qu'elles ont éprouvé elles-mêmes, lorsqu'elles

ANN. 1779.

» ont eu affaire à ce même miniſtère. *Signé* LE MARQUIS » D'ALMOVODAR.

(*) Le 13 Juillet.

LXXX.

Réponſe de la Cour de Londres.

La Cour de Londres s'empreſſa de répondre (*) à cette déclaration par un mémoire très-ſommaire. Après avoir obſervé que le tempéramment propoſé par le Roi d'Eſpagne, tendoit inévitablement à rendre effectives les conditions injurieuſes de la France, elle ajoutoit que la Cour de Madrid affectoit de repréſenter comme des injures, faites au pavillon eſpagnol, toutes les déprédations que les corſaires américains avoient commiſes ſous ce pavillon ; que par conſéquent les griefs dont elle avoit porté plainte, même en déſignant les auteurs des inſultes, étoient ſouvent mal fondés, & en général frivoles. Enfin, ſur l'article qui concernoit la violation pluſieurs fois réitérée du territoire eſpagnol, elle donnoit, ou la denégation la plus formelle, ou l'aſſurance poſitive que les informations qu'elle avoit jugé convenables de prendre ſur l'objet des plaintes, ne lui étoient par encore parvenues.

(*) En Août.

La déclaration du monarque eſpagnol, n'étoit, ainſi qu'on a pu l'obſerver, qu'un précis de ſes griefs contre la Grande-Bretagne. La Cour de Madrid ne tarda pas à en faire publier dans (*) toute l'Europe le détail le plus circonſtancié ; elle y joignit la date de toutes les demarches qu'elle avoit infructueuſement faites pour en obtenir ſatisfaction. Celle de Londres garda le ſilence ſur cette replique. Des objets de la plus ſérieuſe inportance fixoient alors toute ſon attention.

LXXXI.

L'Angleterre menacée d'une invaſion.

L'armée navale, la plus formidable que l'Océan eût jamais portée, étoit en vue des côtes d'Angleterre ; & trente-cinq mille hommes des troupes françoiſes, diſtribués ſur les côtes de Normandie & de Bretagne, menaçoient à chaque inſtant ce royaume d'une invaſion. Environ trois cent bâtimens,

qu'on

ANN. 1779.

qu'on avoit rassemblés dans les ports du Havre & de Saint-Malo, étoient destinés au transport de cette armée. On l'exerçoit sans cesse à des simulacres de descente; rien n'égaloit l'ardeur qu'elle témoignoit de s'embarquer. Outre une nombreuse artillerie qu'elle traînoit à sa suite, cinq mille grenadiers, tirés des différents régimens françois, devoient former son avant-garde.

LXXXII.

Ses inquiétudes.

Malgré l'embargo général qui avoit été mis dans les ports désignés pour le lieu de son embarquement, il est vraisemblable que le gouvernement britannique fut informé de tous ces préparatifs, à en juger par les précautions extraordinaires qu'il prit. Jamais la face des affaires de la Grande-Bretagne n'avoit présenté un aspect aussi défavorable. Abandonnée à ses propres forces, & dénuée de tout secours étranger, elle avoit tout à la fois deux puissances formidables à combattre, & l'Amérique à subjuguer. Dans cet état de crise, le monarque anglois ne borna pas sa vigilance à faire doubler les milices de son royaume. Pour ôter aux François toute ressource, dans le cas où ils effectueroient leur projet, il enjoignit à tous ses officiers, tant civils que militaires, de faire garder exactement toutes les côtes, & à la première approche des François, de faire marcher tous les bestiaux, à l'exception de ceux qui seroient réservés pour son service ou pour la défense du pays, vers les endroits éloignés du lieu de leur débarquement, afin qu'il n'en pût tomber aucun en leur pouvoir. Dans le même temps, ses gardes du corps se tenoient sans cesse prêts à monter à cheval; & plusieurs regimens de milice campés sur les côtes du sud, attendoient, à tout moment & sous les armes, l'ordre de marcher vers les endroits qui seroient attaqués.

Voyez la proclamation du Roi d'Angleterre, du 9 juillet 1779.

ANN. 1779.

LXXXIII.

Réunion des François & des Espagnols.

(*) Le 3 Juin.

(*) Le 25 Juillet.

Tandis que la France & l'Angleterre faisoient les dispositions nécessaires, l'une pour attaquer, l'autre pour se défendre, le comte d'Orvilliers étoit sorti de Brest (*) pour aller se réunir à l'armée navale espagnole sur l'isle de Cizarga. Les vents s'opposèrent long-temps à cette jonction si desirée. Dès qu'elle fut complettement effectuée (*), cet amiral fit voiles pour la Manche. Son armée, forte de 66 vaisseaux de ligne & d'un grand nombres de frégates, corvettes & cutters, marchoit dans l'ordre de bataille suivant :

Avant-Garde.

* Désigne les vaisseaux espagnols.

	Vaisseau	Canons	Commandant
	Le Citoyen	74	De Nieuil.
*	Le Saint-Michel (1)	70	
	L'Auguste	80	Le Vicomte de Rochechouart.
	Le Protée	64	De Cacquerey.
*	Le Saint-Paul	70	
	L'Eveillé	64	De Balleroi.
*	L'Arrogant	70	
	LA VILLE DE PARIS	104	Le Comte de Guichen, *Commandant*. Huon de Kermadec, *Cap. de pavillon*.
	Le Glorieux	74	De Bausset.
*	Le Sérieux	70	
	L'Indien	64	De la Grandière.
*	Le Saint-Pierre	70	
*	Le Saint-Joseph	70	Osorno.
	Le Palmier	74	Le Chevalier de Réals.
	La Victoire	74	D'Albert Saint-Hyppolite.

Corps de Bataille.

	Vaisseau	Canons	Commandant
	Le Zodiaque	74	De la Porte-Vezins.
*	Le Guerrier	70	
*	Le Saint-Vincent	80	De-Arcè.
	Le Scipion	74	De Cherisey.
	Le Bien-Aimé	74	Daubenton.
	L'Actif	74	De Baraudin.

(1) On a craint de mal ortographier les noms des capitaines des vaisseaux espagnols ; voilà la raison pour laquelle on n'a donné que ceux des principaux commandans.

	Vaisseau	Canons	Commandant
*	Le Saint-Charles	80	Potego.
	LA BRETAGNE	110	Le Comte d'Orvilliers, *Général.* Duplessis-Parscau, *Cap. de pavillon.* Le Chevalier du Pavillon, *Major.*
	Le Neptune	74	Hector.
*	Le Vainqueur	70	
	Le Destin	74	Le Chevalier d'Espinouse.
*	Le Saint-Joachim	70	
*	La Sainte-Elisabeth	70	Posada.
	La Bourgogne	74	Marin.
	Le Solitaire	64	De Monteclerc.

Arrière-Garde.

	Vaisseau	Canons	Commandant
	L'Hercule	74	D'Amblimont.
*	Le Septentrion	70	
	Le Saint-Esprit	80	Le Chevalier de Ternay.
	L'Intrépide	74	De Beaussier.
*	L'Ange de la Garde . . .	70	
	Le Bizarte	64	De Saint-Riveul.
	Le Conquérant	74	Le Chevalier de Monteil.
*	LA FOUDRE	80	Gaston, *Commandant.*
*	Le Saint-Damase	70	
	L'Actionnaire	64	De Larchantel.
	L'Alexandre . . . - .	64	De Tremigon.
*	Le Brillant	70	
*	Le Saint-Louis	80	Solano.
	Le Caton	64	De Seillans.
	Le Pluton	74	Destouches.

L'escadre légère marchoit en avant de l'armée avec les frégates qui n'étoient point attachées aux divisions. Elle étoit formée des vaisseaux,

	Vaisseau	Canons	Commandant
	Le Saint-Michel	60	Le Chevalier de la Biochaye.
*	L'Espagne	60	
	La Couronne	80	De la Touche-Tréville, *Commandant.*
*	Le Mino	54	
	Le Triton	64	De la Clocheterie.

Enfin l'escadre d'observation, commandée par Dom Louis de Cordova, étoit composée des vaisseaux espagnols, *la Sainte Trinité*, de 114 canons, *le Saint Nicolas*, *le Mo-*

ANN. 1779. *narque*, *le Saint-Pascal*, *le Saint-Raphael*, *le Saint-Eugene*, *la Princesse*, *l'Atlas*, *le Saint-François d'Assise*, *le Saint-François-de-Paule*, *le Velasco*, *la Galice*, *le Saint-Ysidre* & *l'Orient de 70*, *le Saint-Ysidore* & *le Rusé de 60*. Elle avoit ordre de prendre pour point de relèvement le chef de file de l'armée.

(*) Le 15 Août.

LXXXIV.

Entrée de l'armée navale combinée dans la Manche.

(*) Le 17 Août.

Les calmes empêchèrent, durant plusieurs jours, cette formidable armée d'entrer dans la Manche. A son apparition sur les côtes d'Angleterre (*), l'alarme & la consternation y furent générales. A l'instant toutes les balises furent enlevées, toutes les bouées coupées. On doubla les gardes dans les chantiers de Plymouth & de Portsmouth. On ferma la banque & on interrompit tout commerce dans cette dernière ville. La majeure partie de ses habitans, ceux de Cornouailles & de Devonshire, se retirèrent précipitamment dans l'intérieur des terres avec leurs familles & leurs effets les plus précieux. La terreur augmenta encore par la prise (*) du vaisseau de ligne *l'Ardent* de 64 canons, qui se rendit, à la vue de terre, aux frégates françoises *la Junon* & *la Gentille*, commandées par le chevalier de Marigny, capitaine de vaisseau & par le sieur Mengaud de la Hâge, lieutenant. Ce fut là le seul événement malheureux qu'éprouva la Grande-Bretagne. Les vents la secondèrent mieux que son armée navale, forte de 37 vaisseaux de ligne, sous les ordres de l'amiral Hardy. L'armée combinée, contrariée par un vent continuel de Nord-est forcée, par le tonnerre, par les orages & par une disette absolue de vivres & d'eau, rentra (*) à Brest, après avoir poursuivi (1) inutilement durant vingt-quatre heures

(*) Le 17 Août.

(*) Le 10 Septembre.

(1) Extrait des manœuvres de l'armée combinée, le 31 août & le premier septemb. 1779 : « Le 31 août, l'armée étant en marche sur trois colonnes, dans l'ordre naturel,

LXXXV.

Fuite des Anglois.

l'armée angloiſe qui avoit pris chaſſe à toutes voiles. Cette campagne navale fut très-funeſte aux équipages des vaiſſeaux françois. Comme ils avoient tenu la mer durant cent quatre jours ſans recevoir aucun rafraîchiſſement, il ſe développa parmi eux une maladie contagieuſe, qui emporta

» le cap à l'Eſt-quart-ſud-eſt, les vents à l'Oueſt-ſud-oueſt variables à l'Oueſt-nord-
» oueſt & Nord, le Général à la tête de ſa colonne; le comte de Guichen au
» centre de ſon eſcadre, marchant à la gauche de l'eſcadre blanche; Dom
» Michel Gaſton, au centre de la bleue, placée à la droite de l'eſcadre blanche;
» Dom Louis de Cordova, en marche à la gauche de la grande armée; l'eſcadre
» légère, commandée par le ſieur de la Touche-Tréville, ſituée à la droite de
» l'eſcadre bleue; les brûlots, bombardes & autres bâtimens ſur les ailes; les
» frégates avancées découvrirent au point du jour l'armée angloiſe en avant de
» l'armée combinée, ayant les amures à tribord, tous ſes vaiſſeaux en panne. A
» cinq heures un quart, le vaiſſeau *la Bretagne*, qui marchoit à la tête de ſa di-
» viſion, eut bonne connoiſſance par lui-même de l'armée ennemie. Son arrière
» garde reſtoit à l'Eſt-quart-nord-eſt du compas, & ſon avant-garde à l'Eſt-quart-
» ſud-eſt, à quatre ou cinq lieues de diſtance. En même-temps on découvroit les
» Sorlingues du haut des mâts au Nord-nord-eſt du monde. Auſſi-tôt le Général
» fit les diſpoſitions ſuivantes: l'eſcadre blanche & bleue (*ou l'avant-garde*) eut
» ordre de venir ſur babord par un mouvement ſucceſſif, & de forcer des voiles;
» l'eſcadre bleue (*ou l'arrière-garde*) mit en panne tribord, & l'eſcadre blanche
» (*ou le corps de bataille*) mit en panne babord au vent. Par cette évolution, le
» comte de Guichen étoit deſtiné, avec ſon eſcadre, à couper chemin aux ennemis,
» en ſerrant les côtes d'Angleterre pour ôter à l'armée britannique la reſſource
» de ſes ports. Le vaiſſeau *la Bretagne*, à la tête de l'eſcadre blanche, mit en panne
» babord au vent, & donna différents ordres aux frégates & au lougre *le Chaſſeur*,
» qu'on envoya ſur-le-champ reconnoître la poſition de l'armée ennemie, pour
» être inſtruit à chaque inſtant par les ſignaux de ces bâtimens de tous les mou-
» vemens des Anglois. Par la poſition de l'eſcadre blanche, deſtinée à faire le
» corps de bataille de l'armée combinée, cette eſcadre reſtoit libre de ſuivre,
» ſans aucune perte de temps, celle des deux eſcadres qui, ſelon la circonſtance,
» feroit l'avant garde de l'armée combinée, tribord ou babord; en ſorte que la ligne
» ne pouvoit pas manquer de ſe déployer avec toute la viteſſe dont une armée
» combinée peut-être ſuſceptible. Dès que l'amiral anglois s'apperçut que le
» comte de Guichen ſe gliſſoit avec ſon eſcadre vers les côtes d'Angleterre, il
» fit revirer ſon armée avec précipitation, & prit chaſſe à toutes voiles. L'eſcadre

ANN. 1779.

plus de cinq mille hommes, & qui la mît dans l'impuiſſance de reparoître en mer, le reſte de l'année. Il fallut donc ſe borner à faire éclairer les mouvemens des Anglois par quelques vaiſſeaux de guerre qu'on fit ſortir alternativement de Breſt. Ce fut durant une de ces croiſières momentanées, que la frégate *la Surveillante*, de 26 canons de 12 en batterie, & le cutter *l'Expédition*, commandés par le chevalier du Couedic & le vicomte de Roquefeuil, firent la rencontre de la frégate angloiſe *le Quebec* & du cutter *le Rambler*. Il s'enſuivit un combat d'autant plus acharné, que les forces étoient égales des deux cotés.

LXXXVI.
Combat de *la Surveillante* contre *le Quebec*.

Dès que ces vaiſſeaux de guerre furent à la portée du canon, ils engagèrent (*) l'action bord à bord; & leur feu ſe ſoutint avec une égale vivacité durant deux heures &

(*) Le 7 Octobre.

» légère de l'armée combinée eut ordre de chaſſer. On fit également ſignal à toute » l'armée de pourſuivre les ennemis, & en même-temps, au vaiſſeau de tête » de la ligne de bataille de diriger ſa route, de manière à couper en avant du chef » de file de l'armée angloiſe. Malheureuſement la pourſuite fut vaine, quoiqu'on » eût chaſſé les Anglois juſqu'à l'ouverture de la baie de Plymouth, par la raiſon » qu'une armée ne gagne pas quatre ou cinq lieues dans un ſeul jour ſur une » autre armée qui fuit à toutes voiles (on n'a jamais vu de deſſus les gaillards du » vaiſſeau *la Bretagne* que les huniers des vaiſſeaux anglois les plus rapprochés, & » cependant *la Bretagne* étoit à la tête de la colonne du centre & l'horiſon très- » étendu), ſur-tout avec des vents foibles & variables, à l'avantage des fuyards, qui » leur ouvrent un port ſûr, en laiſſant ſous le vent l'armée qui pourſuit. Les An- » glois conſervèrent aſſez d'enſemble dans leur retraite; & les vents, en ſe refuſant » à leur première route, les placèrent néceſſairement en échiquier & dans le meil- » leur ordre de défenſe contre les détachemens de l'armée combinée, dans le cas » où ils auroient pu atteindre leur arrière-garde. Le premier Septembre, au point » du jour, on apperçut l'armée ennemie à ſept ou huit lieues au vent de l'armée » combinée, & dès-lors à portée d'entrer dans la baie de Plymouth, toujours » obſervée & ſuivie par les frégates *la Concorde*, *la Gloire* & pluſieurs autres, les » vents alors à l'Eſt du monde, ſe refuſant de plus en plus à notre pourſuite ».

demie. Démâtées de tous leurs mâts presqu'au même instant, les deux frégates continuèrent le combat avec la même chaleur & la même intrépidité, jusqu'au moment où tout le gaillard du *Quebec* parut en feu ; alors le commandant de la frègate françoise, que trois blessures dangereuses n'avoient pu contraindre à quitter son poste, manœuvra pour s'éloigner du bâtiment embrâsé, & pour ne plus s'occuper que des moyens de sauver les malheureux Anglois qui se précipitoient en foule dans la mer. Ses soins ne furent pas inutiles. Il eut le bonheur d'en retirer quarante-trois, que le gouvernement françois renvoya aussi-tôt en Angleterre, ne croyant pas devoir retenir prisonniers de guerre des hommes qui avoient échappé, dans un même jour, au feu du canon, à l'explosion de leur vaisseau & aux abymes de la mer. Pour *le Quebec*, il disparut avec son brave capitaine, le sieur Farmer, après avoir sauté en l'air. *La Surveillante* fut vaillamment secondée par le cutter *l'Expédition*, qui, quoiqu'il combattît avec avantage (1) le cutter *le Rambler*, l'abandonna pour venir la

---

(1) « Le cutter françois s'éloigna de nous. Nous n'avions pas eu le bonheur de » lui abattre rien d'essentiel. *Le Rambler* au contraire, ayant son mât de hune percé, » ses drisses de hunier, ses manœuvres dormantes & courantes coupées & sa grande » voile en lambeaux, se trouvoit hors d'état de suivre le cutter ennemi, avec es» poir de le joindre. » *Extrait mot à mot de la lettre du commandant du Rambler à l'Amirauté, datée de Spitéad le 9 Octobre 1779.*

Entr'autres actions particulières qui eurent lieu durant les années 1778 & 1779, nous avons cru devoir faire mention des quatre suivantes.

1°. Le 22 Août 1778, la frégate françoise *la Concorde*, de 26 canons de 12 en batterie, commandée par le sieur de Tilly, lieutenant de vaisseau, s'empara, après un combat de deux heures, à la hauteur du vieux Cap François, de la frégate angloise *la Minerva*, de force absolument égale.

2°. Le 31 Janvier 1779, la frégate françoise, l'*Oiseau*, de 26 canons de huit en batterie, commandée par le sieur de Tarade, lieutenant de vaisseau, fut prise

ANN. 1779. prendre à la remorque. En récompense de sa belle défense, le chevalier du Couedic fut elevé au grade de capitaine de vaisseau. Mais cet intrepide officier n'en jouit pas long-temps; il mourut des suites de ses blessures le 9 de Janvier de l'année suivante, emportant avec lui au tombeau l'estime & l'amitié de la marine, & les regrets de tous les François.

LXXXVII.

Départ du comte d'Estaing de Boston.

Les calmes & les vents contraires avoient préservé la Grande-Bretagne de l'invasion dont elle étoit menacée. Les forces navales des deux puissances belligérantes n'éprouvèrent pas les mêmes obstacles aux Antilles; & les succès

ANN. 1778.

que l'Anglettere obtint dabord, furent suivis de revers. Tandis que le comte d'Estaing, après avoir réparé son escadre, comme il l'avoit pu, remettoit (*) à la voile de Boston pour les Antilles, cinq vaisseaux de ligne, une frégate & cinquante neuf transports anglois étoient partis (*) de Sandy-Hook pour aller porter à la Barbade cinq mille hommes de troupes réglées, destinés à renforcer les garnisons des isles britanniques du vent. Peu s'en fallut que cette flotte ne

(*) Le 4 Novembre.

(*) Le 3 Novembre.

---

après avoir soutenu un combat très-vif, durant trois heures, contre la frégate angloise l'*Apollon*, armée de 26 canons de 12 en batterie. La défense valeureuse du commandant françois qui reçut deux blessures, donna le temps au convoi qu'il escortoit, d'entrer sain & sauf à Saint-Malo.

3°. Le 15 Août de la même année, *le Sprightly*, corsaire, armé de seize canons & de douze pierriers, fut pris à l'abordage dans l'Ouest d'Ouessant, par les chaloupes & canots de la frégate françoise l'*Atalante* & de la corvette espagnole *la Sancta Catalina*, aux ordres des sieurs Bernardin Girard, lieutenant de vaisseau; de Saint-George, enseigne; & de dom Francisco Yepez, lieutenant de frégate.

4°. Le 11 Septembre 1778, la frégate angloise *le Fox*, de 26 canons de 8 en batteri capitaine Windsor, ne se rendit à la frégate françoise *la Junon*, de 26 canons de 12 en batterie, commandée par le vicomte de Beaumont, qu'après avoir fait la plus honorable défense,

combât

tombât au pouvoir des François. Leurs vaisseaux qu'un furieux coup de vent avoit separés, & qui ne s'étoient ralliés qu'au nombre de six, savoir, *le Languedoc*, *le César*, *le Guerrier*, *le Protecteur*, *le Vaillant* & *le Sagittaire*, l'approchèrent de si près durant sa traversée, qu'ils s'emparèrent (*) de trois bâtimens qui s'en étoient séparés dans l'intervalle de minuit au jour. Le comte d'Estaing, fermement persuadé qu'elle se rendoit à Antigues, fit porter sur cette isle, dans le dessein de l'intercepter à son atterrage. Mais après l'avoir inutilement attendue durant trois jours dans ces parages, il jugea qu'elle avoit tenu une autre route (1), & il remonta à la Martinique.

Voyez la lettre du général Grant au lord Germain, du 31 Décembre 1778.

(*) Le 28 Novembre.

---

(1) Il arrive quelquefois que le parti qui paroît le meilleur à prendre, n'est pas toujours le bon. Si l'escadre françoise avoit dirigé sa route sur la Barbade, non seulement la perte des cinq vaisseaux de ligne anglois, dont trois ne portoient que cinquante canons, ou la prise de la plus grande partie de leur convoi, étoient inévitables; mais alors Sainte-Lucie étoit sauvée, & les possessions angloises du vent, dépourvues de toute garnison, ne pouvoient opposer aucune résistance. D'après les journaux des trois navires pris, il étoit à présumer que la flotte angloise iroit atterrer à la Barbade, & non à Antigues:

1°. La veille de la prise de ces bâtimens, le vent étant à l'Est-sud-est, loin de courir au Sud, elle avoit reviré au Nord-est, Antigues lui restant au Sud-ouest. Elle n'avoit pourtant qu'à courir au Sud-sud-ouest pour se mettre en latitude à soixante lieues de cette isle. Puisqu'elle préféroit de perdre de sa route en allant au Nord-est, plutôt que de courir même au Sud, c'étoit une preuve qu'elle craignoit de tomber sous le vent de son objet; que son point d'arrivée étoit l'isle angloise la plus au vent. Or c'étoit la Barbade, restant au Sud-quart-sud-ouest.

2°. La Barbade, par sa position au vent, domine toutes les autres isles. La flotte, en atterrant à Antigues, ne pouvoit remonter que très-difficilement à la Barbade, d'où, au contraire, après y avoir jetté l'ancre, elle se distribuoit en autant de portions qu'elle avoit de garnisons à renforcer.

3°. En courant au Sud-quart-sud-est durant vingt-quatre heures tout au plus,

ANN. 1778.

(*) Le 6 Décembre.

LXXXVIII.

Les Anglois s'emparent de Sainte-Lucie.

(*) Le 14 Décembre.

(*) Le 12.

Son premier soin, après son arrivée (*) fut de rassembler le plus de troupes qu'il lui fut possible. Au moment où il se préparoit à aller attaquer avec six mille hommes les possessions britanniques, il apprit (*) que les Anglois l'avoient prévenu, en débarquant (*) au nombre de quatre mille dans l'isle de Sainte-Lucie, sous la protection de sept vaisseaux de ligne. L'amiral françois ne pouvoit desirer un événement plus favorable. Il réunissoit alors la supériorité des forces, & par mer & par terre. Aussi mit-il en mer à l'instant pour aller au secours de cette isle. Mais son départ (*), en plein jour, avertit (1) les Anglois de son approche. A portée alors de bien reconnoitre les forces navales des François, l'amiral Barrington s'embossa, durant la nuit, dans l'ance du Grand Cul-de-sac sous la protection d'une batterie qu'il fit élever sur la pointe du morne le plus proche, & plaça tous ses transports derrière ses vaisseaux de guerre. Au moyen de ces dispositions, qui furent aussi promptes que judicieuses, & qui lui donnoient les plus grands droits à la reconnoissance de sa patrie, il n'eut pas de peine à rendre sans effet l'attaque de l'escadre françoise, qui d'ailleurs ne le

(*) Le 14.

Voyez la lettre de l'amiral Barrington, du 23 Décemb. 1778.

LXXXIX.

Ils repoussent le comte d'Estaing par mer & par terre.

---

ou l'escadre françoise rencontroit le convoi, ou elle s'assuroit, en ne le rencontrant pas, que sa destination n'étoit pas pour la Barbade ; & alors se trouvant en latitude d'Antigues, elle n'avoit qu'à courir vent arrière, & le lendemain elle joignoit ce convoi avant qu'il atterrât sur cette isle.

(1) Les précautions que les François avoient prises à la Martinique pour surprendre les Anglois, tournèrent contr'eux. A l'arrivée des premiers vaisseaux de l'escadre du comte d'Estaing, il fut mis un embargo général sur tous les bâtimens, pour empêcher que les Anglois n'en eussent connoissance. Le comte d'Estaing ne l'ayant pas levé après son entrée dans le Fort-Royal, il s'ensuivit 1°. que l'amiral Barrington, ne soupçonnant point d'escadre françoise à la Martinique, vint avec confiance attaquer Sainte-Lucie ; 2°. que les François ne purent être informés de son approche, parce qu'ils n'avoient aucune frégate en croisière au vent.

prolongea(*) qu'à la grande portée du canon, & par conſéquent ſans lui cauſer aucun dommage.

ANN. 1778.

(*) Le 15.

Il reſtoit aux François la reſſource d'une attaque par terre. Leur Général la mit en uſage en débarquant les troupes qu'il avoit amenées, & en les faiſant marcher (*) ſur trois colonnes par trois ſentiers différents, afin qu'elles attaquaſſent ſéparément les ennemis. Mais, ſoit qu'elles ſe fûſſent égarées, après que leurs guides eurent pris la fuite, ſoit que la poſition des retranchemens anglois n'eût pas été bien reconnue, elles débouchèrent toutes au même point & ſous le feu de l'artillerie ennemie. Elles furent alors foudroyées d'une manière ſi terrible, qu'elles tombèrent bientôt dans le plus grand déſordre & ſe retirèrent précipitamment au travers des bois. Cette attaque fut d'autant plus meurtrière pour les François, que les batteries du morne fortuné, que le gouverneur de l'iſle avoit abandonnées, ſans avoir eu la précaution de les faire enclouer auparavant, firent le plus grand ravage dans leurs rangs. Forcé à la retraite, le comte d'Eſtaing reprit ſa croiſière devant les vaiſſeaux anglois, ſans chercher à profiter de la ſupériorité de ſes forces navales pour aller attaquer les iſles de Saint-Vincent ou de la Grenade; & peu de jours après, il fit rembarquer (*) ſes troupes & revint au Fort-Royal de la Martinique. Le gouverneur françois capitula (*) le lendemain de ſon départ; & ſa garniſon, compoſée de cent hommes, fut faite priſonnière de guerre. Ainſi tomba au pouvoir des Anglois l'iſle de Sainte-Lucie, qu'une plus forte garniſon auroit miſe à l'abri de toute ſurpriſe. Les dépenſes qu'ils firent pour la conſerver durant la guerre, en y entretenant ſans ceſſe un nombreux corps de troupes, malgré l'inſalubrité de ſon

(*) Le 18.

(*) Dans la nuit du 29.

(*) Le 30. *Voyez la relation publiée en France le 26 Février 1779.*

XC.

Importance du poſte de Sainte-Lucie durant la guerre.

ANN. 1778. climat qui leur dévora un nombre prodigieux d'hommes, apprirent à la France à connoître l'importance de sa position. Elle devint leur place d'armes & le point de réunion de toutes leurs forces navales aux Antilles. Cette conquête les mit à proximité de pouvoir surveiller sans danger tous les mouvemens des François dans la baie du Fort-Royal de la Martinique, & d'intercepter les renforts & les convois qui viendroient dans la suite atterrer sur cette isle par le canal de Sainte-Lucie.

ANN. 1779.

XCI.

Arrivée de l'amiral Byron à Sainte-Lucie.

(*) Le 6 Janvier.

Peu de jours après la retraite du comte d'Estaing, l'amiral Byron vint mouiller (*) à Sainte-Lucie avec neuf vaisseaux de ligne. Alors ces deux amiraux, réduits à l'inaction, l'un, parce que ses forces navales étoient trop inférieures, l'autre, parce qu'il n'avoit pas un corps de troupes assez considérable pour entrependre, avec espoir de succès, l'attaque de quelqu'une des possessions françoises, s'observèrent respectivement durant cinq mois.

XCII.

Prise de Saint-Vincent par les François.

(*) Le 6 Juin.

Les François reprirent les premiers l'offensive. Prompt à saisir l'instant de l'éloignement de l'escadre angloise qui avoit fait voile (*) de Sainte-Lucie pour aller rassembler à Saint-Christophe les bâtimens marchands des Antilles britanniques, & les escorter jusqu'à une certaine hauteur, le comte d'Estaing confia au chevalier du Rumain, lieutenant de vaisseau, l'attaque de Saint-Vincent avec cinq bâtimens armés, & trois cent hommes de troupes reglées & de milices. L'événement justifia complettement le choix de l'amiral françois. Le chevalier du Rumain ne se laissa décourager ni par les obstacles que lui opposèrent les courants qui lui firent d'abord manquer son atterrage, ni par la perte d'un de ses bâtimens qui portoit quatre-vingts hommes.

Voyez la relation publiée en France le 27 Août 1779.

ANN. 1779.

Dès que ce jeune marin eut remonté au nord & au vent de la Martinique & de Sainte-Lucie, il retourna débarquer (*) sa petite troupe à Saint-Vincent, & s'empara, l'épée à la main, des hauteurs qui dominent Kingstown : delà, sans donner aux Anglois le temps de revenir de leur surprise, il marche droit au fort. Le gouverneur, déconcerté par une attaque aussi brusque, & voyant d'ailleurs six cent Caraïbes descendre du haut des mornes pour se joindre aux François, entre à l'instant en pourparler. L'ardeur & le zèle du chevalier du Rumain ne lui permirent pas de régler lui-même les articles de la capitulation. A la nouvelle de l'apparition de trois bâtimens, cet intrépide officier coupe aussi-tôt ses cables, se met à leur poursuite, en prend deux, & revient, peu d'heures après, recevoir la garnison angloise prisonnière de guerre, & la soumission des habitans. Ainsi fut reprise l'isle de Saint-Vincent.

(*) Le 16 Juin.

XCIII.

Le comte d'Estaing s'empare de la Grenade.

La conquête de cette isle ne tarda pas à être suivie d'une autre beaucoup plus importante, de celle de la Grenade. Le comte d'Estaing ne pouvoit guères l'entreprendre qu'avec des forces navales supérieures. La réunion (*) de l'escadre du chevalier de la Motte-Piquet aux dix-neuf vaisseaux qu'il commandoit, le mit bientôt à portée d'exécuter ses projets. Lorsque cette jonction fut opérée, l'amiral françois appareilla (*) du Fort-Royal de la Martinique, & alla débarquer (*) quinze cent hommes à la Grenade sans rencontrer la moindre opposition. Après avoir reconnu la position du morne de l'hopital, il ne perdit pas un moment. Aussi-tôt il marche lui-même à la tête des grenadiers pour en former l'attaque, saute (*) un des premiers dans les retranchemens anglois, se porte avec rapidité au sommet du morne, &

(*) Le 27 Juin.

(*) Le 30.

(*) Le 2 Juillet.

Voyez la relation françoise de la prise de la Grenade, imprimée au fort Saint-George.

(*) La nuit du 3 au 4.

ANN. 1779. s'en empare l'épée à la main. Il y trouva quatre pièces de canon de 24, dont il en fit tourner une, au point du jour, contre le fort dans lequel s'étoit retiré le gouverneur. Ainsi menacé d'être foudroyé, à chaque instant, par une artillerie qui dominoit le lieu de sa retraite, le lord Macartney fut obligé de se rendre (*), deux heures après, à discrétion. La garnison de l'isle étoit composée de sept cent hommes, tant troupes réglées, que volontaires & matelots. Les François s'emparèrent aussi de trente bâtimens marchands, dont plusieurs avoient leur chargement complet.

(*) Le 4.

XCIV.

Arrivée de l'amiral Byron au secours de cette isle.

Le seul moyen de se rendre maître de la Grenade, avoit été d'en brusquer l'attaque. Un siége en règle du morne de l'hopital auroit donné aux Anglois le temps d'arriver à son secours ; & les troupes qu'ils auroient débarqué, auroient pu rendre la retraite du comte d'Estaing d'autant plus difficile, qu'il n'avoit pas mis à terre une seule pièce d'artillerie pour la protéger, en cas de besoin. Ce Général l'avoit bien senti. Aussi, sans laisser au gouverneur de la Grenade le temps de se reconnoître, avoit-il profité de l'ardeur de ses troupes pour tenter ce coup de main. Ce parti, qu'il avoit pris, fut bientôt reconnu le meilleur. Dès le lendemain, pendant qu'il étoit à terre occupé à faire désarmer les habitans, & à indiquer lui même l'emplacement des nouvelles batteries qu'il avoit ordonné de construire, il reçut (*) l'avis de l'approche de l'armée navale angloise. Le vent qui souffloit de l'Est & de l'Est-nord-est, ne lui permettant pas de sortir à sa rencontre, il rappella au mouillage ceux de ses vaisseaux que la mauvaise qualité du fonds de l'ance Molenier avoit fait dérader & s'étendre jusques dans la baie, pour y trouver une meilleure tenue. En même temps, il

Voyez la relation françoise, imprimée au fort Saint-George de la Grenade.

(*) Le 5 Juillet.

envoya quelques frégates croiſer au vent de ſon armée. A la vue de celle des ennemis, il fit ſignal (*) à une partie de ſes vaiſſeaux, qui n'avoient point encore appareillé, de couper leurs cables, & de ſe former en ligne, l'amure à tribord, ſans avoir égard, ni à leurs poſtes, ni à leurs rangs. L'armée angloiſe, qui avoit l'avantage du vent, s'approchoit alors toutes voiles dehors dans l'ordre de bataille ſuivant :

ANN. 1779.

(*) Le 6 à la pointe du jour.

XCV.

Combat naval de la Grenade.

Avant-Garde.

Le Suffolk	74	Rowley.
Le Boyne . . .	70	Sawyer.
Le Royal-Oack . .	74	Fitz-Herbert.
LE PRINCE DE GALLES	74	Barrington, *vice-amiral.* Hill, *capitaine de pavillon.*
Le Magnificent . . .	74	Elphinſton.
Le Trident . . .	64	Molloy.
Le Medway . . .	60	Philip-Affleck,

Corps de Bataille.

Le Fame	74	Butchart.
Le Non-Such . .	64	Griffith.
Le Sultan	74	Gardner.
LA PRINCESSE-ROYALE	90	Byron, *amiral.* Blair, *capitaine de pavillon.*
L'Albion	74	Bowier.
Le Stirling-Caſtle .	64	Carkett.
L'Eliſabeth . . .	74	Truſcott.

Arrière-Garde.

L'Yarmouth . . .	64	Bateman.
Le Lion	64	Cornwallis.
Le Vigilant . . .	64	Digby-Dent.
LE CONQUEROR . .	74	Hyde Parker, *contre-amiral.* Hammond, *capitaine de pavillon,*
Le Cornwal . . .	74	Edwards.
Le Montmouth . .	64	Fanshaw.
Le Grafton . . .	74	Collingwood.

ANN. 1779.

L'armée françoise, qui couroit à bord opposé, devoit être ainsi formée :

Avant-Garde.

Tués	blessés.			
11	36	Le Zélé	74	Le comte de Barras.
19	43	Le Fantasque . .	64	Le commandeur de Suffren.
9	34	Le Magnifique . .	74	Le chevalier de Brach.
2	10	LE TONNANT . .	80	Le comte de Breugnon, *commandant*. De Bruyeres, *capitaine de pavillon*.
1	14	Le Protecteur . .	74	De Grasse-Limermont.
2	10	Le Fier	50	De Turpin.
5	20	Le Dauphin-Royal .	70	De Mithon,
6	19	La Provence . . .	64	De Champorcin.

Corps de Bataille.

Tués	blessés.			
3	64	Le Fendant . . .	74	Le marquis de Vaudreuil.
		L'Artésien . . .	64.	De Peynier.
2	23	Le Fier-Rodrigue .	50	De Montaut.
5	24	L'Hector	74	De Morriés.
10	54	LE LANGUEDOC .	80	Le comte d'Estaing, *Général*. De Boulainvilliers, *cap. de pavillon*. Le chevalier de Borda, *major*.
5	45	Le Robuste . . .	74	Le comte de Grasse.
1	14	Le Vaillant . . .	64	Le marquis de Chabert.
3	23	Le Sagittaire . . .	50	D'Albert de Rions.
1	18	Le Guerrier . . .	74	De Bougainville.

Arrière-Garde.

Tués	blessés.			
9	50	Le Sphinx . . .	74	De Soulanges.
13	41	Le Diadême . . .	70	Le commandeur de Dampierre.
4	35	L'Amphion . . .	50	Ferron du Quengo.
	4	Le Marseillois . .	74	La Poype-Vertrieux.
19	64	LE CÉSAR . . .	74	De Broves, *commandant*. De Castellet, *capitaine de pavillon*.
9	37	Le Vengeur . . .	64	Le chevalier de Retz.
6	50	Le Réfléchi . . .	64	De Cillart de Suville.
31	41	L'Annibal . . .	74	De la Motte-Piquet.

Il

ANN. 1779.

Il n'y eut d'abord que quinze vaiſſeaux françois qui purent prendre part au combat (*), les courans ayant fait tomber les autres ſous le vent. Cependant l'armée angloiſe, ſans ceſſer de combattre, continuoit de courir avec confiance vers la baie de Saint-George, dans l'eſpoir d'arriver encore aſſez à temps pour ſecourir efficacement l'iſle de la Grenade. Mais à la vue du feu des forts ſur ſon chef de file, l'amiral Byron, convaincu que cette iſle n'étoit plus au pouvoir des Anglois, fit revirer ſon armée vent arrière, & mit au même bord que les François. Le combat continua avec la plus grande vivacité juſqu'à midi un quart, temps auquel il ceſſa, parce que l'armée angloiſe forçoit toujours de voiles & ſerroit le vent pour rejoindre ſon convoi, tandis que l'amiral françois arrivoit inſenſiblement pour rallier ſes vaiſſeaux ſous le vent. Lorſque l'armée françoiſe fut bien formée en ligne, (1) Le comte d'Eſtaing la fit revirer vent devant (*) toute à la fois. L'objet de cette évolution étoit de couper *le Grafton*, *le Cornwall* & *le Lion*, vaiſſeaux de l'arrière-garde angloiſe qui ſembloient fort déſemparés, & qui ſe trouvoient à une grande diſtance en arrière & plus ſous le vent. Mais l'amiral anglois ayant fait, peu de temps après, la même évolution, le comte d'Eſtaing fit reformer ſon armée en ligne ſur ſon vaiſſeau de queue. Alors *le Grafton* & *le Cornwall* ne purent rejoindre leur eſcadre, qu'en paſſant au vent de la ligne françoiſe ; ils eſſuyèrent le

(*) A 7 heures & demie du matin.

Voyez la lettre de l'amiral Byron du 8 Juillet 1779.

Voyez la relation du combat naval de la Grenade, imprimée au fort Saint-George.

(*) A deux heures trois quarts.

---

(1) *Le Guerrier*, *le Vaillant*, *l'Amphion* & *le Fier-Rodrigue* ne combattirent pas au poſte qui leur étoit aſſigné dans la ligne de bataille qu'on a donnée ci-deſſus ; & au commencement du combat, *l'Annibal*, *le Réfléchi*, *le Vengeur*, *le Céſar*, *le Marſeillois* & *le Diadême* ſe trouvèrent ſous le vent de la ligne. Mais ces vaiſſeaux ſe formèrent dans les eaux du *Sphinx*.

ANN. 1779.

Voyez la lettre de l'amiral Peter Parker, datée de la Jamaïque le 26 Juillet 1779.

Voyez la relation du combat naval de la Grenade, imprimée au fort Saint-George.

Voyez la lettre de l'amiral Byron, du 8 Juillet 1779,

feu de tout son corps de bataille. Pour *le Lion*, qui étoit extraordinairement dégréé & absolument coupé, il fit vent arrière, & alla se réfugier à la Jamaïque dans l'état d'un vaisseau naufragé. L'amiral françois auroit pu le faire poursuivre & s'en emparer aisément, puisque l'armée angloise ne fit aucun mouvement pour le secourir. L'inconvénient d'une séparation, la crainte de tomber sous le vent de la Grenade, l'empêchèrent de profiter de son avantage. Les dommages considérables que les autres vaisseaux anglois, *le Prince de Galles*, *le Boyne*, *le Sultan*, *le Grafton*, *le Cornwall*, *le Monmouth*, *le Fame* & *le Suffolk* avoient reçu dans leurs mâts, leurs voiles & leurs agrêts, & la certitude de la prise de la Grenade, déterminèrent l'amiral Byron à la retraite. Il la fit sans être inquiété par les François, qui ne lui enlevèrent qu'un seul bâtiment de transport. Le lendemain de cette journée, le comte d'Estaing vint jetter l'ancre dans la rade de Saint-George aux acclamations des soldats & habitans françois qui avoient été spectateurs de l'action, du haut des mornes. Telle fut l'issue du combat naval de la Grenade. Les François y perdirent les sieurs de Champorcin & Ferron du Quengo, capitaines de vaisseau ; de Montaut, commandant *le Fier-Rodrigue* ; de Gotho, chevalier de Gotho, de Marguery, Jacquelot, de Campredon, lieutenans ; Buisson, officier auxiliaire ; Bernard de la Turmeliere & Tuffin de Ducis, gardes de la marine ; de Fremond & de Clairand, officiers d'infanterie ; & cent soixante-seize matelots ou soldats. Ils comptèrent parmi les blessés les sieurs de Dampierre, chevalier de Rets, de Cillart de Suville, de Castellet, capitaines de vaisseau ; le Normand de Victot, Massillian

XCVI.

Perte des François en hommes.

de Sanilhac, Desglaireaux, de Vaſſal, de Carné-Carnavalet, lieutenans; Scoſtierna, officier ſuédois ; de Bonlouvard, de Barentin, de la Martiniere, le Roy, Froſſard & Jugan, officiers auxiliaires ; de Reyniés & de Biarges, gardes de la marine ; le comte Edouard Dillon, le chevalier de Lameth, de Peyrelongue, Pluquet, Raffin & le vicomte de Mory, officiers d'infanterie ; & ſept cent ſoixante-quinze matelots ou ſoldats.

XCVII.
Départ du comte d'Eſtaing pour Saint-Domingue.

L'armée françoiſe ne reſta au mouillage dans la baye de Saint-George que le temps néceſſaire pour réparer ſes dommages. Dès que le comte d'Eſtaing put reprendre (*) la mer, il alla ſe préſenter devant l'iſle de Saint-Chriſtophe, & offrir le combat (*) à l'amiral Byron, alors emboſſé dans la rade de Baſſe-terre. Mais au lieu de l'accepter, l'armée angloiſe conſerva immuablemant la poſition redoutable qu'elle avoit priſe. Alors l'amiral françois continua ſa route vers Saint-Domingue avec les bâtimens marchands des iſles du vent. Il les réunit à ceux de cette colonie, après ſon arrivée, & n'en forma qu'un ſeul convoi (1) auquel il donna pour eſcorte deux vaiſſeaux de ligne & trois frégates. Lorſqu'il l'eut débouqué (*), il prit ſur lui (2) de faire voile

(*) Le 14 Juillet.

(*) Le 22.

(*) Dans le mois d'Août.

(1) Ce convoi fut diſperſé par une tempête effroyable, le 17 Septembre ſuivant, & éprouva les plus grands malheurs. Pluſieurs bâtimens naufragèrent corps & biens ; & un nombre conſidérable fut pris aux atterrages en Europe, ou dans leur retour aux Antilles, ou en ſe réfugiant à Boſton. Il eſt bien à deſirer que le gouvernement françois, lors de la première guerre maritime, imite l'amirauté de la Grande-Bretagne, qui a ordonné en 1782 que tous les convois partiront déſormais des Antilles, en temps de guerre, avant le premier jour d'Août, afin de ne pas ſe trouver ſur le banc de Terre-Neuve dans la ſaiſon des équinoxes.

(2) Suivant les inſtructions, en date du 27 Mars 1779, remiſes au gouverneur général des iſles du vent, à la fin du mois de Juin ſuivant, par le chevalier de la

ANN. 1779.

avec le reste de son armée vers les parages de la Géorgie.

XCVIII.

Prise de Savannah par les Anglois.

(*) Le 26 Décembre 1778.

Voyez la lettre du lieutenant - colonel Campbell, du 16 Janvier 1779.

(*) Le 12 Mai.

Voyez la lettre du général Prévôt, datée de l'Isle Saint-John le 10 Juin 1779.

Dès la fin de l'année précédente (*), un corps de troupes angloises avoit pris possession de Savannah, tandis qu'un autre corps pénétroit dans la Géorgie du côté de la Floride orientale. Toutes ces troupes s'étant réunies, le Général Prévôt s'étoit mis à leur tête, & avoit marché (*) vers Charles-Town. Mais d'après l'information qu'il reçut, que les renforts qui s'étoient jettés dans cette capitale de la Caroline méridionale, la mettoient à l'abri d'un coup de main, & que le Général américain Lincoln s'avançoit pour lui couper la retraite, il se retira dans l'isle Saint-John, afin de conserver ses communications avec la Géorgie, & il y séjourna durant les grandes chaleurs & la saison malsaine. Il n'avoit pas encore repris l'offensive, au moment ou l'armée navale françoise parut sur le continent.

XCIX.

Arrivée du comte d'Estaing en Géorgie.

(*) Le 2 Septembre.

Voyez la relation françoise, du 7 Janvier 1780.

(*) Dans la nuit du 11 au 12.

Un coup de vent qu'elle reçut (*) à son mouillage, désempara la plupart de ses vaisseaux, brisa le gouvernail de cinq, & retarda le débarquement des troupes qu'elle avoit à bord. Le comte d'Estaing ne put donc le commencer que quelques jours après (*). A l'apparition de forces aussi formidables, le général Prévôt ne se borna pas à replier sur le champ ses postes extérieurs; il détruisit encore la batterie

---

Motte-Piquet, l'amiral françois avoit ordre, 1°. de détacher sans différer trois vaisseaux de ligne & deux frégates sous les ordres du chevalier de la Motte-Piquet, pour aller prendre la station de Saint-Domingue ; 2°. de laisser, durant l'hivernage, à la Martinique huit vaisseaux de ligne, sept frégates, trois corvettes & un cutter sous le commandement du comte de Grasse, pour agir de concert avec le marquis de Bouillé; 3°. de faire, sans perdre de temps, son retour en Europe par Saint-Domingue avec les douze vaisseaux de ligne & les quatre frégates qui composoient son escadre, lors de son départ de Toulon, & avec tous les bâtimens marchands qui seroient prêts à revenir en France.

ANN. 1779.

qu'il avoit établie ſur l'iſle de Tibée, en fit enclouer les canons, emporta les munitions de guerre qui s'y trouvoient, & ſe retira à Savannah. A la nouvelle du débarquement des François, il fit deſcendre (*) à terre l'artillerie de pluſieurs vaiſſeaux de guerre qui s'étoient réfugiés dans la rivière, & en occupa les équipages à conſtruire de nouveaux retranchemens, & à mettre cette place en état de ſe défendre au moins quelque temps.

(*) Le 13.

C.

Il aſſiège Savannah.

Dès que les François eurent achevé leur débarquement, leur Général alla, ſans perdre un moment, ſe préſenter devant Savannah dont il ſomma (*) le gouverneur de ſe rendre. L'armiſtice de vingt-quatre heures qu'il lui accorda ſur ſa demande, contribua beaucoup au ſalut de cette place. Le Général Prévôt, ayant reçu, dans cet intervalle de temps, un renfort d'environ mille hommes de vieilles troupes angloiſes qui s'introduiſirent (*) dans cette place en deſcendant la rivière ſur des bateaux, refuſa auſſi-tôt d'écouter toute propoſition ultérieure, & ne témoigna plus d'autre réſolution que celle de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité. Il fallut donc recourir à un ſiége en règle. Le comte d'Eſtaing & le Général américain Lincoln qui l'avoit joint (*) avec deux mille hommes, le formèrent de concert, & ne furent détournés de cette entrepriſe, ni par le nombre des aſſiégés, ſuperieur à celui des aſſiégeans (1); ni par le manque de charriots pour tranſporter les canons qui tous

(*) Le 16.

Voyez la lettre du général Prévôt, du premier Novembre 1779; celle du génér. Lincoln au Congrès, du 22 Octobre de la même année; & la relation françoiſe du 7 Janvier 1780.

(*) Le 16 & le 17.

(*) Le 16.

(1) Suivant la relation de l'expédition de Savannah, publiée en France le 7 Janvier 1780, le nombre des aſſiégeans étoit de cinq mille cinq cent vingt-quatre hommes; & les forces des aſſiégés conſiſtoient dans trois mille quatre-vingt-cinq hommes de troupes angloiſes, quatre-vingt Sauvages Chiroquois, & quatre mille Nègres.

ANN. 1779.

étoient montés ſur des affûts de vaiſſeau ; ni par le grand éloignement de l'armée navale dont il falloit tirer toutes les munitions de guerre néceſſaires. Enfin les batteries de canon & de mortiers ouvrirent (*) leur feu qu'elles continuèrent pluſieurs jours de ſuite, ſans produire un grand effet.

(*) Le 4 Octobre.

CI.

Il eſt repouſſé dans un aſſaut.

Cependant l'armée navale, mouillée à l'embouchure de la rivière de Savannah, eſſuyoit de temps en temps des coups de vent. Sa poſition, dans une ſaiſon auſſi avancée, devenoit chaque jour plus dangereuſe. Ses vivres diminuoient, & il ne lui étoit guères poſſible de s'en procurer une quantité ſuffiſante (1) dans un pays depourvu de munitions de bouche, & preſqu'entièrement occupé par les Anglois. Dans l'alternative, ou de lever immédiatement le ſiége & de renoncer par conſéquent à toute idée de conquête, ou de tenter de ſe rendre maître de la capitale de la Géorgie par un aſſaut, le Général françois préféra ce dernier parti. Un chemin creux & marécageux conduiſoit à couvert juſqu'à la diſtance d'environ cent cinquante pieds des principaux retranchemens, & plus près encore dans quelques endroits. Ce fut ce côté que le comte d'Eſtaing choiſit, pour diriger l'attaque réelle & principale qu'il conduiſit lui-même (*). Elle fut très-vigoureuſe, & la réſiſtance encore plus opiniâtre. Les Américains ne cedèrent point en bravoure aux François. Ils plantèrent

Voyez la lettre du général Prévôt, du premier Novembre 1779.

(*) Le 9 à quatre heures du matin.

(1) Durant le ſiége de Savannah, *le Sagittaire* s'empara de *l'Expériment* de 50 canons ; & la frégate *l'Amazone*, de la frégate angloiſe *l'Ariel*, de 26 canons de 9, qui oppoſa la plus vigoureuſe réſiſtance. *L'Iphigénie* & *la Cerès* prirent quatre bâtimens chargés de vivres, de draps, d'habits & de ſouliers. Enfin, *le Lively* prit deux autres bâtimens anglois chargés de vivres. Ces cinq dernières priſes furent de la plus grande reſſource pour l'armée navale & les troupes françoiſes.

deux de leurs drapeaux ſur les retranchemens des Anglois. Mais le feu de l'artillerie des aſſiégés qui prenoit les aſſaillans dans preſque toutes les directions, fut ſi vif, qu'il les força à la retraite, après avoir tué ou bleſſé environ ſept cent François (1) & quatre cent Américains. Le Général Prévôt, ſatisfait de l'avantage qu'il venoit de remporter, ne ſongea pas même à la troubler. Les Américains retournèrent dans la Caroline du ſud, & les François ſe rapprochèrent de leurs vaiſſeaux. Leur eſcadre ne put quitter ces parages enſemble & le même jour. Un coup de vent obligea leur Général, embarqué ſur le *Languedoc*, de mettre à la voile (*), avant d'avoir eu le temps de donner ſes derniers ordres. Ainſi ſe termina l'expédition du comte d'Eſtaing en Géorgie. Cet amiral s'étoit d'autant moins attendu à la réſiſtance des Anglois, qu'il avoit notifié au Général Lincoln, au moment de ſon apparition ſur la côte, *qu'il ne pouvoit reſter à terre que huit jours ſeulement* (2). Avant ſon arrivée, les Américains ignoroient ſes projets d'attaque. Ils ne purent donc que le ſeconder foiblement, n'ayant pas été avertis aſſez à temps pour raſſembler les chevaux néceſſaires au trait de l'artillerie & au tranſport des munitions de guerre & de bouche, en un mot pour faire tous les préparatifs qui diminuent les obſtacles, & déterminent les ſuccès.

ANN. 1779.

CII. Il ſe rembarque.

(*) Le 28.

Quoi qu'il en ſoit, l'apparition inattendue de l'armée navale françoiſe ſur les côtes de la Géorgie en impoſa

CIII. Alarmes des Anglois à New-York.

(1) Les François eurent au ſiége de Savannah quinze officiers tués & quarante-cinq bleſſés ; le comte d'Eſtaing, les vicomtes de Fontanges & de Bethiſy, & le baron de Steding, colonel, furent du nombre des derniers.

(2) Expreſſions de la lettre du Général Lincoln au Congrès, datée du 22 Octobre 1779.

ANN. 1779. aux Anglois, & fuſpendit, durant plufieurs mois, l'effet de leurs projets offenfifs contre les provinces méridionales. A New-York, le Général Clinton, alarmé de fon approche, ne fe contenta pas de refferrer une partie des poftes qu'il avoit établis dans le New-Jerfey ; il fit évacuer (*) Rhode-Ifland avec tant de précipitation, que la garnifon, oubliant de détruire les fortifications de New-Port, y laiffa fa groffe artillerie & une grande quantité de munitions de guerre. Les Américains, après en avoir repris poffeffion, y arborèrent auffi-tôt le pavillon britannique. Cette rufe de guerre caufa la perte de plufieurs bâtimens anglois qui, ignorant qu'elle eût été evacuée vinrent y atterrer & furent pris par les Américains. De ce nombre fut le navire armé *la Polly*, à bord duquel les Américains trouvèrent trois caiffes remplies de papier monnoyé du Congrès, contrefait, quoique non figné, pour une fomme d'environ cinq cent mille dollards, ou deux millions fept cent mille livres tournois.

Voyez la lettre du général Clinton, du 80 Janvier 1780.

(*) Le 27 Octobre.

CIV.

Conduite du général Washington.

L'évacuation de Rhode-Ifland par les Anglois, & la reprife de Stony-Point (*) fur l'Hudfon par les Américains, la bayonnette au bout du fufil, pofte qu'ils abandonnèrent, après en avoir démoli les fortifications, furent les événemens les plus remarquables de cette campagne dans les Colonies du nord de l'Amérique. Le Général Washington fe tint prefque toujours fur la défenfive, fans chercher à repouffer les attaques des Anglois qui n'en formoient que contre les poftes fitués fur les bords de la mer ou des rivières navigables. Trop prudent pour expofer légèrement fon armée, le Généraliffime américain favoit qu'il ne pourroit la rendre offenfive, que lorfqu'il feroit fecondé par

(*) Le 15 Juillet.

par des forces navales ſupérieures ; & il ne ſe diſſimuloit pas en même temps que les dépenſes de la guerre excédant de beaucoup les contributions des treize provinces, les Etats-Unis étoient dans l'impuiſſance de créer une marine aſſez reſpectable pour protéger efficacement les entrepriſes qu'il pourroit former contre les poſtes maritimes des Anglois. La conſtuction (1) des vaiſſeaux de ligne exige des chantiers, des magaſins, des baſſins, des arſenaux, des fonderies de canons, enfin des fortifications pour défendre les ports qui leur ſervent d'abri. Or tous ces ouvrages ſont le fruit d'une longue paix. Ce n'eſt point au milieu des horreurs d'une guerre civile qu'on doit entreprendre de les conſtruire.

CV.
Ravages des Anglois en Amérique.

Le Général Anglois Clinton ne fut guères plus entreprenant. Comme les gros détachemens de troupes qu'il avoit envoyés dans la Géorgie & aux Indes occidentales, avoient beaucoup affoibli ſon corps d'armée, il borna ſes opérations militaires à deux incurſions, l'une dans le New-Jerſey, l'autre dans le Connecticut. Le commodore Collier cauſa un plus grand dommage aux Américains. Il porta d'abord le ravage dans la Virginie, où il détruiſit (*) un nombre conſidérable de bâtimens & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche. De là il fit voiles vers le Connecticut où il réduiſit en cendres (*) les villes de Fairfield, de Norwalk & de Greenfield. Il termina ſon expédition par forcer une flotille américaine à ſe brûler (*) dans la baie de Penobſcot ſur les confins

(*) Dans le mois de Mai.
Voyez les lettres de ce commodore des 17 Mai, 27 Juillet, & 20 Août 1779.
(*) Dans le mois de Juillet.
(*) Le 14 Août.

(1) Durant la dernière guerre, les Etats-Unis ne firent conſtruire qu'un ſeul vaiſſeau de ligne, *l'América* de 74 canons, dont ils firent préſent au Roi de France en 1782. Il fut armé avec l'artillerie du vaiſſeau françois *le Magnifique* qui s'étoit briſé la même année ſur des roches dans la baie de Boſton.

ANN. 1779.

CVI.

Fermeté inébranlable des Américains.

Voyez l'arrêté du Congrès au sujet des ravages des Anglois en Virginie, du 24 Mai 1779.

de la Nouvelle-Ecosse & du New-Hampshire. Au surplus tous ces ravages, tous ces embrâsemens, toutes ces destructions que les Anglois se permettoient impitoyablement dans tous les endroits où ils mettoient pied à terre, loin de rapprocher les Colonies de la mère-patrie, ne faisoient qu'augmenter de plus en plus leur animosité & leur ressentiment contr'elle. Les Américains, revoltés des moyens destructeurs qu'elle employoit pour les soumettre, aimoient mieux abandonner leurs propriétés, & se réfugier dans les bois, que de reconnoître l'autorité britannique. Peut-être la postérité n'apprendra-t-elle pas sans étonnement que, toutes les fois que leurs suffrages ne furent pas gênés par la présence des troupes angloises, aucun n'éleva la voix en faveurde la Grande-Bretagne, aucun ne proposa la destitution de ses représentans. S'il y eut diversité d'opinion dans le Congrès au sujet de quelques différends entre les commandans militaires, on n'entendit jamais aucun de ses membres se permettre une expression qui annonçât le desir de rentrer sous le domination britannique. Au contraire, l'unanimité sur cet objet ne cessa pas un instant d'être universelle; & l'on vit toujours les assemblées législatrices, & tout le peuple en général, déterminés à la plus ferme résistance. Tant étoit devenu profond le sentiment de la haine des Colonies contre la Métropole! Tant les dévastations des campagnes, les incendies des villes, les meurtres de leurs habitans, avoient ulceré le cœur des Américains!

CVII.

La levée du siége de Savannah, annoncée en Angleterre au bruit du canon.

La nouvelle de la levée du siége de Savannah fut annoncée à la ville de Londres par une décharge générale des canons de la Tour & du parc de Saint-James. Le gouvernement britannique publia en même temps la prise (*) de Saint-

(*) Le 9 Octobre.

Fernando d'Omoa dans la baie d'Honduras. Mais cette place étoit déjà rentrée ſous la domination de ſes anciens maîtres, au moment où la Grande-Bretagne en apprit la conquête. Une fièvre peſtilentielle, & l'approche d'un corps conſidérable de troupes eſpagnoles, déterminèrent les Anglois à l'évacuer, (*) quarante jours après s'en être emparés.

ANN. 1779.

Voyez la lettre de l'amiral Peter-Parker, du mois de Janvier 1780.

(*) Le 29 Novembre.

CVIII.

Les Anglois perdent pluſieurs établiſſemens ſur la côte d'Afrique.

Ces foibles ſuccès ne compenſoient pas les revers que l'Angleterre avoit eſſuyés durant cette campagne. Outre les iſles de Saint-Vincent & de la Grenade, cette puiſſance avoit encore perdu, dès le commencement de l'année, pluſieurs établiſſemens conſidérables ſur la côte d'Afrique. Le gouvernement françois avoit chargé de cette expédition le marquis de Vaudreuil, capitaine de vaiſſeau (1). Ce commandant n'éprouva aucune réſiſtance dans l'attaque (*) des forts & comptoirs anglois ſur la rivière du Sénégal, dont il prit poſſeſſion, après en avoir fait la garniſon priſonnière de guerre. Tandis qu'il faiſoit route avec les vaiſſeaux de ligne, le *Fendant* & le *Sphinx*, pour

(*) Le 30 Janvier.

(1) L'eſcadre françoiſe, employée à cette expédition, étoit compoſée des vaiſſeaux de guerre,

Le Fendant *de*	74	Le Marquis de Vaudreuil, *Commandant.*
Le Sphinx	64	De Soulanges.
La Réſolue	26	Le Vicomte de Pontevès-Gien, *Lieut. de vaiſſ.*
La Nymphe	26	De Seineville, *idem.*
L'Epervier	14	De Capellis, *idem.*
La Lunette	12	De Chavagnac, *idem.*
Le Lively	14	Eyvriez, *Lieutenant de port.*
Le Gorée	14	Alary, *Lieutenant de frégate.*

ANN. 1779.

renforcer l'armée navale françoiſe, ſtationnée alors aux iſles du Vent, le vicomte de Pontevès-Gien, devenu commandant dans ces parages après ſon départ, alla prendre & détruire (*) les forts James & Benſe dans les rivières de Gambie & de Sierra-Léona, les établiſſemens anglois (*) dans les iſles de Loz, de Taſſo, de Bobs & de Tombo, & le fort de Succondée (*) ſur la côte d'Or. Ces diverſes expéditions qui furent conduites avec autant d'intelligence que de zèle & d'activité, & dans leſquelles les François n'eurent que ſix hommes tués & vingt-deux bleſſés, causèrent aux Anglois une perte de neuf bâtimens, dont les uns étoient armés en guerre & les autres employés à la traite des negres, portèrent le plus grand dommage au commerce Britannique dans ces parages, & durent faire ſoupçonner aux Souverains du pays que le pavillon de la Grande-Bretagne ne dominoit pas dans les mers d'Europe, puiſque cette puiſſance n'avoit ſtationné aucun vaiſſeau de guerre ſur la côte d'Afrique, pour protéger ſes forts & ſes établiſſemens en cas d'attaque.

(*) Les 11 Février & 24 Mars.

(*) 8 Mars.

(*) Le 24 Mai.

Fin de la première Partie.

SOMMAIRE

DE

LA SECONDE PARTIE.

I. *L'amiral Rodney chargé de ravitailler Gibraltar.* II. *Il s'empare d'un convoi & d'un vaiſſeau de ligne eſpagnols.* III. *Et de la plus grande partie de l'eſcadre de Dom Langara.* IV. *Priſe du vaiſſeau françois* le Protée. V. *Inquiétudes des François en Europe.* VI. *Arrivée du comte de Guichen à la Martinique.* VII. *L'amiral Rodney le ſuit.* VIII. *Manœuvres des eſcadres angloiſe & françoiſe.* IX. *Combat naval ſous la Dominique.* X. *Suites de ce combat.* XI. *Les deux armées navales ſe rejoignent.* XII. *Combat partiel.* XIII. *Troiſième combat.* XIV. *Perte des François en hommes.* XV. *Arrivée d'une eſcadre eſpagnole à la Martinique.* XVI. *Combat du chevalier de la Motte-Piquet dans la baie du Fort-Royal de la Martinique.* XVII. *Son départ pour Saint-Domingue.* XVIII. *Il combat trois*

vaisseaux de guerre anglois à la hauteur de la Grange. XIX. *Départ de l'amiral Rodney pour New-York.* XX. *Siége & prise de Charles-Town par les Anglois.* XXI. *Suites de la prise de Charles-Town.* XXII. *Les Américains se rassemblent en force.* XXIII. *Bataille de Camden.* XXIV. *Suites de cette bataille.* XXV. *Conduite du Général Washington dans les provinces du nord.* XXVI. *Divers événemens en Europe.* XXVII. *Prise d'un riche convoi anglois.* XXVIII. *L'Angleterre déclare la guerre à la Hollande.* XXIX. *Prétentions de cette puissance.* XXX. *Elle fait arrêter en mer les bâtimens neutres.* XXXI. *Plaintes des négocians suédois à leur souverain.* XXXII. *Le Roi de Suède ordonne l'armement d'une escadre.* XXXIII. *Plan proposé par la Russie.* XXXIV. *Commencement de la neutralité armée.* XXXV. *Silence des Etats-Généraux sur un mémoire de la Cour de Londres.* XXXVI. *Attaque d'un convoi hollandois par une escadre angloise.* XXXVII. *Réponse menaçante de la Cour de Londres aux plaintes des Hollandois.* XXXVIII. *Réponse provisoire des Hollandois.* XXXIX. *La Grande-Bretagne fait arrêter les navires hollandois allant dans les ports de France ou d'Espagne.* XL. *Les Hollandois refusent le secours qu'elle lui demandoit.* XLI. *Vexations des Anglois.* XLII. *Réquisition de la France.* XLIII. *Conduite des Hollandois.* XLIV. *Projet d'une neutralité armée entre*

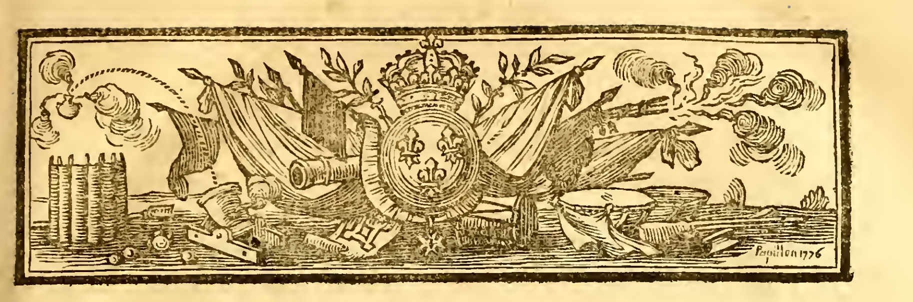
les trois puissances du Nord & la Hollande. XLV. *Le pavillon des trois puissances du Nord respecté par l'Angleterre.* XLVI. *Plaintes des Hollandois sur la violation de leur territoire en Europe & en Amérique.* XLVII. *Réponse récriminatoire de la Cour de Londres.* XLVIII. *Elle fait remettre un mémoire très-menaçant aux Etats-Généraux* XLIX. *Les députés des sept provinces le mettent en référé.* L. *Ordre de courir sur tous les navires hollandois.* LI. *Motifs de cet ordre si précipité.* LII. *Attaque des possessions hollandoises aux Indes occidentales.* LIII. *Les Anglois s'emparent de Saint-Eustache.* LIV. *Brigandages des Généraux Anglois.* LV. *L'amiral Rodney n'ose aller attaquer l'isle de Curaçao.* LVI. *Départ du comte de Grasse de Brest pour les isles du vent.* LVII. *Il combat & poursuit une escadre angloise à son arrivée à la Martinique.* LVIII. *Le marquis de Bouillé renonce au projet de fortifier le Gros-Islet.* LIX. *Prise de Tabago par les François.* LX. *L'amiral Rodney vient trop tard à son secours.* LXI. *Départ du comte de Grasse pour Saint-Domingue.* LXII. *Plan de campagne des Généraux Washington & de Rochambeau sur le continent de l'Amérique.* LXIII. *Zèle & activité du comte de Grasse.* LXIV. *Il prend une route extraordinaire pour se rendre dans la baie de Chésapéak.* LXV. *Evénemens sur le continent de l'Amérique.* LXVI. *Défaite d'un corps de troupes angloises aux ordres*

de Tarleton. LXVII. *Marches du Général Cornwallis.* LXVIII. *Marches du Général Gréen.* LXIX. *Le lord Cornwallis se replie sur Hillsboroug.* LXX. *Destruction totale d'un corps de Loyalistes.* LXXI. *Les deux armées se rapprochent l'une de l'autre.* LXXII. *Dispositions des Américains.* LXXIII. *Dispositions des Anglois.* LXXIV. *Bataille de Guildfort-Court-House.* LXXV. *Pertes des Anglois & des Américains.* LXXVI. *Retraite de l'armée angloise.* LXXVII. *Le Général Gréen rentre dans la Caroline du sud.* LXXVIII. *Il force les Anglois à se replier de tous côtés.* LXXIX. *Et à se renfermer dans Charles-Town.* LXXX. *Le lord Cornwallis pénètre en Virginie.* LXXXI. *Sa jonction avec Arnold.* LXXXII. *Motifs de la défection du Général Arnold.* LXXXIII. *Punition de mort du major anglois, André.* LXXXIV. *Punition de mort de deux émissaires anglois.* LXXXV. *Le Général Clinton envoie Arnold en Virginie.* LXXXVI. *Départ de l'escadre françoise de Rhode-Island pour la Chésapéak.* LXXXVII. *Elle est suivie par l'escadre angloise.* LXXXVIII. *Les deux escadres se livrent un combat à l'entrée de la Chésapéak.* LXXXIX. *Retour de l'escadre françoise à Rhode-Island.* XC. *Entrée de l'escadre angloise dans la Chésapéak.* XCI. *Le lord Cornwallis renvoie Arnold à New-York.* XCII. *Nouveaux ravages des Anglois en Virginie.* XCIII. *Le marquis de la Fayette, Gé-*

néral

néral des Américains dans cette province. XCIV. *Ses manœuvres.* XCV. *Le lord Cornwallis prend possession d'York-Town.* XCVI. *Arrivée du comte de Grasse dans la Chésapeak.* XCVII. *Débarquement des troupes françoises à James-Town.* XCVIII. *Apparition de l'armée navale angloise.* XCIX. *Combat naval à l'entrée de la Chésapeak.* C. *L'armée françoise revient prendre sa première position.* CI. *Marches de l'armée combinée des Américains & des François.* CII. *Elle investit York-Town.* CIII. *Fautes du Général Cornwallis.* CIV. *L'armée combinée ouvre la tranchée devant York-Town.* CV. *Elle attaque & prend deux redoutes angloises.* CVI. *Capitulation & prise d'York-Town.* CVII. *Causes de la différence de réception faite aux Généraux Burgoyne & Cornwallis, à leur retour en Angleterre.* CVIII. *Les Espagnols se rendent maîtres de la Mobile.* CIX. *Ils s'emparent de Pensacola & de toute la Floride occidentale.* CX. *Avantages de cette conquête.* CXI. *Prise des frégates françoises* la Magicienne & la Minerva. CXII. *Prise de la frégate espagnole* la Sainte-Léocadie. CXIII. *Prise de la plus grande partie d'un convoi anglois par le chevalier de la Motte-Piquet.* CXIV. *Conduite politique des Hollandois.* CXV. *La Cour de Londres les amuse.* CXVI. *Rencontre d'une flotte hollandoise par une flotte angloise.* CXVII. *Combat du Doggers-Banc.* CXVIII. *Retraite des Hol-*

landois. CXIX. *La France se charge de la défense du Cap de Bonne-Espérance*. CXX. *Départ d'une flotille françoise pour le Cap de Bonne-Espérance*. CXXI. *Combat dans la baie de la Praya*. CXXII. *Suites de ce combat*.



HISTOIRE

DE

LA DERNIERE GUERRE.

SECONDE PARTIE.

ANN. 1779.

DURANT la campagne de 1779, la Grande-Bretagne contenue par les forces navales réunies de la France & de l'Eſpagne, avoit ſtrictement gardé la défenſive en Europe. Cette puiſſance la quitta à la fin de la même année; & les ſuccès qu'elle obtint, en envoyant une forte eſcadre jetter du ſecours dans Gibraltar, ſurpaſsèrent autant ſes eſpérances, qu'ils trompèrent l'attente de toute l'Europe. Le Roi

I. L'Amiral Rodney chargé de ravitailler Gibraltar.

ANN. 1779.

d'Espagne, en faisant remettre sa déclaration de guerre à la Cour de Londres, avoit en même temps donné l'ordre de former le blocus de cette place par terre & par mer. Malgré la vigilance de l'amiral espagnol, dom Barcelo, plusieurs petits batiments s'y étoient introduits avec des munitions de guerre & de bouche, à la faveur de la nuit & des vents. Mais ces secours étoient insuffisants pour la préserver de la famine. Sa conservation importoit trop au commerce de l'Angleterre dans la Méditerranée, & à la réputation de ses armes, pour que cette puissance negligeât les moyens de la ravitailler. Elle confia cette mission à l'amiral Rodney. De grands obstacles sembloient devoir la rendre trés-périlleuse. Quinze vaisseaux de ligne espagnols, sous les ordres de dom Louis de Cordova, avoient fait voiles (*) de Brest pour Cadix. Leur réunion avec les autres vaisseaux, alors mouillés dans cette rade & dans celle de Carthagène, présentoit un assemblage de forces navales, capables de disputer avec avantage aux Anglois l'entrée du Détroit. Mais assaillies (*) par un violent coup de vent, durant leur croisière sur les caps Tréfalgar & Spartel & dans la saison la plus rude de l'année, les escadres espagnoles fûrent presqu'entièrement désemparées, & obligées de rentrer dans le port de Cadix pour s'y radouber.

(*) Le 9 Novembre.

ANN. 1780.

(*) Le 3 Janvier.

II.

Il s'empare d'un convoi & d'un vaisseau de ligne espagnols.

(*) Le 8 Janvier. *Voyez la lettre de l'amiral Rodney, à bord du Sandwick, le 9 Janvier 1780.*

Cependant l'amiral Rodney, sorti des ports d'Anglettere avec vingt-un vaisseaux de ligne & un nombreux convoi pour aller ravitailler Gibraltar, s'emparoit (*) à la hauteur du Cap-Finistère de vingt-une voiles espagnoles & du vaisseau de ligne, *le Guipuscoa*, qui leur servoit d'escorte. Cette prise fut le prélude d'un grand succès. Une escadre

de neuf vaiſſeaux de ligne de la même nation, ſous les ordres de dom Juan Langara, croiſoit avec la plus grande ſecurité à la hauteur du cap Sainte-Marie, lorſqu'après la diſparution d'un brouillard épais, elle apperçut (*) vingt voiles du haut des mâts. La prudence preſcrivoit à ce chef d'eſcadre de les faire à l'inſtant reconnoitre par ſes frégates, pour s'aſſurer ſi elles étoient des vaiſſeaux de guerre, ou des bâtimens marchands. Mais au lieu de donner cet ordre, le ſeul convenable dans la circonſtance, il fit à ſon eſcadre le ſignal de ſe former en ligne de bataille & de ſe préparer au combat ; & il plaça ſous le vent de ſa ligne ſes deux frégates avec les quatre priſes qu'il avoit précédemment faites. A trois heures après midi environ, les voiles apperçues n'étant plus qu'à la diſtance de trois lieues, parûrent ce qu'elles étoient, des vaiſſeaux de ligne anglois eſcortant un convoi. Il reſtoit encore un moyen à mettre en uſage, celui de prendre chaſſe à l'inſtant, toutes voiles dehors, pour s'éloigner de forces auſſi conſidérables. L'amiral eſpagnol ne s'y détermina, qu'après avoir conſulté (1) par un ſignal les commandans des

(*) Le 16 à une heure 30 min. après midi.

Voyez la lettre de dom Langara, au Directeur général de la marine de Cadix, du 22 Janvier 1780.

III.
Et de la plus grande partie de l'eſcadre de dom Langara.

(1) Ce chef d'eſcadre dans ſa lettre au commandant de la marine de Cadix, datée de Gibraltar le 22 Janvier 1780, s'exprimoit ainſi : « Découvrant du haut » des mats de mon vaiſſeau (*le Phenix*) qui faiſoit l'avant-garde, vingt voiles » dans le Nord-nord oueſt, je ne changeai pas ma diſpoſition ; & je fis le ſignal » de ſe former en ligne les amures à tribord, & de ſe préparer au combat. » Cette ligne fut formée avec mes neufs vaiſſeaux, *le Phenix*, *le Saint-Auguſtin*, » *le Saint-Eugène*, *le Saint-Dominique*, *le Saint-Laurent*, *le Saint-Julien*, *la Prin-* » *ceſſa*, *le Diligent* & *le Monarca*. Je fis placer ſous le vent à nous les frégates *la* » *Sainte-Cecile* & *la Sainte-Roſalie*, ainſi que les quatre priſes que j'avois précé- » demment faites ». Et plus bas, il ajoutoit : « Cette ſupériorité d'ennemis me » décida à profiter du temps, pour connoître les ſentimens des autres comman-

ANN. 1780.

autres vaiſſeaux. Ce ne fut qu'alors ſeulement qu'il fit les ſignaux d'arriver au premier port en forçant de voiles. Il avoit attendu trop long-temps à prendre cette réſolution. l'eſcadre angloiſe avoit généralement une marche ſi ſupérieure aux vaiſſeaux eſpagnols, qu'il ne lui fallut que deux heures pour les joindre & leur couper la retraite dans le port de Cadix, en ſe mettant ſous le vent à eux. L'amiral Rodney, après s'être emparé (*) des vaiſſeaux *le Phénix* de 80 canons, *le Diligent*, *la Princeſſa*, *le Monarca*, *le Saint-Eugene* (1) & *le Saint-Julien*, de 70, pourſuivit ſa route vers Gibraltart. Quant au *Saint-Dominique*, auſſi de 70 canons, il avoit ſauté avec tout ſon équipage, peu de temps après (*) le commencement du combat.

(*) Dans la nuit du 16 au 17.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, datée de Gibraltar, le 27 Janvier 1780.

(*) Le 16 à quatre heures 55 min.

Ce ſuccès extraordinaire pouvoit être ſuivi d'un prompt revers. Dom Michel Gaſton, ſorti (*) de Breſt avec vingt-quatre vaiſſeaux de ligne, étoit attendu à tout moment à Cadix. Les Eſpagnols avoient lieu d'eſpérer que ces forces, réunies à celles qu'ils avoient raſſemblées dans ce port, leur donneroient les moyens de prendre une revanche complette. Les vents continuèrent à favoriſer les Anglois. Les vaiſſeaux ſortis de Breſt, ayant été battus & diſperſés par une tempête, une partie ſe réfugia au Ferrol, l'autre arriva à Cadix avec des dommages qu'il fallut ſur le champ s'oc-

(*) Le 13.

» dans, en leur demandant par un ſignal s'ils croyoient convenable d'arriver » au premier port. Les opinions ſe trouvèrent telles unanimement; & je fis » les ſignaux d'arriver au premier port, en forçant de voiles ».

(1) La nuit qui ſuivit cette priſe, fut ſi orageuſe & la mer ſi terrible, que les Anglois qui avoient amariné à la hâte ces deux derniers vaiſſeaux, manquant de pilotes qui connûſſent la côte d'Eſpagne, & ſans ceſſe en danger de périr, s'abandonnèrent à la conduite de leurs priſonniers qui les entrèrent dans la baie de Cadix.

cuper de réparer. Dans cet intervalle de temps, l'amiral Rodney qui avoit rempli sa mission, repassa le Détroit (*) avec un vent favorable ; il emmena les prises qu'il avoit faites, & poursuivit sa destination ultérieure.

ANN. 1780.

(*) Le 13 Février.

IV.
Prise du vaisseau françois *le Protée.*

L'arrivée de l'escadre angloise au détroit de Gibraltar avoit été funeste aux Espagnols. Son retour en Angleterre coûta aux François *le Protée*, de 64 canons. Ce vaisseau faisoit route avec l'*Ajax* d'égale force, la frégate *la Charmante* & un petit convoi pour l'isle de France, lorsque le vicomte du Chilleau qui le commandoit, apperçut (*) par les 40 degrés de latitude, nord & sud de Madère, plusieurs voiles qui le chassoient. A l'instant ce commandant prescrivit la route pour la nuit à *l'Ajax* & aux bâtimens qu'il avoit sous son escorte. Pour lui, continuant observer les voiles qu'il avoit découvertes, il fit un faux convoi avec son vaisseau, la frégate *la Charmante* & deux petits bâtimens, afin de les engager à ne pas changer de route, & de donner au gros de sa flotille le temps de s'échapper. Cette manœuvre eut le succès qu'il en attendoit. Il fut seul poursuivi ; & au moment où il jugea le reste de son convoi en sûreté, il revint au plus près du vent qui étoit l'allure la plus avantageuse pour la marche de son vaisseau, afin de se dérober lui-même, durant la nuit, à la chasse qu'on lui donnoit alors vivement. Malheureusement pour lui, la chûte du petit mât de hune du *Protée*, en rallentissant sa marche, facilita l'approche des voiles qui le poursuivoient. Attaqué par cinq vaisseaux de ligne anglois, le vicomte Duchilleau céda au nombre ; & le *Protée* fut conduit à la remorque dans les ports d'Angleterre avec trois bâtimens de son convoi.

(*) Le 23 après midi.

ANN. 1780.

V.
Inquiétudes des François en Europe.

La prise de ce vaisseau de ligne, le premier que les François perdoient depuis le commencement de la guerre, les attrista. Elle ajouta aux inquiétudes qu'ils éprouvoient depuis deux mois sur le sort de leurs isles du vent. Ils n'ignoroient pas qu'elles étoient dépourvues de toute protection navale, & que le comte d'Estaing avoit affoibli leurs garnisons pour mieux assurer le succès de son expédition contre Savannah. Ils avoient même tout lieu de craindre que l'amiral Hyde Parker, maître absolu de la mer aux Antilles, n'attaquât leurs possessions dans ces parages, où que du moins il ne tentât d'intercepter (1) les escadres du comte de Grasse & du chevalier de la Motte-Piquet, à leur retour de Savannah à la Martinique. Ils ne fûrent pleinement rassurés sur leur sort, qu'au moment où ils apprirent que le comte de Guichen y étoit arrivé (*) sain & sauf avec toute sa flotte, & que les opérations militaires alloient y recommencer avec une nouvelle vigueur. Effectivement, l'amiral françois alla sans différer & de concert avec le marquis de Bouillé, se présenter (*) avec vingt deux vaisseaux de ligne devant Sainte-Lucie. Mais à la vue de seize vaisseaux de ligne anglois embossés au Gros-islet, il lui fallut abandonner tous ses projets d'attaque contre cette isle, & retourner à la Martinique.

VI.
Arrivée du comte de Guichen à la Martinique.

(*) Le 23 Mars.

(*) Le 24.

(1) L'escadre de l'amiral Hyde Parker, s'empara de trois frégates françoises, savoir : le 24 Octobre 1779, de *l'Alcmène*, de 26 canons de 8, qui retournoit à la Guadeloupe dans un état effroyable, ayant été séparée du convoi du *Protecteur* par une horrible tempête; & le 22 Décembre de la même année, des frégates *la Fortunée* & *la Blanche*, de 26 canons de 12 en batterie, lorsqu'elles retournoient à la Martinique, après avoir débarqué à la Grenade les troupes qu'elles avoient reçu ordre d'y rapporter de Savannah.

Dès

ANN. 1780.

VII.

L'amiral Rodney le fuit.

Dès que fon armée y eut pris tous les rafraîchiffemens dont elle avoit befoin, l'amiral françois remit en mer (*) avec quatre mille hommes, qu'il avoit diftribués fur tous fes vaiffeaux & frégates, & qui étoient deftinés à former fous les ordres du marquis de Bouillé, toutes les attaques qu'il pourroit protéger. Il avoit le projet de débouquer par le canal de la Dominique, pour remonter au vent de la Martinique. Il étoit occupé à lutter contre les courans & les vents contraires, lorfqu'il eut connoiffance (*) de l'armée angloife, au vent à lui. Alors il fignala l'ordre de bataille & les manœuvres propres à l'en rapprocher & à lui procurer l'avantage du vent.

(*) Le 13 Avril.

(*) Le 16.

VIII.

Manœuvres des efcadres angloife & françoife.

Il parut d'abord que l'amiral Rodney fous le commandement duquel la Grande-Bretagne avoit mis toutes fes forces navales aux Antilles, ne vouloit qu'obferver les François. Mais le comte de Guichen, le voyant porter (*) fur fon arrière-garde, fit auffi-tôt revirer fon armée vent devant & prendre les mêmes amures que les vaiffeaux anglois, qui tinrent alors le vent & mirent au bord oppofé. L'amiral françois ordonna encore plufieurs autres évolutions, toutes relatives aux mouvemens des Anglois. S'appercevant (*) enfuite que l'armée britannique arrivoit dans l'ordre de bataille fuivant:

(*) A huit heures du foir.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 20 Avril 1780.

(*) Le 17 au matin.

Avant-Garde.

Le Stirling-Caftle . .	64	Carket.
L'Ajax	74	Uvelade.
L'Elifabeth . . .	74	Maitland.
LA PRINCESSE-ROYALE	90	Hyde Parker, *vice-amiral.* Hammond, *capitaine de pavillon.*

Q

ANN. 1780.

L'Albion . . .	74	Bowier.
Le Terrible . . .	74	Douglas.
Le Trident . . .	64	Molloy.

Corps de Bataille.

Le Grafton . . .	74	Collingwood.
L'Yarmouth . . .	64	Bateman.
Le Cornwall . . .	74	Edwards.
LE SANDWICK . .	90	Rodney, *amiral.* / Young, *capitaine de pavillon.*
Le Suffolk . . .	74	Crefpin.
Le Boyne . . .	70	Cotton.
Le Vigilant . . .	64	Home.

Arrière-Garde. (1).

La Vengeance . . .	74	Hotham.
Le Medway . .	60	Philip Affleck.
Le Montagu . .	74	Houlton.
LE CONQUEROR . .	74	Rowley, *contre-amiral.* / Watfon, *capitaine de pavillon.*
L'Intrépide . . .	64	Saint-John.
Le Magnificent . .	74	Elphinfton.

IX.
Combat naval fous la Dominique.

(*) Le 17 à neuf heures du matin.

Qu'elle fe reformoit fucceffivement & manœuvroit pour tomber avec toutes fes forces fur fon arrière-garde, il fit revirer (*) la fienne tout à la fois. Cette évolution fut fuivie des fignaux de fe rallier à l'ordre de bataille tribord, de ferrer la ligne, & de fuivre les mouvemens de *l'Intrépide*, chef de file dans l'ordre de bataille inverfe fuivant :

(1) *Le Centurion*, de 50 canons, étoit placé à l'arrière-garde pour la feconder en cas de befoin.

Escadre bleue ou *Arrière-garde.* (1).

Tués.	Blessés.			
8	53	L'Intrépide	74	Duplessis Parscau.
5	2	Le Triton . . .	64	De Boades.
5	9	Le Magnifique . . .	74	Le chevalier de Brach.
14	16	LE ROBUSTE . . .	74	Le comte de Grasse, *commandant.* De Longueville, *cap. de pavillon.*
5	19	Le Sphinx	64	De Soulanges.
23	58	L'Artésien	64	De Peynier.
5	10	L'Hercule . . .	74	D'Amblimont.

Escadre blanche ou *Corps de bataille.*

Tués.	Blessés.			
6	16	Le Caton . . .	64	De Frammont.
5	10	La Victoire . . .	74	D'Albert Saint-Hypolite.
8	16	Le Fendant	74	Le marquis de Vaudreuil.
3	2	LA COURONNE . .	80	Le comte de Guichen, *Général.* Buor de la Chanaliere, *cap. de pav.* Buor de la Charouliere, *Major.*
20	53	Le Palmier	74	Le Chevalier de Monteil.
4	15	L'Indien	64	Le Chevalier de Balleroi.
9	20	L'Actionnaire . . .	64	De Larchantel.

Escadre blanche & bleue ou *Avant-garde.*

Tués.	Blessés.			
22	43	Le Destin . . .	74	Dumaitz de Goimpy.
8	27	Le Vengeur	64	Le Chevalier de Retz.
22	35	Le Saint-Michel . .	60	Daymar.
7	32	Le Pluton . . .	74	De la Marthonie.
5	26	LE TRIOMPHANT . .	80	Le chevalier de Sade, *Command.* Le chevalier de Gras Préville, *Capitaine de pavillon.*
35	31	Le Souverain . . .	74	De Glandevès.
6	29	Le Solitaire	64	De Cicé.
6	15	Le Citoyen . . .	74	De Nieuil.

(1) La ligne de bataille publiée dans la gazette de France, le 11 Juillet 1780 n°. 55, est inexacte.

ANN. 1780. Les François continuèrent cet ordre de bataille & de marche toutes voiles dehors, jusqu'au moment où le combat s'engagea (*) à l'avant & à l'arrière-garde des deux escadres.

(*) A une heure après midi.

En forçant de voiles depuis onze heures du matin, l'armée françoise avoit d'autant plus étendu sa ligne, que les vaisseaux qui composoient son escadre blanche & bleue, étoient moins bons voiliers. La lacune qui s'étoit nécessairement faite entre cette escadre & le corps de bataille, devint encore plus grande par la dérive de *l'Actionnaire* qui, quoique forçant de voiles, tomba sous le vent de la ligne. Ce fut cet instant que l'amiral Rodney saisit pour tenter de couper l'arrière-garde. Mais l'audace du *Destin* (1) à tenir le *Sandwick* par son travers & à le combattre obstinément à la demi-portée du fusil, & les manœuvres que faisoit le corps de bataille françois pour exécuter le signal de virer lof pour lof tout à la fois, rompirent tous ses mesures, & le contraignirent de reprendre ses amures. Dans cette position, ne pouvant plus combattre l'escadre blanche & bleue qui étoit tombée sous le vent, parce qu'elle avoit été beaucoup dégréée, l'amiral anglois fit voiles pour attaquer le corps de bataille françois. Mais voyant la mâture de son vaisseau endommagée & la ligne françoise se reformer, il amura (*) sa grande voile, retint le vent, & le fit serrer à toute son armée. Cette

(*) A quatre heures un quart du soir.

(1) D'après l'inspection des plans de cette bataille, on pourroit dire que les deux armées se livrèrent en quelque sorte deux combats séparés. Les vaisseaux anglois depuis *le Stirling-Castle* jusques & compris *l'Yarmouth*, avoient en opposition treize vaisseaux François, à commencer par *l'Intrépide*, tandis que l'escadre blanche & bleue combattoit le reste de l'armée angloise, à partir du *Cornwall*.

dernière manœuvre mit fin au combat. Entr'autres vaiſſeaux anglois, *le Sandwick* qui avoit été combattu ſucceſſivement par les vaiſſeaux françois *le Vengeur*, *le Deſtin* & *le Palmier*, fut ſi maltraité (1), que peu s'en fallut qu'il ne coulât bas. *Le Sphinx* & *l'Artéſien* ſoutinrent, durant plus d'une heure & avec fermeté, le feu ſupérieur des plus gros vaiſſeaux de l'avant-garde angloiſe parmi leſquels ſe trouvoit la *Princeſſe-Royale*, juſqu'à ce que *le Robuſte*, après avoir viré de bord, fût venu à leur ſecours & les eût dégagés.

X.
Suites de ce combat.
(*) Le 18.
(*) Le 19.
(*) Le 22.

L'armée françoiſe mit en panne (*) pour ſe regréer, s'approcha de la Guadeloupe (*) pour y dépoſer ſes bleſſés & ſes malades, & manœuvra durant tout un jour (*), pour diſputer le vent à l'armée angloiſe qu'elle avoit apperçue. Lorſqu'elle eut ceſſé d'etre en vue, le comte de Guichen auquel l'égalité de force entre les deux armées ne permettoit pas de former l'attaque des iſles de Saint-Chriſtophe ou d'Antigues, parce que leurs garniſons avoient été complettées à l'arrivée de l'eſcadre françoiſe à la Martinique, prit la réſolution de remonter au vent des iſles par le nord de la Guadeloupe. Cet amiral ſe propoſoit de protéger le débarquement des troupes françoiſes, pendant qu'elles feroient la tentative, ſous la conduite du marquis de Bouillé, de prendre poſte au Gros-Iſlet. Mais à la vue de l'armée angloiſe qui fut apperçue (*) dans le canal de Sainte-Lucie, il fallut abandonner ce projet d'attaque. Celle

XI.
Les deux armées navales ſe rejoignent.
(*) Le 8 Mai.

(1) L'amiral Rodney dans ſa lettre de l'Amirauté, en date du 26 Avril 1780, s'exprimoit ainſi : « L'état déſemparé de pluſieurs vaiſſeaux & particulièrement » *du Sandwick* qu'on eut toutes les peines du monde durant 24 heures à tenir » ſur l'eau, ne permit pas de les pourſuivre (les François) ».

ANN. 1780.

des François, renforcée du *Dauphin-Royal* (1), manœuvra durant ſept jours conſécutifs pour conſerver le vent, pour attirer les Anglois au vent de la Martinique, pour profiter de leurs fautes & les combattre avec avantage. L'amiral anglois fit manœuvrer de ſon côté pour gagner le vent, pour éviter le combat, pour faire arriver ſon avant-garde & ſe mettre en bataille au bord oppoſé, toutes les fois que les François faiſoient porter ſur lui, & toujours de manière que, quand les deux armées ſe trouvoient à portée du canon, il ne reſtoit pas aſſez de temps pour engager une action. Enfin elles étoient preſqu'à portée de combattre (*), lorſque le vent ayant paſſé au ſud par grains, (*) obligea les François de fermer les premieres batteries de leurs vaiſſeaux, & de courir en échiquier. Attentif à profiter de ce changement de vent, l'amiral Rodney fit revirer par la contremarche pour le gagner aux François. Mais le vent étant revenu au Sud-eſt, l'armée françoiſe revira de bord toute enſemble, ſe forma ſucceſſivement & très-promptement en ordre de bataille, & préſenta aux Anglois un front qui les força d'arriver par un mouvement ſucceſſif & de la prolonger ſous le vent. L'action s'étant engagée (*) partiellement (2) & à bord oppoſé, l'amiral anglois fit auſſi-tôt porter, & renonça entiérement à ſon projet de gagner le vent.

(*) Le 15.

(*) Vers les deux heures après midi.

XII. Combat partiel. *Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 31 Mai 1780.*

(*) Vers les ſept heures du ſoir.

XIII. Troiſième combat.

Les François paſsèrent les jours ſuivans à faire les

(1) L'armée angloiſe fut auſſi renforcée dans les combats des 15 & 19 Mai d'un vaiſſeau de 74, *le Triomph*, capitaine Affleck. Ces deux actions eurent lieu au vent de la Martinique.

(2) Les François n'eurent que vingt-ſix hommes tués dans ce combat, & cinquante-un bleſſés. Leur eſcadre blanche & bleue ne combattit pas.

manœuvres les plus habiles, manœuvres dont l'amiral Rodney évita toujours l'effet, ſans avoir paru, même un inſtant, prendre la fuite. Enfin l'armée angloiſe ſe trouvant trop engagée (*) pour refuſer le combat, le comte de Guichen ordonna aux vaiſſeaux de tête de la ſienne de gouverner de manière à paſſer de l'avant du chef de la ligne angloiſe, & de diriger tous leurs efforts ſur ſon avant-garde. Le combat ne tarda pas à s'engager (*) entre les deux chefs de file. L'action devint ſucceſſivement générale entre les deux armées à bord oppoſé. Les Anglois furent forcés d'arriver, & de paſſer ſous le vent. Mais comme les vaiſſeaux de tête de la ligne françoiſe avoient beaucoup largué pour combattre de plus près, & que les autres avoient ſuivi dans les eaux des premiers, l'amiral françois pour être en poſition d'empêcher les Anglois de charger ſon arrière-garde en revirant deſſus, fit le ſignal de ralliement en tenant le vent. On ne pouvoit ordonner une manœuvre plus convenable à la circonſtance, puis qu'une demie heure après, neuf vaiſſeaux anglois ayant reviré (*), vinrent toutes voiles dehors ſur les derniers vaiſſeaux de la ligne françoiſe. Mais à la vue du corps de bataille françois qui, après avoir reviré tout à la fois vent devant & formé l'ordre du combat à l'autre bord, venoit au ſecours de ſon arrière-garde, ils arrivèrent & rallièrent leur armée. Les François ſe préſentèrent inutilement vers les cinq heures du ſoir pour recommencer le combat. L'amiral Rodney ne parut pas diſpoſé à l'accepter. Les deux armées paſſèrent la nuit à la diſtance d'environ deux portées de canon. Au jour, (*) celle des Anglois fut apperçue ſous le vent, à la diſtance de deux lieues,

(*) Le 19, vers les deux heures après-midi.

(*) A trois heures & demie.

(*) A quatre heures & demie.

(*) Le 20.

ANN. 1780.

& courant largue. L'amiral françois ne jugea pas à propos de la pourſuivre. Il commençoit à éprouver des beſoins d'eau & de vivres ; & de plus, il étoit affoibli du vaiſſeau *le Solitaire* qui, fort endommagé dans ſa mâture, avoit fait route pour la Martinique. Si quelque choſe put diminuer la douleur que lui cauſoit la bleſſure mortelle de ſon fils, ce fut ſans doute d'apprendre, en rentrant (*) au Fort-Royal, que des trois vaiſſeaux anglois le *Boyne*, *le Conqueror* & *le Cornwall*, que l'amiral Rodney avoit envoyés au port du Carénage dans l'iſle de Sainte-Lucie pour y réparer leurs dommages, le dernier avoit coulé bas (1) en y entrant. Outre le fils de leur amiral, les François perdirent dans ces trois combats les ſieurs de Coëtivy, lieutenant de vaiſſeau ; de Cheffontaine & de Ramatuelle, enſeignes; de Vaſſal & de Gazan, officiers auxiliaires ; de Seguin, de Moncourrier, d'Aiguiſy & de Douville, officiers d'infanterie ; & trois cent quatre matelots ou ſoldats. Ils comptèrent au nombre des bleſſés qui s'éleva à ſept cent quarante, les ſieurs Dumaitz de Goimpy, Dumas, de Cohars & Daymar, capitaines de vaiſſeau ; de Lambour, de Rieux, de Chambellé, de Gantés, de Blois & Huraut, enſeignes ; de Bromer, officier ſuédois ; de Dienne, du Sellier, Ogier & Vaillant, officiers auxiliaires ; de Vigier, Dombret, de Berulle & de Chaumarey, gardes de la marine ; de la Balme, de la Folie, de Kerné, de Voſſelle, de Malleville, de Quer-

(*) Le 22. *Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 31 Mai 1780.*

XIV. Perte des François en hommes.

(1) On ignoreroit peut-être encore en Europe le ſort de ce vaiſſeau, ſi le gouvernement britannique n'avoit pas rendu publique une lettre du brigadier-général Saint-Leger au Général Waughan, datée de Sainte-Lucie le 14 Mai 1781, dont ce qui ſuit eſt extrait mot à mot : « la frégate *La Thétis* a malheureuſement touché » contre un rocher, & eſt actuellement coulée bas près du *Cornwall* ».

houant,

houant, de Beaulieu, de Grande-Seigne & Daudifrédy, officiers d'infanterie.

ANN. 1780.

Telle fut l'iffue de la campagne de 1780 aux ifles du vent. Si l'égalité, à peu de chofe près, des forces navales des deux nations rendit en quelque forte indécis les trois combats qu'elles fe livrèrent, on ne put du moins refufer à leurs amiraux le tribut d'éloges qu'ils méritèrent pour les favantes manœuvres qu'ils ordonnèrent, & qui furent exécutées de part & d'autre, avec autant de précifion que de célérité.

XV. Arrivée d'une efcadre efpagnole à la Martinique.

Les deux armées allèrent fe réparer, l'une à la Barbade, & l'autre à la Martinique. Pendant que le comte de Guichen, pour fuppléer aux munitions de bouche dont les magafins françois étoient dépourvus, envoyoit des vaiffeaux de guerre acheter à Saint-Euftache des farines & des vins, une frégate & un lougre efpagnols vinrent lui annoncer (*) l'arrivée prochaine de dix vaiffeaux de ligne de leur nation, efcortant un convoi très-riche, & qui portoit onze mille hommes de troupes réglées. Dès qu'il fut en état de mettre à la voile, il alla (*) à leur rencontre, & les joignit auprès de la Guadeloupe. Les deux efcadres ainfi réunies remontèrent enfemble (*) à la Martinique, après avoir mis le convoi en fûreté à la Guadeloupe.

(*) Le prem. Juin.

(*) Le 9.

(*) Le 25.

Avec un renfort auffi confidérable, l'amiral françois devoit efpérer, malgré l'approche de la faifon de l'hyvernage, de fe rendre maître de quelqu'une des poffeffions angloifes aux Antilles, avant de defcendre à Saint-Domingue. Mais le Général Efpagnol, lié vraifemblablement par fes inftructions, ne voulut adopter aucun projet d'attaque qui pût retarder fa marche, & ne parut occupé que de fe

ANN. 1780.

rendre promptement à sa destination. Le seul parti qui resta alors à prendre au comte de Guichen, fut de réunir (*) son armée & les bâtiments de sa nation à la flotte espagnole, (1) de l'escorter jusqu'à l'entrée du canal de Bahama, & de retourner ensuite rejoindre au Cap l'escadre que le gouvernement françois y avoit stationnée pour la protection du commerce de Saint-Domingue. Elle étoit sous les ordres du chevalier de la Motte-Piquet.

(*) Le 8 Juillet.

ANN. 1779.

XVI.

Combat du chevalier de la Motte-Piquet, dans la baie du Fort-Royal de la Martinique.

Ce chef d'escadre, après le départ du comte d'Estaing de Savannah, étoit d'abord revenu à la Martinique. Les autres vaisseaux françois qui l'y avoient suivi, *le Magnifique*, *le Diadême*, *le Dauphin-Royal*, *le Vengeur*, *l'Artésien* & *le Réfléchi*, étoient rentrés au Fort-Royal dans un délabrement effrayant. Ils subissoient les réparations dont ils avoient besoin, au moment où les vigies de la côte signalèrent une flotte, poursuivie dans le canal de Sainte-Lucie par une escadre angloise. L'ardeur avec laquelle l'amiral Hyde Parker lui donna chasse, dès qu'il l'apperçut, ne pouvoit être égalée que par la célérité avec laquelle le chevalier de la Motte-Piquet appareilla pour la secourir. Il n'y avoit alors qu'un seul vaisseau, *l'Annibal*, prêt à mettre à la voile. L'état-major & les équipages des autres vaisseaux abbatus en carêne, demandèrent avec empressement, & obtinrent

Voyez la relation publiée en France le 21 Février 1780.

(1) On regretta beaucoup que cette armée navale, en se rendant à Saint-Domingue, n'eût pas tenté de prendre, brûler ou couler bas le convoi anglois qui mouilloit dans la rade de Basse-terre, isle de Saint-Christophe, & qui ne mit à la voile pour l'Europe que le 2 Août, après le départ des François & des Espagnols de la Martinique. Le succès de cette entreprise paroissoit d'autant plus certain, que l'escadre angloise qui mouilloit alors à la Barbade, étoit trop inférieure en forces pour oser s'y opposer.

ANN. 1779.

en partie de ſervir à bord comme volontaires. Le danger qui menaçoit les bâtimens apperçus, & que pourſuivoient vivement quatorze vaiſſeaux de ligne anglois, ajoutoit encore à leur zèle & à leur courage. En un mot l'activité fut ſi générale, que *le Réfléchi* & *le Vengeur*, que commandoient les ſieurs de Cillart de Suville & de Fournoue, & qui n'avoient à bord ni leurs équipages, ni leurs poudres, furent en moins d'une heure en état d'aller au ſecours de *l'Annibal,* alors occupé à combattre (*) contre trois vaiſſeaux ennemis qui avoient coupé la flotte. Ils ſe réunirent à lui, & engagèrent enſuite une action très-vive contre ſept vaiſſeaux de ligne anglois dans la grande rade du Fort-Royal, entre les batteries de la côte qui tiroient continuellement, mais de loin, les Anglois n'oſant ni s'en approcher de trop près, ni s'enfoncer trop avant dans la rade. Cette manœuvre, auſſi hardie que bien exécutée, ſauva la frégate *l'Aurore*, & une partie du convoi qu'elle amenoit de Marſeille. De vingt-ſix bâtimens qui le compoſoient, douze furent dégagés, quatre brûlés à la côte après qu'on en eût retiré les cargaiſons, & neuf tombèrent au pouvoir des Anglois.

(*) Le 18 Décembre.

Voyez la lettre de l'amiral Hyde Parker, datée de Sainte-Lucie, le 23 Décembre 1779, & ſa lettre au chevalier de la Motte-Piquet, du 28 du même mois.

ANN. 1780.

XVII.

Son départ pour Saint-Domingue.

Ce zèle & cette ardeur que ce chef d'eſcadre françois déploya dans cette circonſtance, il ne ceſſa de les montrer tout le temps qu'il ſéjourna à la Martinique. Il oſa même, malgré la ſupériorité des forces navales angloiſes, eſcorter un petit convoi qui alloit chercher des vivres à Saint-Euſtache; & toujours il échappa (*) à la vigilance de l'amiral Parker. Empreſſé (1) de ſe rendre à la ſtation de

(*) Le 8 Février.

(1) Pour ne pas trop affoiblir les forces navales, alors en ſtation aux iſles du

ANN. 1780.

(*) Le 13 Mars.

Saint-Domingue, il partit (*) pour remplir sa mission, dès qu'il fut instruit par le cutter *le Cerf* de l'approche de la flotte aux ordres du comte de Guichen. Il avoit sous ses ordres un convoi & les vaisseaux de ligne,

L'ANNIBAL	. . .	74	De la Motte-Piquet, *commandant.* De la Croix, *capitaine de pavillon.*
Le Diadême	. . .	74	Le commandeur de Dampierre.
Le Réfléchi	. . .	64	De Cillart de Suville.
L'Amphion	. . .	50	De Saint-Cezaire.

(*) Le 20.

Il desiroit de rencontrer les Anglois; il les trouva (*) en croisière à la hauteur de la Grange avec les vaisseaux,

Le LION	. . .	64	Cornwallis, *commandant.*
Le Bristol	. . .	50	Pakenkam.
Le Janus	. . .	44	Stevens.

XVIII.
Il combat trois vaisseaux anglois, à la hauteur de la Grange.
(*) Depuis cinq heures du soir jusqu'à 11.
(*) Le 21.

aussi-tôt il se met à leur poursuite; & profitant de la supériorité de marche de son vaisseau, il engage (*) avec eux un combat de chasse qui dura six heures, & qui ne fut interrompu que par le calme. Le lendemain, (*) se

---

vent, on y avoit différé plusieurs fois le départ du chevalier de la Motte-Piquet pour Saint-Domingue. Il auroit été bien à desirer que ce chef d'escadre eût voulu prendre sur lui d'attendre l'arrivée du comte de Guichen qui parut devant le Fort-Royal dix jours après son départ; 1°. parce qu'il auroit emmené avec lui les bâtimens destinés pour cette colonie & qui faisoient partie du convoi de cet amiral, ce qui auroit dispensé de leur donner une escorte séparée, comme il devint absolument nécessaire après son départ; 2°. parce que la réunion de son escadre aux seize vaisseaux qu'amenoit le comte de Guichen & aux six que commandoit le comte de Grasse, si cet amiral l'avoit jugée utile, auroit donné aux François les moyens de former quelqu'entreprise contre les possessions britanniques, sans avoir à redouter aucune opposition de la part des forces navales angloises.

trouvant à quatre heures du matin le plus près des vaiſſeaux qu'il avoit chaſſés, ſa bouillante intrépidité ne lui permit pas de différer de recommencer le combat. Mais les courans & un calme plat, ſurvenu tout à coup, s'opposèrent à l'approche du reſte de ſon eſcadre, qui le vit environné & combattu par les trois vaiſſeaux anglois, ſans pouvoir le ſecourir. Il en eſſuya durant plus de deux heures un feu très-vif & bien dirigé, qui cauſa de grands dommages à la mâture & au corps de *l'Annibal*. Heureuſement pour lui, la briſe s'étant élevée, favoriſa tout à la fois la retraite des anglois, & ſon rapprochement de ſes autres vaiſſeaux, qui juſqu'alors avoient fait des efforts inutiles pour venir le couvrir. Dès qu'il eut repaſſé des manœuvres & aſſuré ſa mâture, il fit le ſignal de recommencer la chaſſe. Déja il avoit rapproché les vaiſſeaux ennemis à la portée du canon, lorſqu'à la vue de trois bâtimens qui portoient toutes voiles dehors ſur les deux eſcadres, & qu'il reconnut bientôt pour être anglois, il prit chaſſe à ſon tour & fit route vers le Cap françois. Depuis environ trois mois les Anglois bloquoient ce port. Ils ne reparurent dans la ſuite que très-rarement, même après que le comte de Guichen en eut appareillé (*) avec quatorze vaiſſeaux de ligne & un nombreux convoi qu'il ramenoit en Europe.

(*) Le 14 Août.

XIX.

Départ de l'amiral Rodney pour New-York.

Cependant les forces navales angloiſes n'étoient pas reſtées aux iſles du vent, après le départ du comte de Guichen. Incertain de la deſtination des troupes de terre eſpagnoles, l'amiral Rodney avoit envoyé (*) dix vaiſſeaux de ligne à la Jamaïque pour la défendre au beſoin;

Voyez la lettre de l'amiral Peter Parker, datée de la Jamaïque, le 13 Août 1780.

(*) Le 10 Juillet.

ANN. 1780.

& il avoit fait voiles avec le reste de son armée pour le continent de l'Amérique.

XX.
Siége & prise de Charles-Town par les Anglois.

La position des Américains ne présentoit pas alors un aspect favorable pour eux dans le sud des Etats-Unis. Depuis six mois les Colonies méridionales étoient devenues le principal théatre de la guerre. Le Général Clinton avoit repris l'exécution de son projet, après le départ du comte d'Estaing de Savannah, & étoit venu lui-même attaquer (*) Charles-Town par terre, pendant que l'amiral Arbuthnot, après être entré dans le havre de cette ville avec plusieurs vaisseaux de guerre, menaçoit cette place du côté de la mer. Malgré cette double attaque, le Général Américain Lincoln qui la défendoit, persistoit dans le refus de la capitulation qu'on lui offroit, parce que la communication qu'il conservoit encore avec l'intérieur du pays, lui laissoit quelque espoir d'être secouru. Mais elle lui fut bientôt coupée. Dès-lors Charles-Town fut entièrement investi & resserré d'autant plus étroitement, que les assiégeans avoient reçu de New-York un renfort de trois mille hommes. Maîtres (*) de la contrescarpe de l'ouvrage extérieur qui flanquoit le canal, les Anglois préparoient un assaut général, lorsque le Général Lincoln, cédant aux instances réitérées des habitans, demanda & obtint (*) les conditions auxquelles il avoit refusé de souscrire deux jours auparavant. Il fut convenu que les troupes & les marins continentaux, au nombre de deux mille cinq cent soixante-huit, restoient prisonniers de guerre jusqu'à ce qu'ils eussent été échangés; que les milices en garnison dans la ville & les habitans qui avoient porté les armes durant le siége, auroient la liberté de retourner chez eux

(*) Le premier Avril.

(*) Le 6 Mai.

(*) Le 11.

Voyez les lettres du général Clinton au lord Germain, de l'amiral Arbuthnot à l'Amirauté d'Angleterre, & du général Lincoln au Congrès, datées de Charles-Town, les 13, 14 & 24 Mai. 1780.

en qualité de prisonniers de guerre sur leur parole; & que le Général Clinton leur accorderoit toute sûreté pour leurs personnes & pour leurs biens. Ce fut à ces conditions que Charles-Town rentra (*) sous la domination britannique.

ANN. 1780.

(*) Le 12.

XXI.

Suites de la prise de Charles-Town.

Voyez la lettre du lieutenant colonel Tarleton au lord Cornwallis, du 30 Mai 1780.

La dispersion des milices américaines qui avoient marché au secours de Charles-Town, jetta d'abord une épouvante générale dans la Caroline méridionale. Les riches habitans de cette province, pour préserver leurs possessions du pillage & de l'incendie, s'empressèrent de prêter le serment de fidélité, & offrirent même de prendre les armes pour la défense du gouvernement britannique. Il parut que le Général Clinton ajouta beaucoup de foi à ces marques extérieures de soumission & de respect. Mais dès que les différents corps d'Américains qui avoient été dispersés, eurent commencé à se rassembler sous les armes, & que la marche du Général Gates à la tête d'une petite armée vers les confins de la Caroline du sud fut devenue certaine, ceux qui s'étoient rangés sous l'étendard britannique, l'abandonnèrent aussi-tôt; & ce qui dut alors beaucoup étonner les Anglois, un corps de milice qui avoit paru jusqu'alors très-dévoué à la cause de la Grande-Bretagne, se saisit de ses premiers officiers, & les emmena prisonniers dans la Caroline septentrionale. L'indépendance avoit tant d'attraits pour les Caroliniens; ou, ce qui produisoit le même effet, le gouvernement britannique leur étoit devenu si odieux, que le lord Cornwallis qui commandoit alors dans les Carolines, crut devoir employer des moyens de rigueur pour arrêter leur émigration. Les uns vendoient leurs possessions, pour se retirer clan-

Voyez la lettre du général Clinton au lord Germain, du 4 Juin 1780.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au général Clinton, du 6 Août 1780.

ANN. 1780.

deſtinement de Charles-Town & aller fixer leur réſidence hors des limites de la domination britannique. Les autres faiſoient emmener le bétail de leurs plantations, ſous prétexte d'y être autoriſés. Le Général Anglois défendit la vente des biens & la ſortie des beſtiaux, ſous peine de ſaiſie & de confiſcation.

Voyez les proclamations du lord Cornwallis, du 25 Juillet & 16 Sept. 1780.

XXII.
Les Américains ſe raſſemblent en force.

Cependant les Américains, après s'être raſſemblés en force, reparoiſſoient ſur les confins de la Caroline méridionale, & eſcarmouchoient fréquemment & preſque toujours ſans déſavantage avec les différents partis anglois qu'ils rencontroient. La multitude de poſtes que les troupes britanniques avoient à garder, les affoibliſſoit en les diviſant; & les pertes continuelles d'hommes qu'elles faiſoient dans leurs différentes rencontres avec les Américains, les minoient ſenſiblement. Elles ne pouvoient les remplacer qu'avec les recrues qu'elles recevoient d'Europe. Mais ces malheureuſes victimes de la querelle de la Grande-Bretagne avec ſes Colonies, ſuccomboient preſque toutes en arrivant ſous l'intempérie du climat qui les dévoroit. La poſſeſſion de la Caroline du ſud étoit donc d'autant plus précaire, que d'un côté les Américains y faiſoient de fréquentes incurſions, & que de l'autre les habitans du pays ſitué entre les rivières de Pédée & de Black, mal affectionnés à la cauſe britannique, avoient embraſſé celle du Congrès.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au général Clinton, en date du 6 Août 1780.

XXIII.
Bataille de Camden.

A meſure que le Général Gates s'avançoit dans le pays, ſon armée groſſiſſoit, & les poſtes anglois ſe replioient. De jour en jour, il devenoit plus inſtant d'arrêter les progrès des Américains. Le lord Cornwallis ſentit aiſément qu'il ne pourroit encourager les partiſans de la Grande-Bretagne.

Bretagne, qu'autant qu'il se conserveroit sur l'offensive. Pour cet effet, ce Général se porta sur Camden, petite ville située presqu'au centre de la Caroline méridionale. Réduit à opter entre deux partis, l'un d'abandonner huit cent malades & une grande quantité de provisions, & de se renfermer dans Charles-Town, l'autre, d'attaquer l'armée américaine, il se détermina pour le dernier. En cas de revers, il étoit entiérement rassuré sur le sort de la capitale de la Caroline du sud, dans laquelle il avoit laissé une garnison nombreuse pour la défendre. Ne pouvant donc que peu perdre par une défaite, & croyant beaucoup gagner par une victoire, le lord Cornwallis marcha de nuit (*) à la rencontre des Américains, les attaqua à la pointe du jour, & dirigea son principal effort contre leurs troupes continentales qui occupoient un poste désavantageux. Dans ce même moment, le Général Américain faisoit marcher son armée, mais sans aucune précaution, pour attaquer les Anglois. Surpris sur un terrein rétreci par des marécages sur sa droite & sur sa gauche, & favorable à la petite armée angloise (1), il fut attaqué si brusquement, qu'il n'eut pas le temps de faire à son ordre de bataille les changemens qu'il desiroit. Son aîle gauche & la milice de la Caroline septentrionale lâchèrent pied à l'instant, & tombèrent en confusion. En vain il fit tous ses efforts pour les rallier. L'armée angloise, en tournant la division de la brigade du Maryland, completta la déroute

ANN. 1780.

Voyez la lettre du lord Cornwallis, du 21 Août 1780.

(*) La nuit du 15 au 16 Août.

Voyez la lettre du général Gates au Congrès, du 20 Août 1780.

(1) Elle étoit composée de quatre mille hommes, parmi lesquels on en comptoit deux mille de troupes réglées. Les deux autres mille consistoient en Américains réfugiés.

ANN. 1780. de toute la milice, qui se réfugia dans les bois. Les troupes continentales seules tinrent tête, durant trois quarts d'heure, à toutes les forces angloises. Mais à la fin elles s'ébranlèrent, & se retirèrent en désordre. Les Américains perdirent dans cette action huit à neuf cents hommes, un nombre considérable de charriots, une grande quantité de munitions de guerre, tous les bagages & les équipages de leur armée; les Anglois n'eurent que cinq cents hommes tués ou blessés.

La bataille de Camden ne précéda que d'un jour la défaite de sept cents Américains, aux ordres du colonel Sumpter. Le lieutenant-colonel Tarleton, que le lord Cornwallis avoit détaché avec un corps de cavalerie angloise, les surprit (*) près des gués de la Catawbaw, en tua cent cinquante, fit trois cents prisonniers & dispersa le reste.

(*) Le 17 Août.

XXIV.
Suites de cette bataille.

La victoire que l'armée angloise venoit de remporter, ne tarda pas à être suivie d'un échec considérable. Les Américains outrés, & de la sévérité du lord Cornwallis envers dix de leurs compatriotes qu'il avoit fait pendre sur le champ de bataille, pour avoir été repris les armes à la main, en contravention au serment de fidélité qu'ils avoient prêté, & de la barbarie avec laquelle plusieurs autres, faits prisonniers en Georgie (*), avoient été abandonnés à la férocité des Sauvages, se rallièrent, surprirent (*) à Kings-mountain douze cents Anglois aux ordres du colonel Ferguson, en tuèrent une grande partie avec leur commandant, & firent l'autre prisonnière de guerre. Cette défaite dérangea entiérement le plan d'opérations du lord Cornwallis. Elle l'obligea même de se tenir sur la défen-

(*) Le 14 Septembre.

(*) Le 7 Octobre.

Voyez la correspondance du lord Germain, pag. 10 & 11.

ſive juſqu'à ce qu'il eût été joint par les troupes que le Général Clinton avoit envoyées dans la rivière de James, pour couper toute communication entre la Caroline du nord & la Virginie. Tels furent les exploits militaires de la campagne de 1780 dans les provinces du ſud des Etats-Unis.

Voyez la lettre du général Clinton, du 30 Octobre 1780.

XXV.

Conduite du général Washington dans les provinces du nord.

Voyez le rapport du général Gréen au génér. Washington, du 24 Juin 1780.

Dans celles du nord, il ne ſe paſſa aucun événement remarquable. Affoiblie par les nombreux détachemens que le Général Clinton avoit envoyés dans la Caroline méridionale, l'armée angloiſe borna ſes opérations militaires à une incurſion dans le New-Jerſey (*), dans laquelle elle brûla Springfield, à quelque diſtance d'Eliſabeth-Town; & le Généraliſſime Américain, plus attaché que jamais à ſon ancien plan de guerre, de ne haſarder aucune opération, ſe tint conſtamment ſur la défenſive, même après l'arrivée (1) (*) à Rhode-Iſland d'une eſcadre, & de ſix mille hommes de troupes françoiſes ſous les ordres du lieutenant-général comte de Rochambeau. Quelle entrepriſe ce Général pouvoit-il former avec apparence de ſuccès, tant que les Anglois ſeroient les maîtres de la mer en Amérique?

(*) Le 11 Juillet.

XXVI.

Divers événemens en Europe.

En Europe, les forces navales des Eſpagnols & des François, après leur réunion, furent beaucoup ſupérieures à celles des Anglois. Mais l'Eſpagne, invariable dans ſon projet de réduire Gibraltar par la famine, les tint long-temps

(1) Durant la traverſée, l'eſcadre françoiſe, compoſée de ſept vaiſſeaux de ligne, rencontra le 20 Juin par les trente degrés quatorze minutes latitude nord, & les ſoixante-dix degrés trente minutes longitude occidentale, méridien de Paris, cinq vaiſſeaux de ligne anglois, qu'elle canonna de loin durant une heure. Mais elle ne les pourſuivit pas, afin de ne point s'éloigner de ſa deſtination.

ANN. 1780.

rassemblées dans la baie de Cadix. Pendant que la France y envoyoit ses vaisseaux, les uns après les autres, l'armée navale angloise, en station à l'entrée du golfe de Gascogne, bloquoit ses ports dans l'Océan, dispersoit un de ses convois dont elle prit douze bâtimens, & lui faisoit perdre (*) *la Capricieuse*, *la Belle-Poulle* & *la Nymphe*. Ces trois frégates, commandées par le sieur le Breton de Ransanne, les chevaliers de Kergariou & du Rumain, rendirent trois combats terribles; mais leur résistance opiniâtre ne servit qu'à faire regretter davantage les braves gens qui avoient perdu la vie en les défendant. Au reste, la joie que ces petits succès causèrent aux Anglois, fut vivement troublée par un échec considérable, que leur commerce maritime reçut dans le même temps. L'armée combinée, aux ordres de don Louis de Cordova, s'empara (*) à soixante lieues au large du cap Saint-Vincent, d'un de leurs convois, qui avoit pris, durant la nuit, le fanal du vaisseau de l'amiral espagnol pour celui du *Ramillies* qui lui servoit d'escorte. Elle le fit conduire dans la baie de Cadix, où elle revint mouiller (*); elle ne remit à la voile qu'au moment du départ (*) des vaisseaux françois pour retourner à Brest.

Voyez la lettre de l'amiral Geary, du 5 Juillet 1780.

(*) Les 5 & 16 Juillet & 10 Août.

XXVII.
Prise d'un riche convoi Anglois.

(*) Le 9 Août à quatre heures du matin.

Voyez la lettre de dom Cordova, du 12 Août 1780.

(*) Le 29 Août.

(*) Le 30 Octobre.

Pendant que le comte d'Estaing, qui étoit allé prendre à Cadix le commandement de la flotte françoise, la ramenoit dans les ports de France, la Grande-Bretagne augmentoit le nombre de ses ennemis, elle déclaroit la guerre à la Hollande. Il est à propos de reprendre les choses de plus haut, & d'exposer les raisons qui motivèrent ou prétextèrent cette déclaration.

XXVIII.
L'Angleterre déclare la guerre à la Hollande.

L'Angleterre avoit acquis une grande prépondérance en

Europe, durant ſes deux dernières guerres avec la France. Cette puiſſance en avoit abuſé pour s'arroger dès lors le droit d'arrêter, & même de confiſquer, ſous de vains prétextes, les cargaiſons des bâtimens neutres. Soit jalouſie contre la France, ſoit foibleſſe, les autres puiſſances maritimes de l'Europe n'avoient oſé réclamer avec fermeté contre ces vexations qu'elle faiſoit eſſuyer au commerce de leur ſujets. Cette conduite timide avoit donc en quelque ſorte légitimé le pouvoir arbitraire qu'elle exerçoit ſur toutes les mers, & l'avoit enhardie à répondre, tantôt avec menace, tantôt d'une maniere artificieuſe, aux plaintes & aux griefs des puiſſances leſées. Nous ne diſſimulerons pas que pluſieurs armateurs françois n'euſſent, dès avant le commencement des hoſtilités entre la France & la Grande-Bretagne, ſecrètement expédié des bâtimens pour les colonies du Continent de l'Amérique. Mais, de ce que l'Anglettere étoit autoriſée par les traités & les conventions qui les avoient ſuivies, à les arrêter ſur les côtes de l'Amérique, devoit-elle en conclure qu'elle eût le droit d'arrêter à la ſortie des ports de l'Europe, & de détenir les navires chargés de marchandiſes qui pouvoient convenir aux Américains ? La Hollande avoit défendu par une proclamation (*) la ſortie, pendant un an & ſans la permiſſion du collège de l'Amirauté, de toutes munitions de guerre ſur les vaiſſeaux nationnaux ou étrangers, à peine de confiſcation & d'une amende de mille florins contre les contrevenans. Cette puiſſance avoit renouvellé cette défenſe les années ſuivantes. Que pouvoit exiger de plus la Grande-Bretagne ? N'avoit-elle pas vu ſes propres ſujets éluder les défenſes ſemblables qu'elle avoit faites ? Ses

XXIX.
Prétentions de cette puiſſance.

(*) Le 18 Août 1775.

vaiſſeaux de guerre n'avoient-ils pas arrêté en 1775 ſur les parages du Maryland, un bâtiment, ſorti de Briſtol avec un chargement d'armes pour ſix mille hommes & d'une quantité de poudre en proportion, & dont la deſtination oſtenſible étoit pour la côte d'Afrique ? Ignoroit-elle que les Américains échangeoient ſans ceſſe avec les Nègres leur rum contre la poudre à canon qu'on portoit d'Angleterre à la côte d'Afrique ? L'iſle Hollandoiſe de Saint-Euſtache n'étoit-elle pas devenue un marché général, où les Américains venoient recevoir des Anglois même, en échange de leur merrein, de leurs riz, de leur morue & des autres productions de leurs pays, toutes les munitions de guerre néceſſaires à la défenſe de Colonies qui projettoient depuis longtemps de ſe ſéparer d'avec leur mere-patrie ? Pouvoit-elle raiſonnablement ſe croire fondée à exiger que les autres nations devinſſent reſponſables des infractions de leurs ſujets à cet égard, & à alarmer ſans ceſſe leur commerce maritime, pendant qu'elle ne pouvoit empêcher ſes propres ſujets d'enfreindre journellement les ordonnances qu'elle avoit rendues ſur le même objet?

XXX.
Elle fait arrêter en mer les bâtimens neutres.

Toutes ces conſidérations ne furent pas aſſez puiſſantes pour lui faire abandonner le projet de vexer le commerce des neutres. Dès que la rupture eut éclaté entr'elle & la France, elle fit arrêter en mer les navires à bord deſquels ſe trouvèrent des marchandiſes propres à la conſtruction, ou à l'armement des vaiſſeaux de guerre, & ſaiſir pluſieurs bâtimens hollandois, au mépris des traités & nommément de celui de 1674, (1) qui avoit clairement diſtingué

Voyez les requêtes des négocians d'Amſterdam & de Roterdam, des 22 Septembre, 23 Octob. & 27 Novembre 1778.

(1) L'article IV de ce traité eſt ainſi conçu : *Mali navales, ut & aſſeres, tabulæ*

les marchandiſes réputées munitions de guerre, d'avec celles réputées innocentes. A la vérité, ſa Cour d'Amirauté prononça (*) d'abord la reſtitution d'onze bâtimens neutres; mais elle ordonna en même temps qu'ils feroient la vente (1) de leurs cargaiſons aux commiſſaires de l'Amirauté, ſuivant un prix fixé par des arbitres. C'étoit, ce nous ſemble, an-

(*) Le 5 Février 1779.

& trabes, ex quibuſcunque arboribus, omniaque alia, quæ ad naves, ſeu conſtruendas, ſeu reficiendas, pertinent, quin planè inter mercimonia libera cenſebuntur, juxta aliæ quælibet merces & res, quæ in articulo precedenti non comprehenduntur. Extrait du corps diplomatique de Dumont, tom. 7, année 1674.

(1) Le lecteur ſe formera ſans doute une idée juſte des prétentions de la Grande-Bretagne, en liſant ci-après la ſentence que ſa Cour d'Amirauté prononça en Décembre 1778, contre le navire hollandois, *la Liberté*, capitaine Guillaume Hendriksz, dont le chargement conſiſtoit en mâts, & qui alloit de Riga à Rochefort :

« La Cour (*d'Amirauté*) ordonne que le vaiſſeau ſoit reſtitué comme propriété » hollandoiſe; qu'on paie le frêt & qu'on bonifie la perte du temps cauſée par » le retardement; ordonne de plus que la cargaiſon ſoit vendue aux commiſſaires » de l'Amirauté, à juſte prix, au profit des réclamans. La Cour conſidère qu'on » doit conſulter & interpréter autant *l'eſprit* que *la lettre* du traité de 1674, en » le comparant avec d'autres traités qui ſubſiſtent entre les deux Etats, particu- » liérement avec ceux de 1670 & de Bréda; que, quoique les articles du chanvre, » des mâts, &c. ſoient ſpécialement nommés dans le traité de 1674, l'on doit » examiner comment cela doit être expliqué ſelon la probabilité, d'autant qu'on » ne peut en accorder l'application que d'après des principes de commerce, & » que les traités d'une date plus ancienne que celui de 1674, portent expreſſément » qu'aucune des deux puiſſances ne pourroit donner du ſecours à l'ennemi de » l'autre, en lui fourniſſant des armes, des munitions ou des vaiſſeaux; qu'il » n'y a aucune différence qu'on fourniſſe des vaiſſeaux entiérement armés, ou » qu'on le faſſe en envoyant des parties dont l'on puiſſe bientôt compoſer des » vaiſſeaux; que ſans cela, l'intention du traité pourroit être éludée, ſi un Hol- » landois fourniſſoit des mâts, un ſecond des voiles, un troiſiéme des cordages, » ce qui anéantiroit la prohibition du ſecours au ſujet duquel l'on croyoit s'être » mis en ſûreté; que les intérêts des deux puiſſances, de la Grande-Bretagne & » des Etats-Généraux, ſont très-étroitement unis, & qu'on y a fait attention dans

noncer clairement à toute l'Europe par cette conduite oppreſſive & directement contraire au droit des gens, que la Grande-Bretagne ne ſe déterminoit que par le droit de convenance. C'étoit attaquer tout à la fois, & l'indépendance des nations, & la teneur des traités. En un mot c'étoit vouloir forcer la Hollande à renoncer au parti de la neutralité qu'elle avoit embraſſé.

XXXI.
Plaintes des négocians ſuédois à leur ſouverain.

(*) Le 10 Février 1779.

Les bâtimens ſuédois éprouvèrent le même traitement. Mais le corps des négocians de cette nation, moins indécis dans ſes réſolutions que les Hollandois, porta à l'inſtant (*) à ſon ſouverain des plaintes très fortes contre les vexations inouies & répétées des vaiſſeaux de guerre &

» les traités qui autoriſent la détention des vaiſſeaux & de leurs équipages » appartenant à l'une des deux puiſſances, par l'autre en cas de néceſſité; né- » ceſſité de laquelle, celle qui ſe trouve dans l'embarras, peut être juge elle- » même : autrement, l'autre puiſſance, intéreſſée dans cette diſcuſſion, pourroit » éluder l'accompliſſement de cet engagement réciproque en ne voulant pas » reconnoître le cas de néceſſité; que s'il y a jamais eu une époque, ou une » telle aſſiſtance puiſſe être réclamée de droit, c'eſt aujourd'hui que la » nation angloiſe éprouve les plus grands obſtacles pour maintenir ſes intérêts; » ainſi que *pour défendre la ſouveraineté des mers qui lui appartient, & au ſujet* » *de laquelle elle eſt dans le cas de ſoutenir une conteſtation ſi ſérieuſe avec la* » *France*; que l'uſage ou la coutume ſuivant laquelle on a expliqué les traités, » forme en ſecond lieu un argument d'autant plus fort, que, dans les deux » guerres précédentes entre la France & l'Angleterre, les Etats-Généraux ont » été tenus par les mêmes déciſions, ſavoir, qu'on a détenu tous les matériaux » ſervant à la marine & qui ſe trouvoient à bord des bâtimens hollandois, » deſtinés pour la France; & que dans le cas préſent, il eſt manifeſte par la meſure » des mâts, qu'ils ſont deſtinés à l'uſage de la marine françoiſe & à aſſiſter cette » Couronne dans ſa guerre actuelle contre l'Angleterre; que d'après tous ces » motifs, la Cour a donné le jugement ci-deſſus, qui ne porte aucun préjudice » au propriétaire hollandois, puiſqu'on lui paie la juſte valeur de la cargaiſon, » le fret & les dommages-intérêts, cauſés par la capture & la détention ».

corſaires

corsaires anglois. Il lui exposa qu'au mépris des traités, les navires suédois, impunément arrêtés, étoient privés de leurs cargaisons, de quelque nature qu'elles fussent, dès qu'elles étoient pour le compte des François ; que les Anglois s'arrogeoient le pouvoir de les forcer de vendre, au prix qu'ils fixoient, toutes les cargaisons pour le compte d'une nation neutre, dès que quelque partie leur convenoit & pouvoit servir à l'équipement des vaisseaux. Il lui représenta que, s'il n'y avoit que les bâtimens pour le compte des neutres, & non chargés de matériaux ou de munitions propres à la marine, qui pussent seuls librement naviguer, cette limitation deviendroit destructive du commerce & de la navigation de la Suède. *Un pareil principe*, ajoutoit-il, *posé comme fondamental, anéantiroit l'exportation des principales productions de la Suède qui consistent en fer, en cuivre, en acier, en goudron, en poix, planches, poutres, chevrons, &c. Consentir que ces objets, jusqu'alors réputés marchandises, ne pussent être vendus en pays étranger, mais seulement transportés en Angleterre pour y être laissés au prix qu'il plairoit à cette puissance d'y fixer, seroit souscrire à une condition trop humiliante pour la Suède.*

XXXII.
Le Roi de Suède ordonne l'armement d'une escadre.

Ces principes lumineux, applicables au commerce de toutes les nations neutres, furent favorablement accueillis du Monarque Suédois. Ce souverain ne se contenta pas d'ordonner sur le champ l'armement d'une escadre pour la protection du commerce de ses sujets. En faisant notifier cette résolution à la Cour de Petersbourg, il lui donna à connoître qu'il espéroit qu'elle s'uniroit à lui, pour faire en temps & lieu les représentations convenables au

ſujet de la violation du pavillon des neutres. L'Impératrice de Ruſſie n'ignoroit pas que les Anglois avoient ſaiſi & fait déclarer de bonne priſe par leur amirauté, même avant l'époque du 10 novembre 1778 (1), pluſieurs cargaiſons de chanvre, de fer & autres marchandiſes, chargées ſur des navires ſuédois à Petersbourg & en d'autres ports de ſon empire ; & que ſes ſujets ne pourroient vendre aux puiſſances belligérantes les munitions navales, qui ſont la principale production de ſes Etats, qu'autant que ſon pavillon ſeroit reſpecté. Cette ſouveraine accepta donc, ſans balancer, la propoſition du Monarque Suédois. Pour donner plus de poids à la réſolution qu'elle prenoit ſur un objet d'une auſſi grande importance, elle annonça (*) qu'elle feroit ſortir, vers le printemps, du port d'Archangel, une eſcadre de trois à quatre vaiſſeaux de ligne & de quelques frégates, pour croiſer ſur ſes côtes, juſqu'au Cap Nord. Elle invita en même-temps les Rois de Suède & de Dannemark, à tenir dans les mêmes mers, chacun une eſcadre de pareille force dont la croiſière auroit pour objet de former une eſpèce de cordon, de ſe prêter un ſecours mutuel en cas de néceſſité, de protéger efficacement dans la mer du Nord la navigation étrangère contre toute attaque, & ſur-tout d'éloigner de ces parages tous les corſaires, de quelque nation qu'ils fuſſent.

XXXIII. Plan propoſé par la Ruſſie.

(*) Au mois de Mars 1779.

(1) Sur la réclamation que fit le Roi de Suède en 1778 de pluſieurs vaiſſeaux appartenans à ſes ſujets, & qui étoient détenus dans les ports d'Angleterre, le Roi de la Grande-Bretagne ordonna la reſtitution en valeur de tous ceux dont les cargaiſons pouvoient, ſelon lui, être regardées comme de contrebande ; & il déclara qu'après le 10 Novembre 1778, la reſtitution des effets de contrebande n'auroit plus lieu.

Le Roi de Suède adopta (*) ce plan qu'avoit proposé l'Impératrice de Russie, sans préjudicier toutefois à celui qu'il avoit arrêté avec le Roi de Danemark pour protéger, de concert & avec plus d'étendue & d'efficacité, la navigation de leurs sujets dans toutes les mers voisines de leurs Etats. La reponse de la Cour de Danemark différa de celle de ce Monarque, en ce qu'il lui paroissoit peu conforme aux principes de la neutralité, d'interdire ses ports aux corsaires des puissances en guerre, & à plus forte raison, de concourir à les éloigner de la mer du Nord, ou de s'immiscer à la protection des navires étrangers.

(*) Le 28 Mars 1779.

XXXIV.

Commencement de la Neutralité-Armée.

Quoiqu'il fût visible par la teneur de ces déclarations, que ces trois Cours n'avoient pas les mêmes idées sur les droits de la neutralité & sur la manière de les exercer, elles étoient cependant d'accord sur le fond, c'est-à-dire, sur la liberté de la navigation dans les mers qui baignent leurs côtes. Il leur importoit tellement de maintenir cette liberté, que si elles eussent souffert qu'une des puissances belligérantes y mit des entraves, dans le dessein d'ôter à l'autre les moyens de s'approvisionner en munitions navales, elles auroient été privées du débouché des productions qui font la principale richesse du Danemark, de la Suède & de la Russie. Tels furent les commencemens de la confédération des trois puissances maritimes du Nord, sous le nom de *Neutralité-Armée.* C'étoit un phénomène en politique. L'histoire a consigné dans ses annales un grand nombre d'exemples de plusieurs Potentats, qui se sont réunis pour faire la conquête ou pour mettre des bornes à la grandeur d'un autre Empire. Il étoit réservé au dix-huitième siècle

de voir trois puissances armer de concert pour la protection de leur commerce ; conserver dans cet état de force la plus exacte neutralité ; & se tenir toujours prêtes à punir comme pirate, tout vaisseau des nations en guerre, qui tenteroit d'arrêter des bâtimens sous leur pavillon.

XXXV.
Silence des Etats-généraux sur un mémoire de la Cour de Londres.
(* Le 22 Juillet 1779.

Déja plusieurs de leurs vaisseaux de guerre, en exécution de leur convention, avoient pris leurs stations respectives, lorsque la Cour de Londres fit remettre (*) aux Etats-Généraux un mémoire par son ambassadeur à la Haye. Effrayée de la déclaration de guerre de l'Espagne, de la réunion de ses forces navales à celles de la France, des préparatifs immenses que cette dernière puissance faisoit dans ses ports pour une invasion, elle leur représentoit le danger dont elle étoit menacée ; & elle réclamoit de la manière la plus pressante les secours, stipulés par les traités de 1678 & autres, dont le *casus fœderis* (disoit-elle) étoit si clairement expliqué dans l'Article séparé de 1716. Les Etats-Généraux gardèrent le silence sur cette réclamation, que le gouvernement britannique ne renouvella pas en portant des plaintes sur l'asyle donné à Paul Jones (1). Mais si la

(1) Paul Jones, Américain, & commandant d'une petite escadre combinée de vaisseaux de guerre françois & américains, conduisit au Texel *le Sérapis* & *le Scarboroug* dont il s'étoit emparé dans la mer du Nord, le 23 Septembre 1779, après un combat très-sanglant. Sur la réclamation que forma l'ambassadeur d'Angleterre, de ces deux vaisseaux avec leurs équipages, les Etats-Généraux répondirent, le 19 Novembre 1779, qu'aussi-tôt après l'entrée du commodore américain au Texel, ils avoient défendu de lui donner aucunes munitions de guerre, ou aucuns articles, autres que ceux dont il auroit besoin pour reprendre la mer & atteindre le premier port où il seroit admissible ; & qu'ils alloient ordonner de le faire sortir & même de l'y contraindre, en cas de besoin, dès que ses vaisseaux pourroient tenir la mer, & que le temps & le vent le lui permettroient. Ces

Cour de Londres dissimula d'abord le mécontentement qu'elle ressentoit de cette conduite, ce fut pour le manifester, plusieurs mois après, de la manière la plus insultante. Loin de se borner à attaquer (*) un convoi sous l'escorte des vaisseaux de la République, alors en route pour les ports de France, d'Espagne & de la Méditerranée & dont le chargement ne consistoit qu'en marchandises jusqu'alors réputées innocentes, suivant la teneur des traités conclus entre les deux nations, elle fit déclarer de bonne prise les neuf bâtimens qui furent amenés dans le port de Portsmouth, & qui en faisoient partie.

(*) Le 31 Décembre.

XXXVI. Attaque d'un convoi hollandois par une escadre angloise.

La saisie violente & hostile de ces navires, en présence & sous la conduite des vaisseaux de guerre de la République, n'étoit pas seulement très-offensante pour elle. Outre qu'elle portoit atteinte aux traités qui subsistoient entre les deux puissances, au droit des gens, & aux égards que se doivent deux Etats libres & indépendants, elle tendoit visiblement à alarmer le commerce maritime des autres puissances de l'Europe, en violant ouvertement ce principe de navigation jusqu'alors respecté, *que le pavillon du Souverain est garant de la nature du chargement des navires qu'il escorte.* Les Etats-Géneraux demandèrent satisfaction de cette insulte ; mais ce fut inutilement. Dans le mémoire en réponse (*) à leurs plaintes, la Cour

XXXVII. Réponse menaçante de la Cour de Londres aux plaintes des Hollandois.

(*) Le 21 Mars.

---

ordres lui furent effectivement donnés. Mais l'escadre qu'il commandoit, étant combinée de vaisseaux américains & françois, il arbora le pavillon françois jusques sur ses prises. Il n'excepta que la frégate *l'Alliance*, sur laquelle il laissa flotter le pavillon américain, comme n'étant commissionnée que du Congrès. Néanmoins, comme les ordres précédents restoient dans leur entier à l'égard de *l'Alliance*, il sortit de la rade du Texel avec ce vaisseau, le 27 Décembre 1779.

de Londres, après leur avoir rappellé leur refus d'entrer en conférence ſur ce qu'il conviendroit de faire pour la ſûreté & l'utilité réciproque des deux Etats, imputoit l'agreſſion à leur amiral, ſur ce qu'il avoit fait feu le premier ſur les chaloupes angloiſes, qui avoient été envoyées pour faire viſite de la manière preſcrite par le traité de 1674. Elle leur repréſentoit encore l'aſyle donné à Paul Jones, comme directement contraire au traité de Breda & au placard de 1756. Enfin elle terminoit ſon mémoire par leur déclarer de la manière la plus amicale, & la plus ſérieuſe en même-temps, que ſi, contre ſon attente, ils ne lui donnoient pas, dans le terme de trois ſemaines, à compter du jour de la préſentation de ſon mémoire, une réponſe ſatisfaiſante au ſujet des ſecours qu'elle avoit reclamés, huit mois auparavant, elle regarderoit cette conduite comme un abandon de l'alliance de leur part, n'enviſageroit plus les Provinces-Unies que ſur le pied des autres puiſſances neutres non privilégiées par des traités, feroit en conſéquence ſuſpendre ſans autre délai, proviſoirement & juſqu'à nouvel ordre, toutes les ſtipulations particulières des traités entre les deux nations, nommément celles du traité du 1674, & s'en tiendroit uniquement aux principes généraux du droit des gens, qui doivent ſervir de règle entre les puiſſances neutres, non privilégiées.

Voyez le mémoire de l'ambaſſadeur d'Angleterre préſenté aux Etats-Généraux, le 21 Mars 1780.

XXXVIII.
Réponſe proviſoire des Hollandois.

Les Etats-Généraux firent une réponſe (*) proviſoire à ce mémoire. Elle contenoit leur réſolution de faire repréſenter par leur ambaſſadeur auprès de la Cour de Londres que, malgré leur deſir de répondre à ſa Majeſté Britannique d'une manière poſitive & auſſi promptement qu'il feroit

(*) Le 24 Mars 1780.

possible, la forme du gouvernement, inhérente à la constitution de la République, les empêchoit de le faire dans le délai fixé. On y lisoit encore que le mémoire remis par la Cour de Londres, étant devenu l'objet des délibérations des Provinces respectives, il leur falloit attendre les résolutions de divers Etats dont les assemblées se tenoient, ou alloient se tenir respectivement. Les Etats-Généraux notifièrent sur le champ cette réponse à l'ambassadeur d'Angleterre à la Haye. Mais ce ministre s'excusa de la recevoir, en donnant pour raison de son refus le défaut d'autorisation du Roi son maître.

Voyez la réponse des Etats-Généraux, le 24 Mars 1780.

XXXIX.

La Grande-Bretagne fait arrêter les navires hollandois, allant dans les ports de France ou d'Espagne.

La menace de la Cour de Londres fut suivie de son effet. Le délai de trois semaines ne fut pas plutôt expiré, qu'elle fit publier (*) une proclamation pour suspendre, jusqu'à nouvel ordre, toutes les stipulations particulières destinées à favoriser, en temps de guerre, la liberté de la navigation & du commerce des Etats-Généraux, telles qu'elles étoient exprimées dans les différents traités entre l'Angleterre & la République. Elle en fixoit l'exécution aux époques suivantes, savoir : dans le canal & les mers du Nord, à douze jours après la date du 17 avril ; depuis le canal, les mers britanniques (1) & celles du Nord jusqu'aux isles Canaries inclusivement, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée, à six semaines ; depuis les isles

(*) Le 17 Avril.

Voyez la proclamation de la Cour de Londres publiée le 17 Av. 1780, & la lettre du lord Stormont au comte de Welderen, même date.

(1) Jusqu'à l'époque du traité de paix conclu en 1783, on avoit employé l'expression *de mers britanniques* dans les ordonnances publiées respectivement en France & en Angleterre pour la cessation des hostilités. *Voyez l'ordonnance de Louis XV, datée de Versailles le 23 Novembre 1762.* En 1783, le gouvernement françois en rejetta l'usage, observant avec raison que les mers n'appartiennent en propriété à aucune nation.

Canaries jufqu'à l'équateur, à trois mois ; & à fix, pour tout ce qui étoit fituéau delà de l'équateur. En conféquence de cette proclamation, tous les officiers de l'amirauté de la Grande-Bretagne reçurent l'ordre (*) de faire faifir, après l'expiration du délai prefcrit, tous les navires hollandois allant d'un port de France & d'Efpagne à un autre, & tous ceux qu'ils foupçonneroient être chargés de marchandifes appartenant aux fujets de ces deux puiffances. Cet ordre fut promptement exécuté. L'on vit bientôt entrer dans les ports de la Grande-Bretagne un grand nombre de bâtimens hollandois, que les vaiffeaux de guerre & les corfaires anglois avoient arrêté en pleine mer. Mais fi le gouvernement britannique s'imagina qu'en abufant auffi étrangement de fa fupériorité, il forceroit les Etats-Généraux à abandonner le parti de la neutralité qu'ils avoient embraffé, il fe trompa dans le but qu'il s'étoit propofé. Les avis des fept Provinces, remis fucceffivement à l'Affemblée générale, fe réunirent tous pour s'excufer d'accorder les fecours qu'il réclamoit. C'étoit-là la réponfe que la Cour de Verfailles attendoit, avant de lever les défenfes qu'elle avoit faites, d'introduire en France certaines denrées, provenant du commerce & des fabriques hollandoifes.

(*) Le 19 Avril 1780.

XL. Les Hollandois refufent le fecours qu'elle lui demandoit.

XLI. Vexations des Anglois.

Voyez les pag. 49 & 50 de cette hiftoire.

D'après les traitemens contraires au droit des gens, que les Anglois s'étoient permis de faire effuyer aux François, avant le combat de la frégate *la Belle-Poulle*, on doit préfumer qu'ils n'en ufoient pas avec plus de modération avec les Hollandois. En effet, lorfqu'ils les rencontroient à la mer, ils fe faifoient exhiber, même avec effraction, leur chargement. Quelquefois ils s'emparoient des effets dont ils croyoient

Voyez les requêtes des négocians d'Amf-

croyoient avoir befoin, & enlevoient leurs matelots, qu'ils contraignoient de fervir à bord de leurs vaiffeaux. Souvent ils conduifoient les bâtimens hollandois dans les ports de la Grande-Bretagne, où tantôt ils étoient déclarés de bonne prife (1), & tantôt reftitués. On peut dire qu'ils fe prévaloient de la divifion qui régnoit parmi les principaux chefs des Provinces-unies, pour multiplier leurs vexations. Cependant la République, indépendante & neutre, ne pouvoit perdre par la guerre que fe faifoient la France, l'Efpagne & l'Angleterre, le droit qu'elle avoit avant cette guerre. Elle n'avoit, ni à recevoir, ni à fuivre les loix d'aucunes puiffances belligérantes, puifqu'elle étoit en paix avec elles. Hormis la contrebande, elle étoit donc autorifée à faire dans tous les pays le commerce qu'elle auroit eu droit de faire, fi la paix eût exifté pour toute l'Europe, comme elle exiftoit pour elle. La France ne defiroit que l'exercice de ce droit. Mais dès que les Anglois ne refpectoient pas le pavillon des Etats-Généraux, quand il avoit à bord des effets pour les François, quoiqu'ils ne fûffent pas de contrebande; dès que ce pavillon ne repouffoit pas les violences qui lui étoient faites, la France devoit-elle refpecter un pavillon qui ne fe défendoit pas? Le foin de fa propre défenfe ne lui impofoit-il pas l'obligation de prendre les précautions convenables, pour fe garantir du préjudice énorme qui réfultoit pour elle de

terdam & des capitaines des navires marchands aux Etats-Généraux du 23 Octobre & Novembre 1778.

(1) Sir James Marriot, chef juge de l'amirauté d'Angleterre, prononça la condamnation de plufieurs bâtimens hollandois d'après la fuppofition de ce principe, *que les ports françois étant, par leur pofition, naturellement bloqués par ceux d'Angleterre, il n'étoit pas permis de naviguer vers des ports bloqués.* On ne pouvoit pouffer plus loin la dérifion du droit des gens.

XLII.
Réquisition de la France.
Voyez le mémoire présenté aux Etats-Généraux par l'ambassadeur de France, le 7 Décembre 1778.

cette inégalité? Cette puissance montra plus de modération. Elle ne demanda aux États-Généraux que d'accorder à leur pavillon toute la liberté qui lui appartenoit, comme une suite de leur indépendance, & à leur commerce toute l'intégrité que le droit des gens & les traités lui assuroient. Elle ne leur dissimula pas que les caractères d'une parfaite intégrité seroient altérés, si au lieu d'accorder une protection convenable, ils privoient leurs sujets des convois sans lesquels ils ne pouvoient jouir dans toute leur étendue des droits qui leur étoient acquis, & qu'ils réclamoient. Elle leur déclara qu'elle regarderoit le refus d'une protection aussi légitime, dans les circonstances présentes, soit pour toutes les branches de leur commerce en général, soit en particulier pour celles des provisions navales de toute espèce, comme un acte de partialité, dérogatoire aux principes d'une absolue neutralité. Enfin elle ajoutoit qu'elle se verroit nécessitée de faire cesser les avantages qu'elle avoit assurés aux Hollandois par son réglement (1) des neutres, & les faveurs essentielles & gratuites dont

(1) Par l'Article Ier. de ce réglement, il étoit fait défenses à tous armateurs d'arrêter & de conduire dans les ports de France les navires des puissances neutres, quand même ils sortiroient des ports ennemis, ou qu'ils seroient destinés pour; à l'exception toutefois de ceux qui porteroient des secours à des places bloquées, investies ou assiégées. A l'égard des navires des Etats neutres, chargés de marchandises de contrebande destinées à l'ennemi, ils pouvoient être arrêtés; & lesdites marchandises étoient dans le cas de la saisie ou de la confiscation. Mais les bâtimens & le surplus de leur cargaison devoient être relachés, à moins que lesdites marchandises de contrebande ne composâssent les trois quarts de la valeur de leur chargement, auquel cas ils étoient confisqués en entier; le Roi se réservant au surplus de révoquer la liberté portée par cet article, si les puissances ennemies n'accordoient pas le réciproque dans le délai de six mois, à compter du jour de la publication du présent réglement.

le commerce des Provinces-Unies jouissoit dans les ports françois, sans autre motif que la bienveillance & l'affection du monarque françois pour elles.

XLIII.
Conduite des Hollandois.

Voyez les requêtes des négocians d'Amsterdam & de la Frise à leurs Hautes-Puissances.

Quoique cette requisition ne pût être plus clairement énoncée, les États-Généraux, sans y avoir aucunement égard, déclarèrent aux patrons des navires hollandois, que les bâtimens, chargés de provisions navales, n'obtiendroient des commandans des vaisseaux de guerre, ni protection, ni même aucune communication des signaux. C'étoit déceler, ou beaucoup de foiblesse, ou beaucoup de partialité. Le ministère de Versailles ne fut ni la victime de l'une, ni la dupe de l'autre. Dès qu'il eut constaté que les Provinces-Unies n'avoient point obtenu de la Cour de Londres une liberté pour la navigation, égale à celle qu'il avoit conditionnellement promise à leur pavillon, & que leurs traités avec l'Angleterre lui assuroient, il commença par révoquer les priviléges énoncés dans l'Article premier de son réglement des neutres. Ensuite il assujettit, à compter du 26 janvier 1779, les bâtimens hollandois, à l'exception de ceux appartenans à la ville d'Amsterdam, (1) à un droit de fiert, à raison de quinze pour cent de la valeur, perceptible sur toutes les denrées & objets du crû de la pêche, des fabriques & du commerce des sujets de la République des Provinces-Unies, même en temps de foire & à leur entrée dans les ports des villes réputées étran-

Voyez les arrêts du Conseil, des 14 Janvier, 27 Avril & cinq Juin 1779.

(1) Cette exception eut lieu, en considération des efforts patriotiques de cette ville, pour déterminer la République à se procurer de la part de la Cour de Londres l'assurance de la liberté illimitée qui appartient à son pavillon, par une suite de son indépendance, & de l'intégrité de commerce que lui assurent le droit des gens & les traités.

gères ; il n'exemptoit de ce droit que la poix-résine, le bray, le goudron, les bois propres à la construction (1) & les cordages. Enfin il prohiba, à compter du jour de la publication de la défense, l'entrée dans la France des fromages de Nord-Hollande. Il est aisé de voir par l'exposé que nous venons de faire, que l'Angleterre & la France pressoient également la Hollande, l'une de se déclarer pour elle, l'autre d'observer la plus exacte neutralité. La Cour de Versailles ne fut pas plutôt informée que les États-Généraux avoient adopté ce dernier parti, en refusant le secours que lui demandoit celle de Londres, qu'elle révoqua les défenses qu'elle avoit faites. Elle alla plus loin : elle ordonna la restitution de toutes les sommes qu'elle avoit fait percevoir, en vertu des nouveaux droits qu'elle avoit imposés.

Voyez l'arrêt du Conseil du 18 Septembre 1779.

Voyez l'arrêt du Conseil du 23 Avril 1780, & le mémoire remis aux Etats-généraux par l'ambassadeur de France, le 26 du même mois.

XLIV.

Projet d'une neutralité armée entre les trois puissances du Nord & la Hollande.

L'attaque du convoi hollandois, sous l'escorte des vaisseaux de la République, alarma les trois puissances du Nord. Il ne leur fut plus possible de se dissimuler la grandeur du péril qui menaçoit leur commerce maritime. Elles purent juger dès-lors par les prétentions de la Grande-Bretagne, dans un moment où ses forces navales ne luttoient pas avec succès contre celles de la France & de l'Espagne, combien seroient exorbitantes celles qu'elle formeroit dans la suite, si la victoire couronnoit ses entre-

---

(1) Il n'est pas inutile de savoir que le 9 Avril 1779, l'ambassadeur d'Angleterre déclara aux Etats-Généraux, que Sa Majesté britannique ne pouvoit se départir de l'exclusion que la nécessité de sa propre défense l'avoit forcée de donner aux transports des munitions navales dans les ports de France, & nommément *à toutes sortes de bois de construction, quand même l'on voudroit les escorter par des vaisseaux de guerre.*

prifes. Elles ne virent plus de fûreté pour leur pavillon, dès qu'elle auroit recouvré cette fupériorité, qu'elle étoit parvenue à fe procurer à la fin de la guerre précédente. La laiffer reftreindre, felon fon bon plaifir, le tranfport des marchandifes qu'autorifoient les traités, auroit été fermer tout débouché aux productions de leurs Etats. Quel préjudice cette complaifance n'auroit-elle pas porté à la confommation des productions de la Ruffie? Leur ufage étoit abfolument indifpenfable pour l'entretien de la marine des puiffances belligérantes. L'intérêt de cette couronne exigeoit donc qu'elle s'opposât de tout fon pouvoir aux prétentions de la Grande-Bretagne. La Cour de Péterfbourg, pénétrée de ces vérités, réfolut de rendre encore plus prépondérante la réunion des trois puiffances du Nord. Pour cet effet, elle propofa (*), aux États-Généraux d'ouvrir une négociation, dont l'objet feroit de maintenir, par une neutralité armée de quelques puiffances, le droit de leur pavillon. Dans la déclaration qu'elle leur fit remettre & dont elle avoit déja donné connoiffance, tant aux puiffances belligérantes, qu'aux Cours de Stockolm, de Copenhague & de Lifbonne, & aux villes impériales & anféatiques, elle déterminoit d'une manière précife les droits & les prérogatives des neutres. Outre la liberté de la navigation de port en port & fur les côtes des nations en guerre, elle admettoit le tranfport des effets appartenans aux fujets des puiffances belligérantes, à l'exception des marchandifes de contrebande. Comme elles avoient été clairement définies par les articles X & XI de fon traité de commerce avec la Grande-Bretagne, elle en rendoit les difpofitions générales pour toutes les puiffances en guerre. Elle ne regar-

ANN. 1780.

(*) Le 3 Avril. *Voyez le mémoire remis par le prince Gallitzin aux États Généraux, le 3 Avril 1780.*

ANN. 1780.

doit comme port bloqué, que celui dans lequel il y auroit un danger évident d'entrer, par la position de la puissance qui l'attaque avec des vaisseaux arrêtés & suffisamment proches. Enfin elle annonçoit que les principes, ci-dessus établis, serviroient de règle dans les procédures & les jugemens sur la légalité des prises. Pour donner à cette déclaration tout l'effet dont elle étoit susceptible, l'Impératrice leur notifioit la prochaine sortie d'une partie considérable de ses forces navales, dont l'objet seroit de protéger l'honneur de son pavillon, son commerce & la navigation de ses sujets. Les Etats-Généraux crurent ne pouvoir mieux répondre à cette invitation, qu'en envoyant, quelques mois après, à Pétesbourg deux ministres plénipotentiaires pour accélérer cette négociation par leur présence.

Voyez le discours de ces ministres à l'Impératrice de Russie, le 5 Septembre 1780.

XLV.

Le pavillon des trois Puissances du Nord respecté par l'Angleterre.

Le concert respectable qui régnoit entre les trois puissances maritimes du Nord, & qui avoit pour objet de maintenir leur indépendance & de prévenir l'extension du feu de la guerre, arrêta enfin la Cour de Londres dans ses projets. Affectant un systême de modération, qui n'étoit produit que par la crainte que lui inspiroient les armemens que ces trois puissances avoient ordonnés pour la défense de leurs droits, elle consentit au transport des provisions navales sous leur pavillon; & elle répondit (*) (1) à la déclaration de la Russie, qu'elle avoit re-

(*) Le 13.

(1) Par un article du 15 Février 1781, additionnel aux instructions qui furent données aux vaisseaux & aux bâtimens munis de lettres de marque pour croiser contre les Hollandois, l'Amirauté britannique enjoignit rigoureusement à tous les commandans anglois de respecter les Princes, & Etats en amitié avec la

nouvellé les ordres précis, qu'elle avoit donnés au commencement de la guerre, de respecter le pavillon Russe & le commerce de cette nation, selon le droits des gens & la teneur des engagemens qu'elle avoit contractés dans son traité avec elle. Les réponses des Cours de Versailles (*) & de Madrid à celle de Péterſbourg, furent encore plus expressives. Elles annoncèrent avoir donné des ordres, entierement conformes aux principes, sur lesquels doivent reposer la sureté & la tranquillité de tous les bâtimens neutres.

ANN. 1780.

Voyez la déclaration de cette puissance, du 23 Mars 1780.

(*) Le 25 Mars & le 18 Avril.

Voyez la réponse de la Cour de Versailles du 25 Mars 1780.

XLVI.

Plaintes des Hollandois sur la violation de leur territoire en Europe & en Amérique.

Pendant que la Russie, la Suède & le Dannemark agissoient de concert, pour faire respecter le pavillon neutre, la rupture devenoit de jour en jour plus prochaine entre la Grande-Bretagne & la République des Provinces-Unies. La Hollande n'avoit pas à se plaindre seulement de la violation de son territoire en Europe par trois bâtimens charbonniers, qui avoient enlevé un navire françois, échoué sur ses côtes. La conduite des Anglois qui, sans aucun respect pour le droit des gens, s'étoient emparés (*) de sept bâtimens américains dans la baie de l'isle de Saint-Martin aux Antilles, & avoient enlevé de vive force leurs équipages qui s'étoient refugiés à terre, déceloit le mépris le plus marqué pour sa souveraineté indépendante. Au lieu de donner aux Etats-Généraux la satisfaction authentique qu'ils étoient en droit d'attendre

(*) Le 9 Avril.

XLVII.

Réponse récriminatoire de la Cour de Londres.

Grande-Bretagne, ainsi que leurs sujets, sous peine de la restitution & de la réparation la plus ample & la plus complette de tous les torts qu'il seroit prouvé qu'ils auroient fait aux personnes & aux effets des neutres, & d'être punis en outre conformément aux loix.

ANN. 1780.

de cette atteinte, portée à leur territoire & à leur souveraineté, la Cour de Londres leur fit présenter par son ambassadeur à la Haye (*) un mémoire dans lequel elle exposoit que les papiers du sieur Laurens (1), soi-disant président du prétendu Congrès, fournissoient la preuve d'une correspondance clandestine entamée, dès le mois d'Août 1778, entre messieurs d'Amsterdam & les rebelles d'Amérique, d'instructions & de pleins-pouvoirs donnés par eux, & relatifs à la conclusion d'un traité d'amitié indissoluble avec ces rebelles, sujets d'un souverain que les engagemens les plus étroits lioient à la République. Ce mémoire contenoit la demande d'un désaveu formel de cette conduite, d'une satisfaction prompte & proportionnée à l'offense, & d'une punition exemplaire en la personne du pensionnaire Van-Berkel & de ses complices, comme perturbateurs de la paix publique & violateurs de la loi des Nations. Le mois suivant, (*) la Cour de Londres renouvella la même demande de la manière la plus pressante. Dans le nouveau mémoire qu'il fit remettre à ce sujet, elle observoit que cette affaire étoit de la dernière importance; que l'offense dont elle demandoit une satisfaction complette, étoit une violation de la constitution Batave dont le Roi d'Angleterre étoit garant, une infraction de la foi publique, & un attentat contre la dignité de sa couronne; qu'elle avoit été commise par les Magistrats d'une ville qui fait une partie considerable de l'État; & que c'étoit

(*) Le 10 Novembre.

(*) Le 12 Décembre.

XLVIII.
Elle fait remettre un mémoire très-menaçant aux Etats-Généraux.

(1) Cet ancien Président du Congrès avoit été pris, dans sa traversée d'Amérique en Europe, par les Anglois qui avoient saisi la plus grande partie de ses papiers.

à

à la puiſſance ſouveraine à la punir, & à la réparer. Enfin elle déclaroit formellement que dans le cas d'un deni de juſtice de la part des Etats-Généraux, ou d'un ſilence qu'elle prendroit pour un refus, elle ſe chargeroit elle même de ſe la procurer.

ANN. 1780.

Les Etats-Généraux déſapprouvèrent (*) & déſavouèrent publiquement tout ce qui avoit été fait à cet égard. C'étoit la ſeule détermination qu'ils pûſſent prendre dans cette circonſtance, la conſtitution Batave que le miniſtère britannique réclamoit, ne permettant pas de punir des ſujets d'une province, qui forme elle même un Etat ſouverain & indépendant, & encore moins d'infliger une punition arbitraire & ſans forme de procès dans une République, où l'honneur, la vie & les biens du moindre citoyen ſont ſous la ſauve-garde de la juſtice & des loix. Les députés des provinces reſpectives mirent auſſi-tôt en référé (*) les mémoires de la Cour de Londres; & les Etats de la province d'Hollande requirent unanimement l'avis de leur Cour de juſtice au ſujet de la demande en punition du penſionnaire Van-Berkel, lui enjoignant de ceſſer toute affaire pour le donner le plus promptement qu'il lui ſeroit poſſible.

(*) Le 27 Novembre.

Voyez la réponſe des Etats-Généraux au manif. de la Cour de Londres, du 27 Novembre 1780.

XLIX.

Les députés des ſept provinces le mettent en référé.

(*) Le 14 Décembre.

Les Etats-Généraux notifièrent, ſans perdre un moment, ces réſolutions à l'ambaſſadeur d'Angleterre à la Haye. Mais ce miniſtre, loin de les agréer, les traita d'éluſoires, & refuſa de les faire parvenir à ſa Cour. Alors ils les envoyèrent à leur ambaſſadeur à Londres, avec ordre de les préſenter lui même aux miniſtres britanniques. Cette ſeconde démarche fut auſſi infructueuſe que la première. Car, dans le moment même où la Cour de Londres en

L.

Ordre de courir ſur tous les navires hollandois.

ANN. 1780. rejettoit la communication, elle envoyoit ordre (*) à son ambassadeur à la Haye d'en partir sans prendre congé, & à tous les vaisseaux de guerre & les corsaires anglois de courir sur tous les navires hollandois qu'ils rencontreroient à la mer, & de les amener dans les ports de l'Angleterre. Ce parti extrême auquel elle se portoit, elle affecta, le même jour, de le justifier, principalement par le refus des Etats-Généraux de lui donner satisfaction au sujet de la correspondance clandestine du pensionnaire d'Amsterdam avec les Américains. Mais ce n'étoit là que le motif apparent qui l'y avoit déterminé. Le motif véritable & secret, étoit l'accession (*) de la République à la confédération des puissances du Nord. En précipitant sa rupture avec la Hollande, la Grande-Bretagne chercha à l'exclure du nombre des puissances neutres, avant que la confédération eût acquis toute sa consistance par les acceptations & les ratifications respectives. Elle voulut, pour ainsi dire, la punir d'être entrée dans une alliance, qui tendoit à la soustraire à l'empire tyrannique auquel elle avoit assujetti, depuis long-temps, son commerce & sa navigation.

(*) Le 20.

Voyez le manifeste de la Cour de Londres, du 20 Décembre 1780.

LI.
Motifs de cet ordre si précipité.

(*) Le 20 Novembre.

Voyez la note de la page 143 de cette histoire.

LII.
Attaque des possessions hollandoises aux Indes occidentales.

L'ordre, donné subitement & à l'improviste, d'arrêter tous les vaisseaux hollandois, ne fut funeste qu'à ceux qui étoient alors en mer pour revenir dans les ports de Hollande. Les prompts avis de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne, qu'on eut soin d'expédier dans les ports de France, d'Espagne & de Portugal, y retinrent tous les autres bâtimens de cette nation, & les préservèrent du danger qui les menaçoit. Il n'en fut pas de même des possessions hollandoises aux Indes occidentales. La Répu-

blique des Provinces-Unies, ne defirant que la continuation de la paix, avoit négligé de les mettre en état de défenfe. Elle fut victime de fa trop grande fécurité. Le Monarque Anglois ordonna à fes Généraux de mer & de terre dans ces parages, de les attaquer fans perdre de temps; & comme fi le motif de l'intérêt eût dû redoubler leur ardeur & leur zèle pour le fervice de leur patrie, il leur abandonna fes droits aux effets & aux marchandifes qu'ils trouveroient dans les ifles de Saint-Euftache, de Saint-Martin & de Saba, & ne réferva aux colons, que la poffeffion de leurs plantations, de leurs maifons, de leurs efclaves & de leurs ameublemens. C'étoit vifiblement livrer au pillage la plus grande partie des biens des habitans, puifque Saint-Euftache, qui ne produit pas plus de fix à fept cents bariques de fucre par an, ne devoit fa richeffe qu'aux magafins de denrées de toute efpèce que les nations de l'Europe, Hollandois, François, Américains & Anglois eux mêmes y tenoient en dépôt. Mais l'efprit d'équité & de modération ne dirigeoit point la Cour de Londres. *L'ifle de Saint-Euftache eft de la plus grande importance*, difoit publiquement le lord Stormont, fecrétaire d'Etat des affaires étrangères. *Si elle eût été précipitée, il y a quelques années, dans le fond des abymes, l'Indépendance Américaine auroit été écrafée en un inftant.* S'expliquer auffi publiquement & avec autant de violence, n'étoit-ce pas annoncer d'avance le traitement cruel qu'on deftinoit aux habitans de cette ifle?

Voyez la réponfe du lord Germain aux repréfentations des intéreffés au commerce des Indes occidentales, du mois d'Avril 1780.

Voyez les débats de la chambre des pairs, du 25 Janvier 1781.

LIII.

Les Anglois s'emparent de Saint-Euftache.

Dès que l'ordre d'attaquer les poffeffions hollandoifes fut arrivé, l'amiral Rodney & le Général Vaughan allèrent avec dix-fept vaiffeaux de guerre & quatre mille hommes

ANN. 1780.

(*) Le 16 Décembre.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 22 Décembre 17[illegible]1.

ANN. 1781.

(*) Le 3 Février 1781.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney & du général Waughan des 4, 6, & 7 Février 1781.

Voyez la lettre du capitaine Reynolds à l'amiral Rodney du 5 Février; & celle du comte de Byland au Stadhouder, datée de Saint-Eustache, le 6 Février 1781.

(*) Les 2 & 16 Mars.

(*) Expressions du gouverneur dans sa réponse à la sommation de se rendre.

de troupes se présenter devant Saint-Eustache & s'y dédommager de l'échec qu'ils avoient essuyé (*) en voulant reprendre Saint-Vincent. Cette isle se rendit (*) sans faire de résistance. Saba & Saint-Martin se soumirent de la même manière; & cinq vaisseaux de guerre anglois, détachés à la poursuite d'une petite flotte hollandoise qui avoit mis à la voile, avant leur arrivée, eurent le bonheur de la joindre, de s'en emparer, & de se rendre maîtres du *Mars*, de 60 canons, qui lui servoit d'escorte. Mais ce vaisseau n'amena son pavillon, qu'après avoir perdu ses mâts & son commandant, le contre-amiral Crull. Démérary, Esséquebo & Berbiches, colonies hollandoises sur le continent, & la petite isle de Saint-Barthelemi, augmentèrent (*) encore la liste des conquêtes des Anglois. Tous ces établissemens sans défense se rendirent à discrétion. Le gouverneur de Saint-Eustache perdit son temps à *recommander la ville* (*) *& ses habitans à la clémence & à la merci des Généraux britanniques*. Si l'on en excepte les peines corporelles, les malheureux habitans de cette isle éprouvèrent toutes les cruautés, que peuvent seules inspirer la vengeance ou la cupidité la plus effrénée. Les Anglois eux-mêmes, qui y avoient fixé leur résidence, ne furent pas traités avec moins de rigueur. Les deux Généraux commencèrent d'abord par faire saisir tous les effets des négocians, même leurs livres de compte, leurs papiers & leurs lettres; & leur ôtèrent ainsi tout moyen de vérifier leur réclamations, en cas de recours à la voye de justice. Ensuite ils établirent une commission, devant laquelle chaque négociant fut obligé de subir un examen rigoureux sur ses correspondances & ses livres de compte. En même

LIV.

Brigandage des Généraux Anglois.

temps ils firent conduire à bord de leurs vaiſſeaux un grand nombre de nègres de cette colonie, & démolir une partie des maiſons en bois dont ils tranſportèrent les matériaux à Sainte-Lucie & à la Barbade. Mais ce fut principalement contre les Juifs qu'ils exercèrent une cruauté d'autant plus atroce qu'elle fut plus refléchie. Après qu'on eut notifié à ces malheureux, qu'ils eûſſent tous à déſemparer de l'iſle & à ſe préparer à s'embarquer avec leurs effets, on les raſſembla & on les fit entrer dans l'hôtel de la Douane. Là, on les viſita de la tête aux pieds, on fouilla leurs malles, on coupa les pans de leurs habits, on s'empara impitoyablement de leur argent & de leurs effets, & on en embarqua enſuite le plus grand nombre pour Saint-Chriſtophe. Un capitaine de la marine angloiſe, le ſieur Saxton, préſidoit, ou du moins étoit toujours préſent à ces ſcènes atroces. Inutilement les négocians de Saint-Chriſtophe envoyèrent une députation pour reclamer leurs effets ſaiſis, pour repreſenter qu'ils avoient été autoriſés par un des derniers actes du Parlement, à faire des achats de tabac à Saint-Euſtache, & pour menacer, en cas de refus, de porter leurs plaintes devant les tribunaux de la Grande-Bretagne. L'amiral Rodney, ſourd à leurs menaces, comme à leurs plaintes, répondit (*) au ſolliciteur général de cette iſle, que tout ce qui avoit été trouvé à Saint-Euſtache, ſeroit traité comme étant hollandois; & peu de jours après, il fit afficher la vente de tous les effets ſaiſis, & annoncer qu'on ne ſeroit admis à les payer qu'avec de l'argent comptant.

ANN. 1781.

Voyez le mémoire qu'ils préſentèrent aux deux Généraux le 16 Février 1781.

Voyez les requêtes des marchands de Saint-Chriſtophe, des 18 Février & 13 Mars 1781.

(*) Le 13.

LV.

L'amiral Rodney n'oſe aller attaquer l'iſle de Curaçao.

La priſe de Curaçao entroit certainement dans les plans de conquête du miniſtère britannique. Il eſt probable que

ANN. 1781. l'empressement de l'amiral Rodney à en seconder l'exécution, auroit été récompensé par la permission de livrer cette isle au pillage. C'eût été un nouvel appât offert à son insatiable cupidité. Il avoit effectivement dessein d'aller former l'attaque de cette isle. Mais sur la nouvelle de l'approche d'un nombreux renfort de vaisseaux de guerre & d'un convoi françois, il abandonna ce projet dont l'exécution auroit exigé l'emploi de la plus grande partie des garnisons des isles britanniques du vent; & tandis qu'une forte escadre, qu'il avoit mise sous les ordres de l'amiral Samuel Hood, croisoit devant la Martinique pour intercepter la flotte françoise au moment de son arrivée, il continua son séjour à Saint-Eustache, afin d'accélérer la vente des effets qu'il avoit confisqués, & de redoubler, par sa présence, les travaux propres à la mettre en bon état de défense.

Voyez la réponse de l'amiral Rodney à M. Burke, séance de la chambre des Communes, du 4 Décembre 1781.

LVI.

Départ du comte de Grasse de Brest pour les isles du vent.

La saison étoit déja avancée, lorsque la flotte françoise arriva. Elle étoit sous les ordres du comte de Grasse, qui par la précaution qu'il avoit eue de faire remorquer par tous ses vaisseaux de guerre les plus mauvais voiliers de son convoi, trouva le moyen d'abréger la durée de sa traversée, & de paroître (*) en vue de la Martinique avec plus de cent cinquante voiles, trente-six jours après son départ de Brest. L'amiral Hood ne l'eut pas plutôt apperçue, (*) qu'il porta dessus avec dix-huit vaisseaux de ligne. A son approche, l'amiral françois fit signal à sa flotte de ranger la terre de près; & pendant qu'elle faisoit route vers la baie du Fort-Royal, il arriva (*) à son tour sur l'escadre angloise qui, revenue de son erreur (1), ne s'occupa

(*) Le 28 Avril.

(*) Le 28, à onze heures du matin.

(*) Le 29.

LVII.

Il combat & poursuit une escadre angloise, à son arrivée à la Martinique.

(1) L'amiral anglois étoit persuadé que la moitié des vaisseaux françois n'étoient armés qu'en flûte. Il ne fut détrompé, qu'en les voyant tous faire feu.

ANN. 1781.

plus qu'à combattre de loin, & en augmentant de voiles pour s'éloigner. La ſupériorité en forces de l'armée françoiſe ſembloit devoir lui aſſurer un avantage marqué dans la chaſſe qu'elle donna aux ennemis. Mais la plupart des vaiſſeaux de ſon avant-garde, devenue arrière-garde, n'ayant point forcé de voiles, il réſulta de ce défaut d'enſemble & de la ſupériorité de marche de l'eſcadre angloiſe, toute doublée en cuivre, qu'elle ne put leur maltraiter que *le Centaure*, *le Ruſſel*, *le Torbay* & *l'Intrépide*. Trop inférieur en force réunie pour combattre les vaiſſeaux anglois qui ſe tenoient très-ſerrés, & qui mettoient en panne pour ſe rallier, toutes les fois que les vaiſſeaux françois ſe trouvoient à une très-grande diſtance les uns des autres, le comte de Graſſe, après les avoir inutilement pourſuivis, l'eſpace de trente lieues dans l'Oueſt de Sainte-Lucie, leva la chaſſe (*), & reprit la route du Fort-Royal de la Martinique.

Voyez la lettre de l'amiral Hood à l'amiral Rodney, en date du 4 Mai 1781.

(*) Le premier Mai.

LVIII.

Le marquis de Bouillé renonce au projet de fortifier le Gros-Iflet.

Il n'y fit pas un long ſéjour. Réſolu de mettre à profit le peu de temps qui lui reſtoit, pour tenter quelqu'entrepriſe contre les poſſeſſions angloiſes, il concerta avec le marquis de Bouillé l'attaque de l'iſle de Tabago. En même temps, pour détourner l'attention des Anglois dont les forces navales s'étoient réfugiées à Saint-Chriſtophe & à Antigues, ces deux Généraux débarquèrent (*) douze cents hommes au Gros-iſlet A l'eſpoir de ſurprendre le quarante ſixième régiment anglois qui le gardoit, ſe joignoit le projet de fortifier ce poſte en ſix ſemaines, & par-là de priver les ennemis de leur meilleur mouillage, de celui qui les mettoit le plus à portée d'obſerver les mouvemens des François dans la baie du Fort-Royal. Mais le

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 29 Juin 1781.

(*) Le 8.

ANN. 1781. marquis de Bouillé ayant reconnu par lui-même que le temps étoit trop court pour pouvoir achever, avant l'hivernage, des retranchemens ſolides en cas d'attaque, les troupes françoiſes furent rembarquées avec environ cent-vingt priſonniers qu'elles avoient fait.

LIX.
Priſe de Tabago par les François.

(*) Le 25.

Pendant que le comte de Graſſe, qui avoit été informé que l'eſcadre angloiſe manœuvroit pour remonter au vent des Iſles, remetroit à la voile (*) pour aller accélérer par ſa préſence la reddition de Tabago, le ſieur de Blanchelande y débarquoit avec quinze cents hommes, ſous la protection des vaiſſeaux *le Pluton* & *l'Expériment*, & ſe rendoit maître de la ville de Scarboroug, & du petit fort qui la défendoit. Ne ſe jugeant pas aſſez fort pour entreprendre de déloger du morne Concord les Anglois qui s'y étoient retranchés avec du canon & huit cents hommes, tant de troupes réglées que de milices, il en différa l'attaque, jusqu'à ce qu'il eût reçu le renfort qu'il avoit demandé. Il ne tarda pas à le recevoir. Au moment où l'armée navale françoiſe fut en vue (*) de Tabago, Elle apperçut ſix vaiſſeaux de ligne & un convoi portant ſur cette iſle. Mais comme ils prirent chaſſe à l'inſtant, le comte de Graſſe, après les avoir inutilement pourſuivis, revint protéger le débarquement de trois mille François, ſous les ordres du marquis de Bouillé. Dès-lors la garniſon de Tabago n'eut plus aucun eſpoir d'être ſecourue. Craignant même d'être forcée ſur le morne Concord, elle l'abandonna (*) pour ſe retirer à Calédonia, dans le centre de l'iſle. Sa retraite de poſte en poſte fatiguoit extrêmement les troupes françoiſes, déja haraſſées par la chaleur exceſſive du climat. Pour rendre moins longue la réſiſtance qu'elle paroiſſoit vouloir faire, le marquis de Bouillé ordonna de mettre le

(*) Le 30.

(*) Le premier Juin à une heure du matin.

le feu à plusieurs habitations. Ce moyen destructeur produisit l'effet qu'il en attendoit. La milice de l'isle refusa de tenir plus long-temps ; & le gouverneur Ferguson, obligé alors de capituler, se rendit (*) prisonnier de guerre avec sa garnison. Elle consistoit en quatre cents hommes de troupes réglées, & cinq cents Ecossois, formant une milice de la plus belle espèce. Par un des articles de la capitulation, toute la colonie fut assujettie à faire la dépense de la reconstruction des édifices qui avoient été incendiés durant l'attaque, de manière que les propriétaires ne durent y contribuer que de leur quote-part.

ANN. 1781.

Voyez la relation du gouverneur Ferguson, publiée en Angleterre en Septembre 1781.

(*) Le prem. Juin, au soir.

Voyez l'article VI de cette capitulation.

LX.

L'amiral Rodney vient trop tard à son secours.

Le retour à la Barbade de l'escadre & du convoi que les François avoient chassés, détermina aussi-tôt l'amiral Rodney à mettre à la voile (*) avec toutes ses forces pour aller au secours de Tabago. Mais à peine commençoit-il à découvrir cette isle, qu'il en apprit (*) la reddition. Les François appareillèrent, dès qu'ils l'apperçurent, & allèrent à sa rencontre. Les deux armées s'approchèrent (*) même à la distance de deux lieues. Mais l'amiral anglois s'étant éloigné durant la nuit, & ayant cessé d'être en vue le lendemain, le comte de Grasse retourna à Tabago, pour l'approvisionner en munitions de guerre & de bouche.

(*) Le 2.

(*) Le 4.

(*) Le 5.

LXI.

Départ du comte de Grasse pour Saint-Domingue.

Il ne restoit plus assez de temps, à cause de l'approche de l'hivernage, pour former, avec espoir de succès, aucune autre entreprise contre les possessions angloises. L'amiral françois prit donc la résolution de ramener (*) le marquis de Bouillé avec ses troupes au Fort-Royal de la Martinique, de rassembler tous les bâtimens de sa nation, & de les escorter jusqu'au Cap François (*) avec toute son armée. Il y étoit attendu depuis plusieurs jours par la

(*) Le 19.

(*) Il y arriva le 26 Juillet.

ANN. 1781. *Concorde.* Cette frégate lui apportoit de Rhode-Island vingt-cinq pilotes américains, & la réponse aux dépêches (1) qu'il avoit envoyées aux Généraux françois dans le continent de l'Amérique, par le vaisseau *le Sagittaire.*

LXII.
Plan de campagne des Généraux Washington & de Rochambeau sur le continent de l'Amérique.
Extrait des lettres du chevalier de la Luzerne au comte de Grasse, des 4 & 17 Juin; & du comte de Rochambeau au même, des 28 Mai, 6 & 17 Juin 1781.

Le comte de Rochambeau & le ministre de France auprès du Congrès lui faisoient le détail de la position critique (2) des provinces méridionales des Etats-Unis, & lui proposoient deux points pour agir offensivement, la baie de Chésapeak ou New-York; ils lui laissoient l'option de l'un ou de l'autre, en lui observant toutefois, que la réussite du projet qu'il adopteroit, dépendroit de la supériorité maritime, d'un renfort de cinq à six mille hommes de troupes, & de la quantité de munitions de guerre & de bouche qu'il pourroit apporter. De plus, ils lui exposoient le besoin

(1) Ce furent ces dépêches, datées au bord du vaisseau *la Ville de Paris*, en mer, le 29 mars 1781, & dont ce qui suit, est extrait mot à mot de la correspondance du chevalier de la Luzerne, ministre de France auprès du Congrès, avec le comte de Grasse, qui suggérèrent aux Généraux Washington & de Rochambeau l'idée de former un plan d'attaque contre le lord Cornwallis en Virginie. « J'écris, marquoit le comte de Grasse au ministre françois à Philadelphie, » par *le Sagittaire* qui va porter des secours à nos vaisseaux, à M. le comte de » Rochambeau, pour le prévenir que pendant les mois de Juillet, Août, Sep» tembre & Octobre de cette année, je me porterai sur la côte de la Nouvelle» Angleterre, pour y faire les opérations possibles avec les forces considérables » que j'ai à mes ordres. Comme je ne connois pas la position de l'armée fran» çoise, ni celle des vaisseaux de M. de Ternay, je leur demande de m'instruire » au Cap François, le plus promptement possible, de leurs vues & de leurs » projets, & de m'envoyer des pilotes pratiques, pour qu'au moment de mon » arrivée, l'armée puisse opérer avec succès, tant par la surprise de mon appari» tion, que par les forces que je compte y conduire ».

(2) « La crise est si alarmante, qu'il paroit qu'il n'y a pas de temps à perdre ». *Extrait d'une lettre du chevalier de la Luzerne au comte de Grasse, du 4 Juin 1781.*

qu'ils avoient d'une ſomme de douze cents mille livres pour la ſolde des troupes françoiſes : beſoin d'autant plus preſſant, que leur caiſſe militaire ne pouvoit y ſubvenir que juſqu'au vingt Août ſuivant, & que les traites de l'Amérique ſur la France perdoient alors vingt-huit à trente pour cent. Enfin en lui annonçant la réunion prochaine des troupes américaines & françoiſes ſur les bords de l'Hudſon, ils inſiſtoient ſur une prompte réponſe par la même frégate, afin d'avoir le temps de faire par mer & par terre les diſpoſitions propres à ſeconder l'exécution de celui des deux projets qu'il auroit choiſi.

LXIII.

Zèle & activité du comte de Graſſe.

L'amiral françois n'avoit pas un moment à perdre, s'il vouloit prévenir l'arrivée de l'eſcadre angloiſe, des Antilles, ſur les parages de l'Amérique. Ses inſtructions (*) lui preſcrivoient de donner neuf vaiſſeaux de ligne pour ſervir d'eſcorte juſqu'en Europe à deux convois françois; de longer avec le reſte de ſon armée les côtes de l'Amérique, depuis la hauteur de Savannah juſquà Rhode-Iſland, pour intercepter, s'il étoit poſſible, ou des convois anglois, ou l'eſcadre de l'amiral Arbuthnot; & après avoir réuni à ſes forces navales l'eſcadre françoiſe qui mouilloit à New-Port, capitale de Rhode-Iſland, de concerter avec les Généraux Waſhington & de Rochambeau toutes les opérations, que la ſaiſon & les circonſtances permettroient d'entreprendre. Cependant, comme loin de l'aſtreindre à ſuivre rigoureuſement la marche qui lui avoit été tracée, elles l'autoriſoient finalement à faire tout ce qu'il jugeroit le plus convenable à la cauſe commune, pourvu qu'il fût exact à rendre compte de ſes opérations faites ou projettées, il prit promptement la réſolution de s'y porter avec toutes ſes forces. Mais avant

(*) En date du 7 Mars 1781.

ANN. 1781. tout, il falloit lever les obstacles multipliés qui sembloient devoir retarder son départ. Qu'on se représente tout à la fois la demande d'un prêt de douze cents mille livres, qu'il forma auprès des négocians du Cap François, avec offre d'engager son habitation (1) pour la sûreté du paiement; leur promesse conditionnelle de le faire, s'il accordoit un convoi, suivie trois jours après d'un refus; le secret impénétrable qu'il devoit observer sur l'expédition qu'il alloit tenter & qui exigeoit la réunion de toutes ses forces navales, comme les événemens le démontrèrent; les suites qui pouvoient résulter, durant son absence, de l'affoiblissement de la garnison de Saint-Domingue, s'il n'avoit pas la précaution d'y pourvoir; les approvisionnemens extraordinaires en munitions de guerre & de bouche qu'il lui falloit embarquer, pour n'en pas éprouver la disette (2) dans un pays ravagé par la guerre; & l'on se formera par l'applanissement de tous ces obstacles en douze jours, une véritable idée du zèle & de l'activité que cet amiral déploya. Sur le refus des négocians du Cap, le commissaire espagnol, en résidence en ce lieu, auquel le comte de Grasse communiqua son plan de campagne sur le continent de l'Amérique, se chargea de lui rassembler à la Havane, malgré le départ des vaisseaux de regître pour l'Europe, la somme d'argent que lui demandoient les Généraux françois. De plus, il lui promit qu'une escadre de sa nation viendroit, en son absence, protéger

---

(1) Le chevalier de Charitte, commandant *la Bourgogne* fit la même offre.

(2) Durant le siége d'York-Town, l'armée navale prêta à l'armée de terre onze cent barils de farine pour sa subsistance.

Saint-Domingue. A cette derniere condition, le commandant de cette isle consentit à l'embarquement de trois mille quatre cents hommes de troupes.

LXIV.
Il prend une route extraordinaire pour se rendre dans la baie de Chésapeak.

Instruit par l'expérience, que la marche lente des transports s'oppose souvent au succès des opérations navales, l'amiral françois distribua ces troupes sur tous ses vaisseaux de guerre, renvoya (*) à Rhode-Island la frégate *la Concorde*, y annoncer aux Généraux américains & françois le moment de son arrivée, & le lieu de son atterrage; & quelques jours après, il fit voiles (*) pour la Chésapeak. Deux routes le conduisoient également à cette baie; il pouvoit débouquer par les Caïques, ou par le canal de Krooked, & passer à la hauteur des Bermudes. Mais en prenant cette dernière route, continuellement fréquentée par les bâtimens en retour des Antilles, de la Floride & de la Georgie, il ne lui auroit guères été possible de cacher son approche aux ennemis. Le succès de son expédition dépendoit du secret de sa marche. Pour en dérober entièrement la connoissance aux Anglois, le comte de Grasse traverse le vieux Canal, route inconnue (r) jusqu'alors aux armées navales françoises, rallie devant Matance la frégate *l'Aigrette*, qu'il avoit envoyée à la Havane pour prendre à son bord l'argent qui lui avoit été promis, débouque le canal de Bahama, range à une

(*) Le 28 Juillet.

(*) Le 4 Août.

(r) L'amiral Pocock étoit le premier qui eût osé le traverser avec une flotte composée de dix-huit vaisseaux de ligne, d'un pareil nombre de frégates ou corvettes & de cent cinquante transports, avant de débarquer à la Havane, le 6 Juillet 1762 dix mille Anglois & quatre mille Américains. Mais auparavant, il avoit eu la précaution d'y stationner, de distance en distance, des chaloupes avec des feux. L'amiral françois se contenta de prendre des pilotes à *Baracoa*, à peu de distance de la pointe de Maysi, & n'éprouva aucun accident.

ANN. 1781.

petite diſtance les côtes de la Georgie & des deux Carolines, & paroît devant le Cap Henri, en dehors de la baie de la Chéſapeak, le même jour que le contre-amiral Samuel Hood arriva (*) des iſles du vent devant Sandy-Hook, avec quatorze vaiſſeaux de ligne. Deux jours après, il jetta l'ancre devant Linn-haven, & fit auſſi-tôt les diſpoſitions néceſſaires pour débarquer ſes troupes en Virginie. L'armée que commandoit le lord Cornwallis, avoit fait une marche extraordinaire pour pénétrer par la Caroline du nord dans cette province.

(*) Le 28.

Voyez la lettre de l'amiral Graves, du 31 Août 1781.

LXV.

Evénemens ſur le continent de l'Amérique.

Voyez la page 138 de cette hiſtoire, & la correſpondance du lord Germain &c. pag. 10 & ſuivantes.

On a vu dans le cours de cette hiſtoire, que ce Général avoit été réduit à ſe tenir ſur la défenſive, après la défaite totale à Kings-mountain du corps aux ordres du colonel Ferguſon; & que pour remplacer les troupes qu'il avoit perdues dans cette rencontre, il avoit appellé à ſon ſecours les deux mille Anglois qu'on avoit envoyés de New-York ſur les bords de la rivière James. Lors de l'arrrivée (*) dans la Caroline du ſud du Général Leſlie, qui les commandoit, & dont l'expédition en Virginie n'avoit abouti qu'à la deſtruction de quelques navires, d'un magaſin, d'un moulin & de quelques munitions navales, les ſeuls événemens dignes de mention, ſe bornoient à l'incurſion de quelques troupes légères ſous les ordres du colonel Sumpter, dans le pays ſitué entre les rivières de Broad & d'Ennorée, & à quelques eſcarmouches aſſez vives entre ce commandant & le lieutenant-colonel Tarleton, entre le lieutenant-colonel Washington & le colonel anglois Rugeley. Le lord Cornwallis avoit aſſis ſon camp à Winnesboroug, poſte ſalubre, & d'où il étoit également à portée de protéger la plus grande partie de la frontiere ſeptentrionale, & de ſecourir Camden &

(*) Le 29 Novembre 1780.

Voyez la lettre du lord Cornwallis, du 3 Décembre 1780.

Ninety-Six. Son armée, après s'y être rétablie de ses fatigues & de ses maladies, étoit prête à marcher vers la Caroline du nord, lorsqu'une diversion des Américains du côté de Ninety-Six, suspendit ses mouvemens durant quelques jours. Le Général américain Morgan, posté sur le Pacolet, menaçoit ce district. Le lord Cornwallis, avant de se mettre en marche, forma le projet de le déloger de son poste. Dans ce dessein, il détacha le lieutenant-colonel Tarleton avec un corps de troupes réglées. Atteint par les Anglois, au moment où il passoit le Broad (*), Morgan osa les attendre en ordre de bataille, quoique la plus grande partie de ses troupes ne fût composée que de milices. Dès les premieres décharges, les Américains prirent la fuite. Mais ce n'étoit qu'une ruse pour rompre l'ordre des Anglois. Car Morgan les voyant s'abandonner inconsidérément à sa poursuite, fait aussitôt volte-face, les charge à son tour la bayonnette au bout du fusil, les met dans la plus extrême confusion, s'empare de deux canons de trois livres de balle, des drapeaux du soixante-onzieme régiment & de trente-cinq charriots de bagage, tue, blesse, fait prisonniers plus de huit cents hommes, & force le reste de chercher son salut dans une prompte fuite.

ANN. 1781.

LXVI.

Défaite d'un corps de troupes angloises aux ordres de Tarleton.

Voyez la lettre du lord Cornwallis, datée de Turky-Creeck, le 18 Janvier 1781.

(*) Le 17 Janvier.

Voyez la lettre du général Morgan au général Green, du 19 Janvier 1781.

Cet événement, aussi inattendu que malheureux, n'apporta aucun changement au plan de campagne d'hyver du lord Cornwallis. Intimement convaincu que des mesures défensives seroient la ruine certaine des affaires de la Grande-Bretagne dans les colonies méridionales, & que la réduction d'une province aussi puissante que la Virginie, détermineroit promptement la soumission des autres, ou couperoit du moins toute communication entre le sud & le nord

LXVII.

Marches du général Cornwallis.

Voyez la lettre du lord Cornwallis, en date du 17 Mars 1781.

ANN. 1781.

des États-Unis, ce Général persévéra dans son projet de pénétrer dans cette province par la Caroline septentrionale & d'y fixer le théâtre de la guerre. Dès qu'il eut remis au lord Rawdon un corps de troupes pour défendre en son absence la Caroline méridionale, & rassemblé les débris de celui de Tarleton, il se prépara aussi-tôt à marcher en avant. Les gués que l'on rencontre fréquemment au-dessus des fourches des rivières, rendoient son passage plus facile & sa marche plus rapide. Ces avantages le déterminèrent à diriger sa marche par les chemins d'en haut. Lorsque les troupes aux ordres du Général Leslie l'eurent joint (*), il abandonna toute communication avec Charles-Town, & ne s'occupa plus qu'à rassembler (*) ses forces à Ramsoure-Mill sur la fourche méridionale du Catawbaw. Pour suppléer par la célérité de la marche de toute son armée, aux troupes légères que le colonel Tarleton avoit perdues à l'affaire du 17 janvier, il détruisit tout son bagage superflu, & ne réserva que les charriots nécessaires au transport des munitions, du sel, des médicamens, des malades & des blessés. Cette destruction, qui n'avoit pu s'opérer qu'aux dépens de la plus grande partie des bagages des officiers, & qui ne laissoit plus aux soldats aucun espoir d'une fourniture régulière de vivres & de rum, ne les découragea ni les uns ni les autres. Accoutumés à servir sous un Général qu'ils avoient vu, depuis le commencement des troubles en Amérique, marcher à leur tête dans les combats de Brandywine, de German-Town, de Montmouth-Court-House, après l'évacuation de Philadelphie, & partager tous leurs perils, ils se soumirent à cette privation sans témoigner aucun mécontentement. La confiance qu'il leur avoit inspirée,

(*) Le 18.

(*) Le 25.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 17 Mars 1781.

pirée, étoit si grande, qu'ils les regardoient plutôt comme un père (1) qui conduisoit sa famille, que comme un Général qui commandoit une armée. Débarrassée de tout ce qui pouvoit gêner ses mouvemens, l'armée angloise traverse (*) le Catawbaw sous le feu de trois cents hommes de milices américaines qui lui en disputoient le passage sur la rive opposée, en tue quelques-uns, disperse le reste, & va prendre possession (*) de Salisbury, dans le haut de la Caroline septentrionale. Elle ne put s'y procurer qu'une petite quantité de provisions.

ANN. 1781.

(*) Le premier Février.
Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 17 Mars 1781.

(*) Le 4.

LXVIII.
Marches du général Gréen.

Cependant l'armée américaine s'avançoit à grandes journées pour se réunir aux troupes légères du brigadier-général Morgan. Elle étoit alors sous les ordres du Général Gréen, qui avoit remplacé Gates, destitué par le Congrès. Posté sur la rive orientale du Pédée, d'où il envoyoit des partis porter le ravage jusques dans le centre de la Caroline méridionale, entre Camden & Charles-Town, ce nouveau Général n'avoit pas été plutôt informé de la marche de l'armée angloise, que rappellant sur-le-champ ses détachemens, il avoit, par un mouvement rapide, gagné les établissemens Moraves dans la Caroline du nord. Mais trop foible pour entreprendre d'arrêter les progrès des troupes britanniques, dont il retardoit sans cesse la marche par la destruction des ponts qu'il rencontroit sur sa route, il passa (*) le Dan au bac de Boyd. Il n'étoit alors

Voyez la lettre du lieutenant-colonel Balfour au lord Germain, datée de Charles-Town, le 18 Février 1781.

(*) dans la nuit de 14 au 15.

(1) Malgré la disette à laquelle cette armée se trouva réduite, & qui fut si grande durant plusieurs jours, que chaque soldat ne subsista qu'avec deux épics de maïs, on ne voit pas que la désertion s'y soit mise. Le Congrès étoit trop intéressé à instruire exactement les treize provinces de tous les événemens qui leur étoient favorables, pour leur laisser ignorer celui-ci, s'il eût eu lieu.

ANN. 1781. qu'à une demi-journée de marche, en avant des ennemis.

LXIX.

Le lord Cornwallis se replie sur Hillsboroug.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 17 Mars 1781.

Malgré cette grande proximité, le Général anglois, n'osa pourtant le poursuivre de l'autre côté de cette rivière. Sans doute il craignoit qu'une province aussi féconde en ressources, & aussi peuplée que la Virginie, ne mît de trop grands obstacles à la marche de ses troupes, qui commençoient déja à éprouver des besoins de toute espèce. D'un autre côté, le passage subit de deux armées au travers de la Caroline du nord, ayant jetté cette province dans la plus grande confusion, la présence des troupes angloises devenoit nécessaire, durant quelque temps, pour rassurer les partisans de la cause britannique. Cette dernière considération détermina le lord Cornwallis à se replier sur Hillsboroug, à y arborer (*) l'étendard britannique, & à publier une proclamation pour engager tous les sujets loyaux à se montrer, à venir le joindre, & à prendre une part active aux affaires présentes. Cette invitation devint très-funeste aux plus zélés d'entr'eux. Un corps de deux cents Loyalistes qui alloit renforcer l'armée angloise, s'étant, par méprise, laissé envelopper par un détachement de troupes légères américaines, fut passé en entier au fil de l'épée (*). Cet événement refroidit le zèle des partisans de la Grande-Bretagne. L'armée angloise ne rencontra plus que des amis timides, ou des ennemis opiniâtres.

(*) Le 17. *Voyez la lettre du lord Cornwallis, du 17 Mars 1781.*

LXX.

Destruction totale d'un corps de Loyalistes.

(*) Le 23.

LXXI.

Les deux armées se rapprochent l'une de l'autre.

Elle ne fit pas un long séjour à Hillsboroug. La difficulté de s'y procurer des subsistances, l'obligea même de revenir en-deçà du Haw, & d'asseoir son camp près de la crique d'Allamance. L'armée américaine n'attendoit pour agir, que l'arrivée des munitions dont elle avoit besoin, & la jonction de quelques renforts de milices de la

Caroline & de la Virginie, & d'un régiment de cette dernière province. Dès que cette réunion fut faite, le Général Gréen quitta (*) High-Rock-ford, & alla prendre poste à Guildford-Court-House. L'armée angloise de son côté vint camper (*), à Quaker-méeting, entre les fourches du Deep. A la vue d'une position aussi rapprochée de part & d'autre, il ne fut plus possible de douter que les Généraux des deux armées ne desirassent d'en venir aux mains. Les Américains couroient peu de risques des suites d'un revers; & le Général anglois, en gagnant une bataille, espéroit qu'il réussiroit à faire soulever les Loyalistes de la Caroline septentrionale. L'armée britannique s'étant mise en marche (*) à la pointe du jour, pour aller, ou à la rencontre des Américains, ou les attaquer dans leur camp, obligea leurs postes avancés de se replier sur leur corps d'armée. Le Général Gréen l'avoit rangée sur trois lignes. Il avoit placé à la première la milice de la Caroline du nord, avec deux pièces de canon; la seconde étoit composée des milices de la Virginie. Les troupes continentales de cet Etat & du Maryland formoient la troisième. Son aile droite étoit soutenue par un corps d'observation, composé d'un régiment de Riflemen, d'un détachement d'infanterie légère tirée des troupes continentales, & des dragons du premier & du troisième régiment. Elle étoit commandée par le colonel Lynck & le lieutenant-colonel Washington. Enfin l'aile gauche étoit couverte par un autre corps d'observation, aux ordres du lieutenant-colonel Lée, composé de sa légion, d'un détachement de l'infanterie légère, & d'un corps de tireurs. L'armée américaine, postée sur une large éminence qu'entouroient de petites hauteurs,

ANN. 1781.

(*) Le 12 Mars.

(*) Le 13.

Voyez les lettres des Généraux Gréen & Cornwallis, des 10 & 17 Mars 1781.

(*) Le 15.

LXXII.
Dispositions des Américains.

Voyez la lettre du général Gréen au président du Congrès, du 16 Mars 1781.

ANN. 1781. couvertes en grande partie de bois & d'épaiſſes brouſſailles, attendit dans cet ordre de bataille l'approche des Anglois.

LXXIII. Diſpoſitions des Anglois.

Ils marchoient dans l'ordre ſuivant : leur droite, commandée par le Général Leſlie, étoit compoſée du régiment de Boſc & du ſoixante-onzième, & ſoutenue par le premier bataillon des gardes. Leur gauche, ſous les ordres du brigadier-général O-Hara, étoit formée des vingt-troiſième & trente-troiſième régimens, & ſoutenue par les grenadiers & le ſecond bataillon des gardes. Les Yagers (*) & l'infanterie légère étoient poſtés dans un bois, à la gauche de l'artillerie. La cavalerie, placée ſur les chemins, ſe tenoit prête à agir, ſelon les circonſtances.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 17 Mars 1781.

(*) Ou les chaſſeurs allemands.

LXXIV. Bataille de Guildford-Court-Houſe.

L'action commença du côté des Américains, par une canonnade d'environ vingt minutes. L'armée angloiſe (1), s'avançant ſur trois colonnes, attaqua les milices de la Caroline ſeptentrionale dont la plus grande partie prit la fuite, même avant d'avoir fait aucune décharge, malgré les efforts des Généraux & des officiers pour l'engager à tenir ferme. La milice de la Virginie fit meilleure contenance. Elle ſoutint pendant aſſez long-temps un feu violent. Mais à la fin elle fut forcée de reculer. Le combat fut preſque général de tous les côtés, & le choc rude & long. Les Anglois ne durent leur avantage qu'à leurs manœuvres. Ils vinrent à bout, par la ſupériorité de leur diſcipline, de rompre le ſecond

Voyez la lettre du Général Gréen au préſident du Congrès, du 16 Mars 1781.

(1) Le total de l'armée angloiſe entièrement compoſée de troupes réglées, pouvoit monter à environ cinq mille hommes. Les Américains n'avoient que quatre mille cinq cents hommes, dont les milices, ainſi qu'on a pu le voir, formoient la plus grande partie.

régiment du Maryland, de tourner l'aile gauche des Américains, de pénétrer jusques sur les derrières de la brigade de Virginie, & de s'emparer de deux pièces de canon de six livres de balles. Inquiet pour sa droite qui couroit le même danger, & craignant d'un autre côté que toutes ses troupes continentales ne fussent enveloppées, le Général Gréen ordonna la retraite. Elle fut couverte par les deux corps d'observation, qu'il avoit placés sur ses deux ailes, & qui chargèrent si vigoureusement l'armée angloise, qu'ils lui reprirent les deux pièces de canon dont elle s'étoit emparée. Mais le feu bien dirigé de deux autres pièces d'artillerie qu'elle pointa contr'eux, les obligea de les abandonner une seconde fois. Les Américains continuèrent leur retraite en bon ordre ; & après avoir passé le Reedy-fork, à trois milles du champ de bataille, ils firent halte sur la rive opposée. Lorsqu'ils eurent rassemblé la plus grande partie de leurs traîneurs & de leurs fuyards, ils allèrent camper à Iron-works, (*les forges de fer*), à dix milles de Guildford.

LXXV.
Perte de Anglois & des Américains.

Le champ de bataille resta au pouvoir des Anglois, avec quatre pièces de canon de six livres de balles, & deux charriots de munitions. Mais cet avantage leur coûta un grand nombre d'hommes, tant tués que blessés & égarés (1),

(1) Les dépêches publiées par le gouvernement britannique, portèrent cette perte à six cents trente-deux hommes, tant tués que blessés & égarés. Mais un officier de distinction du régiment des gardes, la fixa, le 10 Juillet suivant, à mille six cent dix hommes, tant tués que blessés, & à cinq cents trente-neuf égarés ; ce qui s'accorde mieux avec la lettre du lord Cornwallis au Général Clinton, du 24 Juillet suivant, dans laquelle il lui marquoit, « qu'il ne pouvoit pas, avec en-» viron treize cents hommes d'infanterie & deux cents cavaliers qui lui ref-

ANN. 1781.

Voyez la lettre du général Gréen au président du Congrès, du 16 Mars 1781.

sans qu'il leur fût possible de démentir le Général Gréen, qui ne porta sa perte qu'à deux cents quatre-vingt-dix hommes. Cette victoire même leur devint aussi funeste qu'une défaite. Loin de pouvoir poursuivre les Américains au-delà du Reedy-fork, la grande fatigue de leurs troupes, la multitude de leurs blessés, & la disette absolue de provisions de toute espèce, au milieu d'un pays ennemi, les obligèrent de rétrograder. Après avoir séjourné deux jours sur le champ de bataille, l'armée angloise laissa une partie de ses blessés à la maison religieuse des Quakers, & marcha (*) à petites journées, vers Cross-creek. Elle avoit le projet de s'y arrêter quelques jours pour y faire des provisions & s'y rétablir de ses fatigues. Mais les habitans ce canton, émigrés de la Grande-Bretagne, peu de temps avant le commencement des troubles en Amérique, languissoient dans la plus extrême pauvreté. Son séjour les auroit donc bientôt affamés. Réduite à sortir promptement d'un pays aussi misérable, elle arriva (*) enfin à Wilmington, sur le cap Féar, avec une partie de ses blessés & un grand nombre de malades. Le lord Cornwallis avoit eu la précaution de s'assurer (*), en cas d'échec, ce point de communication par mer avec Charles-Town.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 8 Avril 1781.

(*) Le 1.er

LXXVI.

Retraite de l'armée angloise.

(*) Le 7 Avril.

(*) Le 27 Janvier. *Voyez la lettre du capitaine Barkley aux lords de l'Amirauté, du 24 Février 1781.*

LXXVII.

Le Général Gréen rentre dans la Caroline du sud.

Pendant que le Général anglois tournoit à droite, pour se rapprocher forcément de la Caroline du sud, & qu'il faisoit une marche de cent soixante milles pour rétablir au moins par mer, sa communication avec Charles-Town,

---

» toient, retourner de Wilmington dans la Caroline du sud, sans exposer le » corps sous son commandement au plus grand hasard d'une entière destruction ». *Voyez la correspondance du lord Germain, &c. page 229 & suivantes.*

le Général américain ne restoit pas immobile dans son camp d'Iron-works. La Caroline du nord avoit beaucoup souffert du passage des armées américaine & angloise. Pour lui procurer les moyens de réparer, aussi promptement qu'il seroit possible, les dommages qu'elle avoit éprouvés, le Général Gréen résolut de porter ailleurs le flambeau de la guerre. Dans ce dessein, il alla, par une marche forcée, se présenter (*) devant Camden. Par ce mouvement, aussi rapide que hardi, il se flattoit d'obliger le lord Cornwallis de revenir au centre de la Caroline du sud pour couvrir Charles-Town, ou de surprendre le corps de troupes qui défendoit Camden sous les ordres du lord Rawdon. Mais trouvant les fortifications de cette dernière place en meilleur état qu'il ne s'y étoit attendu, il jugea à propos de se tenir au bivouac, à la distance d'un mille & dans un poste couvert de bois, & d'attendre, pour en commencer l'attaque, qu'il eût été joint par les deux corps de troupes aux ordres du brigadier-général Marion, & du colonel Lée. La garnison de Camden ne lui laissa pas le temps d'opérer cette jonction. Elle se hâta d'en prévenir l'effet par une sortie (*) vigoureuse, dans laquelle elle lui tua, blessa ou fit prisonniers trois cents hommes, & l'obligea de changer de position. Au surplus, cet avantage ne fut pas assez considérable pour rétablir la communication entre Camden & Charles-Town. La prise du fort Watson (*) dont les Américains firent la garnison prisonnière de guerre, rendit même impossible la conservation de la première de ces villes. Hors d'état d'y soutenir un siége, parce qu'il manquoit de munitions de guerre & de bouche, le lord Rawdon l'évacua (*), après y avoir

ANN. 1781.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. page 81, 82, 114 & suivantes.

(*) Le 2 Avril.

(*) Le 25.

Voyez la lettre du général Gréen au président du Congrès, du 27 Avril 1781.

(*) Le 23.

LXXVIII.
Il force les Anglois de se replier de tous côtés.

(*) Le 10 Mai.

ANN. 1781.

Voyez les lettres du lord Rawdon au lord Cornwallis, du 24 Mai 1781, & du Général Gréen au président du Congrès, du 14 du même mois.

Voyez la lettre de Henri Lée au Général Gréen, datée du fort Granby, le 15 Mai, & la capitulation du fort Cornwallis, du 5 Juin 1781.

Voyez la lettre du Général Gréen au président du Congrès, du 20 Juin 1781.

(*) Le 19 Juin.

laiſſé ſoixante-un bleſſés, détruit la plus grande partie de ſes bagages & munitions, & mis le feu à la priſon, au moulin & à pluſieurs autres bâtimens. Les troupes britanniques ſe retirèrent à Nelſon-ferry. Leur retraite, qui fut précipitée, donna une nouvelle ardeur aux Américains; ils reprirent Orangebourg, & les forts Mott, Granby & Auguſta, dans leſquels ils firent ſix cents priſonniers de guerre; delà, ils allèrent inveſtir Ninety-Six. Ce poſte, ſitué ſur les derrières de la Caroline méridionale, commandoit toute la contrée qui l'environne. Le Général Gréen, qui en connoiſſoit l'importance, vint lui-même en faire le ſiége; mais ayant été repouſſé dans un aſſaut (*), il n'attendit pas l'arrivée du lord Rawdon qui marchoit à ſon ſecours; il ſe retira derrière la Sahuda, à ſeize milles de diſtance.

LXXIX.

Et à ſe renfermer dans Charles-Town.

(*) Dans le mois de Juillet.

Malgré cet échec qu'eſſuyèrent les Américains, il en fut de ce poſte, comme de celui de Camden. Le Général anglois, après en avoir fait démolir les fortifications, l'abandonna (*) comme trop difficile à conſerver, à cauſe de ſon éloignement de la capitale de la Caroline méridionale. Les troupes angloiſes, inſuffiſantes à la garde de tous les poſtes qu'elles occupoient dans cette province, ſe trouvoient forcées de les évacuer, dès qu'elles étoient menacées par des forces ſupérieures. La Grande-Bretagne ne poſſédoit donc réellement dans l'étendue des Etats-Unis, que les places dans leſquelles ſes troupes pouvoient ſe maintenir par la force. Inutilement les Anglois s'attribuèrent la victoire dans le combat que leur livra (*) le Général Gréen auprès des ſources de l'Eutaw, parce qu'ils s'étoient emparés des deux pièces de canon.

(*) Le 8 Septem. *Voyez les lettres du lieuten. colonel*

Leur

ANN. 1781.

Steward, & du gén. Gréen, des 9 & 11 Septembre 1781.

Leur retraite vers Charles-Town, & cinq cent prisonniers que leur firent les Américains, changèrent bientôt cette prétendue victoire en un échec considérable. Telle fut l'activité du Général Gréen, qu'après avoir sauvé la Caroline septentrionale, il recouvra la plus grande partie de la méridionale, & s'ouvrit une route jusques dans la Géorgie par la reprise de Camden, d'Orangebourg & des forts Mott, Granby & Augusta. Effrayé de ces revers, le commandant de Charles-Town chercha à rassurer les Loyalistes en leur promettant une assistance aussi prompte qu'efficace. Cette promesse ne produisit aucun effet. Le gouverneur américain de la Caroline méridionale avoit eu la précaution, six semaines auparavant, de faire publier un pardon pour les habitans qui rentreroient sous l'obéissance du Congrès.

Voyez la proclamation du général Leslie, datée de Charles-Town le 15 Décembre 1781.

Voyez la proclamation de John Rutlège, gouverneur de la Caroline du sud, du 27 Septem. 1781.

LXXX.

Le lord Cornwallis pénètre en Virginie.

Tandis que les Américains, par la position qu'ils avoient prise, obligeoient le lord Rawdon d'évacuer Camden, le lord Cornwallis profitoit de l'éloignement du Général Gréen pour traverser rapidement la Caroline septentrionale, & se rendre en Virginie. La disette de vivres & de fourrages, l'esprit d'insurrection presque général qui prévaloit dans la Caroline méridionale, la foiblesse de son armée qui lui faisoit craindre qu'en retournant vers Camden, elle ne fût enfermée (1) par le Général américain entre les

Voyez la correspondance du lord Ger[illegible]n, &c. p. 81, 113, 115, 117, 118, 162, 28[illegible] & [illegible]

(1) Le canon du parc de Saint-James, & celui de la Tour de Londres annoncèrent la bataille de Guildford-Court-House, comme une victoire complette remportée sur les Américains, tandis que le lord Cornwallis écrivoit de Wilmington, le 24 Avril 1781, au Général Clinton, en ces termes : « Je suis dans la nécessité » d'adopter cette périlleuse entreprise, à la hâte, & avec toutes les apparences » de la précipitation, parce que le retour de Gréen dans la Caroline septentrio-

ANN. 1781.

grandes rivières & privée de tous moyens de ſubſiſter; tous ces motifs l'avoient déterminé à cette périlleuſe entrepriſe. Il l'avoit tentée, dès qu'il avoit vu ſon armée rétablie de ſes maladies & refaite de ſes fatigues. Pour cet effet, il avoit marché de Wilmington à Hallifax dans la Caroline du nord, & étoit parvenu à ſe réunir (*) à Péterſburg, en Virginie, aux troupes britanniques que le Général Clinton avoit envoyées dans cette province pour la ravager. Elles étoient alors ſous les ordres de Bénédict Arnold.

(*) Le 19 Mai.

LXXXI.
Sa jonction avec Arnold.

Les Américains n'avoient jamais prévu que ce Général, leur compatriote, après avoir été un des plus zélés partiſans de leur indépendance, en deviendroit un jour le plus cruel ennemi. Doué de cette intrépidité rare qui fait affronter les plus grands dangers, ſa conduite audacieuſe à l'aſſaut de Quebec & à Saratoga, actions dans leſquelles il fut grièvement bleſſé, lui avoient mérité la plus haute réputation de bravoure dans toute l'Amérique. Malheureuſement pour lui, une cupidité ſans bornes, une ſoif exceſſive de l'argent terniſſoient cette qualité militaire. On lui avoit d'abord ſourdement reproché d'avoir détourné à ſon profit la majeure partie du butin, que les Américains firent à Montréal. Chargé, après l'évacuation de Philadelphie, de choiſir, en ſa qualité de quartier-maître général de l'armée, parmi les marchandiſes que les Anglois avoient abandonnées & qui dès-lors devenoient prohibées, celles qui pourroient

---

» nale, ſoit qu'il ait eu du ſuccès, ou non, me mettroit hors d'état d'effectuer » une jonction avec le Général Philipps ». *Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. page 118.*

ANN. 1781.

être utiles aux troupes américaines, il fut véhémentement soupçonné de s'en être approprié une partie; & sous prétexte de subvenir aux besoins de l'armée, d'avoir commandé aux dépens de l'Etat des corvées pour les transporter dans divers endroits, où il les faisoit vendre en secret & à son profit. Quoique les commissaires, que le Congrès avoit nommés pour examiner sa conduite, n'eûssent point trouvé de preuves suffisantes pour le déclarer coupable de péculat, il n'en resta pas moins entaché dans l'opinion publique. Dès-lors il perdit l'estime & la considération qu'il s'étoit généralement acquises. Outré de s'en voir déchu, son ressentiment lui suggéra un projet atroce. Il commandoit deux mille hommes à West-point, poste de tous ceux que les Américains occupoient sur la rivière du nord, le plus voisin de New-York. Cette position lui parut propre à l'exécution de son projet. Il s'en servit pour ouvrir des conférences secrettes avec les Généraux anglois. Mais à la première nouvelle de la détention d'André, aide-major de l'armée britannique, qui fut arrêté (*) sous l'habit d'un paysan en dedans des lignes américaines, où il étoit venu pour s'aboucher avec lui, il se jetta avec précipitation dans un bateau pêcheur & alla se réfugier dans New-York. Il n'en fallut pas davantage pour le faire regarder à l'instant par tous les Américains comme un traître, qui les avoit vendus au poids de l'or. On ne peut disconvenir que son extrême cupidité n'autorisât cette dernière imputation. Au reste, quoique sa trahison à prix d'argent n'ait pas été évidemment démontrée jusqu'à ce jour, les Américains n'en persistent pas moins à croire qu'il auroit lâchement livré aux Anglois le corps de troupes

Voyez l'arrêté du Conseil exécutif de Pensylvanie, du 3 Février 1779.

LXXXII.
Motifs de la défection du général Arnold.

ANN. 1780.

(*) Le 23 Septembre 1780.

ANN. 1780.

qu'il commandoit. La bravoure extraordinaire qu'il avoit déployée dans tous les combats qu'il avoit ſoutenus, ne nous permet pas de le ſoupçonner d'une pareille lâcheté. Il nous paroîtroit plus probable qu'il ſeroit ſecrètement convenu avec le Général Clinton de ſe laiſſer forcer dans ſon poſte.

LXXXIII.
Punition de mort du major anglois André.
Voyez les pièces de ce procès, publiées par ordre du Congrès, en Octobre 1780.
(*) Le 2 Octobre.

La défection d'Arnold, ſans aucune utilité pour les Anglois, n'eut d'autres ſuites que la mort de l'infortuné André. Cet aide-major fut condamné par un conſeil de guerre, compoſé d'officiers ſupérieurs américains, à ſubir (*) la peine que les loix de la guerre infligent aux eſpions. Le Général Clinton ne tira pas un plus grand avantage de la ſéceſſion momentanée des troupes réglées de la Penſylvanie. L'incertitude du terme de leur enrôlement, le manque d'habit, les arrérages de la paie qu'on leur devoit, la réduction graduelle du papier monnoie, avoient déterminé leur démarche, & motivoient leurs plaintes. En vain le Général anglois fit un mouvement avec l'élite de ſon armée vers Staten-Iſland, & ſe tint prêt à agir ſelon les circonſtances. En vain il les invita à diriger leur marche vers la rivière méridionale, & leur fit donner l'aſſurance d'y envoyer un corps conſidérable de troupes angloiſes pour les recevoir. Au lieu de ſe rendre à cette invitation, les Penſylvaniens, pleins de confiance dans la juſtice du Congrès dont ils attendoient, avec une noble fermeté, le redreſſement de leurs griefs, ſe ſaiſirent des deux émiſſaires anglois, porteurs de cette propoſition, & les remirent entre les mains du Général américain Waine. L'union & la concorde ſe rétablirent promptement entr'eux & le Congrès; & la réconciliation réciproque fut cimentée par la mort (*)

Voyez la lettre du général Clinton, publiée en Angleterre en 1781, & la relation americaine.

ANN. 1781.

LXXXIV.
Punition de mort de deux émiſſaires anglois.
(*) Le 11 Janvier.

des deux émiſſaires anglois. Il eſt aiſé de voir que l'artifice & les moyens de corruption que les Miniſtres & les Généraux de la Grande-Bretagne mettoient en uſage pour ſoumettre les Colonies, n'opéroient pas plus en leur faveur, que les ravages & les incendies qu'ils ordonnoient. Au contraire, au milieu même du tumulte des armes & des horreurs d'une guerre civile, le gouvernement de chaque province ne faiſoit qu'acquérir, de jour en jour, plus de conſiſtance & de ſolidité. La forme même du gouvernement fédératif de l'Amérique-Unie reçut alors la ſanction & le conſentement général des treize provinces. Celle du Maryland avoit refuſé de les donner, juſqu'à ce qu'on eût applani certaines difficultés qui s'étoient élevées ſur les limites & les terres à accorder à ſes officiers, au retour de la paix. Dès qu'elles furent terminées, ſes délégués au Congrès ſignèrent (*) & ratifièrent tous les articles de cette confédération, qui devint alors obligatoire pour tous les treize États-Unis. Cette acceſſion du Maryland, qui complettoit l'acceptation univerſelle du gouvernement des treize provinces, fut annoncée dans Philadelphie par une décharge générale de l'artillerie de cette ville, & célébrée par des fêtes & des illuminations publiques.

(*) Le premier Mars.
Voyez la réſolution du Congrès, du premier Mars 1781.

LXXXV.
Le Général Clinton envoie Arnold en Virginie.

La préſence d'Arnold à New-York rappelloit ſans ceſſe aux Anglois la triſte fin de l'infortuné André, & la cauſe odieuſe qui l'avoit produite. Pour en effacer le ſouvenir, s'il étoit poſſible, le Général Clinton, crut devoir éloigner ce transfuge de leur vue ; il le chargea d'une expédition dans la Virginie. C'étoit tout-à-la-fois mettre le poignard à la main d'un parjure, qui ne pouvoit mériter la confiance de la Grande-Bretagne qu'autant qu'il accumuleroit for-

ANN. 1781. faits ſur forfaits, & pouſſer les Américains au dernier degré d'animoſité. Décoré du grade de brigadier-général des armées angloiſes, ce nouvenu Général débarqua (*) avec ſeize à dix-huit cents hommes, pour la plupart Américains réfugiés, à Weſtover dans le haut de la rivière James, & alla détruire (*) à Richemond tous les approviſionnemens en rum, en ſel & en grains, & toutes les munitions de guerre qu'il y trouva; de là, il dirigea ſa marche vers Weſtham, où il brûla une belle fonderie de fer & un magaſin. Mais dans le moment où le gouverneur de la Virginie faiſoit publier une proclamation pour annuller toutes les preſtations de ferment qu'il pourroit extorquer, les différentes milices de cette province s'étant raſſemblées en force, Arnold redeſcendit, (*) la rivière James juſqu'à Hardings-Ferry; delà, il ſe rendit par terre à Portſmouth pour y attendre le nouveau renfort qu'on lui envoyoit de New-York. Il ignoroit le danger dont il étoit menacé dans ce poſte, & auquel il n'auroit guères été poſſible qu'il échappât, ſi les vents n'eûſſent pas contrarié l'eſcadre que le Monarque François avoit envoyée l'année précédente ſur les parages de l'Amérique ſeptentrionale.

(*) Le 4 Janvier.

(*) Le 5.

Voyez la proclamation de Thomas Jefferſon, en date du 19 Janvier 1781.

(*) Le 14.

Voyez la p. 139 de cette hiſtoire.

LXXXVI.

Départ de Rhode-Iſland de l'eſcadre françoiſe pour la Chéſapeak.

Elle avoit fait voiles de Rhode-Iſland dans les premiers jours du mois de mars (*). L'objet de ſa miſſion étoit d'entrer dans la baie de Chéſapeak, de débarquer quinze cent François ſur le Cap Henry, & de couper à Arnold toute retraite par mer, pendant qu'un nombre égal de troupes continentales, renforcées des milices de la Virginie, l'attaqueroit de front. Une brume très-épaiſſe (*), en la ſéparant, lui enleva l'occaſion de rendre déciſives les opérations militaires du ſud. Cette ſéparation auroit pu lui

(*) Le 8 Mars.

(*) Dans la nuit du 11 au 12.

devenir fatale, si elle n'eût pas eu le bonheur de se rallier trois jours après (*). Elle étoit alors suivie de très-près par l'escadre angloise. Trop éclairé pour ne pas appercevoir que la destruction du corps de troupes aux ordres d'Arnold, donneroit aux Américains la facilité de réunir toutes les forces des provinces méridionales contre le lord Cornwallis, l'amiral Arbuthnot n'avoit pas été plutôt informé du départ des François, qu'il avoit mis à la voile de Sandy-Hook (*), afin de les prévenir dans la baie. Comme il put courir plus largue (1) avec des vents d'Ouest & de Nord-ouest, il parut en même-temps qu'eux sur les côtes de Virginie. Les deux escadres s'étant apperçues (*) à seize lieues dans l'Est-nord-est de la baie de Chésapeak, elles se préparèrent aussi-tôt au combat. Les François commencèrent par virer vent devant (*) par la contremarche, évolution que l'escadre angloise exécuta une demi-heure après. Ils virèrent une seconde fois par la contremarche, pour éviter les écueils de la côte dont la bordée les approchoit trop, & ils reprirent l'amure à babord. Pour l'escadre angloise, elle continua de courir à bord opposé en forçant de voiles, & au moyen de l'avantage de marche qu'elle avoit sur les vaisseaux françois, elle ne tarda pas à s'élever de manière à pouvoir leur passer au vent. Alors elle revira (*) dans les eaux des vaisseaux françois, en s'en approchant toujours. Jusqu'à ce moment, le chevalier Destouches avoit manœuvré

ANN. 1781.

(*) Le 14.

LXXXVII.
Elle est suivie par l'escadre angloise.

(*) Le 10.

(*) Le 16 au matin.

(*) A neuf heures.

Voyez la lettre de l'amiral Arbuthnot, du 20 Mars ; & la relation du chevalier Destouches, publiée à Philadelphie en 1781.

(*) A midi.

(1) L'amiral anglois s'exprime ainsi dans sa relation : « Le même soir (le 10) » une grosse brise de la partie du Nord-ouest fut extrêmement favorable à la » poursuite, & accéléra la marche de l'escadre. Sa violence paroît avoir égale- » ment retardé l'ennemi, qui a dû rester à la cape, pendant qu'elle a duré ». *Voyez la lettre de l'amiral Arbuthnot, du 20 Mars 1781.*

ANN. 1781.

sans éviter ni rechercher le combat, persuadé que l'issue la plus heureuse dont il pût se flatter, le laisseroit toujours dans l'impossibilité de remplir son objet. Mais le projet déterminé que montroient les Anglois d'attaquer son arrière-garde, & l'honneur des armes françoises qu'il avoit à soutenir presqu'en présence des Américains, auxquels il importoit de donner une opinion avantageuse dela marine de leur allié, lui firent prendre, sans balancer, la résolution d'aller à leur rencontre. Dans ce dessein, il fit revirer (*) son escadre vent arrière par la contre marche, & fit signal à son chef de file de porter sur celui de la ligne ennemie, qu'il se proposoit de prolonger à bord opposé & sous le vent, afin de procurer à plusieurs de ses vaisseaux le moyen de se servir de leurs batteries basses. Dès que son chef de file fut à portée de canon de celui des Anglois, le feu commença (*) de part & d'autre. L'escadre françoise marchoit dans l'ordre de bataille suivant :

(*) A une heure dix min. après midi. *Voyez la lettre de l'amiral Arbuthnot, du 20 Mars 1781.*

LXXXVIII. Les deux escadres se livrent un combat à l'entrée de la Chésapeak.

(*) A une heure & demie.

Tués.	Blessés.			
51	41	Le Conquérant . . .	74	De la Grandière,
5	1	Le Jason	64	De la Clocheterie.
19	35	L'Ardent	64	Le chevalier de Marigny.
6	5	LE DUC DE BOURGOGNE	80	Le chevalier Destouches, *comman.* De Granchain, *major.*
4	2	Le Neptune	74	Le chevalier de Medine.
2	1	Le Romulus	44	De la Villesbrune.
1	3	L'Eveillé	64	De Tilly.
1	7	La Provence	64	Lombard.

La tête de la ligne angloise, qui étoit ainsi formée :

Le Robust	74	Cosby.
L'Europa	64	Child.
Le Prudent	64	Bennet.

Le

LE ROYAL-OACK	. .	74	Arbuthnot, *vice-amiral.* Swiney, *capitaine de pavillon.*
Le London	. . . .	98	Thomas Graves.
L'Adamant	. . . .	50	Johnfthon.
Le Bedfort	. . . .	74	Edmund Affleck.
L'América	. . . .	64	Samuel Thompfon.

étant arrivée, l'avant-garde de l'efcadre françoife fit le même mouvement pour la prolonger. Ces portions des deux efcadres combattirent (*) quelque temps, en courant vent arrière. Mais comme cette manœuvre s'oppofoit au projet du chevalier Deftouches de prolonger les ennemis fous le vent, ce commandant fit revenir fon efcadre au plus près du vent, par un mouvement fucceffif, l'amure à babord. Cette évolution, qui le mit en pofition de filer en entier fur la tête de la ligne angloife, lui réuffit complettement. *Le Robuft* avoit à peine effuyé le feu du cinquième vaiffeau françois, qu'il arriva vent arrière, fuivi par une frégate. Son feu étoit entièrement éteint. *Le Conquérant*, qui avoit le plus contribué à le mettre hors de combat, arriva prefque en même-temps (*), après avoir été extrêmement endommagé dans fa mâture & dans fon gouvernail, par deux vaiffeaux anglois dont un l'avoit combattu en hanche.

(*) A deux heures.

(*) A trois heures.

Dès que le chevalier Deftouches eut apperçu ce mouvement forcé, il fit le fignal de virer vent arrière par la contremarche, & de rétablir l'ordre de combat, les amures fur babord, fans avoir égard aux poftes ordinaires des vaiffeaux. Cette évolution fut exécutée avec autant de précifion que de promptitude. Ce commandant avoit deffein de faire virer une feconde fois fon efcadre, pour profiter du défordre des Anglois dont les vaiffeaux, alors réunis

ANN. 1781.

en pelotons, avoient braffé à culer, & paroiffoient extrêmement maltraités dans leurs voiles & dans leurs gréemens. Mais les fignaux du *Conquérant* & de *l'Ardent* lui faifant connoître les dommages confidérables qu'ils avoient reçus, & fur-tout le premier dont toutes les pompes étoient en jeu, il continua à courir cette bordée fous petites voiles, & en fe tenant toujours prêt à recevoir les Anglois, s'ils jugeoient à propos de recommencer le combat. Ils n'en témoignèrent aucunement l'envie, puifqu'ils retinrent le vent le refte du jour, & qu'ils arrivèrent à l'entrée de la nuit. Leurs vaiffeaux *le Robuft* (1), *le Prudent* & *l'Europa*, étoient fi totalement défemparés, qu'ils furent obligés de remorquer les deux premiers. Quant à l'efcadre françoife, elle continua fa route au Sud-eft; & le lendemain (*), le chevalier Deftouches ayant affemblé tous fes capitaines commandans, pour délibérer fur ce qu'il conviendroit de faire dans la circonftance, il fut réfolu que les vaiffeaux retourneroient directement à New-Port, dans Rhode-Ifland, pour s'y réparer.

LXXXIX. Retour de l'efcadre françoife à Rhode-Ifland.

Voyez la lettre de l'amiral Arbuthnot, du 20 Mars 1781.

(*) Le 17.

XC. Entrée de l'efcadre angloife dans la Chéfapeak.

(*) Le 17.

L'amiral anglois, fans ofer s'attribuer la victoire, recueillit tout le fruit de cette action, en allant mouiller (*) à Lynn-haven en dedans de la baie de Chéfapeak. Dès-lors la grande fupériorité, que les forces britanniques acqui-

(1) *Le London* ayant tenté de couper la ligne françoife entre *le Romulus* & *l'Eveillé*, le fieur de la Villesbrune qui commandoit le premier vaiffeau, eut l'audace de tenir le vent, d'envoyer fa bordée à ce vaiffeau à trois ponts auquel il caffa fa vergue de petit hunier, & de recevoir toutes les fiennes qui ne lui firent aucun mal, & qui bien dirigées, auroient dû le couler bas, vu la petite diftance qui les féparoit. Cette manœuvre hardie força le contre-amiral Graves de renoncer à fon projet, & de retenir le vent.

ANN. 1781.

rent dans la Virginie par le renfort de deux mille hommes qu'elles reçurent (*) de New-York, peu de jours après, ne permit plus de douter que la conquête de cette province ne fût devenue pour les Anglois l'objet de la campagne. Les troupes angloises portèrent le ravage dans la partie de cette province, arrosée par les rivières James & d'York. Elles détruisirent sur le Chicahominy (*), & à Westover, à Osborn's, à Manchester, à Warwick, (*) tous les navires, les chantiers, les barils de tabac & de farines, les tanneries, les corderies, & généralement tous les magasins qu'elles trouvèrent établis dans ces différens endroits. Cette incursion causa la ruine d'une grande partie des habitans de la Virginie. Mais loin de les disposer à la soumission, elle les irrita d'autant plus, qu'ils regardoient Arnold comme l'auteur de toutes ces destructions.

(*) Le 26. *Voyez la lettre de de l'amiral Arbuthnot, du 30 Mars, & la correspondance du lord Germain, &c. page 3, 4, 8, 26, 35 & 45.*

(*) Le 19 Avril.

(*) Les 27 & 30.

Ce Général étoit revenu avec une partie de ses troupes à Hog-Island, au moment où il fut informé de l'approche du lord Cornwallis vers les frontières de la Virginie. Mais, pour le mettre à portée d'opérer plus aisément sa jonction avec lui, il retourna prendre poste à Pétersburg. Lorsque toutes les troupes britanniques furent réunies (*), il en devint le commandant en second.

(*) Le 20 Mai.

XCI.

(*) Le lord Cornwallis renvoye Arnold à New-York.

L'intérêt de la Grande-Bretagne exigeoit une relation intime & continuelle entre ces deux commandans; mais le lord Cornwallis avoit l'ame trop élevée, les sentimens de noblesse & de générosité qui l'animoient étoient trop connus, pour que cette relation pût s'établir avec décence & subsister avec confiance. Couvrant donc l'éloignement du transfuge Arnold de la nécessité de renforcer la garnison de New-York, le lord Cornwallis le renvoya (*)

(*) Arnold revint à New-York le 10 Juin.

ANN. 1781.

en cette ville avec les deux régimens provinciaux, connus ſous le nom de *Loyal-Américain* & de *Légion-Américaine*; & immédiatement après ſon départ, il porta de nouveau le fer & le feu dans la Virginie. A ſon armée, composée de cinq mille hommes de troupes d'élite, de six cent dragons & chaſſeurs, les Américains n'avoient alors à oppoſer que trois mille deux cents hommes. Encore plus de la moitié de ce corps de troupes que commandoit le marquis de la Fayette, n'étoit-elle formée que des milices du Maryland & de la Virginie. Il eſt temps de faire connoître ce jeune Général. Né françois, orphelin dès l'enfance, & ſeul rejetton d'une famille qui avoit produit un maréchal de France ſous le règne de Charles VII, il témoigna, dès ſes premières années, le deſir de faire revivre la gloire de ſes ancêtres. Parvenu à cet âge (*) où la fougue des paſſions emporte ſi ſouvent la jeuneſſe, & lui fait quelquefois oublier les égards que lui impoſe une illuſtre naiſſance, il quitte ſes parents, ſes amis, ſon épouſe, traverſe (*) l'Océan Atlantique, aborde ſur le continent de l'Amérique, & va offrir ſes ſervices au Congrès. Ses mœurs douces & ſimples, les connoiſſances militaires, la bravoure qu'il développa, lui concilièrent bientôt l'affection de tous les Américains, & du Général Washington lui-même. Ce grand homme, juſte appréciateur des talens, reconnut ceux de ce jeune militaire, & ne tarda pas à lui donner cette confiance que le mérite obtient de la vertu. Le marquis de la Fayette ſaiſit avidement toutes les occaſions de ſe diſtinguer. Volontaire à l'affaire de

XCII. Nouveaux ravages des Anglois en Virginie.

Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. pag. 166 & 173.

XCIII. Le marquis de la Fayette, Général des Américains dans cette province.

(*) à 20 ans.

(*) En 1776.

Voyez la lettre du général Washington au Congrès, du 11 Septembre 1777.

(1) Son père fut tué en 1759, à la bataille de Minden en Allemagne.

Brandy-vine, il y fut bleſſé. Peu de temps après, il repaſſa le Schuylkill à la tête de trois mille hommes, en préſence du Général Howe qui s'étoit flatté de l'envelopper, & qui n'oſa le pourſuivre. On le vit, l'année ſuivante, manœuvrer avec autant d'intelligence que de bravoure, pour entamer l'armée angloiſe dans ſa retraite de Philadelphie à New-York ; commander enſuite un corps de troupes ſous les ordres du Général Sullivan, lors de l'attaque formée contre Rhode-Iſland ; & revenir de Boſton avec la plus grande célérité pour partager les dangers des Américains dans leur retraite de cette iſle, après le départ de l'eſcadre du comte d'Eſtaing. Par-tout où il y avoit de la gloire à acquérir, il étoit toujours un des premiers à marcher. Ce fut ainſi qu'il mérita d'arriver au commandement en chef. La Virginie, également dévaſtée par les armées ennemie & amie, éprouvoit toutes les horreurs d'une guerre civile. Maîtres de Portſmouth, à l'embouchure de la rivière Eliſabeth, les Anglois partoient de ce poſte avec une multitude de petits bâtimens armés, pour porter le ravage dans toutes les rivières qui ſe jettent dans la baie de Chéſapeak. C'eſt dans cette conjoncture des affaires des États-Unis, que le Général Washington, qui pour lors étoit en marche avec les troupes françoiſes pour s'approcher de New-York, jetta les yeux ſur le marquis de la Fayette. Il le chargea d'aller au ſecours de la Virginie, ſa patrie, avec quinze cents hommes de troupes continentales ; & les Américains qui combattoient pour leur liberté, ſe rangèrent avec joie ſous les étendards de cet étranger, devenu un des plus ardens défenſeurs de leur cauſe.

Voyez la lettre au Génér. Washington au Congrès, du prem. Juillet 1778.

Voyez la lettre du Général Sullivan au Congrès, du 31 Août 1778.

La grande diſproportion du corps américain avec les

XCIV.
Ses manœuvres,

ANN. 1781. forces angloiſes, l'impoſſibilité de s'emparer des rivières navigables avec des forces navales inférieures; la néceſſité de garder la rive ſeptentrionale de la rivière James, pour continuer à aſſurer aux troupes américaines leurs communications avec Philadelphie, ne laiſſoient au marquis de la Fayette aucun moyen de s'oppoſer avec avantage au progrès des armes britanniques. Il fut donc obligé d'évacuer Richemond & Charlotteville, à l'approche du lord Cornwallis, & de ſe retirer au-delà de Frédériksburg. L'armée angloiſe détruiſit (*) à Charlotteville & à Fork-point l'artillerie, les autres armes & toutes les munitions de guerre & de bouche qu'elle y trouva. Mais elle n'oſa pénétrer plus avant dans l'intérieur du pays. Perdant même tout eſpoir de forcer le marquis de la Fayette à combattre ou du moins de lui couper ſes communications avec Philadelphie, le lord Cornwallis changea d'objet; il ramena ſon armée à Williamſbourg, ravagea, chemin faiſant, tout le pays que renferment le Pamunkey & la rivière James, & le mit à contribution. Les Américains n'étoient pas en état de s'oppoſer à toutes ces dévaſtations. Réduit à éviter, avec le plus grand ſoin, tout engagement général, le marquis de la Fayette ne devoit chercher qu'à manœuvrer & à ſe conſerver ſur l'offenſive, auſſi long-temps qu'il le pourroit. Auſſi borna-t-il ſes attaques contre les Anglois à deux eſcarmouches dont l'une fut très-vive, auprès de Williamſbourg (*) & de Norrell-mill (*), mais dont il ne réſulta aucun avantage marqué de part ni d'autre.

Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. page 192 & ſuivantes.

(*) Dans les premiers jours de Juin.

Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. page 154.

(*) Le 25 Juin.

(*) Le 6 Juillet.

XCV.
Le lord Cornwallis Prend poſſeſſion d'York-Town.

Dans le deſſein de l'attirer ſur la rive méridionale de la rivière James, & pour s'approcher en même-temps

des bâtimens de tranſports qui devoient venir le joindre à Portſmouth, le lord Cornwallis repaſſa bruſquement ce fleuve avec ſon armée, & marcha vers cette ville. Mais le marquis de la Fayette, trop ſage pour compromettre les forces d'où dépendoit le ſalut de la Virginie, ſe contenta de prendre une poſition avantageuſe à Malvern-hill, & d'y faire repoſer ſes troupes. Cette manœuvre trompa l'attente du Général anglois. Forcé par la ſaiſon des chaleurs d'évacuer Portſmouth, le lord Cornwallis repaſſa (*) la rivière James avec une partie de ſes forces, & la fit marcher par terre pour s'emparer d'York-Town & de Glouceſter, tandis que l'autre s'y rendoit par mer. L'armée angloiſe étoit occupée à ſe retrancher dans ces deux poſtes dont le lord Cornwallis avoit pris poſſeſſion (*), par ordre du Général Clinton, lorſque le comte de Graſſe parut avec vingt-huit vaiſſeaux de ligne à l'entrée de la baie de Chéſapeak.

ANN. 1781.

Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. page 196.

(*) Le 19.

(*) Le 2 Août. *Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. pag. 135, 170, 172, 175 & 178.*

XCVI.

Arrivée du comte de Graſſe dans la Chéſapeak.

Le premier ſoin de l'amiral françois, après qu'il eut jetté l'ancre à Lynn-haven, fut d'informer de ſon arrivée le Généraliſſime américain & le miniſtre de ſa nation auprès du Congrès. Pendant qu'une de ſes corvettes remontoit la baie juſqu'à Baltimore, pour remplir cette miſſion, il fit les diſpoſitions ſuivantes : il ſtationna pluſieurs vaiſſeaux de ligne & frégates à l'embouchure des rivières James & d'York, pour en former le blocus. Les frégates *l'Expériment* & *l'Andromaque*, auxquelles il donna l'ordre d'aller protéger le débarquement (*) à James-Town des trois mille quatre cents hommes de troupes qu'il avoit embarqués au Cap François, remontèrent la rivière James. Elles trouvèrent le Général américain Waine poſté ſur la rive

Voyez la lettre du Général américain Giſt, du 4 Septembre 1781.

(*) Le 3 Septembre.

XCVII.

Débarquement des troupes françoiſes à James-Town.

ANN. 1781.

méridionale de ce fleuve, de manière à pouvoir s'oppoſer à la retraite du lord Cornwallis par la Caroline du nord. Dans cet intervalle de temps, le marquis de la Fayette quitta bruſquement la poſition avantageuſe qu'il avoit priſe à la fourche du Pamunkey & du Mattapony, & vint joindre (*) les François avec le corps de troupes qu'il commandoit.

Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. page 303.

(*) Le 3.

XCVIII.
Apparition de l'armée navale angloiſe.
(*) Le 5.

Pendant que l'armée navale françoiſe attendoit à ſon mouillage les nouvelles de la marche du Généraliſſime américain, & le retour de ſes chaloupes & canots, ſa frégate de découverte lui ſignala (*) vingt-ſept voiles dans l'Eſt, dirigeant leur route ſur la baie. Les vents ſouffloient alors du Nord-eſt. A l'inſtant le comte de Graſſe rappella ſes bâtimens à rames qui faiſoient aiguade, & ordonna de ſe préparer au combat & de ſe tenir prêt à appareiller. A midi, la marée lui permettant de mettre ſous voiles, il fit les ſignaux de couper les cables & de former, en appareillant, une ligne de vîteſſe. Ils furent exécutés avec tant de célérité, que, nonobſtant l'abſence de quinze cents hommes & quatre-vingt-dix officiers, employés au débarquement des troupes dans la rivière James, l'armée navale françoiſe fut ſous voiles en moins de trois quarts d'heure, & ſa ligne formée dans l'ordre ſuivant ;

Avant-Garde.

Le Pluton	74	D'Albert de Rions.
La Bourgogne . . .	74	Le chevalier de Charitte.
Le Diadème . . .	74	De Monteclerc.
Le Marſeillois . .	74	De Caſtellane Majaſtre.
Le Réfléchi . . .	64	De Boades.
L'AUGUSTE . . .	80	De Bougainville, *commandant.* De Caſtellan, *capitaine de pavillon.*
Le Saint-Eſprit . .	80	Le marquis de Chabert.
Le Caton . . .	64	De Frammont.

Corps

Corps de Bataille.

Le César	74	Le chevalier d'Efpinoufe.
Le Deftin	74	Du Maitz de Goimpy.
LA VILLE DE PARIS .	104	Le Comte de Graffe, *Général.* De Vaugiraud, *major.*
La Victoire . . .	74	D'Albert Saint-Hypolite.
Le Sceptre . . .	74	Le comte de Vaudreuil.
Le Northumberland .	74	De Briqueville.
Le Palmier . . .	74	Le baron d'Arros.
Le Solitaire . . .	64	De Cicé.

Arrière-Garde.

Le Citoyen . . .	74	De Thy.
Le Scipion . . .	74	Clavel.
Le Magnanime . .	74	Le Begue.
L'Hercule . . .	74	De Turpin.
Le LANGUEDOC . .	80	Le chevalier de Monteil, *command.* Dupleffis-Parfcau, *cap. de pavillon.*
Le Zélé	74	Le chevalier de Gras Préville.
L'Hector	74	Renaud d'Aleins.
Le Souverain . .	74	De Glandevès.

L'armée angloife avoit l'avantage du vent, & étoit formée fur la ligne du plus près, tribord amure. En s'approchant des François, elle vira vent arrière (*), & prit les mêmes amures qu'eux; mais elle n'étoit pas rangée fur une ligne paralelle à la leur. Elle marchoit dans l'ordre de bataille inverfe fuivant:

(*) A deux heures après midi.

Arrière-Garde.

Le Shrewsbury . .	74	Robinſon.
L'Intrépide . . .	64	Molloy.
L'Alcide	74	Charles Thompſon.
LA PRINCESSA . . .	70	Drake, *contre-amiral.* Knatchbull, *capitaine de pavillon.*
L'Ajax	74	Charrington.
Le Terrible . . .	74	Finch.

Corps de Bataille.

L'Europa	64	Child.
Le Montagu . . .	74	Bowen.
Le Royal-Oack . .	74	Ardeſoif.
LE LONDON . .	98	Thomas Graves, *amiral.* Graves, *capitaine de pavillon.*
Le Bedfort . . .	74	Graves.
La Réſolution . .	74	Manners.
L'América . . .	64	Sam. Thompſon.

Avant-Garde.

Le Centaure . . .	74	Inglefield.
Le Monarch . . .	74	Reynolds.
LE BARFLEUR . .	90	Samuel Hood, *vice-amiral.* Hood, *capitaine de pavillon.*
L'Invincible . . .	74	Saxton.
Le Belliqueux . .	64	Brine.
L'Alfred (1) . . .	74	Bayne.

XCIX. Combat naval à l'entrée de la baie de Chéſapeak. (*) A trois heures.

Pour donner à tous ſes vaiſſeaux l'avantage de combattre enſemble, l'amiral françois fit ſignal d'arriver (*) de deux

(1) *L'Adamant*, de 50 canons, faiſoit auſſi partie de cette diviſion.

quarts, à ceux de la tête de son armée, qui par la variété des vents & des courans se trouvoient trop au vent, pour que sa ligne fût bien formée. Peu de temps après, l'action s'engagea (*) par un feu très-vif & dans l'ordre inverse, entre les avant-gardes des deux armées, & à la portée de la mousqueterie, entre leurs vaisseaux de tête. Quelques vaisseaux des deux corps de bataille prirent aussi part à ce combat, mais à une grande distance. L'arrière-garde angloise en tenant constamment le vent, évita l'attaque de celle des François qui faisoit tout ses efforts pour l'approcher, ainsi que le corps de bataille anglois. Le combat dura jusqu'au coucher (*) du soleil. En vain les François cherchèrent, durant quatre jours, à le rengager. Les vents variables & les temps orageux, qui ne cessèrent de les contrarier, finirent par leur faire perdre de vue (*) l'armée angloise. Alors dans la crainte qu'à la faveur de quelque variation de vent, elle ne le devançât daus la baie de Chésapeak, l'amiral françois revint y mouiller (*). En y rentrant il s'empara des frégates angloises *l'Iris* & *le Richemond*, qui n'ayant pu remettre au lord Cornwallis les dépêches du Général Clinton, en sortoient après avoir coupé (*) les bouées de ses vaisseaux. L'escadre du comte de Barras, avoit précédé le retour de l'armée françoise; elle étoit arrivée de Rhode-Island, le jour précédent, (*) avec dix transports, chargés d'artillerie de siége & de munitions de guerre & de bouche. Ce fut de cette manière que les François repousserent (1)

(*) A quatre heures.

Voyez la lettre de l'amiral Graves, du 14 Septembre 1781; les plans de ce combat, publiés en Angleterre en 1782, avec plusieurs lettres de MM. Graves; la correspondance du lord Germain, pag. 230; & la relation françoise.

(*) A six heures trente min.

(*) La nuit du 8 au 9.

C.

L'armée françoise revient prendre la première position.

(*) Le 11.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. pag. 224 & 234

(*) Le 10.

(*) Le 10.

(1) Peu de temps avant la fin du combat, l'amiral françois fit à son avant-garde le signal d'arriver, qui fut exécuté. *Le Diadême*, qui pour lors étoit le plus au vent & vivement combattu par deux vaisseaux anglois, ne pouvant l'exécuter

ANN. 1781. l'armée navale angloise, qui venoit au secours du lord Cornwallis. Le combat qu'ils lui livrèrent à la hauteur de l'entrée de la Chésapeak, coûta la vie aux sieurs de Boades, capitaine de vaisseau; Dupé-d'Orvault, lieutetenant; Rhaab, enseigne suédois; & de la Villeon, lieutenant de frégate. On remarqua parmi les blessés, le marquis de Chabert, les sieurs de Monteclerc, de Frammond, & de Champmartin, capitaines de vaisseau; de Gouzillon, l'Hermite-Maillane, Goyon de Vaurouault, chevalier Saqui-Destourés, lieutenans; de Hanguen-Housen & de Krieger, officiers, l'un Suédois, l'autre Danois; Le Cordier & la Belaiziere, lieutenans de frégate; Lucas & de Brochereuil, officiers auxiliaires; de Sambucy, garde de la marine; de la Salle & de Tachereau, officiers d'infanterie. Les François eurent encore deux cent tant matelots que soldats tués ou blessés.*

CI. Marches de l'armée combinée des Américains & des François. (*) Le 15 Août. (*) Le 19.

Tandis que l'armée navale françoise voguoit vers la Chésapeak, les Généraux américains & françois, informés (*) de son approche par la frégate *la Concorde*, s'étoient mis en marche (*) avec environ sept mille hommes, après avoir laissé un corps de troupes (*) américaines sur la rive gauche de l'Hudson, pour couvrir West-point. Ce

sans s'exposer à être enfilé, *le Saint-Esprit* força de voiles en tenant le vent, répondit avec vigueur au feu des deux vaisseaux ennemis, & lui donna la facilité d'exécuter sans danger le signal de son amiral, & de rejoindre son escadre.

Les vaisseaux anglois *le Shrewsbury*, *le Montagu*, *l'Ajax*, *l'Intrépide* & *le Terrible* furent considérablement endommagés dans leur corps & dans leur mâture. Le 11 Septembre, l'amiral Graves fut obligé de faire brûler ce dernier vaisseau, qui ne pouvoit plus résister à la lame. *Voyez la lettre de l'amiral Graves, du 14 Septembre 1781, & la correspondance du lord Germain, &c. page 239.*

mouvement ne parut pas d'abord attirer l'attention du Général Clinton. Ce ne fut qu'au moment où il vit établir une boulangerie françoise à Chatam, à trois lieues de Staten-Island, que son inquiétude pour le sort de New-York se réveilla. Il craignit que ce corps combiné ne fut destiné à l'attaque de Sandy-Hook & de Staten-Island, de concert avec l'armée navale françoise, de l'arrivée prochaine de laquelle il étoit informé; & alors, au lieu d'envoyer des renforts au lord Cornwallis, il lui redemanda, avec la plus vive instance, le renvoi à New-York de la plus grande partie de ses troupes, au moment même où celui-ci étoit sur le point d'être entouré dans la Virginie.

Voyez la correspondance du lord Germain. &c. pages 183, 186, 219 & 295.

Cependant les troupes françoises, continuant leur marche, traversoient (*) Philadelphie, au milieu d'une multitude inombrable accourue de tous côtés pour les voir, & recevoient du Congrès les témoignages les plus affectueux de sa reconnoissance des secours que donnoit aux États-Unis le Monarque François, & de la discipline admirable qu'elles observoient. Après avoir campé dans une vaste plaine, sur les bords du Sckuilkill, elles se portèrent vers l'embouchure de l'Elk dans la Chésapeak. Elles y parurent (*) une heure après l'arrivée du porteur des dépêches du comte de Grasse, le sieur de Saint-Cézaire, son capitaine de pavillon. *C'est peut-être*, pour nous servir des expressions du comte de Rochambeau, *le hasard le plus extraordinaire, que pour une expédition, combinée des isles sous vent & du nord de l'Amérique, on se soit trouvé au rendez-vous de la baie, dans le sud de l'Amérique, à une heure de différence.* L'armée alliée s'embarqua, en partie

(*) Le 3 & le 4 Septembre.

(*) Le 6.

Voyez le journal des opérations du comte de Rochambeau.

ANN. 1781. ſur les bâtimens du pays, en partie ſur les frégates & transports que l'amiral françois avoit envoyés. Elle vint ſe réunir (*), à Williamſbourg, aux troupes aux ordres des marquis de la Fayette & de Saint-Simon. Elle avoit été devancée par les Généraux Washington & de Rochambeau, qui étoient allés (*) à bord de l'amiral françois, pour concerter avec lui leurs opérations. Tout ce qui pouvoit tendre à les faciliter dans les détails, fut décidé en deux heures de temps. Tout arriva à point & à propos; enfin jamais opération ne préſenta de plus grandes probabilités de ſuccès.

(*) Le 26 & le 27.

(*) Le 10.

Voyez le journal des opérations, du comte de Rochambeau.

CII. Elle inveſtit York-Town.

Dès que la jonction de tous les différens corps de troupes fut effectuée, l'armée, au nombre d'environ quinze mille hommes, ſe mit en marche (*) de Williamſbourg à la pointe du jour, & ſe porta ſur York-Town. Le corps françois, compoſé de ſept mille hommes, en commença l'inveſtiſſement au plus près, depuis le haut de la rivière d'York juſqu'au marais, & reſſerra la garniſon de cette ville juſqu'à portée de piſtolet de ſes ouvrages. Le corps américain appuya ſa gauche ſur le même marais qu'il n'avoit pu paſſer (*) qu'après avoir rétabli les ponts, & ſa droite au bas de la rivière d'York. Par cette poſition qu'avoient priſe les Américains & les François, York-Town ſe trouva complètement inveſti, & ſerré d'auſſi près qu'il étoit poſſible du côté de la terre. Mais il falloit empêcher la retraite des Anglois de l'autre côté de la rivière. Pour cet effet, l'on forma le blocus de Glouceſter, avec cinq cents hommes de la légion de Lauzun, & douze cents de milices americaines, aux ordres du brigadier-général Wieden. Ces forces ne paroiſſant pas ſuffiſantes pour arrê-

(*) Le 28.

(*) Le 29.

ter le lord Cornwallis, s'il tentoit de paſſer la rivière, l'amiral françois, ſur la demande du comte de Rochambeau, tira huit cents hommes de la garniſon de ſes vaiſſeaux, & les remit (*) au ſieur de Choiſy, brigadier des armées françoiſes. Au moyen de ce renfort, on reſſerra Glouceſter à trois milles de diſtance.

(*) Le premier Octobre.

CIII.
Fautes du Général Cornwallis.

Depuis l'entrée de l'armée navale françoiſe dans la baie de Chéſapeak, le lord Cornwallis s'étoit occupé à mettre York-Town dans le meilleur état de défenſe. Ce Général n'ignoroit pas que les vaiſſeaux de guerre françois, ſtationnés dans la rivière James, & au bas de celle d'York, lui coupoient toute retraite, ſoit du côté de la Caroline du nord, ſoit du côté de la mer; & que ce ne ſeroit qu'en diſputant le terrein pied à pied, qu'il pourroit retarder l'approche de l'armée alliée, & par l'exécution de ce plan de défenſe, donner aux forces angloiſes de terre & de mer le temps de venir de New-York pour le dégager. Il ne devoit donc chercher qu'à traîner, le plus longtemps qu'il lui ſeroit poſſible, ſa défenſe en longueur. Il ne parut pas aux perſonnes de l'art qu'il en eût ſaiſit tous les moyens. Loin de poſter ſept à huit cents hommes ſur une hauteur qui domine le marais que le Américains avoient traverſé, & dont il auroit fallut que l'armée combinée s'emparât avant d'inveſtir York-Town, il ne ſe mit pas même en devoir de défendre les ouvrages extérieurs de cette place. Il les abandonna (*), dès qu'il fut inveſti, quoiqu'il eût employé environ ſix ſemaines à les fortifier par des abattis; & il ſe réduiſit au corps de la place. Ils avoient, à la vérité, beaucoup d'étendue. Mais n'auroit-il pas dû meſurer leur enceinte ſur le nombre des aſſiégés, & non

Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. page 224, 227, 242 & 255.

(*) La nuit du 29 au 30 Septembre.
Voyez la correſpondance du lord Germain, page 252.

ANN. 1781.

ſur celui des aſſiégeans ? Sans doute, en les abandonnant, il avoit eſpéré que les François n'auroient pas plutôt reconnu leur imperfection qu'ils les attaqueroient l'épée à la main, avec cette audace & cette impétuoſité qui les ont toujours caractériſés dans tous les temps. C'étoit même dans l'eſpoir de les foudroyer inopinément, en cas d'attaque, qu'il avoit fait retirer toute ſon artillerie & ſa mouſqueterie derrière ſes ouvrages. Cette ruſe tourna contre lui. Les aſſiégeans ſe logèrent avec précaution dans les ouvrages qu'il avoit abandonnés, & les firent ſervir ſur le champ à le reſſerrer encore davantage.

CIV.
L'armée combinée ouvre la tranchée devant York-Town.

Auſſi-tôt après l'arrivée de l'artillerie de ſiége & des équipages de l'armée, le Général en chef fit ouvrir (*) la tranchée, à deux cent cinquante toiſes des ouvrages de la place, dans les deux attaques au-deſſus & au-deſſous de la rivière d'York. Chaque nuit, elle fut relevée alternativement, du côté des François, par les régimens de Bourbonnois & de Soiſſonnois, d'Agénois & de Saintonge, de Gatinois & de Royal-Deux-Ponts, aux ordres des baron & comte de Viomeſnil, du marquis de Saint-Simon & du chevalier de Chatellux, maréchaux de camp, & du comte de Guſtine, brigadier. Chaque jour, les Américains fournirent au ſervice de la tranchée trois bataillons, aux ordres des généraux majors Lincoln, marquis de la Fayette, & Stuben, & des brigadiers généraux Clinton & Waine. Lorſque les batteries eurent été perfectionnées, & qu'on eut fait un boyau de communication derrière la gauche de la parallelle, afin de ſe procurer pluſieurs débouchés, les aſſiégeans démaſquèrent (*) tout à coup ſoixante-ſeize, tant canons que mortiers & obuſiers. Cette nombreuſe artillerie,

(*) La nuit du 7 au 8 Octobre

Voyez le journal des opérations du comte de Rochambeau, & la lettre du lord Cornwallis, du 20 Octob. 1781.

(*) Le 10, à la pointe du jour.

lerie ne tarda pas à réduire au silence celle des assiégés. Son feu, toujours également soutenu, fut dirigé avec tant de succès, que le vaisseau *le Charron*, de 44 canons, & trois autres transports avec lesquels ils avoient barré la rivière entre York-Town & Gloucester, devinrent la proye (*) des flammes.

(*) La nuit du 10 au 11.

CV.

Elle attaque & prend deux redoutes angloises.

(*) Dans la nuit du 11 au 12.

La position, déja très-critique du lord Cornwallis, devint bientôt insoutenable. Les assiégeans ayant élevé (*) une seconde parallèle à cent cinquante toises du corps de la place, ne l'eurent pas plutôt perfectionnée, qu'ils résolurent d'attaquer les deux redoutes détachées de la gauche des assiégés. Le marquis de la Fayette à la tête des Américains, & le baron de Viomesnil avec quatre cents grenadiers françois, aux ordres du comte Guillaume Forback des Deux-Ponts & du sieur de Lestrades, & qui étoient soutenus par le régiment de Gatinois, les emportèrent l'épée à la main, tuèrent ou blessèrent la plus grande partie des troupes qui les défendoient, & firent cent soixante-huit prisonniers (1). Dans la même nuit, les assiégeans enfermèrent ces deux redoutes dans la seconde parallèle à laquelle ils les firent servir de point d'appui. Ils travailloient avec tant d'ardeur, qu'ils les avoient déja

(1) Le Général Washington, en faisant présent au régiment de Gatinois, devenu depuis Royal-Auvergne, & à celui des Deux-Ponts, de deux pièces d'artillerie en bronze qu'ils avoient enlevé dans l'attaque de cette redoute, ajouta « qu'il desiroit qu'ils les conservassent comme un témoignage du courage avec » lequel ils avoient pris cette redoute, l'épée à la main, & qu'elles servissent à » perpétuer le souvenir d'une action, dans laquelle les officiers & les soldats » avoient montré la plus noble émulation & le courage le plus brillant ».

ANN. 1781.

perfectionnées le lendemain à la pointe du jour, ainsi que leur communication. Resserrés de plus en plus, & menacés d'être canonnés avec des batteries à ricochet qu'ils voyoient établies contre la ville d'York, les assiégés firent une sortie (*) au nombre de six cents hommes, & enclouèrent deux pièces de canon dans la seconde parallèle. Mais elles furent remises en état de servir, six heures après. Le feu de l'artillerie des assiégeans étoit si vif, qu'il n'étoit pas pas possible aux défenseurs d'York-Town de monter un seul canon sur tout le front attaqué. Hors d'état d'opposer désormais une plus longue résistance, le lord Cornwallis demanda une suspension d'armes (*). Elle lui fut accordée; & la capitulation fut signée (*) le surlendemain pour les deux postes d'York-Town & de Gloucester, sous la condition que les troupes de terre se rendroient prisonnières de guerre aux États-Unis, & celles de mer à l'armée navale françoise. Le nombre des prisonniers monta à six mille cinq cents quatre-vingt-onze hommes, y compris deux mille quatre-vingt-neuf malades & environ huit cents matelots. On trouva dans ces deux postes cent soixante canons de tout calibre dont la moitié étoit en fonte, huit mortiers, & quarante bâtimens de transports dont vingt avoient été coulés bas. Telle fut l'issue de cette mémorable & décisive expédition (1). Le comte de Grasse en

(*) La nuit du 15 au 16.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au Général Clinton, du 20 Octobre 1781.

CVI.
Capitulation & prise d'York-Town.

(*) Le 17.

(*) Le 19.

Voyez l'état des troupes angloises à York & à Gloucester, inséré à la fin de la correspondance du lord Germain, &c.

Voyez la liste de ces bâtimens publiée par ordre du Congrès, en Novembre 1781.
Voyez la note première de la page 170 de cette histoire.

(1) Afin d'éterniser cet événement, le Congrès prit, le 28 Octobre 1781, les resolutions suivantes, que nous avons copiées mot à mot sur une expédition signée de son secrétaire :

« *RÉSOLU*, que les remercimens des Etats-Unis, assemblés en Congrès, seront » présentés à son excellence le comte de Rochambeau, pour la cordialité, le

avoit fait naître l'idée; & les Généraux Washington & de Rochambeau en formèrent le plan, de concert avec cet amiral, & à l'insçu des gouvernemens de France & d'Angleterre. Son succès, qui fut complet, donna à l'indépendance des Américains une consistance désormais inébranlable. Elle coûta aux assiégeans environ quatre cents cinquante hommes, tués ou blessés, & plus de sept cents aux assiégés.

ANN. 1781.

» zèle, les talens & le courage, avec lesquels il a secondé & avancé les opé» rations de l'armée alliée contre la garnison britannique d'York.

» *RÉSOLU*, que pareils remercimens des Etats-Unis, assemblés en Congrès, » seront présentés à son excellence le comte de Grasse, pour l'habileté & la va» leur qu'il a développées en attaquant & battant la flotte britannique à la hau» teur de la baie de Chésapeak, & pour le zèle & l'ardeur avec lesquels il a » donné, avec l'armée navale à ses ordres, les secours & la protection les plus » efficaces & les plus distingués aux opérations de l'armée alliée en Virginie.

» *RÉSOLU*, que les Etats-Unis, assemblés en Congrès, feront ériger à York en » Virginie une colonne de marbre, ornée des emblêmes de l'alliance entre les » Etats-Unis & Sa Majesté très-Chrétienne, & chargée d'inscriptions, contenant » un exposé succinct de la reddition du comte Cornwallis à son excellence le » Général Washington, commandant en chef les forces combinées de l'Amé» rique & de la France, à son excellence le comte de Rochambeau, comman» dant les troupes auxiliaires de Sa Majesté très Chrétienne en Amérique, & à » son excellence le comte de Grasse, commandant en chef l'armée navale de » France dans la baie de Chésapeak.

RÉSOLU, que deux des pièces de canon de bataille, prises sur l'armée britannique, seront présentées par le commandant en chef de l'armée américaine » au comte de Rochambeau, & qu'on gravera dessus en bref que le Congrès » les lui a présentées pour la part illustre qu'il a eue à la prise.

» *RÉSOLU*, que le secrétaire d'Etat des affaires étrangères sera chargé de re» quérir le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté très-Chretienne d'informer » Sa Majesté, que le desir du Congrès est, que Sa Majesté permette au comte » de Grasse d'accepter un témoignage de leur approbation, pareil à celui présenté » au comte de Rochambeau. ».

ANN. 1781.

Huit jours après la ſignature de la capitulation d'York-Town, l'armée navale angloiſe, forte de vingt-cinq vaiſſeaux de ligne & de deux de 50 canons, ſe préſenta (*) devant le Cap Henry avec plus de ſept mille hommes de troupes de débarquement; mais à la nouvelle de la reddition de cette place, elle reprit la route de New-York. L'armée françoiſe ne ſortit point à ſa rencontre. Le Généraliſſime Américain & le comte de Rochambeau regardant ſa proximité comme plus propre à conſolider leur conquête, le comte de Graſſe déféra entiérement à leurs repréſentations, & continua de faire embarquer les proviſions en vivres & en eau dont il avoit beſoin, & les troupes qu'il avoit apportées de Saint-Domingue.

(*) Le 27.

Voyez les lettres de l'amiral Graves, des 29 Octobre & 9 Novembre 1781.

CVII.

Cauſes de la différence de réception faite aux Généraux Burgoyne & Cornwallis à leur retour en Angleterre.

La Caroline ſeptentrionale & la Virginie avoient ſupporté, durant cette campagne, le principal poids de la guerre. Elles en furent entièrement délivrées par l'événement du combat naval livré à l'entrée de la Chéſapeack, & par la priſe d'York-Town. Cette petite ville fut le terme des exploits militaires du comte Cornwallis en Amérique. Le miniſtère britannique, découragé par le mauvais ſuccès des attaques qu'il avoit ordonnées dans les provinces du nord, avoit chargé ce Général de s'ouvrir par celles du ſud un paſſage juſqu'au centre des États-Unis. Il manqua au ſuccès de ſon expédition l'adhéſion des habitans de cette vaſte étendue de pays. Le lord Cornwallis rencontra, comme on l'a dit précédemment, la plus forte oppoſition de leur part, & finit par ſubir le ſort du Général Burgoyne. La conformité des événemens qu'éprouvèrent ces deux Généraux, eſt frappante. Tous deux doués d'un génie actif, entreprenant, fécond en reſſources; tous deux

Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. page 37.

partis, l'un des extrémités du nord du continent de l'Amérique, l'autre de celles du ſud, pour pénétrer au travers du pays & porter le théatre de la guerre dans le centre des Colonies ; tous deux retardés dans leurs marches par des combats opiniâtres dont les ſuccès furent partagés, & par des obſtacles qu'ils ne purent ni prévoir, ni ſurmonter ; tous deux enveloppés par des forces ſupérieures, & réduits à la dure néceſſité de ſe rendre priſonniers de guerre avec leurs armées; tous deux enfin également malheureux, ne furent pas également accueillis à leur retour dans leur patrie. Le Général Burgoyne, ſans ceſſe en butte aux invectives, aux reproches, aux ſarcaſmes de la majeure partie de la nation angloiſe, ne pouvant obtenir un conſeil de guerre pour examiner ſa conduite, ſe retira du parlement & des affaires publiques. Dès ce moment, il ſe condamna à la retraite qu'il ne quitta que pour accepter le commandement général des troupes en Irlande, lors du changement univerſel qui ſurvint dans le miniſtère britannique en 1782. Le lord Cornwallis au contraire, trouva ſes compatriotes empreſſés à lui rendre le ſouvenir de ſa capitulation moins amer, par les applaudiſſemens qu'ils donnèrent à ſa valeur, à ſon activité, à ſon intelligence. D'où provenoit cette différence de réception ? De la différence de poſition dans laquelle la nation britannique s'étoit trouvée depuis quatre ans. L'événement auſſi imprévu que malheureux de Saratoga l'avoit encore plus indignée qu'humiliée. Son orgueil ne lui permit pas dans ce moment d'abjurer l'opinion déſavantageuſe qu'elle s'étoit faite du courage & des talens militaires des Américains. Elle aima mieux imputer ce revers à la témérité ou à l'ignorance de ſon Général. Préparée en quel-

Voyez l'adreſſe du Général Burgoyne aux Electeurs de Preſtoni du 23 Octobre 1779.

Voyez la correſpondance du lord

ANN. 1781.

Germain, &c. page 262.

que forte à l'événement d'York-Town par la persévérance opiniâtre des Colonies à défendre leur indépendance, & par la jonction des forces de terre & de mer des François à celles des Américains, fatiguée d'ailleurs de la durée d'une guerre ruineuse, qui ne lui laissoit entrevoir que la nécessité de nouvelles dépenses pour la continuer, sans aucun espoir de succès, elle n'apperçut dans la capitulation d'York-Town qu'un acheminement vers la paix, après laquelle elle commençoit à soupirer ardemment.

CVIII.
Les Espagnols se rendent maîtres de la Mobile.

Ce n'étoit pas seulement sur le continent de l'Amérique que la Grande-Bretagne essuyoit des pertes & des revers. Dès avant la capitulation d'York-Town, les Espagnols avoient achevé la conquête de la Floride occidentale; ils en avoient commencé l'attaque en 1779. Immédiatement après avoir reçu la déclaration de guerre de l'Espagne à la Grande-Bretagne, Dom Galvès, gouverneur de la Louisiane, avoit marché contre les établissemens anglois sur les bords du Mississipi, les avoit détruits, & s'étoit rendu maître (*) des forts Mantchack, du Baton-Rouge & de Panmure, dans le pays des Natchez. Poursuivant ces premiers avantages, qu'il ne devoit qu'à son activité & à la précaution qu'il avoit eue de prévenir les Anglois dans leurs projets, ce Général attaqua la Mobile, l'année suivante, avec quatorze cents hommes de troupes. Quoiqu'il eût perdu (*) la plus grande partie des transports qui portoient son artillerie & ses munitions de guerre & de bouche, en passant la barre de cette place, & qu'il fût informé de l'approche du gouverneur de Pensacola avec onze cents hommes de renfort, il n'en fit pas moins ouvrir (*) la tranchée devant le fort. Il le battit si vivement avec neuf pièces

Voyez la lettre du lieutenant-colonel Dickson au Général Campbell, du 22 Septembre 1779.

(*) Les 17 & 21 Septembre 1779.

(*) Les 10, 11 & 12 Février 1780.

Voyez la lettre de dom Galvès, en date du 20 Mars 1780.

(*) Le 9 Mars 1781.

ANN. 1781.

de groſſe artillerie, qu'il l'obligea de ſe rendre (*), peu de jours après qu'il en eut commencé l'attaque.

(*) Le 14.

CIX.

Ils s'emparent de Penſacola & de toute la Floride occidentale.

Encouragé par ce ſuccès à tenter la conquête de Penſacola, Dom Galvès partit de la Havane avec treize vaiſſeaux de guerre, quarante-neuf tranſports, & trois mille huit cents hommes de troupes réglées. Cet armement formidable n'arriva pas à ſa deſtination. Un ouragan, ſurvenu tout à coup (*), l'ayant maltraité & diſperſé, les vaiſſeaux de guerre furent forcés de rentrer à la Havane, & la plus grande partie des tranſports ſe réfugia dans la baie de Campêche & dans la rivière du Miſſiſſipi. Le temps néceſſaire pour raſſembler tous ces bâtimens, pour les réparer, pour combiner une nouvelle expédition, emporta pluſieurs mois. Le Général eſpagnol ne put donc reprendre l'exécution de ſon premier projet qu'au commencement de l'année ſuivante. Dès qu'il eut débarqué (*), ſans la moindre oppoſition, treize cents hommes de troupes réglées ſur l'iſle de Sainte-Roſe, ſituée en avant du port de Penſacola, ſon premier ſoin fut de reconnoître les divers endroits de ce poſte, du côté de la place, d'y établir une batterie de ſix canons pour éloigner deux bâtimens de guerre anglois, & de faire entrer dans le port ſes vaiſſeaux & ſon convoi. Comme il attendoit des renforts de la Mobile & de la nouvelle Orléans, il ne crut pas devoir commencer aucune attaque avant de les avoir reçus; il ſe contenta de bloquer la ville par mer. Ce ne fut qu'après leur arrivée (*), qu'il fit paſſer ſa petite armée ſur le continent.

(*) Le 17 Octobre 1780.

(*) Le 9 Mars 1781.

Voyez le journal du ſiége de Penſacola, publié en Eſpagne, en Août 1781.

(*) Les 20 & 23.

Malgré la poſition avantageuſe qu'il avoit priſe, & qui coupoit aux Anglois toute communication avec le port,

ANN. 1781. le Général espagnol ne devoit guère espérer, avec des forces aussi peu nombreuses, de réduire promptement Pensacola. Les fortifications de cette place étoient en assez bon état ; & elle étoit défendue par dix-sept cents hommes. Heureusement pour Dom Galvès, il fut joint par des renforts considérables & inattendus. Ce Général en fut redevable à une fausse alarme. Sur l'avis qu'on avoit reçu (*) à la Havane de l'apparition (*) de huit voiles angloises sur le cap Saint-Antoine, le capitaine général de l'isle de Cube, persuadé que ce ne pouvoit être qu'un secours que le gouverneur de la Jamaïque envoyoit à celui de Pensacola, fit partir (*) aussi-tôt le chef d'escadre Dom Solano avec treize vaisseaux de ligne (1), & seize cents hommes de troupes réglées. Au moyen de ce renfort & de deux mille deux cents hommes que les Généraux de mer tirèrent de leurs vaisseaux, Dom Galvès fit commencer (*) l'ouverture de la tranchée. Quoiqu'il eût alors huit mille hommes sous ses ordres, la garnison angloise n'en fit pas moins bonne contenance. Secondée par les Sauvages qui s'étoient postés dans les bois d'où ils inquiétoient sans cesse les assiégeans, elle opposoit la plus vigoureuse défense, lorsqu'un accident, aussi imprévu que malheureux, l'empêcha de la prolonger. Une bombe, en tombant (*) dans le magasin à poudre, fit sauter

(*) Le 7 Avril.
(*) Le 31 Mars.
Voyez la lettre de dom Solano au ministre de la marine d'Espagne, du 28 Mai 1781.

(*) Le 9 avril.

Voyez la lettre de dom Solano, &c.
(*) La nuit du 26 au 27.

Voyez la lettre du Général Campbell, du 22 Mai 1781.

(*) Le 8 Mai.

---

(1) Quatre vaisseaux de ligne françois & une frégate faisoient partie de cette escadre ; c'étoient :

Le Palmier *de*	74	Le chevalier de Monteil, *chef d'escadre.*
Le Destin	74	Du Maitz de Goimpy.
L'Intrépide	74	Duplessis Parscau.
Le Triton	64	Deidier de Pierrefeu.
L'Andromaque	36	Le chevalier de Ravenel,

le

ANN. 1781.

le principal ouvrage avancé, & causa la mort d'environ quatre-vingts hommes. A la vue d'une double attaque par terre & par mer, que les assiégeans préparèrent aussitôt, le Général Campbell arbora pavillon blanc, & signa (*) la reddition de Pensacola & de toute la Floride occidentale. Il fut convenu que la garnison de cette place, réduite alors à quatorze cents hommes, seroit transportée, sans délai, dans l'un des ports appartenans à la Grande-Bretagne, à l'exception de ceux de Saint-Augustin & de la Jamaïque, & qu'elle ne pourroit servir contre l'Espagne ou ses alliés, qu'après qu'elle auroit été échangée.

(*) Le 9.

Voyez l'article Ier. de la capitulation.

CX.
Avantages de cette conquête.

La conquête de la Floride occidentale, en rendant à l'Espagne l'empire dans le golfe du Mexique, porta un coup très sensible aux planteurs de la Jamaïque. Personne n'ignore que les colonies angloises des Antilles ne produisent, ni vivres pour leur subsistance, ni chevaux ou mulets pour leurs travaux, ni bois pour leurs édifices. Avant que les troubles éclatâssent entre la vieille & la nouvelle Angleterre, elles tiroient ces objets de première nécessité de l'Amérique septentrionale, & lui donnoient annuellement en échange, du rum, du caffé & du sucre, pour la somme de trois à quatre millions. Lorsque les treize Colonies eurent pris les armes pour repousser les forces de la Grande-Bretagne, la Jamaïque fut obligée de tirer de Pensacola tout le bois dont elle avoit besoin pour la construction de ses tonneaux, de ses bariques & de ses édifices. La conquête de la Floride interrompit pour toujours cette communication, & causa le plus grand préjudice à cette isle, qui, tant que la guerre continua, fut réduite à la nécessité d'extraire ces objets d'Europe.

ANN. 1781.

CXI.
Prise des frégates françoises, *la Magicienne* & *la Minerva*.

La prise des frégates françoises, *la Magicienne* & *la Minerva*, & de la frégate espagnole, *la Sainte Léocadie*, ne dédommagea pas la Grande-Bretagne des pertes qu'elle avoit faites en vaisseaux de guerre dans la baie de Chesapeak.

La Magicienne, commandée par le sieur de la Boucheriere, capitaine de vaisseau, escortoit, depuis Portsmouth en New-Hampshire jusqu'à Boston, un bâtiment chargé de mâtures, lorsqu'elle rencontra (*) un vaisseau de guerre anglois, à trois lieues dans le sud du Cap-Anne. C'étoit *le Chatam*, de 50 canons, monté par le capitaine Douglas. A l'instant elle prend chasse; mais le vaisseau anglois, doublé en cuivre, n'ayant pas tardé à la joindre, & à lui couper la retraite dans le port de Boston, alors elle fit au bâtiment qu'elle escortoit, signal de se sauver; & arrivant aussi-tôt sur *le Chatam*, elle engagea un combat très-vif, durant une heure & demie, & à la portée du fusil. Entiérement désemparée dans ses voiles, ses vergues & ses manœuvres, & considérablement affoiblie dans son équipage & dans sa batterie, *la Magicienne* fut forcée d'amener son pavillon, avant que les vaisseaux de guerre, *le Sagitaire*, *l'Astrée* & *l'Hermione*, détenus par les vents contraires dans la rade de Boston, eussent pu venir à son secours.

(*) Le premier Septembre.

La frégate *la Minerva*, montée par le chevalier de Grimoard, croisoit de conserve avec deux autres sur le cap Lézard, au moment où elle fit rencontre (*) de deux vaisseaux de ligne anglois de 74 canons, *le Courageux* & *le Vaillant*, aux ordres du lord Mulgrave. Atteinte par le premier, elle soutint le feu de ce vaisseau, durant une heure, à la portée du mousquet, & elle l'endom-

(*) Le 4 Janvier.

Voyez la lettre du lord Mulgrave, du 8 Janvier 1781.

magea dans ses mâts de beaupré, de misaine & d'artimon. ANN. 1781.
Alors *le Vaillant* se réunit au *Courageux*, & lui envoya deux bordées. L'état délabré de ses mâts, de ses voiles, de ses manœuvres & de ses canons dont une partie étoit démontée, s'opposant à une plus longue résistance, *la Minerva* amena son pavillon, & fut emmenée la remorque. Le brevet de capitaine de vaisseau fut la récompense de la bravoure de son commandant (1).

---

(1) Dès le commencement de l'année 1779, le chevalier de Grimoard ne s'étoit pas moins distingué sur la même frégate par l'habilité de ses manœuvres, que par son audacieuse intrépidité. Poursuivi le 7 Février, au sortir de la baie des Barradaires sur la côte de Saint-Domingue, par les vaisseaux de guerre anglois *le Rubi* de 64 canons, & *le Lowestoffe* de 28, il envoya sa bordée au premier, qui lui riposta de ses deux batteries, haute & basse. Ensuite il porta sur la frégate, qu'il combattit durant trois quarts d'heures, & qu'il dégréa. Mais au moment où il prenoit chasse pour éviter l'approche *du Rubi*, il découvrit deux autres vaisseaux de guerre, *le Bristol* de 50 canons, & *l'Éolus* de 32. Il profita de la brise pour s'en éloigner; & tandis que les vaisseaux de guerre anglois le cherchoient le lendemain sur la côte, il fit voile vers l'isle d'Inague, & enleva un corsaire de 24 canons & de cent hommes d'équipage.

Parmi les combats particuliers qui se livrèrent durant l'année 1781, on remarqua principalement les deux suivans:

1°. Celui de la frégate *la Surveillante* sur l'isle de Mogane contre le vaisseau de guerre anglois, *l'Ulysse* de 44 canons. Ces deux vaisseaux se séparèrent après deux heures d'un combat dans lequel *la Surveillante*, commandée par le chevalier de Villeneuve-Cillart, capitaine de vaisseau, eut onze hommes tués & quarante-deux blessés.

2°. Celui des deux frégates hollandoises, *le Castor* & *la Brille*, portant 26 canons de 12 en batterie, contre les deux frégates angloises *la Flora* & *le Cressent*, armées de 26 canons de 18, & de 9 en batterie. Après un combat très-meurtrier, durant deux heures, vaisseau contre vaisseau, *le Castor* amena à *la Flora*, & *le Cressent* se rendit à *la Brille*. Mais cette dernière frégate, qui avoit perdu son grand mât, se voyant poursuivie par *la Flora*, ne put l'amariner.

ANN. 1781.

CXII.

Prise de la frégate espagnole *la Sainte-Léocadie.*

La frégate espagnole *la Sainte-Léocadie*, commandée par le sieur de Wenthuisen, suivoit un convoi anglois, à deux cents lieues au large des côtes de la Galice. Chassée par le vaisseau de ligne *le Canada*, de 74 canons, qui la joignit après l'avoir poursuivie l'espace de soixante-dix lieues, elle soutint un combat d'une demi-heure, bord à bord, & ne se rendit qu'après avoir reçu plusieurs boulets à la flottaison, & beaucoup de dommages dans son corps.

(*) Le 3 Mai. *Voyez la lettre du commodore Collier, du 25 Mai 1781.*

CXIII.

Prise de la plus grande partie d'un convoi anglois par le chevalier de la Motte-Piquet.

La veille du jour de la prise de cette frégate, un événement d'autant plus flatteur pour les François, qu'il n'étoit pas le produit du hasard, mais l'effet d'une combinaison juste, ne fit que rappeller en Angleterre le souvenir du brigandage exercé contre les infortunés habitans de Saint-Eustache. L'amiral Rodney avoit chargé leur dépouilles sur trente-quatre bâtimens, auxquels il avoit donné quatre vaisseaux de guerre pour escorte. Sur l'avis du jour fixe de leur départ (*) de Saint-Eustache, le ministre de la marine de France fit sortir (*) le chevalier de la Motte-Piquet avec six vaisseaux de ligne, plusieurs frégates & corvettes. Vingt-deux bâtimens anglois tombèrent (*) au pouvoir de cette escadre; deux autres furent pris par des corsaires, & le nombre de ceux qui se réfugièrent dans les ports d'Irlande, se réduisit à neuf. Ce fut là le dernier exploit, durant cette année, des forces navales de la France & de l'Espagne en Europe. L'armée navale combinée de ces deux puissances établit (*) sur les Sorlingues une croisière tardive, qui n'eut d'autre effet que d'obliger celle de la Grande-Bretagne d'aller s'embosser à Torbay. Cette croisière même ne fut pas assez longue pour alarmer sérieusement le commerce

Voyez les pages 264 & 265 de cette histoire.

(*) Le 19 Mars.

(*) Le 25 Avril.

(*) Le 2 Mai.

(*) Au mois d'Août.

maritime des Anglois. Celui des Hollandois étoit presque anéanti.

ANN. 1781.

CXIV.
Conduite politique des Hollandois.
Voyez les pag. 153 & suivantes de cette histoire.

Fidèle à son ancien systême de politique, la République des Provinces-Unies n'avoit cherché qu'à se conserver en paix au milieu des trois puissances belligérantes. Cette tentative dans laquelle elle avoit échoué, auroit pu n'être pas infructueuse, si, à l'exemple des trois Couronnes du Nord, elle eût fait de bonne-heure les dispositions propres à faire respecter son pavillon. Mais au lieu d'armer des escadres pour protéger le commerce de ses sujets, elle affecta une entière sécurité. Il résulta de cette conduite que son pavillon, sans aucune défense, essuya tous les outrages dont les Anglois voulurent l'accabler. Ce n'est pas que les négocians d'Amsterdam n'eussent cherché, en différentes fois, à l'éclairer sur sa véritable position. Malheureusement pour eux, le parti qui prévaloit en faveur de l'Angleterre, empêcha toujours l'effet de leurs représentations. D'un autre côté, la République ne pouvant se persuader que la Grande-Bretagne voulût sérieusement une guerre, nuisible aux intérêts des deux nations, fut encore affermie dans cette opinion par la démarche de l'Impératrice de Russie. Cette souveraine lui offrit (*) sa médiation pour arrêter & faire cesser entiérement la discorde & la guerre. Elle lui donna à connoître que son ministre à Londres faisoit la même démarche auprès de cette Cour. Les États-Généraux ne desiroient qu'une paix solide & durable avec leur ancien allié, & aux conditions qui seroient conciliables avec leur honneur & leur dignité. En acceptant (*) avec reconnoissance la médiation qui leur étoit offerte, ils déclarèrent néanmoins qu'ils étoient prêts

(*) Le premier Mars.

CXV.
La Cour de Londres les amuse.

(*) A la fin de Mars.

ANN. 1781.

à négocier avec le ministre Russe, en résidence à la Haye, dès qu'ils seroient informés que le gouvernement britannique témoigneroit le même empressement. Ils ajoutèrent que dans le cas où la négociation n'auroit pas le succès desiré, ils espéroient que l'Impératrice de Russie & les autres puissances confédérées feroient jouir la République de l'effet de la convention de la Neutralité-armée, à laquelle ils avoient accédé, sans s'en laisser détourner par aucune insinuation contraire. A cette dernière partie de la réponse des États-Généraux, la Cour de Péterbourg repliqua (*) que sa Majesté Impériale gémissoit des difficultés que faisoit celle de Londres, en renvoyant sa réconciliation avec la République à la négociation future d'une paix générale entre toutes les puissances belligérantes, sous la médiation réunie de sa Majesté Impériale & de l'Empereur des Romains. Toutefois, dans le cas éventuel de cette négociation, elle promettoit d'avance à la République toute l'assistance qui dépendoit d'elle, pour la faire rentrer, le plutôt possible, dans l'état d'une puissance neutre, & dans la jouissance pleine & entière de tous les droits & avantages que devoit lui procurer son accession à la confédération des puissances neutres.

(*) Vers le commencement de Juin.

CXVI.
Rencontre d'une flotte hollandoise par un flotte Angloise.

Quoique cette dernière réponse de la Cour de Péterbourg annonçât, de la manière la plus claire, l'éloignement du gouvernement britannique pour toute négociation dont l'objet seroit une paix particulière avec les Provinces-Unies, la Cour de Londres ne persévéra pas long-temps dans cette résolution. Dès le mois d'octobre suivant, elle fit connoître l'intention dans laquelle elle étoit de conclure une paix séparée avec la Hollande, sous la médiation seule

Voyez la réponse du lord Stormont au ministre de Russie, en Septembre 1781.

ANN. 1781.

de l'Impératrice de Ruſſie. On ne manqua pas d'attribuer ce changement de ſyſtême politique à la réſiſtance inattendue des Hollandois dans le combat naval qu'ils ſoutinrent (*) ſur le Doggers-Banc. Ils eſcortoient alors un nombreux convoi pour la Mer Baltique, au moment où ils rencontrèrent une flotte angloiſe qui en revenoit. Dès que les deux commandans ſe furent reconnus pour ennemis, l'amiral hollandois fit à ſon eſcadre, formée dans l'ordre ſuivant :

(*) Le 5 Août.

Voyez la lettre de l'amiral Zoutman au Stadhouder, le 7 Août 1781.

Tués.	Bleſſés.			
8	30	Le Prince Héréditaire .	54	Van-Braak
8	40	L'Amiral-Général . .	76	Van-Kinsbergen.
24	75	L'Argo	44	Staring.
18	40	Le Batave	54	Le baron de Bentinck.
45	87	L'AMIRAL DE RUYTER	68	Zoutman, *amiral.* Staring, *capitaine de pavillon.*
10	58	L'Amiral Piet-Hein .	54	Van-Braam.
25	45	La Hollande . . .	68	Dedel.

les ſignaux de virer vent devant, de ſe préſenter en ligne de combat en courant à l'Eſt-ſud-eſt, & à ſon convoi de porter à l'Oueſt. L'amiral anglois, après avoir ordonné au ſien de ſerrer le vent, arriva vent arrière ſur l'eſcadre hollandoiſe avec les vaiſſeaux de guerre,

Le Bienſaiſant . . .	64	Braithwaite.
Le Berwick	74	Erguſon.
Le Preſton	50	Grœme.
LA FORTITUDE . .	74	Hyde Parker, *vice-amiral.* Robertſon, *capitaine de pavillon.*
Le Dolphin	44	Blair.
La Princeſſe-Amelia .	80	Macartney.
Le Buffalo	60	Truſcott.

ANN. 1781.

(*) Vers les huit heures du matin.

CXVII.
Combat du Doggers-Banc.

Voyez la lettre de l'amiral Parker, à bord de la Fortitude, *le 6 Août* 1781.

Lorſque les deux amiraux furent par le travers (*) l'un de l'autre, & à la demi-portée du mouſquet, ils commencèrent le combat. L'action ne tarda pas à devenir générale; elle dura trois heures & demie avec la plus grande vivacité. Alors les deux eſcadres, déſemparées au point de ne pouvoir plus manœuvrer, reſtèrent en panne quelque temps l'une vis-à-vis de l'autre, pour repaſſer des manœuvres. Hors d'état de rengager le combat, elles firent reſpectivement route vers leurs ports.

CXVIII.
Retraite des Hollandois.

Ce début des Hollandois ſur mer prouva que la valeur héroïque que cette nation avoit déployée avec tant d'éclat dans le ſiècle dernier, n'étoit pas éteinte. Ils repouſsèrent, avec la plus grande intrépidité, les Anglois qui les attaquèrent bord à bord, ſans pouvoir leur enlever aucun vaiſſeau (1). Le ſeul avantage que remporta l'amiral Parker, fut de les obliger de rentrer dans le Texel avec leur convoi.

CXIX.
La France ſe charge de la défenſe du cap de Bonne-Eſpérance.

La Compagnie des Indes de cette nation n'avoit pas attendu la ſortie de l'eſcadre de l'amiral Zoutman pour s'occuper des moyens de conſerver ſes poſſeſſions. Dès les premiers inſtans de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne, elle avoit jugé que les forces de terre & de mer de la République, inſuffiſantes pour protéger ſon commerce en Europe, ne pourroient ſervir à défendre ſes établiſſemens dans les Indes orientales. Cependant il lui importoit beaucoup de ne rien négliger pour repouſſer l'attaque que la Grande-Bretagne ſe préparoit

(1) Le vaiſſeau *la Hollande* coula bas à vingt-cinq ou trente lieues au large du Texel. Son équipage fut entiérement ſauvé, à quelques bleſſés près.

ANN. 1781.

à former contre le Cap de Bonne-Espérance, qu'elle regardoit avec raison comme la clef de ses possessions dans l'Inde. Mais elle étoit entiérement dépourvue d'hommes & de vaisseaux de guerre. Dans une position aussi critique, elle eut recours à la France. Cette puissance ne pouvoit voir d'un œil indifférent le Cap changer de domination. Elle savoit que la rade de cette place sert en tout temps de lieu de relâche aux vaisseaux & aux bâtimens françois, qui vont, soit aux isles de France & de Bourbon, soit aux Indes orientales, & que la perte de ce poste pourroit entraîner celle de ces deux isles, qu'elle posséde à l'entrée de la mer des Indes. Elle n'avoit donc pas un intérêt moindre à sa conservation.

CXX.
Départ d'une flottille françoise pour le Cap de Bonne-Espérance.

Dès que le gouvernement françois eut agréé les propositions de la Compagnie hollandoise, il fit sortir (*) une petite flotte pour porter au Cap de Bonne-Espérance des troupes & des munitions de guerre. Elle étoit sous les ordres du bailli de Suffren. Ce commandant approchoit de la baie de la Praya dans l'isle de Saint-Yago où il se proposoit d'augmenter ses provisions d'eau, lorsque *l'Artésien*, qui marchoit alors en avant, découvrit (*) à l'entrée de la rade un bâtiment avec pavillon anglois. A l'instant ce vaisseau revira sur son commandant avec le signal de voiles ennemies. Le bailli de Suffren, s'étant alors séparé de son convoi auquel il ordonna de tenir le vent, signala successivement la ligne de bataille dans l'ordre (*) renversé & dans l'ordre (*) naturel. Ensuite il se mit à la tête de ses vaisseaux qui se suivoient ainsi:

(*) Le 22 Mars.

(*) Le 16 Avril, à neuf heures du matin.

(*) A 10 heures du matin.

(*) A 10 heures & demie.

Voyez la lettre du commod. Jonsthone, du 30 Avril 1781.

ANN. 1781.

Tués.	Bleffés.			
32	56	LE HÉROS	74	Le bailli de Suffren, *commandant.*
60	125	L'Annibal	74	De Trémigon.
4	12	L'Artéfien	64	Le chevalier de Cardaillac.
3	15	Le Sphinx	64	Du Chilleau.
		Le Vengeur . . .	64	De Forbin.

Lorfqu'il eut doublé la pointe de l'Eft, il ferra la terre en laiffant les voiles apperçues à babord & fous le vent, tira (*) deux coups de canon fur un vaiffeau qui mouilloit à l'entrée de la baie, & porta fur les autres. Au feu des François fur *l'Ifis*, le commodore Jonfthone dont les vaiffeaux,

(*) A onze heures. *Voyez la lettre du commod.* Jonfthone, *du 30 Avril 1781.*

LE ROMNEY . . .	54	Jonfthone, *commodore.* Saltern, *capitaine de pavillon.*
Le Héros	74	Hauker.
Le Montmouth . .	64	Alms.
Le Jupiter	50	Pafley.
L'Ifis	50	Sutton.

CXXII. Combat dans la baie de la Praya.

& les frégates *l'Active, le Jafon* & *la Diane*, de 26 canons de douze en batterie, mouilloient prefqu'entiérement (1) au milieu de fon convoi, répondit par celui du *Montmouth*, du *Jupiter* & du *Héros*. L'action s'étant alors engagée avec vivacité, *l'Annibal* alla jetter l'ancre en avant du *Héros*. Dans cette pofition, ce vaiffeau ne tarda pas à recevoir beaucoup plus de bordées qu'il n'en pouvoit rendre, & éprouva en peu de temps les plus grands dommages dans fes agrêts, dans fa mâture & dans fon corps. *L'Artéfien* voulut prendre pofte auprès du *Héros*. Mais fon capitaine

(1) *L'Ifis* étoit mouillé à l'entrée de la baie, *le Jafon* auprès de l'ifle aux Cailles, & *la Diane*, auprès de la pointe de l'Eft en dedans de la baie.

ayant été tué dans cet inſtant, ce vaiſſeau dériva, & porta au large avec un vaiſſeau de la Compagnie angloiſe des Indes qu'il avoit abordé. Pour le *Vengeur* & *le Sphinx*, après avoir tiré quelques bordées ſur pluſieurs bâtimens anglois, ils tombèrent beaucoup ſous le vent, & portèrent auſſi au large.

Cependant les vaiſſeaux anglois combattoient ſans diſcontinuer, par le travers, par l'arrière & par l'avant, le *Héros* & *l'Annibal*, qui avoient jetté l'ancre au milieu d'eux. La poſition de ces deux vaiſſeaux, dont *l'Artéſien*, *le Sphinx* & *le Vengeur* étoient trop éloignés, pour pouvoir les ſeconder promptement, devenoit de plus en plus dangereuſe. Forcés de la quitter, pour ne pas ſuccomber ſous le feu ſupérieur qui les accabloit, ils coupèrent leurs cables, après une heure du combat le plus vif, & portèrent au large. Cette retraite ne pouvoit être faite plus à propos. Les deux vaiſſeaux étoient à peine hors de la portée du canon des Anglois, que *l'Annibal* démâta de tous ſes mâts, à l'exception de ſon beaupré. Mais *le Sphinx* ne tarda pas à le tirer de danger, en le remorquant promptement. Lorſque l'eſcadre angloiſe ſe fut regréée, elle porta (*) ſur les François. Cette pourſuite ne fut pas longue. Le commodore Jonſthone les voyant formés en ligne de bataille au plus près babord amure, ſerra le vent, & ſe contenta de les obſerver juſqu'à la nuit. Ce ne fut qu'à minuit que les deux eſcadres ceſsèrent d'être en vue l'une de l'autre. Alors l'eſcadre angloiſe retourna mouiller dans la baie de la Praya. Quant aux François, ils dirigèrent leur route vers le Cap de Bonne-Eſpérance, emmenant *l'Annibal* à la remorque. Ils y furent rejoints par leur convoi, auquel le bailli de Suffren

(*) Vers les ſix heures du ſoir.

CXXII.
Suites de ce combat.

ANN. 1781.

(*) Le 21 Juin.

Voyez la lettre du commod. Jonsthone, du 30 Avril 1781.

avoit donné l'ordre de s'y rendre séparément, sous l'escorte de la corvette *la Fortune*. Leur arrivée (*) avant la flotte britannique dont la marche fut retardée par le combat inattendu qu'elle avoit eu à essuyer, préserva ce poste important du danger qui le menaçoit; & l'expédition des Anglois se borna à la prise de cinq navires de la compagnie des Indes hollandoise, mouillés dans la baie de Saldanha. Telles furent les suites du combat de la Praya. Les François y perdirent les sieurs de Trémigon & de Cardaillac, capitaines de vaisseau, & quatre-vingt-dix-sept matelots ou soldats. Ils comptèrent deux cents dix-huit hommes blessés, la plupart grièvement. Cette action auroit été complettement décisive pour eux, si au lieu de chercher à mouiller successivement par le travers des vaisseaux anglois, ils les eussent abordés, ou attaqués sous voiles, & en ordre de bataille bien formé. Il est à présumer que cet ensemble leur auroit donné l'avantage de rendre un feu supérieur à celui qu'ils recevoient, & auroit déterminé promptement le succès de leur attaque, qui, de l'aveu même (1) du commodore anglois, tenoit un peu de la surprise.

---

(1) Le commodore Jonsthone, aprés avoir marqué dans sa lettre du 30 Avril 1781, au comte d'Hillsboroug, secrétaire d'Etat, qu'au moment de l'approche des François, environ quinze cents hommes de ses équipages étoient absents, & employés, soit à faire de l'eau, soit à pêcher ou embarquer du bétail, soit aux occupations nécessaires pour accélérer le ravitaillement de sa flotte, ajoutoit: « comme cette affaire tenoit un peu de la surprise, la nature du service dans le-» quel nous nous trouvions engagés, devoit naturellement jetter parmi nous » beaucoup de confusion ».

FIN de la seconde Partie.

SOMMAIRE

DE

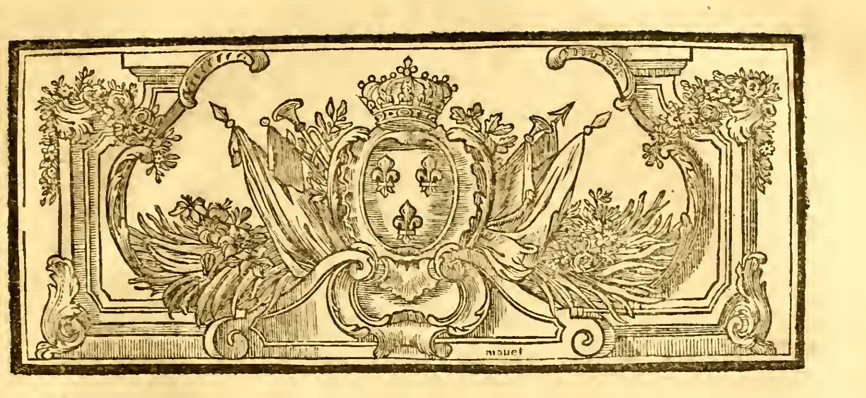
LA TROISIÈME PARTIE.

I. *Union des Américains & des François resserrée par leurs succès.* II. *Retour de l'armée navale françoise aux isles du vent.* III. *Reprise de Saint-Eustache par le marquis de Bouillé.* IV. *Reprise de Saba, de Saint-Martin, de Démerari, d'Esséquebo & de Berbiches.* V. *Projet d'attaque contre la Barbade, contrarié deux fois par les vents.* VI. *Attaque de Saint-Christophe.* VII. *Position de Brimstone-Hill.* VIII. *L'armée navale angloise vient au secours de cette isle.* IX. *Elle va mouiller à la baie des Salines.* X. *Le comte de Grasse l'attaque deux fois sans succès.* XI. *Débarquement & rembarquement des Anglois.* XII. *Continuation du siége de Brimstone-Hill.* XIII. *Prise de ce fort.* XIV. *L'armée navale françoise mouille devant Névis pour recevoir des vivres.* XV. *Retraite de l'escadre angloise durant la nuit.* XVI. *Etat de l'escadre françoise.* XVII. *La France & l'Espagne projettent la conquête de la Jamaïque.* XVIII. *Les Anglois interceptent une partie de la flotte françoise destinée pour les Antilles.* XIX. *Quelles furent les suites de cette prise.* XX. *L'amiral Rodney reprend le*

commandement des forces angloises aux Antilles. XXI. *Départ de la flotte françoise de la Martinique.* XXII. *Combat partiel sous la Dominique.* XXIII. *Suites de ce combat.* XXIV. *Manœuvres de l'amiral françois.* XXV. Le Zélé *aborde* la Ville de Paris. XXVI. *Combat général à la hauteur de la Dominique.* XXVII. *Manœuvres de l'amiral anglois.* XXVIII. *Perte des François en vaisseaux & en officiers.* XXIX. *Suites de ce combat.* XXX. *Les François renoncent à l'attaque de la Jamaïque.* XXXI. *Ils reprennent la mer avant les Anglois.* XXXII. *Alarmes des Anglois à New-York.* XXXIII. *Conduite généreuse des Etats-Unis.* XXXIV. *Leur fermeté.* XXXV. *Leurs réponses aux commissaires anglois.* XXXVI. *Position précaire des Anglois sur le continent de l'Amérique.* XXXVII. *Affliction des François en Europe.* XXXVIII. *Patriotisme des François.* XXXIX. *Position de Minorque.* XL. *Débarquement des Espagnols dans cette isle.* XLI. *Ils reçoivent un renfort de quatre régimens françois.* XLII. *Description des ouvrages du fort Saint-Philippe.* XLIII. *Ouvrages des assiégeans.* XLIV. *Ils font une attaque générale* XLV. *Capitulation du fort Saint-Philippe.* XLVI. *Préparatifs pour réduire Gibraltar.* XLVII. *Précis des attaques contre cette place, depuis le commencement de la guerre.* XLVIII. *Description de ses fortifications.* XLIX. *Construction à Algézires des batteries flottantes.* L. *Arrivée de M. le comte d'Artois & du duc de Bourbon au camp devant Gibraltar.* LI. *Arrivée des batteries flottantes à Puente-Majorga.* LII. *Défauts reconnus dans leur construction* LIII. *Pourquoi on n'y remédie pas.* LIV. *Attaque des batteries flottantes.* LV. *Elles sont incendiées.* LVI. *Perte des Es-*

des François en hommes. XCIII. *Ils retournent à Goudelour.* XCIV. *Ils vont hiverner à Achem.* XCV. *Ils reviennent sur la côte de l'Est.* XCVI. *Arrivée du marquis de Bussy dans l'Inde.* XCVII. *Mort d'Ayder.* XCVIII. *Retour de Tippou-Saëb dans le Malabar.* XCIX. *Marches de l'armée angloise contre Goudelour.* C. *Dispositions des François.* CI. *Bataille de Goudelour.* CII. *Suites de cette bataille.* CIII. *L'escadre françoise revient devant Goudelour.* CIV. *Manœuvres des deux escadres.* CV. *Combat naval devant Goudelour.* CVI. *Perte des François en hommes.* CVII. *Retour de l'escadre françoise devant Goudelour.* CVIII. *Cessation des hostilités dans l'Inde.* CIX. *Agitation en Angleterre.* CX. *Changement général dans le ministère britannique.* CXI. *Démarches infructueuses de la Cour de Londres auprès des Hollandois.* CXII. *Semblables démarches auprès des Américains, également infructueuses.* CXIII. *Démarches du ministère britannique auprès de la France.* CXIV. *Dispositions pacifiques de la Cour de Versailles.* CXV. *L'Angleterre reconnoît l'indépendance des Etats-Unis.* CXVI. *Signature des préliminaires de la paix entre la Grande-Bretagne, la France & l'Espagne.* CXVII. *Les Anglois insensibles à la séparation de l'Amérique.* CXVIII. *Armistice convenu entre l'Angleterre & la Hollande.* CXIX. *Signature du traité définitif.* CXX. *Effet de l'indépendance des Américains sur le commerce de la Grande-Bretagne.*

HISTOIRE



HISTOIRE

DE

LA DERNIERE GUERRE.

TROISIEME PARTIE.

LES armes américaines & françoiſes venoient d'être couronnées en Amérique du ſuccès le plus complet depuis le commencement de la guerre. La réunion de trente cinq vaiſſeaux de ligne françois dans la baie de

ANN. 1781.

I.

Union des Américains & des François, reſſerrée par leurs ſuccès.

ANN. 1781. Chéfapeack; le renfort de trois mille quatre cents hommes de troupes réglées, que le comte de Graffe avoit pris fur lui de tranfporter de Saint-Domingue au fecours des Etats-Unis; le concert admirable, qui avoit regné entre tous les Généraux de terre & de mer des deux nations durant le fiége d'York-Town, avoient opéré l'entière délivrance de la Virginie, & préfervé le Maryland de l'invafion des Anglois. Ni les Etats-Unis ne s'étoient attendus à être fecourus par une armée navale auffi nombreufe, ni la Grande-Bretagne n'avoit prévu une attaque auffi formidable. Quoique cette puiffance affectât en quelque forte de redoubler d'efforts pour réduire l'Amérique, elle ne pouvoit fe diffimuler que les dépenfes incroyables qu'elles avoit faites depuis fix ans en hommes & en argent pour parvenir à ce but, n'aboutiffoient à cette époque qu'à lui procurer la poffeffion précaire de Savannah, de Charles-Town, de New-York, de Staten-Ifland & de Long-Ifland. Jufqu'alors fes partifans fur ce continent avoient tenté d'élever des doutes fur la fincérité du traité d'alliance de la France avec les Etats-Unis. L'événement d'York-Town fit ceffer pour toujours ces foupçons injurieux à la bonne foi réciproque des deux nations; & les Loyaliftes durent dèslors être convaincus par les vains efforts des Généraux anglois de terre & de mer pour dégager le lord Cornwallis, de l'impuiffance dans laquelle alloit fe trouver déformais la Grande-Bretagne, de fubjuguer l'Amérique.

Voyez la lettre du Général Washington au Congrès, du 19 Octobre 1781.

Voyez la correfpondance du lord Germain, &c. page 111 & 272.

Voyez les débats de la chambre des Communes, du 5 Décembre 1781.

II.

Retour de l'armée navale françoife aux ifles du vent

La préfence de l'armée navale françoife ne pouvant plus être utile, durant l'hiver, fur les parages de l'Amérique feptentrionale, le comte de Graffe n'eut pas plutôt

ANN. 1781.

fait rembarquer les troupes qu'il avoit apportées de Saint-Domingue, que conformément à ses instructions (*) qui lui enjoignoient de retourner aux isles du vent, à la fin de l'hivernage, il remit à la voile (*) avec toute son armée navale. Durant sa traversée, cet amiral détacha quatre vaisseaux auxquels il ordonna d'aller au Cap-François prendre un nombreux convoi sous leur escorte pour les ports de France, & il fit route avec les autres pour les isles du vent. Il avoit dessein, en quittant la baie de Chésapeack, de se porter sur la Barbade pour tâcher d'intercepter, ou l'escadre angloise à son retour de New-York, ou les convois anglois à leur arrivée d'Europe. Mais les vents contraires & très-frais qu'il essuya, endommagèrent tellement la mâture d'une partie de ses vaisseaux, qu'il fut forcé de renoncer à son projet; alors il fit route vers le Fort Royal de la Martinique pour s'y reparer le plus promptement qu'il lui seroit possible, & remettre en mer immédiatement après. Il y mouilla le même jour (*) que le marquis de Bouillé reprenoit sur les Anglois l'isle de Saint-Eustache.

(*) En date du 7 Mars 1781.

(*) Le 4 Novemb.

(*) Le 26.

III.

Reprise de Saint-Eustache par le marquis de Bouillé.

Voyez la lettre du marquis de Bouillé, datée de Saint-Eustache, le 26 Décembre 1781.

Instruit de la sécurité du gouverneur de cette isle, de la négligence de la garnison à se garder, & de l'endroit où il pourroit effectuer un débarquement sans être apperçu, ce Général avoit promptement rassemblé douze cents hommes de troupes réglées, & les avoit fait embarquer (*) sur trois frégates, une corvette & quatre bâtimens armés. Pour mieux assurer le succès de son expédition en donnant le change aux Anglois sur la véritable destination de cette flotille, il avoit affecté de publier en même-temps qu'il alloit à la rencontre de l'armée navale

(*) Le 15.

ANN. 1781. françoise; & malgré les vents & les courans, il étoit (*) Le 22. venu à bout de s'élever (*) au vent de la Martinique. Ce ne fut pas là le seul obstacle qu'il eut à vaincre. Contrarié (*) Le 25. dans son débarquement (*) de nuit par un raz de marée inattendu, qui regnoit alors sur la côte de l'isle de Saint-Eustache, & qui causa la perte des chaloupes de ses bâtimens, il ne put mettre à terre qu'environ quatre cents hommes. Bientôt après, il perdit même l'espoir de faire débarquer le reste de ses troupes, les frégates étant tombées en dérive une heure avant le jour. Dans cette inquiétante position, le marquis de Bouillé, privé de tout moyen de retraite, ne songea point à se retrancher en cas d'attaque. Il forma sur le champ le projet hardi de se porter par une marche rapide vers le fort & les casernes angloises, pour surprendre la garnison de l'isle. Il en étoit alors éloigné d'environ deux lieues. Il dut le succès qu'il obtint à la célérité avec laquelle ses ordres furent (*) Le 26 à six heures du matin. exécutés. En arrivant (*) avec les Irlandois devant les casernes, le comte de Dillon trouva une partie de la garnison occupée à faire l'exercice sur l'esplanade; ce colonel ne la fit revenir de l'erreur où l'avoit jettée la ressemblance de l'habillement de ses troupes avec celui des Anglois, que par une décharge à brule-pourpoint qui lui tua sept hommes, & lui en blessa quatorze. Le gouverneur Cockburn y fut trompé lui même. Accouru au bruit de cette mousqueterie, il fut fait prisonnier de guerre. Dans le même temps le chevalier de Frêne, major du régiment de Royal-Comtois, coupoit la retraite aux Anglois. Les voyant se réfugier en foule dans le fort, cet officier alla promptement se présenter devant le pont-levis,

qu'ils cherchoient à lever. Il ne se contenta pas de les obliger d'en abandonner les chaînes, en faisant faire sur eux une décharge de mousqueterie ; il se jetta encore dedans avec les chasseurs des régimens d'Auxerrois & de Royal-Comtois. Dès que ces troupes y furent entrées, il eut la présence d'esprit de faire sur le champ lever le pont levis. Il n'éprouva aucune résistance de la part des troupes angloises qui s'y étoient retirées en grand nombre; elles mirent à l'instant bas les armes. Ainsi fut reprise l'isle de Saint-Eustache; sa garnison étoit composée de six cents soixante-dix-sept hommes effectifs. Le marquis de Bouillé déploya dans son attaque cette intrépidité froide, qui laisse envisager toute la grandeur du péril, sans rien diminuer de la présence d'esprit : qualité rare, & dont dépend presque toujours le succès des entreprises audacieuses. Les Anglois l'avoient mise dans le meilleur état de défense. Outre soixante-huit pièces de canon, le Général françois trouva chez le gouverneur une somme d'un million, qui y avoit été mise en séquestre, jusqu'à ce qu'on eut appris la décision de la Cour de Londres; il la fit sur le champ remettre aux Hollandois, auxquels elle appartenoit. Il en fut de même d'une somme de deux cents soixante-quatre mille livres, argent des Colonies, que le gouverneur Cockburn reclama comme sa propriété. Le marquis de Bouillé la lui remit du consentement des officiers supérieurs des corps. Mais ce Général partagea entre les troupes de terre & de mer, conformément à l'ordonnance des prises, environ seize cents mille livres, aussi argent des Colonies, appartenant à l'amiral Rodney, au Général Waughan & aux officiers anglois, & qui provenoient de la vente de leurs prises.

Voyez la lettre du marquis de Bouillé, datée de Saint-Eustache le 29 Novembre 1781.

Voyez la lettre du génér l-major Christie au lord Germain, datée de la Barbade, le 15 Décembre 1781.

Voyez la lettre du marquis de Bouillé, datée de Saint-Eustache, le 26 Novembre 1781.

ANN. 1781.

IV.

Reprise de Saba, de Saint-Martin, de Démerari, d'Efféquebo & de Berbiches.

(*) Le 27.

(*) Les premier & 8 Février 1782.

Voyez la relation de cette expédition, publiée en France au mois de Mai 1782.

Les isles de Saba & de Saint-Martin éprouvèrent le lendemain (*) le sort de Saint-Eustache; & dans les premiers jours du mois de Février suivant, une escadre de sept petits vaisseaux de guerre françois, sous les ordres du comte de Kersaint, capitaine de vaisseau, reprit (*) sur les Anglois les établissemens hollandois, situés sur les rivières de Démerari, d'Efféquebo & de Berbiches. En outre, elle s'empara de six bâtimens de guerre, de treize navires marchands, de quatre-vingts pièces de canon, & fit plus de quatre cents prisonniers de guerre. Il est aisé de voir que les conquêtes de l'amiral Rodney ne restèrent pas long-temps au pouvoir de la Grande-Bretagne. Cette puissance les perdit presque aussi promptement qu'elle les avoit faites, quoique l'amiral Rodney n'eût pas négligé de lui en faire valoir l'importance, en lui annonçant (1), avec beaucoup trop d'emphase, qu'il les regardoit comme un ample dédommagement de la perte des isles de la Dominique, de Saint-Vincent & de la Grenade.

V.

Projet d'attaque contre la Barbade, contrarié deux fois par les vents.

(*) Le 27 Décembre.

Cependant l'amiral françois, toujours occupé de la conquête de la Barbade, faisoit réparer ses vaisseaux. Dès qu'il put reprendre la mer, il remit (*) à la voile avec trois mille cinq cents hommes, commandés par le marquis de Bouillé. Il avoit chargé le comte de Barras, chef

(1) Voici les propres expressions de cet amiral dans sa lettre à l'Amirauté de la Grande-Bretagne, du 17 Mars 1781: « Ces colonies, entre les mains de la » Grande-Bretagne, si elles sont encouragées comme il convient, emploieront » en peu d'années plus de vaisseaux, & produiront un revenu plus considérable » à la Couronne, que toutes les isles Britanniques aux Indes occidentales, » prises ensemble ».




Sandy-Point
ou
la Pointe de Sable
Brimstom-Hill
des Salines
Echelle de 2. Lieues Communes de France.
½
1.
2. L.

d'escadre, de protéger avec quelques vaisseaux le débarquement des troupes. Pour lui, il s'étoit réservé le soin de bloquer les dix-neuf vaisseaux de ligne anglois qui mouilloient dans la baie de Carlisle, pendant que le marquis de Bouillé, après avoir mis pied à terre, chercheroit en les bombardant & en les canonnant à boulets rouges, à les obliger de combattre, malgré leur infériorité, l'armée navale françoise. Les vents s'opposèrent constamment à l'exécution de ce plan d'attaque. Les François trouvèrent des brises si fortes & des grains si violens dans le canal de Sainte-Lucie, qu'ils furent obligés de rentrer au Fort-Royal, après avoir été affoiblis du vaisseau *le Solitaire* de 64 canons, qui, démâté par un abordage *du Conquérant*, tomba sous le vent, & alla se réfugier à Saint-Domingue. Toujours constant dans son projet, l'amiral françois reprit (*) la mer avec six mille hommes de troupes de débarquement. Mais les mêmes obstacles qu'il ne put surmonter, devinrent encore plus grands par la séparation du bâtiment qui transportoit la plus grosse partie de l'artillerie de siége, & qui, après avoir démâté, tomba sous le vent, & alla se réfugier à Saint-Eustache avec le vaisseau de ligne *le Caton*. L'armée françoise revint (*) une seconde fois au Fort-Royal.

ANN. 1781.

(*) Le 28.

ANN. 1782.

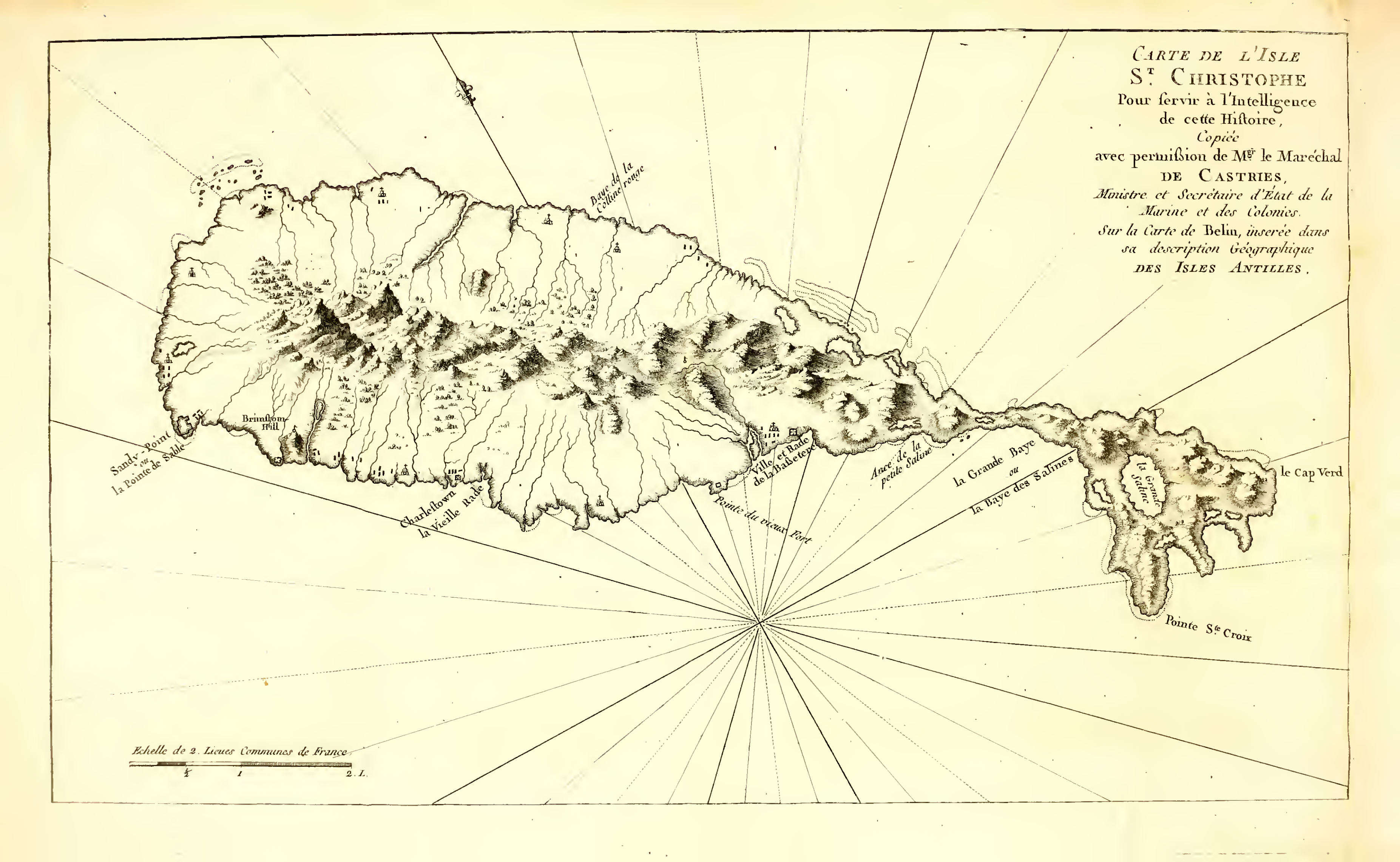
(*) Le 3 Janvier.

VI.
Attaque de Saint-Christophe.

Privés de la plus grande partie de leur artillerie que l'état délabré du bâtiment qui la portoit, ne permettoit pas de faire remonter au vent, sans perdre beaucoup de temps, le comte de Grasse & le marquis de Bouillé tournèrent leurs vues sur Saint-Christophe. Ces deux Généraux remirent (*) promptement à la voile, & allèrent mouiller (*) à Basse-terre, une des rades de cette isle. Ils s'y emparèrent de vingt-quatre bâtimens ennemis, dont

(*) Le 5.

(*) Le 11.



CARTE DE L'ISLE
S.T CHRISTOPHE
Pour servir à l'Intelligence
de cette Histoire,
Copiée
avec permission de M.gr le Maréchal
DE CASTRIES,
Ministre et Secrétaire d'État de la
Marine et des Colonies.
Sur la Carte de Belin, inserée dans
sa description Géographique
DES ISLES ANTILLES.
Baye de la Colline rouge
Brimstom Hill
Sandy-Point ou la Pointe de Sable
Charlestown la Vieille Rade
Pointe du vieux Fort
Ville et Rade de la Bassetere
Ance de la petite Saline
la Grande Baye ou la Baye des Salines
la Grande Saline
le Cap Verd
Pointe S.te Croix
Echelle de 2. Lieues Communes de France.
½
1
2. L.

d'escadre, de protéger avec quelques vaisseaux le débarquement des troupes. Pour lui, il s'étoit réservé le soin de bloquer les dix-neuf vaisseaux de ligne anglois qui mouilloient dans la baie de Carlisle, pendant que le marquis de Bouillé, après avoir mis pied à terre, chercheroit en les bombardant & en les canonnant à boulets rouges, à les obliger de combattre, malgré leur infériorité, l'armée navale françoise. Les vents s'opposèrent constamment à l'exécution de ce plan d'attaque. Les François trouvèrent des brises si fortes & des grains si violens dans le canal de Sainte-Lucie, qu'ils furent obligés de rentrer au Fort-Royal, après avoir été affoiblis du vaisseau *le Solitaire* de 64 canons, qui, démâté par un abordage *du Conquérant*, tomba sous le vent, & alla se réfugier à Saint-Domingue. Toujours constant dans son projet, l'amiral françois reprit (*) la mer avec six mille hommes de troupes de débarquement. Mais les mêmes obstacles qu'il ne put surmonter, devinrent encore plus grands par la séparation du bâtiment qui transportoit la plus grosse partie de l'artillerie de siége, & qui, après avoir démâté, tomba sous le vent, & alla se réfugier à Saint-Eustache avec le vaisseau de ligne *le Caton*. L'armée françoise revint (*) une seconde fois au Fort-Royal.

Ann. 1781.

(*) Le 28.

Ann. 1782.

(*) Le 3 Janvier.

VI.

Attaque de Saint-Christophe.

Privés de la plus grande partie de leur artillerie que l'état délabré du bâtiment qui la portoit, ne permettoit pas de faire remonter au vent, sans perdre beaucoup de temps, le comte de Grasse & le marquis de Bouillé tournèrent leurs vues sur Saint-Christophe. Ces deux Généraux remirent (*) promptement à la voile, & allèrent mouiller (*) à Basse-terre, une des rades de cette isle. Ils s'y emparèrent de vingt-quatre bâtimens ennemis, dont

(*) Le 5.

(*) Le 11.

ANN. 1781.

plusieurs avoient leur chargement complet. A leur approche, les Anglois abandonnèrent précipitamment les batteries de la côte Maître alors d'agir, sans craindre d'être inquiété, le marquis de Bouillé mit ses troupes à terre (*), & reçut la soumission des habitans de la Basse-terre. Delà, ce Général marcha avec sa petite armée, formée en quatre divisions sous les ordres du marquis de Saint-Simon, maréchal de camp, du marquis du Chilleau & du vicomte de Damas, brigadiers, & du comte de Dillon, colonel, pour aller former l'investissement de Brimstone-Hill. C'étoit la retraite qu'avoient choisie la garnison & une partie des milices de l'isle. Cette montagne, que la nature & l'art ont fortifiée, est située presqu'à l'extrémité occidentale de Saint-Christophe. Elevée au moins de trois cents pieds au-dessus du niveau de la mer, elle domine tout le terrein qui l'environne; & son artillerie bat la petite ville de Sandy-point. Cette heureuse position, qui en rend l'approche difficile, ne permettant pas de l'attaquer immédiatement par assaut, l'armée françoise, après avoir pris poste à Sandy-point & auprès de la vieille rade, en forma sur le champ le blocus. Elle en préparoit l'attaque, lorsqu'un événement imprévu la retarda de quelques jours. Le transport, qui s'étoit réfugié à Saint-Eustache, & sur lequel on avoit embarqué la plus grande partie de l'artillerie & des munitions de guerre, se brisa (*) sur des rochers au-dessus de Sandy-point. Les François ne pouvoient guère éprouver une plus grande contrariété dans leur entreprise. Il est vrai qu'ils vinrent à bout, par leur activité, de retirer du fond de la mer les principales pièces d'artillerie. Mais il n'en furent pas moins obligés de recourir à toutes leurs isles, pour

(*) Le 12.

VII. Position de Brimstone-Hill.

Voyez la pag. précédente.

(*) Le 12.

pour remplacer la perte qu'ils venoient de faire. Loin de se laisser décourager par ce fâcheux événement, le marquis de Bouillé n'en montra que plus d'ardeur à faire ouvrir (*) la tranchée dans les deux postes que ses troupes avoient occupés. Déja deux batteries, l'une de six, l'autre de sept mortiers, bombardoient (*) Brimstone-Hill avec avantage, lorsque les frégates françoises signalèrent un grand nombre de voiles. C'étoit l'armée navale angloise, qui venoit au secours de cette isle dans l'ordre de bataille suivant:

ANN. 1782.

(*) Le 16. *Voyez la lettre du brigadier - général Fraser, datée de St. Christophe, le 14 Février 1782.*

(*) Le 24.

VIII.
L'armée navale angloise vient au secours de cette isle.

Avant-Garde.

Le Saint-Albans	64	Inglis.
L'Alcide	74	Charles Thompson.
L'Intrépide	64	Molloy.
Le Torbay	74	Gidoin.
LA PRINCESSA	74	Drake, *contre-amiral.* / Knatchbull, *capitaine de pavillon.*
Le Prince George	98	Williams.
L'Ajax	74	Charrington.

Corps de Bataille.

Le Prince William	64	Wilkinson.
Le Shrewsbury	74	Knight.
L'invincible	74	Saxton.
LE BARFLEUR	90	Samuel Hood, *amiral.* / Hood, *capitaine de pavillon.*
Le Monarch	74	Reynolds.
Le Belliqueux	64	Lord Cranstoun.
Le Centaure	74	Inglefield.
L'Alfred	74	Bayne.

Arrière-Garde.

Le Russel	74	Stanhope.
La Résolution	74	Lord Manners.

Hh

ANN. 1782.

LE BEDFORT . . .	74	Edmund Affleck, *commodore.* Graves, *capitaine de pavillon.*
Le Canada	74	Cornwallis.
Le Prudent	64	Barkley.
Le Montagu . . .	74	Bowen.
L'América	64	Samuel Thompson.

Voyez la lettre de l'amiral Hood, du 7 Février 1782.

elle avoit à bord deux mille quatre cents hommes de troupes réglées, qu'elle avoit embarqués à la Barbade & à Antigues. De tous les mouillages autour de cette isle, le plus favorable qu'elle pût prendre pour jetter un secours aussi prompt que direct dans Brimstone-Hill, étoit celui de Sandy-point. Elle auroit eu d'autant moins d'obstacles à vaincre en débarquant ses troupes sous la protection du feu réciproque de ses vaisseaux & de la forteresse attaquée, que la division, aux ordres du marquis du Chilleau, trop incommodée de celui de Brimstone-Hill, avoit été forcée d'abandonner ce poste. Il est difficile de croire que le Général Prescott, qui avoit commandé dans cette isle, durant la campagne de 1780, ne connût pas l'avantage de cette position (1). Mais les Anglois ne pouvoient la prendre, qu'autant que leur armée navale arriveroit à ce mouillage, de nuit & à la bordée, sans être apperçue par les François, & quelle ne tomberoit pas sous le vent de Saint-Christophe. L'amiral Hood aima mieux venir reconnoître

Voyez le précis des opérations de l'expédition de Saint-Christophe, publié en France le 2 Avril 1782.

Voyez la lettre de l'amiral Hood, du 7 Février 1782.

(1) L'amiral Hood dans sa lettre du 7 Février 1782, s'exprimoit ainsi : » Lorsque j'envoyai un officier à Brimstone-Hill, il fut accompagné d'un autre » de la part du Général Prescott, qui s'étoit embarqué avec le vingt-huitième » régiment & deux compagnies du treizième, à ma sollicitation, vu la con- » noissance que je savois qu'il avoit de Brimstone-Hill & de toutes les autres » parties de l'isle.

de très-près la pointe du Sud-eſt de l'iſle de Névis. Dès-lors il ne put plus dérober ſa marche aux François. Le comte de Graſſe, informé de ſon approche par ſes frégates, fit ſignal à ſon armée d'appareiller (*); elle étoit compoſée des vaiſſeaux,

ANN. 1782.

(*) Le 24.

Avant-Garde.

Le Souverain . . .	74	De Glandevès.
L'Hercule	74	De la Clocheterie.
Le Languedoc . . .	80	Le baron d'Arros.
LE DUC DE BOURGOGNE	80	Le comte de Barras, *commandant.* De Champmartin, *cap. de pavil.*
Le Marſeillois . . .	74	De Caſtellane Majaſtre.
Le Jaſon	64	Le chevalier de Villages.
Le Palmier	74	De Martelly de Chautard.
Le Magnanime . . .	74	Le Begue.

Corps de Bataille.

Le Zélé	74	Le chevalier de Gras Preville.
L'Eveillé	64	Le Gardeur de Tilly.
Le Saint-Eſprit . . .	80	Le marquis de Chabert.
Le Sceptre	74	Le comte de Vaudreuil.
LA VILLE DE PARIS .	104	Le comte de Graſſe, *Général.* De Saint-Cezaire, *cap. de pavillon.* De Vaugiraud, *major.*
Le Céſar	74	Le chevalier Deſpinouſe.
Le Northumberland .	74	De Briqueville.
Le Diadême . .	74	De Monteclerc.

Arrière-Garde.

Le Glorieux . . .	74	Le vicomte Deſcars.
Le Réfléchi	64	De Marigny.
Le Citoyen	74	De Thy.
Le Scipion	74	Daſſas, *lieutenant de vaiſſeau.*
L'ARDENT . . .	64	Le chevalier de Monteil, *command.* Le chevalier de Marigny, *capit. de pavillon.*
Le Neptune . . .	74	Renaud d'Aleins.
L'Auguſte	80	De Bougainville, *chef d'eſcadre.* De Caſtellan, *capit. de pavillon.*
La Bourgogne . . .	74	Le chevalier de Charitte.
Le Pluton	74	D'Albert de Rions.

Escadre Légère.

L'Hector	74	Destouches.
Le Caton	64	De Frammont.
Le Sagittaire . . .	50	De Montluc, *lieutenant.*
L'Expériment . . .	50	De Medine.

En mettant à la voile, l'amiral françois se proposoit tout à-la-fois d'empêcher les Anglois de s'emparer du mouillage de Sandy-point, ou de lui couper ses communications avec les isles françoises & conquises, & de protéger la réunion des vaisseaux *le Conquérant* & *l'Hector*, qu'il avoit laissés en radoub à la Martinique, & dont un le rejoignit le même jour. A la vue des François, l'armée angloise qui, malgré l'avantage du vent, s'efforçoit d'éviter le combat avec autant de soin que ceux-ci cherchoient à l'engager, revira de bord pour s'approcher de Saint-Christophe. La variation du vent à l'Est-sud-est lui donna encore la facilité de courir largue vers cette isle, pendant qu'elle obligeoit les François de tenir le plus près pour la serrer sur Névis. Elle étoit parvenue à la hauteur de cette dernière isle, lorsque l'escadre légère des François, que suivoit leur avant-garde, au lieu de continuer à porter sur elle, arriva. Alors l'amiral anglois, profitant aussi-tôt de l'avantage du vent, & de la supériorité de marche de ses vaisseaux, tous doublés en cuivre, vint mouiller (*), vers la fin du jour, à la baie des Salines, malgré les efforts de l'avant-garde françoise, qui ne put endommager que légèrement quelques vaisseaux de son arrière-garde. Le jour suivant (*), les François l'attaquè-

IX.
Elle va mouiller à la baie des Salines.

(*) Le 25. *Voyez le précis des opérations de l'expédition de Saint-Christophe, publié en France le 2 Avril 1782.*

(*) Le 26.

rent deux fois à ſon mouillage. A la première attaque, de ſon avant & de ſon arrière-garde, pluſieurs vaiſſeaux de ſa troiſième diviſion furent obligés de couper leurs cables pour prendre une meilleure poſition. La ſeconde attaque, dirigée contre ſon centre & ſon arrière-garde, lui cauſa encore moins de dommages que la première. Serrée & emboſſée dans une poſition formidable, il fut impoſſible aux François de l'entamer. Le comte de Graſſe, convaincu alors que de nouvelles attaques ne feroient qu'en pure perte d'hommes (1) & de munitions de guerre, y renonça entiérement. Mais en ſe tenant ſous voiles juſqu'à la fin du ſiége de Brimſtone Hill, & toujours en vue de l'armée navale angloiſe, il continua de la bloquer & de protéger en même-temps l'arrivée des convois qu'on lui envoyoit de la Martinique & de la Guadeloupe.

X.
Le comte de Graſſe l'attaque ſans ſuccès.
Voyez la lettre de l'amiral Hood, datée du 7 Février 1782.

Dès que l'amiral Hood s'apperçut que les François avoient renoncé à l'inquiéter dans le mouillage qu'il avoit pris, il débarqua environ treize cents hommes, ſous les ordres du Général Preſcott. Ces troupes attaquèrent auprès de Baſſeterre un corps de trois cents François, commandés par le comte de Fléchin. Toutefois, elles ne le forcèrent à la retraite, qu'après qu'il eut fait la plus intrépide réſiſtance; mais elles n'oſèrent ſe livrer à ſa pourſuite. La crainte d'être coupées par les deux mille hommes que le marquis

XI.
Débarquement & rembarquement des Anglois.
Le 28.
Voyez la lettre de l'amiral Hood, en date du 7 Février 1782.

(1) Les François perdirent dans ces trois attaques cent douze hommes, & eurent deux cents ſept bleſſés. Il eſt à croire que le nombre des bleſſés, du côté des Anglois, fut conſidérable, puiſque l'amiral Hood envoya ſon capitaine de pavillon au comte de Graſſe, pour le prier de laiſſer paſſer le bâtiment ſur lequel il ſe propoſoit de les renvoyer à Antigues, ce qui lui fut accordé.

ANN. 1782. de Bouillé avoit amenés à son secours, les détermina à se rembarquer (*), après n'avoir séjourné à terre qu'environ vingt-quatre heures.

(*) Le 29 au matin.

XII.
Continuation du siége de Brimstone-Hill.

Cependant le siége de Brimstone-Hill étoit poussé avec vigueur, malgré la supériorité du feu de l'artillerie des ennemis. Pour parvenir plus promptement à la réduire au silence, le comte de Grasse, sur la demande du marquis de Bouillé, ordonna au vaisseau *le Caton*, d'aller débarquer (*) à Sandy-point son artillerie de vingt-quatre livres de balles, afin de remplacer à l'armée du siége celle de ce calibre, qui avoit naufragé sur la côte. Au moyen de ce renfort, les assiégeans purent augmenter leurs anciennes batteries, & en établir deux nouvelles. Le feu de celles-ci, réuni à celui des mortiers qui n'avoient pas discontinué de tirer, devint si vif, que tout le revêtement du front d'attaque s'écroula (*), tant à la face droite du bastion de la droite, qu'au flanc, à la courtine & au flanc de gauche. Dès ce moment, il devint accessible presque par-tout. Les François étoit prêts à battre le front de cette forteresse, qui fait face à la montagne, avec huit pièces de canon de vingt-quatre dont ils s'étoient emparés (1). Mais le comman-

(*) Le 3 Février.

(*) Le 12 Février.

(1) Le 31 Janvier & les jours suivans, les François enlevèrent aux Anglois, durant la nuit, huit pièces de canon de fonte de 24 livres de balles, qu'ils trouvèrent dans un magasin au pied de Brimstone-Hill. L'amiral Hood, dans sa lettre du 22 Février 1782, se plaignit que *les habitans avoient refusé d'aider à conduire cette artillerie sur la hauteur.* Ce refus ne peut justifier la négligence du commandant de Saint-Christophe. La surprise de Saint-Eustache par les François ne l'avertissoit-elle pas sans cesse de se mettre dans le meilleur état de défense possible ? Auroit-il trop fatigué sa garnison, en l'occupant, durant tout le mois de Decembre, à transporter sur Brimstone-Hill les munitions de guerre, qu'on avoit apportées d'Angleterre pour la défense de cette montagne ?

dant de Brimftone-Hill ne jugea pas devoir en attendre l'effet; il demanda à parlementer (*), & l'obtint fans délai. En exécution de la capitulation, qui fut fignée (*) pour les ifles de Saint-Chriftophe & de Névis, la garnifon, au nombre de fept cents cinquante hommes de troupes réglées & de trois cents miliciens, fortit par la brèche avec les honneurs de la guerre; & après avoir défilé devant l'armée françoife, elle pofa bas les armes, & fe rendit prifonnière de guerre. Les habitans obtinrent, jufqu'à la conclufion de la paix, la confervation de leurs loix, de leurs coutumes, de leurs ordonnances & de leurs juges, alors en place. Ils ne furent affujettis pour tous droits, qu'aux deux tiers de ceux qu'ils payoient au Roi de la Grande-Bretagne.

ANN. 1782.

(*) Dans la nuit du 12 au 13.

(*) Le 13.

XIII.
Prife de ce Fort.

Voyez les articles V & VIII de la capitulation.

L'amiral anglois n'apprit pas fans le plus grand étonnement la reddition de Brimftone-Hill. Il n'avoit rien à redouter pour fes vaiffeaux, que leur trop grand éloignement de la terre mettoit à l'abri des bombes & des boulets (1) des François. Mais il pouvoit craindre que le comte de Graffe ne continuât à les bloquer du côté de la mer. Il ne tarda pas à être délivré de cette inquiétude. Lors de fa feconde fortie pour aller attaquer la Barbade, l'armée navale françoife n'avoit pu fe procurer des munitions de bouche que pour quarante-fept jours. Encore ne les devoit-elle en

Voyez la lettre de l'amiral Hood, du 22 Février 1782.

(1) Ce qui fuit, eft extrait mot à mot du précis des opérations de l'expédition de Saint-Chriftophe, publiée en France, le 2 Avril 1782 : « Il fut auffi reconnu » que l'efcadre angloife, emboffée dans la baie des Salines, étoit trop éloignée » de terre, pour pouvoir être incommodée du feu des batteries de canon & de » mortiers qu'on auroit pu établir fur la plage ».

ANN. 1782.

grande partie qu'à la précaution qu'elle avoit eue d'arrêter de force plusieurs bâtimens neutres. Elle en ressentoit le plus pressant besoin au moment de la signature de la capitulation; & ce n'étoit sans impatience qu'elle attendoit le convoi, qui devoit lui apporter tout ce qu'on auroit pu en rassembler dans les isles françoises.

XIV.
L'armée navale françoise mouille devant Névis pour recevoir des vivres.
(*) Le 14.

Dès qu'il fut arrivé à Névis, l'armée françoise quitta sa station, & alla jetter (*) l'ancre devant cette isle, distante du mouillage de l'escadre angloise d'environ deux lieues (1), afin de transborder promptement & plus facilement les vivres dont il étoit chargé. Ce changement de position ne faisoit point perdre aux François l'avantage du vent; c'est pourquoi le comte de Grasse, conjecturant que les Anglois ne s'exposeroient pas à passer devant son armée pour remonter à Antigues, se proposoit de reprendre le lendemain la station qu'il venoit de quitter. L'amiral Hood ne lui en laissa pas le temps. Convaincu que ses forces navales ne pouvoient plus être d'aucune utilité pour la défense de l'isle de Saint-Cristophe, il résolut de mettre à profit l'éloignement des François. Dans ce dessein, il ordonna (*) à tous ses vaisseaux de couper leurs cables, pour qu'ils pussent être sous voiles en même-temps, & se conserver le plus près

(*) A onze heures du soir.
Voyez cet ordre dans les lettres publiées à Londres en 1782, pour la justification de l'amiral Graves.

(1) Voici comment l'amiral Hood s'exprimoit le 22 Février 1782 dans sa lettre à l'Amirauté de la Grande-Bretagne: « afin que tous les vaisseaux, autant qu'il » étoit possible, fussent à peu près sous voiles en même-temps, & mieux en » état de se maintenir en corps compact, je jugeai nécessaire de donner à l'es- » cadre l'ordre de couper les cables, mesure que l'amiral Drake approuva sans » hésiter, vu que nous devions nous attendre à être attaqués, *les vaisseaux en-* » *nemis n'étant pas à plus de cinq milles de distance des notres*, & que nous aper- » cevions leurs feux très distinctement ».

qu'il

qu'il feroit poffible, les uns des autres. Lorqu'ils eurent exécuté cet ordre, & allumé des feux fur leurs bouées, ils s'enfuirent vent arrière durant la nuit, fans être apperçus par les frégates françoifes, chargées d'obferver leurs mouvemens, & dont ils trompèrent la vigilance par cette rufe. L'inégalité incroyable de marche des vaiffeaux françois, la crainte en tombant fous le vent, de perdre trop de temps pour remonter à la Martinique, la néceffité d'y retourner au plutôt pour protéger aux atterrages le convoi qu'on y attendoit à chaque inftant d'Europe, toutes ces confidérations réunies empêchèrent de fe mettre le lendemain à la pourfuite de l'amiral anglois. Les Généraux françois, après avoir laiffé une garnifon fuffifante dans Brimftone-Hill, firent rembarquer leurs troupes, reprirent la route de la Martinique, & envoyèrent une divifion de l'armée navale, fous les ordres du comte de Barras, avec cinq cents hommes de troupes de terre, commandés par le comte de Fléchin, pour s'emparer de Montfarrat. Cette petite ifle capitula (*) aux mêmes conditions qui avoient été accordées aux habitans de Saint-Chriftophe.

ANN. 1782.

XV.

Retraite de l'efcadre angloife durant la nuit.

Voyez la lettre de l'amiral Hood, du 22 Février 1782.

(*) Le 22.

Les François venoient d'ouvrir la campagne aux ifles du vent avec un fuccès prefque auffi grand que celui avec lequel ils avoient terminé celle de l'Amérique feptentrionale, l'année précédente. La conquête de Saint-Euftache avoit étonné les Anglois par l'audace avec laquelle cette ifle leur avoit été reprife. La perte de Saint-Chriftophe répandit la terreur & la confternation dans toutes leurs autres poffeffions du vent & de fous le vent. Il eft vrai qu'ils proclamèrent la loi martiale dans toutes leurs ifles. Mais cette précaution fuffifoit-elle pour les raffurer entièrement

XVI.

Etat de l'efcadre françoife.

Voyez tous les papiers anglois, à la nouvelle de la reprife de cette ifle.

ANN. 1782.

contre la crainte d'une prochaine invaſion ? Les Généraux françois ne deſiroient que de pourſuivre ſans interruption le cours de leurs exploits. L'état délabré de pluſieurs de leurs vaiſſeaux, & une diſette abſolue de vivres, s'opposèrent à leur ardeur. Le ſuccès de leurs entrepriſes ultérieures étoit donc ſubordonné à l'arrivée des renforts en hommes, en vaiſſeaux de ligne, & en munitions de guerre & de bouche qu'ils attendoient d'Europe. Mais au lieu de les recevoir au temps convenu, les vaiſſeaux *le Triomphant* & *le Brave*, leur annoncèrent (*) l'attaque & la diſperſion par une eſcadre angloiſe, ſur les parages d'Europe, du convoi qui les leur apportoit, & les informèrent de l'arrivée prochaine des renforts conſidérables, dont la Grande-Bretagne préparoit l'envoi, au moment de leur départ de Breſt.

(*) Dans les premiers jours de Février.

XVII.

La France & l'Eſpagne projettent la conquête de la Jamaïque.

Cette puiſſance avoit enfin ouvert les yeux ſur la ſituation de ſes colonies. D'un côté, les adreſſes itératives des planteurs de la Jamaïque, de la Barbade & d'Antigues, lui avoient appris, mais trop tard, qu'elle ne devoit attribuer la perte de la plus grande partie de ſes iſles du vent qu'à la ſupériorité des forces navales, que la France avoit eu la précaution de ſtationner dans ces parages. De l'autre, les préparatifs immenſes qui ſe faiſoient alors dans les ports de Breſt & de Cadix, & le retour du comte de Graſſe à la Martinique avec trente vaiſſeaux de ligne françois, l'avertiſſoient très-ſérieuſement du danger qui menaçoit le reſte de ſes poſſeſſions aux Antilles, & de la néceſſité de développer promptement les plus grands efforts, pour renverſer les projets de ſes ennemis. Effectivement, la France & l'Eſpagne, fatiguées ſans doute de la durée de la guerre,

Voyez, entr'autres, l'adreſſe préſentée au Roi d'Angleterre, le 2 Janvier 1782.

avoient résolu de frapper ensemble, & de concert, un coup d'éclat dont l'effet fût, ou le prompt rétablissement de la paix, ou l'anéantissement total du commerce des Antilles angloises, si la Grande-Bretagne s'obstinoit à continuer la guerre. Vingt mille hommes de troupes réglées, conduits par Dom Galvès & le marquis de Bouillé, devoient attaquer la Jamaïque, sous la protection de cinquante vaisseaux de ligne, aux ordres du comte de Grasse. Le rendez-vous de toutes ces forces de terre & de mer étoit au Cap François, d'où elles devoient partir ensemble pour aller exécuter ce projet, qu'avoient formé les Cours de Versailles & de Madrid. Des obstacles qu'on peut prévoir, mais qu'il n'est pas toujours donné à la prudence humaine de surmonter, retardèrent l'envoi à la Martinique des renforts qu'on avoit destinés pour cette isle, dérangèrent les combinaisons de la campagne aux Antilles, influèrent sur les opérations ultérieures, & causèrent, en grande partie, le revers qu'éprouvèrent les François, en se rendant de la Martinique à Saint-Domingue. L'amiral Kempemfelt osa attaquer avec treize vaisseaux de ligne (*) la flotte, destinée à ravitailler l'armée du comte de Grasse, quoiqu'elle en eût dix-neuf pour l'escorter; & le succès couronna son audace, puisqu'il s'empara (1) de quatorze transports, & qu'il mit les

XVIII.
Les Anglois interceptent une partie de la flotte françoise, destinée pour les Antilles.

(*) Le 12 Décembre 1781.

---

(1) Les vaisseaux de ligne françois, à l'exception de deux ou trois qui faisoient l'arrière-garde, étoient sous le vent de leur convoi, à plus de trois lieues de distance, au moment où l'amiral anglois, l'appercevant au point du jour, manœuvra aussi-tôt pour le couper d'avec son escorte, & y réussit presqu'entiérement, à la faveur de la brume qui survint. L'amiral françois voulut, après sa rentrée à Brest, remettre son commandement. Il lui fut repondu par l'ordre obligeant

ANN. 1782.

autres en desordre. Au reste, ce ne fut là que le commencement du désastre de la flotte françoise. Assaillie, le lendemain (*) de cette funeste rencontre, par le tonnerre, par les tempêtes & par un vent continuel de Sud-ouest, qui souffla durant douze jours avec une violence extrême, ce fut envain qu'elle lutta contre; elle fut forcée de rentrer à Brest, dans le plus déplorable état. Il n'y eut que deux vaisseaux de ligne, *le Triomphant* & *le Brave*, & cinq à six transports seulement, qui purent continuer leur route.

(*) Le 13 Décembre 1781.

XIX.
Quelles furent les suites de cette perte.

Le besoin de réparer les avaries des vaisseaux de guerre, la nécessité de remplacer les munitions navales que les Anglois avoient prises, occasionnèrent un retard de six semaines dans la seconde sortie de cette flotte. La Grande-Bretagne en profita, pour envoyer (*) à ses isles du vent dix-sept vaisseaux de ligne. L'arrivée d'un renfort aussi considérable rétablit promptement en sa faveur cette supériorité navale, d'où dépendoit (1) la conservation des colonies qui lui restoient.

(*) Le 8 Janvier.

XX.
L'amiral Rodney reprend le commandement des forces angloises aux Antilles.

L'amiral Rodney reparut (*) dans les mers des Antilles avec ce renfort, & reprit le commandement général de toutes les forces navales angloises dans ces parages. Son premier soin fut de stationner son armée au vent des isles fran-

(*) A la fin du mois de Février.

de le garder, pour lui procurer l'occasion d'être plus heureux une autre fois.

(1) Ce renfort consistoit dans les vaisseaux *le Formidable* & *le Duke* de 98 canons, *le Namur* de 90, *l'Hercule*, *le Vaillant*, *le Warrior*, *le Magnificent*, *le Fame*, *le Conqueror*, *l'Arrogant* & *le Malboroug* de 74, *l'Agamemnon*, *l'Anson*, *la Repulse*, *le Protée*, *l'Yarmouth* & *le Non-Such* de 64. *Le Saint-Albans* étoit arrivé à la Barbade avec un convoi, à la fin du mois de Décembre de l'année précédente.

ANN. 1782.

çoises, sur une ligne qui s'étendoit depuis la latitude de la Desirade jusqu'à celle de Saint-Vincent, & de placer toutes ses frégates sous le vent, pour intercepter le convoi qu'on y attendoit de Brest, & qui n'étoit escorté que par trois vaisseaux de ligne, sous les ordres du sieur de Mithon, capitaine de vaisseau. La flotte françoise eut le bonheur d'échapper à sa vigilance, & de remonter saine & sauve au Fort-Royal de la Martinique (*), après avoir rangé de de très-près, & sous le vent, les isles de la Guadeloupe & de la Dominique. Elle rétablit l'abondance des vivres parmi les François; mais elle ne leur rendit pas la supériorité qui leur étoit nécessaire, pour continuer avec avantage les opérations offensives.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 14 Avril 1782.

(*) Le 21 Mars. *Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 14 Avril 1782.*

XXI.

Départ de la flotte françoise pour la Martinique.

Dès que l'armée françoise put reprendre la mer, le comte de Grasse remit à la voile. Cet amiral auroit pu se flatter, malgré la marche lente de plusieurs de ses vaisseaux, de se réunir aux Espagnols à Saint-Domingue, & d'éviter toute attaque de la part de l'armée angloise, s'il n'eût eu que des vaisseaux de guerre à conduire. Il connoissoit les difficultés qu'éprouve une armée navale supérieure, pour forcer au combat celle qui desire de l'éviter. Mais un convoi de cent cinquante voiles, dont une partie portoit les munitions de guerre, destinées à l'attaque de la Jamaïque, exigeoit une protection immédiate & continuelle. L'expédition projettée contre cette isle, dépendoit donc de sa conservation. Aussi cet amiral ne l'eut-il pas plutôt fait appareiller (*) sous l'escorte des vaisseaux *le Sagittaire* & *l'Expériment*, & de deux frégates, qu'il le suivit de très-près avec son armée. Il lui avoit prescrit l'ordre de bataille suivant:

(*) Le 8 Avril au point du jour.

ANN. 1782.

Avant-Garde ou *deuxième Escadre.*

Le Pluton	74	D'Albert de Rions.
Le Marseillois . .	74	De Castellane Majastre.
Le Duc de Bourgogne	80	Le chevalier d'Espinouse.
Le Caton . . .	64	De Frammont.
La Bourgogne . . .	74	Le chevalier de Charitte.
LE TRIOMPHANT .	80	Le marquis de Vaudreuil, *command.* Le chevalier du Pavillon, *cap. de pav.*
Le Magnifique . .	74	Makarti-Macteigue.
Le Conquérant . .	74	De la Grandiere.
Le Réfléchi . . .	64	De Medine.
Le Magnanime . .	74	Le Begue.
Le Destin . . .	74	Du Maitz de Goimpy.
Le Diadême . . .	74	De Monteclerc.

Corps de Bataille ou *première escadre.*

Le Glorieux . . .	74	Le vicomte d'Escars.
Le Sceptre . . .	74	Le comte de Vaudreuil.
L'Eveillé	64	Le Gardeur de Tilly.
La Couronne . .	80	De Mithon.
LA VILLE DE PARIS .	104	Le Comte de Grasse, *Général.* De la Villeon, *capit. de pavillon.* De Vaugiraud, *major.*
Le Languedoc . .	80	Le baron d'Arros.
Le Dauphin-Royal .	70	De Montperoux.
Le César	74	De Marigny.
L'Hector	74	De la Vicomté.

Arrière-Garde ou *troisième Escadre.*

Le Jason	64	Le chevalier de Villages.
Le Citoyen . . .	74	De Thy.
Le Brave	74	D'Amblimont.
Le Scipion . . .	74	Clavel.
L'Ardent	64	De Gouzillon.
Le Zélé	74	Le chevalier de Gras Préville.
L'AUGUSTE . . .	80	De Bougainville, *commandant.* De Castellan, *capitaine de pavillon.*
Le Northumberland .	74	De Saint-Cezaire.
Le Palmier . . .	74	De Martelly de Chautard.
Le Souverain . .	74	De Glandevès.
Le Neptune . . .	74	Renaud d'Aleins.
L'Hercule . . .	74	De la Clocheterie.

Dès que les frégates angloises eurent signalé le départ de l'armée françoise, l'amiral Rodney mit à la voile, & la suivit avec les vaisseaux,

ANN. 1782.

Avant-Garde.

Le Royal-Oack . . .	74	Burnett.
L'Alfred	74	Bayne.
Le Montagu . . .	74	Bowen.
L'Yarmouth . . .	64	Parry.
Le Vaillant . . .	74	Goodall.
LE BARFLEUR . .	90	Samuel Hood, *vice-amiral.* Knight, *capitaine de pavillon.*
Le Monarch . . .	74	Reynolds.
Le Warrior . . .	74	Wallace.
Le Belliqueux . .	64	Sutherland.
Le Centaure . . .	74	Inglefield.
Le Magnificent . .	74	Linzée.
Le Prince William .	64	Wilkinson.

Corps de Bataille.

Le Bedfort . . .	74	Edmund Affleck.
L'Ajax	74	Charrington.
La Repulse . . .	64	Dumaresque.
Le Canada . . .	74	Cornwallis.
Le Saint-Albans . .	64	Inglis.
Le Namur . . .	90	Fanshaw.
LE FORMIDABLE .	98	Rodney, *amiral.* Charles Douglas, *capitaine de pavill.*
Le Duke	98	Gardner.
L'Agamemnon . .	64	Caldwell.
La Résolution . .	74	Manners.
Le Protée . . .	64	Buckner.
L'Hercule . . .	74	Savage.

Arrière-Garde.

L'América . . .	64	Samuel Thompson.
Le Russel . . .	74	Saumarez.

ANN. 1782.

Le Fame	74	Barbor.
L'Anſon	64	Blair.
Le Torbay . . .	74	Gidouin.
Le Prince-George .	98	Williams.
LA PRINCESSA . . .	70	Drake, *contre-amiral.* Knatchbull, *capitaine de pavillon.*
Le Conqueror . .	74	Balfour.
Le Non-Such . .	64	Truſcott.
L'Alcide	74	Charles Thompſon.
L'Arrogant . . .	74	Cornish.
Le Malboroug . .	74	Penny.

(*) Le 9.

XXII. Combat partiel ſous la Dominique.

L'armée françoiſe, précédée de ſon convoi, avoit preſqu'entièrement dépaſſé la Dominique, lorſqu'au jour elle vit (*) ſous le vent à elle, celle des Anglois qui profitoit des riſées pour l'approcher. A l'inſtant, le comte de Graſſe ordonna à ſon convoi de forcer de voiles, & d'aller mouiller à la Guadeloupe juſqu'à nouvel ordre. En même-temps, pour ſe placer entre ſes tranſports & l'armée angloiſe, il fit ſignal à la ſienne de ſe former en bataille, babord amure. S'appercevant enſuite que l'arrière-garde des Anglois, & une partie de de leur corps de bataille, étoient encore détenues par les calmes ſous la Dominique, il fit arriver ſur leur avant-garde la diviſion aux ordres du marquis de Vaudreuil. L'attaque des François fut ſi vive, qu'en moins de deux heures ils déſemparèrent (1) deux vaiſſeaux anglois, en endommagèrent pluſieurs autres, & les forcèrent d'arriver. Malgré

(1) L'amiral Rodney dans ſa lettre à l'Amirauté d'Angleterre, du 14 Avril 1782, s'exprimoit ainſi : « La canonnade ennemie (*des François*) ceſſa à l'approche de » notre arrière-garde, non ſans avoir fait un dommage conſidérable aux vaiſſeaux » de l'avant-garde, déſemparé *le Royal-Oack* & *le Montagu*, & fait perdre à Sa » Majeſté un brave officier, le capitaine Bayne de *l'Alfred*, & nombre d'offi- » ciers & matelots, &c.

cet

cet avantage, qui ne devoit pas lui faire oublier ſon infériorité réelle, le comte de Graſſe fit ceſſer le combat, à l'approche de la partie de l'armée angloiſe que les calmes avoient contrariée, & revira de bord pour rallier *l'Auguſte* & *le Zélé*, encore en calme ſous la Dominique, & en danger d'être coupés.

XXIII.
Suites de ce combat.

Quoique cet engagement n'eût été que partiel & nullement déciſif, l'amiral françois ne négligea pas d'en tirer avantage. Il avoit remarqué que les ennemis, ſans doute pour ne pas affoiblir leur armée, n'avoient pas, avant qu'il eût eu lieu, détaché de vaiſſeaux à la pourſuite de ſa flotte. Préſumant avec raiſon qu'ils l'oſeroient encore moins dans un moment, où ils ne pouvoient ſe diſpenſer de protéger ceux qu'il leur avoit déſemparés & dégréés, il envoya à ſon convoi l'ordre de continuer ſa route. Cet ordre donné ſi à propos, fut exécuté avec autant de promptitude que de préciſion par le ſieur de Langle, lieutenant de vaiſſeau, chargé de ſa conduite. Le convoi remit à la voile (*); & tandis que l'armée angloiſe cherchoit à empêcher celle des François de paſſer au vent des iſles, il continua ſa route, & arriva à ſa deſtination (*), ſans être inquiété.

(*) Le 9, à 11 heures du ſoir.

(*) Le 20.

XXIV.
Manœuvres de l'amiral françois.

Cependant l'amiral françois manœuvroit pour s'élever au vent des Saintes, doubler la Deſirade au vent, & ſe rendre à Saint-Domingue par le nord des iſles. Divers accidens, plus funeſtes les uns que les autres, rendirent toutes ſes manœuvres inutiles. *Le Zélé* aborda (*) *le Jaſon*, lui briſa ſes porte-haubans, & l'obligea d'aller à la Guadeloupe pour s'y réparer. Pluſieurs heures après, le même *Zélé* en réparant ſes avaries, & *le Magnanime* en repaſſant un mât de hune, tombèrent (*) beaucoup ſous le vent.

(*) Dans la nuit du 10 au 11.

(*) Le 11.

ANN. 1782.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 14 Avril 1782.

(*) Le 11, après midi.

Déjà trois à quatre vaiſſeaux anglois les approchoient ſenſiblement, lorſque le comte de Graſſe, les jugeant en danger, arriva (*) à leur ſecours avec ſon armée, dont une partie commençoit alors à entrer dans le canal des Saintes, obligea les chaſſeurs ennemis de s'en éloigner, & les rallia.

(*) Le 10.

XXV.

Le Zélé aborde *la Ville de Paris.*

L'armée françoiſe, encore affoiblie d'un autre vaiſſeau par la ſéparation du *Caton*, qui alla (*) réparer à la Guadeloupe les dommages que lui avoit cauſé un de ſes canons en crevant durant le dernier combat, conſervoit toujours le vent, tenoit ſes feux allumés, & continuoit à courir des bords pour paſſer au vent des Saintes. Malheureuſement pour elle, *le Zélé* rompit ſes mâts de beaupré & de miſaine en abordant (*) *la Ville de Paris* par ſon travers. Le temps qui s'écoula entre le moment de l'ordre donné pour le remorquer, & celui de ſon exécution (*), fut aſſez long pour qu'il tombât beaucoup ſous le vent, & qu'il approchât des Anglois. Au jour, le comte de Graſſe voyant pluſieurs vaiſſeaux ennemis forcer de voiles pour le couper, balança d'autant moins long-temps à aller à ſon ſecours, que la veille, il avoit réuſſi de cette manière à le préſerver, ainſi que *le Magnanime*, de l'attaque des Anglois. Dans ce deſſein, il fit ſucceſſivement à ſon armée les ſignaux de ſe rallier (*) en bataille, babord amure, ordre renverſé, de forcer (*) de voiles, & de ſe préparer au combat. A la vue de ces mouvemens, l'armée angloiſe ſe forma elle-même tribord amure dans l'ordre renverſé, avec d'autant plus de facilité, que les vents la favoriſèrent en paſſant de l'Eſt à l'Eſt-ſud-eſt; & elle porta ſur les premiers vaiſſeaux du corps de bataille françois. Pour donner au *Zélé*

(*) Le 12, à deux heures après minuit.

(*) A quatre heures & demie.

(*) A cinq heures & demie.

(*) A ſix heures un quart.

ANN. 1782.

le temps de se sauver, l'armée françoise, formée en ligne de combat, arriva (*) en même-temps sur la tête de celle des Anglois. Cette manœuvre fut suivie de l'effet que l'amiral françois en attendoit. *Le Zélé*, toujours remorqué par la frégate *l'Astrée*, put sans danger continuer sa route vers la Guadeloupe, tandis que l'avant-garde angloise & une partie de son corps de bataille, parvenues à demi-portée de canon de celui des François, arrivèrent, & le prolongèrent sous le vent, ainsi que leur arrière-garde. L'action s'étant alors engagée (*) à bord opposé & dans l'ordre inverse, l'armée françoise eut à soutenir un combat très-vif, dans lequel sa première & sa seconde escadre furent très-dégréées, & notamment *la Ville de Paris*; ce qui rallentit nécessairement leur marche. Quant à la troisième escadre & à la partie de la première qui la suivoit, elles furent moins endommagées; mais au lieu de régler leur marche sur celle que pouvoit faire le vaisseau amiral, elles s'en éloignèrent. Dès-lors la ligne françoise cessa d'être aussi bien formée qu'elle l'étoit auparavant. De plus, les vents ne tardèrent pas à lui devenir défavorables en variant jusqu'au Sud-est. Cette variation fit faire chapelle à quelques-uns de ses vaisseaux, occasionna la rupture de son ordre de bataille, & favorisa en même-temps l'armée britannique. Le désordre, qui fut la suite de ce mouvement forcé, donna à l'amiral anglois la facilité de traverser (*) la ligne françoise en arrière du vaisseau amiral, aux postes occupés par le *Glorieux* qui fut démâté de tous ses mâts (1), &

(*) A huit heures.

XXVI.
Combat général à la hauteur de la Martinique.

(*) A huit heures un quart.

(*) A dix heures.

(1) D'après le signal, fait à onze heures un quart par l'amiral françois à ses frégates, d'aller remorquer ce vaisseau, la frégate *le Richemond*, commandée par

ANN. 1782.

par les quatre vaiſſeaux qui le ſuivoient; & en avant, par les trois vaiſſeaux de tête du corps de bataille. A la variation du vent, ſuccéda (*) un calme profond qui dura cinq quarts d'heure, & qui, quoiqu'il couvrît l'horiſon d'une fumée ſi épaiſſe, que les combattans ne pouvoient ſe diſtinguer mutuellement, n'empêcha pas la continuation du combat, ſur-tout de la part de la troiſième eſcadre. A la fin, le vent s'étant élevé (*) à l'Eſt, les dix-ſept à dix-huit vaiſſeaux anglois qui avoient prolongé la première & la ſeconde eſcadre françoiſe, profitèrent de la briſe du canal des Saintes, dès qu'ils ſe trouvèrent par le travers de ces iſles; & de concert avec ceux qui avoient traverſé la ligne françoiſe, ils portèrent (*) ſur les vaiſſeaux françois *le Glorieux*, *le Céſar* & *l'Hector*, que leur état déſemparé avoit obligé de reſter de l'arrière. Mais ces vaiſſeaux ne ſe rendirent (*) qu'après avoir fait la plus opiniâtre réſiſtance. *La Ville de Paris*, elle-même, ne put éviter un ſemblable ſort. Reſtée auſſi de l'arrière, parce qu'elle avoit auſſi beaucoup ſouffert dans ſa mâture & dans ſes gréemens, & que la majeure partie de la troiſième eſcadre, qui lors de la diſparution de la fumée ſe trouvoit au vent à elle, ne ſe rallia pas au corps de bataille dans l'après-midi, elle fut environnée par les vaiſſeaux anglois, qui l'attaquèrent tout à-la-fois de l'arrière & des deux bords. Alors ſans aucun eſpoir de retraite & de ſecours, & tota-

(*) A dix heures & demi.

(*) A midi.

XXVII. Manœuvres de l'amiral anglois.

(*) A une heure & demi.

(*) Entre trois & quatre heures.

Voyez le jugement du Conſeil de guerre tenu à l'Orient, en 1784, pages 29, 30 & 31 in-folio.

---

le vicomte de Mortemar, le mit à exécution, malgré le feu de pluſieurs vaiſſeaux de ligne anglois, & ne largua la remorque du *Glorieux*, que ſur l'ordre du ſieur de Trogoff qui en étoit devenu commandant, après la mort du vicomte Deſcars, & qui jugea que cette frégate ſeroit priſe, ſans pouvoir le ſauver.

lement désemparée, elle fut contrainte d'amener son pavillon & ses signaux, après avoir combattu presque sans interruption depuis huit heures un quart du matin jusqu'à six heures un quart du soir. Sa reddition termina ce combat, dans lequel les François perdirent cinq vaisseaux de ligne, (1) en y comprenant *l'Ardent*. Cette bataille coûta la vie aux sieurs de Saint-Césaire, du Pavillon, vicomte d'Escars, de la Clocheterie, de la Vicomté, Bernard de Marigny, capitaines de vaisseau; de la Mettrie, l'Hermite-Maillane, de Karvel, d'Orsin, de Villeneuve-Flayosc, baron de Rebender, Suédois, lieutenans; de Beaucouse, Visdelou de Liscouet, de Quatromani, Napolitain, enseignes; de Brochereuil & Moracin, officiers auxiliaires; de Kerolain, garde de la marine; de la Forgerie & de Trogoff, officiers d'infanterie. L'on remarqua parmi les blessés (2) le comte de Vaudreuil, chef-d'escadre; les sieurs le Begue, de Thy, de Médine & de Champmartin, capitaines de vaisseau; de Mallet, du Rouret, de Vieuxbourg de Rosilly,

XXVIII. Pertes des François en vaisseaux & en officiers.

(1) Quatre de ces vaisseaux eurent la fin la plus déplorable. *Le César* sauta le même soir par l'imprudence des amarineurs. *L'Hector*, démâté de son grand mât de hune, fut attaqué sur le banc de Terre-Neuve, à son retour en Europe, par les deux frégates françoises, *l'Aigle* & *la Gloire*, commandées par le comte de la Touche, capitaine de vaisseau, & le sieur de Vallongue, lieutenant, qui le maltraitèrent tellement, qu'il coula bas quelques jours après, à la vue d'un bâtiment marchand, qui ne put sauver que deux cents cinquante hommes de son équipage. *La Ville de Paris* & *le Glorieux* périrent corps & biens en revenant en Europe. Enfin *l'Ardent*, après avoir été deux fois en danger de naufrager, eut le bonheur de regagner Antigues où il fut condamné.

(2) Nous ne donnons point un état des matelots & soldats, tués & blessés du côté des François, parce que, quelques recherches que nous ayons faites à ce sujet, nous n'avons jamais pu parvenir à nous en procurer une liste exacte.

ANN. 1782. de Clerimbert, de Champagny, Dupuy, le chevalier de Carcaradec, Daſſas-Mondardier, Tredern de Lezerec, Deſpiés, de Trogoff, de Portzampac, lieutenans; Barton de Montbas, de Laulanie, de Marnières, de Montigny, enſeignes; de Bleſſinga, de Toll, de Montel, officiers ſuédois; Charron du Portaille, Roſland, le Villain, du Froſſey, Bicher, Martin, Quinart, officiers auxiliaires; le Livec, de Châteauſur, gardes de la marine; de Montlezun, de Gonillard, de Villé, de Montel, de Quetteville, de Montalembert, de la Broſſe, de Jean, Tanneguy, Deſhayes, Dadhémard, de Coquet, de Trouront, de Kerlerec, de Saint-Simon, de Renouard & de Boiſgantin, officiers d'infanterie.

XXIX.
Suites de ce combat.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 20 Avril 1782.

(*) Le 14.

(*) Le 19.

Voyez les pag. 257 & 258 de cette hiſtoire.

Les vaiſſeaux françois, dont il s'en réunit quinze, les jours ſuivans, ſous le pavillon du marquis de Vaudreuil, ſe rendirent ſucceſſivement à Saint-Domingue, ſans que l'amiral Rodney eût cherché à les inquiéter dans leur retraite précipitée, ſoit que l'état déſemparé de pluſieurs de ſes vaiſſeaux ne lui eût pas permis de diviſer ſes forces, ſoit qu'il eût jugé néceſſaire de les tenir raſſemblées, pour mieux s'aſſurer de ſes priſes. L'amiral Hood, qu'il détacha deux jours après (*) avec dix vaiſſeaux de ligne & une frégate, eut le bonheur de rencontrer & de prendre (*) au paſſage de la Mona, une frégate, une corvette, & les vaiſſeaux *le Caton* & *le Jaſon*, qui avoient remis à la voile de la Guadeloupe pour ſe rendre à Saint-Domingue. Ce fut là le ſeul avantage que les Anglois tirèrent de leur victoire. Loin de menacer les poſſeſſions françoiſes, il ne parurent pas même faire des préparatifs pour reconquérir quelqu'une des iſles qu'ils avoient perdues. Leur armée victorieuſe reſta dans

ANN. 1782.

une inaction absolue à la Jamaïque, sans oser même s'opposer au départ des nombreux convois françois, qui mirent successivement à la voile du Cap pour l'Europe.

XXX. Les François renoncent à l'attaque de la Jamaïque.

Le revers que les François venoient d'éprouver, les força d'abandonner le projet d'attaque que les Cours de Versailles & de Madrid avoient concerté contre la Jamaïque. Les forces espagnoles de mer & de terre, au nombre d'onze vaisseaux de ligne & de vingt mille hommes de troupes réglées, étoient déja arrivées au Cap François, lorsque le marquis de Vaudreuil y jetta l'ancre (*). Elles n'attendoient que la jonction de l'armée navale françoise, Pour marcher ensemble à l'attaque de la Jamaïque. Obligés d'y renoncer, les Généraux des deux nations cantonnèrent leurs troupes dans toute l'isle, pour tenir les Anglois en échec & sur la défensive; & après avoir protégé le départ des convois françois pour l'Europe, de conserve avec les vaisseaux aux ordres du marquis de Vaudreuil, l'escadre espagnole fit voiles pour la Havane. Elle y apprit, à son retour, la reprise (*) de l'isle de Roatam (1) dont la garnison s'étoit rendue à discrétion, & la conquête (*) des isles de Bahama. Ces dernières isles, depuis le commencement de la guerre, servoient de retraite à une multitude de petits corsaires anglois, qui n'avoient presque pas discontinué de croiser contre les bâtimens espagnols & françois, au sortir de la Havane & du Cap François.

(*) Le 26 Avril.

(*) Le 16 Mars.

(*) Le 6 Mai.

XXXI. Ils reprennent la mer avant les Anglois.

Malgré les nombreux approvisionnemens en munitions navales, envoyés d'Angleterre aux Antilles britanniques,

(1) Cette petite isle, située dans le golfe d'Honduras, avoit été prise en 1780, par le capitaine Luttrell.

ANN. 1782.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 24 Avril 1782.

(*) Le 31.

Voyez la relation de cette expédition, publiée en France le 29 Octobre 1782.

& que l'amiral Rodney annonça aux lords de l'Amirauté de la Grande-Bretagne devoir suffire à réparer les dommages de ses vaisseaux, le marquis de Vaudreuil reprit la mer avant lui. Cet amiral détacha (*) de son escadre le vaisseau *le Sceptre* & les frégates *l'Astrée* & *l'Engageante*, sous les ordres des sieurs de la Pérouse, capitaine de vaisseau, de Langle & de la Jaille, lieutenans; & tandis que cette petite division alloit détruire à la baie d'Hudson les établissemens de la compagnie angloise, & lui causer une perte de plusieurs millions, il fit voile avec treize vaisseaux de ligne pour chercher sur le continent de l'Amérique un asyle durant la saison de l'hivernage, & un port dans lequel il pût faire réparer les dommages qu'ils avoient reçus au combat du 12 Avril précédent.

(*) Le 10 Août.

XXXII.
Alarmes des Anglois à New-York.

(*) Dans le mois d'Août

A son apparition (*) sur les parages des Etats-Unis, l'alarme devint générale dans tous les postes, occupés par les Anglois. Deux convois chargés, l'un de deux mille hommes de troupes allemandes, l'autre de munitions de guerre & de bouche pour New-Yorck, au moment d'arriver à leur destination, s'en éloignèrent tout-à-coup, & allèrent se réfugier (*) à Hallifax. A New-York, les commandans anglois firent retirer tous les vaisseaux derrière Sandy-Hook, & préparer sept à huit bâtimens pour les couler sur la barre du port. De nouvelles batteries, dont ils ordonnèrent promptement la construction, tant sur Long-Island qu'à New-York & à l'entrée du port, garantirent, à la vérité, cette place de toute surprise. Mais il devint indispensable pour la défense de tous ces nouveaux ouvrages, d'appeller tous les habitans sans exception, pour faire le service militaire. L'alarme ne cessa même entièrement

qu'à

qu'à l'arrivée (*) tardive de l'amiral Pigot, ſucceſſeur de l'amiral Rodney dans le commandement.

ANN. 1782.

(*) Le 4 Septembre.

XXXIII. Conduite généreuſe des Etats-Unis.

Tant de préparatifs pour repouſſer une attaque que les Anglois croyoient concertée entre le marquis de Vaudreuil & le Général Washington, devinrent inutiles. Les beſoins urgens de l'eſcadre françoiſe s'opposèrent à toutes meſures offenſives ; & la perte du *Magnifique*, qui ſe briſa ſur une roche en entrant à Boſton, l'affoiblit encore d'un vaiſſeau. Mais ſi cet accident rendit plus douloureuſes les pertes précédentes, il ſervit en même-temps à convaincre l'Europe de la conduite franche & généreuſe des Américains envers les François. Le Congrès, dans le deſſein de témoigner ſa ſenſibilité à cette perte, & ſa reconnoiſſance des ſecours que lui envoyoit chaque année le Roi de France, donna à ce monarque, en remplacement du *Magnifique* le premier vaiſſeau de ligne qu'il eût fait conſtruire, *l'América* de 74 canons.

XXXIV. Leur fermeté. *Voyez la lettre de M. Payne à l'abbé Raynal, page 92.*

Quelques mois auparavant, ce corps repréſentatif des États-Unis avoit fait précéder cet acte de générosité & de reconnoiſſance, de pluſieurs réſolutions très-vigoureuſes. Sans ſe laiſſer ſéduire par les propoſitions de la Cour de Londres, ni intimider par le revers des armes françoiſes, qui l'avoient affligé ſans le décourager, il ſembla au contraire ne ſaiſir cette dernière circonſtance, que pour faire mieux éclater le caractère nationnal, la bonne foi, la conſtance & la fermeté d'un peuple, qui n'avoit recouru aux armes que pour défendre ſes droits, & qui préféroit la mort à la perte de ſa liberté. Loin de permettre qui lui fût remis des dépêches de la part du miniſtère britannique, il ne ſe contenta pas de rejetter avec dédain l'offre d'une paix ſéparée.

Ll

ANN. 1782.

(*) Le 14 Mai. Voyez la résolution du Congrès, du 14 Mai 1782.

Pour ôter désormais à la Grande-Bretagne tout espoir d'entamer une négociation avec les États-Unis, il défendit au Général Washington d'accorder les passe ports que demandoit le Général anglois Carleton, pour le porteur de ses dépêches à Philadelphie.

Voyez la lettre des deux commissaires anglois au Général Washington, du 2 Août 1782.

XXXV. Leurs réponses aux Commissaires anglois.

(*) Le 12 Août.

Voyez la résolution du Congrès, du 12 Août 1782.

(*) Le 4 Octobre.

Voyez la résolution du Congrès, du 4 Octobre 1782.

Voyez les résolutions de ces divers États, en date des

Le Congrès n'écouta pas plus favorablement les autres ouvertures de paix, que lui firent le même Général & le contre-amiral Digby. En vain ces deux commissaires l'informèrent que le ministère britannique avoit entamé en Europe des négociations pour une paix générale, & qu'il avoit envoyé le sieur Grenville à Paris, pour traiter avec toutes les puissances belligérantes. En vain ils lui notifièrent en même-temps l'admission de l'indépendance des treize provinces comme préliminaire, & non comme condition d'un traité général. Sur cette démarche, si humiliante pour l'orgueil britannique, le Congrès ne prit d'autre résolution (*), que de rendre publique la lettre des deux commissaires anglois, & de déclarer que le silence à ce sujet de ses ministres auprès des Cours d'Europe, lui interdisoit toute mesure publique sur cette proposition dans sa forme actuelle. Enfin la résolution unanime de ce corps (*) de n'entrer dans aucune ouverture de pacification, qu'en confidence & de concert avec le monarque françois, suivie d'une défense d'admettre dans les États-Unis, durant la guerre, aucun sujet de Sa Majesté britannique, venant directement ou indirectement de quelque partie que ce fût des domaines de la Grande-Bretagne, ne laissa plus aux deux commissaires anglois aucun espoir de conclure une paix séparée avec les treize provinces de l'Amérique. Il auroit été difficile que le Congrès eût pu exprimer avec plus d'énergie le

voeu général des Américains, à en juger par les résolutions des assemblées particulières du Maryland, de la Pensylvanie, de la Virginie, du New-Jersey, de l'Etat de Delaware & de Massachusett-Bay. Conçues sur le même ton, ces résolutions respiroient toutes le même esprit & la même fermeté. L'harmonie qui subsistoit entre toutes les Colonies, étoit si parfaite, qu'elles n'avoient qu'une même opinion sur l'inconvénient d'une paix séparée, & sur cette condition de leur indépendance.

ANN. 1782.

10, 21, 24 & 25 Mai, 18 Juin & 4 Juillet 1782.

XXXVI.

Position précaire des Anglois sur le continent de l'Amérique.

Les deux Généraux anglois étoient réduits à dévorer toutes ces humiliations. Quand même ils n'auroient pas été liés par l'acte (*), qui avoit déclaré ennemi de la patrie quiconque tenteroit de continuer une guerre offensive contre les Américains, quelle entreprise pouvoient-ils former, même avec apparence de succès? Les troupes de la Grande-Bretagne, réparties à Hallifax, à New-York, à Long-Island, à Staten-Island, à Charles-Town & à Savannah, suffisoient à peine à la défense de ces postes. Étroitement resserrées dans les deux derniers, elles ne purent même s'y maintenir durant toute l'année. La disette absolue de toutes provisions fraîches, que leur firent éprouver les Généraux américains Gréen & Waine, les obligea de les évacuer (*), & d'emmener avec elles un grand nombre de Loyalistes, que leur attachement trop marqué à la cause britannique, auroit pu exposer au ressentiment du Congrès.

(*) En date du 4 Mars 1782.

(*) Les 11 Juillet & 14 Décembre.

Dans les provinces du nord, l'armée américaine, cantonnée dans les New-Jersey, se tenoit toujours prête à régler ses mouvemens sur ceux des Anglois; mais ils n'osèrent s'éloigner de New-York. Malheureux toutes les fois qu'ils

ANN. 1782.

avoient voulu pénétrer dans l'intérieur du pays, ils paroiſſoient borner tous leurs deſirs à la conſervation des poſtes qui leur reſtoient. Encore ne devoient-ils avoir qu'un foible eſpoir de les conſerver, dès que les efforts des Américains ſeroient ſecondés par la préſence de l'armée navale françoiſe. Il eſt probable que le Général Washington n'attendoit que ſon retour pour les attaquer. La journée du 12 Avril détruiſit tous les plans que le Généraliſſime américain avoit pu dreſſer à ce ſujet ; & ce revers, qui ſembla d'abord éloigner le retour de la paix, produiſit une ſenſation douloureuſe dans l'Amérique. Elle fut vivement partagée en Europe par les François.

Voyez la lettre de M. Payne à l'abbé Reynal, page 92.

(*) Le 23 Avril.

XXXVII. Affliction des François en Europe.

A peine ils commençoient à ſe conſoler de la perte (*) du vaiſſeau de ligne *le Pégaſe*, & de la plus grande partie de ſon convoi, dont la deſtination étoit pour les Indes, lorſque la nouvelle de l'iſſue du combat naval, livré ſous la Dominique, vint renouveller leurs douleurs, les replonger dans l'affliction, & développer ce patriotiſme qui les diſtingua dans tous les temps. Auſſi ſenſible que ſes ſujets à cet événement dont les ſuites, comme on a pu l'obſerver, ne furènt pas auſſi funeſtes qu'ils l'appréhendèrent d'abord, leur Souverain leur donna l'exemple d'une fermeté, ſupérieure aux viciſſitudes de la fortune. Pour réparer les pertes que la marine françoiſe venoit d'eſſuyer, ce monarque ordonna auſſi-tôt la conſtruction de douze vaiſſeaux de ligne de 110, de 80 & de 74 canons. Ses deux frères, Monſieur & M. le comte d'Artois, lui offrirent (*) un vaiſſeau de 80 canons. A l'exemple de ces auguſtes princes, les États de Bourgogne, les prevôt des marchands & échevins de Paris, les ſix corps des marchands de cette capitale, les négo-

(*) Le 30 Mai.

XXXVIII.

Patriotiſme des François.

Voyez les délibérations des Elus-Généraux de Bourgogne, du 30 Mai 1782.

cians de Marſeille, de Bordeaux, les prevôt des marchands & échevins de la ville de Lyon, s'empreſsèrent d'offrir au Roi de France, chacun un vaiſſeau de 110 canons, & s'imposèrent ainſi une contribution volontaire, pour qu'il fût pourvu, auſſi promptement qu'il ſeroit poſſible, au remplacement des vaiſſeaux que la France venoit de perdre. Ils furent imités par les receveurs-généraux des finances, par les fermiers-généraux, les régiſſeurs-généraux des aides, les adminiſtrateurs-généraux des domaines, les fermiers de la caiſſe de Poiſſy, & les autres compagnies de finances qui, en offrant des ſommes pécuniaires, donnèrent les mêmes marques de zèle. Le patriotiſme des particuliers ne ſe manifeſta pas avec moins d'énergie. Des citoyens de tous les ordres ſouſcrivirent en foule pour des ſommes conſidérables. Le monarque françois accepta les offres des princes ſes frères, celles des Etats de Bourgogne, des villes & des compagnies. Mais ne jugeant pas devoir conſentir à l'augmentation du fardeau des impoſitions par des contributions volontaires, ce ſouverain remit à la diſpoſition des particuliers les ſommes qu'ils avoient conſignées ou offertes.

Voyez la lettre du ſieur Amelot, ſecrétaire d'Etat, aux prévôt des marchands & lieutenant-général de police, du 3 Juin 1782.

Ce patriotiſme du ſouverain & des ſujets auroit dû conſoler une nation moins ſenſible au revers qu'elle venoit d'éprouver. Mais extrêmes en tout, les François ne trouvèrent d'abord, ni adouciſſement à leur douleur dans les avantages qu'ils avoient obtenus aux Antilles, au commencement de cette année, par la repriſe de Saint-Euſtache, de Saba, de Saint-Martin & des établiſſemens hollandois ſur les rivières de Démérari, d'Eſſéquebo & de Berbiches, ni compenſation dans la conquête des iſles de Saint-Chriſtophe, de Névis, de Montſerrat & de Minorque.

ANN. 1781.

XXXIX.

Position de Minorque.

Des ports de cette dernière isle sortoit une multitude de corsaires, qui infestoient tout-à-la-fois, le commerce maritime des François & des Espagnols, & celui de presque toutes les nations neutres, en enlevant à tout instant leurs navires, qu'ils faisoient condamner comme bonne prises. Un grand nombre de malfaiteurs de toutes les nations qui bordent la Méditerranée, attirés sans doute par l'appât de faire fortune dans la course, l'avoient choisie pour le lieu de leur refuge. Elle servoit encore d'entrepôt pour les munitions de bouche, que la Grande-Bretagne tiroit des côtes d'Afrique, & qu'elle réservoit pour l'approvisionnement de Gibraltar. S'emparer de Minorque, étoit donc détruire tout-à-coup une dangereuse pépinière de corsaires, & resserrer de plus en plus cette dernière place. La Cour de Madrid, qui s'apperçut un peu tard du préjudice que lui causoit la position de cette isle, prit enfin la résolution d'en former l'attaque. Dès que les préparatifs en furent achevés, le duc de Crillon, choisi pour la diriger, s'embarqua (*) à Cadix, avec neuf mille hommes de troupes; & tandis que l'armée navale combinée croisoit sur les Sorlingues, pour détourner l'attention de la Grande-Bretagne, en la forçant de protéger le retour des convois qu'elle attendoit des Antilles, la flotte destinée à l'attaque de Minorque, après avoir été longtemps contrariée par les vents, parut enfin à la vue de cette isle. Le même soir, le duc de Crillon débarqua (*) avec ses troupes à la cale de la Mosquite, & les fit marcher aussi-tôt vers la ville de Mahon, & les autres principaux postes de l'isle; ce Général les trouva tous sans défense. La garnison les avoit évacués avec tant de précipitation, qu'elle avoit négligé de détruire plusieurs magasins de

(*) Le 22 Juillet.

XL.

Débarquement des Espagnols dans cette isle.

(*) Le 19 Août.

vivres, de marchandiſes & de bois de conſtruction, pour ſe renfermer promptement dans le fort Saint-Philippe.

XLI.
Ils reçoivent un renfort de quatre régimens françois.

La réduction de cette citadelle demandoit une réunion de forces, plus conſidérables que celles qui avoient été miſes à terre dans l'iſle de Minorque. Il eſt probable que le monarque eſpagnol, en faiſant occuper cette iſle par ſes troupes, ne ſe propoſa d'abord que de réprimer la courſe de ſes corſaires. Mais lorſque les Généraux, de concert avec les ingénieurs, eurent décidé qu'il étoit très-poſſible de réduire cette fortereſſe de vive force, & que le ſuccès de cette entrepriſe ne dépendoit que d'un renfort de troupes, d'une nombreuſe artillerie, & d'une ample proviſion de munitions de guerre, le ſiége en fut auſſi-tôt réſolu par la Cour d'Eſpagne. Quatre régimens francois, de Lyonnois, de Bretagne, de Bouillon & de Royal-Suédois, aux ordres du baron de Falkenhayn, maréchal de camp, envoyés par le Roi de France pour partager les périls & la gloire de ce ſiége, ſuivirent de très-près les renforts eſpagnols. Quand toutes ſes forces, au nombre d'environ quatorze mille hommes, furent réunies (*), le duc de Crillon, qui avoit déja inveſti en entier le fort Saint-Philippe, fit commencer les travaux pour établir les batteries.

(*) Le 24 Octobre.

XLII.
Deſcription des ouvrages du fort Saint-Philippe.

Cette fortereſſe étoit taillée dans le roc vif, & minée. Le glacis & le chemin couvert étoient également taillés dans le roc, palliſſadés, minés, contre-minés & garnis de batteries de canon, pour en défendre les approches. Tous ces ouvrages étoient entourés d'un foſſé de vingt pieds de profondeur, taillé auſſi dans le roc vif, avec une galerie couverte & à crénau, pour ſervir d'abri. On avoit pra-

ANN. 1781. tiqué des comunications souterraines entre tous les ouvrages extérieurs & le corps de la place, & un grand nombre de retraites pour les troupes. Dans les souterrains où les communications formoient une espèce de labyrinthe, on avoit creusé des puits à bascules, pour arrêter les assiégeans en cas qu'ils parvinssent à s'en emparer, & construit des traverses roulantes sur un pivot, & garnies de mousqueterie. Le corps de la place, environné d'un chemin couvert contreminé, n'étoit pas seulement défendu par des contre-gardes & des demi-lunes; il étoit encore enceint d'un mur de soixante pieds de hauteur, & d'un fossé de trente-six de profondeur. On avoit construit dans ce fossé une galerie de communication, avec le logement des troupes destinées à le défendre. Enfin, la tour, qui étoit un carré flanqué de quatre petits bastions, & dont les murs étoient élevés de quatre-vingt pieds & le fossé profond de quarante, étoit également taillée dans le roc, & avoit, comme les autres ouvrages, une galerie & des logemens. On avoit formé dans son intérieur une place d'armes d'environ deux cent soixante-dix pieds carrés, autour de laquelle on avoit encore taillé dans le roc trois corps de casernes & magasins, à l'épreuve de la bombe. C'étoit au-dessus que s'élevoit le mur qui dominoit tous les autres ouvrages extérieurs. Pour rendre plus difficile l'approche de ces ouvrages déja très-formidables, les Anglois les avoient isolés, autant qu'ils avoient pu, durant la paix qui précéda la dernière guerre, en rasant la petite ville de Saint-Philippe. Enfin cette citadelle défendoit l'entrée du Port-Mahon, l'un des plus beaux & des plus sûrs de la Méditerranée.

XLIII. Ouvrages des assiégeans.

Sa position sur un rocher exigeoit que les assiégeans transportassent

transſportaſſent beaucoup de terre pour ſe couvrir. Les Eſpagnols & les François réunis élevèrent donc plutôt qu'ils n'ouvrirent la tranchée. Ils conſtruiſirent, à l'inſu des aſſiégés, un mur d'environ cent dix toiſes de longueur, pour établir une communication entre les batteries projettées à la tour du roi & au jardin de l'Aſſeſſeur. Cet ouvrage, auquel ils donnerent cinq pieds de hauteur ſur ſix d'épaiſſeur, ne coûta pas un ſeul homme. Soit que le commandant du fort Saint-Philippe, le Général Murray, n'osât s'expoſer à affoiblir ſa garniſon par des ſorties, ſoit que la confiance que lui inſpiroit la force de la citadelle qu'il avoit à défendre, le raſſurât entierement ſur les ouvrages des aſſiégeans, il ſe contenta de les bombarder & de les canonner par intervalles, mais toujours ſans effet. Les Eſpagnols & les François ne répondoient à ce feu qu'en redoublant d'ardeur & de travail, pour accélérer la conſtruction de leurs batteries, & perfectionner leurs chemins de communication. Lorſqu'ils les eurent finis, le duc de Crillon fit démaſquer ſon artillerie tout à la fois. Cent onze canons, preſque tous du calibre de vingt-quatre, & trente-trois mortiers, de treize pouces de diamètre chacun, ouvrirent enſemble (*) contre le fort Saint-Philippe un feu auſſi vif, que régulier & bien ſervi. Cette formidable artillerie lança ſans interruption, durant vingt-neuf jours, un torrent de feu ſi deſtructeur, que le Général anglois fut obligé de faire retirer ſes troupes dans des ſouterrains voûtés, de ne laiſſer aux batteries que les ſentinelles néceſſaires à leur garde, & de transporter dans les caſemates ſes malades mêmes, trop expoſés dans les hôpitaux. La garniſon renfermée durant tout

Ann. 1781.

Ann. 1782.

XLIV.
Ils font une attaque générale.

(*) Le 6 Janvier, à six heures du matin.

ANN. 1782. le jour, paſſoit les nuits entières ſous les armes, pour éviter toute ſurpriſe.

Il n'étoit guère poſſible qu'elle ne fût pas promptement accablée par un ſervice auſſi fatiguant, par l'air infect qu'elle reſpiroit dans les ſouterrains où l'on avoit transféré les malades & les bleſſés, & par la diſette abſolue qu'elle éprouvoit de toute eſpece de végétaux frais.

Voyez la lettre du Général Murray, du 15 Février 1782, & les rapports des médecins de la garniſon.

XLV. Capitulation du fort Saint-Philippe.

Auſſi le ſcorbut & la dyſſenterie s'y manifeſtèrent-ils de la maniere la plus alarmante. Les progrès en furent ſi rapides, que preſque toute la garniſon en fut attaquée. Le petit nombre de ſoldats, qui reſta en état de porter les armes, devenant inſuffiſant pour garder tous les poſtes, le Général Murray fut réduit à capituler (*), & à ſe rendre priſonnier de guerre avec ſa garniſon. Jamais citadelle auſſi forte ne coûta auſſi peu de monde, ſoit pour la prendre, ſoit pour la défendre. Les aſſiégeans, conſtamment attachés à leur plan de la réduire à coup de canon, ſans chercher à s'emparer des ouvrages qu'ils avoient ruinés, pour ne pas s'expoſer à être enſevelis ſous les mines, ne perdirent pas deux cents cinquante hommes. Les aſſiégés, retirés durant le jour dans les caſemates, pour éviter l'effet terrible de l'artillerie eſpagnole, auroient perdu beaucoup moins de monde, ſi le ſcorbut & la dyſſenterie n'euſſent pas fait périr un grand nombre de leurs ſoldats. Le ſpectacle de la plus affreuſe détreſſe, qu'offrirent en ſortant de la citadelle ceux qui n'avoient pas ſuccombé ſous ces maux, excita la compaſſion générale de tous les aſſiégeans.

(*) Le 4 Février.

Voyez la fin de la lettre citée ci-deſſus.

XLVI. Préparatifs pour réduire Gibraltar.

Plus le monarque eſpagnol avoit attaché d'importance à la conquête du fort Saint-Philippe, plus il apprit avec joie la nouvelle de ſa reddition. Encouragé par ce ſuccès

à tenter un dernier effort contre la forteresse de Gibraltar, au blocus de laquelle il employoit, depuis le commencement de la guerre, une partie de ſes forces de terre & de mer, Dom Carlos confia cette nouvelle expédition au conquérant de Minorque ; & les troupes eſpagnoles & françoiſes, qui avoient ſervi à la réduction de cette iſle, reçurent l'ordre de prendre la route de Gibraltar avec leurs Généraux.

ANN. 1782.

ANN. 1781.

XLVII.

Précis des attaques contre cette place depuis le commencement de la guerre.

Le jour auquel cette place avoit été complettement ravitaillée par l'amiral Darby, ſans que l'armée navale eſpagnole eût oſé s'y oppoſer, en avoit vu commencer l'attaque. Juſqu'alors, les Eſpagnols s'étoient contentés de la reſſerrer par terre & par mer. Mais à l'arrivée (*) de la flotte angloiſe, un grand nombre de chaloupes canonnières & de bombardes firent feu ſur ſes tranſports & ſes vaiſſeaux de guerre, pendant que les batteries de mortiers & de canon, conſtruites en avant des lignes de Saint-Roch, bombardoient & canonnoient la ville du côté de la terre. Ce feu qui dura pluſieurs jours de ſuite, ne fut pas ſans effet ; il detruiſit quelques tranſports & magaſins anglois, & rendit la ville preſqu'entièrement inhabitable, en la changeant en un monceau de ruines. Mais les ravages que causèrent les bombes & les boulets des Eſpagnols, n'en avancèrent pas la reddition. Le Général Elliot, qui la défendoit avec une bravoure, une vigilance & une activité égales, osa même quitter la défenſive. Enhardi par la ſécurité avec laquelle les Eſpagnols veilloient à la garde de leurs ouvrages, il fit une ſortie vigoureuſe (*), dans laquelle il ſurprit leurs batteries les plus avancées vers la montagne, encloua

(*) Le 12 Avril.

Voyez la relation eſpagnole, des 24 & 27 Avril 1781.

(*) Le 27 Novembre.

Voyez la lettre du

ANN. 1781.

Général Elliot, datée de Gibraltar le 28 Novembre 1781.

dix-huit pieces de canon de fonte & dix gros mortiers, détruisit le chemin couvert, rasa leurs lignes & leur causa un dommage immense. Les assiégeans remirent promptement leurs canons & leurs mortiers en état de servir. Mais le rétablissement de la tranchée & des batteries emporta beaucoup de temps; & jusqu'à l'arrivée du duc de Crillon, ils se bornerent à canonner & à bombarder Gibraltar par intervalles, avec leurs chaloupes canonnières, leurs bombardes & les batteries des lignes de Saint-Roch.

XLVIII.
Description de ses fortifications.

Les préparatifs de l'Espagne & de la France pour la réduction de cette place, répondirent à la force qu'elle opposoit. Le rocher de Gibraltar, alors défendu par sept mille hommes, a environ une lieue de longueur sur un quart de largeur, & est élevé dans sa plus grande hauteur de plus de mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Le côté de l'Est, qui fait face à la Méditerranée, est dans toute sa longueur un roc vif & coupé à pic, ce qui le rend absolument inattaquable. L'extrémité du Sud, nommée autrement la pointe d'Europe, est terminée par un plateau, élevé d'environ vingt pieds au-dessus de la mer, & dont le pourtour est aussi d'un roc vif. Il est couronné par une batterie à barbette de vingt pieces de canon de gros calibre. Il s'élargit à mesure qu'il s'éloigne de la mer, & est commandé par un autre, assez étendu pour y déployer aisément les troupes nécessaires à la défense de cette partie. Comme la pente en est assez douce, les Anglois l'ont escarpé & entouré d'un mur de quinze pieds d'élevation, sur autant d'épaisseur. C'est sur ce plateau qu'ils ont construit un camp retranché, destiné à leur

ſervir de point de réſiſtance, dans le cas où les aſſiégeans ſupérieurs en force, les contraindroient de ſe replier. De ce poſte, ils communiquent à un terrain fort irrégulier, ſur lequel leurs troupes avoient aſſis leur camp. La ville de Gibraltar, qui n'en eſt éloignée que d'un tiers de lieue, occupe une aſſez grande étendue, ſur une très-petite profondeur. Fermée au Sud par un ſimple mur, au Nord par une ancienne fortification qu'on nomme le château des Maures, elle eſt défendue du côté de l'Oueſt, le long de la mer, par un mur en parapet de quinze pieds d'épaiſſeur, garni de batteries de diſtance en diſtance. Sur toute cette étendue, les Anglois ont jeté en avant dans la mer deux ouvrages conſidérables. Le premier, conſtruit au Nord, & qu'on nomme le vieux môle, a cent toiſes de longueur. Il eſt muni d'une artillerie formidable, deſtinée à battre obliquement celle des lignes de Saint-Roch. Le môle neuf, qui eſt le ſecond, eſt auſſi défendu par un grand nombre de batteries. En avant du vieux môle & du château des Maures, les Anglois ont conſtruit un ouvrage, compoſé d'une courtine & de deux baſtions, dont le glacis & le chemin couvert ſont contreminés, & qui eſt deſtiné à défendre l'approche de la langue de terre étroite, ſituée entre le rocher & la mer, & par laquelle on arrive à la place. En avant de cette plage, ils ont introduit, au moyen d'une écluſe, l'eau de la mer dans une aſſez grande lagune, qu'on peut conſidérer comme une eſpèce de marais, & qui augmente encore leurs moyens de défenſe. Le côté du Nord offre la partie la plus élevée du rocher. Il fait face aux lignes eſpagnoles, & il eſt garni, tant dans ſa hauteur que dans ſa largeur, d'une quantité prodigieuſe de batteries, qui plongent ſur

ANN. 1782. celles des Eſpagnols, & peuvent faire pleuvoir ſur elles une grêle de bombes & de boulets.

XLIX.
Conſtruction des batteries flottantes à Algéſires.

On ne pouvoit guère employer avec ſuccès contre une fortereſſe, que l'art & la nature réunies ont rendu du plus difficile accès, les moyens ordinaires que le génie a inventés pour la réduction des places. Auſſi long-temps que les aſſiégeans ne dirigeroient leurs efforts que vers la partie du nord, il étoit viſible que les aſſiégés, entièrement maîtres d'y raſſembler tous leurs moyens de défenſe, pourroient toujours leur oppoſer une réſiſtance inſurmontable. Ce n'étoit donc qu'en multipliant leurs points d'attaque, qu'ils pouvoient eſpérer d'affoiblir les forces des aſſiégés en les diviſant. Les aſſiégeans pouſsèrent la tranchée le plus près qu'il leur fut poſſible du rocher, continuèrent la parallèle de la droite à la gauche dans toute la largeur de l'iſthme, & établirent enſuite à la gauche une communication des lignes à cette parallèle. Le duc de Crillon fit mettre cent quatre-vingt-dix bouches à feu en état de tirer. Ce Général les deſtinoit à écraſer celles que les Anglois avoient placées ſur la montagne, & à battre à ricochet le front bas, ſitué entre le rocher & la mer. Mais cette nombreuſe artillerie ne devoit être qu'acceſſoire dans les moyens que la Cour de Madrid avoit adoptés pour la réduction de cette place. L'attaque principale devoit être formée avec des machines guerrières d'une nouvelle invention. Elles étoient conſtruites de la manière ſuivante : aux vaiſſeaux de ligne que la multitude de leurs agrêts & apparaux auroit trop expoſés à la combuſtion des boulets rouges de la place, on avoit ſubſtitué des batteries flottantes. Qu'on ſe figure les carcaſſes de gros navires, renforcées d'un côté de ſix pieds

de bois d'épaiſſeur pour les rendre impénétrables au boulet, recouvertes d'une charpente invulnérable pour les bombes, arroſées de tous côtés par des canaux d'eau courante pour obvier à l'embrâſement, & portant depuis neuf juſqu'à vingt-quatre bouches à feu, du calibre de vingt-quatre; & l'on aura une idée de ces machines guerrières. Le ſieur d'Arçon, colonel dans le Corps-Royal du génie françois, en étoit l'inventeur. Il les deſtinoit à battre les deux môles & ſucceſſivement les fortifications qui défendent la ville.

L.

Arrivée de M. le comte d'Artois & du duc de Bourbon au camp devant Gibraltar.

Les moyens formidables que l'Eſpagne & la France avoient raſſemblés de concert pour réduire Gibraltar, fixoient l'attention de toute l'Europe. Elle attendoit avec une curioſité impatiente l'iſſue de cette attaque. Il lui ſembla même un inſtant que la préſence de M. le comte d'Artois, fils de France, & du duc de Bourbon, jaloux de partager les périls & la gloire de cette entrepriſe, en même-temps qu'elle redoubloit l'activité des aſſiégeans, ne devoit laiſſer aucun doute ſur ſon ſuccès. L'arrivée de ces deux princes au camp de Saint-Roch fut marquée par le développement complet d'une ſape volante d'un nouveau genre, qui exprima d'abord tout le deſſein de l'attaque de terre. Elle fut dérobée (*) aux Anglois par une rapidité d'exécution dont il n'y a pas d'exemple. Les travaux du perfectionnement ſe reſſentirent de la même influence, & furent exécutés avec le même bonheur. Ils approchoient de leur entière perfection, lorſque les aſſiégés qui eſſayoient preſque toutes les nuits de les détruire, ou du moins d'en retarder les progrès par un feu auſſi vif que bien ſoutenu, tirèrent deſſus (*) à boulets rouges durant tout un jour, & avec une extrême

(*) La nuit du 15 au 16 Août.

(*) Le 8 Septembre.

ANN. 1782.

vivacité. Leur feu ne fut pas inutile, puiſqu'ils réuſſirent à incendier les faſcines de l'épaulement, en plus de cinquante endroits. Au reſte, ce ne fut pas ſans perdre beaucoup de monde que les aſſiégeans vinrent à bout de l'éteindre ; encore ne purent-ils ſauver la batterie de Mahon, qui devint la proie des flammes. Un tel ſuccès ne pouvoit qu'encourager les aſſiégés à recommencer. Pour leur en ôter l'envie, le duc de Crillon fit démaſquer le lendemain (*) de cette vive canonnade, toutes ſes bouches à feu, au nombre de cent quatre-vingt-treize. Elles battirent tout à la fois les ouvrages des Anglois ſur la montagne, les fortifications baſſes de la place, la porte de terre & le vieux môle. Si elles ne causèrent pas de grands dommages aux aſſiégés, du moins elles les forcèrent en quelque ſorte de ſuſpendre leur feu.

Voyez l'extrait du journal du Général Elliot, publié par le miniſtère britannique, le 26 Octobre 1782.

(*) Le 9.

LI.

Arrivée des batteries flotantes à Puente-Majorga.

Cependant les batteries flottantes, conſtruites à Algéſires, au nombre de dix, étoient venues mouiller (*) à Puente-Majorga. Plus elles avoient paru lourdes & peſantes, pendant qu'on les conſtruiſoit, plus l'eſpoir de les emboſſer aiſément ſous le feu de la place augmenta, quand on les vit porter la voile, & bien marcher. On avoit pratiqué ſur le ſommet du blindage une rigole, dans laquelle les pompes élevoient l'eau néceſſaire à la circulation générale pour l'extinction des boulets rouges. L'eau, employée à cette circulation, devoit les pourſuivre, à quelque profondeur qu'ils pénétraſſent. Elle devoit être inépuiſable, au moyen d'un intermède ſpongieux, placé dans l'intervalle ménagé des bordages. Mais en faiſant jouer (*) les pompes, on s'apperçut qu'elle tranſpiroit & ſe répandoit abondamment dans l'intérieur. Sur les craintes que témoignèrent les comman-

(*) Du 4 au 5.

(*) Le 7 Septemb.

LII.

Défauts reconnus dans leur conſtruction.

dans

dans des batteries, qu'elle ne mouillât les poudres, il fallut suspendre & même interdire le jeu des pompes. L'enthousiasme que manifestoient généralement les assiégeans, depuis qu'ils avoient vu ces machines bien porter la voile, ne laissa pas à leur inventeur le temps nécessaire pour remédier à cet inconvénient. Pressé par l'approche du jour fixé pour l'attaque générale, par l'arrivée prochaine de l'armée navale angloise, par la saison même, déja fort avancée au jugement des marins, il lui fallut se résoudre à masquer les conduits de la circulation intérieure, & se borner à un simple arrosage superficiel. C'étoit renoncer à un magasin d'eau, qui, renouvellé sans cesse & agissant sans interruption, s'étendoit, s'introduisoit dans toutes les parties de l'intérieur des redoublemens. D'après cette imperfection connue de ses batteries, le sieur d'Arçon demanda & obtint (*) que toute l'attaque seroit concentrée sur le vieux môle, parceque les mouillages en arrière, au premier signal d'incommodité, rendoient leur retraite plus facile.

LIII. Pourquoi on n'y remédie pas.

(*) Le 12 au soir.

Le succès d'une attaque générale contre Gibraltar dépendoit autant de l'accord & de l'ensemble de tous ceux qui devoient y coopérer, que de toutes les bouches à feu, prêtes à le foudroyer. L'ordre précipité, donné (*) au commandant des batteries d'attaquer sans différer, semble autoriser à penser, que le Général de terre présuma assez des forces rassemblées sous son commandement, pour croire n'avoir pas besoin du concours de l'armée n'avale arrivée la veille (*) au mouillage d'Algésires. L'empressement de dom Moréno à exécuter un ordre aussi positif, fut d'autant plus vif, qu'on ne lui avoit pas laissé ignorer qu'il pourroit être démonté sur le champ, en cas de refus. Ce

LIV. Attaque des batteries flotantes.

(*) Le 13, à deux heures du matin.

(*) Le 12 à midi.

ANN. 1782. commandant fit donc, ſans perdre de temps, ſignal aux dix batteries flottantes, de ſe rendre à leurs deſtinations reſpectives. Il réſulta de cette précipitation dans l'attaque (*), & du défaut de concert entre toutes les parties qui devoient y concourir, qu'on manqua dans l'opération de l'emboſſage, la poſition avantageuſe (1), déſignée ſur les plans graphiques, qui avoient été diſtribués à tous les commandans. Au lieu de ſaiſir la paſſe du bon mouillage, qui règne parallèlement aux fronts attenans au vieux môle, route, à la vérité, qu'on ne pouvoit guères tenir, ſans préſenter au feu de la place, durant quatre minutes, le côté foible des batteries, on alla ſe placer au centre du fort. Cette faute fut ſuivie d'une autre. L'enſemble formidable de cent cinquante pièces de canon fut réduit à ſoixante en action, par la diſperſion, l'éloignement & la divergence du feu des batteries flotantes. Il eſt vrai qu'elles s'emboſsèrent; mais il n'y en eut que trois qui combattirent, ſans être ſoutenues par les chaloupes canonnières & par les bombardes (2), qui avoient ordre d'agir en détail & ſur les ailes, pour ne

(*) Le 13, vers les dix heures du matin.

(1) En ſaiſiſſant la poſition du vieux môle, ſuivant l'indication des plans qui avoient été diſtribués, on auroit oppoſé cent cinquante-deux pièces d'artillerie par les batteries flotantes, cent quatre-vingt ſix par l'attaque de terre, & ſoixante par les chaloupes canonnières & bombardes, en tout trois cents quatre-vingt-dix-huit bouches à feu, toutes concourantes ſur l'eſpace déterminé des baſtions du Nord, de Montagu & d'Orange, qui ne pouvoient repondre que par quatre-vingt-ſix, en comptant toutes celles de la montagne qui pouvoient prendre vue ſur la poſition.

(2) Il n'y eut qu'une ſeule bombarde qui jetta quelques bombes, ce qui fait préſumer que les autres auroient pû en faire autant. *Voyez la lettre du capitaine Curtis, aux lords de l'Amirauté d'Angleterre, datée de la pointe d'Europe, le 15 Septembre 1782.*

ANN. 1781.

pas laiſſer aux Anglois un ſeul inſtant de ſécurité ſur tout l'eſpace, en arrière des fronts attaqués du côté de la mer. Enfin l'effet du canon des lignes qu'on ne tira pas par élévation, & des bombes qui, mal dirigées, tomboient toutes dans l'eau, devint abſolument nul par rapport à l'attaque de mer. Les aſſiégés ne ſe voyant point troublés par ces moyens auxiliaires, qui ne pouvoient que leur cauſer le plus grand dommage, quand même ils n'auroient été que vaguement dirigés ſur l'eſpace, où trois mille hommes à découvert ſervoient leur artillerie, mirent en jeu un nombre de bouches à feu, plus grand que celui que les aſſiégeans pouvoient leur oppoſer. Leurs boulets rouges atteignirent avec plus de juſteſſe, & firent éprouver des pertes conſidérables en hommes, par la préciſion de leurs coups d'embrâſures.

Voyez la relation publiée en Eſpagne, le 24 Septemb. 1782.

LV.

Elles ſont incendiées.

Voyez la lettre du Général Elliot, du 15 Septembre 1782.

Malgré la force d'exploſion qui en rendit quelqu'uns très pénétrants, les batteries qui combattoient, non ſeulement ſoutenoient ſans ébranlement la commotion de leur propre artillerie, mais même faiſoient quelque effet ſur les murailles du vieux môle, au feu duquel elles répondoient avec la plus grande vivacité depuis dix heures du matin, lorſqu'un boulet rouge dont on ne s'apperçut pas d'abord ayant pénétré (*) plus de trois pieds dans le bordage de la *Tailla-Pedra*, fit peu a peu des progrès & reſiſta enſuite à tous les efforts qu'on fit pour l'éteindre. Le feu ſe manifeſta preſqu'en même temps à la batterie du commandant. Dans cette poſition dangereuſe, la retraite étoit le ſeul parti convenable à prendre ; mais les aſſaillans perſiſtèrent à reſter encore expoſés durant ſix heures aux boulets rouges des aſſiégés. Alors il fut jugé impoſſible d'arrêter les progrès du feu, qui devint inextinguible après

(*) Le 13, vers les trois heures du ſoir.

ANN. 1782.

Voyez la page 280 de cette histoire.

minuit. Puisque l'on étoit parvenu à diminuer l'effet des différens essais d'incendie que les Anglois avoient tenté contre les batteries de terre, beaucoup plus exposées à la combustion que les flotantes, parce que les masses des saucissons qui composoient les premieres, prétoient infiniment plus à l'action du feu, que les bois durs & compacts dont étoient composées les secondes ; parce que l'eau manquoit au voisinage des unes, tandis que les autres en étoient entourées; parce qu'on ne peut éteindre l'incendie d'une batterie de terre, qu'en continuant d'être exposé à tous les feux de l'artillerie qui lui est opposée, il est probable que l'on auroit sauvé les batteries flotantes, malgré leur imperfection sur l'article de la circulation de l'eau, si l'on avoit fait usage de tous les moyens de secours, que l'on devoit préparer d'avance. Mais, comme nous l'avons déja dit, trop d'ardeur & de précipitation dans l'attaque, fit negliger de placer des corps morts en arriere, pour pouvoir touer les batteries endommagées, & les éloigner, en cas d'accident. A la grande confiance qu'on avoit fait éclater au commencement de l'attaque, succeda un découragement encore plus grand. Les équipages des batteries qui n'étoient, ni embrâsées, ni à portée de l'être, le manifestèrent promptement. Dès qu'ils eurent été joints par les chaloupes de l'armée navale, ils se hatèrent de les évacuer, & les incendièrent eux-mêmes. Ainsi furent détruites les batteries flotantes. Trois furent embrâsées par le feu des Anglois; les Espagnols le mirent eux-mêmes aux autres, quoique pour la plupart, elles fussent encore entieres.

LVI.
Pertes des Espagnols & des François.

Cette attaque coûta aux assiégeans plus de douze cents

hommes, tant tués & bleſſés, que noyés & faits priſonniers par les chaloupes angloiſes.

LVII.

Arrivée de l'armée navale angloiſe au ſecours de Gibraltar.

La deſtruction des batteries flotantes obligeoit les aſſiégeans de recourir au feu des lignes pour reduire Gibraltar. Mais il n'étoit guère redoutable pour cette place, qui paroiſſoit de plus en plus imprenable par une attaque réguliere. A dire vrai, il ne reſtoit aux Eſpagnols que la reſſource très incertaine de ſe rendre maîtres par famine de ce rocher inacceſſible. Son ſort dépendoit donc déſormais de l'arrivée de la flotte, ſortie (*) de Portſmouth pour le ravitailler.

(*) Le 8 Septembre.

Tandis qu'elle faiſoit voile pour remplir cette miſſion, l'armée navale combinée, après s'être emparée (*) de la plus grande partie d'un convoi anglois deſtiné pour Terre-Neuve & le Canada, durant ſa route vers Oueſſant, pour ſe joindre à une eſcadre prête à ſortir de Breſt, étoit venue jetter l'ancre (*) dans la baie d'Algéſires. Cette poſition que le monarque eſpagnol regardoit comme la plus propre à rendre un combat inévitable, elle l'avoit priſe par ſon ordre. Dom Louis de Cordova qui la commandoit, ne négligea rien pour ſeconder les intentions de ſon ſouverain. Dès qu'il fut informé de l'approche des Anglois, il ordonna de déſaffourcher (*), & de ſe tenir prêt à mettre ſous voiles, au premier ſignal d'apparition de la flotte britannique. Cet amiral ſuppoſoit qu'elle devoit entrer dans le Détroit avec un vent d'Oueſt; c'eſt pourquoi il avoit le projet de l'engager au combat, pendant que ſes vaiſſeaux de guerre d'un rang inférieur tenteroient d'intercepter les bâtimens avitailleurs. Les vents, en variant du Sud-oueſt à l'Oueſt, au Nord-oueſt & Nord-nord-oueſt, rendirent inutiles toutes les

(*) Le 25 Juin. *Voyez la lettre du comte de Guichen, du 27 Juin 1782.*

(*) Le 12 Septembre.

Voyez la relation de la croiſière de l'armée combinée, publiée à Cadix en 1782.

(*) Le 4 Octobre, après midi.

LVIII.

Tempête funeſte à l'armée navale combinée.

ANN. 1782.

(*) La nuit du 10 au 11.

Voyez la relation de la croisière de l'armée combinée, publiée à Cadix en 1782.

(*) La nuit du 11 au 12.

dispositions de l'amiral espagnol. Ils furent accompagnés de grains si violents & d'une tourmente si grande (*), que la majeure partie de l'armée navale combinée chassa sur ses ancres. Plusieurs vaisseaux, après avoir rompu leurs cables, dérivèrent les uns sur les autres, & s'abordèrent. *Le Saint-Michel*, de 70 canons, jetté & échoué ensuite sous Gibraltar, fut forcé d'amener son pavillon. D'autres vaisseaux affalés sous cette place, vinrent à bout de se haler, & de gagner le fond de la baie d'Algésires. Quelques-uns, pour se soustraire au danger de périr, entrèrent vent arrière dans la Méditerranée. Le jour qui vint éclairer ces désastres, n'en voyoit pas encore l'entière réparation, lorsqu'on signala l'armée angloise. Le vent de Sud-ouest avec lequel elle étoit entrée (*) dans le Détroit, ayant passé à l'Ouest en calme, les courans l'entraînèrent dans la Méditerranée, mais ne purent empêcher sept à huit de ses transports & un vaisseau de guerre, de mouiller devant Gibraltar.

(*) Le 13, à midi.

(*) Les 14 & 15.

(*) Les 16 & 17.

Cependant l'armée combinée, à la faveur du vent qui tourna à l'Ouest-nord-ouest, fit voiles (*) vers la Méditerranée. Mais soit que les calmes qui régnèrent les deux jours suivans (*), ne lui eussent pas permis d'approcher l'armée angloise, soit que la brume qui survint ensuite (*), lui en eût dérobé la vue, elle ne put s'opposer à l'exécution de sa mission. L'amiral Howe profitant habilement du vent d'Est, qui souffla bon frais avec un temps brumeux, donna le change aux Espagnols & aux François; il revint déposer (*) sous Gibraltar le reste de son convoi, & ne fut apperçu (*) par l'armée combinée, qu'au moment où il étoit prêt à repasser le Détroit dans l'ordre suivant:

LIX.
Ravitaillement de Gibraltar.

Voyez la lettre du capitaine Curtis, à bord du Vittory, le 22 Octobre 1782.

(*) Le 18.

(*) Le 19.

Avant-Garde.

Le Goliath . . .	74	Hyde Parker, *junior.*
Le Gange	74	Fielding.
Le Royal-William .	84	Allen.
LA BRITANNIA . .	100	Barrington, *vice-amiral.* Hill, *capitaine de pavillon.*
L'Atlas	98	Vandeput.
Le Rubi	64	Collins.
La Panthère . . .	60	Simonton.
Le Foudroyant . .	84	Jervis.
L'Edgar	74	Hotham.
Le Polyphemus . .	64	Finch.
Le Suffolk	74	Home.
Le Vigilant . . .	64	Douglas.

Corps de Bataille.

Le Courageux . . .	74	Le lord Mulgrave.
La Crown	64	Reeves.
L'Alexander . . .	74	Le lord Longford.
Le Sampſon . . .	64	Hervey.
La Princeſſe-Royale .	98	Faulknor.
LE VITTORY . . .	100	Le lord Howe, *amiral.* Leweſon Gover, *capit. de pavillon*
Le Blenheim . . .	98	Duncan.
L'Aſia	64	Bligh.
L'Egmont	74	Ferguſon.
Le Queen	98	Alexandre Hood.
La Bellone	74	Onſlow.

Arrière-Garde.

Le Raiſonnable . .	64	Le lord Hervey.
La Fortitude . . .	74	Keppel.
La Princeſſe-Amélia .	84	Richard Hughes.
Le Berwick . . .	74	Philips.
Le Bienfaiſant . . .	64	Howorth.
Le Dublin	74	Dickſon.
Le Cambridge . . .	84	Stewart.

ANN. 1782.

L'Océan	90	Milbanck, *contre-amiral.* Roger, *capitaine de pavillon.*
L'Union	90	Dalrymple.
Le Buffalo	60	Holloway.
La Vengeance . . .	74	Monrtray.

A l'inſtant l'armée combinée lui donna chaſſe, ſans s'aſſujettir aux poſtes; mais elle ne put le joindre, que le lendemain au ſoir & dans l'Océan. Formée en ligne de combat par rang de viteſſe, elle l'attaqua (*) dans l'ordre ſuivant:

(*) Le 20.

* Déſigne les vaiſſeaux eſpagnols.

L'Invincible . . .	110	De la Motte-Piquet, *lieutenant-général.* Le chevalier de Riviere, *capitaine de pavillon.*
Le Guerrier . . .	74	Dupleſſis Parſcau.
Le Dictateur . . .	74	De la Clue.
Le Robuſte . . .	74	De Nieuil.
Le Suffiſant . . .	74	De Caſtellet.
* Le Guerrier . . .	70	
* L'Arrogant . . .	70	
* La Sainte-Eliſabeth .	70	
* Le Saint-Yſidre .	70	
* Le Saint-Laurent .	70	
Le Zodiaque . . .	74	Le chevalier de Langan.
* La Foudre . . .	80	Poſada, *chef d'eſcadre.*
* Le Saint-Yſidore .	64	
* Le Ferme . . .	70	
* Le Terrible . . .	76	
Le Saint-Vincent .	76	Ponce de Leon, *chef d'eſcadre.*
Le Royal-Louis . .	110	De Bauſſet, *chef d'eſcadre.* Le marquis de Verdun, *capitaine de pavillon.*
* Le Saint-Joachim .	70	
* La Caſtille . . .	64	
* Le Saint-Jean-Baptiſte	70	
* Le Saint-Juſt . . .	70	
* Le Vainqueur . .	70	
* L'Eſpagne . . .	64	
* La Galice . . .	70	
* Le Sérieux . . .	70	
* Le Triomphant . .	76	
* Le Brillant . . .	70	
* Le Septentrion . .	64	
Le Majeſtueux . .	110	Le vicomte de Rochechouart, *lieutenant-génér.* Bruni d'Entrecaſteaux, *capitaine de pavillon.*

L'Indien

L'Indien . . .	64	De Laubepin.
* Le Saint-Raphaël .	70	
LA SAINTE-TRINITÉ .	112	De Cordova, *Général.* Daoiz, *capitaine de pavillon.* Maſſaredo, *major.*
La Bretagne . . .	110	Le commandeur de Dampierre.
L'Actif	74	De Cillart de Suville.

Les vaiſſeaux ſuivans,

* L'Atlas	70	
* Le Saint-Eugene . .	70	
* Le Mino	54	
LE TERRIBLE . .	110	Le comte de Guichen, *commandant l'avant-garde.* De Saint-Riveul, *capitaine de pavillon.*
Le Lion	64	De Fournoue.
* LA CONCEPTION .	94	Bonnet, *commandant l'arrrière-garde.* Oſorno y Funès, *capitaine de pavillon.*
* Le Saint-Ferdinand .	80	Gaſton, *lieutenant-général.* Angulo, *capitaine de pavillon.*
* L'Afrique	70	De Cacqueray.
Le Bien-Aimé . .	74	
* Le Ruſé	60	
* L'Orient	70	
* Le Saint-Julien . .	66	

Voyez la relation de la croiſière de l'armée combinée, publiée à Cadix en 1782.

n'ayant pu joindre les autres, à cauſe de leur mauvaiſe marche, ne furent pas à portée de prendre part au combat. L'action s'engagea (*) d'abord entre les deux avant-gardes, & dura trois heures & demie, au clair de la pleine-lune, avec aſſez de vivacité. Alors l'amiral anglois, trop ſage pour expoſer ſon armée aux événemens d'un combat opiniâtre, contre des forces que leur réunion auroit rendu très-ſupérieures, commença à faire porter & à forçer de voiles. Les deux arrière-gardes combattirent auſſi preſqu'à la même heure, mais beaucoup moins long-temps, parce que les Anglois ſe ſerrèrent ſur leur centre. Au reſte, cette canonnade dans laquelle la tête & la queue de l'armée combinée développèrent un feu très-vif, n'aboutit qu'à

(*) Le 20, vers les cinq heures & demie du ſoir.

LX.
Combat naval à la ſortie du Détroit, ſans aucun effet.

Oo

ANN. 1781.

(*) Le 21. Voyez la lettre de l'amiral Howe, du 24 Octobre 1782.

endommager plusieurs (1) vaisseaux des deux armées, dans leur mâture & leurs agrêts. Au jour, (*) Dom Louis de Cordova apperçut les vaisseaux de l'armée angloise, les moins éloignés, à environ quatre lieues sous le vent à lui. Mais occupée à réparer ses dommages, l'armée combinée ne recommença la chasse générale que vers le soir, quoiqu'elle se tînt toujours prête à combattre. Le lendemain (*), l'amiral espagnol ne découvrant point de voiles sur l'horison, fit route vers Cadix; & les Anglois continuèrent la leur, vers le port de Portsmouth.

(*) Le 28.

LXI.

Avantages qui résultent de doubler les vaisseaux en cuivre.

Ce fut de cette manière, que la Grande-Bretagne réussit à ravitailler Gibraltar avec une armée navale, beaucoup plus foible que celle qui lui étoit opposée. Ce succès qu'elle obtint, elle le dut principalement à la supériorité de marche de ses vaisseaux, suite nécessaire de leur doublage en cuivre. Un tel avantage, le plus grand qu'un Général de mer puisse désirer, & que l'amiral Howe avoit été à portée d'apprécier, lorsqu'il fut poursuivi (*) par l'armée combinée, à l'entrée de la Manche, l'avoit sans doute rassuré contre les obstacles qu'il auroit à vaincre. L'objet de sa mission dut donc lui présenter d'autant moins de difficultés à surmonter, que, pourvu qu'il ne tombât pas de nuit au milieu des vaisseaux espagnols & françois, il avoit l'espoir presque certain de se dérober, durant le jour, à leur poursuite, sans pouvoir même être forcé de combattre. (1)

(*) Dans le mois de Juillet précédent.

---

(1) L'armée combinée eut soixante hommes tués, & trois cents vingt blessés.

(2) Entre plusieurs combats particuliers très-vifs, qui se livrèrent en 1782 & au commencement de 1783, on remarqua sur-tout les quatre suivans :

1°. Celui de la frégate françoise *l'Amazone*, commandée par le vicomte de Montguyot, qui se rendit à la frégate angloise *la Sainte-Léocadie*, montée par le capitaine Salter, le 28 Juillet 1782, après avoir eu presque tout son état-

LXII.
Inaction des Hollandois.

La Grande-Bretagne s'étoit dégarnie de toutes ses forces navales pour secourir Gibraltar. Cette puissance avoit même été obligée, durant leur éloignement, de rassembler ses milices pour la défense de ses côtes. C'étoit, ce nous semble, le moment le plus favorable que les Hollandois pussent désirer, pour les insulter, les tenir dans une alarme

---

major tué ou blessé ; elle fut reprise le lendemain par le marquis de Vaudreuil, de l'escadre duquel elle faisoit partie.

2°. Celui du *Scipion* de 74. Ce vaisseau ayant été joint, la nuit du 17 au 18 Octobre 1782, à la hauteur de la baie de Samana par *le London* de 98 & *le Torbay* de 74, il aborda *le London*, l'enfila de long en long, & le mit entièrement hors de combat. (*Voyez la relation du capitaine Kempthorne à l'amiral Rowley, datée de la Jamaïque le 26 Octobre 1782.*) Le succès du chevalier de Grimoard, commandant *le Scipion*, auroit été complet, si après avoir repoussé avec autant de valeur que d'intelligence des forces si supérieures, & s'être soustrait à la poursuite du *Torbay*, il n'eût pas eu le malheur de perdre son vaisseau sur un écueil, dans une anse appellée le Port à l'Anglois, vers laquelle il avoit porté pour s'y embosser, dans le cas où il auroit été poursuivi.

3°. Celui de *la Sibyle*, le 2 Janvier 1783. Cette frégate, commandée par le comte de Kergariou Loemaria, attaqua, à la vue du vaisseau anglois *l'Endimion*, de 44 canons, *la Magicienne* qu'elle démâta de tous ses mâts, & parvint à mettre en sureté le convoi qu'elle conduisoit de Saint-Domingue à l'Amérique septentrionale. Mais ayant elle-même perdu tous ses mâts dans un coup de vent, quelques jours après, elle fut jointe le 22 du même mois sur les parages de l'Amérique septentrionale, par des forces supérieures qui l'obligèrent de se rendre.

4°. Celui de *la Nymphe* & de *l'Amphitrite*, commandées par le vicomte de Mortemar & le sieur de Saint-Ours. Ces deux frégates, la première portant en batterie 26 canons de dix-huit, & la seconde 26 de douze, rencontrèrent le 10 Février 1783, sur l'isle Sombrero, le vaisseau anglois *l'Argo*, portant 44 canons en deux batteries & huit caronnades, & commandé par le capitaine Butchart. Aussi-tôt *l'Amphitrite*, qui l'approcha la première, l'attaqua sous le vent, & continua un combat de chasse durant deux heures, jusqu'au moment où *la Nymphe* s'étant joint à elle, ces deux frégates forcèrent ce vaisseau d'amener son pavillon, après avoir fait une vigoureuse défense. Il leur fut repris, sept jours après, par le vaisseau anglois *l'Invincible*, de 74 canons.

ANN. 1782. continuelle, & y répandre la consternation. Les Etats-Généraux ne purent ordonner cette diversion. Non-seulement on avoit négligé d'apporter dans le rétablissement de leur marine, cette activité qu'exigeoit la sureté de leurs possessions; mais toutes les cordes, tous les ressorts de la machine politique étoient relâchés & même détendus; & ce qui ajoutoit encore au danger de la crise, la République, comptant trop sur le prochain retour de la paix qu'elle désiroit, ne cessoit de montrer une perplexité & une irrésolution continuelles. Elle sembla, à la vérité, un moment ne plus vouloir se laisser leurrer par les offres du ministère britannique d'entrer en négociation pour une paix séparée, lorsqu'en (*) acceptant la médiation de la Cour de Pétersbourg, elle autorisa le Stadhouder à concerter avec la France, le plus promptement qu'il seroit possible, les opérations maritimes de la campagne de cette année. Mais quoique cette dernière résolution, en décélant l'éloignement des Etats-Généraux pour toute pacification séparée, manifestât leur désir de réunir leurs efforts à ceux de la France contre l'ennemi commun; quoique les mêmes Etats renvoyassent le rétablissement de leur paix avec la Grande-Bretagne, au moment de la pacification générale; quoiqu'enfin la Cour de Versailles les assurât (*) que les intérêts essentiels de leur dignité & de leur prospérité seroient l'objet de ses soins & de ses veilles, les préparatifs pour entrer en campagne ne furent ni plus prompts, ni plus nombreux. Un pouvoir invisible rendoit sans effet l'emploi des sommes qu'ils avoient votées pour le rétablissement de leur marine, & renversoit par la force d'inertie qu'il opposoit sans cesse, tous les projets d'attaque formés contre la Grande-Bretagne. Cet état

(*) Le 4 Mars. *Voyez la résolution des Etats-Généraux des Provinces-Unies, du 4 Mars 1782.*

Voyez leur résolution du premier Juillet 1782.

(*) Le 17 Juillet.

d'innaction, trop évidemment affecté, parvint même à la connoissance des puissances belligérantes, de manière à ne pouvoir être révoqué en doute. Sur la demande de la France (*), les États-Généraux avoient arrêté (*) d'envoyer dix vaisseaux de guerre à Brest, pour s'y réunir aux François, & aller, en l'absence des forces angloises employées au ravitaillement de Gibraltar, à la rencontre d'un nombreux convoi (1) que la Grande-Bretagne attendoit de la Jamaïque. Le Stadhouder leur annonça (*) que cette mission étoit impossible, puisque, d'après les rapports des capitaines, les vaisseaux manquoient de vivres, de cordages & de voiles de rechange, & qu'en outre ils étoient en mauvais état. Nous devons à la vérité d'ajouter que cette déclaration excita une surprise & une douleur générales; que les Etats des diverses provinces ne se contentèrent pas de témoigner au Stadhouder leur mécontentement de cette négligence; qu'ils le requirent (2) de faire procéder à la recherche des auteurs, pour les en punir d'une manière exemplaire; & qu'enfin l'amirauté d'Amsterdam, ne voulant pas même paroître inculpée, mit sous les yeux des Etats-Généraux les pièces justificatives de ses dispositions, pour l'équipement & l'entretien des vaisseaux de son dépar-

ANN. 1782.

(*) Le 21 Septembre & le 3 Octobre.

(*) Le 7.

Voyez la lettre de l'Amirauté d'Amsterdam aux Etats-Généraux, en date du mois de Novembre 1782.

(1) Il étoit escorté par plusieurs vaisseaux de ligne, entr'autres, par *le Ramillies*, *l'Hector*, *le Centaure*, *le Glorieux* & *la Ville de Paris*, qui périrent, les trois derniers, corps & biens.

(2) Voyez les lettres du quartier d'Ostergo au Stadhouder, du 12 Octobre 1782; les résolutions des Etats d'Hollande & de Westfrise, de Groningue & Omlandes, & d'Utrecht, des 23 & 24 Octobre, & 10 Décembre 1782; les lettres des Etats de Frise, de Groningue & Omlandes au Stadhouder, des 11 & 24 Octobre; & la letttre circulaire des Etats de Frise aux autres confédérés, du 15 Novembre 1782.

ANN. 1782.

tement. Toutes ces démarches, dont l'objet étoit de découvrir la ſource du mal, & d'y apporter remède, furent infructueuſes. Au moment où nous livrons (*) cette partie de notre hiſtoire à l'impreſſion, rien n'anonce encore que la commiſſion, nommée par les États-Généraux, pour découvrir la cauſe de l'inactivité de la marine de la République, y ſoit parvenue.

(* Le 15 Janvier 1787.

LXIII.
La France prend la défenſe des poſſeſſions de leur Compagnie des Indes.

Tant de délais, apportés à l'exécution des plans d'attaque qui avoient été projettés contre la Grande-Bretagne, n'auroient pu qu'être très-funeſtes aux poſſeſſions de la République, & ſur-tout à celles de ſa Compagnie des Indes, ſi la France les eût abandonnées à leur ſeule défenſe. Ce n'étoit pas aſſez pour cette puiſſance, d'avoir préſervé le Cap de Bonne-Eſpérance de l'invaſion des Anglois. La politique lui preſcrivoit encore d'étendre ſa protection aux autres poſſeſſions orientales des Hollandois. En effet, quel eſpoir fondé pouvoit-elle avoir, de conſerver par le prochain traité de paix quelqu'une de ſes conquêtes dans les Antilles, ſi les établiſſemens hollandois dans les iſles de Java, de Sumatra, de Ceylan, & ſur les côtes de Coromandel & de Malabar, tomboient au pouvoir des Anglois? L'unique moyen de les préſerver de leur invaſion, n'étoit-il pas de porter le flambeau de la guerre dans ceux de la Compagnie britannique des Indes? La France réſolut de faire cette importante diverſion, qu'elle auroit dû tenter dès la ſeconde année de la guerre. Seule elle avoit combattu aux Antilles les armées navales angloiſes. Seule elle déployoit de grands efforts en Amérique en faveur des Etats-Unis. Il lui étoit réſervé de défendre ſeule les poſſeſſions de la Compagnie hollandoiſe des Indes, ſans

le concours même d'aucunes forces de terre ou de mer des Provinces-Unies.

ANN. 1782.

Nous avons donné au commencement de cette hiſtoire, une légère idée de l'état floriſſant auquel étoit parvenu la Compagnie angloiſe des Indes durant la dernière paix, & des avantages immenſes que la Grande-Bretagne retiroit de ſon commerce, ſoit par l'exportation de ſes manufactures, ſoit par l'importation des capitaux conſidérables, que rapportoient avec eux les particuliers qui revenoient mourir dans leur patrie, & par le produit de ſes revenus territoriaux. Etablir le théâtre de la guerre ſur la côte de Coromandel, étoit donc forcer la Compagnie angloiſe à employer à ſa propre défenſe le produit des revenus qu'elle retiroit de ces contrées, & par contre-coup priver le gouvernement britannique des ſecours qu'il en attendoit, pour la continuation de la guerre. L'Iſle de France fut aſſignée pour le point de réunion de toutes les forces françoiſes, deſtinées à agir dans cette partie du monde. Il étoit d'autant plus aiſé d'y préparer en ſecret la ruine des poſſeſſions britanniques de l'Aſie, qu'elle eſt ſituée à une grande diſtance de l'Afrique & de l'Inde. Raſſemblées dans cette iſle, les forces de mer & de terre en devoient partir toutes à la fois, pour frapper les premiers coups ſur la côte de Coromandel. On avoit confié le commandement des unes & la direction des autres au marquis de Buſſy, avantageuſement connu dans ces contrées, par ſes exploits militaires & ſes négociations, durant les deux guerres précédentes. Tel étoit le projet qu'avoit conçu le gouvernement françois. Il ne tendoit à rien moins qu'à abattre cette

Voyez les pages 10 & 11 de cette hiſtoire.

LXIV.
Plan de campagne de cette puiſſance.

ANN. 1782. puissance colossale, qu'avoit élevée la Compagnie angloise dans les Indes orientales. Le succès complet de ce plan d'opérations militaires, devoit nécessairement porter le coup le plus funeste au commerce & aux revenus de la Grande-Bretagne, puisque son exécution partielle, comme on le verra dans la suite, réduisit les forces navales angloises dans l'Inde à une guerre défensive, ruina les revenus de la Compagnie sur la côte de Coromandel, & obligea le gouvernement britannique, au retour de la paix, de lui prêter trois cents mille livres sterlings (1), pour payer une partie des frais de la guerre qu'elle avoit eue à soutenir.

Voyez la résolution du parlement, du 2 Juillet 1783.

Les premiers obstacles & le premier retard que ce plan éprouva dans son exécution, furent occasionnés par la prise que fit (*) l'amiral Kempemfelt d'une partie du convoi, sur lequel étoient embarqués les premiers renforts en hommes & en munitions de guerre pour l'Isle de France, & par la dispersion de l'autre par les tempêtes. Les suites de ce fâcheux événement étoient de nature à donner au marquis de Bussy les plus sérieuses inquiétudes. Aussi tomba-t-il d'abord dans une grande perplexité à l'égard des opérations ultérieures, lorsque la nouvelle lui en fut apportée au Cap de Bonne-Espérance, par quelques bâtimens de ce convoi, échappés à l'escadre angloise & aux tempêtes. Sous quel point de vue sinistre ce Général n'auroit-il pas envisagé

(*) Le 12 Décembre 1781.

LXV. Obstacles & revers qu'elle éprouve.

Voyez la pag. 251 de cette histoire.

(1) Le parlement statua en même-temps que, jusqu'à ce que la dette de la Compagnie au gouvernement fût payée, & que celle qu'elle devoit en obligations, fût également réduite à 1,500,000 liv. sterling, les excédens de ses profits, au-delà du dividende de huit pour cent, seroient appropriés à l'extinction de ses dettes respectives.

l'expédition

l'expédition dont il étoit chargé, s'il eût pu prévoir qu'un second convoi à bord duquel se trouvoient les renforts, destinés à la completter, éprouveroit (1) un semblable malheur ? Privé désormais de l'espérance de voir arriver, au temps convenu, les secours qu'il attendoit d'Europe, le marquis de Bussy fit route pour l'Isle de France, après avoir laissé sept cents hommes au Cap de Bonne-Espérance pour garantir cette place, si importante par sa position, d'un nouveau coup de main de la part des Anglois. En arrivant à cette isle (*), il en trouva l'escadre françoise appareillée depuis plusieurs mois.

(*) Le premier Juin.

Elle en avoit fait voiles (*), pour se rendre sur la côte de Coromandel avec un convoi & trois mille hommes de débarquement, long-temps auparavant que l'ordre de l'attendre, fût arrivé. Elle étoit sous les ordres du comte d'Orves. Malgré la maladie grave dont il étoit attaqué, & que l'air de la mer ne pouvoit que rendre incurable, ce commandant qui croyoit ne devoir compter pour rien sa vie, dès que ses services pouvoient encore être utiles à sa patrie, avoit voulu conduire lui-même l'escadre françoise à l'attaque des possessions angloises dans l'Inde. Il fut récompensé de son zèle, par la prise (*) du vaisseau anglois *l'Annibal*, de 50 canons. Ce fut là la seule consolation qu'il éprouva dans ses souffrances, avant de mourir. Sentant sa fin approcher, il remit (*) son commandement à son plus ancien officier, au bailli de Suffren, qui avoit forcé le vaisseau anglois d'amener son pavillon.

(*) Le 7 Décembre 1781.

(*) Le 22 Janvier.

(*) Le 3 Février.

---

(1) Le convoi qu'escortoient *le Protecteur* & *le Pégase*, fut pris en grande partie avec ce dernier vaisseau, les 20 & 21 Avril 1782.

ANN. 1782.

LXVI.
Arrivée de l'escadre françoise sur la côte de Coromandel.
(*) Le 6 Février.

Si l'activité, le zèle, la fermeté, la vigilance & l'intrépidité constituent un Général de mer, jamais commandant ne développa ces brillantes qualités avec plus d'éclat. Son premier projet, dès qu'il eut connoissance (*) de la terre, fut d'aller se présenter, sans perdre de temps, devant Madrass, pour y surprendre l'escadre angloise au mouillage, persuadé qu'une attaque aussi hardie, pourvu qu'elle fût suivie de quelque succès, produiroit le plus grand effet sur les souverains du pays. Les divers mouillages que les calmes & les vents contraires l'obligèrent de prendre à la vue de terre, retardèrent son approche, & rendirent impossible l'exécution de son projet. Ces contrariétés presqu'inévitables, toutes les fois qu'une flotte se rendra par la même route devant Madrass dans le mois de Février, durant lequel on trouve fréquemment près de terre des vents du sud dont les courans suivent la direction, opérèrent en quelque sorte le salut de l'escadre angloise. Elle n'auroit guère pu éviter d'être interceptée, en totalité ou en partie, si les François, au lieu d'aller reconnoître la côte de Coromandel à vingt lieues au nord de Madrass, & de la ranger plusieurs jours de suite, eussent porté directement sur cette ville, puisque ce fut dans cet intervalle de temps, qu'elle y revint (*) de son expédition contre Trinquemalay, & qu'elle y fut renforcée, le lendemain de son arrivée, par trois vaisseaux de ligne. Averti (1) de l'approche des François

Voyez le Neptune oriental, discours in-folio, page 27, vers la fin.

(*) Le 8.

LXVII.
Elle passe à la vue de Madrass.

(1) Voici comment s'exprimoit l'amiral Hughes dans sa lettre aux lords de l'Amirauté de la Grande-Bretagne, en date du 4 Avril 1782, publiée en Angleterre le 30 Novembre suivant: « Le 8 Février, je mouillai à la rade de Madrass; & le » même jour, je reçus avis du lord Macartney, gouverneur de la place, qu'une » escadre françoise de trente voiles, tant vaisseaux que bâtimens plus petits, étoit à

avant de les avoir apperçus, l'amiral Hughes mouilla ſous le feu des forts de la place. Dès-lors il devint inexpugnable dans cette poſition. Le bailli de Suffren ne l'eut pas plutôt fait reconnoître (*) de très-près par une frégate, qu'il jugea plus convenable de continuer ſa route vers Pondichéri, que de l'attaquer. Il avoit alors ſous ſes ordres les vaiſſeaux,

Ann. 1782.

* Le 15.

Tués.	Bleſſés.			
3	12	Le Héros	74	Le bailli de Suffren, *Général.* De Moiſſac, *major.*
1		L'Annibal	74	De Tromelin.
7	10	L'Orient	74	De la Palliere.
		Le Bizarre	64	De la Landelle.
1	12	Le Vengeur . . .	64	De Forbin.
3	9	Le Sphinx	64	Du Chilleau.
		L'Artéſien	64	De Maurville.
		L'Ajax	64	Bouvet.
11	40	Le Brillant	64	De Saint-Felix.
		Le Severe	64	Le chevalier de Cillart.
2	7	Le Flamand . . .	50	De Cuverville.
2	10	L'Annibal	50	Le chevalier de Galles.

L'eſcadre françoiſe avoit à peine dépaſſé Madraſs en gouvernant au Sud-ſud-eſt & au Sud-quart-ſud-eſt, les vents au Nord-eſt, que celle des Anglois appareilla (*), & porta à l'Eſt-ſud-eſt. Dans le deſſein de la conſerver en vue & d'obſerver ſes mouvemens, le bailli de Suffren fit ſignal à ſes vaiſſeaux de prendre les mêmes amures & de faire la même route, & à ſon convoi de forcer (*) de voiles & de paſſer (*) ſous le vent à eux. Par cette manœuvre, il ſe conſervoit entre ſon convoi & l'eſcadre angloiſe. Enfin

(*) A une heure après midi.

(*) A cinq heures trois quarts.

(*) A ſix heures.

LXVIII.

Manœuvre de l'Amiral anglois durant la nuit.

» l'ancre à environ vingt lieues au nord de la place. Le 9 après midi, le capitaine » Alms, commandant le vaiſſeau du roi *le Montmouth*, vint me joindre à la rade » avec les vaiſſeaux *le Héros*, *l'Iſis*, & le tranſport armé *la Manilla* ».

ANN. 1782. il fit le ſignal général de ſe ſervir, durant la nuit, de ſignaux ſans coups de canon. Toutes ces précautions devinrent inutiles. En mettant à la voile, l'amiral Hughes ne s'étoit propoſé que d'aller promptement couvrir Trinquemalay. Conjecturant à la voilure des François, qu'ils ne changeroient pas leur route, il laiſſa arriver au ſud durant la nuit & ſous petites voiles, & ſe gliſſa, pour ainſi dire, entre la côte & l'eſcadre françoiſe. Le lendemain (*), ſe trouvant à diſtance preſqu'égale d'elle & de ſon convoi, qui s'en étoit ſéparé durant l'obſcurité de la nuit, il fit donner une chaſſe générale aux tranſports françois, & parvint à s'en emparer d'un (1). On peut préſumer qu'il ne ſe feroit pas borné à cette ſeule priſe, s'il n'eût pas vu (*) les vaiſſeaux françois porter ſur lui, toutes voiles dehors. Obligé de lever la chaſſe, pour réſiſter avec moins de déſavantage aux forces ſupérieures qui le pourſuivoient, l'amiral anglois rallia tous ſes vaiſſeaux à la fin du jour, & ſans aucun accident. Mais toujours vivement pourſuivi (*), il ne put éviter d'être attaqué. Les François arrivèrent de front ſur ſa ligne, qui étoit fort étendue. Mais comme il alloit toujours de l'avant, ils ne portoient plus que ſur les derniers vaiſſeaux de ſon arrière-garde, quand ils furent à demi-portée de canon. *Le Héros*, que la ſupériorité de ſa marche avoit

(*) Le 16.

(*) A une heure après midi.

(*) Le 17.

LXIX.
Combat partiel devant Madraſs.

(1) Outre *le Lawriſton*, les Anglois arrêtèrent ſur la rade de Negapatnam où il étoit allé ſe réfugier, le tranſport *le Toſcan* qui ſervoit d'hôpital aux François. La chaſſe qu'ils donnèrent, mit l'épouvante dans le convoi, dont une partie ſe retira à Tranquebar, & l'autre à la pointe de Galle, dans l'iſle de Ceylan. Il eſt très-probable que *le Lawriſton* auroit échappé à la pourſuite des Anglois, s'il ne s'étoit pas obſtiné à remorquer un bâtiment allant de Negapatnam à Madraſs, dont il s'étoit emparé; ce qui le fit reſter beaucoup de l'arrière.

placé en tête, après avoir tenu le vent & tiré sa bordée (*), força de voiles, & prolongea la ligne angloise jusqu'au *Superbe*, les quatre vaisseaux qui le précédoient, *le Worcester*, *l'Éagle*, *le Burford* & *le Montmouth*, étant trop en avant, pour pouvoir prendre part au combat. Elle étoit ainsi formée :

(*) A trois heures trente minutes après midi.

Le Montmouth	. .	64	Alms.
Le Burford	. . .	64	Reiner.
L'Éagle	. . . . . .	64	Reddal.
Le Worcester	. . .	64	Wood.
LE SUPERBE	. . .	74	{ Edward Hughes, *vice-amiral.* Stevens, *capitaine de pavillon.*
Le Héros	. . . .	74	Hawker.
L'Isis	. . . . . .	50	Lumley.
Le Monarca	. . .	70	Gell.
L'Exeter	. . . .	64	King.

Le Héros fut suivi par *l'Orient*, *le Vengeur*, *le Sphinx*, *le petit Annibal*, *le Bizarre* & *l'Annibal*, qui combattirent de plus ou moins loin, parce que l'arrière-garde angloise ne discontinuoit pas d'arriver. Pour *le Brillant* & *le Flamand*, ils s'attachèrent à combattre *l'Exeter*, & lui causèrent de grands dommages dans son corps & dans sa mâture. Son feu même étoit entièrement éteint au moment où l'amiral françois, contrarié dans ses projets par la brume, par la pluie & le temps orageux, fit successivement les signaux de cesser le combat (*), de virer vent devant (*), de prendre les amures à tribord, & de mettre en panne (*). Le lendemain, les Anglois n'appercevant aucune voile ennemie, continuèrent leur route vers Trinquemalay, avec *le Superbe* & *l'Exeter*, qui avoient été extrêmement désemparés. Pour l'escadre françoise, qui n'eut dans cet engagement que trente hommes tués

(*) Vers les six heures du soir.
(*) A sept heures.
(*) A onze heures.
Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 4 Avril 1782, publiée en Angleterre, le 30 Novembre suivant.

ANN. 1782.

& environ cent bleſſés, & dont aucun vaiſſeau ne fut dégréé, elle abandonna la pourſuite des Anglois, & alla ſe préſenter (*) devant Pondichéri. Mais cette ville n'ayant oſé arborer le pavillon françois, le bailli de Suffren vint jetter l'ancre (*) devant Porto-Novo, poſte maritime, dans le voiſinage duquel il avoit appris, en paſſant devant Pondichéri, que campoit un corps de troupes d'Ayder-Ali-kan. Il ne ſera peut-être pas hors de propos de faire connoître ce prince, le plus redoutable ennemi que la Compagnie angloiſe des Indes ait eu à combattre, depuis ſon établiſſement ſur la côte de Coromandel.

(*) Le 19.

LXX. L'eſcadre françoiſe va mouiller devant Porto-Novo.

(*) Le 21.

LXXI. Notions ſur Ayder-Ali-Kan.

Fils de Nadim-Saëb, commandant d'un corps de dix mille hommes de cavalerie dans l'armée du Mogol, Ayder profita du premier revers qu'il eſſuya, pour jetter les fondemens de la révolution qu'il a opérée dans la preſqu'iſle de l'Inde. Frappé d'étonnement à la vue de huit cents François & de quatre mille Cypayes qui osèrent attaquer (*) & mirent en déroute l'armée mogole, forte de deux cents mille combattans, & dans laquelle il commandoit deux cents cinquante hommes, cette entrepriſe audacieuſe lui fit regarder cette nation, comme capable de tout oſer. Sa ſurpriſe augmenta, lorſqu'il eut examiné les fortifications de Pondichéri, ſes bâtimens, la diſcipline des troupes françoiſes, leur armure avantageuſe, leur adreſſe à manier le canon, l'induſtrie & les mœurs des habitans de cette ville. Dès-lors il conçut le projet de ſe procurer des fuſils, des baïonnetes, des canons; & ce fut à ſon inſtigation qu'Iſmaël Saëb, ſon frère, en envoya acheter à Bombay, & en arma un corps de Cypayes. Mais quel avantage ſes troupes pouvoient-elles retirer de cette armure, auſſi long-

(*) En 1750.

temps qu'elles manqueroient d'Européens pour leur enſeigner la manière de s'en ſervir? Cette réflexion le conduiſit à engager à ſon ſervice pluſieurs ſergens & bas-officiers françois, qu'il jugea le plus capables de leur apprendre les évolutions européennes. Il eut la ſatisfaction d'en voir augmenter le nombre, après la priſe & la deſtruction de Pondichéri en 1760. Une grande partie des habiles armuriers, charpentiers, & autres ouvriers de l'arſenal de cette ville, que la Compagnie françoiſe des Indes avoit formés & entretenoit à grands frais, s'attacha auſſi à ſon ſervice. Occupé ſans ceſſe à faire exercer au mouſquet & au ſervice du canon ſes troupes, juſqu'alors mal diſciplinées, il parvint en peu d'années à les faire évoluer avec autant de célérité que de préciſion, & les prépara de cette manière à exécuter dans la ſuite les mouvemens rapides, auxquels les Anglois attribuèrent tous ſes ſuccès. Nous ne ſuivrons point ce prince dans ſes conquêtes des royaumes de Mayſſour, de Canara, de Calicut, de Biſnagar & de la plus grande-partie de la côte de Malabar. Nous nous contenterons d'obſerver que toutes les ruſes de guerre, inventées par la tactique contre le nombre & la force, telles que les marches, les contremarches, les retraites ſavantes, les attaques ſubites, les embuſcades, il les mit ſouvent en uſage, & qu'elles lui réuſſirent preſque toujours; qu'au ſiége de Scirra dans le Canara, il fit miner & ſauter deux baſtions & une courtine, & força ainſi les aſſiégés de ſe rendre à diſcrétion; que par cette manière d'attaquer les places, nouvelle pour les Indiens, il ajouta beaucoup à la terreur, que ſes armes devoient naturellement inſpirer à des nations, dépourvues de toutes connoiſſances militaires.

LXXII.
Conduite artificieuse des Anglois envers ce prince.

Cette rapidité des conquêtes d'Ayder, cette élévation subite de sa puissance, ne pouvoient que beaucoup alarmer l'administration angloise dans l'Inde. Aussi saisit-elle le moment de l'invasion des Marattes dans le Mayssour, pour joindre une partie de ses troupes aux forces de cette nation. Cette démarche hostille lui étoit dictée par cette politique, qui le portoit sans cesse à traverser les projets du moindre potentat qui tenteroit d'étendre les limites de sa souveraineté, pour le priver des moyens de lui résister. Les événemens malheureux, dont elle fut suivie, durent la faire repentir plus d'une fois d'avoir embrassé le parti des Marattes. Tippou-Saëb ayant été reconnu Nabab d'Arcate, en exécution du traité qui termina la guerre avec cette nation, Ayder, son père, fit sur le champ remettre un mémoire au gouverneur de Madrass, pour lui notifier qu'il alloit prendre les armes contre Méhémet-Ali-kan (1), auteur de tous les troubles qui agitoient depuis si long-temps l'Indostan; & qu'il ne les quitteroit, que lorsqu'il l'auroit dépouillé de tous les pays qu'il possédoit, & qu'il avoit usurpés sur leurs légitimes propriétaires. Il le prévenoit de ne lui donner aucun secours, & de retirer toutes les garnisons que les Anglois pourroient avoir dans la Nababie d'Arcate, & dans les autres pays usurpés par Méhémet; & comme ces places étoient le gage que ce Nabab avoit donné à la Compagnie pour les sommes dont il étoit son débiteur, Ayder offroit de rembourser tout ce qui seroit trouvé légitimement dû.

(1) La Grande-Bretagne l'avoit fait reconnoître par la France pour légitime Nabab du Carnate, par l'article XI du traité de paix de 1763.

Il

LXXIII.
Il leur déclare la guerre.

Il feroit difficile de bien exprimer la furprife qu'excita un pareil mémoire ou manifefte, inufité jufqu'à ce moment dans l'Inde, & qui annonçoit aux Anglois une guerre inévitable, dont eux feuls fupporteroient le fardeau. L'adminiftration de Madrafs le regarda comme une déclaration de guerre, d'autant plus directe contre les poffeffions de la Compagnie, que Méhémet n'étant en quelque forte que fon prête-nom, n'avoit ni troupes ni argent. Elle fe prépara donc, fans perdre de temps, non-feulement à repouffer Ayder, mais même à porter le flambeau de la guerre dans fes Etats. En conféquence, elle ordonna au Général Scmidt, commandant de fes troupes, d'entrer en campagne. Les événemens de cette guerre font trop étrangers à notre fujet, pour que nous entreprenions de les décrire. Nous nous bornerons à dire que, quoique les Anglois euffent l'avantage de la fcience & de la difcipline militaires, Ayder porta le ravage jufqu'aux portes de Madrafs dont il plongea les habitans dans la plus grande conflernation, & que ce fut fous les remparts de cette ville qu'il dicta (*) les conditions fuivantes de la paix : il obligea Méhémet d'évacuer inceffamment les ville & fortereffe d'Ofcotta, qui refteroient dans l'état où elles fe trouveroient lors de la fignature du traité. Il l'affujettit encore à un tribut annuel de fix cents mille roupies, ou un million quatre cents quarante mille liv., argent de France, dont une année feroit payée d'avance & comptant, & le fit confentir à rendre la liberté à toutes les familles des princes & autres perfonnes de diftinction, ci-devant établies dans le pays d'Arcate & pour lors détenues en prifon, avec permiffion d'aller réfider où il leur plairoit. La Compagnie angloife, en fe rendant garante de

LXXIV.
Il leur dicte les conditions de la paix.

(*) Le 15 Avril 1769.

ce traité, promit à Ayder de lui faire présent d'un vaisseau de cinquante canons, & de lui fournir douze cents Européens pour servir dans ses armées, toutes les fois qu'il en feroit la réquisition.

LXXV.
Raisons qui lui font reprendre les armes.
Voyez le rapport du comité établi par la chambre des communes, pour rechercher les causes de la guerre dans le Carnate.

L'inexécution de cette dernière condition du traité, remit les armes à la main du prince indien. Irrité du refus que fit le gouvernement de Madrass de le secourir contre les Marattes, Ayder, à la première nouvelle des hostilités entre les François & les Anglois dans l'Inde, se prépara à recommencer la guerre. Mais pour n'avoir pas deux ennemis redoutables, à combattre tout-à-la-fois, il eut l'adresse de conclure (*) une trêve de six ans avec les Marattes, que la violation de la foi publique (1) & des traités, & la nécessité de mettre un frein à la tyrannie britannique dans cette partie du monde, avoient armés contre les Anglois. Tranquille alors pour ses Etats du Malabar, ce prince entre dans le Carnate avec un corps nombreux de cavalerie & d'infanterie assez bien discipliné, s'empare (*) de Porto-Novo, se rapproche (*) de l'armée angloise qui campoit alors auprès de Congivaron, surprend & détruit (*) entiérement les troupes venant du nord de Madrass, sous le commandement des colonels Fletcher & Baillie, pour renforcer l'armée angloise. La défaite complette de ce corps, à trois lieues de distance du Général Munro qui auroit pu lui éviter ce funeste sort, en marchant à sa rencontre avec son armée, coûta aux Anglois, de leur aveu même, trois mille trois

(*) En 1778.

(*) Le 23 Juillet 1780.

(*) Le 30 Août.

(*) Le 11 Septembre.

LXXVI.
Ses succès.

Voyez les dépêches publiées par la Compagnie angloise, le 19 Avril 1781.

(1) Le Général Goddard, sans attendre aucun ordre, déclara nulle la capitulation que les Marattes avoient forcé le gouverneur de Bombay de signer en 1774, après avoir enveloppé son armée.

cents de leurs plus braves Cypayes & cinq cents huit Européens, parmi leſquels ils comptèrent quatre-vingt officiers, tant tués que bleſſés & faits priſonniers de guerre. Elle fut ſuivie de la retraite précipitée du Général anglois avec ſon armée vers Madraſs, après qu'il eut encloué une partie de ſes canons, & détruit tous ſes charriots & ſes munitions de guerre. Pour Ayder, devenu par cette retraite maître de tout le plat pays, il le dévaſta par le fer & par le feu, reduiſit en cendres pluſieurs Aldées, fit paſſer la plus grande partie des habitans de cette contrée dans ſes Etats du Malabar, & alla mettre le ſiége devant Arcate, capitale de la Nababie de ce nom; il l'emporta (*) d'aſſaut, après l'avoir battue en brêche pendant quarante cinq jours.

(*) Le premier Novembre 1780.

ANN. 1781.

LXXVII.

Les Anglois lui livrent pluſieurs combats & toujours ſans avantage.

Dans cette criſe alarmante des affaires de la Compagnie angloiſe, le Conſeil ſuprême de Madraſs, privé d'une grande partie des revenus des provinces ſur la côte de Coromandel, implora l'aſſiſtance de celui du Bengale. Cette démarche ne fut pas ſans effet; il en obtint un renfort de troupes. Mais la réunion à l'armée angloiſe ne put s'en opérer ſans combat. Ayder, informé qu'elle ſe préparoit à partir de Porto-Novo pour aller s'y réunir auprés de Madraſs, fit une marche forcée, & vint aſſeoir ſon camp ſur ſon paſſage auprès de Goudelour, avec la ferme réſolution de l'arrrêter, ou au moins de la harceler ſans ceſſe. L'armée angloiſe ne put continuer ſa marche, qu'après l'avoir forcé d'abandonner ſa poſition. Il la défendit (*) avec opiniatreté durant huit heures, & ne céda le champ de bataille que lorſqu'il eut perdu Méer-Saëb, ſon beau-frère & le meilleur de ſes Généraux, & environ cinq à ſix cents hommes. Il fit ſa retraite en ſi bon ordre, que les Anglois auxquels ce combat coûta dix-ſept

Voyez la lettre du Général Coote au préſident du comité de Madraſs, du 6 Juillet 1781.

(*) Le premier Juillet.

Extrait du journal d'un officier françois ſervant alors dans l'armée d'Ayder.

ANN. 1781.

à dix-huit cents hommes, ne ſongèrent pas même à la troubler.

(*) Le 3 Août.

Voyez la lettre du Général Coote, du 28 Janvier 1782.

La réunion (*) de toutes les forces britanniques en un ſeul corps d'armée, ne lui en impoſa pas davantage. Loin d'éviter leur rencontre, il les attendit en bataille rangée dans un poſte avantageux auprès de Congivaron, & ſe défendit (*) vivement depuis neuf heures du matin jusqu'à ſix heures du ſoir. Les Anglois le forcèrent de leur abandonner le champ de bataille. Mais ce ſeul avantage qu'ils obtinrent, ils le paièrent par la perte de deux mille de leurs meilleurs Cypayes, de quatre cents cinquante Européens & de vingt-deux officiers. Occupé ſans ceſſe à les harceler dans leurs marches, Ayder avoit grand ſoin d'éviter les actions trop générales, qui auroient pu compromettre ſes forces. Par cette manière de combattre, il familiariſoit ſes troupes avec les dangers de la guerre. En les faiſant ſouvent ſe meſurer avec celle des Anglois, il les accoutumoit inſenſiblement à ne plus tant les redouter. Nous ne devons pas laiſſer ignorer, qu'il étoit vaillamment ſecondé par Tippou-Saëb, ſon fils. Ce fut ce prince, qui ſurprit (*) ſur les bords du Colram un corps de trois à quatre mille hommes, ſorti de Trichenapali pour ſe rendre auprès de Madraſs, en tailla en pièces la plus grande partie, fit l'autre priſonnière de guerre avec le colonel Braithwaite ſon commandant, & s'empara de treize pièces de canon. Ce dernier événement ne précéda que de quelques jours l'arrivée de l'eſcadre françoiſe devant Porto-Novo.

(*) Le 27.

Extrait du journal d'un officier françois, ſervant alors dans l'armée d'Ayder.

Voyez la lettre du Général Coote, du 28 Janvier 1782.

ANN. 1782.

(*) Le 18 Février.

Voyez la lettre en forme de journal du Général Coote, depuis le 31 Août juſqu'au 25 Septembre 1782, reçue en Angleterre le 7 Avril ſuivant.

LXXVIII

Priſe de Goudelout par les François.

(*) Le 8 Mars.

Quelques jours après qu'elle eut mouillé, un des Généraux d'Ayder, le commandant de Chalembrom, pourvut (*) abondamment à ſon approviſionnement en bœufs & en mou-

tons. Les troupes françoises mirent pied à terre (*); & lorsqu'elles eurent reçu un renfort de deux mille Cipayes, elles marchèrent vers Goudelour. Cette petite place se rendit (*) sans faire de résistance. Par cette conquête, les François s'assurèrent un asyle & un dépôt, qu'il leur étoit d'autant plus important de se procurer, que jusqu'alors elles n'avoient pas eu de poste à pouvoir seulement établir un hôpital, à l'abri de la plus légère insulte.

ANN. 1782.

(*) Le 10.

(*) Le 6 Avril.

LXXIX.

Pertes antérieures des Hollandois.

La flotte françoise ne pouvoit arriver plus à propos dans les mers des Indes, pour conserver aux Hollandois ce qui leur restoit de possessions. Dès l'année précédente, leur Compagnie avoit perdu (*) ses établissemens sur la côte occidentale de Sumatra, ceux de Sadras, de Paliacate, de Bimelipatnam (*) au sud & au nord de Madrass, & celui de Chimsura dans le Bengale. Les postes importans de Négapatnam (*) sur la côte de Coromandel, & de Trinquemalay (*) dans l'isle de Ceylan, avoient capitulé, & s'étoient soumis aux armes britanniques. Maîtres absolus de la mer, les Anglois menaçoient également les autres établissemens hollandois dans les isles de Ceylan, de Java, de Sumatra & dans les Moluques. L'arrivée de l'escadre françoise les obligea de changer leur plan de guerre, & de veiller directement à la conservation de leurs postes maritimes.

(*) En 1781.

(*) En 1781.

(*) Le 12 Décembre 1781.

(*) Le 11 Janvier 1782.

Voyez les lettres de l'amiral Hughes, des 25 & 27 Janvier 1782.

(*) Le 22 Mars.

LXXX.

L'escadre françoise remet en mer.

(*) Le 23 Mars.

Dès que le bailli de Suffren, eut mis à terre (*) les troupes embarquées sur les transports, qui vinrent de Tranquebar le rejoindre à Porto-Novo, il reprit la mer (*). Cet amiral se proposoit tout-à-la-fois d'escorter au large quelques bâtimens qu'il envoyoit à Batavia & à l'Isle de France, de rallier l'autre portion de son convoi qui s'étoit réfugiée

ANN. 1782.

à la pointe de Galle, dans l'ifle de Ceylan, & de chercher l'efcadre angloife pour la combattre; il réuffit entiérement dans ces trois projets. Les deux efcadres fe rencontrèrent (*) dans l'Eft de l'ifle de Ceylan. Auffi long-temps que les Anglois, qui retournoient de Madrafs à Trinquemalay, pour y porter de nouveaux renforts en hommes & en munitions de guerre, purent éviter le combat, ils ne cefsèrent de prendre chaffe. Mais quand ils virent les François s'approcher de plus en plus de leur arrière-garde, & la ferrer contre la terre, alors ils fe formèrent en bataille (*) tribord amure (*) dans l'ordre fuivant :

(*) Le 8 Avril.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 10 Mai 1782, publiée en Angleterre, le 30 Novembre fuivant.

(*) Le 12.

(*) A neuf heures du matin.

Le Héros	74	Hawker.
L'Exeter	64	King.
L'Ifis	50	Lumley.
Le Burford	70	Reiner.
Le Montmouth . . .	64	Alms.
LE SUPERBE	74	Edward Hughes, *vice-amiral.* Maclellan, *capitaine de pavillon.*
Le Monarca	70	Gell.
L'Eagle	64	Reddal.
Le Worcefter . . .	64	Wood.
Le Sultan	74	Watt.
Le Magnanime . . .	64	Wolfely.

LXXXI.
Combat devant l'ifle de Provedien.

Les François s'établirent fur le même bord; & lorfqu'ils eurent bien formé leur ligne, le bailli de Suffren leur fit fignal (*) d'arriver fur l'efcadre angloife qui tenoit le plus près. Ils l'exécutèrent dans l'ordre fuivant:

(*) A onze heures quarante-cinq min.

---

(1) Nous ne garantiffons par la certitude de cet ordre de bataille. Nous affurons feulemenr, que *le Montmouth* étoit matelot d'avant du *Superbe;* & *le Monarca*, fon matelot d'arrière.

Tués	Blessés.			
	2	Le Vengeur . . .	64	De Forbin.
22	20	L'Artésien . . .	64	De Maurville.
6	19	L'Annibal . . .	50	Le chevalier de Galles.
22	74	Le Sphinx . . .	64	Du Chilleau.
12	38	LE HÉROS . . .	74	Le bailli de Suffren, *Général.* De Moissac, *major.*
25	71	L'Orient	74	De la Palliere.
15	33	Le Brillant . . .	64	De Saint-Felix.
12	20	Le Sévere . . .	64	Le chevalier de Cillart.
4	11	L'Ajax	64	Bouvet.
14	29	L'Annibal . . .	74	De Tromelin.
3	12	Le Flamand . .	50	De Cuverville.
11	28	Le Bizarre . . .	64	De la Landelle.

Peu de temps après, l'action s'engagea (*) à la grande portée de canon entre les deux chefs de file, & devint aussi-tôt générale entre les deux lignes. Les deux amiraux se combattirent à la portée de la mousqueterie. Dans le plus fort de l'action, *le Montmouth* fut démâté (*) de son grand mât & de celui d'artimon; & le vaisseau que montoit le bailli de Suffren, après avoir été entiérement dégréé, fut durant un instant serré de près par l'amiral anglois qui portoit au vent. Mais il fut promptement dégagé par *l'Orient* & *le Brillant*. Ces deux vaisseaux, en passant sous le vent à lui, forcèrent *le Superbe* d'arriver, & de passer à son tour sous le vent du *Montmouth*, pour pouvoir rejoindre son avant-garde. C'étoit laisser ce dernier vaisseau entre les deux escadres; il ne resta pas long-temps dans cette position dangereuse. L'amiral anglois ayant fait revirer (*) son escadre vent arrière pour lui porter du secours, il fut remorqué & conduit sous le vent de sa ligne, au moment où les François se préparoient à revirer pour tâcher de le couper,

(*) A une heure & demie après midi.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 10 Mai 1782, publiée en Angleterre, le 30 Novembre suivant.

(*) A trois heures.

Voyez la relation publiée en France, au mois de Janvier 1783.

(*) A trois heures & demie.

ANN. 1782. & où leur arrière-garde s'en approchoit beaucoup, & combattoit de près le centre de la ligne angloise.

Cependant le feu se soutenoit avec vivacité & presque généralement entre les deux escadres, qui continuoient à courir sur la terre. Mais le fond diminuant rapidement, l'amiral françois, après avoir transporté son pavillon sur *l'Ajax*, à cause de l'état désemparé de son vaisseau, fit le signal de diminuer de voiles (*), & peu de temps après, celui de cesser le feu (*), dès qu'il vit *le Héros*, *l'Orient* & *le Brillant*, qui étoient très-dégréés, rester de l'arrière de son escadre. Ce dernier signal mit fin au combat. Les François perdirent les sieurs de Bourdeilles, lieutenant de vaisseau; de Bielke & de l'Annerchienna, officiers suédois; de Rochemore & de Cuers, enseignes; le Vasseur de Seligny, lieutenant de frégate; de Barance, garde de la marine; & cent quarante-neuf matelots ou soldats. Ils comptèrent trois cents cinquante-neuf blessés, au nombre desquels se trouvèrent les sieurs de Cillart & de Galles, capitaines de vaisseau; Gouler & Pastrascourt, officiers auxiliaires; & d'Aigremont, garde de la marine. Cette action fut aussi vive que bien soutenue des deux côtés; mais les François n'en retirèrent qu'un bien foible avantage, celui de ne retarder que de quelques jours la destination de l'escadre angloise. Elle continua sa route (*) vers Trinquemalay, plusieurs jours après l'éloignement des François, qui ne portèrent au large (*), qu'après avoir bien reconnu les dangers d'une nouvelle attaque au milieu des bas-fonds qui avoisinoient son mouillage.

(*) A cinq heures trois quarts.

(*) A six heures.

LXXXII. Perte des François en hommes.

(*) Le 22.

(*) Le 19.

LXXXIII. Ils vont mouiller à Batecalo.

L'amiral françois alla débarquer les blessés & les malades de son escadre à Batecalo (*) dans l'isle de Ceylan, & y augmenter

(*) Le 2 Mai.

augmenter ſes proviſions en vivres & en eau. Il y fut joint (*) par trois navires hollandois, chargés de boulets & de blé. Lorſque ſes vaiſſeaux ſe furent régréés, autant qu'il leur fut poſſible, il remit à la voile (*), pour aller dépoſer à Goudelour l'artillerie embarquée ſur les tranſports qui l'avoient rallié (*). Il trouva à Tranquebar deux autres bâtimens hollandois, arrivés de Batavia avec du riz, de l'arrac, du biſcuit, de la toile, & une ſomme conſidérable en argent, dont il employa une partie à acheter des Danois des cables, du goudron & d'autres munitions de guerre. Il reçut auſſi (*) cinq cents bœufs, qu'Ayder lui avoit envoyés. Enfin, ſes vaiſſeaux croiſeurs lui amenèrent quatre gros bâtimens anglois, *le Raikes*, *la Réſolution*, *l'Yarmouth* & *la Fortitude*, priſes d'autant plus importantes dans la circonſtance, que leur chargement ne conſiſtoit qu'en vivres & en munitions de guerre de toute eſpèce (1).

(*) Les 16 & 26.

(*) Le 3 Juin.

(*) Le 16 Mai.

(*) Le 12 Juin.

LXXXIV.
Et delà à Goudelour.

L'eſcadre françoiſe ne reſta pas long-temps mouillée à Goudelour. Après avoir remplacé ſes malades par des Européens & des Cypayes, le bailli de Suffren projetta d'attaquer Négapatnam par mer, pendant que les troupes françoiſes s'en approcheroient par terre. Les circonſtances paroiſſoient

(1) Ces pertes qui avoient été précédées de pluſieurs autres, durent faire connoître à la Compagnie angloiſe des Indes la faute énorme qu'elle avoit commiſe, de n'avoir pas demandé au gouvernement que les trois frégates qui accompagnoient le commodore Jonſthone, ſuivîſſent *le Héros*, *le Montmouth* & *l'Iſis* ſur la côte de Coromandel. L'amiral Hughes n'avoit alors que deux petites frégates à ſes ordres, *le Coventry* & *le Seahorſe* de 28 & de 24 canons de neuf & de ſix livres de balles, tandis que les François avoient réuni à leur eſcadre, les groſſes frégates, *la Pourvoyeuſe*, *la Bellone* & *la Fine*, les corvettes *la Nayade*, *la Subtile*, *la Sylphide*, *le Diligent*, & le cutter *le Chaſſeur* dont ils s'emparèrent à leur arrivée ſur la côte.

ANN. 1782.

Voyez la lettre en forme de journal du Général Coote, depuis le 31 Août jusqu'au 25 Septembre 1782, reçue en Angleterre le 7 Avril suivant.

devoir favoriser l'exécution de son projet. L'escadre angloise n'avoit pas encore reparu sur la côte de Coromandel; & les troupes britanniques, occupées à protéger le ravitaillement de Vellour, dans le Carnate, n'osoient s'éloigner des environs de Madrass, pour ne pas laisser cette ville exposée aux insultes d'Ayder. L'activité de l'amiral anglois fit échouer ce projet.

LXXXV.

L'escadre angloise se répare promtement.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes du 15 Juillet 1782, reçue en Angleterre le 6 Avril suivant.

(*) Le 25 Juin.

(*) Le 3 Juillet.

(*) Le 5.

(*) A trois heures & demie après midi.

Quoiqu'il eût été privé d'une grande quantité d'apparaux & de munitions de guerre & de bouche, par la perte des quatre transports que les croiseurs françois lui avoient enlevés, & par les obstacles qu'ils avoient mis à la jonction des autres, qu'ils avoient forcés de retourner à Madrass, il n'en fut pas moins prompt à réparer son escadre, à remâter *le Montmouth* & à revenir jetter l'ancre (*) devant Négapatnam. Dès-lors l'amiral françois ne vit de possibilité dans l'exécution de son projet, qu'autant qu'il éprouveroit l'événement heureux d'un combat. Résolu de l'engager, il appareilla (*) de Goudelour, & alla le présenter aux Anglois. L'amiral Hughes ne le refusa pas. Quoiqu'il fut inférieur en nombre de vaisseaux (1), il porta au sud (*), dès qu'il apperçut (*) les François, afin de leur gagner le vent. Après

LXXXVI.

Combat devant Négapatnam.

(*) Le 6.

que l'escadre françoise eût exécuté divers évolutions, qui tendoient toutes à l'approcher des vaisseaux anglois, elle les attendit (*) dans l'ordre de bataille suivant:

---

(1) L'escadre françoise étoit composée de douze vaisseaux, en sortant de Goudelour. Mais *l'Ajax* ayant perdu, le 5 Juillet à trois heures aprés midi, son grand mât de hune & son perroquet de fougue, dans un grain qu'il essuya seul, quoique la ligne françoise fût serrée, & que tous ses vaisseaux doublés en cuivre eussent leurs perroquets dehors, il ne put entrer en ligne, ni combattre le lendemain, parce qu'il n'étoit pas encore réparé.

Tués.	Blessés.	Vaisseaux	Canons	Commandants
13	56	Le Flamand . .	50	De Cuverville.
28	80	L'Annibal . . .	74	De Tromelin.
20	77	Le Sévere . . .	64	Le chevalier de Cillart.
47	137	Le Brillant . . .	64	De Saint-Felix.
25	72	LE HÉROS . . .	74	Le bailli de Suffren, *Général*. De Moissac, *Major*.
19	85	Le Sphinx . . .	64	Du Chilleau.
5	13	L'Annibal . . .	50	Le chevalier de Galles.
12	38	L'Artésien . . .	64	De Maurville.
4	44	Le Vengeur . . .	64	De Forbin.
		Le Bizarre . . .	64	De la Landelle.
1		L'Orient	74	De la Palliere.

Ils arrivoient sur elle en dépendant, & étoient ainsi formés:

Vaisseaux	Canons	Commandants
Le Héros . . .	74	Hawker.
L'Exeter	64	King.
L'Isis	50	Lumley.
Le Burford . . .	70	Reiner.
Le Sultan	74	Watt.
LE SUPERBE . .	74	Edward Hughes, *vice-amiral*. Maclellan, *capitaine de vaisseau*.
Le Monarca . . .	70	Gell.
Le Worcester . .	64	Wood.
Le Montmouth . .	64	Alms.
L'Eagle	64	Reddal.
Le Magnanime . .	64	Wolsely.

Le combat s'engagea (*) entre les deux avant-gardes, au même bord, à un quart de portée de canon, & aux arrière-gardes, à la grande portée, parce que celle des Anglois qui étoit au vent, ne cessa pas de se tenir à cette distance. Il dura environ deux heures, avec la plus grande vivacité. Alors quelques vaisseaux françois étant entiérement dégréés, & *le Brillant* ayant perdu son grand mât, *le Héros* qui avoit déjà fait de la voile pour le secourir, fit le signal d'ar-

(*) A dix heures trois quarts.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 15 Juillet 1782, reçue en Angleterre le 6 Avril suivant.

ANN. 1782. river (*) à *l'Annibal* qui combattoit de très-près & au vent de la ligne françoise. Vers le même temps (*), une brise très-fraîche du large s'étant élevée, rompit les deux lignes, mit le plus grand désordre parmi les François, & fit approcher quelques vaisseaux ennemis de très-près du *Brillant* & du *Sévère*, qui avoient été coëffés. A l'instant, l'amiral françois arbora le signal de revirer vent arrière (*), & successivement celui de se former en ligne de bataille (*), sans avoir égard aux postes indiqués, afin de tâcher de les couvrir. Lui-même, après avoir tenu le vent avec son vaisseau, & ordonné la même manœuvre aux vaisseaux du centre, il doubla *le Brillant* au vent, se mit entre lui & les anglois, & donna le temps au *Sévère*, qui avoit rehissé son pavillon après l'avoir amené, de revenir dans sa ligne.

(*) A midi trois quarts.

(*) A une heure.

(*) A une heure dix minutes.

(*) A une heure trois quarts.

Heureusement pour les François, celle des Anglois n'étoit pas en meilleur ordre. La saute du vent ne l'avoit pas seulement jettée dans une grande confusion; elle l'avoit encore beaucoup dispersée. Plusieurs de ses vaisseaux étoient pêle-mêle à différents bords. Son chef de file avoit quitté le combat, & serroit la terre en arborant le pavillon de détresse. *Le Monarca* entiérement désemparé, ne pouvoit plus gouverner; & *le Worcester*, après avoir reçu, sans riposter, plusieurs bordées de l'amiral françois, au vent duquel il avoit passé de très-près & à bord opposé, continuoit à courir au large sans se rallier. Dans cette position, les deux escadres, plus occupées de leur ralliement que de la continuation du combat, s'éloignèrent respectivement (*), & allèrent jetter l'ancre, les Anglois entre Négapatnam & Naour (*), les François à Karical (*). Le

Voyez l'extrait de quelques lettres de Bombay, du 28 Septemb. 1782, publiées en Angleterre le 17 Mars 1783.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 15 Juillet 1782, reçue en Angleterre le 6 Avril suivant; & la relation publiée en France, le premier Avril 1783.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, citée ci-dessus.

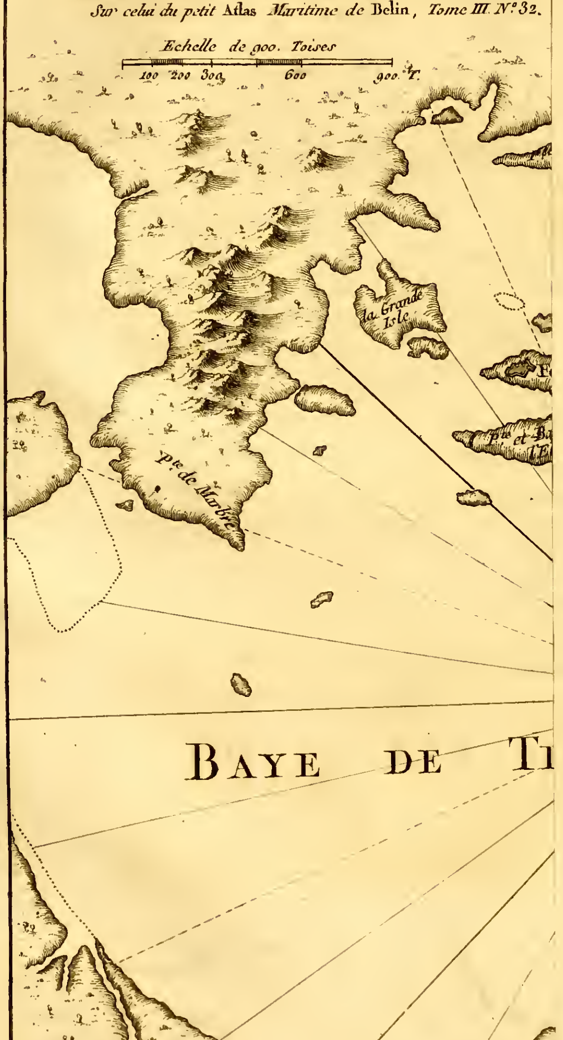
(*) A deux heures & demie.

(*) A cinq heures & demie.

(*) Vers les 6 heur.



Plan de la Baye
DE TRINQUEMALAY
Pour servir à l'intelligence de cette Histoire.
Copiée
avec permission de Mgr le Maréchal
DE CASTRIES,
Ministre et Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies.
Sur celui du petit Atlas *Maritime de* Belin, *Tome III. N°.* 32.



besoin de se réparer, la nécessité de mettre à terre un grand nombre de blessés, ramenèrent (*) ceux-ci à Goudelour; ils conduisoient *le Brillant* à la remorque.

ANN. 1782.

(*) Le 7.

LXXXVII.

Suites de ce combat.

Si l'issue de ce combat, dans lequel les François eurent cent soixante-quatorze hommes tués & six cents deux blessés, les obligea de renoncer à l'attaque de Négapatnam, ils en retirèrent du moins cet avantage, d'avoir mis l'escadre angloise dans la nécessité de s'éloigner de cette place, & de retourner à Madrass pour s'y réparer, & y prendre de nouvelles provisions en boulets, en poudre & en vivres. Devenu par cette retraite maître de protéger, sans crainte d'être inquiété, l'arrivée des renforts en hommes & en vaisseaux qu'il attendoit de l'Isle de France, leur amiral profita de sa position. Il remâta *le Brillant* avec le grand mât de la frégate *la Pourvoyeuse*; & après avoir fait réparer les dommages de ses autres vaisseaux, il remit à la voile (*), & rallia (*) devant Batecalo le convoi arrivé (*) de l'Isle de France à la pointe de Galle; il consistoit en deux vaisseaux de ligne, une frégate, une corvette & huit gros transports, chargés de troupes, de vivres & de munitions de guerre de toute espèce.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 12 Août 1782, reçue en Angleterre le 6 Avril suivant.

(*) Le premier Août.

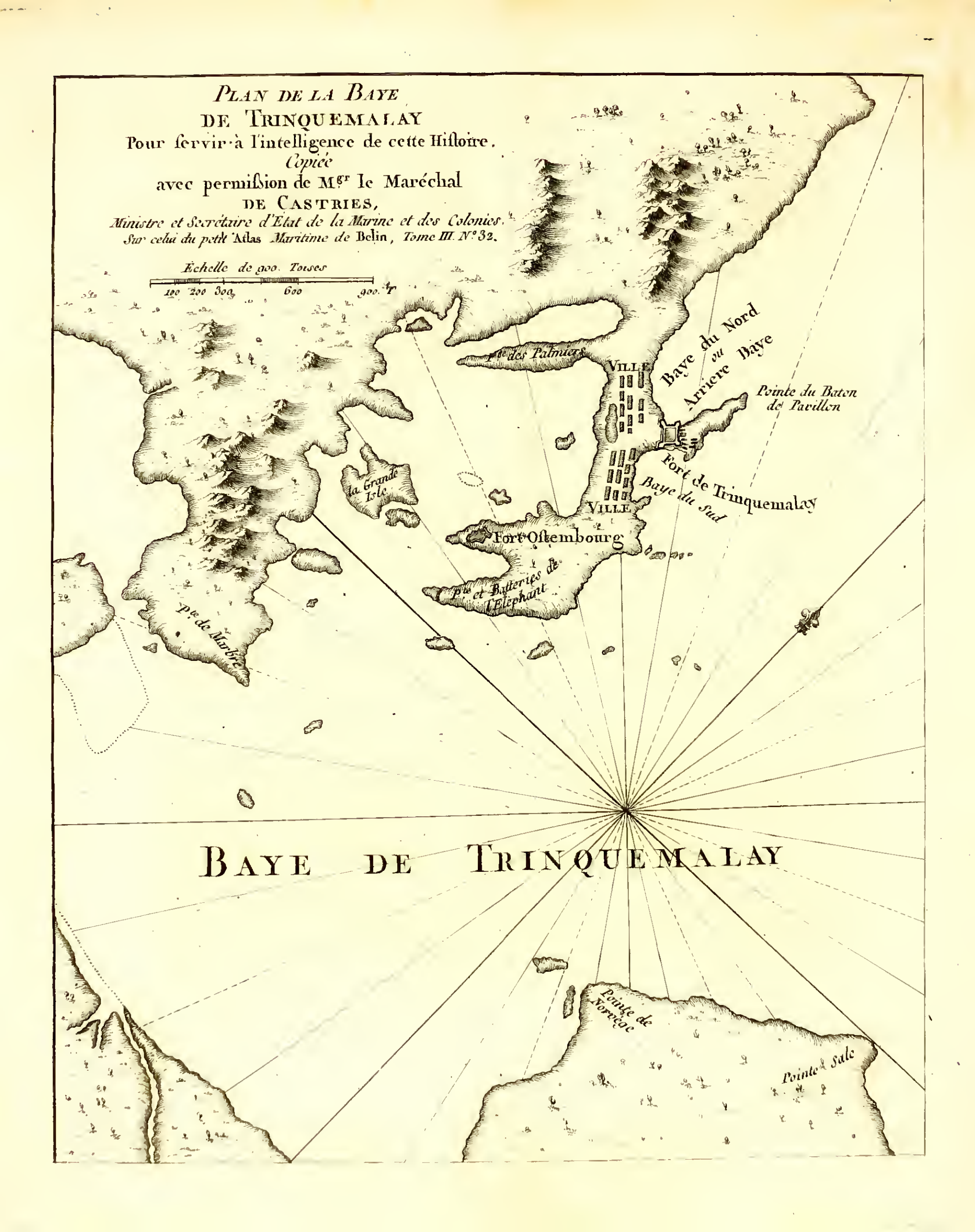
(*) Le 21.

(*) Le 29 Juillet.

LXXXVIII.

Reprise de Trinmalay par les François.

Les troupes embarquées sur cette flottille, avant de descendre sur la côte de Coromandel, avoient une première destination, subordonnée toutefois aux circonstances. Persuadé que l'escadre françoise n'auroit qu'une station dangereuse sur cette côte durant la guerre, tant qu'elle seroit privée d'un port pour s'y retirer en cas d'échec, & d'un point de ralliement pour les convois qu'on lui enverroit d'Europe, le marquis de Bussy qui n'attendoit plus à l'Isle de France que l'arrivée des derniers renforts, pour



PLAN DE LA BAYE
DE TRINQUEMALAY
Pour servir à l'intelligence de cette Histoire.
Copiée
avec permission de Mgr le Maréchal
DE CASTRIES,
Ministre et Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies.
Sur celui du petit Atlas Maritime de Belin, Tome III. N.° 32.
Echelle de 900. Toises
100 200 300 600 900. T
Ile des Palmiers
VILLE
Baye du Nord ou Arriere Baye
Pointe du Baton de Pavillon
la Grande Isle
Fort de Trinquemalay
Baye du Sud
VILLE
Fort Ostembourg
Pte et Batteries de l'Elephant
Pte de Marbre
BAYE DE TRINQUEMALAY
Pointe de Norvége
Pointe Sale

besoin de se réparer, la nécessité de mettre à terre un grand nombre de blessés, ramenèrent (*) ceux-ci à Goudelour; ils conduisoient *le Brillant* à la remorque.

ANN. 1782.

(*) Le 7.

LXXXVII.

Suites de ce combat.

Si l'issue de ce combat, dans lequel les François eurent cent soixante-quatorze hommes tués & six cents deux blessés, les obligea de renoncer à l'attaque de Négapatnam, ils en retirèrent du moins cet avantage, d'avoir mis l'escadre angloise dans la nécessité de s'éloigner de cette place, & de retourner à Madrass pour s'y réparer, & y prendre de nouvelles provisions en boulets, en poudre & en vivres. Devenu par cette retraite maître de protéger, sans crainte d'être inquiété, l'arrivée des renforts en hommes & en vaisseaux qu'il attendoit de l'Isle de France, leur amiral profita de sa position. Il remâta *le Brillant* avec le grand mât de la frégate *la Pourvoyeuse*; & après avoir fait réparer les dommages de ses autres vaisseaux, il remit à la voile (*), & rallia (*) devant Batecalo le convoi arrivé (*) de l'Isle de France à la pointe de Galle; il consistoit en deux vaisseaux de ligne, une frégate, une corvette & huit gros transports, chargés de troupes, de vivres & de munitions de guerre de toute espèce.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 12 Août 1782, reçue en Angleterre le 6 Avril suivant.

(*) Le premier Août.

(*) Le 21.

(*) Le 29 Juillet.

LXXXVIII.

Reprise de Trinmalay par les François.

Les troupes embarquées sur cette flottille, avant de descendre sur la côte de Coromandel, avoient une première destination, subordonnée toutefois aux circonstances. Persuadé que l'escadre françoise n'auroit qu'une station dangereuse sur cette côte durant la guerre, tant qu'elle seroit privée d'un port pour s'y retirer en cas d'échec, & d'un point de ralliement pour les convois qu'on lui enverroit d'Europe, le marquis de Bussy qui n'attendoit plus à l'Isle de France que l'arrivée des derniers renforts, pour

ANN. 1782. venir prendre le commandement en chef de toutes les troupes françoises, desiroit que ceux-ci fussent d'abord employés à la reprise de Trinquemalay. Peut-être ce Général regrettoit-il que les François, à leur arrivée dans les mers des Indes, n'eussent pas commencé par tenter de s'assurer de ce port, qu'on peut considérer comme un des plus beaux de toutes les Indes, & d'en priver les Anglois. Quoiqu'il en soit, son projet ne resta pas long-temps sans exécution. Le bailli de Suffren, auquel il le communiqua, prit sur le champ la résolution de l'effectuer. Dans ce dessein, il envoya (*), sans perdre de temps, un cutter reconnoître la baie de Trinquemalay; & dès qu'il fut certain que l'escadre angloise n'y mouilloit pas, il appareilla (*) de Batecalo, & vint jetter (*) l'ancre dans l'arrière-baie. La vigueur avec laquelle il forma l'attaque de la place, contribua beaucoup à en accélérer la reddition. Dans l'espace de cinq jours, il débarqua (*) deux mille quatre cents hommes de troupes & l'artillerie de siége, fit ouvrir (*) la tranchée à portée de mousqueterie, & construire une batterie de quatre canons de 18 & de trois mortiers. Le service de cette artillerie fut fait (*) avec tant de vivacité, que le commandant anglois, ayant perdu tout espoir d'être secouru par l'escadre de sa nation qu'il croyoit que les François avoient obligée de s'éloigner, accepta les propositions (*) qu'on lui fit. Entr'autres conditions, il obtint les honneurs de la guerre, & le renvoi de sa garnison à Madrass, au frais des assiégeans; elle étoit composée de trois cents Européens & de quatre cents Cipayes. L'accession (*) du fort Ostembourg à cette capitulation, permit aux François d'arborer leur pavillon dans tous les endroits de la baie.

Voyez le Neptune oriental, discours in-folio, page 94.

(*) Le 20 Août. *Voyez la relation publiée en France, le premier Avril 1783.*

(*) Le 23.

(*) Le 25.

(*) Le 26.

(*) Les 27 & 28.

(*) Le 29.

(*) Le 30.

(*) Le 31.

ANN. 1782.

LXXXIX.

Apparition de l'escadre angloise.

Leur Général n'avoit pas cru devoir se rendre difficile sur les conditions de la capitulation. C'étoient moins des prisonniers qu'il vouloit faire, que le poste important de Trinquemalay dont il avoit cherché à s'emparer. Or l'apparition seule de l'escadre angloise pouvoit le faire échouer dans son attaque. Cet obstacle qu'il redoutoit, il l'auroit rencontré, si les assiégés eussent pu différer leur capitulation de trois jours. Il étoit à terre, occupé des moyens de mettre sa conquête à l'abri d'une nouvelle reprise, lorsqu'on signala, (*) plusieurs voiles, qu'on ne tarda pas à reconnoître pour angloises. Aussi-tôt il retourna à son bord, & ordonna de se tenir prêt à appareiller & à combattre. Durant la nuit, l'escadre angloise, qui n'avoit pas apperçu les François, courut différens bords pour s'approcher de la baie. Mais le jour suivant (*), à la vue de leur étendard, qu'ils avoient arboré sur tous les forts, & qui lui fit connoître (1) la reprise de Trinquemalay, elle porta au Sud-sud-est. A l'instant le bailli de Suffren se prépara à la poursuivre. Mais au moment où il appareilloit (*) *le Héros* & le petit *Annibal* s'étant rompus dans un abordage, l'un ses haubans d'artimon, l'autre son bout de dehors de beaupré, & causé quelques autres dommages, la réparation de ces avaries

(*) Le 2 Septembre, à deux heures après midi.

Voyez la relation publiée en France, le premier Avril 1782.

(*) Le 3.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 30 Septembre 1782, reçue en Angleterre le 6 Avril suivant.

(*) A cinq heures trois quarts du matin.

(1) Les François avoient déja commis une faute semblable à la Grenade, (*voyez la page 97 de cette histoire*) en arborant leur pavillon, & en tirant de trop loin sur l'escadre angloise, lorsque l'amiral Byron vint au secours de cette isle. Il y a tout lieu de présumer que, s'ils eussent arboré de nouveau le pavillon anglois, au moment de l'apparition de l'escadre britannique, & fait un simulacre d'attaque contre le fort de Trinquemalay, ils l'auroient déterminée par cette ruse à s'approcher de très-près de la baie, où ils mouilloient. C'est alors qu'ils auroient pu faire contr'elle l'usage le plus avantageux de la supériorité de leurs forces.

ANN. 1782.

emporta près d'une heure, dont l'escadre angloise profita pour continuer de s'éloigner avec un vent d'Ouest-sud-ouest très-frais.

XC.
Sortie & manœuvre des François.
(*) A sept heures & demie.
(*) A huit heures.
(*) A huit heures un quart.
(*) A neuf heures dix minutes.
(*) A neuf heures & demie.
(*) A neuf heures trois quarts.
Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 30 Septembre 1782.

Il parut d'abord, au signal (*) de se préparer à mouiller avec une grosse ancre, que l'amiral françois craignit d'être obligé de renoncer à son projet de poursuite. Cependant il n'eut pas plutôt apperçu *le Héros* & le petit *Annibal* entiérement réparés, qu'il répéta le signal (*) de la ligne de bataille, & fit (*) celui d'arriver (1) tous en même-temps sur l'escadre angloise, dont quelques vaisseaux étoient déja assez éloignés, pour qu'on ne pût distinguer que leurs dunettes. La grande inégalité de marche des vaisseaux de son escadre, dont il n'y en avoit que six doublés en cuivre, l'obligea, peu après, de se mettre en panne (*) avec ses meilleurs voiliers, pour attendre les moins bons. Mais il n'y resta pas assez long-temps, pour que sa ligne pût se former, quoique les vaisseaux qui avoient à prendre leur poste, eussent continué à faire toute la voile possible pour s'y rendre. Les signaux généraux dont cette manœuvre fut presqu'immédiatement suivie, d'arriver à (*) l'Est-sud-est, de courir en échiquier, de gouverner (*) à l'Est, mirent ses meilleurs voiliers à portée d'approcher considérablement l'escadre angloise, qui couroit toujours largue & sous les deux huniers, pour ne pas trop s'éloigner d'un de ses vaisseaux, qui restoit beaucoup de l'arrière, quoiqu'il fût chargé de voiles. Mais l'escadre françoise n'étoit pas en ligne. Dans le dessein de la faire se former parallellement à celle des Anglois, le bailli de Suffren envoya à son avant-

(1) La brise de l'Ouest-sud-ouest étoit si forte, que quelques vaisseaux françois filoient sept à huit nœuds, sous les huniers seulement.

garde

garde l'ordre (*) d'arriver, ordre qu'il rendit général, une heure après. *L'Artésien* & *le Saint-Michel* (1) qui étoient doublés en cuivre, l'exécutèrent avec tant de célérité, qu'en peu de temps ils s'approchèrent à la demi-portée de canon du vaiſſeau de tête ennemi, mais de l'avant à lui. Alors, pour ne pas ſe trouver entièrement ſous le vent de la ligne angloiſe, ils revinrent au plus près l'amure à tribord : manœuvre qui fut auſſi exécutée par les vaiſſeaux qui les ſuivoient. Le ſignal général à toute l'eſcadre d'arriver, (*) fut de nouveau arboré. Mais l'amiral françois ayant voulu le faire appuyer d'un coup de canon, ſans doute pour en accélérer l'exécution, ſon vaiſſeau tira (*) ſa bordée (2) à la demi-portée des Anglois ; & le combat

ANN. 1782.

(*) A midi & demi.

(*) A deux heures un quart après midi.

(*) A deux heures & demie.

---

(1) Ce vaiſſeau filoit encore alors plus de ſept nœuds ſous la miſaine, les huniers & le perroquet de fougue.

(2) Extrait du journal des ſignaux de la campagne de M. le bailli de Suffren dans l'Inde, le 3 Septembre 1782, depuis ſix heures du matin, juſqu'à deux heures & demie après midi.

A 6 heures . . . Signal d'ordre de bataille dans l'ordre naturel.
A 7 heur. 15 min. Signal de ſe préparer à mouiller avec une groſſe ancre.
A 7 heur. 45 min. Signal à toute l'eſcadre d'arriver.
A 8 heur. 30 min. Signal d'ordre de bataille dans l'ordre naturel.
A 8 heur. 45 min. Répétition du même ſignal.
Peu après . . . Signal à l'avant-garde de forcer de voiles.
A 9 heures . . Répété le ſignal d'arriver tous en même temps.
A 9 heur. 10 min. Signal de mettre en panne, tribord amure, pour former la ligne.
A 9 heur. 20 min. Signal à l'arrière-garde d'arriver.
A 9 heur. 30 min. Signal à toute l'eſcadre d'arriver.
Peu après. . . . Signal à toute l'eſcadre de courir en échiquier.
A 10 heur. . . . Signal de gouverner à l'Eſt.
A 11 heur. 15 min. Signal de porter à l'Eſt-nord-eſt.

ANN. 1782. commença plutot qu'il ne le desiroit. L'escadre britannique riposta aussi-tôt, sans discontinuer de courir grand largue dans l'ordre suivant :

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, citée ci-dessus.

L'Exeter	64	King.
L'Isis	50	Lumley.
Le Héros	74	Hauker.
Le Scepter . . .	64	Graves.
Le Burford . . .	70	Reiner.
Le Sultan . . .	70	Watt.
Le SUPERBE . .	74	Edward Hughes, *vice-amiral.* Newcome, *capitaine de pavillon.*
Le Monarca . . .	70	Gell.
L'Éagle	64	Reddal.
Le Magnanime . .	64	Wolsely.
Le Montmouth . .	64	Alms.
Le Worcester . .	64	Wood.

XCI.
Combat devant Trinquemalay.

à l'instant le feu devint général entre les deux escadres. Mais comme la ligne françoise, dont les vaisseaux se suivoient ainsi :

Avant-Garde.

Tués.	Blessés.			
4	12	L'Artésien . . .	64	De Saint-Felix.
		Le Sévère . . .	64	De Maurville de Langle *lieutenant de vaisseau.*
2		LE SAINT-MICHEL .	60	D'Aymar, *commandant.*
		L'Orient	74	De la Palliere.
5	8	Le Brillant . . .	64	Kersauson, *lieutenant.*

A 11 heur. 30 m. Signal à toute l'escadre de tenir le vent pour essayer de se former.

Peu après . . . Signal de gouverner à l'Est-sud-est.

A midi 30 minutes. Signal à l'avant-garde d'arriver.

A une h. & demi. Répétition du même signal.

A une heur. 55 m. Signal de tenir le vent dans les eaux du vaisseau de tête.

A 2 heur. 15 min. Signal à toute l'escadre d'arriver.

A 2 heur. 30 min. Répétition du même signal.

Peu après. . . . Signal d'approcher l'ennemi à la portée de pistolet.

Corps de Bataille.

Tués.	Bleſſés.			
		L'Annibal . . .	50	Le chevalier de Galles.
		Le Sphinx . . .	64	Du Chilleau.
30	72	LE HÉROS . . .	74	Le bailli de Suffren, *Général.* De Moiſſac, *major.*
24	82	L'Illuſtre . . .	74	Le comte de Bruyeres.
1	13	Le Flamand . .	50	Perier de Salvert, *lieutenant.*

Arrière-Garde.

Tués.	Bleſſés.			
10	24	L'Ajax	64	De Beaumont le Maître, *lieutenant.*
3	8	La Conſolante . .	40	De Pean, *lieutenant.*
		L'ANNIBAL . . .	74	De Tromelin, *commandant.*
1	30	Le Vengeur . . .	64	De Cuverville.
2	16	Le Bizarre . . .	64	De la Landelle.

ne commençoit qu'à ſe former, & que pluſieurs vaiſſeaux de l'avant du *Héros* étoient encore par le travers les uns des autres, ceux de l'avant-garde, pour n'être pas incommodés de leur feu, coururent de l'avant, & dépaſsèrent la tête de la ligne angloiſe. Dans le même moment, le centre de l'eſcadre britannique, formé dans le meilleur ordre, ouvrit un feu d'autant plus terrible qu'il étoit ſupérieur, contre *le Héros*, *l'Illuſtre* & *l'Ajax*, qui l'avoient approché preſqu'à la portée du fuſil. Après un combat d'une heure & demie, dans lequel ces trois vaiſſeaux furent preſqu'entiérement déſemparés, l'amiral françois fit les ſignaux de virer par la contremarche (*), & aux frégates de venir le remorquer (*). Mais la foibleſſe du vent, qui peu de

(*) A trois heures vingt minutes.

(*) A quatre heures vingt minutes.

ANN. 1782. temps après tomba beaucoup, en paſſant preſque ſubitement (*) de l'Oueſt-ſud-oueſt au Sud-eſt, rendit l'approche de l'avant-garde lente & tardive. Ce ne fut même qu'au moment où elle ſe trouva à portée de canon (*), que l'eſcadre angloiſe ceſſa de combattre *le Héros*, *l'Illuſtre* & *l'Ajax*, pour arriver vent arrière ; & qu'en s'éloignant à l'entrée de la nuit, elle laiſſa celle des François, entiérement libre de ſecourir ſes vaiſſeaux maltraïtés. *Le Héros* & *l'Illuſtre*, démâtés de leur grand mât, furent ramenés à la remorque dans la baie de Trinquemalay ; & *l'Orient* en y rentrant, toucha ſur une roche ſur laquelle il périt. Pour l'eſcadre angloiſe, elle retourna (*) à Madraſs. Telle fut l'iſſue de ce combat (1), dans lequel les François perdirent les ſieurs de Pean & de Voutron, lieutenans de vaiſſeau; de Saint-Légier, & de la Grandière, enſeignes; du Bouſquet, lieutenant de frégate ; & quatre-vingt-deux matelots ou ſoldats. Dans le nombre de leurs bleſſés, qui

(*) Vers les quatre heures trois quarts.

(*) Vers les heures.

(*) Le 9.

XCII. Perte des François en hommes.

(1) Dans le compte que l'amiral Hughes rendit de ce combat à l'Amirauté d'Angleterre, le 30 Septembre 1782, il avoua, 1°. que *le Worceſter*, ſon ferre-file, fut attaqué avec la plus grande vigueur par deux vaiſſeaux françois qu'il repouſſa de même, conjointement avec *le Montmouth ;* 2°. que *l'Exeter* & *l'Iſis*, ſes deux vaiſſeaux de tête, furent vivement attaqués par l'avant-garde françoiſe, qui força le premier de ſortir de la ligne après l'avoir beaucoup déſemparé, & continua de tirer ſur les autres vaiſſeaux qui les ſuivoient, à meſure qu'ils paſſoient; 3°. que toute ſon eſcadre ſouffrit conſidérablement dans ſa mâture & ſes agrêts, & qu'entr'autres vaiſſeaux, *l'Aigle*, *le Montmouth*, *le Burford* & *le Superbe* avoient reçu une ſi grande quantité de boulets dans leur flottaiſon, qu'il étoit impoſſible de parvenir à boucher entièrement leurs voies d'eau en pleine mer; 4°. enfin, qu'il avoit eu neuf officiers tués, parmi leſquels il regrettoit beaucoup les capitaines des vaiſſeaux, *le Worceſter*, *le Sultan* & *l'Iſis*. *Voyez la lettre de l'amiral Hughes à l'Amirauté de la Grande-Bretagne, du 30 Septembre 1782.*

ſut de deux cents cinquante-cinq, on remarqua le comte de Bruyeres, capitaine de vaiſſeau; les ſieurs d'Ankarlo, ſuédois; de Cadignan & de Beaupoil, enſeignes; Amielh & Dulac, lieutenans de frégates; de la Tour-Godis & Séguier, officiers d'infanterie.

La perte du vaiſſeau *l'Orient* dut être d'autant plus ſenſible aux François, qu'ils ne pouvoient ignorer alors que les Anglois n'attendiſſent de jour en jour un renfort de cinq vaiſſeaux de ligne. Encore s'ils euſſent pu ſauver ſa mâture en entier, ils l'auroient employée utilement à remâter *l'Illuſtre* ou *le Héros*. Mais ils furent obligés de recourir aux moyens extrêmes, c'eſt-à-dire, de tranſporter les mâts des petits vaiſſeaux ſur les plus gros, & de déſarmer la frégate *la Conſolante*. Les ſecours en gréémens qu'ils trouvèrent à bord des tranſports du convoi du *Saint-Michel*, réunis à ceux que leur apporta un bâtiment qui leur avoit été envoyé (*) de la pointe de Galle, avec un chargement en eau-de-vie & en cordages d'écorce de cocotier, furent leur unique reſſource. Leur amiral en profita pour remettre (*) à la voile, auſſi-tôt qu'il lui fut poſſible, & aller débarquer à Goudelour l'artillerie que le marquis de Buſſy lui avoit envoyée de l'Iſle de France pour cette deſtination. Un nouveau malheur l'y attendoit; ſon eſcadre fut encore affoiblie d'un vaiſſeau, par la perte du *Bizarre* qui échoua (*) devant Goudelour, pour avoir reviré vent arrière, trop près de la côte.

XCIII. Ils retournent à Goudelour.

(*) Le 30.

(*) Le premier Octobre.

(*) Le 4.

Cependant la ſaiſon des mouſſons approchoit, & rendoit de jour en jour plus périlleuſe la ſtation des deux eſcadres ſur la côte de Coromandel. L'eſcadre angloiſe trouvoit à Bombay, ſur la côte de l'Oueſt, des baſſins propres à conſ-

XCIV. Ils vont hiverner à Achem.

Voyez les dépêches publiées par la Compagnie angloiſe des Indes, le 15 Mai

ANN. 1782.

1783; *le Neptune oriental, discours in-folio page 80, & le supplément, page 26.*

truire de grands vaisseaux & à les réparer, & toutes les munitions navales qu'elle pouvoit desirer. L'escadre françoise, au contraire, étoit privée de ces deux avantages dans les mers des Indes. Dans l'attente de l'arrivée prochaine (1) des renforts en vaisseaux & en hommes que le marquis de Bussy devoit amener lui-même, & pour s'éloigner le moins qu'il seroit possible du théâtre de la guerre, l'amiral françois alla (*) passer la saison la plus rude de l'hivernage à Achem, dans l'isle de Sumatra. Il y fut rejoint (*) par la frégate *la Pourvoyeuse*, qui revint de Malac avec deux mâtures complettes en bois de Tatamaka (2), & par un petit bâtiment (*) expédié de l'Isle de France avec un chargement en brai, fer, plomb, toiles & vin. Lorsque *le Héros*, *l'Illustre*, *l'Annibal*, *le Sphinx*, *l'Artésien*, *le Brillant* & la frégate *la Fine*, eurent subi les réparations urgentes dont ils avoient besoin, & que son escadre se fut pourvue de tous les rafraîchissemens qu'il lui fut possible de se procurer dans cette relâche, il remit à la voile (*), & alla croiser sur les côtes d'Orixa & de Coromandel. Cette croisière coûta (*) aux Anglois la petite frégate *le Coventry*, & plusieurs autres bâtimens dont ils ne durent imputer la perte qu'à cette sécurité présomptueuse, qui leur faisoit prendre tous les vaisseaux qu'ils rencontroient dans ces mers, pour des vaisseaux de la Grande-Bretagne.

(*) Le 15.

(*) Le 17 Novembre.

(*) Le 25.

XCV.

Ils reviennent sur la côte de l'Est.

(*) Le 20 Décembre.

ANN. 1783.

(*) Le 11 Janvier.

Tant d'activité, ou pour mieux dire, tant d'opiniâtreté

(1) Les bâtimens danois, venus en droiture du Cap de Bonne-Espérance à Tranquebar dans le mois de Juillet 1782, y apportèrent la nouvelle de l'arrivée au Cap d'un nombreux renfort, sous les ordres du chevalier de Peynier.

(2) Bois blanc très-léger, & qui croît fort haut.

dans la pourſuite des Anglois, en réveillant la haine que les Nababs portoient à cette nation, lui auroient vraiſemblablement donné un nouveau reſſort, ſi les forces de terre des François euſſent été plus nombreuſes. Ces princes jouiſſoient d'un ſpectacle extraordinaire, & qui ne pouvoit que beaucoup exciter leur ſurpriſe & leur admiration. Cette même eſcadre, qui, l'année précédente, avoit réparé dans des rades incommodes une partie des dommages qu'elle avoit reçus dans quatre combats, dont deux avoient été auſſi vifs que meurtriers, ils la revoyoient tenir la mer long-temps avant celle des Anglois, & bloquer, pour ainſi dire, toute la côte, depuis l'embouchure du Gange juſqu'à Madraſs. Les réparations dont elle avoit beſoin, l'obligèrent de revenir jetter l'ancre (*) dans la baie de Trinquemalay; elle n'y devança que de quelques jours le marquis de Buſſy, qui vint y mouiller (*) après avoir touché à Achem, où il croyoit qu'il la trouveroit. La flotte de ce Général conſiſtoit en trois vaiſſeaux de ligne, une frégate & trente-deux navires (1), ſur leſquels il avoit fait embarquer deux mille cinq cents hommes de troupes, & tout l'attirail en munitions de guerre & de bouche, néceſſaire pour une campagne.

XCVI.
Arrivée du marquis de Buſſy dans l'Inde.
(*) Le 23 Février.
(*) Le 10 Mars.

Les contrariétés que les François avoient eſſuyées à leur départ d'Europe, les maladies de mer qui, durant la traverſée, avoient fait le plus grand ravage parmi leurs troupes & les équipages de leurs vaiſſeaux, les radoubs qu'il avoit

Voyez les pag. 251 & 252 de cette hiſtoire.

---

(1) Ce convoi avoit été précédé de trois autres bâtimens, les corvettes *la Nayade* & *le Chaſſeur*, & le tranſport *la comteſſe d'Artois*, chargés de troupes & de munitions de guerre.

ANN. 1783. fallu donner à l'Isle de France au vaisseau de ligne *le Hardi* & à plusieurs transports, tous ces événemens fâcheux, presque toujours inséparables des expéditions lointaines, avoient considérablement retardé l'arrivée de ce Général, & donné à l'amiral anglois le temps de recevoir un renfort de six vaisseaux de ligne. Instruit de son arrivée à Bombay, le bailli de Suffren se hâta d'effectuer au plutôt le débarquement (*) des troupes françoises sur le continent. La certitude du prochain retour de l'escadre angloise sur la côte de l'Est, ne lui permettoit guère de le différer sans s'exposer au plus grand danger (1).

(*) Le 17.

XCVII. Mort d'Ayder.

Les affaires politiques de la presqu'isle de l'Inde ne présentèrent pas au Général françois, lors de son débarquement (*), une perspective aussi agréable, que celle dont il est vraisemblable qu'il s'étoit flatté. Durant la campagne précédente, Ayder, en observant sans cesse les mouvemens de l'armée angloise, & en la harcelant (*) vivement, toutes les fois qu'elle lui en avoit présenté l'occasion favorable, l'avoit empêchée de s'avancer dans le sud de Pondichéri. Ce prince attendoit avec impatience l'arrivée des derniers renforts françois, pour frapper, de concert avec eux, un grand coup dans le Coromandel, lorsque la mort vint terminer (*) le cours de ses exploits, & délivrer les Anglois de leur plus redoutable ennemi. Cet événement, qui dérangeoit entiérement le plan de campagne du marquis de Bussy, fut suivi d'un autre, qui ne contraria pas

(*) Le 16.

(*) Les 2 & 8 Juin 1782.

(*) Le 7 Décembre 1782.

XCVIII. Retour de Tippou-Saëb dans le Malabar.

(1) Le bailli de Suffren, en rentrant le 10 Avril dans la baie de Trinquemalay, apperçut, le même jour vers les cinq heures du soir, l'escadre angloise au nombre de ving-quatre voiles, faisant route vers la côte de Coromandel.

moins

moins les projets offenſifs des François. Le gouverneur de Bombay avoit fait marcher vers Bednore un corps de troupes angloiſes, qui s'en étoit rendu maître (*). A la nouvelle de la priſe de la capitale des Etats d'Ayder ſur la côte de Malabar, Tippou-Saëb, fils & ſucceſſeur de ce prince, ſe mit promptement en devoir d'arrêter les progrès des Anglois. Pour cet effet, il évacua le Carnate, & rappella toutes ſes troupes, auxquelles les François joignirent le ſecond bataillon de l'Iſle de France. Au moyen de ces nombreux renforts, ce prince obtint un ſuccès complet, en reprenant (*) la capitale de ſes Etats, & en faiſant priſonnier le Général Matthews, avec toutes les troupes qu'il commandoit. Mais quelqu'affligeant que fût ce revers pour ce Général, & pour les troupes qui le partageoient avec lui, la diverſion que leur attaque avoit produite, n'en fut pas moins avantageuſe aux poſſeſſions britanniques ſur la côte de l'Eſt.

(*) Le 22 Février. *Voyez la lettre du préſident de Bombay aux directeurs de la Compagnie des Indes, du 27 Juin 1783.*

(*) Le 3 Mai.

XCIX.

Marche de l'armée angloiſe contre Goudelour.

Dès que l'amiral Hughes eut ramené (*) ſon eſcadre à Madraſs, l'adminiſtration de cette ville réſolut ſur le champ de profiter de l'éloignement de Tippou-Saëb, pour attaquer les troupes françoiſes, de manière à les contraindre de ſe renfermer dans Goudelour, & peut-être à les obliger de ſouſcrire promptement à toutes les conditions, qu'elle jugeroit à propos de leur impoſer. En conſéquence, elle ordonna au Général Stuart de ſe mettre en marche de Madraſs (*), avec environ cinq mille Européens, huit à neuf mille Cipayes, & une nombreuſe artillerie. Mais comme Ayder avoit forcé l'année précédente une grande partie des habitans du Carnate, & ſur-tout les ouvriers, de paſſer avec leurs femmes & leurs enfans de l'autre côté des montagnes, pour peupler les provinces de

(*) Vers le milieu du mois d'Avril.

(*) Le 20 Avril.

Voyez la relation particulière du Général Stuart, publiée en 1784, & la page 307 de cette hiſtoire.

ANN. 1783.

sa domination, & y porter leur industrie, l'armée angloise n'osa s'éloigner des transports qui la suivoient par mer, & qui portoient ses subsistances; elle ne put donc arriver que tard à sa destination. Elle vint prendre poste (*) au sud de Goudelour, pour être plus à portée de recevoir les renforts & les approvisionnemens, qu'elle attendoit de Trichenapali & de Négapatnam; & elle apppuya sa droite à la rivière qui passe auprès de cette ville, & sa gauche à un côteau, des sommités duquel elle s'étoit emparée.

(*) La nuit du 6 au 7 Juin.

C. Dispositions des François.

Cependant l'armée françoise, après avoir été rejointe (*) par les restes du corps de troupes que le bailli de Suffren avoit mis à terre, à son arrivée sur la côte de Coromandel, se préparoit à la plus vigoureuse résistance. Totalement dénuée de cavalerie & de bœufs, & manquant de tous les moyens de servir & de conduire son artillerie, elle n'avoit pu faire, depuis son débarquement, que de petits mouvemens au-delà de son camp. Pour surcroît de malheur, les maladies l'avoient réduite, au moment où l'armée britannique parut devant Goudelour, à deux mille trois cents Européens, & à cinq mille Cipayes. Dès que le marquis de Bussy connut la position des troupes angloises, il fit les dispositions suivantes: il appuya (*) sa gauche à la rivière de Goudelour, & sa droite à une grande rizière desséchée, & qui aboutissoit à un côteau, des hauteurs duquel les Anglois s'étoient emparés, & il assit son camp entre la ville & l'armée angloise. Les deux armées employèrent les jours suivans, l'une à préparer son attaque, l'autre à déterminer les placemens des batteries de position, & les positions en échellon, propres à favoriser sa retraite, en cas de besoin. Pour assurer de plus en plus celle des trois mille cinq

(*) Le 27 Avril.

(*) Le 7 Juin.

cents Cipayes de Tippou-Saëb, qu'il avoit postés sur la rizière, le Général françois fit placer en avant de (*) leur gauche, deux pièces de canons de 18, dans un poste dont la défense fut confiée au sieur Bint, lieutenant-colonel d'infanterie, & un nombre égal de batteries sur la pointe du côteau, qui couvroit leur droite. Enfin, il fit établir sur la croupe de ce même côteau, une batterie rasante de six canons de six & de quatre livres de balles.

ANN. 1783.

(*) Le 11.

Pendant que les François faisoient cette dernière disposition, une partie de l'armée angloise marchoit (*) par les hauteurs du côteau pour les attaquer. Au premier coup de canon qu'elle tira des vingt pièces d'artillerie, qu'elle y avoit montées à bras d'hommes la nuit précédente, le corps des Cipayes prit la fuite, & abandonna cinq de ses canons, sans en avoir fait aucun usage. A l'instant les deux pièces que les François y avoient placées, furent enveloppées & prises; & ce ne fut pas sans beaucoup de peine, que les grénadiers & chasseurs dont on avoit renforcé ce poste, & les canons qui composoient la batterie rasante, rejoignirent leur droite, que la fuite des Cipayes avoit entièrement découverte. Profitant de l'avantage que lui donnoient la déroute totale des troupes de Tippou-Saëb, & la retraite que les différens détachemens qui les couvroient, avoient été forcés de faire, le Général anglois fit avancer par sa gauche trois colonnes, composées d'Européens & de quelques Cipayes, avec du canon & de la cavalerie. Malgré le feu le plus vif de dix pièces d'artillerie, qu'elles essuyèrent durant près de trois heures, elles parvinrent à s'emparer du camp de la droite des François, du retranchement qui le défendoit, & du poste où ils avoient établi deux batte-

(*) Le 13, de grand matin.

CI.

Bataille de Goudelour.

Voyez la lettre du Général Stuart, datée de son camp près Goudelour, le 27 Juin 1783, reçue en Angleterre le 19 Janvier 1784.

ANN. 1783. ries en avant de la gauche des Cipayes, & dans lequel le ſieur Bint fut tué. A la vue de ſes retranchemens pris, la brigade d'Auſtraſie, que commandoit le baron d'Albignac, & dont un bataillon de Royal-Rouſſillon, cent cinquante hommes du régiment de la Marck, & les volontaires de Bourbon & de Lauzun faiſoient partie, chargea les Anglois avec tant de vigueur, la baïonnette au bout du fuſil, qu'elle les fit reculer, juſques dans le bois d'où ils avoient débouché. Mais pendant qu'elle les repouſſoit avec cette vigueur & cette intrépidité, une autre colonne angloiſe s'étant emparée de ſon camp qu'elle avoit tourné, & ſe diſpoſant à la prendre en flanc, elle revint deſſus avec furie. La colonne britannique n'attendit pas qu'elle l'eût jointe; elle ſe retira, en faiſant quelques décharges de mouſqueterie, vers la pointe du côteau, où les Anglois s'étoient portés en force. Le combat ceſſa dans cette partie preſque d'un commun accord. Deux autres corps anglois, ſuivis de leurs canons & de leur cavalerie, dirigèrent leur marche ſur le centre de l'armée françoiſe. Mais il furent tellement foudroyés par quatre pièces de canon de vingt-quatre, qu'ils perdirent bientôt l'envie d'avancer. L'aîle droite de l'armée angloiſe n'oſa attaquer la gauche des François; elle ne put même la canonner que par intervalles, ſon artillerie ayant été preſqu'entièrement démontée par les canonniers françois, à meſure qu'elle commençoit à faire feu. Ainſi ſe termina cette ſanglante action, dans laquelle l'armée angloiſe, de l'aveu de ſon Général, eut mille hommes tués ou bleſſés, la plupart Européens; & celle des François, environ quatre cents cinquante. Elle ne ſervit d'abord, qu'à aſſurer aux Anglois la poſſeſſion du poſte établi ſur la gauche des

Voyez la lettre du Général Stuart, en date du 13 Juin 1783, publiée en Angleterre en Janvier 1784.

CII.

Suites de cette bataille.

Voyez la relation particulière du Général Stuart, publiée en 1784.

Cipayes, dont ils s'étoient emparé au commencement de l'attaque, & où depuis ils se portèrent en force. Mais le Général françois ayant ordonné à ses troupes d'abandonner les ouvrages extérieurs pour rentrer dans Goudelour, ordre qu'elles exécutèrent (*), sans que l'armée angloise eût cherché à les inquiéter en aucune manière, cette retraite annonça visiblement le désavantage qu'avoient eu les François, puisqu'ils quittoient leur camp, & qu'ils abandonnoient à leur ennemi les douze pièces de canon qu'il leur avoit prises, à la droite & à la gauche du terrein qu'avoient occupé les Cipayes avant leur fuite.

ANN. 1783.

(*) Dans la nuit du 13 au 14.

CIII.

L'escadre françoise revient devant Goudelour.

La retraite des François dans Goudelour, ne précéda que de quelques jours le retour de leur escadre sur la côte. Le bailli de Suffren n'avoit pas attendu jusqu'à ce moment pour leur donner du secours. Dès la fin du mois précédent, cet amiral avoit saisi d'un coup d'œil, aussi rapide que juste, l'instant auquel l'amiral Hughes, après être venu reconnoître sa position à deux lieues de distance, avoit porté (*) avec son escadre au sud de Trinquemalay, & leur avoit envoyé sous escorte (*) quelques bâtimens, chargés de munitions de guerre dont ils avoient grand besoin. Il les (*) suivit, aussi-tôt que ses vaisseaux, qu'il faisoit réparer avec toute la diligence possible, furent en état de tenir la mer. L'escadre angloise, alors mouillée devant Porto-Novo, protégeoit les navires, qui portoient les munitions de guerre & de bouche de son armée de terre, & empêchoit qu'il n'entrât dans Goudelour aucun secours par mer. Mais à la vue des vaisseaux françois, elle se rapprocha (*) de la place bloquée ; & comme ils continuoient de porter sur elle, l'amiral Hughes fit lever l'ancre (*), se forma en bataille, & porta

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, datée de Madrass le 23 Juillet 1783, reçue en Angleterre, en Janvier 1784.

(*) Le 25 Mai.

(*) Le 28.

(*) Le 11 Juin.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 23 Juillet 1783.

(*) Le 13.

(*) Le 16.

ANN. 1783.

au large, pour éviter de combattre ſous le vent. En ordonnant cette manœuvre, il avoit mal jugé l'intention de l'amiral françois. Trop ſage pour engager un combat, avant de connoître la poſition des François dans Goudelour, le bailli de Suffren ſerra le vent, à l'entrée de la nuit, & vint mouiller (*) à une demie lieue de cette place. A portée alors de communiquer avec le marquis de Buſſy, il chercha à ſuppléer, s'il étoit poſſible, à l'infériorité du nombre de ſes vaiſſeaux, par la ſupériorité de celui de ſes équipages; & les douze cents Européens & Cipayes que lui accorda le Général des troupes de terre, il les diſtribua ſur toute ſon eſcadre. Muni de ce renfort, que le marquis de Buſſy fit d'autant moins difficulté de lui envoyer (*), qu'il ſavoit que les ennemis n'avoient pas eu le temps de débarquer les munitions de guerre, dont ils avoient beſoin pour ouvrir la tranchée devant la place, l'amiral françois ne s'occupa plus que de ſaiſir le moment de combattre, avec le moins de déſavantage. Durant deux jours & demi, les deux eſcadres ne ceſsèrent pas d'être en vue. Elles s'approchèrent (*) même à la portée du canon, & manœuvrèrent, celle des Anglois pour gagner le vent, celle des François pour le conſerver. Enfin l'amiral anglois ayant fait virer (*) ſon eſcadre vent arrière, le bailli de Suffren ordonna à la ſienne d'exécuter la même évolution. Enſuite il arbora le ſignal de la ligne de bataille dans l'ordre naturel, & fit prendre les amures à babord, comme les ennemis. A ce ſignal, ſuccéda celui d'arriver (*) à l'Eſt, & de tenir le vent tous enſemble (*), pour bien former la ligne.

CIV. Manœuvres des deux eſcadres.

(*) Le 16, à huit heures & demie du ſoir.

(*) Dans la nuit du 17 au 18. *Voyez la relation particulière du Général Stuart, publiée en 1784.*

(*) Le 19, à cinq heures du ſoir.

(*) Le 20, à deux heures après midi.

(*) A deux heures trois quarts.

(*) A trois heures & demie.

CV. Combat naval devant Goudelour.

Juſqu'alors l'amiral anglois avoit ſemblé éviter le combat; c'eſt qu'il avoit toujours eſpéré que la briſe du large,

qui souffle ordinairement dans ces parages, depuis deux heures après midi jusqu'au lendemain dix heures du matin, & qui, chose extraordinaire, ne s'étoit point faite sentir, depuis que les deux escadres étoient en présence, lui procureroit l'avantage du vent. Trompé dans son attente, il mit en panne (*) babord amure, & fit serrer sa ligne, qui étoit ainsi formée :

(*) A trois heures un quart.

Avant-Garde.

La Défense . . .	74	Newnham.
L'Isis	50	Holladay.
LE GIBRALTAR . .	80	Bickerton, *commandant.* Hicks, *capitaine de pavillon.*
L'Inflexible . . .	64	Chetwind.
L'Exeter	64	Smith.

Corps de Bataille.

Le Worcester . .	64	Hughes.
L'Africa	64	Mac-Donall.
Le Sultan . . .	74	Mitchell.
LE SUPERBE . . .	74	Edward Hughes, *vice-amiral.* Newcome, *capitaiue de pavillon.*
Le Monarca . . .	70	Gell.
Le Burford . . .	70	Reiner.
Le Sceptre . . .	64	Graves.

Arrière-Garde.

Le Magnanime . .	64	Mackenzie.
L'Eagle	64	Clarke.
LE HÉROS . . .	74	King, *commandant.* Jones, *capitaine de pavillon.*
Le Bristol	50	Bu ney.
Le Monmouth . .	64	Alms.
Le Cumberland . .	74	Allen.

ANN. 1783. C'eſt dans cette poſition qu'il attendit l'eſcadre françoiſe; elle arrivoit ſur lui dans l'ordre de bataille ſuivant :

Avant-Garde.

Tués.	Bleſſés.			
8	33	Le Sphinx. . . .	64	Du Chilleau.
7	18	Le Brillant . . .	64	Kerſauſon.
11	55	LE FENDANT . .	74	De Peynier, *commandant.* De Saint-Felix, *capitaine de pavillon.*
17	42	Le Flamand . . .	50	Perrier de Salvert, *lieut. de vaiſſeau.*
4	25	L'Ajax	64	Dupas de la Manceliere.

Corps de Bataille.

Tués.	Bleſſés.			
2	16	L'Annibal	50	De Beaulieu, *lieutenant.*
10	25	L'Argonaute . . .	74	De Clavieres.
15	45	LE HÉROS . . .	74	De Moiſſac, *lieutenant.*
4	20	L'Illuſtre	74	Le comte de Bruyeres.
5	25	Le Saint-Michel . .	60	De Beaumont le Maître, *lieutenant.*

Arrière-Garde.

Tués.	Bleſſés.			
10	21	Le Vengeur . . .	64	De Cuverville.
2	21	Le Sévère . . .	64	De Maurville de Langle, *lieutenant.*
5	14	L'ANNIBAL . . .	74	D'Aymar, *commandant.*
	4	Le Hardi	64	De Kerhué.
2	20	L'Artéſien . . .	64	De Vignes d'Arrac.
	2	La Conſolante . .	40	De Coſtebelle, *lieutenant.*

Conformément à l'ordre (1) qu'il en avoit reçu, le bailli de Suffren

(1) Cet ordre, en date du 12 Avril 1782, étoit ainſi conçu : « CONSIDÉRANT

Suffren avoit transporté son pavillon sur une frégate, & parcouroit sa ligne, en se tenant par le travers de son avant-garde. Lorsqu'elle ne fut plus qu'à demie portée de canon, il arbora (*) le signal de commencer le combat. Tous ses vaisseaux tinrent le vent pour l'exécuter; & l'action s'engagea peu de temps après (*) entre les deux escadres, au même bord, & par une canonnade très-vive des deux côtés. Elle dura environ deux heures & demie. Alors la nuit sépara les combattans. Les François serrèrent le vent, babord amure; & l'escadre angloise suivit ceux de ses vaisseaux, que les dommages qu'ils avoient reçus dans leurs bois, leurs mâtures & leurs agrêts, avoient forcé d'arriver vers la fin du combat. Le surlendemain (*), à la vue des

(*) A quatre heures un quart.

(*) A quatre heures vingt minutes.

(*) Le 22.

» qu'il est impossible au commandant d'une armée navale de juger, pendant
» un combat, du mouvement de sa ligne & de celle des ennemis, tant à cause
» de la fumée du canon dont il est enveloppé, que par l'attention qu'il est
» obligé de porter à la manœuvre particulière du vaisseau sur lequel son pavillon
» est arboré; CONSIDÉRANT en outre que les vaisseaux de tête distinguent diffi-
» lement les signaux qui leur sont adressés du centre de la ligne, & que le
» moment de les exécuter est souvent passé, lorsqu'ils les apperçoivent : je vous
» fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que, si dorénavant
» vous trouvez l'occasion de combattre mes ennemis, vous ayez à quitter le
» vaisseau sur lequel votre pavillon sera arboré, & que vous passiez sur la fré-
» gate dont vous aurez fait choix, d'où il vous sera plus facile d'observer la
» manœuvre des ennemis, d'indiquer les manœuvres que vous jugerez à propos
» de faire faire à l'armée navale dont je vous ai confié le commandement, &
» d'en presser l'exécution ».

D'après l'extrait d'une lettre du vice-amiral Howe aux lords de l'Amirauté de la Grande-Bretagne, en date du 17 Août 1778, que nous avons donné page 62 de cette histoire, note première, il est aisé de conclure que les amiraux anglois ont le pouvoir de transporter leur pavillon sur une frégate, quand ils le jugent à propos.

ANN. 1783.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 23 Juillet 1783.

François, qui pour lors mouilloient devant Pondichéri, elle se couvrit de voiles en faisant route au nord, & elle alla jetter l'ancre, d'abord devant Alemparvé pour pouvoir boucher ses voies d'eau, & ensuite dans la radede Madrass (*), pour mettre à terre le grand nombre de scorbutiques qu'elle avoit à bord.

(*) Le 25.

CVI.
Perte des François en hommes.

Quoique l'escadre françoise n'eût reçu que très-peu de dommages dans sa mâture & dans ses agrêts, qu'elle n'eût perdu que cent deux hommes, y compris les sieurs Dupas de la Mancelière, capitaine de vaisseau; Perrier de Salvert, lieutenant; de Robineau, enseigne; Dieu, capitaine de brulot; l'Isselée & de Lesseigue, officiers auxiliaires, & Dumoulin, officier d'infanterie; & qu'elle n'eût eu que trois cents quatre-vingt-six hommes blessés, parmi lesquels on remarqua les sieurs de Saint-Félix, capitaine de vaisseau; de Ravenel, lieutenant; de Pogniat de Bonnevie & de Than, enseignes; Groignard, capitaine de brulot; de Gouardun, officier auxiliaire; de Villionne, d'Egmont, de Lesquin & Flantin, officiers d'infanterie, le bailli de Suffren ne jugea pas à propos de poursuivre les Anglois. Outre la grande difficulté que la supériorité de marche de leurs vaisseaux, tous doublés en cuivre, lui auroit fait éprouver à les joindre, il avoit encore à craindre de ne pouvoir revenir qu'avec beaucoup de peine sur la côte, s'il s'en éloignoit trop. D'un autre côté, le retour de l'escadre françoise devant Goudelour, après avoir forcé à coups de canon celle de la Grande-Bretagne de porter tout-à-fait au large, ne pouvoit qu'encourager les troupes qui s'y étoient renfermées, & décourager les assaillans. Ces motifs le déterminèrent à retourner (*) promptement

CVII.
Retour de l'escadre françoise devant Goudelour.

(*) Le 23.

devant cette place. Son premier ſoin, en y arrivant, ſut de remettre à terre (*) les troupes qu'on lui avoit prêtées, & d'y joindre douze cents hommes de ſon eſcadre. Le marquis de Buſſy employa une partie de ce renfort à une ſortie (*), dans laquelle les François furent repouſſés, avec perte de vingt hommes tués, & de quatre-vingt faits priſonniers.

ANN. 1783.

(*) Le 24.

(*) Dans la nuit du 24 au 25.

Malgré l'éloignement de ſes bâtimens munitionnaires, qui avoient ſuivi l'eſcadre de l'amiral Hughes lorſqu'elle avoit porté au large, & la difficulté qui augmentoit tous les jours de ſe procurer des vivres en ſuffiſante quantité, l'armée angloiſe s'occupoit ſans ceſſe de perfectionner ſes retranchemens, & de faire des amas de faſcines & de gabions. De leur côté, les François ſe préparoient à ſoutenir un ſiége; & au moyen des ſecours qu'ils pouvoient tirer de leur eſcadre, ils projettoient d'attaquer les Anglois, même dans leur camp. La frégate *la Médea*, envoyée (*) de Madraſs à Goudelour ſous pavillon parlementaire, fit ceſſer tout à-coup ces préparatifs reſpectifs, en apportant (*) la nouvelle du rétabliſſement de la paix entre la France, l'Eſpagne, les États-Unis de l'Amérique & la Grande-Bretagne, & d'une ceſſation d'hoſtilités entre la Hollande & cette dernière puiſſance. A l'inſtant, la concorde & l'harmonie furent rétablies entre les deux nations.

CVIII.
Ceſſation des hoſtilités dans l'Inde.
Voyez la lettre du Général Stuart, du 25 Juin 1783, & la relation particulière qu'il publia en 1784.

(*) Le 27.

(*) Le 29.

Il y avoit déjà cinq mois, que les puiſſances belligérantes avoient mis bas les armes en Europe, lorſque les hoſtilités ceſsèrent dans l'Inde. Le retour de la paix y avoit été plus ſubit, que ne l'avoient fait d'abord conjecturer les réſolutions du parlement de la Grande-Bretagne. Lors de ſa rentrée à la fin de l'année 1781, ce ſénat de

ANN. 1782.

CIX.
Agitation en Angleterre.

Voyez les débats

ANN. 1782.

de la chambre des Communes, du cinq Décembre 1781.

la nation avoit commencé par voter la continuation de la guerre, & une somme de cinq millions six cents trente-trois mille trois cents trente-trois liv. sterlings, pour l'entretien seul de cent mille marins. C'étoit développer les plus grands efforts pour réparer les pertes de la dernière campagne. Mais ce fut précisément cette persévérance opiniâtre du gouvernement britannique à vouloir soutenir la guerre contre les Américains, dans la même étendue & avec les mêmes efforts qu'auparavant, qui irrita le plus les membres de l'opposition contre lui. Ils ne cessoient de lui imputer les malheurs de la Grande-Bretagne en Virginie; & ce qui donnoit encore un plus grand poids à leurs reproches, c'étoient la reprise de Saint-Eustache par le marquis de Bouillé, la conquête de Minorque par les Espagnols & les François réunis, & l'inquiétude qu'éprouvoit la nation sur le sort de l'isle de Saint-Christophe. Le ministère britannique, partagé d'opinion sur les moyens de préserver le reste des Antilles angloises, de l'attaque qu'il savoit que les François en projettoient avec des forces supérieures, voyoit avec douleur qu'il n'avoit retiré d'autre avantage des cent millions sterlings, qu'il avoit dépensés pour les frais de la guerre, que la conquête du poste important de Sainte-Lucie. Le parti de l'opposition se prévalut adroitement du découragement de la nation, pour le renverser. Dès qu'il eut réussi à faire improuver (*) par le parlement la continuation de la guerre sur le continent de l'Amérique, il fit arrêter, immédiatement après & à l'unanimité des voix, qu'on informeroit sans délai le roi de cette résolution. Non content de ces deux avantages parlementaires qu'il venoit d'obtenir, le Général Conway, auteur de ces

CX.
Changement général dans le ministère britannique.

(*) Le 27 Février.

ANN. 1782.

deux motions, fit déclarer (*) hautement criminel & ennemi de la patrie, quiconque, au mépris de la résolution que la chambre des Communes avoit prise, relativement à la poursuite de la guerre contre les Américains, tenteroit de continuer une guerre offensive, dans le dessein de réduire par force les Colonies révoltées. Un si grand changement, survenu tout-à-coup dans le systême parlementaire, conduisoit à conclure, ou la paix, ou une trêve avec les Américains. Le bill pour y autoriser le roi, suivit de près (*) les résolutions précédentes. Dès-lors, on put regarder comme prochaine, l'époque à laquelle les États-Unis de l'Amérique prendroient place, de l'aveu même de la Grande-Bretagne, parmi les puissances souveraines & indépendantes.

(*) Le 4 Mars. *Voyez les débats de la chambre des Communes, du 4 Mars 1782.*

(*) Le 5.

Les motions dont nous venons de rendre compte, & qui avoient obtenu la sanction du parlement, ne pouvoient guère recevoir une prompte exécution, qu'autant que le parti qui les avoit fait agréer, seroit à la tête de l'administration. On le vit bientôt opérer (*) un changement universel dans le ministère britannique, & en occupper toutes les places. Il l'étendit même à la plûpart des employés dans les postes subalternes. La joie assez universelle que le peuple anglois témoigna de cette révolution, cessera d'exciter de la surprise, lorsqu'on se rappellera qu'elle eut lieu, peu de jours avant la confirmation (*) de la perte de l'isle de Saint-Christophe.

(*) Le 20.

(*) Le 24.

CXI.
Démarches de la Cour de Londres auprès des Hollandois, infructueuses.

Les nouveaux ministres ne furent pas heureux dans leurs premières démarches. En même-temps qu'ils tendoient tous les ressorts du gouvernement, pour rendre la marine de la Grande Bretagne supérieure en forces à celle de la France & de l'Espagne, ils échouèrent dans la négociation qu'ils ouvrirent, pour diminuer le nombre des ennemis de

ANN. 1782. l'Angleterre, par des traités de paix séparés. Ils s'adressèrent d'abord aux États-Généraux, par la voie du ministre plénipotentiaire russe à la Haye, & les firent assurer (*) que le monarque anglois étoit prêt à entrer en négociation avec eux, pour former un traité de paix sur le pied de celui de 1674, ajoutant qu'il seroit incessamment donné des ordres pour un armistice, s'ils le jugeoient convenable au but proposé. Soit que la Cour de Londres en se portant à cette démarche, desirât sincèrement une réconciliation, soit qu'elle se proposât seulement de prévenir la conclusion du traité, qui se négocioit alors vivement entre la République & les États-Unis de l'Amérique, elle n'eut pas lieu de se féliciter de l'avoir faite. Depuis le moment auquel l'Angleterre avoit déclaré la guerre à la Hollande, les partisans sincères de la République désiroient de la voir contracter une alliance avec les États-Unis. Les dispositions même du gouvernement anglois à cette démarche, concouroient singulièrement à lui en démontrer de plus en plus la nécessité. Les États-Généraux se déterminèrent enfin à prendre en considération les propositions du sieur Adams, qui les avoit informés (*), dès l'année précédente, qu'il étoit porteur de pleins-pouvoirs & d'instructions, pour proposer & conclure un traité d'amitié & de commerce entre les États-Unis de l'Amérique & les Provinces-Unies. Ils demandèrent (*) des instructions à ce sujet à leurs commettans; & dès qu'ils les eurent reçues, ils reconnurent (*) unanimement l'indépendance de l'Amérique-Unie, & le sieur Adams, pour ministre du Congrès auprès d'eux. Huit jours après, considérant les difficultés nombreuses qui s'opposoient à toute pacification particulière, telles que la restitution des posses-

(*) Le 3 Avril. *Voyez le mémoire présenté aux États-Généraux par le ministre de Russie, avec la lettre du sieur Fox, ministre anglois.*

(*) Le 2 Mai 1781. *Voyez le mémoire du sieur Adams, en date du 19 Avril 1781; & sa réquisition au président des États-Généraux, le 9 Janvier 1782.*

(*) Le 9 Janvier.

(*) Le 19 Avril. *Voyez la résolution des États-Généraux, du 22 Avril 1782.*

ſions enlevées à la République, & reconquiſes par la France ſur les Anglois, la fixation de l'indemnité pour les pertes immenſes qu'avoit occaſionnées l'attaque inattendue de la Grande-Bretagne, leur adhéſion au traité de la Neutralité-Armée, & leurs combinaiſons avec la France de meſures offenſives contre l'ennemi commun, ils s'excusèrent (*) d'accepter la propoſition que la Cour de Londres leur avoit faite faire par l'entremiſe du miniſtre Ruſſe, en réſidence à la Haye, & arrêtèrent en même-temps de notifier cette réſolution à l'impératrice de Ruſſie.

(*) Le 26.

CXII.
Semblables démarches auprès des Américains, également infructueuſes.

Déchu de tout eſpoir d'une paix ſéparée avec la Hollande, le miniſtère britannique eſſaya d'entamer une négociation partielle avec l'Amérique, & preſſentit à cet effet (*) les diſpoſitions du docteur Franklin, miniſtre plénipotentiaire des États-Unis auprès de la Cour de Verſailles. S'il attendit quelque ſuccès de cette dernière démarche, ou il outragea les États-Unis en les ſuppoſant capables d'enfreindre ſans pudeur le premier traité (1) qu'ils avoient ſigné avec une puiſſance ſouveraine, & de convaincre par cette perfidie toute l'Europe de leur mauvaiſe foi, ou il affecta une ignorance abſolue des conditions de ce traité, qui n'étoit plus tenu ſecret. Au reſte, quelque fût le motif de ſa conduite, il ne tarda pas à s'apperçevoir, combien ſes eſpérances avoient été illuſoires. Le miniſtre américain

(*) Dans les premiers jours de Mai.

Voyez l'arrêté du Congrès du 14 Janvier 1779.

(1) L'article VII de ce traité eſt énoncé de la manière ſuivante: « Aucune des » deux parties ne conclura ni paix ni trève avec la Grande-Bretagne, ſans que » le conſentement formel de l'autre n'ait été préalablement obtenu à cet effet; » & elles s'engagent mutuellement à ne pas mettre bas les armes, *avant que l'indépendance des Etats-Unis ait été formellement ou tacitement aſſurée par le traité,* » *ou les traités qui termineront la guerre.*

ANN. 1782.

répondit que les États-Unis n'écouteroient ſans doute aucunes propoſitions de paix, dans leſquelles la France & les autres puiſſances belligérantes ne ſeroient pas compriſes comme parties contractantes; mais en même-temps il donna à entendre, que la reconnoiſſance la plus illimitée de l'indépendance Américaine, léveroit probablement le plus grand obſtacle au retour de la paix.

CXIII. Démarches du miniſtère britannique auprès de la France.

Il étoit impoſſible de ſe méprendre au ſens véritable de cette réponſe. Déſabuſés enfin du vain projet de déſunir les ennemis de la Grande-Bretagne, les miniſtres anglois s'adreſsèrent (*) à la Cour de Verſailles. La bataille navale que l'armée angloiſe avoit gagnée aux Antilles, avantage dont ils furent informés (*) dans le mois de mai, n'apporta aucun changement à leurs diſpoſitions pacifiques. Cette victoire préſervoit, à la vérité, durant la campagne de 1782, la Jamaïque de toute attaque. Mais il n'en étoit pas moins viſible que ſon effet ne pourroit s'étendre, juſqu'à empêcher la France & l'Eſpagne d'employer, l'année ſuivante, à l'attaque des Antilles britanniques, les forces de terre & de mer, qu'elles tenoient occupées au ſiége de Gibraltar, lorſque ces deux puiſſances auroient reconnu l'impoſſibilité de réduire cette place, de vive force ou par famine.

(*) Vers le milieu du mois de Mai.

(*) Le 21.

CXIV. Diſpoſitions pacifiques de la Cour de Verſailles.

Affoiblie elle-même par la guerre qui épuiſoit la Grande-Bretagne, la France ſe montra diſpoſée à écouter les propoſitions pacifiques de cette puiſſance; mais ſans ceſſer d'établir, comme condition préliminaire, la reconnoiſſance de l'indépendance américaine. Toutefois, les négociations ne prirent vigueur, qu'après qu'il fut ſurvenu un nouveau changement dans le miniſtère britannique, par la retraite du ſieur Fox, ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères, &

par

ANN. 1782.

par la promotion (*) du comte de Shelburne à la place de premier lord de la tréforerie.

(*) Le 3 Juillet.

D'après les premières propofitions & réponfes, & pour s'affurer plus pofitivement des difpofitions des miniftres anglois, le fieur Gérard de Reyneval, fecrétaire du Confeil d'Etat, fut envoyé (*) à Londres. Alors les négociations furent conduites avec une telle activité, qu'en moins de trois mois les puiffances belligérantes commencèrent à en reffentir les heureux effets. Les commiffaires anglois & américains arrêtèrent, & fignèrent (*) à Paris neuf articles, pour conftituer le traité de paix, propofé entre la couronne de la Grande-Bretagne & les États-Unis, mais qui ne devoit être conclu, que lorfque la France & l'Angleterre feroient convenues de termes de paix. Par ces neuf articles, la Grande-Bretagne reconnoiffoit les États-Unis d'Amérique, favoir : le New-Hampshire, la baie de Maffachufett, Rhode-Ifland & les plantations de Providence, le Connecticut, le New-Yorck, le New-Jerfey, la Penfylvanie, la Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline feptentrionale, la Caroline méridionale & la Géorgie, être des ÉTATS, LIBRES, SOUVERAINS ET INDÉPENDANS. Elle en déterminoit en même temps les limites, leur accordoit le droit de pêche dans toutes les baies & criques des côtes de Terre-Neuve, & autres domaines britanniques en Amérique fréquentés par les pêcheurs anglois, & ne fe réfervoit dans la vafte étendue des treize provinces qui compofent les États-Unis, que la liberté de la navigation fur le Miffiffipi, depuis fa fource jufqu'à l'Océan.

(*) Dans les premiers jours de Septembre.

(*) Le 30 Novembre.

CXV.
L'Angleterre reconnoît l'indépendance des Etats-Unis.

ANN. 1783.

Une telle convention étoit le plus grand acheminement, que puffent défirer les puiffances belligérantes, vers une

ANN. 1783.

paix générale. Elles eurent la satisfaction d'en signer les préliminaires, au commencement de l'année suivante (*). Entr'autres conditions, la Grande-Bretagne céda à la France en toute propriété les isles de Saint-Pierre & de Miquelon dans le golfe Saint-Laurent, l'isle de Tabago aux Antilles, la rivière du Sénégal & ses dépendances, les forts Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin & Portendick sur la côte d'Afrique, les districts de Valanour & de Bahour dans l'Inde, pour servir d'arrondissement à Pondichéri, & les quatre Magans qui avoisinent Karical. Elle consentit en outre à l'affranchissement de la ville de Dunkerque de l'inspection d'un commissaire anglois. Ces deux puissances déterminèrent encore d'une manière plus précise & plus claire, qu'elles ne l'avoient fait par le traité de paix de 1763, leurs limites respectives pour la pêche de la morue. Pour l'Espagne, non-seulement elle resta en possession de l'isle de Minorque & de la Floride occidentale, mais elle obtint encore la cession de la Floride orientale. A ces conditions, il fut convenu entre les puissances belligérantes, que toutes les autres conquêtes qu'elles avoient respectivement faites, seroient restituées de part & d'autre.

(*) Le 20 Janvier.

CXVI. Signature des préliminaires de la paix entre la Grande-Bretagne, la France & l'Espagne.

CXVII. Les Anglois insensibles à la séparation de l'Amérique.

Ces préliminaires, qui ne différèrent du traité définitif, que par la détermination exacte que la Cour de Madrid y fit insérer des limites des districts, qu'elle accordoit aux Anglois pour la coupe du bois de campêche, afin d'anéantir, s'il lui étoit possible, leur commerce interlope dans le golfe du Mexique, n'excitèrent aucune réclamation sérieuse en Angleterre, ni de la part du parlement, ni de la part de la nation. Les taxes multipliées sous lesquelles les frais de la guerre faisoient gémir le peuple anglois, les pertes

que la Grande-Bretagne avoit essuyées durant les années 1781 & 1782, & dont la journée du 12 avril ne la dédommagea pas, le rendirent en quelque sorte insensible à la séparation de l'Amérique. Les seuls reproches qu'il laissa échapper contre les ministres qui avoient signé les préliminaires, portèrent sur l'abandon qu'ils avoient fait des Américains, qui s'étoient dévoués à la cause britannique. En vain ils essayèrent de démontrer, qu'ils n'avoient pu obtenir des commissaires du Congrès le rétablissement des Loyalistes dans leurs possessions. La majeure partie du parlement, trop prévenue sans doute contr'eux, pour appercevoir que le meilleur rempart que l'Angleterre pourroit élever contre les Américains du côté du New-Hampshire, seroit de fixer par de grandes concessions de terrein dans la Nouvelle-Ecosse, ceux que le Congrès avoit bannis des États-Unis, persista à regarder cet abandon comme une condition ignominieuse (1) à laquelle il ne falloit pas souscrire. Les ministres furent donc en quelque sorte obligés de se démettre de leurs places.

Voyez les proclamations du roi d'Angleterre & des Etats-Généraux, en 1783.

CXVIII.

Armistice convenu entre l'Angleterre & la Hollande.

Le jour auquel la France & ses alliés signèrent les préliminaires de la paix, vit les Etats-Généraux convenir d'une armistice avec cette dernière puissance. Si les difficultés, qui arrêtoient la signature de leurs préliminaires avec la Grande-Bretagne, ne furent pas applanies avant la conclusion du traité définitif de paix des autres puissances belligérantes, ils ne purent du moins reprocher à la France de l'avoir précipitée. Ils furent même à portée de se convaincre que cette puissance, de concert avec ses alliés, différa sous

(1) Depuis le retour de la paix, la Grande-Bretagne a donné des terres dans la Nouvelle-Ecosse & des encouragemens aux Loyalistes, qui ont choisi cette colonie pour asyle. Quant à ceux qui se sont retirés en Angleterre, elle a arrêté en 1785 de leur accorder des dédommagemens pécuniaires.

ANN. 1783.

divers prétextes, la ſignature de ſon traité définitif. Mais d'un côté, de plus longs délais ne pouvant que porter un très-grand préjudice au commerce des puiſſances belligérantes, de l'autre le miniſtère britannique perſévérant dans le refus d'un équivalent en argent pour Négapatnam, les États-Généraux rentrèrent par le traité de paix (*) en poſſeſſion des iſles & poſtes, qu'ils avoient perdus aux Indes occidentales & orientales; mais ils ne purent ſe diſpenſer de ſouſcrire à la ceſſion de Négapatnam avec ſes dépendances, & à la liberté de la navigation des ſujets britanniques dans les mers orientales. Tout ce qu'ils obtinrent du monarque anglois, ſe réduiſit à la promeſſe vague de traiter avec eux pour la reſtitution de cette ville, au cas qu'ils euſſent à l'avenir quelqu'équivalent à lui offrir. Cet arrangement proviſoire, qui ne fut entièrement conſommé que le 20 mai 1784, précéda d'un jour la ſignature (*) du traité définitif entre les autres puiſſances belligérantes.

(*) Le 2 Septembre.

CXIX. Signature du traité définitif.

(*) Le 3 Septembre.

CXX. Effet de l'indépendance des Américains ſur le commerce de la Grande-Bretagne.

Parvenus au moment de la reconnoiſſance ſolemnelle de l'indépendance de l'Amérique par un traité de paix, qu'il nous ſoit permis d'expoſer l'influence de cette révolution ſur l'Europe commerçante, & en particulier ſur la Grande-Bretagne. On connoit les grands changemens que le commerce des Européens a éprouvés par la découverte du nouveau monde; il en éprouvera peut-être encore de plus grands par ſon indépendance. Indiquer les principales ſecouſſes, auxquelles celui de la Grande-Bretagne ſera expoſé, c'eſt faire connoître le préjudice que lui porteront les conditions du dernier traité de paix.

Perſonne n'ignore que cette puiſſance s'étoit réſervée le commerce excluſif de ſes Colonies du continent de l'Amé-

rique. Jusqu'à l'époque de la dernière guerre, *elle leur vendoit chaque année,* dit l'auteur de l'Histoire philosophique des deux Indes, *pour environ cinquante millions de marchandises; & elle rapportoit en échange leurs indigos, leurs fers, leurs tabacs, leurs pelleteries, & en outre l'argent qu'ils s'étoient procuré en Europe & dans les isles, de la vente de leurs bois, de leurs grains, de leur poisson, de leur riz & de leurs salaisons.* La reconnoissance de l'indépendance des Américains rompt pour toujours les digues, que la cupidité britannique avoit mises à leur industrie. Affranchis des loix prohibitives qui enchaînoient leur activité, les Américains verront désormais tous les pavillons de l'Europe flotter dans leurs ports. Les nations qui possèdent le plus grand nombre des denrées que leur refuse leur climat, celles qui pourront les établir à plus bas prix dans leurs marchés, obtiendront sans doute la prépondérance. Mais la Grande-Bretagne ne commencera à s'appercevoir sensiblement de la décadence de son commerce, que lorsque les mines de fer, qui sont si abondantes dans l'Amérique septentrionale, seront en grande exploitation. Alors les manufactures d'armes de toute espèce, tous les ustensiles dans la confection desquels on employe du fer, & qu'on fabrique en Angleterre pour l'Amérique, tomberont nécessairement dans le discrédit. Il sera d'autant plus rapide, que l'émigration des ouvriers anglois, attirés en foule dans l'Amérique par l'espoir d'un meilleur sort, sera plus grande. Moins les progrès de cette industrie chez les Américains seront lents, plutôt le nombre des manufactures de fer & d'acier de la Grande-Bretagne diminuera. Le haut prix de la main-d'œuvre angloise assure d'avance aux Américains les avantages de la concurrence.

Tome 9, pages 398 & 399, dernière édition in-8°.

Ce n'eſt pas là la ſeule diminution de revenu dont les douanes de l'Angleterre ſont menacées. Par le traité de paix, les Américains ont été admis à pêcher la morue, en concurrence avec les Anglois, ſur toutes les côtes de la Nouvelle-Ecoſſe & de Terre-Neuve. Celles de la Nouvelle-Angleterre abondent en poiſſon de grande race. A cette qualité qui le rend très-précieux, en ce qu'elle diminue les frais de préparation, & qu'elle lui donne une plus grande valeur dans les marchés, ſe joint l'avantage d'en pouvoir faire la pêche excluſive durant trois ſaiſons de l'année, au printemps, en été & en automne. Aucune nation ne jouit d'une ſituation locale plus avantageuſe. Avant la dernière guerre, les Américains échangeoient chez eux une partie de leur morue contre les objets que les Anglois leur apportoient d'Europe. Déſormais ils la tranſporteront eux-mêmes dans les ports d'Eſpagne, du Portugal & de la Méditerranée. La vente qu'ils en feront, ſera d'autant plus lucrative, que n'étant plus aſſujettis à payer au fiſc de la Grande-Bretagne des droits exhorbitans, pour la permiſſion de commercer en Europe, ils pourront l'établir à plus bas prix. Bientôt même ils pourront la vendre au-deſſous de celui des Anglois, & faire encore des bénéfices plus conſidérables qu'eux. Fruſtrés de l'exportation de la majeure partie de la pêche américaine, forcés d'un autre côté de tirer d'Europe leurs vivres, leurs uſtenſiles de pêche, de porter & de rapporter tous les ans une partie de leurs équipages, les Anglois ſe verront contraints d'abandonner une branche de commerce, qui a toujours été la meilleure pépinière de leur marine, & qui ceſſera d'être un objet de gain pour eux, dès qu'ils ne trouveront plus à en vendre le produit

Voyez le diſcours du lord Germain, ſéance de la chambre des Communes, du 5 Novembre 1780.

à l'étranger. Ne le dissimulons pas, un jour l'Amérique septentrionale fera la pêche pour une grande partie de l'Europe; & l'Europe cultivera pour l'Amérique ses marais salans, ses vignes, ses oliviers. Elle payera avec son tabac, avec son poisson sec & salé, avec ses huiles de poisson de toute espèce, la majeure partie des denrées qu'elle tirera d'Europe. La France ne doit pas redouter la concurrence des Anglois & des Américains pour la pêche de la morue verte. Outre que les pêcheurs françois lui donnent une préparation différente, ils n'en pêchent pas une quantité suffisante pour sa consommation intérieure, & celle de ses provinces septentrionales. Ainsi cette branche de commerce, indépendante des événemens étrangers, au lieu de lui échapper, est susceptible de très-grands accroissemens, dès qu'elle lui accordera une protection marquée, en la débarrassant de toutes les entraves fiscales, auxquelles elle est assujettie dans sa circulation dans l'intérieur du royaume. Mais les Américains lui enlèveront tôt ou tard celle de la pêche de la morue sèche, si elle diffère de faciliter dans toutes ses provinces la libre circulation du poisson sec & salé, en exemption de tous droits, & d'accorder de grands encouragemens (1) à ceux de ses sujets, qui exporteront du poisson sec à ses isles à sucre.

Les avantages de la concurrence que les Américains obtiendront sur les Anglois dans la vente de leur poisson salé, ne se borneront pas aux ports d'Espagne, du Portugal & de la Méditerranée. Les Antilles angloises & fran-

(1) Le gouvernement françois a senti cette vérité, puisque par un Arrêt du Conseil du 18 Septembre 1785, il a accordé durant cinq ans, une prime de dix francs par quintal de morue sèche, de pêche françoise, importée sur des bâtimens françois aux isles françoises.

çoifes leur offriront encore un vafte débouché pour leur poiffon falé, & les autres productions de leur climat. En vain la Grande-Bretagne, dans l'intention de favorifer la confommation de la pêche des habitans de la Nouvelle-Ecoffe & de l'ifle de Terre-Neuve, tentera de réprimer avec vigueur leurs importations clandeftines, en faifant ftrictement obferver fes loix fur le commerce dans fes ifles. A une diftance auffi grande, quel peut être l'empire des loix prohibitives de la métropole fur fes colonies? D'ailleurs depuis une longue fuite d'années, la communication entre les ifles angloifes & les Américains, n'a-t-elle pas été libre, fréquente & prefque naturelle? N'eft-il pas reconnu depuis long-temps, que l'échange mutuel des denrées du crû du continent de l'Amérique & des Antilles, a produit une grande partie de leurs richeffes & fait leur profpérité refpective? Quand même la Nouvelle-Ecoffe & le Canada pourroient appprovifionner les Antilles britanniques en farines, en beftiaux & en falaifons de toute efpèce, auffi abondamment que le faifoient ci-devant les fujets des États-Unis, les planteurs de ces ifles porteront-ils l'indifférence fur leurs intérêts, jufqu'à perdre de vue que la population de ces provinces ne fera jamais affez nombreufe, pour remplacer la confommation que les Américains faifoient de leur rum, de leur mélaffe, de leurs fucres & de leur café? Ne doivent-ils pas chercher à conferver la concurrence des acheteurs, s'ils veulent maintenir leurs denrées à un prix avantageux? Les Américains & les planteurs des colonies ont donc le même intérêt à éluder de concert les loix prohibitives de la Grande-Bretagne. Si l'on admet que l'Angleterre viendra à bout de rompre les liaifons interlopes entre les fujets des États-

Unis

Unis & les planteurs de ses colonies, pourra-t-on admettre également que cette puissance leur fournira d'Europe, & au même prix, les approvisionnemens qu'ils recevoient des Américains ? L'augmentation dans le prix des farines, du riz, des salaisons & des bestiaux, que ceux-ci seront forcés de supporter, ne doit-elle pas en occasionner dans celui de leurs productions, sur-tout s'ils ne veulent pas courir rapidement à leur ruine ? Le renchérissement survenu dans les denrées des colonies angloises, n'en anéantira-t-il pas la consommation dans les autres Etats de l'Europe, dont les sujets trouveront à se les procurer à meilleur marché dans les ports françois ?

Nous venons d'indiquer les révolutions dont sont menacées plusieurs branches considérables de commerce de la Grande-Bretagne. C'est au temps seul à constater la vérité ou la fausseté de nos conjectures. Il ne nous paroît cependant pas inutile de faire remarquer que, si le crédit public de cette puissance a pour base principale l'étendue de son commerce & de sa navigation, elle peut pressentir dès à présent combien la diminution de l'un ébranlera l'autre. La décadence de son commerce influant nécessairement sur ses revenus publics, elle a à redouter dans cette partie une diminution dangereuse. Alors les taxes qu'il lui faudra imposer pour remplir ce vide, ne feront, en appauvrissant & en épuisant ses finances, qu'ajouter encore à la calamité publique.

On vous accorde, pourra-t-on nous répondre, que les cessions auxquelles la Grande-Bretagne a été contrainte par le dernier traité de paix, resserreront beaucoup son commerce en Europe & en Amérique. Mais ne voyez-vous

pas, ajoutera-t-on, que cette puiſſance peut remplacer, quand elle le voudra, le déficit de ſes douanes par les revenus (1) des poſſeſſions territoriales de ſa Compagnie des Indes, en les réuniſſant à ſon domaine, à l'expiration de ſa charte? A-t-elle à craindre une oppoſition fondée de la part des actionnaires qui, dès 1769, reconnurent tacitement ſes droits, en s'obligeant à payer durant cinq ans un ſubſide de quatre cents mille livres ſterlings, pour la dédommager de ce qu'elle voulut bien ſuſpendre ſes prétentions ſur les bénéfices réſultans de l'accord, que la Compagnie avoit conclu avec le ſouverain de l'Indoſtan, pour la ferme des revenus du Mogol dans les trois provinces du Bengale, d'Orixa & de Bahir? Les conditions (2) auxquelles le gouvernement britannique conſentit en 1780 à la prorogation de la charte de la Compagnie, n'atteſtent-elles pas la juſtice de ſes droits? Des revenus auſſi immenſes, adminiſtrés avec économie, ne le dédommageront-ils pas avan-

(1) William Pitt avoit, durant ſon adminiſtration, conſidéré les acquiſitions de la Compagnie des Indes orientales, comme une reſſource infaillible pour acquitter la dette nationale.

(2) La Compagnie des Indes n'obtint en 1780 la prorogation de ſa charte pour dix ans, qu'aux conditions de payer au gouvernement une ſomme de quatre cents mille liv. ſterlings, & au public les trois quarts du ſurplus des profits nets des revenus de ſes domaines, après avoir prélevé toutes ſes dépenſes, & réparti huit pour cent à ſes actionnaires; en outre, de faire les frais de l'habillement & de la ſubſiſtance des troupes britanniques qui ſeroient envoyées dans l'Inde, à compter du jour de leur embarquement pour cette contrée, juſqu'à celui de leur retour & de leur débarquement en Angleterre; enfin, de ſe charger de toute la dépenſe des vivres néceſſaires aux forces navales qui ſeroient employées, ſur ſa demande, pour la défenſe de ſes établiſſemens dans l'Inde, ſous la condition toutefois, qu'un quart lui ſeroit rembourſé par la Grande-Bretagne, & qu'il ſeroit regardé comme une dette du public envers elle, dans le compte des profits nets qu'elle rendroit chaque année.

tageuſement des non-valeurs dont il eſt menacé dans le produit de ſes différentes taxes ?

Nous ne doutons point, répondrons-nous, que les revenus territoriaux de la Compagnie des Indes ne ſoient perçus avec moins de rigueur par les prépoſés du gouvernement britannique, que par ceux de la Compagnie. Nous ſommes même portés à croire qu'ils peuvent recevoir une grande amélioration, parce que l'adminiſtration des gouvernemens, proportion gardée, eſt toujours plus économique, que celle des grandes Compagnies. Mais nous le demandons avec confiance à quiconque eſt véritablement inſtruit de la ſituation politique actuelle de la preſqu'iſle de l'Inde : les poſſeſſions de la Compagnie, en changeant de ſouverain, en deviendront-elles moins précaires ? Tant que cette preſqu'iſle a été partagée en pluſieurs petits Etats, les conſeils ſuprêmes de Madraſs & de Calcutta ſont aiſément parvenus à ſemer la diviſion parmi leurs ſouverains, pour les combattre les uns par les autres, & s'élever ſur leurs ruines. C'eſt même plus à cette conduite artificieuſe, qu'à la diſcipline & à l'armure de ſes troupes, que la Compagnie eſt redevable des territoires immenſes, qu'elle a ſu ſe faire céder à titre de conquête, ou pour ſolde des ſecours qu'elle avoit donnés. Mais aujourd'hui que la plus grande partie de cette preſqu'iſle reçoit les loix de Tippou-Saëb, fils & ſucceſſeur d'Ayder-Ali ; que les ſuccès que ce prince a obtenus contre les armes britanniques, en combattant & en forçant en perſonne trois corps d'armées anglois de ſe rendre priſonniers de guerre, à Mangalor (*), ſur les bords du Colram (*) & à Bednore dans le Malabar (*), n'ont pu que lui donner un grand aſcendant ſur les peuples de cette vaſte contrée,

(*) En 176[illegible].
(*) Le 1 Février 1782.
(*) Le 3 Mai 1783.

l'Angleterre ne doit-elle pas craindre qu'il n'en profite pour les réunir tous contr'elle? Si vous ajoutez que les Indiens sont enrégimentés & armés à l'Européenne, qu'ils font usage d'artillerie, qu'ils savent la servir, qu'à force de combattre ils s'aguerrissent de jour en jour, qu'ils ont déja soutenu plusieurs combats sans se laisser entamer, qu'enfin à l'avantage du nombre ils réunissent la facilité de se recruter sans cesse, bientôt la destruction de la puissance britannique dans l'Inde vous paroîtra prochaine. Cette conjecture se convertira promptement en certitude, si Tippou-Saëb & les Marattes peuvent parvenir à s'inspirer une confiance mutuelle, & à se persuader que la tranquillité de leurs États dépend de l'expulsion des Européens de leur voisinage, de la réunion de leurs intérêts, & d'une combinaison d'efforts, dirigés tous à la fois contre les possessions angloises du Bengale & du Coromandel. Quelle résistance efficace l'Angleterre opposeroit-elle alors à une ligue aussi formidable, elle que les ravages de ses ennemis confédérés priveroient d'une grande partie de ses revenus dans l'Inde, elle qui seroit obligée de transporter d'Europe & à grands frais tous ses moyens de défense? Pourroit-elle se flatter avec raison de conserver ses possessions orientales à cinq mille lieues de distance du siége principal de sa puissance, tandis qu'elle n'a pu retenir sous sa domination les Américains, qui n'en étoient éloignés que de mille lieues? Tarderoit-elle à être restreinte aux seuls postes qu'elle a fortifiés sur ces rivages, où la cupidité effrénée de ses sujets, & les atrocités qui en ont été la suite, les ont rendus odieux à jamais? Dans ces instans de détresse, elle n'auroit pas même la consolation d'intéresser à son sort les autres puissances de l'Europe qui,

Voyez la lettre du Général Coote au président du comité de Madrass, du 6 juillet 1781.

fecrètement indignées de n'avoir pu foutenir la concurrence de fon commerce dans l'Inde, défirent fon humiliation avec d'autant plus d'ardeur, que fon agrandiffement dans cette partie du monde a plus excité leur jaloufie. Ce feroit alors que la Grande-Bretagne, privée des reffources de l'Inde, & écrafée (1) plus que jamais fous le fardeau de fes dettes, reconnoîtroit l'extravagance du projet qu'elle avoit formé d'envahir le commerce du monde, & de fe rendre propriétaire des mers. Ce feroit alors qu'elle s'appercevroit qu'un Empire, uniquement fondé fur le commerce, ne peut être que précaire, & que la bafe la plus folide d'une puiffance quelconque, confifte dans la réunion du plus grand nombre de richeffes territoriales.

---

(1) A la conclufion de la paix en 1763, la dette nationale de la Grande-Bretagne montoit à 148,377,618 livres fterlings, pour laquelle elle payoit annuellement en intérêts 4,993,144 livres fterlings. *Voyez le tableau des finances de l'Angleterre par M. Grenville, publié en 1778.*

Le 5 Janvier 1776, la dette nationale ne montoit plus qu'à 123,964,500 livres fterlings, 7 fchellings, 2 deniers ¾ de deniers, pour laquelle la Grande-Bretagne payoit annuellement en intérêts & frais de geftion 4,411,826 livres fterlings, 11 fchellings, 7 den. ½. *Voyez le rapport du comité nommé par la chambre des Communes, pour faire des recherches fur l'état des finances, publié au mois d'Août 1782.*

En 1785, la dette nationale confolidée s'élevoit à . . . . 240,188,848 l. fter. 5 fchel. 1 d.
pour les intérêts de laquelle cette puiffance payoit . . . . 10,043,181 l. fterl. 4 fchel. 7 d.
Ce qui, en évaluant la livre fterling vingt-deux livres dix fols, argent de France, forme un capital de . . . . 5,404,249,085 liv. 14 f. 4 den.
& un intérêt annuel de . . . . . 225,971,577 liv. 14 f.

FIN de la troifième & dernière Partie.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *Histoire de la dernière Guerre entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis de l'Amérique, la France & l'Espagne, &c.* J'en regarde la publication, comme pouvant être infiniment utile, pour conserver dans toute leur intégrité des faits précieux à l'histoire, & comme devant servir de modèle aux ouvrages de ce genre, par la manière dont les faits sont exposés, & le soin qu'a eu l'Auteur d'en administrer toutes les preuves. A Paris, ce 29 Juin 1786.

MENTELLE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le sieur * * *, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public *l'Histoire de la dernière Guerre entre la Grande-Bretagne & les Etats-Unis de l'Amérique, la France, l'Espagne & la Hollande, depuis son commencement en 1775, jusqu'à sa fin en 1783*, &c. S'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume ; voulant qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui le contiendra, sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession ; & alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des

exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777 concernant les contrefaçons : à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beau caractère, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès-mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Hue de Miromesnil, Commandeur de nos Ordres; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Maupeou, & un dans celle dudit Sieur Hue de Miromesnil; le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſera tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par un de nos amés & féaux Conſeilliers Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameurs de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le vingt-troiſième jour d'Août, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-ſix, & de notre règne le treizième.

Par le Roi, en ſon Conſeil.

Signé, Lebegue.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, numéro 661, folio 20, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires preſcrits par l'Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1785. A Paris, le premier Septembre 1786.

Valleyre jeune, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins. 1787.

E R R A T A.

Diſcours préliminaire: *page xxj, ligne 5;* Grande-Bretage, *liſez,* Grande-Bretagne.

Page *18, ligne 14;* contre-demander, *liſez,* contremander.
20, addition; ANN. 1777, *liſez,* ANN. 1774.
37, ligne 9; appas, *liſez,* appât.
84, ligne 26; forcée, *liſez,* forcé.
119, ligne 15; continuant obſerver, *liſez,* continuant d'obſerver.
155, ligne 21; droit de fiert, *liſez,* droit de frêt.
238, ligne 6; lur, *liſez,* ſur.
253, addition; pour la Martinique, *liſez,* de la Martinique.
289, ligne 15; après le Bien-Aimé, 74, *liſez,* de Cacquerey.
314, ligne 22; de divers, *liſez,* diverſes.

C'eſt par erreur qu'à la page 338 on a mis au nombre des officiers tués, le ſieur Leſſeigue, officier auxiliaire.

e
a
e
e
e
'He

e C

'Ann
a Sai
e St
a Blo
e Cer
Hinc
e Sole

Pallas ,
Caton ,
Superbe ,
Coventry ,
Argo ,

ptent.
7
2
4

nis , dont la mes.

ERRATA.

Discours préliminaire: *page xxj, ligne 5;* Grande-Bretage, *lisez,* Grande-Bretagne.

Page 18, ligne 14; contre-demander, *lisez,* contremander.
20, addition; ANN. 1777, *lisez,* ANN. 1774.
37, ligne 9; appas, *lisez,* appât.
84, ligne 26; forcée, *lisez,* forcé.
119, ligne 15; continuant observer, *lisez,* continuant d'observer.
155, ligne 21; droit de fiert, *lisez,* droit de frêt.
238, ligne 6; lur, *lisez,* sur.
253, addition; pour la Martinique, *lisez,* de la Martinique.
289, ligne 15; après le Bien-Aimé, 74, *lisez,* de Cacquerey.
314, ligne 22; de divers, *lisez,* diverses.

C'est par erreur qu'à la page 338 on a mis au nombre des officiers tués, le sieur Lesseigue, officier auxiliaire.

L I S T E

N°. Ier.

DES VAISSEAUX des Puissances Belligérantes, depuis vingt jusqu'à cent-dix canons, pris, détruits, coulés bas, brûlés, ou naufragés, durant la dernière guerre.

VAISSEAUX ANGLOIS.

Noms.	Canons.	Années.	Parages où ils ont été pris, &c.
		1777.	
L'Augusta,	64		péri dans la Delaware.
L'Acteon,	28		péri devant Charles-Town.
La Pomone,	28		péries, corps & biens, sur les côtes de l'Amérique septentrionale.
La Repulse,			
		1778.	
Le Sommerset,	64		Naufragé sur le cap Cod, avec partie de l'équipage.
Le Mermaid,	28		péries sur le cap Henlope & à l'entrée de la Delaware, en fuyant l'escadre du comte d'Estaing.
La Sirène,	28		
La Junon,	32		brûlées à Rhode-Island à l'approche de l'escadre du comte d'Estaing.
La Lark,	32		
La Flora,	32		
L'Orphéus,	32		
Le Cerberus,	26		
La Minerva,	32		prise par les François devant Saint-Domingue.
Le Fox,	28		*idem*, en Europe.
L'Active,	28		*idem*, aux Antilles.
Le Lively,	24		*idem*, en Europe.
		1779.	
L'Ardent,	64		pris par les François en Europe.
L'Expériment,	50		*idem*, sur les côtes de la Georgie.
Le Montreal,	32		*idem*, dans la Mediterranée.
L'Ariel,	28		*idem*, sur les côtes de la Géorgie.
Le Serapis,	44		pris dans la mer du Nord par les François & les Americains.
Le Québec,	32		sauté à la suite de son combat contre la Surveillante.
L'Aréthuse,	32		périe sur les roches de la Molème.
Le Hussard,	28		péris sur les côtes de l'Amerique septentionale.
Le Glasgow,	24		
		1780.	
Le Cornwal,	74		coulé bas après le combat du 19 mai.
Le Thunderer,	74		péris, corps & biens, aux Antilles.
Le Sterling-Castle,	64		
La Défiance,	64		périe sur la barre de Charlestown.
Le Leviathan,	50		naufragé près des Açores.
Le Phénix,	44		peri sur les côtes de l'isle de Cube.
La Blanche,	32		péries, corps & biens, aux Antilles.
Le Laurel,	28		
L'Andromède,	28		
Le Grampus,	26		péri en revenant des Antilles.
Le Déal-Castle,	24		peris aux Indes occidentales.
La Penélope,	24		
Le Shark,	28		péri sur les côtes de l'Amerique septentrionale.
L'Unicorn,	28		pris par les François aux Antilles.
		1781.	
Le Culloden,	74		péri, avec une partie de son équipage, sur la pointe Montuck.
Le Terrible,	74		brûlé à la suite du combat du 5 septembre.
Le Romulus,	44		pris par l'Eveillé sur le cap Charles.
Le Charon,	44		brûlé par les François devant York-Town.
L'Iris,	32		pris par les François dans la Chesapeak.
Le Richemond,	32		
La Guadeloupe,	32		
La Thétys,	32		périe dans la baie du Carenage, isle de Sainte-Lucie.
Le Greyhond,	28		péri en Europ.
Le Crescent,	28		pris par les François en Europe.
Le Pelican,	24		péri sur les côtes de la Jamaique.
Le Fowey,	24		*idem*, dans la Chesapeak.
Le Sandwick,	24		*idem*, sur les côtes de la Caroline du sud.
La Sirene,	24		*idem*, en Europe.
		1782.	
Le Royal George,	110		péri, corps & biens, dans la rade de Portsmouth.
La Ville de Paris,	104		péris, corps & biens, en revenant de la Jamaique.
Le Glorieux,	74		
Le Centaure,	74		
Le Ramillies,	74		péri en revenant de la Jamaique.
L'Hector,	74		coulé bas sur le banc de Terreneuve, à la suite d'un combat contre deux frégates françoises.
Le César,	74		sauté, après avoir été pris, par la faute des amarineurs.
L'Annibal,	50		pris dans l'Inde par les François.
La Sainte-Monique,	36		périe sur Tortola.
Le Stag,	32		*idem*, en Europe.
La Blonde,	32		*idem*, sur les côtes de l'Amérique septentrionale.
Le Cerberus,	32		*idem*, sur les Bermudes.
L'Hinchinbrook,	30		*idem*, sur les côtes de la Jamaique.
Le S[illegible],	28		brûlé sous Nevis.
		1783.	
La P[illegible],	36		périe près de l'isle de Fayal.
Le Caton,	50		péri, corps & biens, en allant aux Indes.
Le Superbe,	74		péri devant Tallicheri.
Le Coventry,	28		pris par les François à Ganjam.
L'Argo,	44		pris par les François sur l'isle de Sombrero.

VAISSEAUX FRANÇOIS.

Noms.	Canons.	Années.	Parages où ils ont été pris, &c.
		1778.	
La Licorne,	32		prises en Europe par l'amiral Keppel.
La Pallas,	32		
		1779.	
Le Rolland,	64		brûlé dans le port de Brest.
La Thétis,	32		*idem*.
La Prudente,	32		prise par les Anglois sur les côtes de Saint-Domingue.
La Fortunée,	36		*idem*, aux isles du Vent.
La Blanche,	32		
L'Alcmène,	32		*idem*, aux isles du Vent.
L'Oiseau,	28		*idem*, dans la Manche.
La Danaé,	32		*idem*, dans la baie de Cancale.
		1780.	
Le Protée,	64		pris par les Anglois près de Madère.
La Charmante,	32		perie sur les Saints avec la plus grande partie de son équipage.
La Diane,	36		périe, corps & biens, aux Antilles.
La Belle Poule,	32		prise par les Anglois en Europe.
La Capricieuse,	32		*idem*, & coulée bas.
La Nymphe,	32		*idem*, en Europe.
La Junon,	32		périe sur Saint-Vincent.
		1781.	
La Couronne,	80		brûlée dans le port de Brest.
L'Intrépide,	74		brûlé dans la rade du Cap François.
L'Inconstante,	32		Sautée sur la pointe Tiburon, avec partie de son equipage.
La Vénus,	36		périe en Europe.
La Magicienne,	32		prise par les Anglois sur le cap Anne.
La Minerve,	32		*idem*, dans la Manche.
L'Unicorn,	28		*idem*, dans le golfe du Mexique.
Le Lively,	24		*idem*, Sur les Açores.
L'Etourdie,	24		périe en Europe.
		1782.	
La Ville de Paris,	104		pris par les Anglois aux Antilles.
Le Cesar,	74		
Le Glorieux,	74		
L'Hector,	74		
L'Ardent,	66		
Le Caton,	64		pris sur la Mona.
Le Jason,	64		
L'Aimable,	32		
Le Pegase,	74		*idem*, en Europe.
Le Solitaire,	64		*idem*, aux isles du vent.
L'Hébé,	40		*idem*, en Europe.
L'Aigle,	40		*idem*, dans la Delaware.
Le Magnifique,	74		péri dans la rade de Boston.
Le Scipion,	74		*idem*, dans la baie de Samana.
La Bourgogne,	74		*idem*, près Porto-Cabello.
Le Palmier,	74		*idem*, en revenant en Europe.
L'Orient,	74		*idem*, dans la baie de Trinquemalay.
Le Bizarre,	64		*idem*, devant Goudelour.
La Diligente,	28		*idem*, sur le Cap Henry.
		1783.	
La Sibylle,	32		prise par les Anglois sur les côtes de l'Amér. septent.
La Concorde,	32		*idem*, aux Antilles.
La Coquette,	26		*idem*, sur les isles Turques.
La Naïade,	26		*idem*, sur la côte de Coromandel.
L'Argo,	44		repris sur Portorico.

VAISSEAUX ESPAGNOLS.

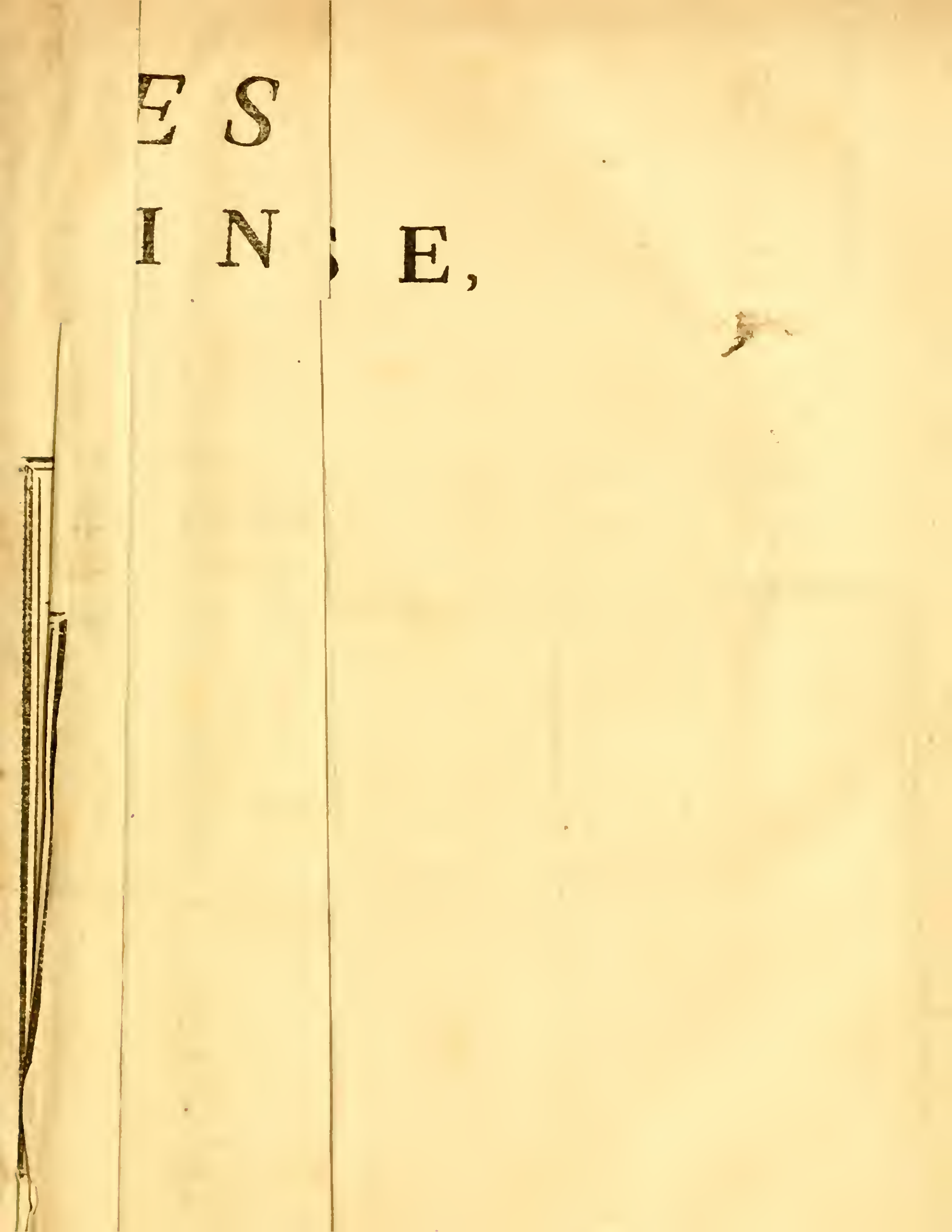
Noms.	Canons.	Années.	Parages où ils ont été pris, &c.
		1779.	
Le Poderoso,	64		péri près des Açores.
La Sainte-Monique,	32		prise par les Anglois près des Açores.
La Sainte-Marguerite,	32		*idem*, sur les côtes du Portugal.
		1780.	
Le Saint-Joseph,	70		péri en sortant de Brest.
Le Phénix,	80		pris par les Anglois sur le cap Sainte-Marie.
Le Diligent,	70		
Le Monarca,	70		
La Princessa,	70		
Le Guipuscoa,	64		*idem*, sur le cap Finistère.
Le Saint-Dominique,	70		sauté avec tout son équipage.
Le Saint-Julien,	70		péri en rentrant à Cadix.
		1781.	
La Sainte-Léocadie,	32		prise par les Anglois dans l'Océan.
La Sainte-Catherine,	32		*idem*, vers le Detroit, & coulée bas.
La Grana,	26		*idem*, en Europe.
		1782.	
Le Saint-Michel,	70		échoué sous Gibraltar, pris & relevé par les Anglois.

VAISSEAUX HOLLANDOIS.

Noms.	Canons.	Années.	Parages où ils ont été pris, &c.
		1781.	
Le Prince William,	70		péri sur les côtes d'Hollande.
La Hollande,	68		coulée bas à la suite du combat du Doggersbanc.
Le Mars,	60		pris par les Anglois à Saint-Eustache.
Le Mars,	32		
La Princesse Caroline,	50		*idem*, en Europe.
Le Rotterdam,	50		
		1782.	
L'Union,	64		périe, corps & biens, dans les mers du Nord.
Le Zérietzee,	64		péri dans les mers du Nord, avec presque tout son équipage.

Nota, Nous n'avons pas cru devoir faire mention dans cette liste des vaisseaux des États-Unis, dont la marine, durant la dernière guerre, n'a consisté qu'en quelques frégates & corvettes.




E S
I N E,



LISTE DES OFFICIERS DE LA MARINE FRANÇOISE,

tués ou morts de leurs blessures, noyés & blessés durant la dernière guerre.

OFFICIERS GENERAUX blessés.

MESSIEURS,

Le Comte d'Estaing.
Le Comte Duchaffault.
Le Chevalier de la Motte-Piquet.
Le Comte de Vaudreuil.

CAPITAINES DE VAISSEAU tués, morts de leurs blessures ou noyés.

MESSIEURS,

De Bessey de la Voufte.
Le Comte de Lignondés, (*mort de ses blessures.*)
De Champorcin.
Le Chevalier de Viasis.
De Boades.
De Saint-Cezaire.
D'Abbadie Saint-Germain.
De Ribiers.
De Cardaillac.
Le Chevalier du Pavillon.
De la Clocheterie.
Dupas de la Manceliere.
De Cheffontaine Trevien.
De Tremigon.
Du Couedic, (*mort de ses blessures.*)
Le Vicomte Descars.
Bernard de Marigny.
De la Vicomté.
Ferron du Kergo.
Du Rumain.
De Longueval. (*sauté.*)
De Chambertrand, (*noyé.*)

TOTAL 22.

CAPITAINES DE VAISSEAU blessés.

MESSIEURS,

De Raymondis, (*bras emporté.*)
D'Aymar, (*deux fois*), (*bras emporté.*)
De Sillans.
De Tronjolly.
Le Commandeur de Dampierre.
De Cillart de Suville.
Dumaitz de Goimpy.
Dumas.
De Cohars.
De Monteclerc.
Le Begue.
De Medine.
De Buor de la Chanaliere.
Le Chevalier de Cillart.
Le Chevalier de Galles, (*deux fois.*)
De Saint-Felix.
De Kergariou.
De Castellet.
Le Marquis de Chabert.
De Frammont.
De Champmartin, (*deux fois.*)
De Thy.
De Bruyeres.
Le Gardeur de Tilly.
Le Chevalier de Rets.
Du Chilleau.

TOTAL 26.

LIEUTENANS tués, morts de leurs blessures ou noyés.

MESSIEURS,

Green de Saint-Marfault.
Le Chat Deslandes.
Le Chevalier Gardeur de Tilly.
Le Breton de Ransanne.
De Fontaine.
De Voutron.
De Perrault, (*noyé.*)
Diflé de la Motte.
Le Chevalier de Saint-Sauveur, (*mort de ses blessures.*)
De Marguery.
Le Chevalier de Jacquelot.
De Coetivy le Borgne.
De Guichen.
Le Chevalier de Kergariou.
Mengaud de la Hage, (*noyé.*)
Fournier.
Dupé Dorvault.
De la Mettrie.
De Keravel.
Le Chevalier de Lanidy.
Le Vicomte de Montguyot.
De Bourdeilles.
De Penandreff, (*noyé.*)
Pean de la Villehunault.
Perrier de Salvert.
De Campredron.
De Gotho.
Le Chevalier de Gotho.
Barras la Villette, (*sauté.*)
Daudibert Ramatuelle.
Durand de la Motte.
L'Hermite-Maillane.
De Villeneuve-Flayofc.
Dorfin de Miraval, (*sauté.*)
De Joufferand, (*sauté.*)
De Pierrevert.
De Bizien, (*écrasé entre deux vaisseaux.*)

TOTAL 37.

LIEUTENANS blessés.

MESSIEURS,

De Beaumanoir.
De Coeffier.
De Vigny.
De Tarade.
Des Glaireaux.
De Linieres.
Le Normand de Victot.
Vassal.
Carné de Carnavalet.
De Blois.
De Gouzillon.
De Goyon de Vaurouault.
De Mallet.
Vieuxbourg de Rosilly.
De Champagny.
De Clerimbert.
Le Chevalier de Carcaradec.
Tredern de Lezerec.
Trogoff.
Portzampac.
Descures.
De Tréouret.
De la Croix.
De Fayart.
Le Chevalier Duchaffault.
Le Chevalier de Villevieille.
De Grimoard, (*deux fois.*)
Le Comte de la Touche.
Duquesne.
Le Chevalier de Buor.
De Saqui-Destourés.
Massillian de Sanilhac.
Amé de la Laune.
Le Chevalier Saqui-Destourés.
Truguet.
Du Rouret.
Dupuy.
Dassas Mondardier.
Despiès.
Ravenel.

TOTAL 40.

ENSEIGNES tués, morts de leurs blessures ou noyés.

MESSIEURS,

Le Chevalier de Vincelles.
Le Chevalier Noir-pas-de-loup.
Destimauville.
Cheffontaine de Bodinio.
Penandreff de Keranstret.
Du Couedic.
Le Chevalier de Capellis, (*noyé.*)
Visdelou de Bonamour, (*noyé.*)
De Kergu.
Visdelou de Lifcouet.
De Coutlès.
Thiroux de Conteville, (*blessé & noyé.*)
De la Grandiere, (*mort de ses blessures.*)
De Guebriant, (*noyé.*)
De Guernisac, (*noyé.*)
De Clonard.
Le Baron de Rochemore.
De Saint-Legier.
De Beaucoufe.
Le Chevalier de Lepine, (*mort de ses blessures.*)
De Cuers.

TOTAL 21.

ENSEIGNES blessés.

MESSIEURS,

D'Abbadie Saint-Germain.
De Melfort.
Herault.
De Laulanie, (*deux fois.*)
De Vayres.
Boisneuf de la Poterie.
De Beaupoil.
De Repentigny.
Boussard, (*deux fois.*)
De Gantés.
De Monfvilleneuve.
Barton de Montbas.
Du Bouexic.
Desnos de la Hautiere.
De la Bentinaye.
De Loftanges.
Le Chevalier de Lambour.
De Rieux.
De Chambellé.
De Marigny.
De Than, (*deux fois.*)
Le Meneuft.
De Marnieres.
De Montigny.
La Houssaye, (*jambe emportée.*)
De Cadignan.

TOTAL 26.

GARDES DE LA MARINE tués, morts de leurs blessures ou noyés.

MESSIEURS,

Bernard de la Turmeliere.
De la Sourdiere.
D'Argence.
De Kerolain.
Tuffin de Ducis.
De Murat.
Hurault de la Villeluisant.
Le Chevalier de Nossey.
De Robineau.
D'Aigrepont.

TOTAL 10.

GARDES DE LA MARINE blessés.

MESSIEURS,

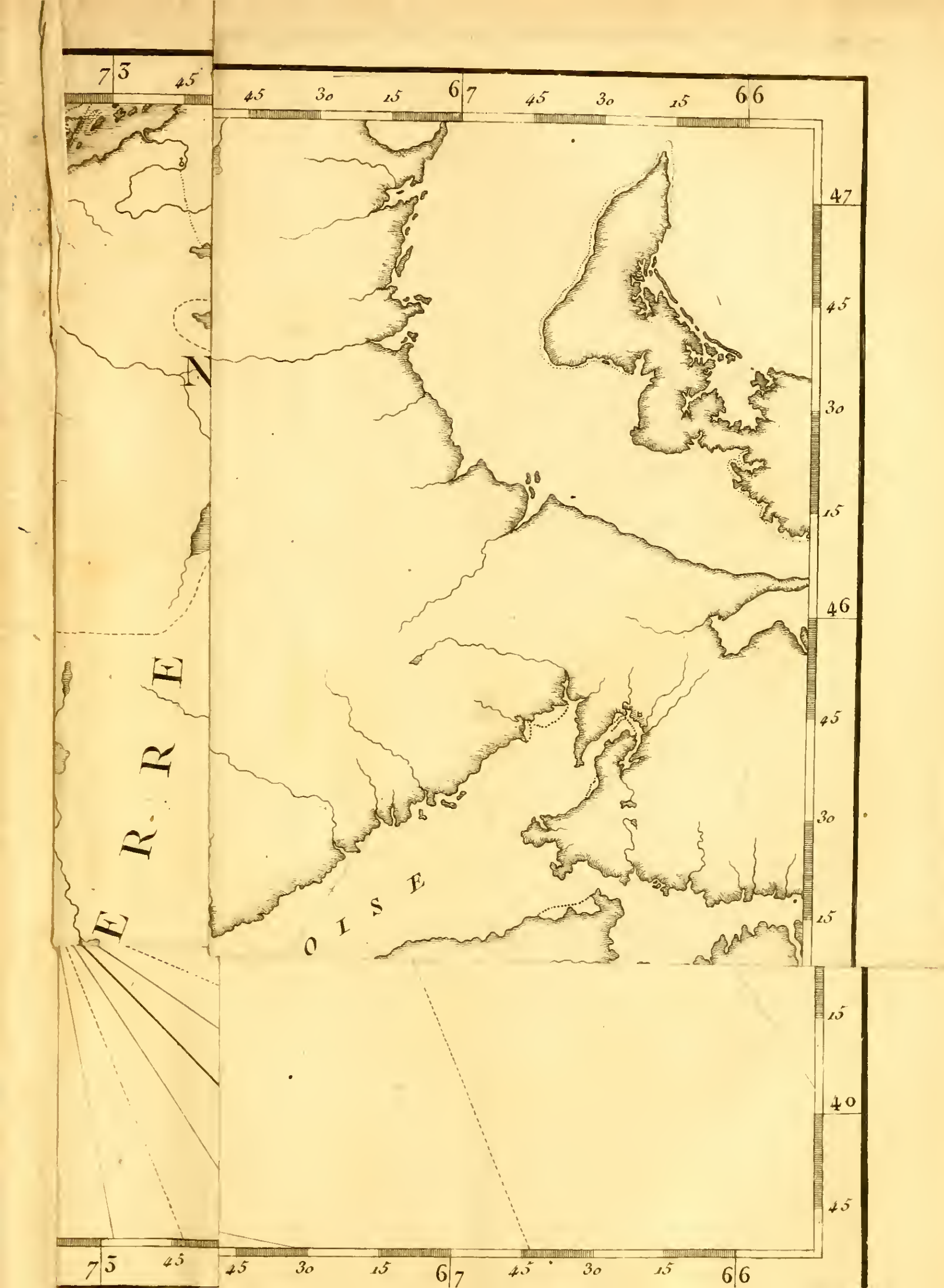
La Roche de Kerandraon.
De Monthuchon.
De Vigier.
De Leyritz.
De Perigny, (*bras emporté.*)
De Sambucy.
Du Boisguehenneuc.
De Scott.
Dudresy.
Le Livec.
De Chateaufur.
De Trobriand.
Pogniat de Bonnevie.
Le Gris.
De Reynies.
Barras Mellan.
Pandin de Biarges.
De Chateauroux.
De Gouvernet.

TOTAL 19.

Nota. 1°. On n'a point compris dans cet état deux Chefs d'escadres, douze Capitaines, quinze Lieutenans & quatre Enfeignes, morts des maladies de mer.

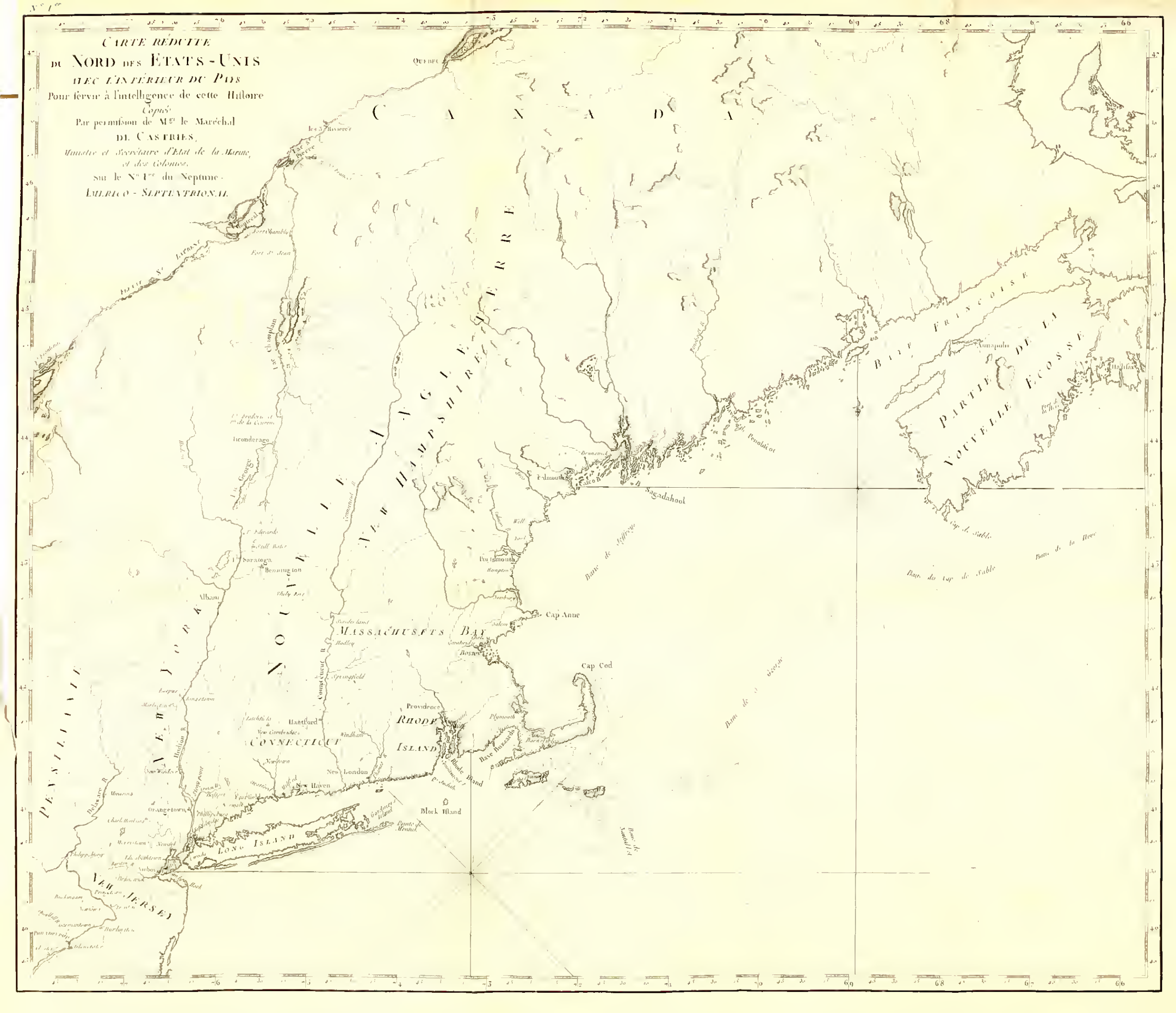
Nota. 2°. Le nombre des officiers suédois, tués au service de la France sur ses escadres, fut de cinq, & celui des blessés, de huit. Le nombre des officiers auxiliaires tués fut de vingt-six, & celui des blessés, de cinquante-cinq.



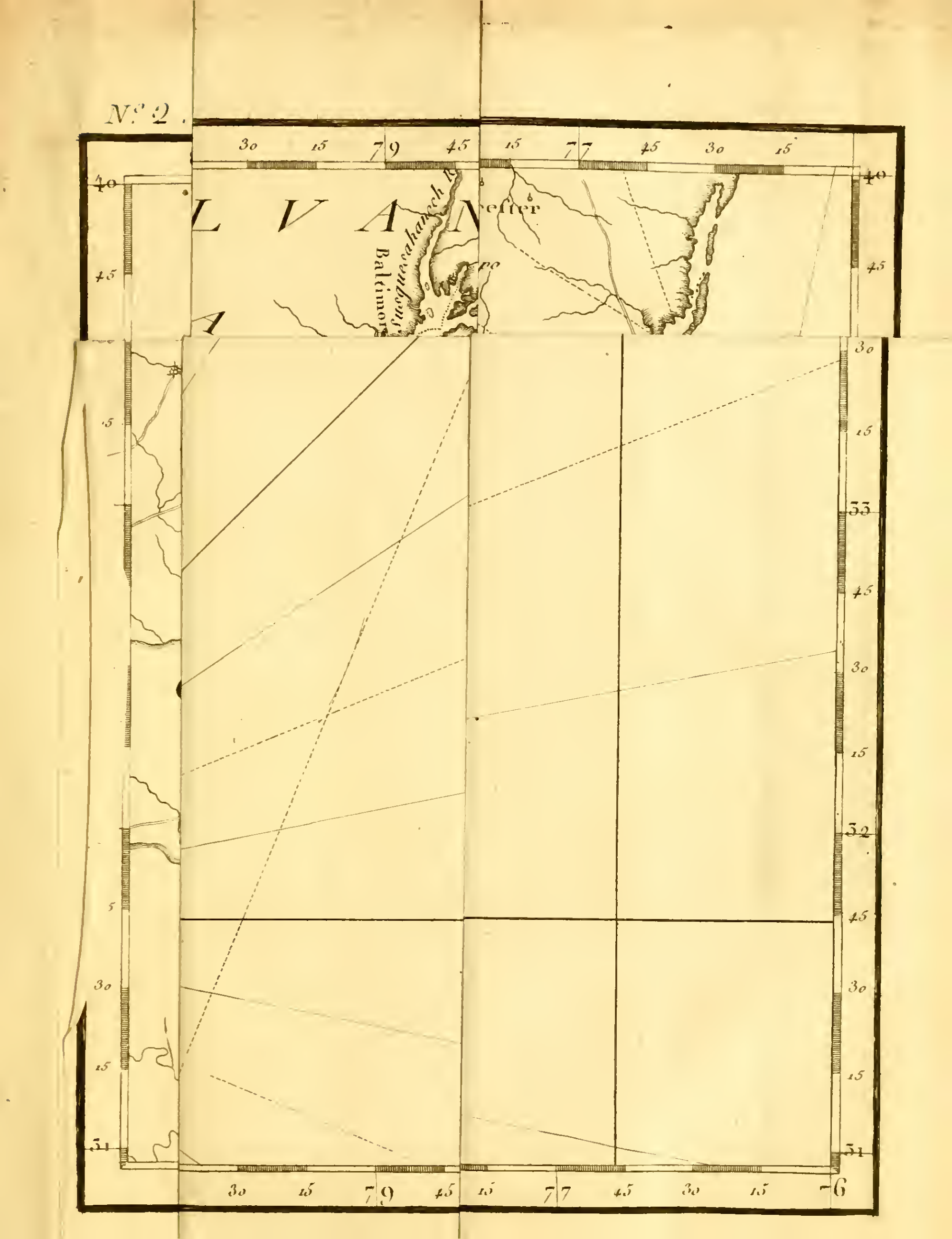


7 3
45
45
30
15
6 7
45
30
15
6 6
47
45
30
15
46
45
30
15
15
40
45
N
E R R E
O I S E
7 3
45
45
30
15
6 7
45
30
15
6 6



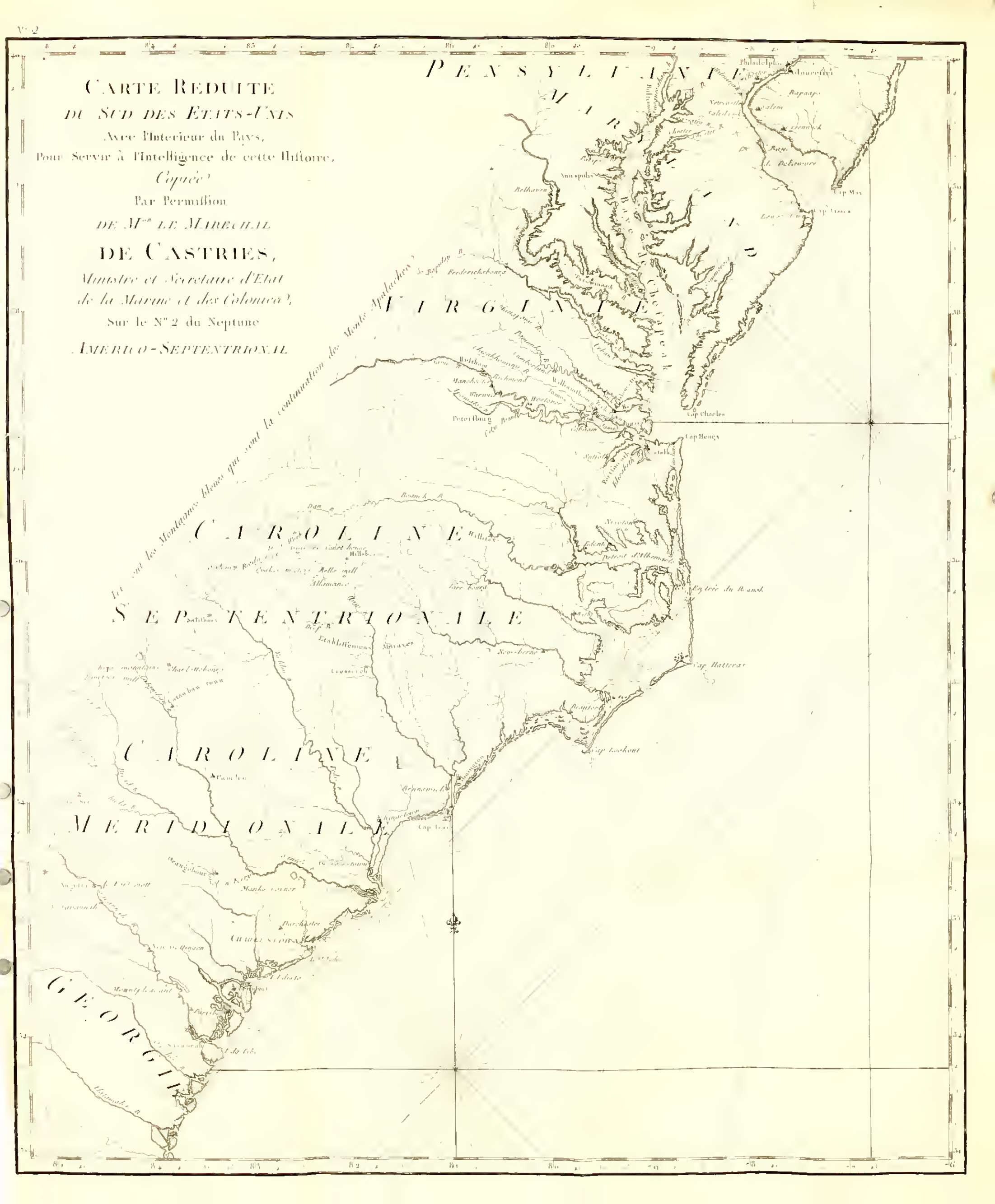

N° 1er
CARTE RÉDUITE
DU NORD DES ÉTATS-UNIS
AVEC L'INTÉRIEUR DU PAYS
Pour servir à l'intelligence de cette Histoire
Copiée
Par permission de Mgr le Maréchal
DE CASTRIES,
Ministre et Secrétaire d'État de la Marine, et des Colonies,
Sur le N° 1er du Neptune
AMERICO - SEPTENTRIONAL
CANADA
NOUVELLE ANGLETERRE
NEW HAMPSHIRE
NEW YORK
PENSILVANIE
NEW JERSEY
MASSACHUSETS BAY
CONNECTICUT
RHODE ISLAND
BAIE FRANÇOISE
PARTIE DE LA NOUVELLE ÉCOSSE
Quebec
Montreal
Fleuve St. Laurent
Lac Champlain
Ticonderago
Saratoga
Bennington
Albany
Hudson R.
Connecticut R.
Hartford
New Haven
New London
Fairfield
Providence
Plymouth
Boston
Salem
Cap Anne
Cap Cod
Barnstable
Baye Buzzards
Block Island
Long Island
Portsmouth
Falmouth
Sagadahock
Penobscot
Annapolis
Cap de Sable
Baie du Cap de Sable
Orangetown
Amboy
Springfield
Hadley
Windham
Delaware R.
Lac George



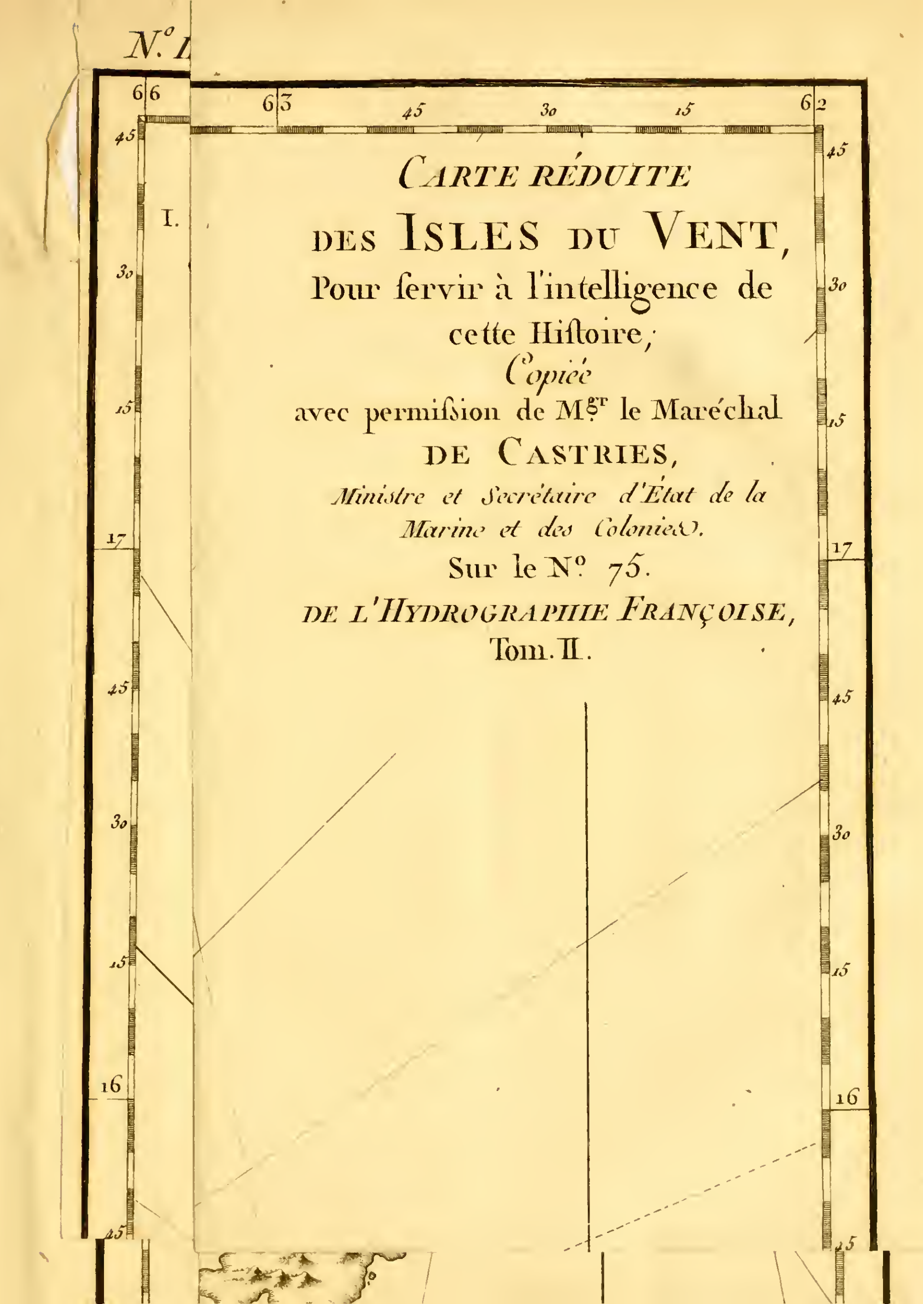


N.° 2.
30
15
79
45
15
77
45
30
15
40
45
L V A N
Baltimor
Nefter
A
30
15
33
45
30
15
32
5
45
30
15
31
79
77
76

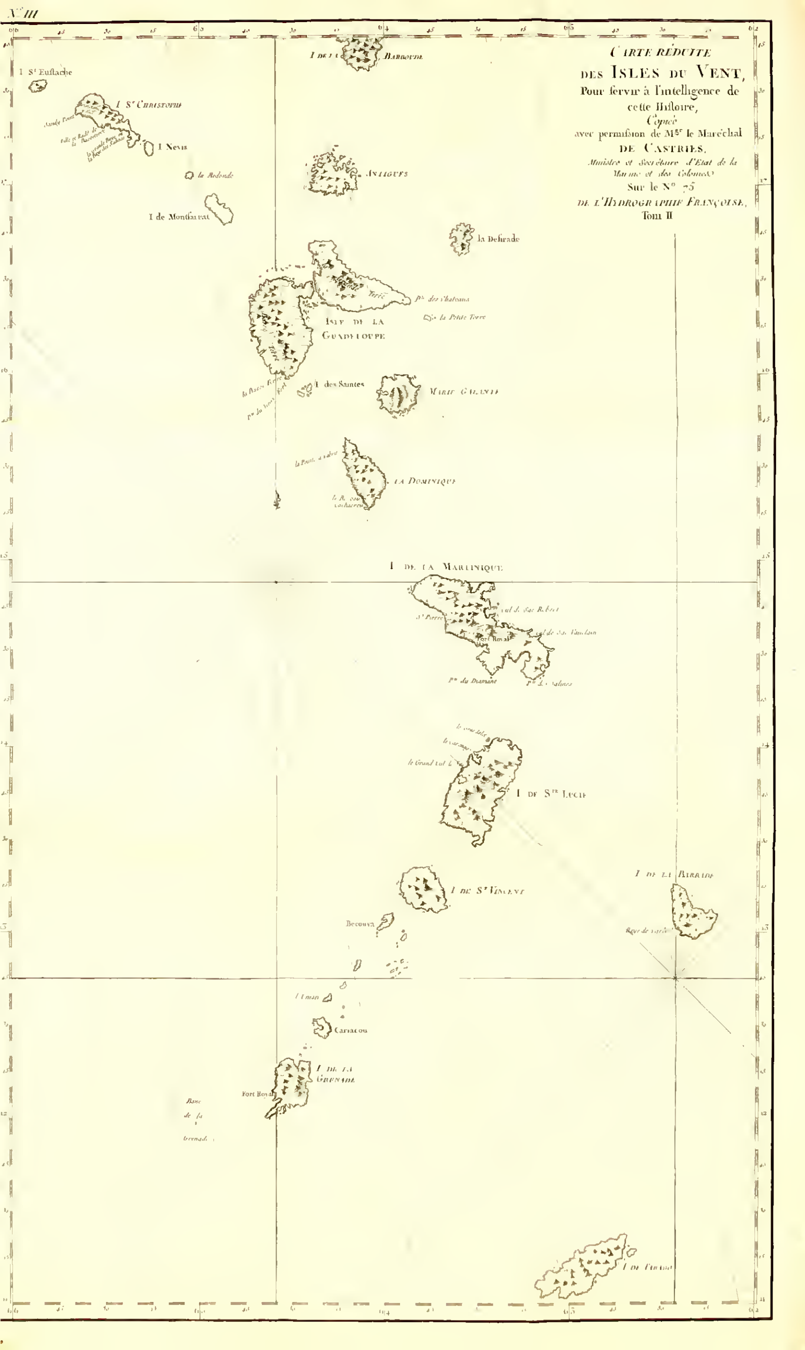


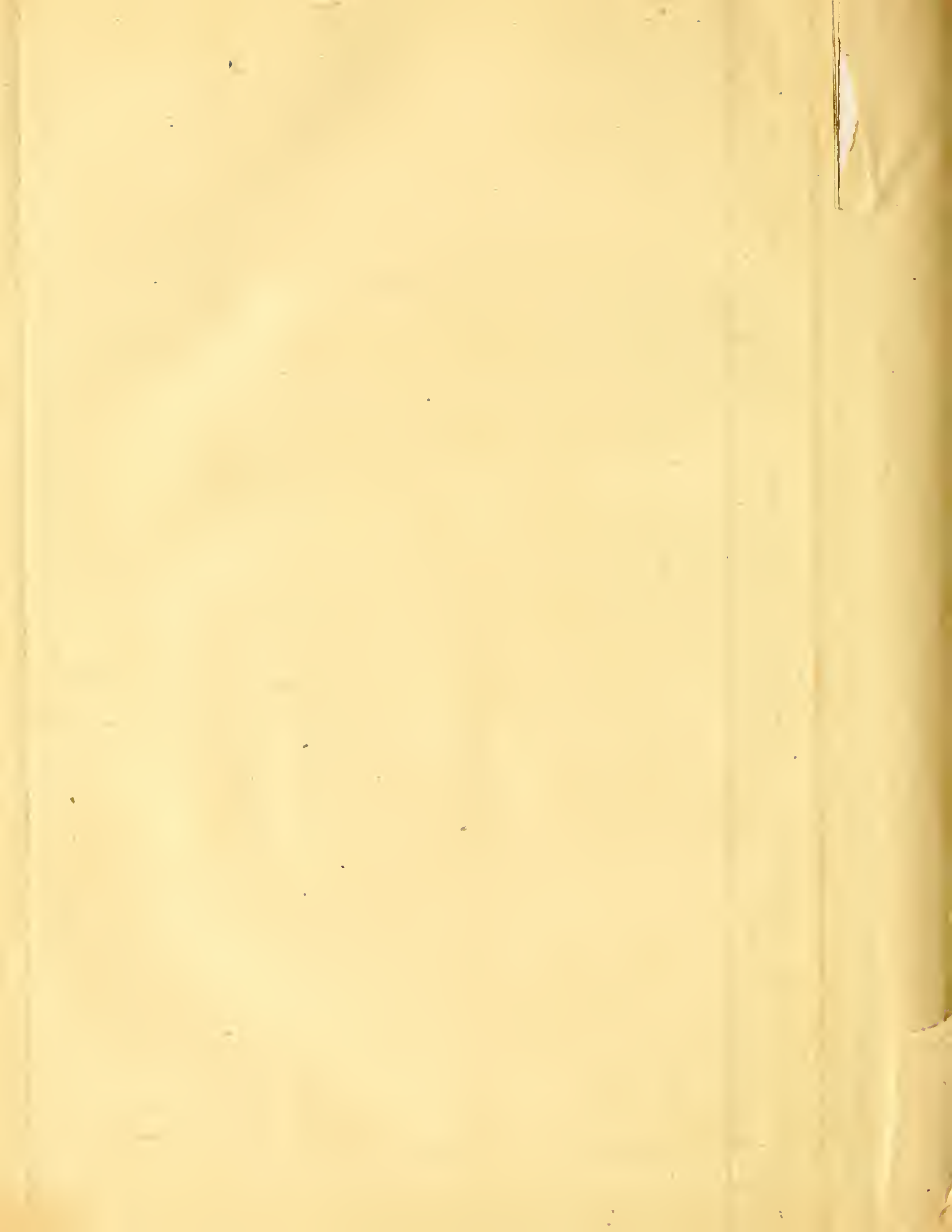

N° 2
CARTE REDUITE
DU SUD DES ETATS-UNIS
Avec l'Interieur du Pays,
Pour Servir à l'Intelligence de cette Histoire,
Copiée
Par Permission
DE Mgr LE MARECHAL
DE CASTRIES,
Ministre et Secretaire d'Etat
de la Marine et des Colonies,
Sur le N° 2 du Neptune
AMERICO-SEPTENTRIONAL
PENSYLVANIE
MARYLAND
VIRGINIE
CAROLINE SEPTENTRIONALE
CAROLINE MERIDIONALE
GEORGIE
Philadelphie
Annapolis
Fredericksbourg
Richmond
Petersbourg
Cap Charles
Cap Henry
Detroit d'Albemarle
Entrée du Roanok
Cap Hatteras
New-berne
Cap Lookout
Camden
Dorchester
Cap May

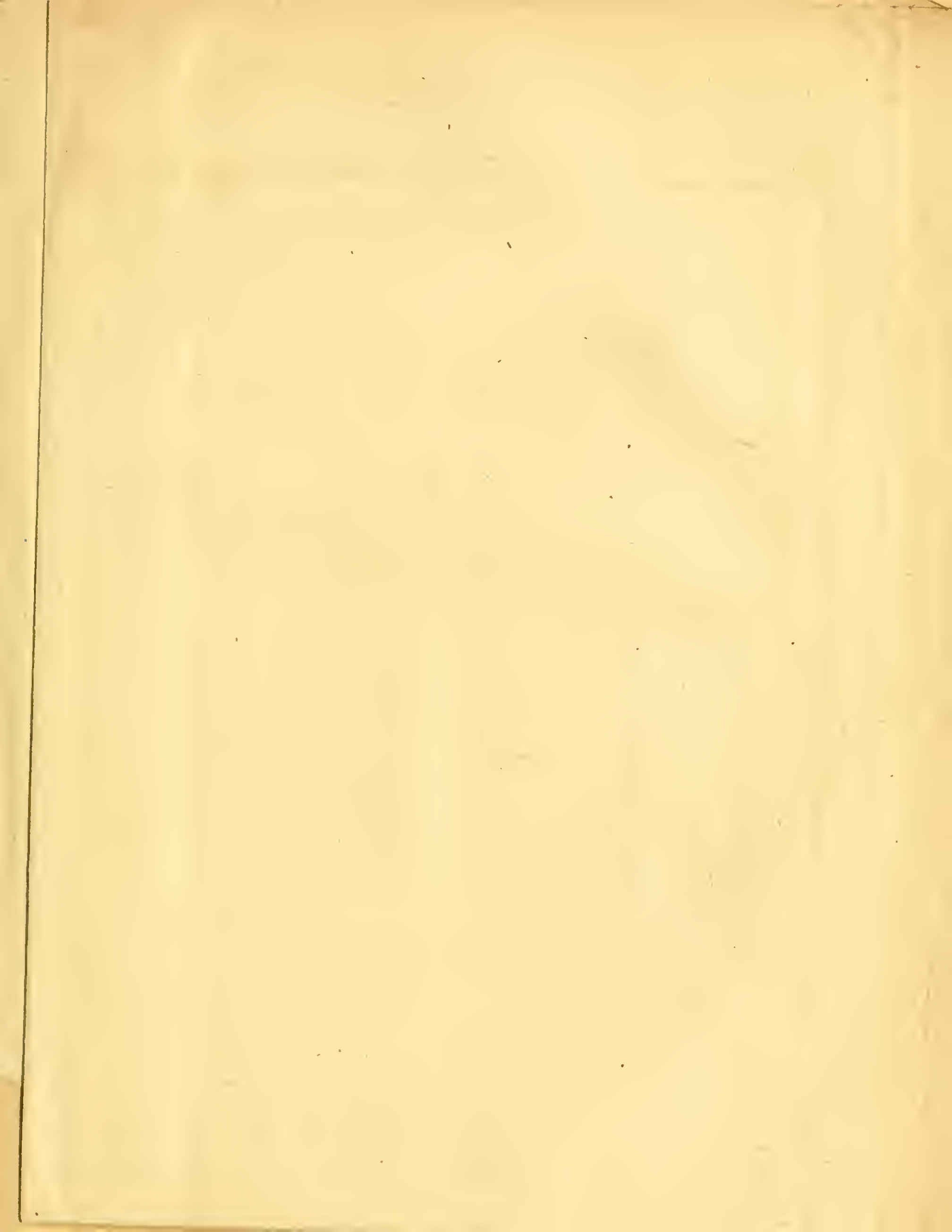



N.° I
6|6
6|3
45
30
15
6|2
45
I.
Carte réduite
des Isles du Vent,
Pour servir à l'intelligence de
cette Histoire;
Copiée
avec permission de Mgr le Maréchal
de Castries,
Ministre et Secrétaire d'État de la
Marine et des Colonies.
Sur le N.° 75.
de l'Hydrographie Françoise,
Tom. II.
30
15
17
45
30
15
16
45




N° III
Carte réduite
des Isles du Vent,
Pour servir à l'intelligence de cette Histoire,
Copiée
avec permission de Mgr le Maréchal
de Castries,
Ministre et Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies
Sur le N° 75
de l'Hydrographie Françoise,
Tom II
I. St Eustache
I. St Christophe
I. Nevis
la Redonde
I de Montsarrat
Barboude
Antigues
la Desirade
Pte des Chateaux
la Petite Terre
Isle de la Guadeloupe
I. des Saintes
Marie Galante
la Dominique
I. de la Martinique
St Pierre
Fort Royal
Pte du Diamant
I. de Ste Lucie
I. de St Vincent
I. de la Barbade
Becouya
Cariacou
I. de la Grenade
Fort Royal
Banc de la Grenade







CARTE DU GOLFE DE BENGALE,

Pour servir à l'intelligence de cette Histoire, *réduite en grand,* avec permission de Mgr le Maréchal

DE CASTRIES,

Ministre et Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies,
Sur le N.° 34 de l'Atlas Maritime *de* Belin.

Tome III.

Chandernagor
Calcuta
Balassor
Embouchures du Gange
CÔTES D'ARACAN D'AVA ET DE PEGU
Ganjam
CÔTES DE COROMANDEL ET D'ORIXA
Bimelipatnam
Palacate
LE CARNATE
CÔTES DE
Velloun
Madrass
Congiwaron
Sadras
Alemparvé
Pondicherry
Goudelour
Chalembron
Porto novo
Coleron R.
Trichenapali
Tanjaour
Karical
Tranquebar
Naour
Negapatnam
CAP COMORIN
Baye de Trinquemalay
I. Provedien
Batecalo
ISLE DE CEYLAN
Colombo
Pointe de Galle
ISLES ANDAMAN
Isles Nicobar
Achem
PARTIE DE SUMATRA











Boucher: Histoire de la Derniere Guerre 1787

Received: Bound in brown full sheep over 5 raised bands; leather red-rotted.

Treatment: Full paper binding molded over raised bands; textblock reinforced with stab-joint endsheets; 50/50 mixture methyl cellulose and Jade 403 adhesives used against textblock.

The BookBinder 1982

